



ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Thèse en cotutelle en vue de l'obtention du grade de docteur

Spécialité : *Histoire et civilisations*

Présentée et soutenue publiquement par :

Václav ŽŮREK

le 6 décembre 2014

**L'usage comparé des motifs historiques dans la légitimation monarchique
entre les royaumes de France et de Bohême à la fin du Moyen Âge**

Sous la direction de :

M. Pierre Monnet

Professeur, École des hautes études en sciences sociales

M. Martin Nejedlý

Professeur, Université Charles de Prague

Membres du jury :

M. Martin Nejedlý, Professeur, Université Charles de Prague (co-directeur)

M. Pierre Monnet, Professeur, École des hautes études en sciences sociales (co-directeur)

Mme Marie Bláhová, Professeure, Université Charles de Prague (rapporteuse)

M. Jean-Marie Moeglin, Professeur, Université Paris-Sorbonne (rapporteur)

M. Jean-Claude Schmitt, Professeur, École des hautes études en sciences sociales (président du jury)



Univerzita Karlova v Praze

Filozofická fakulta

Ústav českých dějin

Historické vědy – české dějiny

Václav Ž ů r e k

L'usage comparé des motifs historiques dans la légitimation monarchique entre les royaumes de France et de Bohême à la fin du Moyen Âge

Využívání historických motivů v panovnické legitimaci: srovnání Francouzského a Českého království v pozdním středověku

Comparison of the Use of Historical Motives in the Monarchical Legitimacy in Kingdoms of France and Bohemia in the Late Middle Ages

Disertační práce

Vedoucí práce - doc. PhDr. Martin Nejedlý, Dr., prof. Pierre Monnet

2014

„Prohlašuji, že jsem dizertační práci napsal samostatně s využitím pouze uvedených a řádně citovaných pramenů a literatury a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.“

Remerciements

Je voudrais remercier à tous mes collègues de Centre d'études médiévales à Prague, et autres, avec lesquels j'avais la possibilité de discuter mes idées sur cette thèse et essayer de comprendre le Moyen Âge, malgré tout assez distant. Leurs opinions et idées m'ont vraiment aidés. J'écris leurs noms sans aucune hiérarchie : Pavel Soukup, Jaroslav Svátek, Jan Kremer, Pavlína Cermanová, Robert Novotný, Věra Vejrychová, Jakub Sichálek, Lucie Doležalová et Martin Bauch. Je dois beaucoup aussi à Nicolas Richard, qui est toujours prêt à franciser mes textes, ce que n'est pas une tâche facile. Je voudrais remercier aussi à Pavlína Rychterová pour la possibilité de continuer à préparer la thèse dans le cadre et avec financement de son projet.

À mes deux directeurs je dois le remerciement surtout pour pouvoir rédiger cette thèse dans le cadre de la cotutelle franco-tchèque. De plus, je remercie à Martin Nejedlý pour sa patience énorme, qu'il a toujours avec moi, et à Pierre Monnet pour son amabilité d'être tout le temps près à m'aider.

Last but not least, je dois mes plus grands remerciements à Jana, pour son aide et soutien incessant, pour la complaisance pendant la rédaction de la thèse, surtout qu'elle s'est occupée dans le dernier temps de Šimon et de Magdaléna, qui remplissent ma vie de joie.

Note liminaire

Le problème technique pour cette travail pose surtout les formes des noms tchèques. Des noms propres tchèques et des localités en Bohême apparaissent dans leurs variantes courantes dans l'historiographie française (Charles IV, Prague), sinon j'utilise les formes originelles tchèques, et les noms propres, si possible, sont francisés (Ernest de Pardubice, Jean de Dražice, François de Prague). La contamination de la langue allemande et tchèque dans la culture du royaume de Bohême au Moyen Âge était très importante et il n'est pas raisonnable de « bohémiser » toujours les noms allemands, donc dans les cas opportunes, ils apparaissent dans leur forme allemande, ce qui est d'ailleurs moins ahistorique, que la forme tchèque courante dans l'historiographie tchèque (Jean de Neumarkt, Albert de Sternberg).

En ce qui concerne la forme des références bibliographique, je préfère la forme modeste sans l'italique et les guillemets. Au des répétitions, je réduis nom propre à l'initiale et raccourci le titre pour qu'il reste identifiable.

Les citations des sources et leurs traductions dans le texte sont en guillemets, s'il s'agit des citations des sources en leur version originale, ils sont en italique. Dans les notes de bas de page, les citations sont sans italique.

Je cite souvent la littérature utilisée pour l'analyse présenté dans la thèse, dans le cas des ouvrages en tchèque, si c'est possible, je cite les versions en langues internationales (le français, l'allemand, l'anglais), qui sont d'avantage accessibles aux historiens non tchécoslovaques.

Obsah

I. Introduction.....	9
Structure de la thèse	11
Charles V de Valois et Charles IV de Luxembourg.....	13
CHARLES V DE VALOIS	14
CHARLES IV DE LUXEMBOURG	20
II. Les racines. À la recherche de l'origine noble	60
Le mythe troyen dans la France médiévale.....	61
Le royaume de la Grande-Moravie, les frères de Salonique et l'idée slave à la cour de Charles IV .	66
La langue slave dans la Bulle d'Or	96
Trojani aut Slavi : la comparaison de l'usage de la matière troyenne en France et en Bohême	98
III. Entre inspiration et adaptation : la généalogie mise en scène en France et en Bohême.....	101
L'approche généalogique de l'histoire sous les derniers Capétiens	102
Le cycle des rois dans la Grand' salle	110
La généalogie en Bohême avant l'époque de Charles IV	116
Les généalogies mises en scène	140
IV. Les saints ancêtres – entre saints patrons et souverains modèles.....	146
Saint Venceslas.....	148
Saint Louis.....	160
Charlemagne	175
V. La liturgie au service de la royauté : les <i>ordines</i> du sacre en France et en Bohême	203
Le sacre à l'époque de Charles V : l' <i>ordo</i> imprégné de l'histoire	211
La réforme de la cérémonie du sacre sous Charles IV de Luxembourg	222
Les points communs et l'influence française sur l' <i>ordo</i> tchèque.....	241
VI. Les motifs historiques à la cour.....	245
La transformation des figures de Libuše et de Přemysl le Laboureur au XIV ^e siècle	246
Le légendaire de la monarchie française.....	255
Mélusine	263
VII. Conclusions	267
Bibliographie.....	270
Éditions des sources	317
Table des annexes	325

I. Introduction

Vous pensez que le passé, parce qu'il a déjà été, est achevé et immuable ? Ah non, son vêtement est fait d'un taffetas changeant, et chaque fois que nous nous retournons sur lui, nous le voyons sous d'autres couleurs.

(Milan Kundera, *La vie est ailleurs*)

La perception de sa propre histoire est l'élément essentiel qui contribue à la formation de l'identité de l'individu ainsi que de celle du groupe. Les auteurs médiévaux étaient déjà conscients du rôle que joue l'histoire dans la cohésion interne de différents types de groupes sociaux (clan, tribu, commune, région, pays, Etat), à l'aide des récits historiques qui participaient à la création de leur identité. « Un groupe social, une société politique, une civilisation se définissent d'abord par leur mémoire, c'est-à-dire par leur histoire, non pas l'histoire qu'ils eurent vraiment, mais celle que les historiens leur firent. »¹

Dans la société médiévale imprégnée de religion dont la liturgie était fondée sur des rituels commémoratifs, tout ce qui était vieux et vérifié dans le temps avait le statut respecté dans sa culture. Par les mots de le même Bernard Guenné « Le Moyen Âge était un monde qui n'admettait pas la nouveauté, et ou le passé était toujours appelé à justifier le présent. »²

C'est bien l'exploitation des récits et interprétations de l'histoire dans le but de légitimer la dynastie régnante qui constituera le sujet de ma thèse. Je me concentre surtout sur la réinterprétation et l'instrumentalisation du passé au service, d'une part, des premiers rois Valois sur le trône français et, d'autre part, de la dynastie de Luxembourg en Bohême.

L'objectif de ce travail n'est pas d'engendrer une synthèse universelle mais d'analyser le processus de création de l'image du passé à partir des sources concrètes et de les comparer ensuite. L'accent principal est porté sur les mécanismes et modes de réinterprétation et instrumentalisation du passé, à savoir la construction de la conscience historique à la cour et de l'identité du pays.

La comparaison prend pour l'objet les sources particulières, mais elle repose surtout sur les mécanismes de l'usage du passé que ces sources reflètent. Les méthodes de travail sont les suivantes : l'analyse des sources dans le contexte de leur naissance, l'analyse du discours contemporain à leur naissance, la comparaison successive et l'évaluation des relations et influences réciproques des milieux français du XIV^e siècle et tchèques du XIV^e siècle. Plusieurs

¹ Bernard Guenné, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 16.

² *Ibidem*, p. 346.

raisons se prêtent pour justifier cette comparaison. Des contacts intenses avec le milieu français (surtout au niveau de la cour royale et des liaisons matrimoniales) se nouent dès l'accession de la dynastie de Luxembourg au trône de Bohême.

Ceci nous permettra de comparer les mécanismes de manipulation du passé dans le cadre de deux milieux différents et en même temps d'étudier le transfert des idées et de savoir faire d'une cour à l'autre.

J'espère que les résultats de cette recherche seront applicables aux études françaises et tchèques de la création de l'identité au Moyen Âge à l'aide de manipulation du passé. Les résultats souhaités consistent en analyse des mécanismes de l'exploitation du passé dans des sources concrètes ainsi que la comparaison des cas français et tchèques.

Les modes de l'instrumentalisation du passé à l'époque du haut et bas Moyen Âge ont eu une influence significative sur la perception ultérieure ou bien contemporaine de l'histoire antécédente. Ces mécanismes médiévaux de la manipulation du passé ne sont pas disparus mais au contraire sont restés d'usage même dans des périodes ultérieures. L'exploitation du passé pour des objectifs idéologiques et politiques constitue une partie inséparable de toute manipulation du passé. Or, une analyse et description de ses modes et mécanismes concrets pourra nous fournir une plus ample connaissance de la société qui s'en est servi. Même aujourd'hui, les stratégies narratives dans l'histoire représentent un élément significatif de la légitimation de l'idéologie dominante ou bien du régime actuel. C'est bien pour cela qu'on peut désigner ce processus comme un des *loci communes* de l'historiographie européenne. Ainsi, ce phénomène reste toujours d'actualité.

Tout d'abord je voudrais expliquer le titre de mon projet – j'ai emprunté la notion du motif des études littéraires où elle désigne la plus petite unité textuelle qui porte le sens. Cette notion permet de saisir des phénomènes comme par exemple l'intertextualité. Et il s'agit d'une fonction assez proche de celle que je voudrais utiliser pour analyser les textes ainsi que les références aux autres sources. Par le motif historique, j'entends un motif qui porte le sens avec un lien au passé avec le thème historique (histoire, personnage, symbole, rite etc.), ou qui se rapporte au passé.

Ce sont les contacts mutuels entre les deux souverains et de leur cours, qui justifient aussi le choix du cadre géographique et temporaire de la comparaison présenté. La raison du choix repose sur la tradition de l'affiliation de la maison des comtes de Luxembourg à la

dynastie royale de France à la fin du XIII^e siècle. Trois souverains suivants de la dynastie des Luxembourg passaient le temps de leur éducation auprès de la cour royal à Paris.

Si l'historien médiéviste cherche les notions pertinentes pour décrire le besoin de la légitimité de la dynastie royale au Moyen Âge, il est assez utile de les prêter dans les travaux des sociologues. Depuis le livre influent de Max Weber sur l'économie et société, on dispose de la typologie de la domination (rationnelle, traditionnelle et charismatique).³ Dans cette typologie, deux catégories sont adéquats pour la définition de la conception de la légitimité du pouvoir royal. C'est la domination traditionnelle qui insiste sur l'ancienneté de ce pouvoir et déploie son effort pour manifester la continuité avec le pouvoir ancré dans le passé lointain.

Avec le rituel du sacre et la conception du pouvoir royal confié au roi « par la grâce de Dieu », l'autre type de la domination, à savoir la domination (charismatique), est entré dans le débat sur le caractère du pouvoir des rois.

Comme sera présenté au cours de notre thèse, les dynasties royales au XIV^e siècle ne se contentaient pas avec l'autorité confiée à leur famille par la grâce de Dieu et s'efforçaient d'utiliser les moyens possibles pour prouver l'ancienneté de leur droit au trône et la continuité avec les souverains, qui régnaient dans le passé lointain ou dans le meilleur cas avec les fondateurs de ce pouvoir.

L'histoire est dans le contexte examiné utilisée comme un argument pour soutenir la légitimité, c'est-à-dire comme la preuve du droit à régner le pays et le peuple.

Structure de la thèse

L'usage des motifs historique va être analysé dans plusieurs démarches. A titre provisoire, nous avons défini les sujets, dans lesquelles ces motifs sont regroupés et où ils sont rappelés ensemble.

Tout d'abord, dans le premier chapitre il est présenté le cadre de cette thèse, alors la France et la Bohême au XIV^e siècle avec le focus sur deux personnages intéressant sur le trône, à savoir Charles IV de Luxembourg et Charles V de Valois. Puis il sera au fur et à mesure démontré sur les ensembles des motifs historiques, comment le passé a été utilisé pour des besoins actuels.

³ Max Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriß der verstehenden Soziologie*, Tübingen, 1980, pp. 122-176.

D'abord, c'est la question des origines du peuple et aussi de la dynastie sur le trône (chapitre II). Dans les deux cas, les origines dans les textes du XIV^e siècle remontent dans le passé très anciennes.

Puis, c'est le savoir généalogique (chapitre III), qui sera examiné, naturellement, dans le contexte des monarchies héréditaires, la parenté jouait le rôle essentiel et il pouvait servir en tant qu'argument important dans les contestations éventuelles des prétentions pour le trône. Le cas du différend entre Édouard III et les Valois le montre de manière très évidente.

Dans le chapitre suivant (IV), il sera analysé le rôle des saints ancêtres (saint Venceslas, saint Louis et saint Charlemagne) comme les protecteurs divins et aussi les souverains modèles dans les deux milieux.

Le chapitre V est consacré au rituel du sacre, qui représente l'occasion idéale pour la mise des motifs historiques en contexte de la royauté. Les sources principales pour cette analyse consistent en les *ordines* du sacre. Grâce aux versions conservés du XIV^e siècle, il est possible mener une comparaison au niveau textuelle, mais aussi au niveau procédurale.

Le dernier chapitre (VI) propose trois analyses des motifs historiques particuliers, il s'agit de la transformation des figures du couple des fondateurs de la dynastie des Přemyslides (Přemysl a Libuše) ; du côté française, il est présenté l'ensemble des légendes qui proclamaient l'idée, que le roi de France avait le caractère sacré (le religion royal). Comme le point commun pour les deux milieux, il sera présenté la figure de Mélusine.

Généralement, l'accent explicatif dans toute la thèse sera mise sur les l'histoire de la Bohême et les écrits et histoires liés à la dynastie des Luxembourg et il a pour but de surmonter plus petite notoriété chez les historiens francophones. C'est très évident surtout dans l'introduction où sera présenté de manière très détaillé la cour et le personnage de Charles IV, tandis Charles V est décrit assez vite avec à travers quelques points importants. Cela valait aussi pour les annexes, où sont présentées davantage les pièces justificatives concertantes les Luxembourg.

Charles V de Valois et Charles IV de Luxembourg

Dans le centre de notre thèse se trouve l'usage du passé dans le milieu de la cour en France et celle des Luxembourg. Plus précisément, notre attention d'historien est pointée sur des souverains remarquables Charles V de Valois (1338-1380) et Charles IV de Luxembourg (1316-1378).

Pour le besoin de cette thèse, il ne faut pas réécrire ici l'histoire du règne d'aucun de ces souverains, la matière est d'ailleurs assez abondante pour une thèse doctorale ou plutôt deux. De surcroît, il existe une longue liste des travaux des historiens qui sont à la disposition d'un historien contemporains qui voudrais se lancer dans l'étude de l'histoire de la France, Empire ou Bohême au XIV^e siècle.

Donc au lieu de décrire en détail la vie et le règne de Charles IV de Luxembourg ou Charles V de Valois, il sera plus utile, avec leur médaillon concis, de dresser un petit aperçu de l'historiographie consacrée à ces personnages, qui est toujours utile pour l'historien et l'auteur de cette thèse en profitait beaucoup. Et puisque la thèse présentée est conçu en tant qu'étude comparative, il est donc nécessaire, pour pouvoir comparaître l'usage du passé et des motifs historiques dans les écrites et œuvres artistiques de deux milieux, de présenter de plus près le cadre où se déroulait cet effort de susciter le souvenir du passé glorieux et aussi, de mentionner les personnages clés dans cette activité.

Comme dans la thèse entière, l'accent explicatif sera mise plutôt sur la présentation du contexte de la Bohême, qui est moins connue et accessible pour les historiens français.

L'esquisse brève de la situation du royaume de France sous Charles V de Valois

Depuis le changement dynastique sur le trône de France en 1328 où même depuis la mort de Philippe le Bel en 1314 et les querelles de la succession après la mort de son fils aîné Louis X en 1316, la royauté française se trouvait dans l'état de précarité. Après 1328 et avec la nouvelle dynastie de Valois, la situation s'aggravait à la mise en cause de leur légitimité de la part du roi Édouard III d'Angleterre (1327-1377), qui culmine dans les années 1340 dans le conflit militaire sur le territoire de France, qui est connu sous le nom de la Guerre de Cent Ans et qui marquait la France pendant le siècle suivant.⁴ Quelques historiens n'hésitent pas à qualifier le temps du règne du premier roi Valois Philippe VI (1328-1350) en tant que crise.⁵

Charles V, comme le fils aîné de Jean II le Bon (et grand-fils de Philippe VI) n'avait trop de chance au début de son règne, car il devait commencer à prendre soin de la France déjà au moment de la captivité de son père par les Anglais dans la bataille de Poitiers en 1356. Sa position était assez malheureux, à côté des conséquences du traité de Brétigny (1360) et la peste qui dévastait Occident depuis 1348, le roi devait s'opposer aux plusieurs phénomènes qui contribuent à la crise du pouvoir royale. Charles V, encore seulement le dauphin et gouverneur du royaume dans le nom de son père, devait affronter la révolte à Paris d'Etienne Marcel et la Jacquerie (1358), et finalement la guerre civile contre les Navarrais. Le roi Jean II se retourna en 1360 après quatre ans de prison Londres. En 1364, Jean II retourna en captivité anglaise, où il meurt la même année. Depuis son sacre en mai 1364, le roi Charles V pouvait mener la politique autonome qui consiste en stabilisation du royaume et du pouvoir royale et en même temps en récupération progressive du territoire française des mains des Anglais. Le règne de Charles V finit par sa mort inopinée en 1380.

Son règne est caractérisé par l'essor intellectuel de la cour, qui devint le véritable lieu de savoir. Au fur et à mesure Charles V réussit à reformer le royaume, surtout dans les questions économiques et il parvint de faire mieux participer la noblesse au gouvernement du royaume. Pour le but de la reconquête du territoire occupé par les Anglais et aussi pour restaurer l'autorité de la royauté, il déploya son effort à mobiliser les habitants du royaume dans leur identification

⁴ Voir Philippe Contamine, *La guerre de Cent Ans*, Paris, 1972 et Jean Favier, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, 1991.

⁵ Raymond Cazelles, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, 1958. Cf. aussi Alain Demurger, *Temps de crises, temps d'espairs (XIV^e-XV^e siècle)*, Paris, 1990 (= *Nouvelle histoire de la France médiévale*, 5), pp. 13-62.

avec le royaume et sa dynastie.⁶ C'est la raison pourquoi il se préoccupait activement de la diffusion du mythe de la tradition illustre du pouvoir royal des rois de France et aussi de légendaire de la monarchie française, qui devait assurer à ses souverains le réconfort de la légitimité sur le trône. Charles V encourageait les hommes de lettres de son entourage à formuler ces idées dans leurs ouvrages rédigés davantage en français.⁷ Parmi les caractéristiques de son règne et de sa cour appartient aussi l'essor de l'art, surtout une abondance de la production artistique liée à Charles V et la cour.⁸

Le cadre spatial et personnel de notre étude repose avant tout sur la cour en tant que le milieu naturelle où demeure le roi entouré par les conseillers et les personnels administratif du royaume. Dans le cadre de la cour se déroule le gouvernement du royaume, mais c'est aussi l'espace où le roi rencontre les gens dans son service, où il reçoit les visites et où les décisions sont prises. La tendance des médiévistes de voir derrière toutes les décisions prises au nom du roi le souverain même est parfois erronée, or, c'est souvent parce que il n'est pas toujours possible de savoir, comment les décisions dans l'entourage proche du roi sont prises. Donc le nom du roi est dans cette thèse souvent utilisé non seulement pour prouver le jugement sain et des bonnes idées du roi, mais aussi avec la conscience qu'une bonne partie des idées et des décisions prirent les rois et ses conseillers derrière les portes fermées.

La cour des rois de France était à l'époque de Charles V très stable en ce qui concerne les lieux de séjours. La plupart du temps le roi demeurait à Paris, qui était au moins depuis le XII^e siècle la capitale du royaume. Charles V lui-même entamait pendant son règne plusieurs chantiers qui changeaient Paris et ses environs. En considérant la situation politique et militaire,

⁶ Gaston Dodu, *Les idées de Charles V en matière de gouvernement*, *Revue des questions historiques*, 14 (3^e série), 1929, pp. 5-46 ; Philippe Contamine, *Histoire de la France politique*, t. I. *Le Moyen Âge, 481-1514, le roi, l'Église, les grands, le peuple*, Paris, 2002.

⁷ L'ouvrage fondamentale sur la vie et règne de Charles V représente toujours l'ouvrage majeure de Roland Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. I-V, Paris, 1909-1931 (t. I. 1338-1358 ; t. II. 1358-1364 ; t. III. 1364-1368 ; t. IV 1368-1377 ; t. V. 1377-1380.). Voir aussi Joseph Calmette, *Charles V*, Paris, 1945 ; Raymond Cazelles, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, Genève, 1982 ; Jeannine Quillet, *Charles V, le roi lettré. Essai sur la pensée politique d'un règne*, Paris, 1984 ; Françoise Autrand, *Charles V, le sage*, Paris, 1994 ; Eadem, *France under Charles V and Charles VI*, in : *The New Cambridge Medieval History* t. VI, éd. Michael Jones, Cambridge, 2000, pp. 422-441 ; Boris Bove, *Le temps de la Guerre de Cent Ans (1328-1453)*, Paris, 2009 (= *Histoire de France*).

⁸ *Les fastes du gothique : le siècle de Charles V*, Paris, 1981 ; Charles Sterling, *La peinture médiévale à Paris, 1300-1500*, t. 1, Paris, 1987 ; *Paris et Charles V : arts et architecture*, éd. Frédéric Pleybert, Paris, 2001 ; *Paris 1400. Les arts sous Charles VI*, Paris, 2004 ; Bernd Carqué, *Stil und Erinnerung. Französische Hofkunst im Jahrhundert Karls V. und im Zeitalter ihrer Deutung*, Göttingen, 2004.

surtout état de guerre avec Angleterre, le roi décida de fortifier Paris avec le nouveau cercle des remparts qui élargit l'espace à l'intérieur de la ville.⁹

Le roi Charles V prêtait aussi beaucoup d'attention à ses résidences royales. Il fit remanier ancienne forteresse de Louvre en une résidence agréable et aussi, il construit la résidence Saint-Pol dans à l'intérieur de la ville de Paris et surtout le château de Vincennes hors de la ville, mais une distance non loin. En revanche, il résidait moins en moins dans le Palais de la Cité. Charles V abandonnait au fur et à mesure ce palais à côté de la Sainte-Chapelle à l'administration du royaume et l'utilise grâce à la proportion de la salle surtout pour des grands événements politiques. Dans cette tendance on peut bien voir la tentation de se séparer de l'administration quotidienne non pour résigner au gouvernement du royaume, pas du tout, mais plutôt pour se situer lui-même dans cadre résidentiel différent.¹⁰

La nouvelle conception de la résidence royale sous Charles V se rapportait au différent style de vie et de la personnalité du roi. Il était le roi collectionneur et il avait besoin de l'espace et des lieux appropriés pour leur placement. Cela se montre de façon très évidente dans le cas de la bibliothèque royale. Malgré le cliché qui trop souvent mis Charles V en opposition contre ces prédécesseurs, surtout son père Jean le Bon. Il n'est pas vrai, que Charles devait fonder la collection des livres de rien, il héritait des livres, or, en même temps il faut avouer, que l'approche d'un grand collectionneur se présente dans le cas des livres aussi. Charles V créa sa bibliothèque très systématiquement, il fit bâtir des salles spéciales dans la nouvelle résidence à Louvre où la grande plupart de la bibliothèque devait demeurer.¹¹

L'image du roi qui aime les livres, c'est exactement la rumeur du roi Charles V, qui est depuis le Moyen Âge connue sous le surnom sage.¹² Le portrait de Charles V en tant que roi sage cristallisait définitivement dans l'ouvrage de Christine de Pizan *Livre des fais et bonnes*

⁹ Raymond Cazelles, Nouvelle histoire de Paris, t. III, de la fin du règne de Philippe Auguste à la mort de Charles V, 1223-1380, Paris, 1972 ; Jean Favier, Nouvelle Histoire de Paris, t. IV, Paris au XV^e siècle, 1380-1500, Paris, 1974 ; Simone Roux, Paris au Moyen Âge, Paris, 2003.

¹⁰ Bove, Boris, Les palais royaux à Paris au Moyen Âge (XIe-XVe siècles), dans Palais et pouvoirs. De Constantinople à Versailles, éd. Marie-France Auzépy et Joël Cornette, Saint-Denis, 2003, pp. 45-79 ; Jean Chapelot, Le Vincennes des quatre premiers Valois: continuités et ruptures dans un grand programme architectural, in : Vincennes aux origines de l'état moderne, éd. Idem - Elisabeth Lalou, Paris, 1996, pp. 53-114 ; Mary Whiteley, Le Louvre de Charles V : disposition d'une résidence royale, Revue de l'Art, 97, 1992, pp. 60-71.

¹¹ Pour le contenu de la bibliothèque voir Léopold Delisle, Recherches sur la Librairie de Charles V, t. I-II, Paris, 1907 ; Marie-Hélène Tesnière, Livres et pouvoir royal aux XIV^e siècle : la Librairie du Louvre, in : Matthias Corvin, les bibliothèques princières et la genèse de l'État moderne, éd. Jean-François Maillard - István Monok - Donatella Nebbiai, Budapest, 2009, pp. 251-264.

¹² Sur Charles V comme le roi sage, voir Jeannine Quillet, Charles V, le roi lettré. Essai sur la pensée politique d'un règne, Paris, 1984 ; Françoise Autrand, Charles V, le sage, Paris, 1994 ; Eadem, La culture d'un roi : livres et amis de Charles V, Perspectives médiévales, 21, 1995, pp. 99-107.

meurs du sage roy Charles V, écrite en 1404 pour Phillippe le Hardi, duc de Bourgogne et le frère de Charles V.¹³

Néanmoins, le roi fut perçu comme le sage sur le trône déjà pendant son règne et le crédit de cette rumeur doit être accordé surtout à son cour et tout spécialement au « club du roi », selon la formule de Françoise Autrand. Il s'agit du groupe des hommes lettrés attirés dans les services du roi. Le roi cultivait consciemment son image du roi lettré, entouré des savants et surtout, il était un grand mécène littéraire, il commande nombreux des traductions des textes classiques, soit romain soit chrétiens, et grâce à cette soutien officielle, la culture française médiévale était enrichi par les versions française des ouvrages influents. Cette activité des traductions en revanche suscitait aussi la littérature en langue française. Le roi n'avait pas les désirs modestes, c'est la raison pour laquelle il avait besoin d'une quantité des traducteurs dont la plupart nous est connue. La liste soit trop longue pour la présentée ici, dans le contexte de notre thèse il suffit de présenter quelques de ces traducteurs qui ont coopéré sur la formulation de l'idéologie royale sous Charles V. Leurs textes seront mentionnés plus souvent au cours de la thèse.

Sans vouloir faire une hiérarchie on peut commencer avec Raoul de Presles (1314/1316-1382), le traducteur du livre essentielle de la théologie chrétienne. Raoul formulait dans le prologue de cette traduction préparé entre 1371-1375 pour la première fois l'idée de l'ensemble du légendaire du royaume de France. Ainsi, dans sa description de Paris et des traductions des textes polémiques, il se servit beaucoup de l'histoire.¹⁴ Le carme Jean Golein (1325-1403) est aussi important pour notre propos, car il traduit entre autres les petits ouvrages de Bernard Gui et aussi, il rédigeait le *Traité du sacre* à la fin de la traduction de Rational des divins offices dans lequel il explique les fondements de la religion royale et de l'argumentation pour le caractère sacré du pouvoir royal en France.¹⁵ Nicole Oresme (1320/1325-1382) avec ses traductions du corpus aristotélicien influençait à travers ses commentaires englobés dans le

¹³ Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V par Christine de Pisan, t. I-II, éd. Susane Solente, Paris, 1936, 1940. Sur la sagesse ici présenté cf. Françoise Autrand, Christine de Pisan. Une femme en politique, Paris, 2009, pp. 233-237.

¹⁴ Bossuat, Robert, Raoul de Presles, in : Histoire littéraire de la France, t. 40, Paris, 1974, pp. 113-186 ; Anne Lombard-Jourdan, À propos de Raoul de Presles. Documents sur l'homme, Bibliothèque de l'École des chartes, 139, 1981, pp. 191-207. Cf. l'édition récente La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375). Livres I à III. Édition du manuscrit BnF, fr. 22912, éd. Olivier Bertrand et al., Paris, 2013 (= Linguistique: traduction et terminologie du Moyen Âge au XXI^e siècle, 1).

¹⁵ L. Delisle, Recherches sur la Librairie de Charles V, t. I, pp. 94-104. Pour les édition voir Le Racional des divins offices de Guillaume Durand. Livre IV – La messe, Les Prologues et le Traité du sacre, éd. Charles Brucker - Pierre Demarolle, Genève, 2010 et A Middle French Translation of Bernard Gui's Shorter Historical Works by Jean Golein, éd. Thomas F. Coffey - Terrence J. McGovern, Lewiston, Queenston et Lampeter, 1993.

texte tout le discours politique en France. Or, il était auteur aussi de petit traité sur la monnaie et s'occupait aussi par des questions philosophiques.¹⁶

Il nous reste à mentionner encore deux traducteurs, dont les ouvrages seront cités dans la thèse, Jean Corbechon, qui préparait la version française d'une encyclopédie de Barthélémy l'Anglais,¹⁷ et Denis Foulechat, qui traduit le miroir du prince du XIII^e siècle, qui appartenait parmi les livres beaucoup copiés.¹⁸

Dans ce contexte il est nécessaire de présenter aussi Évrart de Trémaugon, juriste dans le service du roi et l'auteur probable du *Somnium viridarii* (vers 1376), qui plus tard (1378) préparait sa version française. Cet ouvrage important formulait l'idée de l'indépendance du roi de France de toute autre autorité, or, ce long texte s'exprime à nombreuses autres questions concernant le rapport entre le pouvoir temporaire et spirituel.¹⁹

Les traducteurs mentionnés et autres apportaient dans leurs prologues le témoignage précieux sur le roi Charles V, sur la cour royale et surtout sur l'idéologie de la royauté française de la deuxième moitié du XIV^e siècle. Pour notre étude est important, que ce sont les prologues et commentaires des traducteurs qui s'exprimaient à propos de l'histoire de France et des motifs historiques bien connus dans le milieu royal. Ce sont aussi ces prologues, qui contribuèrent à la fabrication de l'image de Charles V en tant que roi sage, il est souvent présenté comme le mécène de la traduction et celui qui la commandait.²⁰ Dans le domaine des enluminures, le programme visuel est aussi très clair, le roi est représenté dans bon nombre des scènes de dédicace, où la figure du roi sage prend la forme iconographique.²¹

Le roi Charles V s'intéressait aussi en histoire, comme le montrent les livres historiques dans sa bibliothèque (10 %).²² Outre les opuscules de Bernard Gui il fit traduire autres

¹⁶ Voir Sylvain Piron, Nicole Oresme : violence, langage et raison politique, Florence, 1997 et Susan M. Babbit, Oresme's Livre de Politiques and the France of Charles V, Transactions of the American Philosophical Society, 75, 1985.

¹⁷ Bernard Ribémont, Jean Corbechon, traducteur encyclopédiste au XIV^e siècle, Cahiers de recherches médiévales, 6, 1999, p. 75-98 ; Le livre des propriétés des choses: une encyclopédie au XIV^e siècle, éd. et trad. Bernard Ribémont, Paris, 1999.

¹⁸ Denis Foulechat, Le polycratique de Jean de Salisbury, 1372, livres I-III, éd. Charles Brucker, Genève, (= Publications romanes et françaises, 209), 1994.

¹⁹ J'utilise les éditions Le songe du vergier, édité d'après le manuscrit Royal 19 C IV de la British Library, t. I-II, éd. Marion Schnerb-Lièvre, Paris, 1982 et *Somnium viridarii*, t. I-II, éd. Marion Schnerb-Lièvre, Paris, 1993-1995. Cf. Schnerb Bertrand, Charles V au miroir du Songe du Vergier, Le Moyen Âge, CXVI, 2010, pp. 545-559.

²⁰ Voir Serge Lusignan, Parler vulgairement Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles, Paris, 1986 et Idem, Vérité garde le roy. La construction d'une identité universitaire en France (XIII^e-XV^e s.) Paris, 1999, pp. 247-261, où l'auteur analyse 20 des prologues, qui s'adressent à Charles V.

²¹ Claire Richter, Sherman, Representations of Charles V of France (1338-1380) as a Wise Ruler, *Medievalia et Humanistica*, N.S. 2, 1971, pp. 83-96.

²² Colette Beaune, L'invention de l'histoire, in : Paris et Charles V : arts et architecture, éd. Frédéric Pleybert, Paris, 2001, pp. 40-45.

ouvrages aussi la chronique universelle (*Chroniques de Burgos*) par le même Jean Golein. Or, en ce qui concerne la production historiographique à la cour de ce roi, elle est relativement moins représentée. Le plus grand ouvrage historique qu'il initia, c'était la continuation des Grandes chroniques de France, qu'il confia à son chancelier Pierre d'Orgemont (1315-1389), ce qui signifiait la rupture importante avec la tradition liée au monastère Saint-Denis d'où traditionnellement venaient les auteurs de cette grande entreprise historiographique.²³ Dans ce cas, le but de leur écriture n'était pas la nouvelle interprétation du passé, mais plutôt l'effort de bien expliquer le présent pour les générations suivantes.²⁴

A l'époque de Charles V, si on voulait s'informer sur les événements de la première moitié du XIV^e siècle, donc la fin des Capétiens et les origines du conflit avec les Anglais, on disposait de deux chroniques. Il s'agit de des continuations de *Grandes chroniques de France* d'un côté et de *Chronique française abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis de l'autre. Les deux écrits en langue vulgaires continuaient même après la moitié du XIV^e siècle et leurs destins, qui commençaient toutes les deux dans l'abbaye de Saint-Denis, étaient mêlés ensemble et leurs auteurs et leurs copistes se servirent de leurs textes réciproquement. La tradition textuelle des deux chroniques les plus diffusées est extrêmement complexe.²⁵

Il est vrai, les gens de savoir et les conseillers de son entourage étudiaient l'histoire surtout pour la mobiliser dans le but de soutenir la légitimité des Valois et rehausser leur dynastie. Or, comme on va montrer pendant notre thèse, les arguments fondés dans et sur l'histoire ont été cherchés et trouvés très souvent dans les textes de la cour de Charles V et représentaient l'arsenal très vaste pour les penseurs de l'idéologie de sa cour.

²³ Chronique des règnes de Jean II et de Charles V (Les Grandes Chroniques de France), éd. Roland Delachenal, t. I, 1350-1364 ; t. II, 1364-1380 ; t. III, Continuation et appendice, Paris, 1910-1920. Cf. Bernard Guenée, Les Grandes Chroniques de France : Le roman aux rois (1274-1518), in : Les lieux de mémoire, t. II, La Nation, vol. 1, éd. Pierre Nora, Paris, 1986, pp. 189-214.

²⁴ Cf. Anne D. Hedeman, Valois Legitimacy. Editorial Changes in Charles V's Grandes Chroniques de France, The Art Bulletin, 66, 1984, pp. 97-117.

²⁵ Comme le montre l'article qui révèle la tradition textuelle assez compliquée. Isabelle Guyot-Bachy– Jean-Marie, Moeglin, Comment ont été continuées les Grandes Chroniques de France dans la première moitié du XIV^e siècle, Bibliothèque de l'École des chartes, 163/2, 2005, pp. 385-433.

L'Empereur et le roi de Bohême Charles IV de Luxembourg. Une esquisse

Le souverain connu déjà par ses contemporains sous le nom de Charles IV fut baptisé de nom Venceslas, nom traditionnel dans la famille de sa mère Elisabeth.²⁶ Elle était la fille cadette de Venceslas II (1283-1305) et la sœur de Venceslas III (1305-1306), dernier roi de Bohême de la dynastie Přemyslide. Après quatre années de l'interrègne avec des épisodes de Rodolphe de Habsbourg et Henri de Carinthie, Elisabeth épousait en 1310 Jean, le seul fils d'Henri VII, comte de Luxembourg et depuis 1208 roi des Romains.²⁷

Jean de Luxembourg devint à travers ce mariage et le couronnement à Prague en 1311 le roi de Bohême et malgré les querelles avec la noblesse tchèque, il gagna définitivement le trône de Bohême pour sa dynastie, qui s'installe désormais, surtout après la mort de son père Henri (dans l'entre-temps couronné Empereur) en Italie en 1313.²⁸ Le fils Venceslas né en 1316, fit encore garçon en 1323 envoyé à la cour parisienne pour l'éducation.²⁹ Il n'est pas sûr, si Jean souhaitait plutôt isoler son fils de sa mère et l'influence des nobles tchèques ou s'il voulait suivre le modèle habituel dans la dynastie des comtes de Luxembourg, en tout cas, ce séjour de sept ans à Paris poser ses empreintes sur le futur roi. Venceslas reçoit toute de suite à propos de la confirmation le nom Charles selon son parrain Charles IV le Bel (1322-1328), l'époux de la tante de petit Charles, la reine Marie († 1324).³⁰ En France, Charles épousait la princesse de

²⁶ Sur la dynastie des Luxembourg, voir : Jörg K. Hoensch, *Die Luxemburger. Eine spätmittelalterliche Dynastie gesamt-europäischer Bedeutung 1308-1437*, Stuttgart - Berlin - Cologne, 2000 ; Lucemburková. *Česká koruna uprostřed Evropy*, éd. František Šmahel - Lenka Bobková, Prague, 2012.

²⁷ Sur Henri VII, voir *Der Weg zur Kaiserkrone. Der Romzug Heinrichs VII. in der Darstellung Erzbischof Balduins von Trier*, éd. Michel Margue - Michel Pauly - Wolfgang Schmid, Trèves, 2008 ; Carl D. Dietmar, *Heinrich VII., Graf von Luxemburg, römischer König und Kaiser*, in: *Balduin von Luxemburg. Erzbischof von Trier - Kurfürst des Reiches. Festschrift aus Anlaß des 700. Geburtsjahres*, éd. Franz-Josef Heyen, Mayence, 1985, pp. 43-53 ; *Vom luxemburgischen Grafen zum europäischen Herrscher. Neue Forschungen zu Heinrich VII.*, éd. Ellen Widder - Wolfgang Krauth, Luxembourg, 2008 (= Publications du CLUDEM 23).

²⁸ Sur Jean l'Aveugle, voir Raymond Cazelles, *Jean l'Aveugle*, Bourges, 1947 ; Josef Šusta, *Král cizinec*, Prague, 1939 (= *České dějiny*, II/2) ; *Itinéraire européen. Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême (1296-1346)*, éd. Michel Margue, Luxembourg 1996 (= Publications du CLUDEM, 12) ; *Johann der Blinde. Graf von Luxemburg, König von Böhmen, 1296-1346*, éd. Michel Pauly, Luxembourg, 1997 (= Publications du CLUDEM, 14) ; Jiří, Spěvák, *Jan Lucemburský. K prvnímu vstupu českých zemí do svazku se západní Evropou*, Prague, 1994 ; Martin Nejedlý, « Si vous êtes amenés à choisir un nouveau roi, je vous conseille de vous méfier de la forêt et des bois tortueux ». L'image de Jean l'Aveugle dans les sources médiévales tchèques, in : *Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg. Images d'un prince idéal*, éd. par Michel Margue, Luxembourg 2013 (= Publications du CLUDEM, 28), (à paraître).

²⁹ Jaroslav Mezník, *Berichte der französischen königlichen Rechnungen über den Aufenthalt des jungen Karl IV. in Frankreich*, *Mediaevalia Bohemica*, 1, 1969, pp. 291-295.

³⁰ La littérature sur Charles IV est immense je ne renvoie ici qu'aux ouvrages fondamentaux : Josef Šusta, *Otec a syn (1333-1346)*, Prague, 1946 (= *České dějiny*, II/3) ; Idem, *Karel IV. Za císařskou korunou (1346-1355)*, Prague, 1948 (= *České dějiny*, II/4) ; Ferdinand Seibt, *Karl IV. Ein Kaiser in Europa, 1346 - 1378*, Munich, 1978 ; Jiří

la maison de Valois, qui s'appelait Margaret, mais elle était nommée Blanche. Après le séjour en France, Charles, rejoint son père Jean l'Aveugle (le roi obtient le nom à cause des maladies des yeux qu'ils l'aveugler à la fin de sa vie) dans l'Italie du Nord. Dans les guerres et les négociations avec des communes en Lombardie et Toscane, le jeune Charles apprend faire la politique. En 1333 il retournait en Bohême, où il aidait son père dans le gouvernement du royaume, bien que ce ne fût pas toujours facile de trouver l'équilibre entre le roi Jean presque toujours absent et la noblesse du royaume, qui voudrait manipuler le jeune successeur contre le roi.

Malgré quelques désaccords entre eux, Jean préparait avec soin et en coopération avec son frère Baudouin, l'archevêque de Trèves, l'élection de son fils contre le roi des Romains et l'Empereur autoproclamé Louis de Bavière, qui se déroule en 1346.³¹ La même année, le roi Jean l'Aveugle tomba dans la bataille de Crécy, où il rejoint l'armée française. Charles IV devint alors le roi de Bohême (couronné 1347) et le roi des Romains (couronné en 1346, de nouveau en 1349).³² Il commence à bâtir de Prague, la capitale de Bohême, son siège et s'efforçait de gagner le titre impérial, qu'il obtient à l'occasion d'un couronnement solennel au Pâques 1355.

En tant que souverain, Charles IV agit comme l'Empereur, alors titulaire de la plus haute dignité profane en Occident.³³ Or, il prêtait beaucoup d'attention aux pays héréditaires et la base de sa dynastie en Bohême. En renouant à l'effort de son père, il adjoint la Silésie et la Lusace en créa la formation politique et territoriale des pays de la couronne de Bohême.³⁴ Outre Prague,

Spěváček, Karl IV. Sein Leben und seine staatsmännische Leistung, Prague, 1978 ; Idem, Karel IV., Život a dílo (1316-1378). Prague, 1979 ; Heinz Stoob, Kaiser Karl IV. und seine Zeit, Graz, 1990 ; František Kavka, Vláda Karla IV. za jeho císařství (1355-1378), t. I (1355-1364), t. II (1364-1378), Prague, 1993 ; Lenka Bobková, Velké dějiny země Koruny české IV.a (1310-1402), Prague - Litomyšl, 2003 ; Eadem - Milena Bartlová, Velké dějiny země Koruny české IV.b (1310-1402), Prague - Litomyšl, 2003. A propos de son image dans les sources cf. Beat Frey, Pater Bohemiae - vitricus imperii. Böhmens Vater, Stiefvater des Reichs : Kaiser Karl IV. in der Geschichtsschreibung, Berne – Francfort-sur-le-Main – Las Vegas, 1978, pp. 15-38 et Heinrich Neureither, Das Bild Kaiser Karls IV. in der zeitgenössischen französischen Geschichtsschreibung, Heidelberg, 1964.

³¹ Sur Baudouin de Luxembourg, voir Balduin aus dem Hause Luxemburg. Erzbischof und Kurfürst von Trier 1285-1354, éd. Valentin Wagner – Bernhard Schmitt, Luxembourg – Trèves, 2009 ; Balduin von Luxemburg. Erzbischof von Trier - Kurfürst des Reiches. Festschrift aus Anlaß des 700. Geburtsjahres, éd. Franz-Josef Heyen, Mayence, 1985.

³² Peter Hilsch, Die Krönungen Karls IV., in : Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 108-111 ; Andreas Büttner, Der Weg zur Krone. Rituale der Herrschererhebung im römisch-deutschen Reich des Spätmittelalters, t. I, Ostfildern, 2012, pp. 339-356.

³³ Le règne de Charles IV a été beaucoup étudié, c'est surtout l'anniversaire de la mort de Charles IV en 1378, qui suscitait des nombreux ouvrages. Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 ; Kaiser Karl IV (1316-1378). Forschungen über Kaiser und Reich, éd. Hans Patze, Sonderabdruck aus Blätter für deutsche Landesgeschichte, 114, 1978 ; Karl IV: Politik und Ideologie im 14. Jahrhundert, éd. Evamaria Engel, Weimar, 1982 ; Karolus Quartus, éd. Václav Vaněček, Prague, 1984.

³⁴ Pour la notion des Pays de la couronne de Bohême (Corona regni Bohemiae), voir Lenka Bobková, 7. 4. 1348 - Ustavení Koruny království českého. Český stát Karla IV., Prague, 2006 ; Ivan Hlaváček, Politische integration

son siège et sa capitale, il passait aussi beaucoup de temps en voyageant en Empire, où il préférerait de demeurer à Nuremberg et en Haut-Palatinat où il s'efforçait de fonder le territoire sous la domination immédiate des Luxembourg (« la Bohême nouvelle »). Charles IV quittait ce projet pour un autre et dans les années 1370, il gagnait pour sa dynastie le margraviat de Brandebourg où il fit bâtir à Tangermünde le nouveau siège personnel, qu'il préférerait dans les dernières années de sa vie.

Charles IV était le souverain très impulsif, il changeait son opinion assez vite surtout suite aux conditions modifiées et on peut observer des nombreux moments d'improvisations surtout dans sa diplomatie. Or, en même temps, on peut aussi constater quelques traits stables dans sa politique. C'est surtout le soin de Prague comme le nouveau Rome, nouveau centre de l'Empire, et aussi, c'est l'effort de imposer la dynastie des Luxembourg sur le trône d'Empire, c'est pourquoi, il organisait encore pendant son règne l'élection de son fils aîné Venceslas (IV) le roi des Romains en 1376.

Dans le but d'assurer la position des Luxembourg en Empire, Charles IV payait beaucoup d'attention à prouver et renforcer la légitimité de la dynastie à l'échelle d'Empire. En revanche, instruit de l'histoire, qu'aucun Empereur ne pouvait mener la politique réussie dans l'Empire sans avoir la base riche et stabilisée, il s'efforçait non moins d'attacher la dynastie des Luxembourg avec la Bohême. L'argument essentiel était surtout l'insistance sur la continuité avec les Přemyslides. Ce caractère double marquait son programme de légitimation dynastique et les traces de cette approche pouvaient être trouvées dans écrits.³⁵

Charles IV prêtait beaucoup d'attention à la politique matrimoniale, il se mariait quatre fois, les trois dernières de ses épouses étaient soigneusement choisies de point de vue politique. Le même aspect jouait le rôle essentiel aussi dans les mariages de ses sœurs et ses enfants.³⁶

Son règne est caractérisé par l'essor de la production artistique, dont la plupart prenait naissance avec le support officiel de Charles IV et des hommes de son entourage. Ces œuvres

der Böhmischen Krone unter den Luxemburgern, in : Fragen der politischen Integration im mittelalterlichen Europa, éd. Werner Maleczek, Ostfildern, 2005, pp. 325-374.

³⁵ Charles IV ouvre son autobiographie par formule : « A ceux qui siégeront après moi sur mon double trône... », Vie de Charles IV de Luxembourg, p. 3. (« thronis meis binis » en latin). Dans la charte de fondation du monastère d'Emmaüs à Prague en 1347, il reflète la même situation : Das vollständige Registrum Slavorum. Die Urkunden des königlichen Stiftes Emaus in Prag 1, éd. Leander Helmling - Adalbert Horcicka, Prague 1904, n° II, p. 9 : «...omnia bonitate ad hanc principatus nec in monarchia constituit dignitatem binique regni contulit dyadema... ». Ainsi, une prophétie du XIV^e siècle, prédit, que certain souverain nommé K. arrivera et régnera en double manière. Cf. Ingeborg Neske, Die spätmittelalterliche deutsche Sibyllenweissagung. Untersuchung und Edition, Göppingen, 1985, p. 22 : « Post hunc resurget alius per K. qui dupliciter regnabit et astute regnabit regnum et in iudicio equabitur Karulo magno et cultum divinitatis auget et diliget. »

³⁶ Dieter Veldtrup, Zwischen Eherecht und Familie. Studien zu den dynastischen Heiratsprojekten Karls IV., Warendorf, 1988 (= Studien zu den Luxemburgern und ihrer Zeit, 2).

établis dans le cadre de la cour des Luxembourg portent empreint de l'idéologie du règne de Charles IV et donc elles doivent être prises en considération dans l'analyse des idées sur lesquelles était fondé le programme de représentation de la dynastie de Luxembourg. Cela valait surtout pour l'architecture, ici on doit mentionner avant tout les résidences, sur le premier lieu Karštejn,³⁷ mais aussi la cathédrale et sa décoration.³⁸ Or, il ne faut pas omettre ni la peinture murale ou manuscrite, ni les statues qui servit souvent pour la représentation publiques de la dynastie et de son idéologie.³⁹ D'après quelques historiens de l'art, la production artistique à la cour de Charles IV était même tellement caractéristique, qu'elle formait un style particulier, dit impérial.⁴⁰

Histoire et culture historique à la cour de Charles IV : un aperçu

Parce que les œuvres historiques rédigées et lues à la cour de Charles IV seront constamment évoqués au cours de notre thèse, il semble congru d'en dresser d'abord un aperçu et de les replacer dans le contexte de la production historiographique plus ancienne à laquelle ils sont liés.⁴¹ La production historique à l'époque des Přemyslides suivait les tendances

³⁷ Vlasta Dvořáková - Dobroslava Menclová, *Karlštejn*, Prague, 1965 ; *Magister Theodoricus, Court Painter of Emperor Charles IV: Decorations of the Sacred Spaces at Castle Karlštejn*, éd. Jiří Fajt, Prague, 1997 ; Jiří Fajt - Jan Royt - Libor Gottfried, *Geheiligte Räumlichkeiten der Burg Karlstein*, Prague, 1998. Cf. aussi Frank Dengler, *Karlstein und Vincennes - zwei spätmittelalterliche Burgen als Herrschaftssymbole im Vergleich*, in : *Die Burg. Ein kulturgeschichtliches Phänomen*, 1994, pp. 75-85.

³⁸ Jiří Kuthan - Jan Royt, *Katedrála sv. Víta, Václava a Vojtěcha. Svatyně českých patronů a králů*, Prague, 2011. Cf. aussi Marc C. Schurr, *Die Baukunst Peter Parlers. Der Prager Veitsdom, das Heiliggeistmünster in Schwäbisch Gmünd und die Bartholomäuskirche zu Kolin im Spannungsfeld von Kunst und Geschichte*. Thorbecke, Stuttgart, 2003.

³⁹ Karel Stejskal, *L'Empereur Charles IV : l'art en Europe au XIV^e siècle*, Paris, 1980 ; Iva Rosario, *Art and Propaganda: Charles IV of Bohemia, 1346–1378*, Woodbridge, 2000 ; Prague. *The Crown of Bohemia 1347-1437*, éd. Barbara Drake Boehm - Jiří Fajt, New York - Londres, 2005 ; *Karl IV. Kaiser von Gottes Gnaden. Kunst und Repräsentation des Hauses Luxemburg 1310–1437*, éd. Jiří Fajt, Prague, 2006 ; *Kunst als Herrschaftsinstrument. Böhmen und das Heilige Römische Reich unter den Luxemburgern im europäischen Kontext*, éd. Jiří Fajt – Andrea Langer, Berlin – Munich, 2009.

⁴⁰ Jiří Fajt, *Charles IV of Luxembourg. Toward a New Imperial Style*, in : Prague. *The Crown of Bohemia 1347-1437*, éd. Barbara Drake Boehm - Jiří Fajt, New York - Londres, 2005, pp. 3-21.

⁴¹ Pour l'histoire de l'historiographie en Bohême médiévale voir le traité fondamental de Franz Palacky, *Würdigung der alten böhmischen Geschichtsschreiber*, Prague, 1830, qui garde toujours sa valeur ; voir aussi František Kutnar – Jaroslav Marek, *Přehledné dějiny českého a slovenského dějepisectví. Od počátku národní kultury až do sklonku třicátých let 20. století*, 2^e éd. Praha 1997, pp. 15-60 et Norbert Kersken, *Geschichtsschreibung im Europa der nationes. Nationalgeschichtliche Gesamtdarstellungen im Mittelalter*, Köln-Weimar-Wien 1995 (= *Münstersche Historische Forschungen* 8), pp. 566-651 ; pour un aperçu récent voir Marie Bláhová, *Staročeská kronika tak řečeného Dalimila*, t. 3. *Staročeská kronika tak řečeného Dalimila v kontextu středověké historiografie latinského kulturního okruhu a její pramenná hodnota*, *Historický komentář. Rejstřík*, Prague, 1995, pp. 90-144 et aussi les positions de cette œuvre récapitulative traitées de plusieurs points de vue et mieux développées dans plusieurs des articles. Parmi eux se référer surtout à Marie Bláhová, *Offizielle Geschichtsschreibung in der mittelalterlichen böhmischen Ländern*, in : *Die Geschichtsschreibung in Mitteleuropa. Projekte und Forschungsprobleme*, éd. Jaroslav Wenta, Toruń, 1999 (= *Subsidia historiographica*, I), pp. 21-40 ; Eadem, *Universalgeschichtsschreibung in den mittelalterlichen böhmischen Ländern. Ein Überblick*, in :

générales européennes et était rédigée dans les *scriptoria* des institutions ecclésiastiques. Le doyen du chapitre de Prague Cosmas (ca 1045 – 1125) avait fondé l'historiographie médiévale en Bohême avec sa *Chronica Boemorum*,⁴² dans laquelle il raconte l'histoire des « Tchèques ». Selon Dušan Třeštík, Cosmas parle des Tchèque dans le sens de la nation politique, ou peut-être plus exactement de la société politique, c'est-à-dire la couche sociale la plus élevée, qui participait aux décisions politiques du prince et de sa cour.⁴³ Il décrit l'histoire des Tchèques depuis les temps mythiques (presque) jusqu'à son époque. Son œuvre était tellement fondamentale qu'une série des chroniqueurs prirent sa suite, qui sont, aujourd'hui encore, désignés dans l'historiographie moderne comme « les continuateurs de Cosmas », malgré leur diversité de plusieurs points de vue. Dans ces premiers continuateurs se trouvent des personnages particuliers, qui prennent la plume dans une certaine intention. Nous n'en connaissons pas toujours le nom. Ils sont parfois appelés d'après le milieu, dans lequel ils rédigent (le Moine de Sázava, le Chanoine de Vyšehrad)⁴⁴. Dans le cas de deux auteurs du XII^e et XIII^e siècle, nous sommes capables de les identifier (Vincentius de Prague et Jarloch/Gerlach de Milevsko/Mühlhausen).⁴⁵ À ce groupe des continuateurs de Cosmas appartiennent aussi les auteurs anonymes de plusieurs œuvres annalistiques, les soi-disant annales du XIII^e siècle.⁴⁶

De l'époque de transition entre les dynasties des Přemyslides et des Luxembourg datent deux œuvres importantes du point de vue de l'historiographie tout comme de la littérature médiévale en Bohême – la *Chronique de Zbraslav* et la *Chronique de Dalimil*. La première est le chef-œuvre de la littérature historique latine en Bohême. La *Chronique de Zbraslav* (*Chronicon Aulae regiae*) est un texte rédigé après 1300 par deux abbés du monastère cistercien de Zbraslav à proximité de Prague (en latin *Aula Regia*, « la salle royale »).⁴⁷ La fonction de l'abbé de cette fondation royale, que le roi Venceslas II avait fondé au lendemain de son

Wirtschaft - Gesellschaft - Mentalitäten im Mittelalter, Festschrift zum 75. Geburtstag von Rolf Sprandel, éd. Hans-Peter Baum - Rainer Leng - Joachim Schneider (= Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte 107), Stuttgart, 2006, pp. 563-578 et Eadem, Die Hofgeschichtsschreibung am böhmischen Herrscherhof im Mittelalter, in : Die Hofgeschichtsschreibung im mittelalterlichen Europa, éd. Rudolf Schiefer - Jaroslav Wenta, Toruń, 2006, pp. 51-73.

⁴² Cosmae Pragensis Chronica Boemorum, éd. Bertold Bretholz, MGH SS NS II, Berlin, 1923.

⁴³ Pour un exposé de la conception idéologique qui préside à la Chronique de Cosmas voir Dušan Třeštík, Kosmova kronika. Studie k počátkům českého dějepisectví a politického myšlení, Prague, 1968. Cf. aussi Cosmas of Prague, in : The Encyclopedia of the Medieval Chronicle, éd. Graeme Dunphy, Leyde, 2010 (désormais EMC), pp. 494-495.

⁴⁴ Cf. Chronicon monachi Sazaviensis, in : EMC, pp. 371-372, édition dans FRB II, éd. Josef Emler, Prague, 1874, pp. 238-269 ; Continuatio Cosmae I, in : EMC, pp. 489-490, édition dans FRB II, pp. 203-237.

⁴⁵ Cf. Vincent of Prague, in : EMC, p. 1482, édition dans FRB, t. II, pp. 407-460 ; Jarloch of Milevsko, in : EMC, pp. 905-907, édition dans FRB, t. II, pp. 461-516.

⁴⁶ Cf. Continuatio Cosmae II, in : EMC, pp. 490-491, édition de plusieurs annales dans FRB, t. II, pp. 282-400.

⁴⁷ Cf. Chronicon Aulae Regiae, in : EMC, pp. 301-302 ; édition : Petri Zittaviensis Cronica Aule Regie, éd. Josef Emler, in : FRB, t. IV, Prague, 1884, pp. 3-337.

couronnement solennel en 1297, assurait à l'abbé de Zbraslav un accès à la cour royale et une position importante dans la politique des derniers Přemyslides. La chronique fut donc rédigée par deux abbés – Otton de Thuringe et Pierre de Zittau.⁴⁸ Le premier commença à écrire la chronique dans l'intention de glorifier le fondateur de l'abbaye, le roi Venceslas, et sa vie vertueuse. Otton suivait les tendances plus générales du type de la chronique monastique, mais son récit confine au texte quasi hagiographique dans sa représentation du roi Venceslas comme un saint. L'abbé Otton élaborait dans les années 1305-1314 les 51 premiers chapitres du premier livre de la chronique et son récit couvre la vie et le règne de Venceslas II depuis son enfance jusqu'à l'année 1300. Son œuvre est reprise par Pierre de Zittau qui prend sa suite en écrivant dans les années 1314-1339, en racontant surtout l'histoire de son époque, c'est-à-dire les événements contemporains. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure Pierre complète le texte de son prédécesseur, auquel il a certainement inséré des passages en vers. De toute façon Pierre changea la tendance générale de la chronique qui devint un texte riche en informations sur la Bohême du début du XIV^e siècle. Pierre de Zittau n'enregistrait pas seulement les événements, il fait jouer un rôle dans les développements tourmentés des premières décennies du XIV^e siècle et il était parmi les hommes qui aidèrent le jeune Jean de Luxembourg à monter sur le trône de Bohême. C'est pourquoi il observait de si près son règne et le commentait avec tant de détails sur les pages de sa Chronique.

Son texte acquit vite une grande influence. Il fut repris par les auteurs de la cour de Charles IV, surtout François de Prague. L'évaluation par Pierre de Zittau de l'époque de Venceslas II, Venceslas III et Jean l'Aveugle reste déterminante jusqu'à nos jours. Même les historiens modernes peinent à se détacher de la perspective et des intentions de son récit. C'est grâce à la qualité littéraire, au style suggestif et aux renseignements exclusifs que le récit de Pierre de Zittau devint si influent. Le personnage de l'auteur, Pierre, possède une largeur d'esprit singulière dans la Bohême du temps et ses bonnes connaissances du contexte de l'Europe centrale furent complétées par un aperçu européen grâce à sa présence répétée au chapitre général des cisterciens à Cîteaux en Bourgogne.

L'« intention » de son texte changea au cours de la rédaction et Pierre lui-même modifia aussi son avis sur le roi Jean. Le texte de la chronique resta aussi, grâce à sa bonne connaissance

⁴⁸ Pour la structure de la Chronique et son influence cf. l'introduction exhaustive de Václav Novotný, Úvod, dans *Kronika Zbraslavská*, Prague, 1905, pp. VII-LXXII et récemment *Chronicon Aulae regiae - Die Königsaler Chronik. Eine Bestandsaufnahme*, éd. Albrecht, Stefan (= *Forschungen zu Geschichte und Kultur der böhmischen Länder*, t. 1), *Chronicon Aulae regiae - Die Königsaler Chronik. Eine Bestandsaufnahme*, éd. Albrecht, Stefan (= *Forschungen zu Geschichte und Kultur der böhmischen Länder*, t. 1), Berne – Bruxelles - Francfort-sur-le-Main - New York – Oxford - Paris – Vienne, 2013.

de la cour et du roi, la meilleure source d'informations sur cette époque. La Chronique de Zbraslav fut aussi le dernier grand texte historique de la tradition des auteurs du milieu monastique en Bohême.

L'époque de l'interrègne (1306-1310), entre l'extinction des Přemyslides et l'ascension du roi Jean l'Aveugle sur le trône, fit naître un autre œuvre exceptionnelle – la Chronique rimée en vieux-tchèque dite de Dalimil.⁴⁹ La chronique raconte l'histoire des Tchèques depuis le Déluge, ou plutôt les temps mythiques des fondateurs de la dynastie des Přemyslides ; elle court jusqu'au début du XIV^e siècle. Dans un supplément, qui ne figure pas dans tous les manuscrits, elle décrit aussi les dix premières années de règne de Jean de Luxembourg.

La datation, tout comme la paternité de la chronique n'est pas sûre : l'auteur commença après 1308 et le dernier événement mentionné date de l'année 1314. Il est donc probable que l'auteur en ait terminé la rédaction cette année-là ou peu après. Dalimil utilise plusieurs sources pour son récit : il reprend beaucoup de la chronique de Cosmas, mais aussi des légendes et autres textes, parfois aujourd'hui inconnus.⁵⁰ Malgré les efforts de plusieurs générations des chercheurs, l'auteur n'est pas identifié avec certitude et aucun nom ne rencontre vraiment l'accord des historiens.

La chronique est particulière de plusieurs points de vue – elle est écrite dans et pour le milieu noble, rédigée en langue vernaculaire, en vieux tchèque, à une époque où n'existaient dans cette langue que des courts textes et le poème *Alexandreida* (adaptation du *Roman d'Alexandre* latin de Gautier de Châtillon).⁵¹ Il s'agissait d'un récit qui racontait une histoire complète des Bohêmes, ce qu'à cette époque-là n'offrait aucune chronique latine. L'auteur prenait position en faveur de la noblesse tchèque qui se voyait depuis l'interrègne de 1306-1310 comme le champion de l'idée du pays et de la nation tchèque. Dalimil avec ses histoires sur les nobles d'antan contribuait à la construction de l'identité de groupe de la noblesse. Parmi les sujets préférés de Dalimil se trouvaient les légendes des blasons des familles nobles tchèques

⁴⁹ Pour faciliter l'orientation dans le texte et en conformité avec l'usage des historiens modernes, j'utilise le nom de Dalimil, quoiqu'erroné et attribué au XVI^e siècle, pour désigner l'auteur de cette chronique. Pour l'édition voir Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. 1-2, éd. Jiří Daňhelka - Karel Hádek - Bohuslav Havránek - Naděžda Kvítková, Prague, 1988. Pour les citations françaises j'utilise la traduction que prépare Éloïse Adde dans le cadre de sa thèse de doctorat (Éloïse Adde, La Chronique de Dalimil et les débuts de l'historiographie nationale tchèque en langue vulgaire, Thèse doctorale soutenue à Université Paris I en 2011) et dont la publication est en préparation aux Publications de la Sorbonne. Je dois ici la remercier pour sa gentillesse de me permettre d'utiliser sa traduction avant sa publication.

⁵⁰ Pour son œuvre cf. M. Bláhová, Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. 3 ; Éloïse Adde, La Chronique de Dalimil et les débuts de l'historiographie nationale tchèque en langue vulgaire, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris I en 2011.

⁵¹ Staročeská Alexandreida, éd. Václav Vážný, Prague, 1949. Cf. Miloslav Šváb, Zur alttschechischen Alexandreis. Kritische Auseinandersetzung mit einigen Behauptungen über das Werk, Die Welt der Slawen, 27, 1982, pp. 382-421.

et les portraits des souverains de Bohême de la famille Přemyslides. Le texte révélait une attitude fortement antiallemande,⁵² bien qu'il distinguât les Allemands de l'Empire des Allemands locaux, alors bourgeois des grandes villes du royaume, surtout Prague et Kutná Hora (Kuttenberg) ou colons d'origine germanique.⁵³

La Chronique de Dalimil fut, dès le XIV^e siècle, traduite en deux langues, le latin et l'allemand. Cette réception plurilingue, qui révèle le grand intérêt des lecteurs contemporains, exige une interprétation, car elle nous informe aussi sur la situation linguistique et culturelle de la Bohême du XIV^e siècle.

La traduction latine n'est connue que depuis quelques années, bien qu'on supposât, jusque là, son existence. Le fragment dit « parisien », découvert par M. François Avril en 2005, a été acheté par la Bibliothèque nationale de la République Tchèque, où il se trouve déposé aujourd'hui sous la cote NK XII E 17. Il contient douze feuilles de parchemin. Le texte de la traduction latine comporte à peu près dix pour cent du texte original, et la traduction est assez fidèle à l'original tchèque.⁵⁴ Le fragment est richement enluminé.⁵⁵

Cette découverte vient de susciter des questions sur la datation et les motifs de la traduction de la chronique en latin. Les historiens supposent qu'elle fut effectuée à partir de la chronique complète.⁵⁶ Le fragment est en effet remarquablement orné d'enluminures qui révèlent que leur auteur connaissait d'autres passages du texte.

La version la plus probable et généralement acceptée par les historiens est la mise en relation de ce manuscrit avec le jeune Charles IV qui, comme il l'avoua dans son autobiographie ne comprenait le tchèque plus après son long séjour à l'étranger. Sa mère Élisabeth, fière de l'histoire des Přemyslides, aurait alors voulu instruire le prochain roi de Bohême, à moins qu'il ne s'agît des nobles de Bohême venus en Italie convaincre Charles IV de retourner dans le pays natal qui pourraient aussi être les initiateurs de la chronique latine. La coïncidence spatiale et

⁵² Éloïse Adde-Vomáčka, Les étrangers dans la *Chronique de Dalimil*, une place de choix faite aux Allemands, in : Cahiers du CEFRES, t. XXXI, Prague, 2011, pp. 11-52 ; Eadem, La *Chronique de Dalimil*, première chronique rédigée en tchèque : langue vernaculaire, identité et enjeux politiques dans la Bohême du XIV^e siècle, *Slavica bruxellensia* [En ligne], 10, 2014, disponible on-line sur <http://slavica.revues.org/1645> (Consulté le 12 septembre 2014) et cf. aussi Jaroslav Mezník, Němci a Češi v Kronice tak řečeného Dalimila, *Časopis Matice moravské*, 112, 1993, pp. 3-10.

⁵³ Cf. Charles Higounet, *Les Allemands en Europe centrale et orientale au Moyen Âge*, Paris, 1989 et récemment Jan Klápště, *The Czech Lands in Medieval Transformation*, Leyde – Boston, 2012.

⁵⁴ Anežka Vidmanová, Nad pařížskými zlomky latinského Dalimila, *Slovo a smysl* 5, 2006, pp. 25-67, sur les pp. 31-57 se trouve l'édition parallèle du texte latin avec l'original tchèque. Cf. aussi Zdeněk Uhlíř, Nově objevený zlomek latinského překladu Kroniky tak řečeného Dalimila, *Knihovna. Knihovnická revue*, 16/2, 2005, pp. 137-169.

⁵⁵ Pour l'analyse des enluminures voir Pavol Černý, *Pařížský fragment kroniky tzv. Dalimila a jeho iluminátorská výzdoba*, Olomouc, 2010.

⁵⁶ Z. Uhlíř, *Nově objevený zlomek*.

temporelle confirme cette interprétation : c'est aussi en Italie du Nord, dans les années 1330, que les historiens de l'art situent l'atelier d'où ce fragment est originaire.⁵⁷

Il est aussi possible que ce fragment n'est pas la partie restante d'une version complète et qu'il était destiné à présenter de manière spectaculaire les passages historiques et légendaires qui jouaient un rôle important pour la légitimation du pouvoir royal en Bohême. Le fragment raconte et présente de façon visuelle entre autre la fin de l'histoire de la Grande Moravie et la plus grande partie des vies de saints Venceslas et Ludmilla, donc les récits d'une importance essentielle pour la tradition historique du pouvoir royal.⁵⁸

Si la traduction latine était destinée au milieu de cour, la traduction allemande est située dans le milieu des bourgeois de Prague, dont la plus grande partie parlait allemand autour de la moitié du XIV^e siècle.⁵⁹ La traduction allemande, conservée dans un manuscrit unique,⁶⁰ attire aussi la curiosité, car il s'agissait d'un texte à forte tendance antiallemande, dont la traduction surprend un peu, mais il est vrai que le traducteur, qu'on localise habituellement dans la Vieille Ville de Prague, essaya de l'adoucir.⁶¹ Sa datation oscille entre les années 1342/1344 et 1346. De surcroît la *Chronique de Dalimil* est un texte qui propose un récit cohérent de l'histoire de la Bohême depuis les origines mythiques jusqu'au temps de Jean l'Aveugle, en outre en vernaculaire, et on peut imaginer qu'il trouvait beaucoup de lecteurs. La traduction relativement fidèle sur le plan factographique contient un avant-propos à la place du prologue de la chronique tchèque qui ne fut pas traduit. Ce court passage appelé Abriss (« esquisse ») contient sous forme d'Annales en vers le catalogue des princes et rois de Bohême et puis l'histoire concise de l'Église dans le royaume.⁶²

⁵⁷ Marie Bláhová, *Česká rýmovaná kronika tak řečeného Dalimila*, in : *Kronika tak řečeného Dalimila*, Prague – Litomyšl, 2005, pp. 194-215.

⁵⁸ Nous verrons dans les prochains chapitres de cette thèse l'importance de ces passages.

⁵⁹ La chronique de Dalimil fut traduite deux fois en allemand, mais la deuxième traduction en prose, datant des années vingt du XV^e siècle et rédigée dans le contexte des guerres hussites n'est pas à prendre en compte pour le présent travail. Cf. *Die peheimische Cronica dewcz*, in : FRB III, éd. Josef Jireček, Prague, 1878, pp. 257-297.

⁶⁰ Le ms. Prague, KMK, G 45 date de 1389.

⁶¹ Peter Hilsch, *Di tutsch kronik von Behem lant. Der Verfasser der Dalimilübertragung und die deutschböhmisches Identität*, in : *Ex Ipsis Rerum Documentis. Beiträge zur Mediävistik. Festschrift für Harald Zimmermann zum 65. Geburtstag*, éd. Klaus Herbers - Hennig Kortüm - Carlo Servatius, Sigmaringen, 1991, pp. 103-115 ; Vlastimil Brom, *Der deutsche Dalimil. Untersuchungen zur gereimten deutschen Übersetzung der altschechischen Dalimil-Chronik*, Brno, 2006. Pour l'édition voir *Rýmovaná kronika česká tak řečeného Dalimila/ Di tutsch kronik von Behemlant*, in : FRB III, pp. 3-228 et la nouvelle édition qui englobe même le fragment latin : *Di tutsch kronik von Behem lant. Die gereimte deutsche Übersetzung der altschechischen Dalimil-Chronik. Rýmovaný německý překlad Dalimilovy kroniky*, éd. Vlastimil Brom, Brno, 2009.

⁶² *Di tutsch kronik von Behem lant*, pp. 84-101. Cette esquisse peut être datée entre 1342 et 1346. Voir Vlastimil Brom, *Der sog. „Abriss“ und sein Verhältnis zur deutschen Reimübersetzung der Dalimil-Chronik*, *Brüner Beiträge zur Germanistik und Nordistik* 10, 2005, pp. 137-149 et Jakub Zouhar, *Im Schatten der deutschen Reimübertragung der Dalimil-Chronik Versannalen (der so genannte „Abriss“ aus dem 14. Jahrhundert) (Ein Beitrag zur mittelalterlichen deutschsprachigen Literatur in Böhmen)*, *Listy filologické* 130, 2007, pp. 21-42.

Comme il sera montré pendant cette analyse, les auteurs de la cour de Charles IV lisaient diligemment Dalimil et reprenaient beaucoup de ses histoires. Pour la culture historique en Bohême de XIV^e siècle et au-delà, la *Chronique de Dalimil* est donc un ouvrage essentiel.⁶³ Son succès parmi les lecteurs est aussi facilité par le fait qu'elle était disponible en langue vernaculaire.

Entre les années 1326 et 1334 fut aussi écrite une œuvre historique connue sous le titre *Excerpta de diversis chronicis*, court ensemble d'extraits rédigés sous forme d'un aperçu chronologique très concis de l'histoire de Bohême.⁶⁴

C'est encore pendant le règne de Jean l'Aveugle que François de Prague écrivit sa chronique.⁶⁵ Il était chapelain du dernier évêque de Prague Jean IV de Dražice (1301-1343), personnage important pour l'essor culturel de cette époque, qui demanda à François de compléter le récit historique dans un manuscrit destiné au jeune héritier Charles (IV). Il est probable que cet évêque voulait proposer à Charles, qui fut presque dix ans à l'étranger (1323-1330 en France et puis trois années en Italie du Nord), une compilation de l'histoire de Bohême pour instruire le prochain souverain.⁶⁶ La compilation contient outre les légendes des plus importants patrons tchèques saints Venceslas, Ludmilla et Adalbert l'ensemble des chroniques de Cosmas et de ses continuateurs, et c'est avec eux que devait renouer François dans son récit, qui raconte l'histoire de la Bohême depuis la première moitié du XIII^e siècle jusqu'en 1342.⁶⁷ Comme il rédigeait son texte dans l'entourage de l'évêque, il était assez sévère dans son jugement sur le roi Jean. L'évêque Jean IV de Dražice, qui à cause d'un procès contre lui à la curie romaine avait dû passer presque onze ans en Avignon (1318-1329), était un homme d'une largeur de vue extraordinaire dans le contexte pragois.⁶⁸ Après son décès en 1343, François cessa sa rédaction jusqu'au moment, où Charles IV lui demanda de remanier son texte pour lui et de continuer la chronique. François écrivit cette deuxième rédaction probablement dans les

⁶³ M. Bláhová, *Staročeská kronika tak řečeného Dalimila*, t. 3.

⁶⁴ Marie Bláhová, *Excerpta de diversis chronicis*, in : *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, éd. Graeme Dunphy, Brill Online, 2014 : http://referenceworks.brillonline.com/entries/encyclopedia-of-the-medieval-chronicle/excerpta-de-diversis-chronicis-EMCSIM_001329 (Consulté le 5 août 2014).

⁶⁵ Marie Bláhová, *Kroniky doby Karla IV.*, Prague, 1987, pp. 564-566 ; Francis of Prague, in : EMC, pp. 632-633 ; Jana Zachová, *Die Chronik des Franz von Prag. Inhaltliche und stilistische Analyse*, Prague, 1974 et Eadem, *Die Chronik des Franz von Prag*, in : *Die Geschichtsschreibung in Mitteleuropa. Projekte und Forschungsprobleme*, éd. Jaroslav Wenta, Toruń, 1999 (= *Subsidia historiographica*, I), pp. 331-338. Pour une nouvelle édition voir *Chronicon Francisci Pragensis*, éd. Jana Zachová, Prague, 1997 (= FRB SN, I).

⁶⁶ Il s'agit du ms. Prague, KMK, G 5 dit « Dražický kodex » (le codex de Dražice) du nom de son commanditaire. Cf. Zdeňka Hledíková, *Biskup Jan IV. z Dražic (1301-1343)*, Prague, 1992, pp. 154-159 et Marie Bláhová, *Die mittelalterlichen Sammelhandschriften der lateinischen historischen Texte in Böhmen*, *Studie o rukopisech*, 29, 1992, pp. 35-52, ici p. 38-39.

⁶⁷ Pour le contenu voir *Catalogus codicum manuscriptorum, qui in archivio capituli metropolitani Pragensis asservantur*, t. 2, éd. Antonín Podlaha, Prague, 1922, n° 996, pp. 87-88

⁶⁸ Z. Hledíková, *Biskup Jan IV. z Dražic*, pp. 99-123.

années 1353-1354 (certainement avant 1355, parce qu'il n'utilise pas le titre d'empereur) et prolongea son récit jusqu'en 1353.⁶⁹ François en profita pour raconter l'histoire plus ancienne à partir des autres chroniques et surtout de la *Chronique de Zbraslav* à laquelle il emprunte des passages entiers.⁷⁰ Quand le récit continue après l'année 1338 où Pierre de Zittau clôt son ouvrage, le texte de François devint plus original et son récit des premières années du règne de Charles restent encore très précieuses.

C'est avec l'ouvrage de François de Prague que Charles IV commença à commander de manière systématique des ouvrages historiographiques. Grâce à ce soutien officiel, furent rédigées plusieurs chroniques à la cour de Prague. Plusieurs de ces textes contiennent des formulations qui témoignent de leur commande par Charles IV, ce qui prouve que leurs auteurs se rendaient compte qu'ils écrivaient un texte officiel et signalaient ce fait même au lecteur.

Charles IV était bien conscient de l'importance du passé et de son instrumentalisation dans les divers buts concernant la politique et la légitimité dynastique. Il s'intéressait donc à l'histoire ancienne tout comme à l'histoire contemporaine. La première pouvait servir pour soutenir sa prétention au titre royal ou impérial, le deuxième devait présenter de façon pertinente son propre règne et sa dynastie pour les générations à venir. On peut ici rappeler la formulation du prologue de son code légal *Maiestas Carolina*, où il exprimait la signification de l'intérêt porté sur le passé, le présent et l'avenir.⁷¹ Derrière ce passage on peut voir aussi l'ambition de Charles IV d'influencer toutes les trois époques et la possibilité qu'en offre la production historiographique, qui peut proposer sa propre vision du passé, et aussi du présent.⁷²

En même temps une caractéristique du règne de Charles IV est l'effort de localiser toute activité littéraire dans sa capitale, à Prague. C'est pourquoi Charles IV délaissait la tradition de l'historiographie monastique et, malgré l'exemple français de Saint Denis, qu'il connaissait bien, il concentrait tous ses auteurs à Prague.

⁶⁹ Jana Zachová, K rukopisné tradici kroniky Františka Pražského, *Český časopis historický*, 93, 1995, pp. 278-282.

⁷⁰ J. Zachová, *Die Chronik des Franz von Prag*, pp. 63-106

⁷¹ Bernd-Ulrich Hergemöller, *Maiestas Carolina. Der Kodifikationsentwurf Karls IV. für das Königreich Böhmen von 1355*, Munich, 1995, p. 40 : « Sed quia volentibus inire opus perfectum, non tantum sufficit preterita reformare et presencia bene disponere, nisi eciam perspicaci mentis intuitu curent futuris eventibus providere, quia omnino providencia dicitur, si, que sunt futura, tractentur... »

⁷² Cf. Marie Bláhová, Zur Fälschung und Fiktion in der offiziellen Historiographie der Zeit Karls IV, in: *Fälschungen im Mittelalter I*, Hannover, 1988 (= Schriften der MGH, 33/1), pp. 377-394 et Wojciech Iwańczak, L'empereur Charles IV et son attitude face à l'histoire, in: *Les princes et l'histoire du XIV^e au XVIII^e siècle*, Actes du colloque organisé par l'université de Versailles - Saint-Quentin et l'Institut Historique Allemand, Paris/Versailles, 13-16 mars 1996, éd. Chantal Grell - Werner Paravicini - Jürgen Voss, Bonne, 1998 (= *Pariser historische Studien*, 47), pp. 141-149.

Il faut souligner ici, qu'en cela Charles IV était en rupture avec la tradition des derniers rois Přemyslides. Sous le règne de Venceslas II (1283-1305) il y avait eu un essai de fonder un lieu de mémoire et un foyer de l'historiographie dynastique dans le monastère de Zbraslav, que le roi avait fondé au lendemain de son couronnement en 1297. Selon le vœu du roi Venceslas, le monastère devait servir comme nécropole royale. Et si on ajoute encore la *Chronique de Zbraslav* écrite dans le même monastère, l'idée d'imitation de l'exemple français et de la position de Saint-Denis vis-à-vis la dynastie royale, apparaît très vite.⁷³

Charles IV, malgré son respect habituel à la tradition Přemyslides, ne voulait pas continuer à soutenir la position exceptionnelle de cette abbaye cistercienne et décida, encore avec son père, de déplacer la nécropole dans la nouvelle cathédrale Saint-Guy. Ainsi, les auteurs des chroniques pour Charles IV résidèrent-ils à Prague, plus proches de la cour.

Charles IV ne se contenta pas de la chronique de François et, plus tard, dans les années soixante-dix, il ordonna à Beneš Krabice de Weitmile († 1375) d'écrire de nouveau une chronique qui renouait avec la continuation de Cosmas.⁷⁴ Beneš, qui était chanoine du chapitre métropolitain de Prague et depuis 1355 directeur du chantier de la cathédrale Saint-Guy, se mit en 1371-1375 à la rédaction qu'il concevait dans la perspective de l'église principale du pays.⁷⁵ Il continua en renouant avec les continuateurs de Cosmas en 1283 et raconta l'histoire de la Bohême jusqu'en 1374. Dans son texte on reconnaît l'intention de l'empereur qu'on peut voir derrière sa chronique.⁷⁶ Beneš reprit beaucoup des informations de Pierre de Zittau et de François de Prague, et la partie la plus intéressante de sa chronique est donc sa description des années soixante et soixante-dix du XIV^e siècle.

Charles IV contribua aussi par son propre ouvrage à l'effort de construire l'image de son règne et de son personnage. Dans les années 1340-1350 il rédigea et fit écrire son autobiographie. Le texte, connu sous le nom de *Vita Karoli Quarti*⁷⁷, fut rédigé probablement par deux auteurs, les quinze premiers chapitres par Charles lui-même (le récit est à la première personne) et depuis le chapitre XV jusqu'au chapitre XX, par un auteur inconnu instruit par

⁷³ Josef Žemlička, « Král jak ubohý hříšník svých poklesků litoval v pláči ». Václav II., Zbraslav a svatý Ludvík IX. , in : Verba in imaginibus. Františku Šmahelovi k 70. narozeninám, Prague, 2004, pp. 193-210.

⁷⁴ Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile, éd. Josef Emler, in: Fontes rerum Bohemicarum, t. IV, Prague, 1884, pp. 459-548. Cf. M. Bláhová, Kroniky doby Karla IV., pp. 566-571 ; Beneš Krabice of Weitmil, in : EMC, p. 166.

⁷⁵ Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile, p. 459 : « Incipit cronica ecclesie Pragensis et protenditur usque ad tempora domini Karoli imperatoris. »

⁷⁶ Ibidem, p. 467 : « Hic incipe scribere secundum librum cronice Pragensis, secundum intencionem domini imperatoris. »

⁷⁷ Le titre fait allusion à la fameuse *Vita Karoli Magni* d'Eginhard et devait renvoyer à l'affinité entre les souverains homonymes. Voir l'exposé de cette question dans le chapitre IV.

Charles IV (à la troisième personne).⁷⁸ Ainsi la datation oscille-t-elle entre les années quarante et cinquante.⁷⁹ De toute façon, le texte fut terminé avant le couronnement impérial de 1355 et les informations qu'utilise l'auteur des cinq derniers chapitres montre que cette partie fut, elle aussi, écrite sous le contrôle de Charles IV en personne.⁸⁰

L'autobiographie décrit la vie de Charles IV depuis sa naissance jusqu'à son élection de roi des Romains en 1346. Elle témoigne donc plutôt de la préhistoire de son propre règne. Comme il s'agit d'un texte très personnel, il informe surtout les lecteurs de la formation du personnage de l'héritier. L'auteur met l'accent sur la dimension morale et théologique de la fonction de roi et en même temps il ne manque pas les occasions de présenter l'origine familiale de Charles IV. Le caractère du texte entier et plusieurs formulations font songer à un genre littéraire médiéval : le miroir du prince.⁸¹ Il se semble que la *Vita Karoli* devait à la fois légitimer le règne de Charles IV en Bohême en insistant sur son effort pour améliorer la situation dans le royaume depuis le moment de son retour, et à la fois le présenter comme un souverain dévot et élu, qui pouvait légitimement penser à devenir empereur. Du point de vue de la littérature historique, l'autobiographie couvre très bien les années 1316-1346 en rapportant tous les faits importants à la cour royale des Luxembourg.

La *Vita Karoli Quarti* fut assez vite, peut-être encore avant la mort de l'Empereur, traduite en tchèque, ce qui contribua à la popularité de ce texte, qui fut souvent copié par la suite, au XV^e siècle.⁸² Le texte fut traduit aussi dans la deuxième langue vernaculaire du

⁷⁸ J'utilise l'édition *Vita Karoli Quarti. Karel IV. : Vlastní životopis*, éd. Jakub Pavel - Bohumil Ryba, Prague, 1978 et pour les citations en français la traduction récente : *Vie de Charles IV de Luxembourg*, éd. Pierre Monnet - Jean-Claude Schmitt, Paris, 2010 (= *Classiques de l'histoire au Moyen Âge*, 49). Cf. aussi *Karoli IV Imperatoris Romanorum vita ab eo ipso conscripta et Hystoria nova de Sancto Wenceslao Martyre / Autobiography of Emperor Charles IV and his Legend of St. Wenceslas*, éd. Balázs Nagy - Frank Schaer, Budapest, 2001.

⁷⁹ La littérature sur cet ouvrage est beaucoup plus vaste, mais je renvoie seulement aux références de base : Eugen Hillenbrand, *Die Autobiographie Karls IV. : Entstehung und Funktion*, *Blätter für deutsche Landesgeschichte*, 114, 1978, pp. 39-72 ; Marie Bláhová, *Zur Fälschung und Fiktion in der offiziellen Historiographie der Zeit Karls IV.*, in : *Fälschungen im Mittelalter I*, Hannover, 1988 (= *Schriften der MGH*, 33/1), pp. 377-394 ; Walther Lammers, *Unwahres oder Verfälschtes in der Autobiographie Karls IV.?*, in : *Fälschungen im Mittelalter I*, Hannover, 1988 (= *Schriften der MGH*, 33/1), pp. 338-376 ; Eva Schlotheuber, *Die Autobiographie Karls IV. und die mittelalterlichen Vorstellungen vom Menschen am Scheideweg*, *Historische Zeitschrift*, 281, 2005, pp. 561-591 ; Pierre Monnet et Jean-Claude Schmitt, *Introduction*, in : *Autobiographie souveraine*, éd. Pierre Monnet - Jean-Claude Schmitt, Paris, 2012, pp. 7-32.

⁸⁰ M. Bláhová, *Kroniky doby Karla IV.*, pp. 558-564 et Eadem, *Charles IV (of Luxembourg)*, in : EMC, pp. 266-267. Cf. Anežka Vidmanová, *Karel IV. jako spisovatel*, in : *Karel IV. Literární dílo*, Prague, 2000, pp. 9-22.

⁸¹ Cf. la première phrase de la *Vita*, qui révèle très clairement l'intention de l'auteur : « A ceux qui siègeront après moi sur mon double trône... », *Vie de Charles IV de Luxembourg*, p. 3.

⁸² Vladimír Kyas, *Stáří dvou staročeských překladů Životopisu Karla IV.*, *Listy filologické*, 93, 1970, pp. 271-275.

royaume, l'allemand. Il faut dater cette traduction du XV^e siècle. Elle était motivée plutôt par un intérêt postérieur à l'époque des Luxembourg.⁸³

L'autobiographie de Charles IV est une composante de sa mémoire littéraire ultérieure. Le souvenir de Charles IV au XV^e siècle transmet la propagande de sa cour du XIV^e siècle aux générations suivantes et influença la vision d'âge d'or (« goldene Zeitalter ») sous le règne de l'Empereur Charles.⁸⁴

Cette mémoire du Charles IV et de son temps en Bohême (surtout après l'époque hussite) est attestée, pendant tout le XV^e siècle, par beaucoup de manuscrits d'ouvrages rédigés dans l'entourage de ce souverain. Ce sentiment fut encore renforcé avec l'avènement de dynasties étrangères sur le trône du Bohême. Bien que la dynastie des Luxembourg fût, elle-même, tout aussi étrangère, avec la propagande de Charles IV et son insistance sur la continuité avec l'époque Přemyslide, elle fut comprise, au moins dans la conscience historique postérieure, comme une dynastie « domestique ». Cette vision fut reprise par la noblesse tchèque qui l'utilisa contre les souverains Jagellon ou Habsbourg.

Deux manuscrits de la traduction tchèque de la *Vita Karoli* le montrent de manière claire.⁸⁵ Les deux furent probablement copiés sur commande de la noblesse du royaume pour les nouveaux rois Jagellon. Les deux copies sont très semblables, elles contiennent les textes tchèques de la *Vita Karoli*, de l'Ordo de Charles IV, l'un comme l'autre enluminés. Le plus ancien, dont le destinataire présumé est le roi de Bohême et de Hongrie Vladislav Jagellon (1471-1516), contient en outre la traduction tchèque de la *Maiestas Carolina*. Le manuscrit dans son entier reflète la fierté que tirait la noblesse tchèque de la tradition de Charles IV auquel les trois textes sont liés ; de surcroît, le roi représenté sur les enluminures fait songer au portrait typique de l'Empereur Charles IV, dont les traits sont déjà cristallisés à son époque (une personne âgée, avec des cheveux et une barbe sombres).⁸⁶ L'ensemble des textes et des images

⁸³ Voir l'édition électronique parallèle des textes dans les trois langues préparée par Vlastimil Brom, disponible sur https://www.phil.muni.cz/german/projekty/hmb/e-text/fr_VitaCaroli_de.html (Consulté le 3 juin 2014).

⁸⁴ Pour la nostalgie au Moyen Âge tardif cf. František Graus, *Goldenes Zeitalter, Zeitschelte und Lob der guten alten Zeit : zu nostalgischen Strömungen im Spätmittelalter*, in : *Idee - Gestalt - Geschichte. Studien zur europäischen Kulturtradition. Festschrift Klaus von See*, éd. Gerd Wolfgang Weber, Odensee, 1988, pp. 187-222.

⁸⁵ Il s'agit du ms. Vienne, ÖNB, cod. nova series 2618, qui est sur le fol. 77r daté en 1472 par le scribe Jean de Roudnitz et le ms. Vienne, ÖNB cod. 581, dont la datation est discutée. Cf. Josef Krása, *K výtvarnému doprovodu Vlastního životopisu Karla IV.*, in : *Vita Karoli Quarti*, éd. Jakub Pavel - Bohumil Ryba, Prague, 1979, pp. 203-223 et Karl Schwarzenberg, *Katalog der kroatischen, polnischen und tschechischen Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek*, Wien 1972 (= *Museion Neue Folge*, t. 4), pp. 2-4, 358-359.

⁸⁶ Voir Suckale, Robert, *Zur Ikonografie der deutschen Herrscher des 14. Jahrhunderts. Rudolf I. - Ludwig IV. - Karl IV.*, in : *Die Goldene Bulle. Politik, Wahrnehmung, Rezeption*, t. I, éd. Ulrike Hohensee - Mathias Lawo - Olaf B. Rader - Michael Lindner, Berlin, 2009, pp. 327-348 et dans le contexte de ces deux manuscrits J. Krása, *K výtvarnému doprovodu Vlastního životopisu Karla IV.* et Jean-Claude Schmitt, *Les miniatures des manuscrits en tchèque de la Vita*, in : *Vie de Charles IV de Luxembourg, pp. LIV-LXXXI. Les enluminures dans le contexte des rêves de Charles IV racontés dans la Vita sont analysées par Martin Nodl, Svár obrazu s textem. Sen Karla*

devait montrer au nouveau souverain l'idéal du bon roi incarné par Charles IV, qui passait aussi pour le promoteur des traductions vernaculaires – ce que rappelle la langue du manuscrit. Le deuxième manuscrit enluminé, dont le style des vêtements évoque déjà la Renaissance, fut préparé pour le jeune Louis Jagellon (1516-1526) à l'occasion de son couronnement comme roi de Bohême en 1509. Ses enluminures en revanche rappellent moins l'Empereur Charles IV, le roi de la Vita et de l'ordo étant jeune, avec des longs cheveux blonds, ce qui ressemble plutôt au nouveau roi.⁸⁷

L'abbé du monastère bénédictin d'Opatovice, Neplach, écrivit dans les années soixante une chronique inspirée par l'œuvre de Martin le Polonais et connue sous le titre de *Summula chronicae tam Romanae quam Bohemicae*.⁸⁸ Bien que son auteur appartînt à la cour de Charles IV, le texte n'était pas écrit à sa demande (Neplach mentionne le vœu de ses frères de l'ordre) et ne pouvait cadrer avec l'ensemble de la conception historique de l'entourage de Charles IV. Là où son témoignage est le plus fructueux, ce sont dans les fragments de la mémoire Přemyslide et surtout dans la description de la visite de l'Empereur en Avignon en 1365.⁸⁹

Pour compléter l'image de l'écriture historique à la cour de Prague il faut rappeler le personnage de Conrad (le Jeune) de Halberstadt († 1355/59). Ce théologien et frère prêcheur fut invité à Prague pour enseigner à l'école des dominicains et à l'université ; il devint vite chapelain de Charles IV et rédigea plusieurs œuvres théologiques pendant son séjour à Prague, dont la plupart sont dédiées à l'archevêque Ernest de Pardubice. Il écrivit même un ouvrage historique, la *Chronographia interminata*, dédiée à l'Empereur lui-même, dont la plus grande partie était déjà écrite avant l'arrivée de Conrad à Prague en 1354. Pour Charles IV il compléta

IV. o smilstvu, in : Verba in imaginibus. Františku Šmahelovi k 70. narozeninám, Prague, 2004, pp. 63–91 ; Peter Dinzelbacher, Der Traum Kaiser Karls IV., in : Träume im Mittelalter. Ikonologische Studien, éd. Agostino Paravicini-Bagliani - Giorgio Stabile, Zurich, 1989, pp. 161-170 ; Pierre Monnet, Le roi d'un rêve, le rêve d'un roi : Charles IV à Terenzo en 1333, in : Le prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean Kerhervé, éd. Jean-Christophe Cassard - Yves Coativy - Alain Gallicé - Dominique Le Page, Rennes, 2008, pp. 181-193.

⁸⁷ Le manuscrit est resté inachevé (il contient plus de cent folios vides), et il est possible qu'il fut plus tard offert à Ferdinand I^{er} en 1526 au moment de son avènement sur le trône de Bohême. A. Vidmanová, Karel IV. jako spisovatel, p. 11 ; M. Bláhová, Kroniky doby Karla IV., p. 562.

⁸⁸ Iohannis Neplachonis Chronicon, in : FRB, t. III, éd. Josef Emler, Prague, 1882, pp. 451-484. Cf. M. Bláhová, Kroniky doby Karla IV., pp. 583-585 et Eadem, Neplach of Opatovice, in : EMC, pp. 1139-1140. Cf. aussi Miroslav Jeřábek, Kronika Neplachova, Časopis Musea Království Českého, LXXVI, 1902, pp. 496-509.

⁸⁹ Iohannis Neplachonis Chronicon, pp. 482-484. Cf. Marie Bláhová, Příjezd Karla IV. do Avignonu v květnu 1365 v podání soudobé historiografie, in : Ve znamení zemí Koruny české. Sborník k šedesátým narozeninám profesorky Lenky Bobkové, Prague, 2006, pp. 559-577.

une partie de cette chronique universelle par des passages sur sa vie en fonction des textes prophétiques qu'il aimait et qui étaient très à la mode à la cour de Prague.⁹⁰

L'intérêt porté à l'histoire ancienne mena Charles IV à chercher un auteur qui accepterait d'écrire pour lui une chronique des Tchèques depuis leurs origines. Il en trouva et chargea de cette tâche deux auteurs très différents. Quoique leurs deux ouvrages portassent le même titre de « Chronique des Tchèques », ils étaient très différents dans leur conception – et le furent aussi dans le succès, qu'ils rencontrèrent parmi les lecteurs. Quoiqu'il en soit, les deux chroniques restent une source essentielle pour l'étude de la culture historique à la cour de Charles IV.

Charles IV rencontra Jean (Giovanni) di Marignolli († 1358/59) en Italie pendant son passage à Rome pour son couronnement impérial ou au retour. Frère mineur érudit originaire de Florence, il possédait une extraordinaire expérience de voyageur et se trouvait à l'époque évêque de Bisignano en Calabre, après qu'il eût été envoyé par le pape Benoît XII à Pékin pour négocier comme légat pontifical à la cour du Khan des Mongols au sujet de la situation des chrétiens en Chine et pour resserrer les contacts avec eux. Marignolli avait passé entre 1338 et 1353 quinze ans en voyage et visité à cette occasion une grande partie de l'Asie.⁹¹

Charles IV invita Marignolli à sa cour pour en faire son chapelain et lui confia la tâche d'écrire une chronique universelle, dans laquelle il devait inclure l'histoire de la Bohême.⁹² Les instructions de l'Empereur n'étaient pas dénuées de raisons, comme le montre la lettre qui ouvre la *Cronica Boemorum* et dans laquelle Charles IV expliquait à Marignolli la motivation et la conception qui devaient présider à l'écriture de cette chronique.⁹³

⁹⁰ Pavlína Cermanová, Eschatologie a apokalyptika jako módní téma na lucemburském dvoře, in: Dvory a rezidence III. Všední a sváteční život na středověkých dvorech, éd. Dana Dvořáčková-Malá - Jan Zelenka (= Mediaevalia Historica Bohemica, Supplementum 3), Prague, 2009, pp. 515-531.

⁹¹ Jean Richard, La papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles), Rome, 1977 et Ananda Abeydeera, Jean de Marignolli : l'envoyé du pape au jardin d'Adam, in : L'Inde et l'imaginaire, éd. Catherine Weinberger-Thomas, 1988, pp. 57-67.

⁹² Sur Marignolli voir M. Bláhová, Kroniky doby Karla IV., pp. 580-583 ; Eadem, John of Marignolli, in : EMC, pp. 934-935 ; Eadem, Universalgeschichtsschreibung in den mittelalterlichen böhmischen Ländern. Ein Überblick, in : Wirtschaft - Gesellschaft - Mentalitäten im Mittelalter, Festschrift zum 75. Geburtstag von Rolf Sprandel, éd. Hans-Peter Baum - Rainer Leng - Joachim Schneider (= Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte, 107), Stuttgart, 2006, pp. 563-578, ici pp. 569-572 ; Anna-Dorothee von den Brincken, Die universalhistorischen Vorstellungen des Johann von Marignolli OFM. Der einzige mittelalterliche Weltchronist mit Fernostkenntnis, Archiv für Kulturgeschichte, 49, 1967, pp. 297-339 ; Heribert A. Hilgers, Zum Text der Cronica Boemorum des Johannes de Marignolis, Mittellateinisches Jahrbuch, 15, 1980, pp. 143-154 ; Xenja von Ertzdorff, « Et transivi per principales mundi provincias » : Johannes Marignoli als weitgereister Erzähler der Böhmenchronik, in : Literatur im Umkreis des Prager Hofes der Luxemburger, éd. Joachim Heinzle, Berlin, 1994 (= Wolfram-Studien, XIII), pp. 142-173 ; Kateřina Engstová, Marignolova kronika jako obraz představ o moci a postavení českého krále, Mediaevalia historica Bohemica 6, 1999, pp. 77-92.

⁹³ Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, FRB, t. III, éd. Josef Emler, Prague, 1882, pp. 492-604. Cette édition du XIX^e siècle ne contient pas le texte complet, les passages exotiques et de l'histoire ancienne ayant été

Dans cette lettre Charles IV ordonnait à Marignolli « d'aller au travers des chroniques anciennes et nouvelles, surtout tchèques, qui sont écrites de manière obscure » et de « couper les passages ambigus et manquant de clarté, d'omettre ce qui est superflu et d'insérer ce qui est utile ». ⁹⁴ La chronique devait raconter l'histoire « depuis Adam jusqu'à notre heureux temps ». ⁹⁵ Dans la réponse de l'auteur qui suit, Marignolli écrivait qu'il commençait à adapter les histoires des chroniques de Bohême pour les réunir « dans un grand récit lucide », afin que ce qui était auparavant dans les ténèbres devînt clair grâce à la conception de cette œuvre. ⁹⁶

Fidèle aux instructions qu'il avait reçues, Marignolli divisa sa chronique en trois livres : *thearchos*, qui raconte l'histoire mondiale depuis la Création jusqu'à la tour de Babel ; *monarchos*, qui décrit l'histoire à partir de Nemrod en mettant l'accent sur l'histoire de la Bohême ; enfin *hierarchos*, qui raconte la succession ecclésiastique depuis Moïse et Aaron jusqu'à l'archevêque Ernest de Pardubice. Pour l'histoire biblique et ancienne Marignolli se servit d'ouvrages bien connus (Pierre Comestor, saint Augustin, mais aussi Godefroi de Viterbe ou Jean d'Udine). Les passages historiques en revanche sont une compilation des chroniques tchèques (surtout de celle de Cosmas et de ses continuateurs), qu'il avait à sa disposition à la cour de Prague, où il passa probablement le reste de sa vie. Un défi est surtout pour lui l'origine des Slaves, comme on le verra par la suite. ⁹⁷ Marignolli accordait beaucoup d'attention à la question de l'origine familiale de son souverain et essayait d'en exposer l'origine mixte, slave du côté maternel et troyenne, romaine et carolingienne du côté paternel, comme la meilleure condition possible pour sa dignité impériale. ⁹⁸

coupés. Pour mon analyse j'utilise l'édition, complète mais non publiée, du texte, qui fait partie de la thèse doctorale de Kateřina Kubínová (2004). Dans les notes je renvoie toujours à l'édition de FRB. Je dois remercier Mme Kubínová pour l'amabilité avec laquelle elle a mis à ma disposition son édition, dont la publication reste nécessaire. Cf. aussi la traduction sélective de la chronique dans Jean de Marignolli, *Au jardin d'Eden*, éd. Christine Gadrat, Toulouse, 2009.

⁹⁴ Iohannis de Marignolis *Chronicon Bohemorum*, p. 492 : « ...provocemus, cronicarum antiquas et novas hystorias maxime Boemorum obscure conscriptas per venerabilem patrem, fratrem Iohannem dictum de Marignolis de Florencia ordinis Minorum, bysinianensem episcopum, nostre imperialis aule commensalem, transcurri mandavimus: Amputatis obscuris verborum ambagibus et superfluis resecatis ac interpositis quibusdam utilibus incipiendo a primo Adam usque ad felicia tempora nostra. »

⁹⁵ Ibidem, p. 492.

⁹⁶ Ibidem, p. 493 : « ...ego frater Iohannes dictus de Marignolis de Florencia ordinis Minorum, bysinianensis ecclesie episcopus, tue imperialis aule capellanus, tuis semper parere volens nutibus, ad huius operis fastigium stilum dirigere presumens, cronicarum boemicalium ystorias obscure quidem pristinae conscriptas in unum magis lucide compendium iuxta mei facultatem ingenii sub trina distinctione modo, qui sequitur, duxi regulandas, ut que prius obscura clausit umbrositas, concepti operis sententia reddat manifesta. »

⁹⁷ Cf. le chapitre l'idée slave. Voir aussi Zdeněk Kalista, „De Janan, alia lingua Janus Italico...descenderunt primi Boemi“ (Na okraj kroniky Giovannio de Marignolli), in : Karel IV. a Itálie, Prague, 2004, pp. 265-280.

⁹⁸ Cf. le chapitre sur les généalogies. Infra **XXX**.

Son œuvre eut une influence directe à la cour, où il participa à des actes de grande importance.⁹⁹ Il contribua certainement par son érudition à la formulation de l'idée de la *translatio imperii ad Bohemos*, inspira aussi le programme généalogique peint dans le palais du château de Karlstein et enrichit le discours historique à la cour de Charles IV d'une dimension universelle. Son ouvrage resta inachevé, la chronique ne courant pas jusqu'au temps de Charles IV (*usque ad felicia tempora nostra*), comme il avait été prescrit dans la lettre du début. Mais le texte ne resta pas complètement privé de pointe finale. Marignolli finit en effet le livre *monarchos* de sa chronique par une prophétie en vers, qui mettait très bien Charles IV dans le contexte de l'histoire du salut.¹⁰⁰ Cela prouve que Marignolli était conscient de la littérature prophétique, bien aimée et fort lue à la cour de Prague.¹⁰¹ L'influence d'un personnage avec d'une telle largeur d'esprit et érudition classique influença même la production artistique de la cour des Luxembourg, dont l'ambition était aussi d'exprimer les idées fondamentales de la légitimation dynastique en Bohême, mais surtout dans le contexte de l'Empire.¹⁰²

L'impact du texte resta essentiellement limité à la cour des Luxembourg, et la chronique ne survécut, complète, que dans un manuscrit. Si l'on met à part quelques témoignages venus de Silésie, qui peuvent certainement être liés aux contacts avec la cour de Prague, un chroniqueur allemand seulement se servit de Marignolli pour sa chronique universelle.¹⁰³ Dans un manuscrit du XV^e siècle qui compile les ouvrages de la cour de Charles IV sont copiés quelques courts passages de la chronique de Marignolli, surtout ceux concernant l'origine illustre de Charles IV.¹⁰⁴

Malgré la réception des idées de la chronique de Marignolli par les artistes de son entourage, n'en reste pas moins que cette chronique ne satisfaisait pas le désir d'une nouvelle adaptation de l'histoire des Tchèques dans un compendium historique. C'est pourquoi Charles IV demanda à un autre érudit, Přibík Pulkava de Radenín († 1380), de composer une

⁹⁹ Il assista à la consécration des chapelles Notre-Dame et des Saints-Instruments de la Passion (qui devint plus tard chapelle Sainte-Croix). RBM VI/I, n° 550, pp. 306-310.

¹⁰⁰ Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 576. Cf. Kateřina Kubínová, Libušino proroctví, in : *Inter laurum et olivam* (= AUC philosophica et historica, 1-2/ 2002. Z pomocných věd historických, XVI), éd. Jiří Šouša - Ivana Ebelová, Prague, 2007, pp. 439-450.

¹⁰¹ P. Cermanová, Eschatologie a apokalyptika jako módní téma na lucemburském dvoře.

¹⁰² Voir Rudolf Chadraba, *Apostolus Orientis, Poselství Jana z Marignoly*, in : *Z tradic slovanské kultury v Čechách*, éd. Jan Petr - Sáva Šabouk, Prague, 1975, pp. 127-134 et Kateřina Kubínová, *Jan Marignola a památky doby Karla IV. (K významu písemných pramenů pro výzkum hmotných památek)*, Český časopis historický, 97, 1999, pp. 476-505.

¹⁰³ Marie Bláhová, *Poznámka k recepci České kroniky Jana Marignoly z Florencie*, in : *Querite primum regnum Dei*, Sborník k životnímu jubileu prof. PhDr. Jany Nechutové, éd. Helena Krmíčková - Anna Pumprová - Dana Růžičková - Libor Švanda, Brno, 2006, pp. 333-341 et Eadem, *Kroniky doby Karla IV.*, pp. 580-583.

¹⁰⁴ M. Bláhová, *Poznámka k recepci České kroniky Jana Marignoly*.

nouvelle chronique (*Cronica Bohemorum*).¹⁰⁵ Pulkava, probablement gradué de l'université de Prague, était le directeur de l'école de l'église Saint-Gilles dans la Vieille Ville. Dans sa chronique, Přibík Pulkava racontait l'histoire des Tchèques depuis le Déluge et leur arrivée en Bohême jusqu'aux temps du roi Jean l'Aveugle, père de Charles IV. La rédaction la plus longue s'achève avec la mort d'Élisabeth, sa mère, en 1330.

La méthode du travail de ce chroniqueur a été bien étudiée.¹⁰⁶ Pulkava établit une compilation des informations tirées des anciennes chroniques tchèques et composa un texte assez clair pourvu d'une structure narrative simple. L'auteur remit la chronique plusieurs fois sur le métier et il la récrivit probablement sur les demandes et selon les corrections de l'Empereur. Tous les indices concordent à indiquer qu'il travailla sous le contrôle direct de l'Empereur ou plutôt des gens de son entourage. Nombreuses sont les preuves justifiant le statut officiel de cette chronique.

L'auteur inséra en effet un grand nombre des diplômes dans son récit historique, ce qui pourrait avoir un rapport avec la fondation des archives de la Couronne à l'époque de Charles IV.¹⁰⁷ Le texte de la chronique était une compilation de plusieurs œuvres historiques connues, l'explicit à la fin de la chronique expliquant qu'elle avait été rédigée à la commande de Charles IV,¹⁰⁸ qui avait fait collecter pour l'auteur des chroniques dans tous les monastères et familles nobles.¹⁰⁹ Fidèle aux instructions de Charles IV, Pulkava rejetait tous les passages fabuleux et incertains de ses extraits et rédigeait ce qui restait pour en faire une chronique vraie.¹¹⁰ L'auteur insistait sur le caractère véritable et sûr de son récit. Et l'observation sur les monastères et famille nobles renvoyait au refus mentionné plus haut de Charles IV de la tradition des ateliers des historiens hors de la cour. Charles IV, par contre, voulait mettre cette production littéraire, qu'il appréciait beaucoup, sous son contrôle.

¹⁰⁵ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, in: *Fontes rerum Bohemicarum*, t. V., éd. Josef Emler – Jan Gebauer, Prague, 1893, pp. 1-326. Cf. Marie Bláhová – Václav Bok, Pulkava of Radenín, Přibík, in : EMC, pp. 1246-1247.

¹⁰⁶ F. Palacky, *Würdigung der alten böhmischen Geschichtsschreiber*, pp. 173-192 ; M. Bláhová, *Kroniky doby Karla IV.*, pp. 572-580.

¹⁰⁷ Ivan Hlaváček, L'exploitation du matériel diplomatique dans les chroniques de la Bohême médiévale, in : *L'Historiographie médiévale en Europe*, éd. Jean-Philippe Genet, Paris, 1991, pp. 77-88.

¹⁰⁸ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, p. 207 : « ...ad mandatum serenissimi ac invictissimi principis et domini, domini Karoli quarti, divina favente clemencia Romanorum imperatoris ac Boemie regis ».

¹⁰⁹ Ibidem, p. 207 : « ...ex omnibus cronicis monasteriorum et quorundam baronum... »

¹¹⁰ Ibidem, p. 207 : « Scitoque tamen istud, quod omnes res fabulose et non vere ac fidei dissimiles sunt obmissee et reiecte, sed quod verum et certum est, de eis excerptum, hoc est in hac cronica mandato predicti imperatoris positum. Nam illas omnes res certas et veras ac gesta seu facta sue terre Boemie idem imperator, quam pervalide super omnes alias suas terras dilexit, solus omnibus cronicis monasteriorum et baronum visis et cum summa diligencia perlectis memorato Przibiconi demandavit ex eis unam cronicam veram et rectam conscribere et in unum volumen redigere, quod et, prout cernis, fecit. »

La méthode de la compilation consciencieuse explique la tradition assez particulière du texte.¹¹¹ La chronique existe dans plusieurs rédactions. Marie Bláhová a dénombré six rédactions latines.¹¹² Les versions n'avaient pas le statut de textes provisoires avant une rédaction finale : au contraire, elles circulaient comme des œuvres achevées – nous connaissons un grand nombre de manuscrits des premières versions, mais un seul exemplaire en revanche de la prétendue sixième et dernière rédaction. Les rédactions se distinguent surtout par les sources utilisées. L'empereur, ou un autre personnage, apportait à Pulkava des chroniques dont il ignorait jusque-là l'existence. Il les intégrait alors dans la nouvelle version et y ajoutait des faits jusqu'ici inconnus. Cette façon de compléter le texte de la chronique illustre bien l'intention générale de l'œuvre. Quand Charles IV acquit le margraviat de Brandebourg (1373), il fit apporter pour Pulkava une chronique de Brandebourg, afin qu'il mêlât son histoire à celle de la Bohême. Cette démarche devait contribuer à former une chronique racontant une histoire commune des pays de la Couronne de Bohême à laquelle appartenait désormais la nouvelle principauté. Les extraits dits *Brandenburgica* apparaissent dans le manuscrit de la cinquième version, sous forme de notes marginales, puis sont incorporés dans le texte de la version suivante et ultime.¹¹³

Les notes des copistes dans les manuscrits confirment le statut officiel de la chronique dans la réception médiévale. Dans certains manuscrits latins et tchèques, Charles IV est pris pour l'auteur du texte et Přibík Pulkava de Radenín est qualifié de traducteur en langue tchèque.¹¹⁴ Dans la tradition médiévale, la chronique était lue comme une œuvre historique officielle des Luxembourgs.

Outre ces signes formels, il y a des indices dans les idées présentées dans le texte qui correspondent bien avec l'idéologie de la cour de Prague. C'est avant tout la théorie de la translation de la couronne royale de la Grande Moravie en Bohême, qui est un des points essentiels pour la stratégie de légitimation des rois de Bohême.¹¹⁵ De surcroît, Pulkava évoque souvent la continuité entre le règne de Charles IV et ceux de ses prédécesseurs de la dynastie des Přemyslides, ce qui était une des idées fondamentales qui soutenait sa légitimité.

¹¹¹ Voir la formulation de l'explicit de la chronique : « Przibico iuxta vires suas cum maximo ac ingenti labore compilavit. » Pour cette méthode de travail courante dans l'historiographie médiévale voir Bernard Guenée, *L'historien et la compilation au XIII^e siècle*, *Journal des savants*, 1985, pp. 119-135.

¹¹² M. Bláhová, *Kroniky doby Karla IV.*, pp. 573-576.

¹¹³ Ulrike Hohensee, *Solus Woldemarus sine herede mansit superestes. Brandenburgische Geschichte in der Sicht Pulkawas*, in : *Turbata per aequora mundi. Dankesgabe an Eckhard Müller-Mertens*, Hannover, 2001, pp. 115-129.

¹¹⁴ M. Bláhová, *Kroniky doby Karla IV.*, p. 577.

¹¹⁵ Voir infra le chapitre II.

Comme le montre le manuscrit fabriqué pour Venceslas IV, qui contient l'*ordo* du sacre de Charles IV et la Chronique de Pulkava, cet ouvrage représente la mémoire officielle préparé pour le nouvel souverain. Ce manuscrit, qui date de l'année 1374, est orné sur le premier folio par la miniature du jeune roi trônant en majesté.¹¹⁶

La chronique de Pulkava connut un succès énorme et son influence fut renforcée par la traduction assez tôt du latin en tchèque, ce qui, bien sûr, élargit le nombre des lecteurs potentiels. Plus tard, probablement pendant le XV^e siècle, la chronique fut même traduite deux fois en allemand, dans la deuxième langue vernaculaire en usage dans les pays de la Couronne de Bohême. Ces deux traductions allemandes ne peuvent être rattachées au milieu curial, seul leur aspect linguistique permet de les localiser en périphérie dialectique. Le texte fut traduit en deux dialectes allemands régionaux différents – l'allemand de Silésie d'une part et celui de Bavière de l'autre.¹¹⁷ Il s'en est conservé plus de 40 manuscrits jusqu'à nos jours, dont 21 latins, 16 tchèques et 2 allemands.¹¹⁸

Bien que les traductions des œuvres latines en tchèque eussent été soutenues par la cour et que cette chronique de Pulkava fût un texte quasi officiel, il n'est pas facile de déterminer le milieu d'origine de la traduction. On peut constater que le traducteur tchèque a suivi l'original de façon assez fidèle, tantôt il a raccourci le récit, tantôt il l'a étoffé. Il a même traduit des passages relatifs à l'histoire du Brandebourg et une partie des diplômes insérés. Or les fautes dans la conversion de la datation latine montrent que le traducteur ne peut être identique à l'auteur. La traduction tchèque est antérieure aux années 1390, une datation permise grâce aux fragments du plus ancien manuscrit.¹¹⁹

Le succès de la chronique est confirmé par les traductions qui ne peuvent souvent être liées à la cour royale : le texte avait donc suscité la curiosité des lecteurs qui en demandaient la traduction en vernaculaire. L'importante diffusion est la cause de l'influence de la chronique sur l'image de l'histoire ancienne de la Bohême, dont les traces peuvent être trouvées dans toute

¹¹⁶ Il s'agit de ms. Cracovie, MN, Biblioteka książąt Czartoryskich, ms. 1414. Josef Krása, *Rukopisy Václava IV.* Praha 1974, pp. 110-111 et Marie Bláhová, *Kroniky doby Karla IV.* Praha 1987, p. 578 ; Eadem, *Die Mittelalterlichen Sammelhandschriften der lateinischen historischen Texte in Böhmen*, *Studie o rukopisech XXIX*, 1992, s. 35-52, ici p. 39.

¹¹⁷ Vlastimil Brom, *Aus der offiziellen böhmischen Historiographie Karls IV. Die Pulkava-Chronik in drei Sprachversionen*, *Brünner Beiträge zur Germanistik und Nordistik*, 15, 2010, pp. 5-19. Vlastimil Brom a aussi préparé aussi l'édition électronique parallèle des textes de la Chronique de Pulkava et de la *Vita Karoli* en latin, en tchèque et en allemand et elle est accessible sur le lien : <https://www.phil.muni.cz/german/projekty/hmb/> (Consulté le 3 juin 2014). Pour la version allemande, il s'agit de la seule édition existante.

¹¹⁸ M. Bláhová, *Kroniky doby Karla IV.*, pp. 577-579, énumère et décrit les manuscrits.

¹¹⁹ Adolf Patera, *Muzejní zbytky staročeské Pulkavovy kroniky ze XIV století*, *Časopis českého muzea*, 59, 1885, pp. 510-518. Cf. aussi Josef Müller, *O rukopisech Kroniky Přibíka z Radenína přímím Pulkavy, zvláště pak o rukopisu krakovském.* Praha 1887.

l'historiographie postérieure, depuis le XVI^e siècle jusqu'à l'époque des Lumières. Le succès du récit de Pulkava parmi ses lecteurs contemporains n'est pas difficile à expliquer. Le récit était écrit dans un latin très accessible et à l'expansion du texte aidaient bien sûr les versions vernaculaires. Surtout, Pulkava offrait dans sa chronique l'unique récit complet de l'histoire de la Bohême avant Charles IV et il reprenait et respectait le métarécit courant dans la Bohême de l'époque Přemyslide, en particulier sur les origines des Tchèques, en se fondant sur la lecture des chroniques de Cosmas et de Dalimil.¹²⁰ Il rétablissait parfois l'harmonie entre les deux chroniques et construisit ainsi une synthèse réussie, qui n'était complètement novatrice, mais plutôt traditionaliste avec des compléments pour actualiser, qui eux-mêmes manifestaient la continuité déclarée du règne des Luxembourg avec le temps des Přemyslides.

On peut constater des similitudes entre le destin de la *Chronique* de Pulkava et celui de la *Vita Karoli Quarti*, l'autobiographie de Charles IV. Les deux textes furent traduits assez vite en vieux tchèque et, au XV^e siècle, ils le furent aussi en allemand. Les deux œuvres formaient en plus un ensemble, du point de vue des idées et même des textes, qui s'enchaînaient l'un à l'autre du point de vue chronologique (Pulkava finit à peu près au moment où commence le récit de la *Vita Karoli*). Les deux textes se trouvaient très souvent ensemble dans les manuscrits.¹²¹

Ce court aperçu de la production historiographique à la cour de Charles IV, dont la plus grande partie était écrite à sa commande ou même sous sa tutelle, témoigne bien l'attention prêtée par ce souverain à l'histoire. Charles était bien conscient de l'importance de l'historiographie pour son programme de légitimation.¹²²

¹²⁰ Pour cette notion pertinente voir Frank Rexroth, *Meistererzählungen und die Praxis der Geschichtsschreibung: Eine Skizze zur Einführung*, in : *Meistererzählungen vom Mittelalter: Epochenimaginationen und Verlaufsmuster in der Praxis mediävistischer Disziplinen*, éd. Idem, Munich, 2007 (= Beihefte der Historischen Zeitschrift, 46), pp. 1-22 et Walter Pohl, *Ursprungserzählungen und Gegenbilder : das archaische Frühmittelalter*, in : *Ibidem*, pp. 23-41.

¹²¹ M. Bláhová, *Die mittelalterlichen Sammelhandschriften*.

¹²² W. Iwańczak, *L'empereur Charles IV et son attitude face à l'histoire ; Marie Bláhová, ...ad probos mores exemplis delectabilibus provocemus... Funkce oficiální historiografie v představách Karla IV.*, in : *Ad vitam et honorem. Profesoru Jaroslavu Mezníkovi přátelé a žáci k pětasedmdesátým narozeninám*, éd. Tomáš Borovský - Libor Jan - Martin Wihoda, Brno, 2003, pp. 105-118 et Eadem, *Zur Fälschung und Fiktion in der offiziellen Historiographie*.

Prague : la capitale et la cour

Prague était la capitale de la Bohême depuis le X^e siècle quand les princes de la famille des Přemyslides constituèrent un premier Etat. Depuis cette époque, les princes et, plus tard, les rois de Bohême siégèrent toujours à Prague. Pendant le XIV^e siècle, la ville connut de grands changements. Son essor est surtout à mettre au compte de l'aspiration politique de Charles de Luxembourg, le deuxième souverain de la nouvelle famille de Luxembourg sur le trône de Bohême. Prague était toutefois déjà devenue le centre culturel de l'Europe centrale à la fin du XIII^e siècle, sous le règne de Venceslas II (1283-1305) de la dynastie des Přemyslides. Ce dernier soutint la production littéraire des poètes en langue allemande, et il aurait lui-même composé quelques poèmes en allemand. En témoigne aussi son portrait dans le manuscrit Codex Manesse dans lequel il figure parmi les plus grands poètes allemands.¹²³

Malgré sa réputation de « roi étranger », Jean l'Aveugle, le comte de Luxembourg devenu en 1310 roi de Bohême, s'occupa avant tout de la position de sa dynastie et de son royaume sur la scène politique européenne.¹²⁴ L'attention qu'il accorda à Prague et à sa résidence demeura en revanche négligeable. Sous son règne déjà, son fils aîné et successeur Charles IV, après avoir passé sept ans de son enfance à la cour royale de France, revint en Bohême et se mit à construire le château de Prague, une nouvelle résidence royale destinée à remplacer l'ancienne qui avait été gravement endommagée par un incendie. Son activité s'intensifia encore après son accession au trône de roi des Romains et à celui de Bohême (1346). A partir de ce moment, le roi commença à mettre en œuvre une vision ambitieuse et cohérente de Prague en tant que centre culturel et politique. Dès 1347, Charles IV parla de Prague comme de « notre capitale » (« *vnser hoepstat* ») et de « la tête et la chaire de notre royaume » (« *unsers kunigreichs zu Behem stul vnd hoep* »).¹²⁵ Dans le même esprit, quand il fonda l'université à Prague, il souligna les qualités de la ville pour accueillir le *studium generale*.¹²⁶ La vision

¹²³ Hans-Joachim Behr, *Literatur als Machtlegitimation. Studien zur Funktion der deutschsprachigen Dichtung am böhmischen Königshof im 13. Jahrhundert*, Munich, 1989 (= *Forschungen zur Geschichte der älteren deutschen Literatur*, 9) ; Václav Žůrek, *Mittelhochdeutsche Dichtung in Böhmen der Přemysliden*, in : *Die mittelalterliche Kolonisation. Vergleichende Untersuchungen*, éd. Michael Brauer - Pavlína Rychterová - Martin Wihoda, Prague, 2009, pp. 167-194.

¹²⁴ Martin Nejedlý, *Roi étranger ou roi diplomate? Jean l'Aveugle au miroir des sources tchèques*, *Prague Papers on the History of International Relations*, 2012/2, pp. 11-36.

¹²⁵ *Codex juris municipalis regni Bohemiae*, t. 1. *Privilegia civitatum Pragensium*, éd. Jaromír Čelakovský, Prague, 1886, p. 73, n° 48 ; cf. David Mengel, *Emperor Charles IV (1346–1378) as the Architect of Local Religion in Prague*, *Austrian History Yearbook*, 41, 2010, pp. 15-29.

¹²⁶ Citation de la chartre de fondation (7 avril 1348), RBM, t. V/I, pp. 170-171 : « Sane ut tam salubris et laudabilis animi pareat concepcio fructus dignos, regni ipsius fastigia tripudialibus novitatis volentes primiciis augmentari, in nostra Pragensi metropolitana et amenissima civitate, quam terrene fertilitatis fecunditas et plenitudine rerum

qu'avait Charles IV de Prague était donc claire dès le début de son règne. Cette fonction résidentielle et centrale de Prague fut notée par un chroniqueur contemporain, Henricus de Diessenhofen, dans sa Chronique : « Et de là (Nuremberg) il (Charles IV) vient à Prague qui est actuellement la capitale de la Bohême et la résidence impériale, ce que fut autrefois Rome, puis Constantinople et maintenant Prague ». ¹²⁷

Charles IV profita à plein de la présence de l'université à Prague et de son rayonnement toujours plus important à l'échelle internationale et surtout régionale. C'est la présence à Prague de cette université, la première de tout l'Empire, qui permit à Charles IV d'y recruter de nombreux érudits de valeur.

L'essor de Prague sous les auspices de souverain commença par sa transformation en une résidence royale, puis impériale, après le couronnement de Charles comme Empereur en 1355. Dans son esprit, la capitale symbolique de l'Empire restait certes toujours Rome, la Ville éternelle. Prague était plutôt conçue comme une résidence personnelle de l'Empereur et de sa cour ; en revanche, les institutions impériales n'y résidaient pas et les diètes n'y avaient pas lieu. Mais à ce seul titre, la ville revêtait une grande importance pour la politique quotidienne de l'Empire, comme en témoigne le fait qu'un bon nombre de princes de l'Empire acquirent une résidence à Prague, le plus souvent dans un hôtel particulier, afin de se garantir un contact étroit avec l'Empereur et l'accès à sa cour. Quelques-uns reçurent d'entre eux des bâtiments de la part de l'Empereur, les autres les achetèrent eux-mêmes. ¹²⁸

Le paysage intellectuel de Prague prit une nouvelle dimension quand Charles entreprit la fondation de la Nouvelle Ville en 1348. ¹²⁹ Ce nouveau « quartier » de Prague doubla sa superficie globale. La fondation fut suivie par l'afflux de nouveaux habitants : la croissance démographique fut telle qu'avec ses 40 000 habitants, Prague se hissa au rang des cités les plus peuplées de l'Empire.

amenitas localis reddunt utiliter tanto negocio congruentem, instituendum,ordinandum et de novo creandum consulta utique deliberacione previa duximus studium generale... ».

¹²⁷ Henricus de Diessenhofen und andere Geschichtsquellen Deutschlands im späteren Mittelalter, éd. Johann Friedrich Böhmer - Alfons Huber, Stuttgart, 1868 (= Fontes Rerum Germanicarum, 4). p. 116 : « Et inde Pragam secessit, que nunc metropolis regni Bohemie existit, ubi nunc sedes imperii existit, que olim Rome, tandem Constantinopolim, nunc vero Prage degit ».

¹²⁸ Pour la place de Prague dans la conception gouvernementale de Charles IV cf. Kateřina Kubínová, *Imitatio Romae. Karel IV. a Řím*, Prague, 2006 ; Jiří, Spěváček, *Prag zwischen West- und Osteuropa im Zeitalter der Luxemburger*, *Historica*, 30, 1990, pp. 5-27.; Peter Moraw, *Zur Mittelfunktion Prags im Zeitalter Karls IV.*, in : *Europa slavica – Europa orientalis. Festschrift für Herbert Ludat*, éd. Klaus-Detlev Grothusen - Klaus Zernack, Berlin, 1980, pp. 445-489 ; Franz Machilek, *Praga caput regni. Zur Entwicklung und Bedeutung Prags im Mittelalter*, in : *Stadt und Landschaft im deutschen Osten und in Ostmitteleuropa*, éd. Friedhelm B. Kaiser - Bernhard Stasiewski, Cologne – Vienne, 1982 (= Studien zum Deutschtum im Osten, 17), pp. 67-125 ; Paul Crossley - Zoë Opačić, *Prague as a New Capital*, in : *Prague, the Crown of Bohemia. Art and Culture under the last Luxembourgs, 1347-1437*, ed. Jiří Fajt - Barbara Drake Boehm, New York 2005, pp. 59-74.

¹²⁹ Cf. Vilém Lorenc, *Das Prag Karls IV : die Prager Neustadt*, Stuttgart, 1982.

Pour mieux comprendre la structure urbaine de Prague, il faut d'abord expliquer la situation administrative de la ville. La Prague médiévale consistait en fait depuis 1348 en trois villes indépendantes les unes des autres et en une ville serve. Dans la vie quotidienne des Pragois, les trois villes semblaient souvent des quartiers d'une même ville, mais administrativement et dans leurs relations avec le roi ainsi qu'entre elles-mêmes, elles agissaient de façon indépendante.

La Petite Ville s'étendait en contrebas du château sur la rive gauche, tandis qu'au-dessus d'elle, à l'ouest du château, se trouvait la petite ville serve de Hradčany, peuplée avant tout par les serviteurs et travailleurs du chantier au château. Cette rive de la rivière était complétée par le vaste Château royal. La plus peuplée de loin était toutefois la rive droite, où la Vieille Ville représentait l'agglomération traditionnelle, par contraste avec la Nouvelle Ville fondée par Charles IV en 1348 hors les murs de la Vieille Ville qu'elle englobait.

Malgré l'effort de l'Empereur, les villes restèrent indépendantes l'une de l'autre. Le souverain imposa l'unification de la Vieille et Nouvelle ville en 1368, mais après de nombreuses complications et, semble-t-il, de protestations, il révoqua sa décision en 1377.¹³⁰

La situation topographique de Prague médiévale fut bien décrite par les visiteurs de la Bohême. L'un d'eux, le poète français Eustache Deschamps, qui vint en Bohême en tant qu'ambassadeur de Charles VI de France avant l'année 1397, résume dans un rondeau son impression de la capitale tchèque de façon suivante : « *Il a a Prage trois citez / Et mainte grant et noble eglise / Et gens devoz, dont je les prise* ». ¹³¹

La Nouvelle ville (*Civitas nova*) retint longuement l'attention du souverain, qui s'occupa avant tout des fondations religieuses. Charles IV y fonda de nombreuses institutions religieuses, qui composèrent une « couronne » de couvents très variée. Quelques-uns eurent une valeur et importance symboliques particulières pour la propagande de la cour des Luxembourg. D'après certains historiens, Charles IV voulut faire de Prague une nouvelle Rome, ville sacrée ; voilà pourquoi il invita à venir s'installer à Prague les membres de tous les ordres religieux connus en Occident, même des ordres rares comme par exemple les ambrosiens ou les bénédictins de rite slave.¹³² Quoiqu'il en soit, il aida par ses fondations à peupler Prague

¹³⁰ František Kavka, K otázce sjednocení pražských měst v letech 1368-1377 a k místu Prahy v Karlově státní koncepci, Documenta Pragensia, 4, 1984, pp. 100-120 ; Ivan Hlaváček, Staré a Nové Město pražské a jejich spojení na sklonku vlády Karla IV. (Několik úvah a poznámek), Documenta Pragensia, 4, 1984, pp. 84-99.

¹³¹ Œuvres complètes d'Eustache Deschamps : publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, t. VII, éd. Gaston Raynaud, Paris, 1891, rondeau MCCCXXX, p. 93, v.1-3 ; Cf. Martin Nejedlý, La Bohême et ses habitants vus par quatre auteurs français du Moyen Age (Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps, Jean Froissart, Jean d'Arras), Listy filologické, CXXVIII, 2005, pp. 21-34, ici p. 29.

¹³² K. Kubínová, Imitatio Romae, pp. 221-237.

de personnes savantes, ce qui n'était pas sans importance pour la ville ni pour sa cour. L'Empereur s'était rendu compte que pour assouvir ses ambitions de mécène littéraire et de souverain savant, il avait besoin de gens de savoir. C'est pourquoi Charles déploya tous ses efforts pour fonder à Prague la première université de l'Empire (1348). Il réussit à obtenir très vite l'autorisation pontificale, de sorte que l'enseignement, confié aux lecteurs des écoles religieuses, commença dès avant 1350. Ces écoles (*studia generalia* réguliers) jouèrent un rôle important pendant les premières années de l'existence de l'université pragoise¹³³. Charles IV devait garantir que l'université qu'il avait fondée aurait suffisamment de professeurs dans toutes les disciplines, ce qui posait surtout de redoutables problèmes dans le cas de la théologie. La papauté ne permettait que très exceptionnellement de fonder une faculté de théologie, de sorte que jusque là les maîtres parisiens en détenaient le monopole sur le continent. C'est grâce aux écoles régulières des ordres mendiants déjà existantes à Prague que Charles IV put mettre en œuvre cet enseignement prestigieux. Le roi et l'archevêque de Prague, Ernest de Pardubice, qui était aussi le chancelier de l'université, choisirent les premiers professeurs de théologie parmi les enseignants des écoles régulières et le pape Clément VI, à la demande de Charles IV, les promut maîtres en théologie. Le roi avait choisi un maître de chaque école préexistante à Prague, un dominicain du couvent Saint-Clément (maître tchèque Jean Moravec, collègue du maître Jean de Dambach), un Frère mineur de Saint-Jacques (maître Vojtěch Bludův), tous les deux dans la Vieille Ville, et un ermite de Saint-Augustin du couvent Saint-Thomas dans la Petite Ville (maître Nicolas de Louny). Par la suite, avec le soutien royal, deux autres ordres fondèrent aussi une école à Prague : les Carmes à Notre-Dame-des-Neiges, dans la Nouvelle Ville, fondés par Charles IV après son couronnement en 1347, et l'ordre cistercien à Saint-Bernard. La coexistence et la symbiose des écoles régulières et de l'université se perpétuèrent et, à partir de 1371, les membres de ces ordres purent se présenter aux examens à l'université comme tous les autres étudiants.¹³⁴

¹³³ Jaroslav Kadlec, Řeholní generální studia při Karlově universitě v době předhusitské, *Acta Universitatis Carolinae - Historia Universitatis Carolinae Pragensis*, 7, 1966, pp. 63-108. Voir la carte des lieux de savoir à Prague en annexe 18.

¹³⁴ Michal Svatoš, *Obecné učení 1347/48-1419*, in : *Dějiny Univerzity Karlovy 1347/48-1622*, t. 1, éd. Idem, Prague, 1995, p. 39 ; en dehors de l'histoire institutionnelle de l'université cf. František Šmahel, *Die Anfänge der Prager Universität. Kritische Reflexionen zum Jubiläum eines „nationalen Monuments“*, in : Idem, *Die Prager Universität im Mittelalter. Gesammelte Aufsätze / The Charles University in the Middle Ages. Selected Studies*, Leyde - Boston, 2007 (= *Education and Society in the Middle Ages and Renaissance*, 28), pp. 3-50 ; cf. aussi Olivier Marin, *Les lieux du savoir : contribution à la topographie universitaire pragoise (1348-1415)*, in : *Les universités et la ville au Moyen Âge*, éd. Patrick Gilli - Jacques Verger - Daniel Le Blévec, Leyde - Boston, 2007, pp. 63-94.

L'université se transforma lentement en un vrai *studium generale*, si bien que son existence finit par influencer de façon décisive sur la vie quotidienne de la ville. D'après l'estimation de František Šmahel, le nombre des *scholares* à Prague augmenta jusqu'à 3000 personnes à la fin du XIV^e siècle et représentait alors au moins 5 % de la population, tous au demeurant exemptés de la juridiction des villes de Prague.¹³⁵ En même temps augmenta le nombre d'intellectuels vivant à Prague qui cherchaient du travail après leurs études universitaires et qui étaient susceptibles d'être recrutés pour le service de la cour royale. A en croire le témoignage du chroniqueur de la cour de Charles IV, Beneš Krabice de Weitmile, « la ville de Prague devient fameuse pour son université ».¹³⁶

L'effort du roi pour promouvoir le *studium* et pour l'associer étroitement avec sa cour se remarque aussi dans le domaine de la médecine : les deux premiers professeurs à la faculté de médecine furent les médecins personnels du roi, les maîtres Walter et Balthasar de Marcellini¹³⁷. Cette tendance se maintint par la suite, quand une bonne moitié de professeurs de médecine à l'université soignaient en même temps les membres de la famille de Luxembourg et les autres membres de la cour.¹³⁸

Bien que l'Empereur Charles IV ait passé beaucoup de temps à voyager à travers l'Europe, sa grande cour fut installée à Prague. La cour avait pour cœur le château de Prague, mais bien sûr le nombre de courtisans présents variait beaucoup en fonction des allées et venues de Charles IV. La cour « pleine » ou complète (*curia plena*) se rencontre à Prague seulement de temps en temps, surtout pour des raisons politiques ou à l'occasion d'une solennité particulière comme le sacre.

Un élément important de la cour était formé par les gens de savoir au service du souverain. Charles avait besoin de conseillers qualifiés qui l'aideraient dans l'administration de l'Empire et du royaume, en particulier dans sa chancellerie. En même temps, il cherchait un moyen d'offrir des prébendes à ses conseillers et à d'autres intellectuels à son service. C'est pourquoi Charles, alors qu'il était encore margrave de Moravie et héritier du trône, en concertation avec son père Jean l'Aveugle, fonda en 1339 le chapitre de la chapelle de Tous-les-Saints, au Château de Prague, qui offrait onze bénéfices canoniaux, ainsi que dix places pour les serviteurs. Il voulait faire de cette collégiale castrale un réservoir de clercs à son

¹³⁵ František Šmahel, *Scholae, collegia et bursae universitatis Pragensis. Ein Beitrag zum Wortschatz der mittelalterlichen Universitäten*, in : *Le vocabulaire des collèges universitaires (XIII^e-XVI^e siècles)*, éd. Olga Weijers, Turnhout, 1993, p. 115-130, ici p. 116.

¹³⁶ *Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile*, p. 518 : « Et facta est civitas Pragensis ex studio huius modi famosa. »

¹³⁷ Petr Svobodný, *Lékařská fakulta*, in : *Dějiny Univerzity Karlovy 1347/48-1622*, p. 188.

¹³⁸ *Ibidem.*, pp. 183-202.

service. La fondation fut faite probablement sur le modèle des rois de France et de la Sainte-Chapelle, que Charles IV avait bien connue dans son enfance passée à la cour royale de Charles IV de France, puis de Philippe VI, entre 1323 et 1330. Le chapitre fut fondé à proximité du palais royal. La chapelle de Tous-les-Saints devait aussi discrètement imiter la Sainte-Chapelle de Paris, car le bâtiment était percé de larges verrières.¹³⁹ Cette chapelle royale et le chapitre qui y était adjoint devaient aussi servir de gagne-pain pour les gens de la chancellerie et c'était au fondateur, c'est-à-dire au souverain et à ses héritiers, qu'incombaient les nominations aux prébendes canoniales.¹⁴⁰

Par ailleurs, après que l'évêché de Prague eut été élevé au rang de métropole ecclésiastique, en 1344, les Luxembourg fixèrent leur attention sur la construction de la cathédrale Saint-Guy et soutinrent la transformation du chapitre cathédral, qui existait là depuis le XI^e siècle. Ce chapitre abritait traditionnellement une école, certes modeste, mais en même temps la plus importante du royaume avant la fondation de l'université¹⁴¹. Cette institution traditionnelle se transforma donc alors en un chapitre métropolitain et à partir de ce moment, l'Empereur Charles IV privilégia de plus en plus la cathédrale et la promut en un vrai centre intellectuel, faisant partie intégrante de la cour royale et impériale.

En 1366, pour empêcher la concurrence entre ces deux institutions à la fois proches et semblables, l'Empereur profita du fait qu'il venait de fonder un collège universitaire de maîtres à son nom (*Collegium Caroli*) pour ordonner que les places dans le chapitre de Tous-les-Saints appartiennent désormais exclusivement à ses membres. Les prébendes canoniales favorisèrent considérablement la situation financière des maîtres du collège et contribuèrent aussi au prestige de l'institution. De la même époque date la fondation du collège de Tous-les-Saints, administrativement lié avec le chapitre. Le collège résida à ses débuts dans la Petite Ville, sous le Château et près du chapitre mère, mais il déménagea très vite sur la rive droite dans la Vieille

¹³⁹ Jiří Kuthan, La Sainte-Chapelle de Paris et les épines de la couronne du Christ. Quelques notes concernant les liens entre l'architecture et la sculpture en France et l'œuvre fondatrice et commanditaire des derniers Přemyslides et des Luxembourg en Bohême, in : Inspirations françaises. Recueil d'interventions portant sur l'histoire de l'art, Prague, 2006, pp. 11-63, ici p. 22-23 ; Zdeňka Hledíková, Karel IV. a církev, in : Eadem, Svět české středověké církve, Prague, 2010, pp. 163-190, ici pp. 173-174.

¹⁴⁰ Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile, p. 492 : « Eodem anno Karolus, domini regis Boemie primogenitus, marchio Moraue, zelo devocionis accensus, accedente ad hoc assensu patris sui Iohannis, regis Boemie, ac venerabilis patris Iohannis, episcopi Pragensis, et capituli eiusdem Pragensis ecclesie, in capella regali Omnium Sanctorum in castro Pragensi creavit collegium, videlicet prepositum, decanum et XI prebendas ac X ministros, quibus large providit, quorumque ecclesiam multis sanctorum reliquiis et aliis clenodiis largiter decoravit, volens et decernens, ut presentacio prepositure et prebendarum ad ipsum et successores suos, reges Boemie, eleccio vero decani ad capitulum eiusdem collegii debeat spectare. Quam creacionem et ereccionem dominus papa Benedictus XII suis litteris bullatis approbavit et confirmavit ».

¹⁴¹ Marie Bláhová, Pražské školy předuniverzitního období, Documenta Pragensia, 11, 1993, pp. 26-39, ici pp. 27-28.

Ville, à quelques pas du collège Carolinum et des autres bâtiments universitaires, ce qui était plus pratique pour les maîtres aussi bien que pour les étudiants.¹⁴²

Parallèlement, le chapitre de l'église métropolitaine Saint-Guy devint un centre intellectuel intégré à la cour impériale. Ce chapitre se trouvait à côté de la cathédrale, dans le périmètre du château, ce qui explique sa liaison étroite avec la cour. Les chanoines furent recrutés surtout dans l'entourage du souverain et de l'archevêque.¹⁴³ Dans le milieu érudit du chapitre métropolitain s'exerça ainsi une certaine rivalité entre le souverain et l'archevêque dans leurs rôles des « patrons ». Cette situation ne fut pas très préjudiciable à l'époque de Charles IV, qui entretint de bonnes relations personnelles avec ses deux métropolitains successifs. Mais sous le règne de son fils Venceslas IV, quand les relations entre le souverain et l'archevêque dégénèrent en un conflit féroce, le chapitre se transforma en un champ clos de leur conflit, qu'aggravèrent encore le Grand Schisme et l'ingérence de la papauté.

En raison de la politique ambitieuse qu'il menait en matière de représentation littéraire de son pouvoir et de sa dynastie, l'Empereur Charles IV avait un grand besoin de lettrés qui soient capables de le conseiller et de rédiger des œuvres historiques, politiques, théologiques ou juridiques. Une grande partie de ces érudits se trouvaient dans l'entourage direct de l'Empereur. Il s'agit dans ce cas surtout de dignitaires ecclésiastiques (entre autres l'archevêque de Prague Ernest de Pardubice et plus tard Jean Očko de Vlašim, l'évêque d'Olomouc Jean de Neumarkt et l'évêque de Litomyšl Albert de Sternberg, les chanoines de l'église métropolitaine).¹⁴⁴ Ces hommes exécutaient pour Charles IV des services diplomatiques, mais ils constituaient aussi le cœur de son conseil, une sorte de *think-tank* qui assista l'Empereur pendant tout son règne. Outre ces dignitaires ecclésiastiques et des membres de la chancellerie, l'appartenance des autres érudits à la cour n'étaient pas, d'après nos indices, aussi stable. A la différence des dignitaires d'Eglise mentionnés, le souverain Charles IV devait lui-même les recruter à son service.

¹⁴² Michal Svatoš, Pražská univerzitní kolej Všech svatých, Acta Universitatis Carolinae – Historia Universitatis Carolinae Pragensis 31, 1991, pp. 85–93 ; la topographie universitaire pragoise a été analysée récemment de façon très précise par O. Marin, Les lieux du savoir, pp. 63-81.

¹⁴³ Comme le prouve Dominik Budský, une grande partie des chanoines étaient aussi au service à la cour, et leur demande d'un bénéfice ecclésiastique fut soutenue par l'intervention de l'entourage du roi. Cf. Dominik Budský, Metropolitní kapitula pražská jako dvůr v malém. Kariéra a vztahy v prostředí kapituly v letech 1378–1390, in : Dvory a rezidence ve středověku, t. 1, éd. Dana Dvořáčková-Malá, Prague, 2006, pp. 53-86.

¹⁴⁴ Pour ces conseillers de Charles IV voir Josef Bujnoch, Johann von Neumarkt als Briefschreiber, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3), pp. 67-76 ; Ludwig Schmutge, Albert von Sternberg, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3), pp. 43-65 ; Marie Bláhová, Život a dílo Jana ze Středy in : Studia z dziejów Środy Śląskiej, regionu i prawa Średzkiego, éd. Richard Gładkiewicz, Wrocław, 1990 (= Acta Universitatis Wratislaviensis, 980, Historia, LXX), pp. 77-93 ; Zdeňka Hledíková, Arnošt z Pardubic. Arcibiskup, zakladatel a rádce, Prague, 2008.

Le besoin d'attirer des érudits à la cour ne se fondait pas seulement sur la culture personnelle du souverain, mais surtout sur l'historisme idéologique et politique qui constituait l'une des inspirations majeures de son programme monarchique. Dans ce contexte, l'accent fut mis sur la production historique curiale et sur la production d'un art visuel créé sur la commande de Charles IV et à l'usage de son entourage.¹⁴⁵

Afin de recruter des érudits pour sa cour, Charles IV utilisa les ressources urbaines, qui existaient en partie à Prague déjà auparavant et qui furent partiellement développées avec son soutien. Un rôle important fut celui de l'université, qui attirait à Prague des intellectuels venus aussi bien des pays de la Couronne tchèque que de l'étranger, dont le service pouvait être utile pour le souverain. Les autres institutions religieuses pragoises pouvaient elles aussi servir de réservoir d'érudits, tout en offrant aussi les prébendes nécessaires à l'entretien de personnes fraîchement arrivées à Prague.

Le clergé pragois et les maîtres et anciens élèves de l'université ne suffisaient cependant pas répondre à la demande royale. Depuis le début de son règne, Charles essaya en plus d'attirer à Prague des artistes et des savants. L'attraction de Prague augmenta sensiblement quand la ville devint la résidence du roi des Romains, puis de l'Empereur après 1355. L'intérêt qu'avait Charles à disposer de savants compétents et célèbres à son service l'obligea à s'occuper de cette question et à promouvoir la position de Prague en tant que centre culturel et intellectuel.

L'exemple de quelques érudits fameux permet de montrer comment Charles IV les attira à Prague et comment il tenta d'assurer leur existence. L'appartenance à la cour ne signifiait pas automatiquement qu'ils trouvaient leur gagne-pain. Pour les clercs, qui représentaient la plupart des érudits de l'époque, une possibilité commode se présentait : acquérir une prébende dans quelque église pragoise. Ainsi, pour profiter de leur service, l'Empereur devait non seulement inviter les intellectuels étrangers et les accueillir à la cour comme conseillers, chapelains, aumôniers ou autre, mais encore leur obtenir un revenu ecclésiastique. Le droit de patronage qu'il exerça en leur faveur fut donc l'un des outils à l'aide desquels Charles IV put attirer des érudits à sa cour.

C'est aussi une des raisons pour lesquelles l'Empereur fonda et subventionna de nombreuses institutions religieuses à Prague et ailleurs. Les structures urbaines de Prague en pleine expansion offraient les conditions opportunes pour l'activité de fondation de Charles IV. Le poids relatif du clergé dans la ville augmenta de fait considérablement, ce qui ne laissa pas d'influer sur la vie quotidienne de Prague. En plus du clergé paroissial, le nombre de clercs

¹⁴⁵ František Kavka, *Am Hofe Karls IV*, Leipzig, 1989, pp. 153-155. Cf. aussi Josef Macek, *Die Hofkultur Karls IV. Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen*, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 237- 241.

attachés au service de la seule cathédrale se montait à près de 200 personnes. Il y avait de surcroît un grand nombre d'étudiants et des cohortes de religieux répartis dans les 23 monastères et couvents de Prague. Pour autant, la plupart des « lieux de savoir » se trouvaient concentrés dans la Vieille Ville.¹⁴⁶

La stratégie de la représentation dynastique de Charles IV se réalisa sur la base de deux programmes, impérial et royal. Le souverain était en effet à la fois le roi de Bohême et l'Empereur. Les deux dignités exigeaient des approches différentes de la représentation, parce qu'elles ciblaient des publics différents, même si elles se trouvaient réunies autour d'une seule et même cour. La production historique avait donc alors une importance redoublée pour Charles IV, qui s'efforça de fonder la légitimité de sa dynastie en Bohême et dans l'Empire sur l'idée de continuité dynastique des Přemyslides et des Luxembourg.

L'attention de l'Empereur ne se concentra pas seulement sur les œuvres historiques, car des juristes illustres pouvaient tout aussi bien servir ses intentions. En même temps que Marignolli, Charles rencontra le célèbre professeur de droit Bartole de Saxoferrato. Il le chargea de l'aider à préparer certaines lois (surtout la Bulle d'Or de 1356). Dans les sources, Charles IV appelle Bartole son conseiller (« *seinem rath* »), ce qui signifie qu'il devint membre de la cour. Bartole représente l'exemple d'un homme de savoir qui n'entra que temporairement dans le service de l'Empereur, n'ayant même pas mis les pieds en Bohême.¹⁴⁷

Un autre cas est celui du théologien allemand, membre de l'ordre dominicain, Conrad (le Jeune) de Halberstadt qui vint à Prague en 1354 comme professeur de théologie au studium de Saint-Clément et à l'université. La présence de ce personnage à Prague n'échappa pas à l'attention de l'Empereur et de ses conseillers. Charles l'accueillit à sa cour et lui accorda la fonction et le titre du chapelain. Nous ignorons combien de temps il resta à Prague, mais en tout état de cause, il acheva là plusieurs ouvrages dédiés à Charles IV et à l'archevêque Ernest de Pardubice.¹⁴⁸

C'est même parfois une institution entière, comme centre d'érudition et de production littéraire, que l'Empereur soutient. De ce point de vue, parmi toutes les maisons religieuses fondées par Charles IV dans l'aire de la Nouvelle Ville, le couvent d'Emmaüs, dit aux Slaves, bénéficia d'une faveur spéciale. Avec l'autorisation pontificale, Charles IV y avait invité des

¹⁴⁶ Cf. O. Marin, *Les lieux du savoir*, pp. 63-81 ; Anna Petitova-Bénoüiel, *L'Eglise à Prague sous la dynastie des Luxembourg (1310-1419)*, Hilversum, 1996.

¹⁴⁷ Friedrich Merzbacher, Bartollo di Sassoferrato, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= *Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder*, 3), pp. 145-158.

¹⁴⁸ Konrad von Halberstadt O.P., *Chronographia Interminata 1277-1355/59*, pp. 8-14.

moines bénédictins de rite slave et, par la suite, le monastère devint un centre de production littéraire en slavon, ainsi qu'en vieux tchèque. Charles IV et son entourage mirent en effet l'accent sur la production littéraire en langues vernaculaires et sur les traductions du latin en vernaculaire, surtout en tchèque.¹⁴⁹

L'Empereur était aussi en contact avec des humanistes italiens. Le tribun du peuple de Rome Cola di Rienzo passa quelques mois à Prague, avant que l'Empereur ne doive le rendre à la curie romaine. Charles IV essaya d'attirer à sa cour le compatriote de Rienzo, le célèbre poète Pétrarque. Depuis le début des années cinquante, Charles échangea des lettres avec lui et en reçut des conseils sur sa politique en Italie et des encouragements à y intensifier son engagement. Puis Pétrarque passa un mois à Prague en 1356 et resta par la suite en contact épistolaire avec l'Empereur, et surtout avec son chancelier féru d'humanisme, Jean de Středa. Charles IV essaya de nouveau à partir de 1361 de convaincre Pétrarque de s'installer à Prague, mais celui-ci se borna à un acquiescement vague et ne franchit jamais le pas. L'Empereur ne réussit donc pas à rehausser le prestige de sa cour avec ce personnage d'une renommée européenne. Néanmoins, Pétrarque fit part dans ses épîtres de la haute estime dans laquelle il tenait l'Empereur et son entourage. Il rendit cet hommage à la cour de Charles IV à Prague : « Je déclare que je n'ai vraiment vu rien de moins barbare et rien de plus humain que l'Empereur et certains grands hommes autour de lui, dont je tais à dessein les noms... »¹⁵⁰.

Prague était alors, depuis le temps des Přemyslides, la ville capitale et en même temps le siège de la cour. La présence de la cour « dans la ville » déterminait traditionnellement la vie de Prague, en ce qui concerne par exemple la structure du commerce urbain ou la position des bourgeois de Prague auprès de la cour royale. Au moment de la transformation de la ville sous Charles IV, quand Prague devint la capitale de l'Empire, la cour et la ville vivent en une symbiose utile pour les deux parties. Or, une certaine concurrence entre les deux entités reste quand même importante dont témoigne aussi le développement suivant au moment du déclin du pouvoir royal au XV^e siècle. Pendant les guerres hussites, les villes de Prague s'établissent et deviennent une puissance politique importante.

¹⁴⁹ Milada Paulová, L'idée cyrillo-méthodienne dans la politique de Charles IV. et la fondation du monastère slave de Prague, *Byzantinoslavica*, 2, 1950, pp. 174-186, ici p. 179-184.

¹⁵⁰ Petrarca Briefwechsel mit deutschen Zeitgenossen, éd. Paul Piur, Berlin, 1933 (= Vom Mittelalter zur Reformation, VII), n° 4, p. 21 : « Ego vero nichil barbarum minus, nichil humanum magis profiteor me vidisse quam Cesarem et aliquot circa eum summos viros, quorum modo nominibus scienter abstineo, summos, inquam, viros et insignes, dignos maiore memoria; quod ad hec attinet, abunde mites et affabiles, etiam si "Athenis athicis" nati essent. Vale. » ; cf. Jiří Špička, Petrarca : homo politicus. Politika v životě a díle Franceska Petrarky, Prague, 2010, pp. 161-192.

Le paysage intellectuel de Prague se développa remarquablement au cours de la deuxième moitié du XIV^e siècle. Le règne de Charles IV fut le temps d'un essor démographique et économique de la ville. Grâce au soutien de l'Empereur et en accord avec son intention et ses besoins, le nombre de gens de savoir non seulement au service de l'Empereur et de sa cour, mais aussi parmi les habitants de la ville, s'accrut. C'est pour cette raison que Prague devint à l'époque de Charles IV le véritable centre culturel et intellectuel de l'Europe centrale.

Le souverain cherchait des auteurs pour sa cour parmi les membres des institutions religieuses de Prague : les maîtres de l'université, les clercs des églises pragoises ou les chanoines et les religieux. De surcroît, Charles IV ne cessa jamais d'attirer les érudits étrangers à sa cour de Prague. En plus de compter sur l'université et sur les institutions religieuses présentes dans la ville, il s'employa à former à la cour un *think-tank* de savants qui le conseillèrent et travaillèrent pour lui, rédigèrent des œuvres sur sa commande et parfois aussi sous son contrôle. Cet ensemble embrassait des dignitaires ecclésiastiques importants, des membres de la cour, mais aussi des érudits de la ville.

Dans ce contexte, l'Empereur Charles IV invita à sa cour et à Prague en général des intellectuels étrangers afin de se servir de leur érudition et des traités qu'ils écrivaient pour lui. Leur nombre était assez important, nous n'avons fait qu'esquisser la situation des gens de savoir et cité quelques exemples qui montrent les formes et les stratégies de l'Empereur Charles IV pour les attirer à sa cour, ainsi que leur position entre la cour et la ville.

Il est nécessaire d'insister sur le caractère plurilingue de la ville de Prague sous les Luxembourgs et de la cour de Charles IV qui est une des caractéristiques essentielles de la culture de cette époque, bien qu'elle trouve très lentement l'appréciation surtout dans l'histoire littéraire, qui est souvent encore aujourd'hui fermée dans les catégories de la langue et construit séparément l'histoire de la littérature (tchèque, allemande, latine etc.). Or seulement en considérant toutes les œuvres lues et écrites dans le contexte culturel analysé et la communication entre les variantes langagières, il est possible de faire l'image la plus complète possible.¹⁵¹

¹⁵¹ Václav Bok, Deutsche Literatur in Böhmen in der Zeit der Herrschaft Johanns von Luxemburg (1310-1346), in : Fata libellorum : Festschrift für Franzjosef Pensele zum 70. Geburtstag, éd. Rudolf Benzinger – Ulrich-Dieter Oppitz, Göppingen, 1999, pp. 1-10 et Winfried Baumann, Die Literatur des Mittelalters in Böhmen: Deutsch-lateinisch-tschechische Literatur vom 10. bis zum 15. Jahrhundert, Munich, 1978.

Charles IV comme le souverain sage

Charles IV et son entourage accordent une grande attention à la représentation de la majesté du souverain. Parmi les aspects les plus flagrants, on trouve au premier lieu la piété, omniprésente dans l'image contemporaine de Charles IV : il collectionne les reliques, fonde des autels et soutient l'Église par tous les moyens.¹⁵² Charles est par ailleurs assez souvent représenté sous les traits du roi sage (*rex sapiens*). À l'instar de Salomon, modèle biblique, la sagesse caractérise le souverain doté de capacité intellectuelle et de sens politique, qui sait utiliser ces facultés dans son gouvernement, qui est un homme savant et intelligent et qui mène une politique avisée.¹⁵³

Le roi sage n'est pas seulement un idéal littéraire : plusieurs souverains de l'Europe médiévale furent considérés comme sages et même appelés par ce surnom, comme Alphonse X de Castille (*el Sabio*), Robert I^{er} de Naples (*il Saggio*), ou encore Charles V de Valois (le Sage), neveu de Charles IV de Luxembourg, dont la réputation du roi sage vient d'être présentée.¹⁵⁴ Malgré la diversité géographique et culturelle, l'exemple de ces sages souverains nous permet de définir, bien que de façon rudimentaire, quelles qualités personnelles et actes de gouvernement caractérisent le roi sage. En effet, bien que l'idéal change avec le temps, il reste assez stable au cours du XIII^e et XIV^e siècle.¹⁵⁵ Il se décline surtout en quatre figures : le roi législateur, le roi mécène, le roi lecteur et le roi auteur. Toutes ces catégories se retrouvent dans l'image de Charles IV de Luxembourg, qui, même s'il ne porta jamais le surnom de « sage », était déjà considéré comme tel par ses contemporains.

L'activité législative répond bien à la vision d'un souverain célébré pour sa sagesse : pour Eva Schlotheuber, c'est exactement cette dimension de son règne et les grands codes de lois qui font mériter à Charles IV le titre de roi sage.¹⁵⁶ Il est vrai que les deux grands édits le

¹⁵² Pour cet aspect son style de gouvernement voir le livre récent Martin Bauch, *Divina favente clemencia: Auserwählung, Frömmigkeit und Heilsvermittlung in der Herrschaftspraxis Kaiser Karls IV.*, Cologne – Vienne, 2014 (= *Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beihefte zu J. F. Böhmer, Regesta Imperii*, 35) (à paraître).

¹⁵³ Jean-Partice Boudet, Le modèle du roi sage aux XIII^e et XIV^e siècles : Salomon, Alphonse X et Charles V, *Revue historique*, 3, 2008, pp. 545–566.

¹⁵⁴ Sur Alphonse X (1252-1284), voir Alfonso X the Learned of Castile and His Thirteenth-Century Renaissance, éd. Robert I. Burns, S. J., Philadelphia, 1990 (disponible sur <http://libro.uca.edu/alfonso10/emperor.htm>. Consulté le 2 septembre 2014). Sur Robert I^{er} de Naples (1309-1343) voir Samantha Kelly, *The New Solomon: Robert of Naples (1309-1343) and Fourteenth-Century Kingship*, Leyde – Boston, 2003. Sur Charles V (1364-1380), voir notamment F. Autrand, *Charles V, le Sage*, Paris, 1994.

¹⁵⁵ J.-P. Boudet, Le modèle du roi sage et Myriam Chopin-Pagotto, La prudence dans les Miroirs du prince, *Chroniques italiennes*, 60, 1999, pp. 87-98.

¹⁵⁶ Eva Schlotheuber, *Der weise König. Herrschaftskonzeption und Vermittlungsstrategien Kaiser Karls IV. († 1378)*, *Hémecht. Zeitschrift für Luxemburger Geschichte*, 63, 2011, pp. 265-279.

Bulle d'Or de 1356 pour l'Empire et le *Maiestas Carolina* pour la Bohême restaient comme deux monuments commémoratifs liés à Charles IV pour les générations suivantes.¹⁵⁷

À côté du patronage artistique à la cour de Prague, il faut surtout souligner le soutien à la production de la littérature vernaculaire, ce qui vaut d'ailleurs pour Charles IV autant que pour les autres rois mentionnés. L'essor de la littérature en langue vulgaire est souvent lié à la floraison culturelle, ce qui contribue à l'image. Un autre aspect important présent chez les rois sages est le rôle de fondateur et de protecteur de l'université : Charles IV fonda en 1348 à Prague la première université au nord des Alpes et à l'Est du Rhin, sanctionnant par ailleurs en tant qu'Empereur la fondation ou la confirmation de plusieurs d'autres *studia generalia* en Europe (Pavie, Sienne, Orange, etc.).¹⁵⁸ Mentionnons aussi la prédilection pour les livres, qui témoigne de la culture savante du roi. Certains rois, comme Charles V en France, collectionnaient des livres, commandaient des manuscrits richement enluminés et sont souvent représentés dans les scènes de dédicace.¹⁵⁹ Charles IV utilise plutôt le livre comme un *medium* privilégié, commandant de nombreux ouvrages rédigés pour lui par les membres de la cour ou par des savants étrangers. Le soin porté à la production historique, théologique ou juridique lui a valu la réputation de souverain savant, et la paternité de certains ouvrages latins (l'autobiographie *Vita Karoli*, les *Moralitates*, la *Légende de saint Venceslas*) y contribue encore plus. Cela vaut à Charles le titre, rare parmi les rois du XIII^e et XIV^e siècle, de roi lettré (*rex litteratus*).¹⁶⁰

Charles IV ne manque aucune occasion de se présenter en tant que savant sur le trône. Dans l'autobiographie, qui est déjà en elle-même la preuve de son extraordinaire instruction, il raconte qu'à la cour de France, où il passa sept années de son enfance (1323-1330), son précepteur lui apprit « les rudiments d'éducation lettrée ».¹⁶¹ Il souligne la valeur de ces compétences et rappelle que le roi Charles IV le Bel, qui le fit instruire, était lui-même « ignorant des lettres ».¹⁶² Le chroniqueur Beneš Krabice de Weitmile raconte même que

¹⁵⁷ Voir Die Goldene Bulle. Politik, Wahrnehmung, Rezeption, t. I-II, éd. Ulrike Hohensee - Mathias Lawo - Olaf B. Rader - Michael Lindner, Berlin, 2009 et Bernd-Ulrich Hergemöller, *Maiestas Carolina. Der Kodifikationsentwurf Karls IV. für das Königreich Böhmen von 1355*, Munich, 1995.

¹⁵⁸ Miloslava Kubová, *Univerzity založené Karlem IV. Obraz o zakladatelské činnosti universitní císaře Karla IV.*, *Acta Universitatis Carolinae – Historia Universitatis Carolinae Pragensis*, 11, 1970, pp. 7-31.

¹⁵⁹ Claire Richter Sherman, *Representations of Charles V of France (1338-1380) as a Wise Ruler*, *Medievalia et Humanistica*, N.S. 2, 1971, pp. 83-96.

¹⁶⁰ Anežka Vidmanová, *Karel IV. jako spisovatel*, in : *Karel IV. Literární dílo*, Prague, 2000, pp. 9-22 ; Fidel Rädle, *Kaiser Karl IV. als lateinischer Autor*, in: *Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen*, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 253-260 ; Bernd-Ulrich Hergemöller, *Cogor adversum te: drei Studien zum literarisch-theologischen Profil Karls IV. und seiner Kanzlei*, Warendorf, 1999 (= *Studien zu den Luxemburgern und ihrer Zeit*, 7).

¹⁶¹ *Vie de Charles IV*, éd. P. Monnet et J.-C. Schmitt, pp. 20-21.

¹⁶² *Ibidem*.

pendant son séjour à Paris le jeune Charles étudia à l'université.¹⁶³ Cependant, aucune source ne prouve pas son étude à la Sorbonne. Il faut plutôt lire ce passage comme une affirmation du caractère extraordinaire de son éducation. La réputation de Charles IV comme roi sage et savant n'était pas un caprice personnel : au contraire, elle résulte d'une représentation systématique et consciente de l'empereur, à la fois au sein du milieu de sa cour et devant les yeux des ambassadeurs étrangers. À travers cette représentation, Charles IV se positionne aussi par rapport au type du roi-chevalier, représenté par son père Jean l'Aveugle, et insiste plutôt sur la diplomatie et la prudence politique.¹⁶⁴

Du succès de cette politique de représentation, témoignent non seulement les auteurs de la cour pragoise, mais aussi plusieurs auteurs étrangers.¹⁶⁵ En guise d'exemple, nous citerons l'enthousiasme de Guillaume de Machaut, ancien secrétaire de Jean l'Aveugle, dans son poème *La Prise d'Alixandre*, où il décrit l'accueil fait par Charles IV à son maître d'alors Pierre de Lusignan : « *On pourroit en nulle terre/ nul plus sage homme de li querre/ con dit ca et dela mons/ que cest li secons salemons* ». ¹⁶⁶

Même les chroniqueurs français font écho à cette réputation du roi sage qui préfère la fine diplomatie à la force. L'auteur de la *Chronique des quatre premiers Valois* s'exprime ainsi sur Charles IV : « *Et fut cestui empereur ung tres grant sages homs et conquist plus l'empire par sens que par armes* ». ¹⁶⁷

Ainsi, les chroniqueurs allemands de l'Empire incluaient la réputation de la sagesse dans le portrait de Charles IV. Il suffit de citer deux témoignages légèrement postérieurs de la fin du XIV^e siècle. Tilman Elhen de Wolfhagen dans sa *Chronique de Limbourg* note, que Charles IV était sage et savant et qu'il aimait de disputer avec le maîtres de l'université de Prague.¹⁶⁸ Jacques Twinger de Koenigshoffen, le chroniqueur de Strasbourg, reprends aussi le sujet de l'instruction et de la sagesse de Charles IV, qui selon lui était bien instruit dans les arts libéraux et aussi dans la magie. Jacques de Koenigshoffen même note, que l'Empereur parle six langues,

¹⁶³ Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile, p. 517.

¹⁶⁴ Voir Itinéraire européen. Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême (1296-1346), éd. Michel Margue, Luxembourg 1996 (= Publications du CLUDEM, 12) ; Martin Nejedlý, Roi étranger ou roi diplomate? Jean l'Aveugle au miroir des sources tchèques, Prague Papers on the History of International Relations, 2012/2, pp. 11-36.

¹⁶⁵ Hubert Herkommer, Kritik und Panegyrik. Zum literarischen Bild Karls IV, Rheinische Vierteljahrsblätter, 44 1980, pp. 68-116.

¹⁶⁶ Guillaume de Machaut, *La Prise d'Alixandre*, éd. Robert Barton Palmer, New York – Londres, 2002, p. 80.

¹⁶⁷ *Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393)*, éd. Siméon Luce, Paris, 1861, p. 278.

¹⁶⁸ *Limburger Chronik des Tilemann Elhen von Wolfhagen*, éd. Arthur Wyss, Hannover, 1883 (= MGH Deutsche Chroniken, 4/1), p. 30 : « Der selbe Carolus was wise unde wol geleret, also daz he der meister zu Prage disputacien suchte und konnte sich wol darinne richten. »

parmi lesquelles, il préfère la langue allemande, ce qui est le renseignement unique pour Charles IV.¹⁶⁹

Toutefois, ce sont les auteurs écrivant à la cour de Prague qui contribuent le plus à la construction de la figure de Charles comme roi sage. Les œuvres qui transmettent cette idée sont assez diverses : mentionnons pour l'exemple un poème et un éloge funèbre.

Le poète allemand Henri de Mügeln, invité à la cour de Prague, composa en allemand dans les années 1350 un poème allégorique *Der Meide Kranz* (*La couronne de la Vierge*), dans lequel il décrit la querelle savante entre les arts libéraux et c'est Empereur Charles IV, qui doit prononcer une sentence. Dans la deuxième partie du poème, les vertus entrent en scène et l'une des vertus cardinales, la Sagesse personnifiée, s'adresse à Charles IV pour lui dire combien elle est importante pour le souverain : « Prince, tu dois être le miroir de tes sujets, ils se voient dans toi. Comporte-toi alors prudemment, car Dieu t'a élevé au-dessus d'eux, c'est pourquoi tu dois être beaucoup plus sage qu'eux ».¹⁷⁰

Un autre moyen de construire la gloire de Charles comme roi sage est présenté par l'éloge prononcé en public à l'occasion des obsèques du roi par l'archevêque de Prague Jean de Jenstein (en 1378), qui insiste sur plusieurs vertus de l'Empereur mort, notamment ses compétences intellectuelles. D'après lui, Charles avait l'esprit de la sagesse (« *spiritus sapiencie* ») et il était plus sage que Salomon, parce qu'il savait des choses que Salomon ne savait pas. Charles IV possédait aussi l'esprit *intellectus* et l'esprit de la science (« *spiritus sciencie* »), par lequel Jean désigne ses connaissances théologique et sa capacité d'exposer et de commenter les Psaumes ou l'Évangile et d'en discuter avec les maîtres universitaires. L'archevêque mentionne aussi les compétences linguistiques de Charles, qui parlait cinq langues (tchèque, allemand, français, italien et latin).¹⁷¹

¹⁶⁹ Die Chronik des Jakob Twinger von Königshofen, t. I-II, éd. Carl Hegel, Leipzig, 1870-1871 (= Die Chroniken der deutschen Städte, 8-9), p. 484 : « Dirre keyser hette ouch pfaffen und gelerte lüte liep. derumb mahte er ein studium und schule zu Proge [...] er was ouch wol gelert in allen künsten und kunde die schwarzen buch [...] und kunde sechs sprochen, under den hette er dutsche sproche aller liebest. »

¹⁷⁰ Henri de Mügeln, *Der Meide Kranz*, in : *Kleinere Dichtungen Heinrichs von Mügeln*, t. 2, éd. Karl Stackmann – Michael Stolz, Berlin, 2003, p. 140 : « du fürste, salt ein spigel sin/ in tat den underseßen din,/ das sie beschouwen sich in dir: [...] dir, fürste, zimet wise tat:/ recht als dich got erhaben hat/ übr ander die genoßen din./ also vil saltu wiser sin ».

¹⁷¹ *Sermo factus per dominum Johannem archiepiscopum Pragensem post mortem imperatoris Caroli IV*, éd. Josef Emler, FRB, t. III, Prague, 1882, p. 427 : « Primo ipse habuit spiritum sapiencie: ipse enim fuit sapiencior Salomone, quod probari potest indiciis et argumentis multis. Primo illud enim, quod scivit Salomon, hoc perfectissime scivit serenissimus princeps noster, videlicet libros suos. Salomon autem ignoravit, que iste scivit: ergo probatur, quod iste plus scivit quam Salomon. Ille fuit rex, iste imperator, ille pefuit populo Israelitico, iste pefuit universo huius mundi et ecclesie Israelis, verum eiam et gentilium universorum et confinia mundi distinguebat. Ille sapiencia bellabat, iste sapiencia sine bellis pacem firmabat. [...] Secundo: Ipse habuit in se spiritum intellectus. Unde ipse intellexit fere omnia idiomata tocius christianitatis. Optime istas scivit linguas, videlicet bohemicam, que est naturalis, teutonicam, latinam, francigenam, lombardicam, thuscanicam et quam plures particulares linguas et ab hiis descendentes perfecte scivit ac intellexit. Unde verus fuit Christi apostolus,

Cette réputation de polyglotte devient aussi une dimension importante de son image de roi savant. Plusieurs chroniques mentionnaient les compétences de Charles IV, surtout, comme Pierre de Zittau, dans le contexte de son séjour en France.¹⁷² L'Empereur, d'ailleurs, lui-même mentionne ses propres connaissances linguistiques dans un passage fameux de son autobiographie, qui devait contribuer aussi à l'image d'un souverain savant : « Grâce à Dieu, nous savions parler, comprendre, écrire et lire non seulement la langue de Bohême, mais le français, le lombard, l'allemand et le latin, de telle sorte que nous étions capable d'écrire, lire, parler et comprendre aussi l'une comme l'autre de ces langues ».¹⁷³ La compétence linguistique de Charles IV pouvait bien sûr être pratique, surtout dans la diplomatie, qu'il menait comme Empereur dans toute l'Europe. Cela prouve un épisode de la visite de Charles IV à Paris en hiver 1377/1378. Le roi de France Charles V accueillit à Louvre Charles IV avec ses conseillers et ils écoutaient le discours du roi sur la cause de Gascogne et les querelles avec les Anglais. Or, le discours était prononcé en français que les gens de Charles IV ne comprenaient pas, donc c'était lui, qui devait l'interpréter en allemand. Les *Grandes Chroniques de France* nous informent : « *Et en briefves paroles l'Empereur dist en alemant à ses gens, qui presens estoient et qui n'entendoient pas françois, ce que le Roy luy avoit dit, et leur exposa les lectres que sur ce avoit oy lire, et fist response au Roy tele comme il s'ensuit, c'est assavoir qu'il dist que très bien avoit entendu ce que le Roy avoit dit très sagement...* ».¹⁷⁴

Dans le discours littéraire de la cour de Charles IV, la sagesse du prince devient ainsi, à côté de la piété, la qualité la plus importante de l'image du prince idéal. Il est donc naturel que cet idéal du prince, formulé dans le milieu de la cour, influence aussi l'ensemble de la littérature politique désormais composée dans la Bohême des Luxembourg. Dans cette vaste catégorie, ce sont surtout les miroirs des princes qui nous intéresseront. Ils déterminent non seulement la bonne forme de gouvernement, mais formulent aussi des exigences quant à la personnalité du prince, conformément à l'idée répandue au Moyen Âge selon laquelle le bon gouvernement

quia in omnem terram exivit sonus eius et talis debuit toti universo preesse, qui dispartitis linguis loqueretur sapienciam et cuilibet responderet in lingua sua, in qua natus est (Acta II cap.). Tercio in se ipso habuit spiritum consilii; nam quamvis sapientissimus esset, tamen utebatur consilio... [...] Quinto ipse habuit spiritum sciencie. Nam ut bene notum est, ita doctus fuit, quod sciens et magister in theologia putaretur. Nam psalterium in aliquibus locis pulcherrime exposuit, similiter ewangelium et oraciones et alia magistralia similiter componebat, sepius cum magistris, doctoribus et aliis scientificis conferebat disputando. Quapropter studium Pragense fecit et quam plura collegia. »

¹⁷² Petri Zittaviensis Cronica Aule Regie, p. 318 : « Quadruplex ipse scit lingwagium, Gallicum, Lombardicum, Teutunicum et Latinum; in hiis lingwis scit scribere, legere et intelligere, et se optime potest expedire ».

¹⁷³ Vie de Charles IV de Luxembourg, p. 57. Pour passage original, voir Vita Karoli Quarti, éd. J. Pavel – B. Ryba, p. 70 : « Ex divina autem gracia non solum Boemicum, sed Gallicum, Lombardicum, Teutunicum et Latinum ita loqui, scribere et legere scivimus, ut una lingua istarum sicut altera ad scribendum, legendum loquendum et intelligendum nobis erat apta. »

¹⁷⁴ Chronique des règnes de Jean II et de Charles V, t. II, pp. 255-256.

repose sur un roi sage. Le miroir des princes rédigé à la cour de Charles IV prouve l'importance et la primauté de la sagesse parmi les vertus nécessaires pour le bon roi.

Le miroir latin, écrit en 1377, prend la forme de deux lettres. Depuis son édition en 1925, il a été compris en tant que lettre de Venceslas IV et réponse de Charles IV.¹⁷⁵ Dans la première lettre très courte, le fils, le roi récemment élu, demande à son père – l'Empereur – de lui donner des conseils sur la manière de bien gouverner le royaume. Le texte central consiste en la réponse de l'empereur, représentée par un long traité moral, assez général et sans références concrètes à la vie des Luxembourg ou de l'Europe centrale au XIV^e siècle. La question de l'auteur n'est pas encore résolue ; à cause des nombreuses citations d'auteurs antiques, il est habituellement situé parmi les savants italiens de la cour de Charles IV : on pense en particulier à Nicolo Beccari, le précepteur de ses fils.¹⁷⁶

Le texte est une sorte de catalogue des vertus requises pour un prince, commenté par l'empereur. Il semble que le texte ait été écrit directement pour le jeune Venceslas, ce que révèlent plusieurs passages. Ainsi le père insiste sur la nécessité de la tempérance et la clémence et sur le fait qu'un bon roi ne doit jamais succomber aux attaques de rage ; or la réputation colérique de Venceslas n'est plus à faire. Charles IV était persuadé que le prince pouvait apprendre l'art de gouverner, ce dont témoigne surtout son autobiographie, la *Vita Karoli*, dédiée « à ceux qui siègeront après moi sur mon double trône ». ¹⁷⁷ Le savoir-faire du métier de roi est aussi décrit dans ce miroir de l'an 1377 sous la forme d'une lettre de l'Empereur.¹⁷⁸ L'auteur-moraliste inconnu mentionne la sagesse et la prudence comme les vertus nécessaires pour le roi et souligne en citant la Bible (surtout les Proverbes) que le bon souverain apprécie la sagesse bien plus que l'or, l'argent ou les perles. Il revient plusieurs fois à cette vertu pour souligner son importance. La présentation de la sagesse et de la raison dans le texte correspond bien à l'image de Charles IV tel qu'il apparaît dans la production littéraire de sa cour.

À la cour de Charles IV, la sagesse occupait une position très importante parmi les vertus principales. Cette image a influencé toute la littérature politique. Cet idéal du roi sage se retrouve dans les miroirs de prince rédigés en Bohême au cours du XIV^e siècle.

¹⁷⁵ Ein Fürstenspiegel Karls IV., éd. Samuel Steinherz, Prague, 1925, pp. 8-9.

¹⁷⁶ Jaroslav Ludvíkovský, Anonymní zrcadlo knížecí připisované Karlu IV., Studie o rukopisech, 14, 1975, pp. 125-127. Cf. Robert Folz, Der Brief des italienischen Humanisten Niccolo dei Beccari an Karl IV. : ein Beitrag zur Kaiseridee im 14. Jahrhundert, Historisches Jahrbuch, 82, 1962, pp. 148-162.

¹⁷⁷ Vie de Charles IV de Luxembourg, p. 3.

¹⁷⁸ Martin Nejedlý, L'idéal du roi en Bohême à la fin du XIV^e siècle. Remarques sur le Nouveau conseil de Smil Flaška de Pardubice, in : Penser le pouvoir au Moyen Âge (VIII^e-XV^e siècle). Études d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand, éd. Dominique Boutet - Jacques Verger, Paris, 2000, p. 247-260, ici p. 248-249.

Le discours de la littérature politique dans la Bohême des Luxembourg était dominé par l'approche éthique traduisant une vision de la fonction royale clairement définie : le roi doit conduire ses sujets vers le salut. Dans ce but, le roi doit être pieux et sage et il doit s'entourer de sages personnes qui lui soient utiles.¹⁷⁹

La sagesse du roi se manifestait aussi dans son rôle de mécène de la littérature et dans son activité littéraire. Le roi sage et savant devait aussi commander des ouvrages. Parmi les sujets très populaires des écrits commandés par les rois médiévaux était l'histoire. Nombreux des livres demandés par les souverains et rédigés pour le milieu curial contenaient les chroniques racontant l'histoire ancienne du peuple ou les gestes des grands rois du passé. Autres chroniqueurs prenaient notes et écrivaient pour les générations suivantes l'histoire de leurs propres époques. Comme il était montré dans le passage sur la culture historique à la cour de Prague, Charles IV prêtait beaucoup d'attention aux livres historiques et en cela il remplissait aussi l'idéal du roi sage. Cette production historiographique se trouve d'ailleurs dans le centre de cette analyse.

¹⁷⁹ Robert Antonín, *Ideální panovník českého středověku. Kulturně-historická skica z dějin středověkého myšlení*, Prague, 2013, pp. 338-345 et pp. 357-364.

II. Les racines. À la recherche de l'origine noble

Le récit des origines d'un peuple occupe une place primordiale parmi les sujets les plus importants de l'historiographie médiévale, ainsi que dans la conscience historique telle qu'elle se manifeste au niveau littéraire. Ce récit, très souvent formulé dans les ouvrages des chroniqueurs de haut Moyen Âge, était habituellement repris et remanié sous la plume des auteurs postérieurs.¹⁸⁰

À la fin du Moyen Âge, le récit des origines d'un peuple, de son arrivée dans le pays et de « l'acquisition initiale » du territoire faisait partie de l'histoire officielle du royaume. Cette construction de la fin du Moyen Âge ne contribua pas seulement à la formation de l'identité des savants des XIV^e et XV^e siècles et de celle de leurs lecteurs, elle ne cessa d'influencer l'imaginaire historique des nations modernes, et ce jusqu'à nos jours.¹⁸¹ Les deux pays au centre de cette analyse proposaient un exemple intéressant pour une comparaison car, tandis qu'en France, la légende de l'origine troyenne évoluait depuis l'époque des Mérovingiens pour devenir une composante de l'imaginaire européen, l'origine slave des Tchèques, formulée, elle, au XII^e siècle et remaniée au XIV^e siècle, soulignait surtout leur identité locale.

L'histoire et les variations de l'idée des origines troyennes des Francs, puis des habitants de la France médiévale, ont été bien étudiées ; elles seront donc traitées assez brièvement dans cette thèse, surtout pour en montrer les significations sous le règne de Charles V. L'exemple de la Bohême et du récit de son origine slave, de même que les conceptions sur la Grande-Moravie de l'époque de Charles IV, méritent en revanche plus d'attention, et ce d'autant plus, qu'une histoire détaillée de ces questions reste largement à écrire.

¹⁸⁰ Alheydis Plassmann, *Origo gentis. Identitäts- und Legitimitätsstiftung in früh- und hochmittelalterlichen Herkunftserzählungen*, Berlin, 2006 (= *Orbis mediaevalis. Vorstellungswelten des Mittelalters*, 7) ; Herwig Wolfram - Walter Pohl - Ian N. Wood, *Origo gentis*, in : *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, 22, Berlin - New York, 2003, 2^e éd., pp. 174–210 ; C. Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 13-54.

¹⁸¹ Sur ce sujet, voir le livre stimulant de Patrick J. Geary, *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, 2004.

Le mythe troyen dans la France médiévale

L'image des récits bibliques et l'exemple romain tiré de l'Énéide de Virgile servit de modèle pour l'histoire des origines troyennes de plusieurs royaumes d'Europe. Comme le montre bien Colette Beaune, la légende de l'origine troyenne des Français fut plusieurs fois remaniée et réécrite par les chroniqueurs.¹⁸² Le récit originel fut au fur et à mesure enrichi et précisé. Les éléments essentiels de cette histoire n'en restaient pas moins et la version courante au XIV^e siècle se fondait sur les *Grandes Chroniques de France*, où le récit des origines troyennes ouvrait toute l'histoire de France.¹⁸³ L'histoire des héros de Troie qui portaient avec leurs gens fonder la ville de Sycambria sur le Danube, plus tard identifiée avec Bude, capitale du royaume de Hongrie, combine le récit du type *origo gentis* avec l'histoire d'une dynastie, ce que lui assure une plus grande importance et pertinence. Cette histoire, qui contribuait à la formation de l'identité de la nation française au cours des XIV^e et XV^e siècles, jouait en même temps un rôle important dans la construction de l'ancienneté de la race des rois de France.¹⁸⁴ Cette combinaison était alors très présente dans l'imaginaire historique à la cour, mais aussi au niveau des villes ou des familles nobles, où l'origine troyenne fut utilisée pour prolonger l'histoire de la ville en arrière ou pour anoblir une famille dans son passé lointain. Le mythe troyen devint une composante de la conscience historique de l'origine commune des Français, comme l'exprime de manière significative la formule de Philippe Mousket « tous nous sommes Troyens ».¹⁸⁵

Le remaniement du mythe depuis le XIII^e siècle s'efforça surtout d'adoucir l'opposition entre les Francs arrivants et les Gaulois présents en France. La solution reposait sur la construction de leur origine commune. Dans l'œuvre du chroniqueur Rigord, comme plus tard, les Gaulois (« *Galli* ») sont présentés comme une première vague de la migration de Troie et

¹⁸² C. Beaune, Naissance de la nation France, pp. 13-54 ; Eadem, L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge, in : Lectures médiévales de Virgile, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982), Rome, 1985, pp. 331-355 ; Eadem, Raoul de Presles et les origines de Paris, in : Penser le pouvoir au Moyen Âge (VIII^e-XV^e siècle). Études d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand, éd. Dominique Boutet - Jacques Verger, Paris, 2000, pp. 17-32 ; Jean-Pierre Bodmer, Die französische Historiographie des Spätmittelalters und die Franken. Ein Beitrag zur Kenntnis des französischen Geschichtsdenkens, Archiv für Kulturgeschichte, 45, 1963, pp. 91-118 ; František Graus, Troja und trojanische Herkunftssage im Mittelalter, in : Kontinuität und Transformation der Antike im Mittelalter, éd. Willi Erzgräber, Sigmaringen, 1989, pp. 25-43 et Idem, Lebendige Vergangenheit, pp. 81-86.

¹⁸³ GCHF, t. I, pp. 9-20.

¹⁸⁴ C. Beaune, Naissance de la nation France ; Wolfgang Brückle, Noblesse oblige. Trojasage und legitime Herrschaft in der französischen Staatstheorie des späten Mittelalters, in : Genealogie als Denkform in Mittelalter und Früher Neuzeit, éd. Kilian Heck - Bernhard Jahn, Tübingen, 2000, pp. 39-68. Voir le chapitre sur les Généalogies III.

¹⁸⁵ C. Beaune, L'utilisation politique du mythe des origines troyennes, p. 333.

donc, les Francs, quand ils arrivèrent au IV^e siècle sur le territoire de la France, n'avaient fait que rejoindre leurs proches dont ils partageaient l'origine sans que la situation ethnique en fût pour autant changée.¹⁸⁶ Cette version contribua à la construction de l'identité commune. Selon Colette Beaune, « La fonction évidente de ces modifications apportées à l'ancien mythe est de fonder en droit la possession du territoire national, en même temps que la solidarité entre les régions et les groupes sociaux reposait solidement sur la parenté du sang ».¹⁸⁷

Au niveau de la généalogie royale, le mythe de Troie s'incarnait dans les figures des souverains tels que Francion ou Anténor, Marcomir et surtout Pharamond, qui ouvrait le cycle dans la Grand' salle du Palais de la Cité.¹⁸⁸

C'était aussi l'histoire des origines troyennes qui offrait les explications courantes du nom des Français, qui étaient, outre le nom du capitaine troyen Francion, essentiellement lié à la franchise accordée par l'Empereur Valentinien aux Francs de la ville de Sycambria pour exterminer les Alains. Plusieurs textes utilisent cette explication comme preuve que les Francs ne s'étaient jamais soumis à aucune autorité, pas même à l'empereur romain, et qu'ils avaient préféré quitter Sycambria pour maintenir leur liberté et rester « francs ».

Le nom pouvait aussi renvoyer à une autre qualité de ce peuple troyen, l'Empereur Valentinien (étant dans le récit bien content de leur courage dans le combat avec les Alains) admirait leur férocité pour laquelle ils furent appelés Français.¹⁸⁹ L'étymologie favorable aux Français affirme le sentiment d'exclusivité. L'argument des origines troyennes fut souvent utilisé dans la comparaison avec les autres peuples et cette version cristallisante contribua à la fin du Moyen Âge à la position de supériorité des Français, fondée sur l'origine noble des Troyens qui possédaient une « généalogie nobiliaire collective ».¹⁹⁰

Dans le milieu gravitant autour de Charles V, le mythe troyen représentait naturellement un des fondements de l'histoire de France. On trouvait leur mention et usage dans la plupart des textes des auteurs de son entourage. C'était avant tout Raoul de Presles qui y revenait plusieurs fois, surtout dans le contexte de l'histoire de Paris, dont il voulait décaler la date de fondation

¹⁸⁶ Ibidem, pp. 334-336.

¹⁸⁷ Ibidem, p. 335.

¹⁸⁸ Voir le chapitre sur les Généalogies III.

¹⁸⁹ GCHF, t. I, p. 13 : « pour ce les apela lors François par la reson de leur fierté ». La fierté ici signifie la force. Cf. aussi le passage de Jean de Saint-Victor (début du XIV^e siècle), qui récapitule le destin de ce peuple en utilisant l'étymologie. Jean de Saint-Victor, *Traité de la division des royaumes*. Introduction à une histoire universelle, éd. Isabelle Guyot-Bachy – Dominique Poirel, Turnhout, 2002, p. 248 : « Valentinianus itaque eorum delectatus virtute, ipsos prius Troianos dictos, deinde Anthenorides, post Sicambres, Francos eos lingua Attica seu Greca vocavit, quod latine interpretatur feroces. »

¹⁹⁰ C. Beaune, *Naissance de la nation France*, p. 39

pour insister sur sa prééminence sur toutes les autres villes du royaume. Il se servit surtout de la littérature antique, voire de Jules César, et Raoul s'efforçait d'harmoniser son récit avec l'histoire de Paris qui était naturellement liée à l'arrivée des Gaulois et puis des Francs.¹⁹¹ Dans sa description de Paris, Raoul ne pouvait pas commencer autrement qu'avec le résumé de l'origine troyenne des Français.¹⁹²

L'exemplaire des *Grandes Chroniques de France* commençait lui aussi avec l'histoire troyenne qui était de surcroît exprimée par une enluminure d'une page entière qui représentait la chute de Troie, la fondation de Sycambria par Francion et finalement la victoire des anciens Troyens sur l'armée impériale des Romains.¹⁹³

Évrart de Tremeaugon rappelait l'histoire de franchise de la part de l'Empereur Valentinien et le refus de la soumission pour démontrer l'idée que le roi de France n'avait jamais été soumis à une quelconque autre autorité (empereur ou pape) et donc qu'il était *imperator in regno suo*.¹⁹⁴ L'indépendance vis-à-vis de toutes les autorités était un sujet important. Ainsi Honoré Bovet dans son ouvrage *Arbre des Batailles* (rédigé entre 1386 et 1389) reprenait-il la question de savoir comment il était possible de soutenir l'opinion que le roi de France n'était pas sujet de l'Empereur.¹⁹⁵ Bovet n'hésitait pas à exposer les raisons de cette opinion qu'il défendait. Il insistait surtout sur l'histoire des Troyens dans la Pannonie s'opposant au paiement du tribut à l'Empereur romain et il constatait qu'ils étaient déjà devenus « francs » avant leur arrivée en France : « *Et desja estoient affranchis par l'empereur et nommez François ainçois que ils venissent au pays de Gallie.* ».¹⁹⁶

En ce qui concerne les idées portant sur la position indépendante du pouvoir royal (laïque) vis-à-vis du pouvoir pontifical (spirituel), les auteurs autour de Charles V s'inspiraient beaucoup du traité *De regia potestate et papali* de Jean de Paris dit Quidort.¹⁹⁷ Charles V lui-

¹⁹¹ Colette Beaune, Raoul de Presles et les origines de Paris.

¹⁹² La description de la ville de Paris et de l'excellence du royaume de France, transcrit et extrait de plusieurs auteurs par Guillebert de Metz, in : Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles. Documents et écrits originaux, éd. Antoine-Jean-Victor Le Roux de Lincy - Lazare-Maurice Tisserand, Paris, 1867, pp. 131-236, ici pp. 132-134.

¹⁹³ Voir ms. BNF, fr. 2813, fol. 4r, cf. A. D. Hedeman, *The Royal Image*, pp. 99-100.

¹⁹⁴ *Songe du vergier*, t. I, chap. LXXXVI, pp. 146-147 : « ...l'Impereur Valentinian vout et ordena que ilz fusent frans et quittes de toutes aides et de tout tribut juques a diz ans ; lezquelx diz ans aconplis il ne voulurent / obeir a l'Impereur ne luy poier aucunes aidez, mez se dis oient frans. Et se comancerent a soy appeller François, pour ce que il se disoient frans ; et, de fait, ilz tuerent lez messagés de l'Impereur que il avoit envoié pour leur demander le tribut. Et, adonques, passerent le Ryn et vindre[n]t en Galle, c'est a dire ou pad's qui mai[n]tenant est appelé la droite France, et combatirent contre aucuns Ronmains qui estoient, par ceulx de Ronme, establis gouverneurs ou païs de France et avoient la seignorie juques a la riviere de Laire, et en tuerent une partie ; l'autre s'envoy du païs. Et prirent Tournay et Cambray, et generaument conquerirent toute France et Alemaingne, depuis Acquitaine juques a Bavarie. Et le premier roy dez François fust appelé Ferramunde, nepveu de Priame... ».

¹⁹⁵ *L'arbre des batailles* d'Honoré Bonet, éd. Ernest Nys, Bruxelles - Leipzig, 1883, pp. 183-190.

¹⁹⁶ *Ibidem*, p. 187.

¹⁹⁷ Jean Quidort, partisan remarquable de *via media* dans la querelle sur la prééminence du pouvoir entre l'Église et l'État français. Pour son ouvrage, voir l'édition Johannes Quidort von Paris, *Über königliche und päpstliche*

même demanda à Raoul de Presles de le traduire en français. Dans cette traduction on trouvait aussi des mentions de l'origine troyenne utilisées dans le contexte de la défense de la légitimité et de l'indépendance du roi de France.¹⁹⁸ Le texte français l'exprimait de manière très claire en renvoyant aux anciennes histoires : « *Car onques nulz Francoys ne furent subgects ne à l'Empereur ne à autre, sy comme il se prouve par les anciennes hystoires* ». ¹⁹⁹ Puis suivait le récit des origines troyennes des Français selon la version courante.

La matière troyenne apparaissait souvent dans le contexte de l'aurore de l'histoire – le motif historique des origines troyennes des Français était formulé dans l'histoire des nobles de Troie quittant leur ville, fondant Sycambria en Pannonie puis, après la querelle avec l'autorité impériale, arrivant en France faisant ainsi débiter l'histoire de la France. Outre celui de l'histoire du peuple, c'était aussi le commencement obligé du pouvoir royal, car c'était habituellement Pharamond, le descendant de Troie, par lequel commençaient les listes, catalogues et généalogies des rois de France. À titre d'exemple on peut mentionner Bernard Gui dont les listes et l'aperçu des rois de France commençaient avec Pharamond. Son œuvre était connue à la cour de Charles V, qui demanda à Jean Golein de préparer une traduction de ses opuscules historiques.²⁰⁰

L'origine troyenne anoblissait les Français et était surtout utilisée à l'époque de Charles V dans le contexte de la concurrence avec l'Empire. Il ne faut pas oublier non plus l'usage qui en était fait dans le contexte de la rivalité à long terme avec les Anglais pendant la Guerre de Cent Ans, où l'argument de l'origine noble de Troie fut de nouveau utilisé par le côté français pour manifester les origines anciennes de sa prééminence.²⁰¹ Ce motif historique n'était pas seulement une composante de la culture historique en France, dont le récit représentait un des éléments pour construire l'identité du peuple français,²⁰² il servait aussi comme argument dans le discours politique qui, fondé sur l'histoire, devait soutenir la position indépendante et

Gewalt. De regia potestate et papali, éd. Fritz Bleienstein, Stuttgart, 1969. Cf. Jean Leclercq, Jean de Paris et l'ecclésiologie du XIII^e siècle, Paris, 1942 et Marion Lièvre, Note sur les sources du *Somnium viridarii* et du *Songe du vergier*, Romania, 81, 1960, pp. 483-491. A propos de l'idée de l'indépendance royale voir Walter Ullmann, *The Development of the Medieval Idea of Sovereignty*, English Historical Review 64 (250), 1949, pp. 1-33, surtout pp. 14-15.

¹⁹⁸ Voir l'édition sous le titre *Tractatus de potestate pontificali et imperiali seu regia*, in : *Monarchia Sancti Romani Imperii*, t. I, éd. Melchior Goldast, Hannover, 1688, pp. 39-57.

¹⁹⁹ *Ibidem*, p. 49.

²⁰⁰ Pour Pharamond au début des rois de France voir *Les roys de France*, la traduction française de *Reges francorum* de Bernard Gui, A Middle French Translation of Bernard Gui's Shorter Historical Works by Jean Golein, p. 308.

²⁰¹ Alain Bossuat, Les origines troyennes : leur rôle dans la littérature historique du XV^e siècle, *Annales de Normandie*, 8, 1958, pp. 187-197.

²⁰² C. Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 13-54.

particulière des rois de France dans les querelles avec les autres autorités politiques en Europe, surtout la Papauté et l'Empire.

Le royaume de la Grande-Moravie, les frères de Salonique et l'idée slave à la cour de Charles IV

L'histoire de la Grande-Moravie appartient aux motifs historiques les plus lourds de signification utilisés par la politique culturelle de Charles IV. Lui et ses collaborateurs la connaissaient par l'intermédiaire de la chronique de Dalimil et des légendes racontant l'histoire du début de la christianisation de la Bohême. Il s'agissait surtout de la longue légende de Kristián (*Christianus monachus*) qui décrit la vie de saint Venceslas et de sa grande mère Ludmilla (*Vita et passio sancti Wenceslai et sancte Ludmille ave eius*).²⁰³ Elle relatait de façon détaillée le baptême du prince de Bohême Bořivoj, le premier prince historique de la famille Přemyslide, et sa femme Ludmilla.²⁰⁴ Au début de la légende est rappelée l'ancienneté du christianisme en Moravie. Y sont mentionnés aussi les deux évangélistes qui l'y apportèrent, saints Cyrille et Méthode. Le récit expose comment Bořivoj fut baptisé par saint Méthode pendant sa visite de la cour de Svatopluk, roi de la Grande-Moravie.²⁰⁵

La notion de Grande-Moravie, courante dans l'historiographie contemporaine, renvoie à une formation étatique (l'État) attestée pendant le IX^e siècle en Europe centrale avec son centre dans la partie méridionale de la Moravie, d'où son nom. Ce titre précis « la Grande-Moravie » (« *hé mégalé Moravia* ») fut utilisé par l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète dans son œuvre *De administrando imperio*.²⁰⁶ Tandis qu'aujourd'hui les historiens parlent d'« empire », les sources du XIV^e siècle, comme nous allons le montrer, utilisaient toujours le mot royaume (*regnum*).

Selon les historiens modernes, la Grande-Moravie comprenait la Moravie actuelle et la Pannonie (c'est-à-dire la Slovaquie orientale, les parties septentrionales de la Hongrie et actuelles de l'Autriche) et dominait aussi les états voisins, parmi lesquels se trouvait la Bohême également des Přemyslides. La famille régnante en Moravie était celle des Mojmir.²⁰⁷ L'histoire

²⁰³ Legenda Christiani. Vita et passio sancti Wenceslai et sancte Ludmille ave eius / Kristiánova legenda. Život a umučení svatého Václava a jeho báby Ludmily, éd. Jaroslav Ludvíkovský, Prague, 1978. La datation de cette légende a suscité de longs débats parmi les historiens et elle varie entre le X^e et le XIV^e siècle. Les arguments de l'éditeur Jaroslav Ludvíkovský (surtout le style de la langue de l'auteur et aucune arguments fort contre la datation de la légende par son auteur) nous semblent convaincants et nous faisons nôtre la date qu'indique l'auteur de la légende lui-même, c'est-à-dire la fin du X^e siècle.

²⁰⁴ Le récit de la légende englobe le contexte historique très large des premiers princes chrétiens sur le trône de la Bohême avec un style qui ressemble au texte d'une chronique, c'est pourquoi l'historien tchèque Josef Pekař, un des partisans principaux de son authenticité, la qualifie de « première chronique tchèque » : voir Josef Pekař, Nejstarší kronika česká: ku kritice legend o sv. Ludmille, sv. Václavu a sv. Prokopu, Prague, 1903.

²⁰⁵ Legenda Christiani, pp. 18-21.

²⁰⁶ František Graus, Die Entwicklung der Legenden der sogenannten Slavenapostel Konstantin und Method in Böhmen und Mähren, Jahrbücher für Geschichte Osteuropas, NF 19, 1971, pp. 161-211, ici p. 161.

²⁰⁷ La succession des souverains moraves d'après Dušan Třeštík est celle-ci : Mojmir I^{er} (avant 830-846), Rastislav (846-870), Svatopluk (870-894), Mojmir II (894-906).

de l'existence de cet État ne fut pas très longue, puisqu'il naquit sur les ruines de l'empire des Avars détruit par les campagnes de Charlemagne au début du IX^e siècle. L'invasion de la principauté de Nitra en Slovaquie actuelle par Mojmir I^{er} en 833 est considérée comme son aurore, le règne de Svatopluk faisant de cet État un véritable empire morave qui atteint alors son apogée, tandis que la Grande-Moravie disparaît sous les coups de l'envahisseur hongrois dans les premières décennies du X^e siècle.²⁰⁸

L'héritage politique et culturel de cette assez brève histoire était relativement important, surtout dans le domaine religieux. En 863, l'empereur byzantin Michel III avait envoyé en Moravie, à la demande du prince morave Rastislav, deux missionnaires : Constantin le Philosophe (connu plutôt sous le nom de Cyrille qu'il prit en entrant dans un monastère à Rome à la fin de sa vie) et Méthode. Ces frères grecs, d'origine slave, de la région de Salonique, avaient été choisis et préparés avec soin à cette mission. Rastislav demanda quelqu'un qui fût prêt à propager la foi chrétienne en langue vernaculaire pour équilibrer l'influence des missionnaires bavarois et de l'épiscopat latin de Francie orientale. Parce que leur dialecte slave n'était pas très différent de la langue parlée en Moravie, Cyrille fut capable de préparer les textes liturgiques fondamentaux pour l'évangélisation dans une langue artificielle, le slavon d'église, formé sur la base de leur propre dialecte, et compréhensible pour les Moraves. Cette langue s'enracina assez vite et saint Cyrille traduisit une partie de la Bible et des autres textes nécessaires aux offices liturgiques en slavon. Il inventa aussi pour cette langue un système d'écriture : l'alphabet glagolitique. La papauté approuvait leur mission en Moravie, bien qu'elle fût d'origine orientale. Mieux, elle permettait l'usage de la langue slavonne dans le service liturgique, à condition de respecter le rite romain. Elle nomma Méthode archevêque de Pannonie et Moravie, avec le siège titulaire à Sirmium (Sremska Mitrovica en Serbie actuelle). Les frères grecs fondèrent une école pour instruire les élèves et éduquer les prêtres. Cyrille finit sa vie dans un monastère à Rome, tandis que Méthode s'occupait de sa province ecclésiastique et de ses élèves. Après sa mort, en 885, à cause des différends avec Svatopluk, ses disciples, les prêtres et les érudits slavons, durent quitter la Grande-Moravie, et se mirent en route dans différentes directions pour aider à diffuser l'œuvre de Cyrille et Méthode, en Bulgarie et Russie surtout, mais aussi en Bohême. Après la disparition de la Grande-Moravie, les Přemyslides

²⁰⁸ Pour un aperçu général de l'histoire de la Grande-Moravie, voir Francis Dvornik, *The Slavs: their early history and civilization*, Boston, 1956 ; František Graus, *L'Empire de Grande-Moravie, sa situation dans l'Europe de l'époque et sa structure intérieure*, in : *Das Grossmährische Reich*, éd. Idem - Jan Filip - Antonín Dostál, Prague, 1966, pp. 133-220 ; Dušan Třeštík, *Vznik Velké Moravy : Moravané, Čechové a střední Evropa v letech 791-871*, Prague, 2001.

s'emparèrent de la Moravie et leurs disciples survécurent dans le duché de Bohême où coexistèrent un certain temps la liturgie latine et la liturgie slavonne.

Rares sont les témoins prouvant la continuité de la culture cyrillo-méthodienne sous les Přemyslides : le seul lieu où fut pratiqué l'office et où fut écrite de la littérature slavonne dans la tradition de Cyrille et Méthode fut le monastère bénédictin de Sázava, fondé en 1032 à à peu près 50 km de Prague. Les moines de rite slavon en furent expulsés en 1097.

Les opinions des historiens sur le destin des prêtres slavons et sur leur continuité en Bohême diffèrent entre elles. Mais après l'an 1100 il n'y a pas des sources indiquant la persistance de la culture religieuse slavonne en Bohême. Même la tradition de la Grande-Moravie fut évincée : le chroniqueur Cosmas de Prague ne la mentionne que deux fois et il ne l'englobe pas dans son grand récit de l'histoire des Tchèques dans sa *Chronica Boemorum*.²⁰⁹

Comme je l'ai mentionné plus haut, les érudits à la cour de Charles IV durent chercher surtout dans les légendes des informations sur la Grande-Moravie et sur sa culture. À côté de l'hagiographie de saint Venceslas, c'étaient surtout les *vitae* de saints Cyrille et Méthode qui transmettaient cette connaissance au XIV^e siècle.²¹⁰ Bien sûr, les légendes centrées sur les personnages des deux frères ne contenaient pas de motifs utiles pour accentuer la continuité entre l'empire morave du IX^e siècle et la dynastie des Luxembourg, à la réserve de l'histoire du baptême des premiers Přemyslides chrétiens et de quelques remarques sur l'histoire de la Grande-Moravie.

Or, au début du XIV^e siècle, un auteur inconnu, qui se cache sous le nom de Dalimil, rédigea une longue chronique rimée en langue vernaculaire.²¹¹ Dans sa chronique, il racontait l'histoire des Tchèques depuis le temps mythique des fondateurs de la dynastie des Přemyslides jusqu'au début du XIV^e siècle. La datation de la rédaction oscille autour des années 1310-1314 et, eu égard au grand succès de cette œuvre, souvent lue et copiée en Bohême depuis sa

²⁰⁹ František Graus, *Velkomoravská říše v české středověké tradici*, ČsČH 11, 1963, pp. 289-305, ici, 300-301 ; David Kalhous, *Vrcholně středověká tradice o Velké Moravě. K instrumentalizaci historické tradice*, in: *Velká Morava a velkomoravská staroslověnština* (à paraître) et Idem, *Anatomy of a Duchy. The Political and Ecclesiastical Structures of Early Přemyslid Bohemia*, Leyde – Boston, 2012.

²¹⁰ L'hagiographie des frères slaves est assez complexe. Si les premières légendes furent écrites encore à l'époque de l'existence de la Grande-Moravie, c'est surtout dans le milieu de leurs disciples établis dans le Sud-Est et l'Est de l'Europe que naquirent des légendes en slavon d'église. Il existe aussi une branche latine de leurs vies, écrites entre autres dans la Bohême des Přemyslides. Cf. Jaroslav Kadlec, *Das Vermächtnis der Slavenapostel Cyrill und Method*, in: *Cyrillo-methodianische Fragen. Slavische Philologie und Altertumskunde. Acta congressus historiae Slavicae Salisburgensis in memoriam SS Cyrilli et Methodii anno 1963 celebrati*, éd. Franz Zagiba, Wiesbaden 1968, pp. 103-137 ; *MMFH* II, pp. 57-316 et Fr. Graus, *Die Entwicklung der Legenden der sogenannten Slavenapostel*.

²¹¹ Pour un exposé sur cette chronique voir supra.

rédaction, il est fort probable qu'elle appartienne aux sources d'inspiration de Charles lui-même et de ses collaborateurs.²¹²

Alors que les légendes se limitaient aux rapports religieux, certes considérables, entre la Grande-Moravie et le duché de Bohême, la chronique dite de Dalimil, propose quant à elle une histoire de la translation de la couronne royale de la Moravie à la Bohême qui représentait un vrai programme de légitimation.²¹³ C'est le chapitre 26 (*De Svatopluk, le roi de Moravie*) de la chronique qui contient cette idée de *translatio regni*.²¹⁴ Comme le titre du chapitre l'indique, l'auteur raconte l'histoire de Svatopluk, roi de Grande-Moravie, qui forme dans le récit une digression par rapport à la narration, au moment où Dalimil relate l'histoire des Přemyslides. Il mentionne la Grande-Moravie déjà dans le chapitre précédent (*De Bořivoj, le premier chrétien*), dans lequel il raconte le baptême de Bořivoj selon la version courante dans les légendes mentionnées de saint Venceslas. Bořivoj demande le baptême à l'archevêque de Velehrad Méthode et aussi au roi morave Svatopluk (probablement pour souligner l'importance du souverain pour l'essor de l'Église). Dalimil, dans ce contexte, reflète aussi le caractère particulier de l'Église en Moravie et de sa liturgie. C'est pourquoi il le commente de la façon suivante : « Cet archevêque était russe, il disait la messe en slavon ». Dans un manuscrit tardif, il date le baptême de l'an 894.²¹⁵

Dans le chapitre suivant, Dalimil promet donc aux lecteurs d'expliquer « comment la couronne vint de la Moravie » :

*« Je veux maintenant parler un peu de la chronique de Moravie
afin de pouvoir vous raconter
comment la couronne sortit de Moravie*

²¹² Parmi les chroniqueurs à la cour de Charles IV c'est surtout Pulkava qui tire le plus des histoires et idées de la chronique de Dalimil.

²¹³ Marie Bláhová, "... kako jest koruna z Moravy vyšla..." ("Translatio regni" ve Staročeské kronice tzv. Dalimila.), *Mediaevalia Historica Bohemica* 3, 1993, pp. 165-176.

²¹⁴ A propos de la théorie médiévale de *translatio imperii* cf. Werner Goetz, *Translatio Imperii. Ein Beitrag zur Geschichte des Geschichtsdenkens und der politischen Theorien im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, Tübingen, 1958.

²¹⁵ Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. I, p. 308 : « A jakž brzo by po stole / prosi krsta Bořivoj ot Svatopluka krále, ot moravského, / a Mutudějě, arcibiskupa velehradského. / Ten arcibiskup Rusín bieše, / mši slovensky slúžieše. / Ten u Velhradě krstil Čecha prvního, / Bořivojě, kněžě českého, / léta ot narozenie syna božieho / po osmi set po devietidcát čtvrtého. » Cf. aussi ce passage traduit dans la version latine, dont nous ne connaissons qu'un fragment : Nově objevený zlomek latinského překladu Kroniky tak řečeného Dalimila, éd. Zdeněk Uhlíř, *Knihovna – knihovnická revue*, 16, 2005, N°2, p. 165: « Dux hoc audito erubuit / et quam cito fuit post prandium, / rogavit baptismum Borzivoy a Swatopluk rege Moravie / et a Nuchidiegie archiepiscopo Welegradensi. / Iste archiepiscopus Ruthenus erat, / missam Sclavonice celebrabat, / hic in Welegrado baptizavit Boemum primum / Borzivogium ducem honestissimum. / Anno a nativitate filii dei / post octingentos viginti quatuor / ungitur dux Borzivoy; / ita statum suum commutavit, / mundum contempnens ad devocionem se permutavit. »

*et comment ce pays revint à la Bohême. »*²¹⁶

Après cette introduction, il raconte l'histoire de Svatopluk et de sa femme, qui était la fille de l'empereur. Après des querelles avec l'empereur, Svatopluk lutte contre lui, est battu et part vivre sept ans en ermite. Puis Svatopluk revient, et sa dignité de roi des Moraves lui est restituée, mais après avoir subi une défaite écrasante de la part des Hongrois, il a honte et se décide à quitter son royaume. À ce moment, Svatopluk transmet la dignité royale aux Přemyslides : « Le roi invita le prince de Bohême / devant l'empereur et lui céda son royaume ».²¹⁷ Dalimil est le premier des auteurs médiévaux à présenter cette idée, donc il est probable que ce soit lui qui invente ce rapport.²¹⁸

Par rapport aux légendes, le destin de Svatopluk est rapporté de façon plutôt poétique, ce que convient au genre de la chronique entière. Le genre principal de la chronique est en effet celui de la chanson de geste. Malgré les bonnes informations reprises des chroniques latines, le but principal (*causa scribendi*) de son récit n'est pas de composer une œuvre historiographique, mais plutôt une chanson de geste des nobles de Bohême implantée dans le récit de l'histoire des Tchèques depuis l'origine jusqu'à l'époque de l'écriture.

L'histoire de la *translatio regni* fait de la Grande-Moravie une partie nécessaire du récit de l'histoire des Přemyslides, parce qu'elle explique d'où vient la couronne des rois de Bohême et qu'elle date les racines du titre royal tchèque de l'époque des premiers souverains chrétiens en Bohême. Cette ancienneté de la dignité royale et en plus son origine fait de la Moravie un motif historique séduisant, comme nous pouvons l'observer à la cour de Charles IV.

Le meilleur exemple de l'adaptation de cette histoire dans l'historiographie du milieu de la cour de Charles IV est la Chronique de Pulkava. En tant qu'auteur d'une œuvre historiographique pour la cour, Pulkava comprend bien l'importance de cette histoire pour le récit de l'ancienneté du titre royal des rois de Bohême. Tandis que Dalimil range l'histoire de la translation de la couronne après le chapitre sur Bořivoj et son règne, Pulkava essaie de la faire correspondre, de façon plus logique, avec le moment où, en 1086, le premier prince de la famille Přemyslides, Vratislav, obtient de la part de l'empereur Henri IV la couronne royale. Pulkava travaille chronologiquement en ce sens et sépare le baptême et la transmission de la

²¹⁶ Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. I, p. 316 : « Tuto chci moravske kroniky málo zajieti,/ abych mohl k svej řeči přijiti,/ kako jest koruna z Moravy vyšla,/ pověděť, kakt' je ta země k Čechám přišla. » Je reprends la traduction d'É. Adde, La Chronique de Dalimil.

²¹⁷ Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. I, p. 317 : « Král pozvav kněžě českého/ před ciesařě, postúpi jemu králevstvie svého. »

²¹⁸ M. Bláhová, Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. III, p. 247.

couronne. À propos de l'adoption du christianisme par les princes de Bohême, Pulkava mentionne seulement brièvement la reprise du titre royal morave après 192 ans.²¹⁹

Inspiré par l'hagiographie, Pulkava mélange plusieurs narrations et raconte de façon assez confuse la mission des saints Cyrille et Méthode, mais c'est Cyrille qui est le personnage le plus important dans la phase de la christianisation de l'Europe centrale et des Slaves. Il baptise Svatopluk et toute la Moravie, et plusieurs autres régions slaves.²²⁰ Et c'est lui qui persuade le pape de permettre la liturgie en slavon d'église.²²¹ Pulkava rappelle tout de suite aussi la liaison très nette entre la liturgie slavonne contemporaine (en Dalmatie) et le legs des saints Cyrille et Méthode. L'autorisation papale pour la Dalmatie est à ses yeux la même, valable de l'époque des frères de Salonique jusqu'à l'époque où il écrit (« *usque hodie* »).²²² Saint Méthode apparaît surtout dans le contexte du baptême de Bořivoj et Ludmila et dans sa dignité d'archevêque de Moravie.

Pulkava ne reprend pas directement la version de Dalimil, il opère des changements – par exemple, il localise le baptême de Bořivoj et Ludmila à Velehrad, (« *caput regni Moravie* », c'est évidemment une parallèle avec le statut contemporain de Prague, *caput regni Bohemie*). En même temps, Pulkava ne voudrait pas compliquer le récit avec des personnages ambivalents. Pour lui, le roi morave Svatopluk aide à christianiser la Moravie (Pulkava ne parle pas de Rastislav) et la Bohême aussi. Il rappelle aussi la fin érémitique de sa vie, s'inspirant en cela de Dalimil. Dans ce contexte, Pulkava ne voulait ou ne savait pas lier l'expulsion des disciples de Méthode avec ce roi Svatopluk. Peut-être voulait-il percevoir Svatopluk, qui avait contribué à la christianisation des Přemyslides, comme un personnage positif. En tout cas, il discernait deux rois sous le nom de Svatopluk : le père et le fils. Le personnage négatif chez Pulkava est Svatopluk le fils (« *junior rex* »), qui entra en querelle avec Méthode et fut finalement excommunié par lui.²²³

²¹⁹ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, FRB V, éd. Josef Emler, Prague, 1893, p. 17 : « Quod tamen regnum Moravie postea post CXCII annos, videlicet anno Dom. MLXXXVI per Henricum tertium huius nominis imperatorem de consensu principum imperii reintegratum est et in Bohemiam translatum. »

²²⁰ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, p. 16 : « qui [Cirilus] prius quondam Swatoplucum, regem Moravie predictum, et totum regnum Morauię baptisaverat. [...] Ille beatus Cirillus Morauiam ad fidem converterat et multas alias Slowanicas regiones. »

²²¹ Ibidem, p. 16. Cyrille, d'après Pulkava, s'appuyait sur l'argument de la brutalité et de l'incrédulité des Moraves et des Slaves : « Ille eciam beatus Cirillus olim videns duriciam et incredulitatem Morauiorum et Slowanorum, postulavit ab apostolico, quod indulgere et concedere dignaretur, ut missam et alia divina officia possent in lingua slowanica celebrare. » Pulkava s'inspirait probablement de la légende des saints Cyrille et Méthode *Quemadmodum ex historiis* écrite à l'époque de Charles IV et où l'on parle de peuple à la nuque dure et ignorant, MMFH, p. 293 : « Quia gens dure cervicis est et ydiota et ignara viarum Dei... »

²²² Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, pp. 16-17.

²²³ Ibidem.

Quand Pulkava en arrive dans son récit à l'élévation et au couronnement royal de Vratislav II (en tant que roi de Bohême, il devient Vratislav I^{er}) en 1086, l'histoire de la Grande-Moravie émerge de nouveau.²²⁴ Pulkava présente le lien entre la promotion de Vratislav et la translation de la couronne de Moravie en Bohême comme une initiative de l'empereur Henri III (Pulkava se trompe, il s'agit de Henri IV). Pendant la diète impériale convoquée par l'Empereur, on rappelle qu'à l'époque du roi Svatopluk, le royaume de Moravie, qui alors dominait la Bohême, la Pologne, la Russie et d'autres pays et peuples, était un membre important de l'Empire (*insigne membrum imperii*).²²⁵ L'Empereur Henri signale le besoin de rétablir ce royaume et avertit pendant la discussion les princes d'Empire de l'utilité du prince de Bohême Vratislav, qui possédait alors « avec des titres légitimes non seulement la Bohême, mais aussi la Moravie, la Pologne et plusieurs autres provinces et pays, qui appartenaient jadis au royaume de Moravie ». ²²⁶ La relation faite entre Vratislav et la Grande-Moravie est ici très évidente. La diète propose de confier à Vratislav son titre royal, ce qui fut fait d'après Pulkava avec le renvoi clair à une restauration du royaume morave²²⁷. Pulkava conclut par la constatation suivant laquelle le royaume de Moravie fut restauré et transféré avec tous ses droits et honneurs à la Bohême²²⁸. La chose implique aussi la possession de la Moravie, de la Pologne, de la Rus' et des autres pays autrefois sujets du royaume de Moravie²²⁹.

Pulkava avait donc repris à Dalimil l'idée principale de la translation de la couronne de Moravie, mais il la présentait d'une façon plus cohérente avec l'histoire du titre royal de Bohême et il la liait avec le premier prince Přemyslide élevé au titre de roi. En outre, l'héritage morave royal des rois de Bohême était présenté dans la chronique de Pulkava comme approuvé généralement dans l'Empire. La Grande-Moravie devenait dans le récit de Pulkava une composante importante de l'histoire politique des Tchèques. La continuité avec l'ancien empire fournissait au titre royal de Bohême un lustre supplémentaire.

²²⁴ Ibidem, pp. 54-55.

²²⁵ Ibidem, p. 54 : « ...quondam regnum Moravie, qui suberant Boemia, Polonia, Rusia et quam plures ducatus alii nec non naciones et terre quondam Swatopluk, ultimi regis Moravorum, defecerat et cessarat, quod regnum tanquam insigne membrum imperii esse consueverat... »

²²⁶ Ibidem, p. 54 : « non solum Boemiam, verum eciam Moraviam, Poloniam et multas alias provincias et terras olim ad regnum Moravie pertinentes pro iusto titulo possidentis ».

²²⁷ Ibidem, p. 54 : « ...ex Moravie regum et eiusdem regni carencia passum fuerat, Boemia sublimetur in regnum, et sibi, regno successoribusque suis in perpetuum, regibus Boemie, Moravia velut marchionatus nec non Polonia, Russia et alii ducatus et terre, que olim ad regnum Moravie pertinebant... »

²²⁸ Ibidem : « ...quodque tali imperiali vallida sanccione regnum Moravie reformatione gaudeat et in Boemiam cum universis pertinenciis iure et honore regalibus pure et irrevocabiliter sit translatum. »

²²⁹ En effet, Vratislav porte aussi le titre de roi de Pologne, où il pourtant ne régnait jamais, ce qui donne lieu à de nombreuses discussions. Pour un aperçu, voir Martin Wihoda, *Polská koruna českých králů*, ČČH 102, 2004, pp. 721-744 et Josef Žemlička, „Polská koruna“ Vratislava II. aneb čím ho (ne)mohl obdařit Jindřich IV., ČČH 104, 2006, pp. 1-46.

Dans le milieu proche de l'Empereur Charles IV, la légende de saint Venceslas, rédigée par Charles lui-même, confirmait aussi cette interprétation du rôle de la Grande-Moravie pour la christianisation de ses ancêtres de la famille des Přemyslides.²³⁰ Cette légende entretenait un lien étroit avec la chronique de Pulkava, ce qu'atteste l'incorporation de son texte dans la chronique à l'endroit où elle racontait la vie et le règne de saint Venceslas.²³¹ Dans l'introduction de la légende, l'auteur résumait sous une forme concise l'histoire du baptême de Bořivoj et de Ludmila et rappelait aussi le rôle du roi Svatopluk et des deux frères de Salonique.²³² Le baptême et l'arrivée du christianisme étaient liés à l'archevêché de Velehrad, dont les deux titulaires devaient être saints Cyrille et Méthode. Cette province ecclésiastique avait parfois été évoquée à l'époque des Přemyslides dans les textes relatant des revendications des évêques de Prague et d'Olomouc.

Outre la tradition littéraire des légendes et chroniques, il faut examiner encore d'autres sources possibles d'inspiration dans lesquelles Charles IV avait pu prendre connaissance de la tradition « morave » et slavonne. Par exemple, en 1337, pendant son aventureux voyage vers l'Italie, au moment où Charles faisait un détour à travers la Hongrie, il arriva à Senj,²³³ ville dalmatique au bord de la Mer Adriatique, où il put rencontrer des moines de langue slave qui cultivaient à ses yeux la tradition de saints Cyrille et Méthode en utilisant la langue slavonne d'église pour la liturgie ainsi que l'alphabet glagolitique. Dix ans plus tard, il se souvint de ces moines et demanda au pape de pouvoir les faire venir en Bohême. Entre autres arguments, il évoquait les conditions misérables de la vie de ces moines en Dalmatie.²³⁴

Il est aussi très probable que Charles se fût familiarisé avec la tradition de la Grande-Moravie dans les années 1330, au moment où il fut écarté par son père de la fonction d'administrateur du royaume et réduit au gouvernement de son margraviat de Moravie dont il

²³⁰ Sur la légende intitulée *Hystoria nova de sancto Wenceslao martyre, duce Bohemorum, per dominum Karolum, imperatorem Romanorum, regem Bohemie, compilata*, voir Anton Blaschka, *Die St. Wenzelslegende Kaiser Karls IV. Einleitung, Texte, Kommentar*, Prague, 1934. La notion d'« Hystoria » est utilisée dans le sens de leçon liturgique, ce qui correspond à la forme de la légende. A propos de son de cette légende voir aussi le chapitre sur les saints ancêtres IV.

²³¹ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, pp. 18-24.

²³² Anton Blaschka, *Die St. Wenzelslegende*, p. 64 : « Crescente itaque religione christiana diuina favente clemencia baptizato Swatopluko, Morauorum rege, a beato Cirillo, ibidem archiepiscopo, succedente sibi fratre in sede archiepiscopali beato Metudio baptizatus est illustris Borziwoy, dux Bohemie, vna cum beata Ludmila martire, sua coniuge, ab ipso beato Metudio presule in ciuitate metropolitana Morauię Wellegradensi in ecclesia beati Viti. »

²³³ Vie de Charles IV de Luxembourg, edd. Pierre Monnet - Jean-Claude Schmitt, *Les Belles Lettres*, Paris, 2010 (= *Classiques de l'histoire au Moyen Âge* 49), pp. 74-75.

²³⁴ Milada Paulová, L'idée cyrillo-méthodienne dans la politique de Charles IV et la fondation du monastère slave de Prague, *Byzantinoslavica*, 2, 1950, pp. 174-186, ici p. 181 ; Heidrun Dolezel, *Die Gründung des Prager Slavenklosters*, in: *Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen*, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 112-114.

portait le titre. Il fut obligé d'aller y résider avec sa première femme, Blanche de Valois.²³⁵ D'après Zdeněk Kalista, à cette époque, Charles prêtait de façon frappante une grande attention au monastère cistercien de Velehrad, dont le nom faisait songer au centre légendaire de la Grande-Moravie *Veligrad*, mais dont l'abbaye avait été fondée par Vladislav Henri, de la famille des Přemyslides, au XIII^e siècle seulement (1205). La localisation exacte du siège archiépiscopal et centre probable de l'empire morave de ce nom restait inconnue.²³⁶

Ainsi Charles IV avait-il connaissance de l'histoire de la Grande-Moravie et de sa spécificité religieuse liée à l'Église cyrillo-méthodienne. Cette raison permet d'expliquer les motivations qui ont présidé à la fondation du monastère des bénédictins de rite slave dans la Nouvelle Ville de Prague, réalisée par Charles IV en 1347.²³⁷

Cet acte mérite une attention particulière. Il semble que Charles IV l'avait planifié depuis longtemps. Il demanda au pape l'autorisation de la fondation dès sa visite à Avignon en avril 1346. Nous n'en sommes informés que par un mandat du pape Clément VI en date du 9 mai 1346 adressé à l'archevêque de Prague Ernest de Pardubice, par lequel le pape acceptait la supplique de Charles (alors margrave de Moravie) qu'il reprenait dans son acte.²³⁸ Si l'on suit ce texte, l'argumentation de la demande de Charles IV était un peu opaque. Charles signalait au pape qu'en Slavonie et dans d'autres régions les moines bénédictins et d'autres ordres de rite slave chantaient et disaient la messe, ainsi que les heures canonicales en langue vernaculaire et que cette coutume avait été jusque-là gardée avec l'assentiment du siège apostolique.²³⁹ Or, à

²³⁵ Zdeněk Kalista, *Der cyrillo-methodianische Motiv bei Karl IV.* in: *Cyrrilomethodianische Fragen. Slavische Philologie und Altertumskunde. Acta congressus historiae Slavicae Salisburgensis in memoriam SS Cyrilli et Methudii anno 1963 celebrati*, éd. Franz Zagiba, Wiesbaden, 1968, pp. 138-158, ici pp. 143-144.

²³⁶ La tradition du siège de saint Méthode et son lien avec le monastère de Velehrad continua à la cour de Charles IV. Son proche collaborateur Jean de Středa (Neumarkt), évêque d'Olomouc, demanda au pape pour l'abbé de Velehrad le droit de porter les *pontificalia* en renvoyant à la tradition antique : « Dignum est, antiquitati reverende honorem servare... », *Cancellaria Johannis Noviforensis, episcopi Olomucensis (1364-1380). Briefe und Urkunden des Olmützer Bischofs Johann von Neumarkt*, éd. Ferdinand Tadra, *Archiv für österreichische Geschichte*, 68, 1886, Nr. 33, pp. 47-48.

²³⁷ A propos de ce monastère et de son destin avant 1420, voir *Z tradic slovanské kultury v Čechách. Sázava a Emauzy v dějinách české kultury*, éd. Jan Petr - Sáva Šabouk, Prague, 1975 ; Anna Petitova-Bénoliel, *L'Église à Prague sous la dynastie des Luxembourg (1310-1419)*, Hilversum, 1996, pp. 136-138 ; Peter Wörster, *Monasterium sancti Hieronymi Slavorum ordinis sancti Benedicti*, in : *Kaiser Karl IV. 1316-1378, Blätter für deutsche Landesgeschichte* 114, 1978, s. 721-732 ; Hans Rothe, *Das Slavenkloster in der Prager Neustadt bis zum Jahre 1419. Darstellung und Erläuterung der Quellen*, t. I-II, *Jahrbücher für die Geschichte Osteuropas*, NF 40, 1992, pp. 1-26, 161-177 ; Marie Bláhová, *Kláštérní fundace Karla IV.*, in : *Emauzy. Benediktinský klášter Na Slovanech v srdci Prahy*, éd. Klára Benešová et Kateřina Kubínová, Prague, 2008, pp. 18-31 ; Zoë Opačić, *Emauzský klášter a Nové Město pražské: Slovanská tradice, císařská ideologie a veřejný rituál v Praze 14. století*, in : *Ibidem*, pp. 32-60.

²³⁸ *MVB I*, n° 653, pp. 389-390.

²³⁹ *Ibidem* : « Signicavit nobis [...] vir Karolus, marchio moravie, quod in Sclauonie et nonnullis aliis partibus, de sclauonica lingua existentibus, misse et alie hore canonice ad laudem Christi in eorum vulgari de licencia et ex indulto sedis apostolice leguntur etiam decantantur, et quod multa monasteria et loca monachorum nigrorum sancti Benedicti et aliorum ordinum, in illis partibus huiusmodi ritum ex antiqua consuetudine usauae in hodiernum diem tenencium... »

cause des guerres et conflits (« *propter brigas et guerras* »), les monastères avaient été détruits et les moines étaient devenus vagabonds (« *monachi vagabundi* »), ne peuvent plus être utiles à Dieu ni aux chrétiens. Puis, après cette description de la misère des moines slaves, Charles IV continuait avec sa demande. Il constatait qu'en Bohême et dans les confins où l'on parlait aussi la langue slave il y avait beaucoup d'hérétiques et d'infidèles qui, quand on leur prêchait et apprenait la parole de Dieu en latin, ne voulaient pas comprendre ni se convertir²⁴⁰. Pour ces raisons, les moines et frères prêcheurs en langue vulgaire dudit rite pouvaient être utiles.²⁴¹ Pour cela, Charles demandait la permission pour les moines de choisir des lieux (« *loca eligere* ») et de s'y installer, d'y prêcher et d'y célébrer les messes d'après leurs coutumes.²⁴² Le pape accepta la supplique, mais ne permit qu'un seul lieu où pouvaient s'installer les moines de Dalmatie et où ils pouvaient garder ce rite dans leurs offices (« *in quo seruare valeant dictum ritum* »).²⁴³

L'argumentation de Charles ne semblait pas correspondre à la réalité, bien que Charles soutînt l'Inquisition, en Bohême et ailleurs, surtout dans son engagement contre les Vaudois. Ces communautés étaient toutes d'origine et de langue allemande, et ceci ne pouvait donc pas être la raison pour laquelle il faisait venir les moines slaves. C'était très probablement seulement un argument inventé pour que le pape se laissât persuader et permît l'installation des moines dalmates en Bohême. Le fait que Charles ne réutilisât jamais ces arguments et que sa charte de fondation de l'année suivante ne mentionnât pas du tout cette raison pour l'érection du monastère semblent le confirmer.

Bien sûr d'autres explications ont aussi été proposées. Selon Milada Paulová, c'était à la Lituanie et aux pays russes orthodoxes auxquels pensaient Charles et Jean en demandant à Avignon l'autorisation pour l'installation de moines slaves en Bohême. Les mots « *schismatici et infideles* » pouvaient bien correspondre à la situation orientale ; l'activité missionnaire des moines slaves vers l'Orient lituanien païen et russe orthodoxe peut être une variante de la motivation des souverains. L'échec récent de la campagne des Luxembourg en Lituanie

²⁴⁰ ibidem : «... in confinibus et circa partes regni Boemie, que de eadem lingua et vulgari existunt, sint multi scismatici et infideles, qui, cum eis sacra scriptura latine dicitur, exponitur, uel predicatur, nec intelligere volunt nec commode ad fidem christianam possunt conuerti. »

²⁴¹ ibidem : « dictique monachi et fratres vulgares predicatorum, ritum predictum habentes, in dicto regno et ipsius confinibus summe necessarii et utiles pro dei laude et augmentatione christiane fidei esse noscantur... »

²⁴² ibidem : « ... in quibus et circa que possint stare et verbum dei exponere, predicare et missas celebrare secundum ritum et consuetudinum parcium ipsarum. »

²⁴³ Ibidem.

expliquerait alors un tel acte.²⁴⁴ Or, c'était seulement au Sud que pensait le pape, lorsqu'il était question de moines-missionnaires slaves— et surtout à la Serbie dont le tzar Etienne Douchan (1331-1355) avait récemment bouleversé l'organisation de l'Église catholique en faveur de laquelle le pape lui-même avait écrit une lettre demandant la tolérance envers les catholiques.²⁴⁵

La rhétorique de Charles IV dans la charte de fondation du 21 novembre 1347 différait de façon frappante.²⁴⁶ Il n'était plus question des hérétiques en Bohême, mais toute l'attention était concentrée sur le caractère « slave » du monastère. Charles soulignait que la communauté des moines pouvait célébrer les offices en langue slave (« *in lingua Slavonica* ») et ce, en l'honneur de saint Jérôme (« *ob reverentiam et memoriam gloriosissimi confessoris beati Jeronymi* »).²⁴⁷ En plus, Charles insistait sur le fait que les moines de rite slave parlaient une langue compréhensible pour les habitants du royaume de Bohême, ce qui d'après lui était en rapport avec l'origine commune de leurs langues.²⁴⁸ L'argument de la tradition et de la permission ancienne du pape jouait aussi un rôle important dans le texte²⁴⁹.

Puis Charles localisait cette fondation dans son grand projet urbain de la Nouvelle Ville de Prague, à côté de la grande place (*forum magnum*) dite aux bœufs (aujourd'hui la place Charles). Le fondateur énumérait aussi dans cette charte les patronages et il était clair que le groupe des patrons auxquels la fondation était vouée formait un programme de politique slave déclarée au travers de cultes religieux. L'abbaye était vouée en l'honneur de Dieu à Notre Dame, saints Jérôme, Cyrille, Méthode, Adalbert et Procope, saints patrons de ce royaume²⁵⁰. Cette série de patrons slaves nécessite une explication.

Le patron principal de l'abbaye était saint Jérôme (Eusebius Hieronymus, 347-420), personnage historique plusieurs fois évoqué dans le contexte de la culture tchèque médiévale.²⁵¹

²⁴⁴ M. Paulová, L'idée cyrillo-méthodienne, pp. 182-184. Jean l'Aveugle et son fils Charles partent en 1344-1345 pour la campagne en tant que les croisés contre les païens en Lituanie. Cf. Klaus Conrad, Der dritte Litauerzug König Johanns von Böhmen und der Rücktritt des Hochmeisters Ludolf König, in : Festschrift Hermann Heimpel, t. 2, Göttingen, 1972, pp. 382-401.

²⁴⁵ Voir infra

²⁴⁶ Das vollständige Registrum Slavorum. Die Urkunden des königlichen Stiftes Emaus in Prag I, éd. Leander Helmling - Adalbert Horcicka, Prague 1904, n° II, pp. 9-12.

²⁴⁷ Ibidem, « ...institutis ibidem abbate et fratribus, qui Domino famulantes divina officia in lingua Slavonica duntaxat ob reverentiam et memoriam gloriosissimi confessoris beati Jeronymi Strydoniensis doctoris egregii, et translatoris interpretisque eximii sacrae scripturae de ebraica in latinam et slavonicam linguas... »

²⁴⁸ Ibidem, « ...de qua [lingua] siquidem slavonica nostri regni Boemiae idioma sumpsit exordium primordialiter et processit... »

²⁴⁹ Le pape Innocent IV permit en 1248 dans les régions de Dalmatie et Croatie la liturgie du langue slavonne d'église pour l'office, en respectant le rite romain.

²⁵⁰ Ibidem, « ad honorem Dei, beatissimaeque Mariae virginis matris ejus ac gloriosorum Jeronymi praefati Cyrillique, Methudii, Adalberti et Procopii patronorum dicti regni Boemiae martyrum et confessorum titulum et honorem. »

²⁵¹ Cf. par ex. le portrait de Jérôme au château de Karlstein dans la galerie des portraits de maître Théodoric peinte dans les années 1360/70 ; voir aussi Josef Krása, K ikonografii sv. Jeronýma v českém umění, in : Z tradic

Jérôme était connu comme traducteur de la Bible en latin (Vulgate) et il était l'un des quatre pères de l'Église latine. Selon une idée répandue au Moyen âge, on le disait d'origine slave - illyrique (d'après le lieu de sa naissance – la cité de Stridon en Dalmatie), et il était aussi réputé pour être le traducteur de la Bible en langue slave, comme le rappelle la charte de fondation (« *beatus Jeronimus, Stridonensis doctor egregius et translator interprete eximius sacre scripture de ebrayca in latinam et slauonicam lingwas* »).²⁵² La croyance des origines slaves de saint Jérôme était surtout diffusée parmi les moines glagolitiques en Dalmatie et ils l'avaient apportée en Bohême.²⁵³

La vie et l'œuvre de Jérôme étaient surtout connus en Bohême médiévale au travers de la diffusion de la collection des épîtres fictives attribuées à des auteurs antiques (saint Eusèbe, saint Augustin et saint Cyrille de Césarée). Ces épîtres formaient ensemble une sorte de vie de saint Jérôme. Le juriste italien du XIV^e siècle, Jean d'André (Iohannes Andreae), grand promoteur du culte de saint Jérôme, composa à partir de ces trois épîtres une œuvre qui circulait surtout en Italie. C'est très probablement Jean de Neumarkt qui rapporta cette collection dite *Hieronymianum* d'Italie, où il avait accompagné l'empereur Charles IV dans son voyage pour Rome de 1368²⁵⁴. Jean aida à la diffusion de cette œuvre et lui-même la traduisit en allemand (la traduction est dédiée à Élisabeth, l'épouse du margrave de Moravie Jean Henri).²⁵⁵ Le culte de saint Jérôme rencontra un certain écho en Bohême,²⁵⁶ et cette œuvre fut aussi traduite au XIV^e siècle en tchèque.²⁵⁷

Le lien entre l'abbaye et saint Jérôme, et l'accent mis sur son importance en tant que traducteur biblique et auteur de l'écriture glagolitique, sont assez significatifs du rôle des moines slaves dans la culture de l'époque des Luxembourg.²⁵⁸ Il est possible que cette intention

slovanské kultury v Čechách. Sázava a Emauzy v dějinách české kultury, éd. Jan Petr, Sáva Šabouk, Prague, 1975, pp. 95-100

²⁵² Das vollständige Registrum Slavorum, p. 10.

²⁵³ Julia Verkholantsev, St. Jerome As a Slavic Apostle in Luxemburg Bohemia, Viator 44, 2013, pp. 251-286, ici pp. 255-256.

²⁵⁴ Jiří Kejř, Ioannis Andreae, Hieronymianum opus a jeho ohlas v českých zemích, Studie o rukopisech 12, 1973, pp. 71 – 88.

²⁵⁵ Cf. l'édition de Johannes Klapper dans : Schriften Johannis von Neumarkt, t. 2, Hieronymus. Die unechten Briefe des Eusebius, Augustin, Cyrill zum Lobe des Heiligen (= Vom Mittelalter zur Reformation, 6/2), éd. Johannes Klapper, Berlin, 1932.

²⁵⁶ J. Verkholantsev, St. Jerome As a Slavic Apostle.

²⁵⁷ Pour la traduction tchèque, voir O svatém Jeronýmovi knihy troje, éd. Adolf Patera, Prague, 1903.

²⁵⁸ J. Verkholantsev, St. Jerome As a Slavic Apostle, p. 255, voit même le principal but de la fondation du monastère slave dans la propagation du culte de saint Jérôme.

fût déjà inscrite dans l'acte de fondation par le patronage de saint Jérôme. D'ailleurs la vénération des moines slaves pour ce patron était prescrite dans la charte de fondation.²⁵⁹

Les autres patrons énumérés dans la charte de fondation sont aussi intéressants de point de vue de leur statut des saints slaves. L'incorporation de saint Procope († 1053) aux patrons de l'abbaye est fondée sur sa vie et sur son mérite pour la culture slavonne en Bohême. Il avait été le fondateur et premier abbé du monastère bénédictin de Sázava à environ 50 kilomètres de Prague. Le monastère formait depuis sa fondation (probablement en 1032) un cas particulier parmi les autres (quatre à l'époque) couvents de Bohême. Les moines bénédictins y cultivaient la liturgie et la littérature en langue slavonne d'église. C'était probablement en lien avec les disciples de Méthode expulsés de Moravie et présents en Bohême au XI^e siècle. La coexistence des deux rites et langues (latin et slave d'église) n'était pas facile, et entre 1056 et 1061 les moines de rite slave furent expulsés et remplacés par des moines de rite latin. Une fois revenus, ils restèrent jusqu'en 1097, où ils durent définitivement quitter le couvent et probablement aussi la Bohême. La première institution religieuse où fut permise et célébrée la liturgie en langue slavonne depuis la fin du XI^e siècle, fut le monastère fondé par Charles IV.

Le culte de saint Procope (canonisé en 1204) restait limité à la Bohême et au plus tard au XIV^e siècle, Procope fut incorporé parmi les patrons du pays. Dans ses légendes, saint Procope est présenté entre autres comme le protecteur de la vie monastique et aussi de la culture slave, à laquelle il est lié.²⁶⁰

Saint Adalbert, le saint évêque de Prague († 997) et deuxième patron de Bohême médiévale, fut incorporé parmi les autres saints slaves probablement à cause de son engagement dans la mission chez les Prussiens païens où il trouva le martyre. En outre, il était considéré au XIV^e siècle comme l'auteur du vieux cantique religieux en vieux tchèque *Hospodine pomiluj ny!*²⁶¹

Le patronage des saints Cyrille et Méthode pour le couvent de rite slave semblait naturel, mais il faut se rendre compte, que la tradition et la connaissance de deux saints ne revêtaient pas une grande importance en Bohême avant Charles IV. Donc au début de son règne, quand ce monastère fut fondé, elle se limitait à quelques légendes où ils sont mentionnés (de saint Venceslas, sainte Ludmila et saint Procope), de deux mentions de Cosmas et de la chronique

²⁵⁹ Das vollständige Registrum Slavorum, pp. 10-11 : « ...speciem et decorem in lingua slavonica duntaxat futuris et perpetuis temporibus ob memoriam et reverentiam praefati beatissimi Jeronymi, ut ipse in dicto regno velut inter gentem suam et patriam reddatur perpetuo gloriosus. »

²⁶⁰ Petr Sommer, Svatý Prokop. Z počátků českého státu a církve, Prague, 2007.

²⁶¹ Cf. Olivier Marin, Aux origines médiévales de la slavistique. L'Expositio cantici Hospodine pomiluj ny (1397), in : La résistible ascension des vulgaires. Contacts entre latin et langues vulgaires au bas Moyen Age, Mélanges de l'Ecole française de Rome – Moyen Age, 117, 2005, pp. 615-639.

récente de Dalimil. Leurs propres légendes trouvaient à cette époque seulement une faible réception.

La connaissance des saints en tant que personnages historiques ne signifie pas automatiquement leur vénération. Il est important d'insister avec František Graus sur la nécessité de discerner le culte des saints de la tradition hagiographique exprimée dans les légendes dans les recherches sur la deuxième vie (« Nachleben ») des saints au Moyen Âge.²⁶² Malgré la production sporadique de légendes, la vigueur du culte des frères de Salonique avait été négligeable aux XII^e et XIII^e siècles et ce culte ne connut un grand renouveau qu'à l'époque de Charles IV et, peut-on dire, surtout grâce à son soutien. L'abbaye slave à Prague devint certainement un centre du culte de saints Cyrille et Méthode. Malgré cela, leur vénération ne s'imposa pas dans la piété populaire et elle resta limitée aux lieux fondés et placés sous le patronage de la royauté. D'après les calendriers (*calendaria*) de Bohême, ce fut au milieu du XIV^e que commença la vénération des saints frères. Le soutien officiel de leur culte par l'Église n'était pas très fort. La fête des saints frères Cyrille et Méthode fut introduite dans la province morave d'Olomouc en 1349, mais seulement après 1378 dans la province de Prague, à l'époque de l'archevêque Jean de Jenstein.²⁶³ La faible connaissance qu'on avait des deux patrons moraves est aussi attestée par la charte de Burchard de Vyšehrad, chancelier royal de Bohême, en date du 12 mars 1368 et destinée au monastère : dans l'énumération de ses patrons, il prenait les saints Cyrille et Méthode pour des martyrs.²⁶⁴

En revanche la conscience de l'existence d'un archidiocèse morave à l'époque de saint Méthode ne disparut jamais totalement chez les élites du clergé de Bohême et fut plusieurs fois mentionnée et instrumentalisée dans le contexte des ambitions de l'évêque de Prague ou d'Olomouc de restaurer une province et d'être élevé au rang d'archevêque.

D'après František Graus, toute la tradition « grande-morave » du haut Moyen-âge est de nature politique, c'est-à-dire instrumentalisée et non spontanée.²⁶⁵ Un bon exemple en est l'hagiographie de saint Procope, qui connaît seulement saint Cyrille et non pas saint Méthode. La vie de Procope dite mineure (*Vita minor*) relie la culture littéraire slave à Cyrille, l'inventeur de l'alphabet slave.²⁶⁶

²⁶² Fr. Graus, Die Entwicklung der Legenden der sogenannten Slavenapostel., p. 167 avec le renvoi à bollandiste Hyppolyte Delehaye.

²⁶³ Ibidem, pp. 169-170 et D. Kalhous, Vrcholně středověká tradice o Velké Moravě.

²⁶⁴ Das vollständige Registrum Slavorum, n° IV, p. 18 : « Cyrilli, Methudii martyrurum nec non Hieronymi ac Procopii confessorum beatorum. »

²⁶⁵ Fr. Graus, Velkomoravská říše v české středověké tradici, p. 296.

²⁶⁶ Václav Chaloupecký - Bohumil Ryba, Středověké legendy prokopské. Jejich historický rozbor a texty, Prague, 1953: Vita s. Procopii minor, p. 132 : « Fuit itaque beatus abbas Procopius, nacione Boemus, Sclavonicis apicibus, a sancto Quirillo, episcopo, quondam inventis et statutis canonice ... »

Le traducteur du troisième quart du XIV^e siècle, qui transpose cette légende en tchèque, la traduit sans la bonne connaissance de ce patron en écrivant que Cyrille (déformé en Kvirillus) apprit lui-même à saint Procope son alphabet : « Il y avait en Bohême un abbé, qui s'appelait Procope, de bonne naissance tchèque, auquel saint Quirinus (sic!) apprit l'écriture slave ». ²⁶⁷ C'est là d'après František Graus la preuve que le traducteur du XIV^e siècle ne savait rien de cette tradition cyrillo-méthodienne ²⁶⁸. La faible connaissance de ces patrons et de leurs noms au XIV^e siècle est aussi démontrée par les deux traducteurs de la chronique de Dalimil, car dans la version latine est déformé le nom de Méthode (« *Nuchidiegie archiepiscopo Welegradensi* »), ²⁶⁹ le traducteur allemand par contre ne comprends rien du contexte culturel et traduit l'adjectif *Rusín* (russe) par un nom propre, Rupert (« *Der bischof waz Rupertus gnant, / der sang eine windisse messe czu hant* »). ²⁷⁰

La tradition cyrillo-méthodienne fut intentionnellement rétablie en Bohême à l'époque de Charles IV. ²⁷¹ Il faut avouer que ce ne fut qu'avec un succès réduit et seulement dû aux efforts de propagation officielle. Les frères de Salonique ne figuraient pas toujours, mais seulement parfois parmi les patrons du royaume : ils sont statufiés au deuxième étage extérieur du triforium de la cathédrale Saint-Guy, mais par contre ils manquent dans la mosaïque de la même cathédrale, qui est placée à un endroit beaucoup plus visible.

Il est fort probable qu'à côté des intérêts historiques des hommes de l'entourage de Charles IV, une part importante du culte des saints Cyrille et Méthode revînt à la communauté des moines dalmates invités à Prague. Les deux frères étaient commémorés parmi tous les chrétiens de rite slave comme les « Apôtres des Slaves » et surtout les inventeurs des caractères spécifiques pour la langue slavonne d'église. Leurs cultes diffusés avec la dispersion de leurs disciples survivaient dans l'aire culturelle russe et bulgare (l'une et l'autre reliées par l'alphabet

²⁶⁷ Ibidem, p. 163: « Byl v českéj zemi jeden opat, jemuž jmě bylo Prokop. Čech urozený, jehož sv. Kvirinus, biskup, slovenskému písmu naučil ».

²⁶⁸ Fr. Graus, *Velkomoravská říše*, p. 297. Contre cette opinion s'opposa Radoslav Večerka, *Cyrlometodějský kult v české středověké tradici*, ČsČH 12, 1964, pp. 40-43, qui renvoi à l'existence d'offices liturgiques slavons rédigés dans la Bohême des Přemyslides, mais toutes ces sources se maintiennent dans les manuscrits croates et leur localisation en Bohême se base seulement sur les arguments philologiques.

²⁶⁹ *Nově objevený zlomek*, p. 165 ; cf. *Staročeská kronika tak řečeného Dalimila*, tome I, p. 308.

²⁷⁰ *Di tutsch kronik von Behem lant. Die gereimte deutsche Übersetzung der alttschechischen Dalimil-Chronik*, éd. Vlastimil Brom, Brno, 2009, p. 201 ; cf. *Staročeská kronika tak řečeného Dalimila*, t. I, p. 308.

²⁷¹ Ibidem, p. 298. Contre cette opinion certains historiens et slavistes défendent la vitalité du culte de saint Cyrille et saint Méthode entre les X^e et XIV^e siècles avec le renvoi aux offices des saints frères écrits en slavon d'église en Bohême à cette époque-là. Voir Radoslav Večerka, *Cyrlometodějský kult v české středověké tradici*, ČsČH 12, 1964, pp. 40-43 ; Jaroslav Kadlec, *Das Vermächtnis der Slavenapostel Cyrill und Method*, in: *Cyrllo-methodianische Fragen. Slavische Philologie und Altertumskunde. Acta congressus historiae Slavicae Salisburgensis in memoriam SS Cyrilli et Methudii anno 1963 celebrati*, éd. Franz Zagiba, Wiesbaden, 1968, pp. 103-137, ici pp. 107-124.

cyrillique) tout aussi bien qu'en Croatie (reliée par l'alphabet glagolitique). Les moines croates apportèrent donc avec eux de Dalmatie la vénération de Cyrille et Méthode, ce que prouve aussi la date de leur fête célébrée dans le monastère slave de Prague le 14 février, ce qui correspond à la date dans l'Église croate.²⁷²

Certes, parmi les raisons de l'invitation des moines slaves à Prague, on peut certainement trouver la tradition de la Grande-Moravie, parce que leur langue liturgique fait penser à Cyrille et Méthode et à l'histoire de l'évangélisation des Přemyslides. C'était conscient de cette liaison entre la liturgie slavonne et la Grande-Moravie que Charles fit figurer parmi les saints patrons aussi les frères de Salonique.

Le monastère fut à cause de son rite spécifique appelé *Na Slovanech* (Aux Slaves) ou *ad Slavos* par les Pragois de l'époque, mais dans les actes officiels il est mentionné sous le nom de *monasterium sancti Hieronymi slavorum ordinis benedicti in nova civitate Pragensi*, ce qui indiquait de façon assez précise le rite, la règle, le patron principal et la localisation du monastère.²⁷³ Et c'est seulement à partir du XVII^e siècle qu'il fut connu sous le nom d'Emmaüs, qu'il porte encore aujourd'hui. Les moines croates de langue slave étaient parfois appelés en tchèque « glagoláši » (les Glagoliciens) d'après l'écriture glagolitique.²⁷⁴ L'existence du couvent des moines slaves à Prague n'était pas tellement compliquée, leur rite liturgique respectait le rite romain et la langue de leurs offices était compréhensible pour les habitants tchèques de Prague.²⁷⁵ Il est fort probable qu'après un certain temps, des novices tchèques entrèrent dans cette abbaye et que le couvent se « bohémisa ».²⁷⁶

Il faut rappeler que, tandis que la langue parlée par ces moines qui arrivaient à Prague était le croate, la langue de leur liturgie était le « slavons d'église » c'est-à-dire l'héritage de la mission des frères de Salonique Cyrille et Méthode en Moravie. En plus, leur rapport avec la Grande-Moravie était souligné par le fait qu'ils écrivaient leurs livres en caractères glagolitiques.

²⁷² H. Dolezel, *Die Gründung des Prager Slavenklosters*, p. 113.

²⁷³ Cf. J. Verkholtantsev, *St. Jerome As a Slavic Apostle*, pp. 260-261 qui énumère douze chartes avec ce titre étendu.

²⁷⁴ Glagol, en vieux tchèque « hlahol », veut dire la parole et la langue.

²⁷⁵ Z. Opačić, *Emmauzský klášter a Nové Město pražské* (cf. surtout le rôle de l'abbaye pendant la fête de l'*ostensio reliquiarum*).

²⁷⁶ Cf. l'ajout dans la bible tchèque écrite en écriture glagolitique : « Cette bible est écrite par les frères du monastère, et non par les scribes croates ». Je traduis d'après la citation de Ludmila Pacnerová, *Česká hlaholská literatura v klášteře na Slovanech*, dans *Z tradic slovanské kultury v Čechách. Sázava a Emmauzy v dějinách české kultury*, éd. Jan Petr, Sáva Šabouk, Prague, 1975, pp. 155-161.

Or, l'écriture utilisée dans le monastère slave à Prague ne suit pas directement celle de l'époque de la Grande-Moravie, mais elle est fidèle à l'alphabet utilisé par les moines de rite slave venus de Dalmatie. Il s'agit des caractères glagolitiques de forme anguleuse, à la différence de la forme ronde en usage en Grande-Moravie.²⁷⁷ Les moines utilisaient cet alphabet pour les textes liturgiques rédigés en langue slavonne (dans sa rédaction croate), mais aussi pour les textes éducatifs, et surtout des traductions, en vieux tchèque.

Les moines du monastère détruit de Rogov sur l'île de Pašman arrivèrent à Prague peu après la fondation, la construction des bâtiments nécessaires fut achevée vers 1355 et l'existence de l'abbaye slave démarra alors pleinement. Entre-temps l'empereur Charles s'occupa en tant que fondateur de la dotation de sa fondation, non seulement en biens immeubles, mais aussi en livres en langue slave (avant tout des livres à l'usage liturgique), qui n'étaient pas disponible à Prague ;²⁷⁸ pour cette raison il ordonna de payer à un certain scribe Jean de ce monastère²⁷⁹ 10 marcs par an aussi longtemps que lui ou ses héritiers écriraient des livres de légendes et de chants en vulgaire slave.²⁸⁰ Le soutien de Charles continua, il utilisa des arguments concernant la langue vernaculaire et souligna que l'existence de ce couvent allait contribuer à l'essor de la langue tchèque²⁸¹.

Dans le soin que Charles IV prenait du couvent slave, il offrit aux moines un manuscrit, qui mérite notre attention. Ce manuscrit contient l'évangélaire d'origine russe écrit en cyrillique, qui fut après quelques années complété par une nouvelle partie et fut ainsi à l'origine de celui qu'on appelle « l'évangélaire de Reims »²⁸².

Le manuscrit aujourd'hui contient 49 folios, dont 47 de texte et dont les 16 premiers sont écrits en alphabet cyrillique et les 31 suivants en caractères glagolitiques croates. Même du point de vue du texte, il est composé de deux parties différentes : en alphabet cyrillique est écrit l'évangile d'après le rite orthodoxe. La rédaction supposée du texte remonte au XI^e siècle, en Russie²⁸³.

²⁷⁷ Ludmila Pacnerová, *Staročeské literární památky a charvátská hranatá hlaholice*, Slovo, 56-57, 2006-2007, pp. 405-420.

²⁷⁸ La charte du 26 août 1356, *Das vollständige Registrum Slavorum*, n° 27, p. 65 : « ...pro decore monasterii nostri Slavorum in scribendis libris legendarum et cantus nobilis lingwe slauonice... »

²⁷⁹ Ibidem, p. 65 : « ...Johanni scriptori librorum monasterii slavorum... »

²⁸⁰ Ibidem, pp. 65-66 : « ...quamdiu laborando et scribendo libros legendarum et cantus dicti vulgaris slavonici... »

²⁸¹ Voir par ex. le préambule de la charte de Charles IV de 1^{er} novembre 1352, dans laquelle il donne au monastère le revenu des 14 boucheries de la Petite Ville de Prague et souligne que la présence du monastère aide «...boemice nostre lingue decore amplioris claritatis honoribus decorare. » Ibidem, p. 40.

²⁸² Le manuscrit est aujourd'hui déposé dans la Bibliothèque municipale de Reims sous la cote ms. 255, d'où vient son nom.

²⁸³ H. Rothe *Slavenkloster*, p. 4. L'opinion, basée sur le colophon, que ce manuscrit fut écrit à Sázava par un moine russe est un peu osée.

Par contre, la partie glagolitique fut certainement rédigée dans le monastère Aux Slaves à la fin du XIV^e siècle, ce que prouve le colophon en vieux-tchèque, qui date la rédaction de l'an 1395. Le texte apparemment s'enchaîne à la première partie (elle commence en mars, au moment où finit la partie cyrillique), mais cette fois il s'agit du lectionnaire des évangiles et des épîtres d'après le rite romain, qui était suivi dans le monastère. Le manuscrit avait un statut considérable, parce que le lectionnaire ne contenait que les leçons des fêtes, quand l'abbé officiait mitré, lors des messes pontificales.²⁸⁴ Il est donc très probable que l'évangélaire était utilisé par l'abbé ou appartenait à l'équipement de sa chapelle. Le lectionnaire respecte le cours de l'année liturgique et ses fêtes principales, et en plus il contient des leçons pour les fêtes propres au monastère slave qui y étaient célébrées.²⁸⁵ Ce sont surtout les fêtes des saints patrons du monastère saints Jérôme, Procope, Cyrille et Méthode. La fête de saint Adalbert n'est pas présente, mais en revanche l'évangélaire prescrit la leçon pour la fête du patron principal du royaume de Bohême, saint Venceslas.

Voilà les dates et les leçons prescrites pour les fêtes particulières au monastère Aux Slaves :

4 juillet - In die sancti Procopii Abbatis

28 septembre – In die sancti Venceslai martyris

30 octobre – In honorem beati Hieronymi Doctoris, patris nostri, en slavon « *Doktora. Otca našego* »

14 février – In die sancti Cyrilli et Methodii, en slavon « *Na svetago Kurila i Metudie* »

Une autre des fêtes liées au monastère était prescrite pour le lundi de Pâques : ce jour-là, les moines commémoraient la consécration de l'église du monastère le 29 mars 1372.²⁸⁶

Le colophon en vieux-tchèque écrit à la fin du manuscrit en caractères glagolitiques confirme le lien du livre entier avec la tradition cultivée dans le couvent slave et mêlé à plusieurs autres motifs.

Voici le texte de l'explicit en vieux-tchèque (en lettres glagolitiques) :²⁸⁷

²⁸⁴ Voir le privilège papal (3 février 1350) qui donnait à l'abbé du monastère slave le droit de porter la mitre pour les occasions solennelles. Das vollständige Registrum Slavorum, n° V, pp. 19-20.

²⁸⁵ Pour l'analyse de l'évangélaire du point de vue liturgique, voir Arnošt Vykoukal, Remešský staroslovanský Evangeliář, zvaný « texte du sacre », s liturgického hlediska, in: Slovanské studie. Vajsův sborník, Prague, 1948, pp. 189-206.

²⁸⁶ La leçon prescrite : in dedicatione (en slavon krštenie) ecclesiae. La consécration se déroula 25 longues années après la fondation, en présence de l'empereur Charles IV et nombreux membres importants de la cour.

²⁸⁷ « Lět Gospodnich 1395. Tato evangelie a epištolie, ješto su pisani slověnskimi jazikem, ti jmaji spievani bití na hodi, kdiž opat pod korunu mši služi. A druha strana tiechto knížek, jenž jest podlě ruského zakona, (tu) psal jest svati Prokop opat svu ruku, a to pismo ruské dal nebožtik Karel, čtvrti cisar rzimski, k oslavěni tomuto klašteru, a ke cti svatemu Jeronimu i svatemu Prokopu. Hospodine rači mu dati pokoj viečni. Amen. » Je cite d'après A. Vykoukal, Remešský staroslovanský Evangeliář, p. 203.

« En l'an du Seigneur 1395. Ces évangiles et ces épîtres en langue slavonne doivent être chantés toutes les fois que l'abbé dit la messe sous la mitre. Et l'autre partie de ces livres qui est suivant le rite russe, Saint Procope l'a écrite de sa main. Et ce manuscrit russe le défunt Charles IV empereur des Romains l'a donné pour la glorification de cette église, et en l'honneur de saint Jérôme et de saint Procope. Seigneur daigne lui donner le repos éternel. Amen. »²⁸⁸

La partie glagolitique du manuscrit était de surcroît enluminée par des initiales et des miniatures représentant, parmi d'autres, deux patrons du monastère : saints Jérôme et Procope. Le peintre est identifié comme le Maître des épîtres de saint Paul, issu du milieu de la cour du roi Venceslas IV, un grand amateur de manuscrits enluminés. Ce maître fut actif autour des années 1380-1411 et décora plus de trente manuscrits.²⁸⁹

Le destin postérieur du manuscrit de l'évangélaire est tellement fascinant qu'il mérite d'être brièvement rappelé ici. Après 1419 le couvent slave adhéra au parti hussite et en 1452 les envoyés utraquistes apportèrent l'évangélaire à Constantinople à l'occasion de la négociation de l'union des Églises. En 1574, le cardinal français Charles de Lorraine l'acquit à Constantinople et l'emporta en France où il l'offrit à la cathédrale de Reims. D'après certains témoignages, ceux des historiens et de la tradition locale, ce manuscrit servit plus tard en tant qu'évangélaire sur lequel, pendant la cérémonie du sacre, le roi de France prêtait le serment de sacre. Pour cette raison cet évangélaire reçut l'appellation de texte du sacre. La question se pose bien sûr de savoir comment et pourquoi fut choisi pour ce moment solennel précisément un manuscrit écrit dans deux alphabets incompréhensibles. Or ce fut peut-être justement son caractère exotique ou même historique, dans le sens où il pouvait être regardé comme très vieux, qui le désignait comme un objet idéal pour la cérémonie si exceptionnelle qu'était le sacre du roi de France.²⁹⁰ Le manuscrit joliment orné et écrit en caractères inconnues pouvait bien contribuer à la cérémonie qui contenait traditionnellement des éléments particuliers et tombait bien avec son caractère exotique dans le cadre du rituel de sacre à Reims.

²⁸⁸ Je cite d'après Louis Léger, *Notices sur l'Évangélaire slavons de Reims, dit texte du Sacre, Reims – Prague 1899*, p. 1.

²⁸⁹ Hana J. Hlaváčková, *Mistr Pavlových epištol*, dans *Galéria. Ročenka Slovenskej národnej galérie 2004-2005*, pp. 139-147 ; cf. aussi Ulrike Jenni – Maria Theisen, *Die Bibel des Purkart von Janovic aus der Zagreber Metropolitanbibliothek, Cod. MR 156 (lat.)*, Prag um 1385, *Codices Manuscripti. Zeitschrift für Handschriftenkunde*, Heft 48/49, Juni 2004, pp. 13-34 (Textband), 7-26 (Tafelband).

²⁹⁰ Les extraits des sources qui mentionnent l'évangélaire et son usage en France sont rassemblés par Henri Jadart, *Le dossier de l'évangélaire slave à la bibliothèque de Reims*, *Le bibliographe moderne courrier international des archives et des bibliothèques* 6, 1902, pp. 101-114. Cf. L. Léger, *Notices sur l'Évangélaire*, pp. 1-34. Le serment du roi de France sur cet évangélaire semble probable pour les sacres de 1654, 1722 et 1775. Voir Josef Johannes Schmid, *Sacrum Monarchiæ Speculum. Der Sacre Ludwigs XV. 1722. Monarchische Tradition, Zeremoniell, Liturgie*, Aschendorff, Münster 2007, pp. 383-385.

L'importance culturelle de l'abbaye Aux Slaves pour la production littéraire en langue vernaculaire en Bohême est énorme. Le rôle des moines et de leur scriptorium dans les plans de Charles IV et dans sa politique culturelle est cependant incertain. Il est clair, que ces moines appartenant à la culture lettrée de Prague : ils traduisent les textes vieux-tchèques en slavon d'église (nous en connaissons les vestiges dans le Sud-Est d'Europe avec de nombreux bohémismes), mais ils copient aussi les traductions en vieux-tchèque surtout dans leurs manuscrits en caractères glagolitiques. Il s'agit de textes religieux et éducatifs fondamentaux et des légendes (Bible, *Historia scholastica* de Petrus Comestor, *Passional* - la version tchèque de *La légende dorée* et sa traduction aussi), dont nous ne connaissons parfois pas aujourd'hui d'autres manuscrits que ceux écrits en glagolitiques. Il n'est pas facile de déterminer quelle fut la raison de ces copies et si elles ont un rapport avec l'importance croissante des Tchèques dans le couvent. Ainsi les philologues débattent-ils toujours du rôle des moines slaves dans la production des traductions tchèques des œuvres latines, car on trouve des traces d'influence de la langue slavonne d'église sur les premières œuvres lexicographiques tchèques (voir les vocabulaires du maître Claretus).²⁹¹ On peut bien sûr supposer une certaine interaction avec la cour et les autres lieux de savoir à Prague (l'université, les autres couvents et les écoles des mendiants). La période des premières soixante-dix années de l'existence du monastère slave à Prague correspond bien avec l'essor de la littérature en langue tchèque, qui se manifeste dans le nombre énorme des traductions du latin en tchèque, tout comme dans le nombre en augmentation des œuvres originales rédigées en langue vernaculaire.²⁹²

Or, la question se pose du rôle de l'Empereur dans cette production littéraire et de ses motivations pour installer les bénédictins slaves à Prague. Leur capacité à contribuer au développement du tchèque en tant que la langue littéraire ne joua-t-elle pas un rôle ? Si les historiens cherchent le centre des traductions tchèques préparées suite aux commandes de la cour impériale, il leur faut entre autres compter avec le monastère de saint Jérôme, patron des traducteurs. Le monastère était aussi un lieu de la production des artistes proches de la cour : dans le cloître se trouve la splendide décoration réalisée dans les années 1360 par le maître actif aussi dans le château de Karlstein. Sur les murs fut peint un cycle typologique représentant des

²⁹¹ Il s'agit de Bartoloměj de Chlumeč (Bartholomaeus de Solencia), dit maître Klaret, en latin Claretus. Il est réputé comme l'auteur du premier glossaire bilingue latin-tchèque rédigé dans les années 1360. Sur Claretus, voir, Klaret a jeho družina, t. I-II, éd. Václav Flajšhans, Prague, 1926-1928. Le texte du glossaire est consultable en ligne sur <http://titus.uni-frankfurt.de/texte/slavica/bohemica/klaret/frame.htm>. (Consulté 8 juin 2014)

²⁹² L. Pacnerová, Česká hlaholská literatura v klášteře na Slovanech ; Eadem, Staročeské literární památky a charvátská hranatá hlaholice.

scènes de l’Ancien et Nouveau Testament d’après l’œuvre très populaire au Moyen-âge du *Speculum humanae salvationis*.²⁹³

La popularité de l’idée slave à Prague sous le règne de Charles IV se manifestait aussi dans un petit jeu littéraire : le Privilège d’Alexandre le Grand pour les Slaves.²⁹⁴ En imitant le style pompeux des grands décrets impériaux, il énumère dans l’intitulé le mélange des mythes liés à Alexandre (fils de dieu Jupin, discuteur avec les Brahmanes etc.).²⁹⁵ Ce faux privilège donne ensuite le pays situé entre le Nord et l’Italie à la race slave et à leur langue (« *ilustri prosapie Slaworum et lingue eorum* »). Le privilège mentionne dans ce contexte les successeurs d’Alexandre dans le gouvernement du monde (« *successoribus nostris succedentibus nobis in gubernacione mundi* »).²⁹⁶ Il est assez évident, qu’il faut voir dans cette allusion Charles IV, qui se représentait en tant qu’Empereur comme « le souverain du monde » (« *mundi monarcha* »).²⁹⁷ Et donc on peut lire ce privilège comme un des arguments, pourquoi Charles IV est digne d’être l’Empereur et une des raisons, c’est aussi son origine slave.

Le privilège nous amène de nouveau auprès du monastère slave de Prague. La rédaction en fut recherchée dans son scriptorium. Le privilège fut souvent copié au XV^e siècle en Bohême hussite dans le contexte de la conscience nationale tchèque croissante, où l’on en cherchait aussi les origines.²⁹⁸

Or une interprétation convaincante en fut proposée par Anežka Vidmanová, qui cherchait le modèle de ce privilège dans les faux privilèges de Néron et César insérés dans le *Privilegium Henricianum* de l’empereur Henri IV à Ernest d’Autriche (XI^e siècle) qui fut révélé pour la première fois le 18 juin 1359. Ils furent fabriqués dans la chancellerie de Rodolphe IV de Habsbourg. Charles ne croyait pas dans son authenticité et l’envoya en 1361 à Pétrarque, qui

²⁹³ Kateřina Kubínová, *Emauzský cyklus*, Prague, 2012, cf. aussi Z. Opačić, *Emauzský klášter a Nové Město pražské*.

²⁹⁴ Hans Rothe, *Nochmals zum Privilegium Slavicum Alexanders des Großen*, dans *Festschrift für Wilhelm Lettenbauer zum 75. Geburtstag*, Freiburg, 1982, pp. 209-221 ; Anežka Vidmanová, *K privilegium Alexandra Velikého Slovanům*, dans *Husitství – Renesance – Reformace*. Sborník k 60. narozeninám Františka Šmahela, t. I, éd. Jaroslav Pánek, Miloslav Polívka et Noemi Rejchrtová, Prague, 1994, pp. 105-115 ; Eadem, *Ještě jednou k privilegium Alexandra Velikého pro Slovary*, dans *Pulchritudo et sapientia. Ad honorem Pavel Spunar*, éd. Zuzana Silagiová, Hana Šedinová et Petr Kitzler, Prague, 2008, pp. 179-187.

²⁹⁵ Je cite l’édition critique d’A. Vidmanová, *Ještě jednou k privilegium Alexandra Velikého pro Slovary*, p. 180 : « *Nos Allexander Philipi regis Macedonum heres, hircus monarchie figuratus, Grecorum imperii inchoator, magni dei Yovis filius per Nectanabum nunciatus, allocutor Bragmanorum et arborum Solis et Lune, conculcator Persarum et Medorum regionum, dominus mundi ab ortu solis usque ad occasum, a meridie usque ad septentrionem...* »

²⁹⁶ *Ibidem*, p. 180.

²⁹⁷ Voir Herbert Grundmann, *Das Schreiben Kaiser Karls IV. an die heidnischen Litauer-Fürsten 1358*, *Folia diplomatica*, t. I, Brno, 1971, pp. 89-103.

²⁹⁸ František Šmahel, *Idea národa v husitských Čechách*, Prague, 2000, p. 207 et František Graus, *Lebendige Vergangenheit. Überlieferung im Mittelalter und in den Vorstellungen vom Mittelalter*, Cologne, 1975, pp. 217-218.

prouva la fausseté de ces privilèges présumés antiques.²⁹⁹ D'après Anežka Vidmanová, le style du privilège d'Alexandre est inspiré des œuvres rhétoriques de Pierre de la Vigne, bien connus en Bohême depuis le XIII^e siècle.³⁰⁰ Il est donc fort probable que l'auteur de ce privilège vivait parmi les moines slaves de Prague.³⁰¹

Le choix du personnage auquel se rapporte le privilège correspond au fait que la matière d'Alexandre le Grand était très populaire et connue en Bohême médiévale.³⁰² La plus vieille des grandes œuvres littéraires en tchèque est le poème *Alexandreis*, une adaptation libre de l'œuvre de Gautier de Châtillon.³⁰³ La popularité remonte encore au XIII^e siècle, quand Ulrich von Etzenbach écrivit pour Venceslas II le poème *Alexandreis* (d'après la même œuvre latine) en allemand. Le motif du souverain slave en tant que préfiguration du roi de Bohême fut élaboré par le même poète pour le même roi dans son ouvrage *Wilhelm von Wenden* (Guillaume le Slave).³⁰⁴

Les proclamations de Charles IV sur sa conscience de l'origine slave de sa mère et de la famille Přemyslide sont une idée fixe de la façon dont le roi se présente, et on peut les trouver à de nombreux moments de son règne. On a constaté qu'un des motifs très présents dans la fondation du monastère Na Slovanech à Prague au début de son règne fut le motif « slave ». Dans les extraits mentionnés, Charles souligna bien le lien entre les langues tchèque, croate et le slavon d'église, ou même déclara qu'ils étaient tous de même origine.³⁰⁵ Son intérêt pour cette question ne se borne pas au soutien qu'il apporte aux moines slaves, mais il le mentionne aussi et s'en sert dans la lettre diplomatique qu'il envoie au puissant souverain de Balkans et de Grèce Étienne Douchan. Ce roi se proclama en 1346 lui-même empereur (tsar) des Serbes et des Grecs et devint le plus puissant souverain de la région. Il entra même dans la politique internationale de l'Europe. Conscient du péril turc et de la faiblesse des Byzantins il

²⁹⁹ Ibidem.

³⁰⁰ Benoît Grévin, *Rhétorique du pouvoir médiéval. Les lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e-XV^e siècle)*, Rome, 2008 (= Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 339), pp. 707-729.

³⁰¹ A. Vidmanová, *Ještě jednou k privilegii Alexandra Velikého pro Slovany*, pp. 186-187.

³⁰² Anežka Vidmanová, *Latinská historie o Alexandru Velikém v našich rukopisech*, *Listy filologické* 86, 1963, 263-267 et Jaroslav Kolár, *Román o Alexandru Velikém v souvislostech české středověké prózy*, *Listy filologické* 105, 1982, pp. 209-215.

³⁰³ *Staročeská Alexandreida*, éd. Václav Vážný, Prague, 1949 et Miloslav Šváb, *Zur alttschechischen Alexandreis. Kritische Auseinandersetzung mit einigen Behauptungen über das Werk*, *Die Welt der Slawen* 27, 1982, pp. 382-421.

³⁰⁴ Hans-Joachim Behr, *Literatur als Machtlegitimation. Studien zur Funktion der deutschsprachigen Dichtung am böhmischen Königshof im 13. Jahrhundert*, Munich, W. Fink, 1989 (Forschungen zur Geschichte der älteren deutschen Literatur 9) et Václav Žurek, « *Mittelhochdeutsche Dichtung in Böhmen der Přemysliden* », dans *Die mittelalterliche Kolonisation. Vergleichende Untersuchungen*, éd. M. Brauer, P. Rychterová et M. Wihoda, Prague, Filosofia, 2009, pp. 167-194.

³⁰⁵ Le mot « charvatský » (croate) est en vieux tchèque parfois utilisé pour dire slave généralement, mais assez fréquemment pour désigner le texte en slavon d'église.

correspondit avec le pape en s'efforçant à devenir capitaine (*capitaneus*), c'est-à-dire chef militaire de la croisade contre les Turcs. En plus il négocia avec le pape la possibilité d'une union entre l'Église catholique et l'Église serbe. Le pape Innocent VI écrivit à Douchan en 1355 une lettre et l'envoya par son légat, que rencontra Charles IV à Pise. Il décida de profiter de l'occasion et d'envoyer lui aussi par son truchement une lettre personnelle.³⁰⁶

Charles IV appelle dans la lettre Étienne Douchan son frère, mais il utilise le titre de roi de Rassie (*rex Rassie*, le prédécesseur de la Serbie) – c'est-à-dire qu'il ne reconnaît pas du tout son titre impérial autoproclamé. Puis, Charles IV exprime sa joie et sa satisfaction de l'intention de Douchan de réaliser l'union avec Rome. Il propose son aide et, surtout, lui rappelle qu'ils sont issus de la même race, qu'ils parlent la même langue.³⁰⁷ Non seulement la langue parlée mais aussi la langue slavonne de la liturgie est dans la rhétorique de la lettre un point singulier et commun entre les deux pays.³⁰⁸ Charles y relie des moments importants pour lui à sa conception de son statut social : la dignité royale et l'origine familiale. La réponse à cette lettre n'existe pas, le tsar étant mort brutalement la même année.

Le caractère de cette courte lettre est assez extraordinaire, et les historiens et les slavistes se disputent sur son sens.³⁰⁹ Ce qui nous intéresse est la mention de la langue slave et de son origine commune. La lettre, selon Milada Paulová, « trahit un slavisme conscient » de la part de l'empereur Charles.³¹⁰ Il insiste sur la parenté de leurs deux langues (« *lingua nativitatibus communis* ») et attribue une noblesse à la langue slave (« *idem nobile Slavicum ydionia* »).³¹¹ On voit que la fierté de l'origine slave peut être instrumentalisée, c'est-à-dire utilisée dans le but de proposer des points communs ou de se présenter de façon appropriée à son correspondant. On peut tirer de cette lettre l'enseignement suivant lequel, c'est surtout Charles IV qui était prêt à déclarer son appartenance aux Slaves, fondée à la fois sur l'origine de sa mère Élisabeth, et sur l'ethnicité dans sa conception médiévale, qui repose sur le fait que Charles était roi de Bohême comptant une grande majorité de population tchèque, donc slave.

³⁰⁶ Nous connaissons la lettre datée du 19 février 1355 de la collection de formulaires de Jean de Gelnhausen. Voir *Collectarius perpetuarum formarum Johannis de Geylnhusen*, éd. Hans Kaiser, Innsbruck, 1900, n. 179, pp. 167-169.

³⁰⁷ Ibidem, p. 167 : « Fratre carissimo quem preter humane parilitatis consorcium nobis regie dignitatis honor fraternali dilectione parificat et ejusdem nobilis slavici ydionatis participis facit esse communem. Cum eiusdem generose lingwe sublimitas nos felicibus auctore domino et gratis auspiciis pertremuerit utrobique singulariter. »

³⁰⁸ Ibidem : « ...lingwa communium missarum sollempnia et divinorum officiorum laudes eximie licite celebrentur [...] nostre ecclesie, qua pre aliis nacionibus singulari quodam privilegio licet eis in vulgari lingwa predicta Slavonica in divinis laudibus exerceri. »

³⁰⁹ Miroslav Hroch – Věra Hrochová, « Karel IV. a otázka obrany Balkánu proti Osmanům v polovině 14. století », in : Karolus Quartus, éd. Václav Vaněček, Prague, 1984, pp. 207-214. Les historiens ne s'entendent pas pour décider si cette lettre était purement formelle ou pensée comme une impulsion pour une vraie coopération.

³¹⁰ M. Paulová, *L'idée cyrillo-méthodienne*, p. 184

³¹¹ *Collectarius perpetuarum formarum*, p. 168.

Les chroniqueurs à la cour de Charles IV traitent aussi ces sujets, et nous pouvons trouver dans leurs textes des visions de l'origine des Tchèques et de la dynastie aussi, dans des formes conscientes et racontées.

Le récit de l'origine « nationale » est la composante habituelle (même presque obligatoire) du début des chroniques qui décrivent l'histoire d'un peuple dans sa totalité. Parmi les auteurs gravitant autour de la cour de Prague de Charles IV, on peut voir deux approches originales à ces questions : celles du frère mineur italien Giovanni di Marignolli et du recteur de l'école Saint-Gilles de la Vieille ville de Prague, Přibík Pulkava de Radení.³¹²

Dans l'introduction de la partie de sa chronique qui raconte l'histoire des Tchèques, Marignolli prête naturellement beaucoup d'attention aux ancêtres de la branche paternelle de Charles, des Luxembourg et de leur origine, qu'il fait remonter aux Carolingiens. Mais il n'omet pas non plus la noblesse de l'origine slave de sa mère Élisabeth.³¹³ Du côté d'Élisabeth, il se concentre plutôt sur la question de l'origine du peuple, davantage que sur celle de sa dynastie primitive. Or, le nom d'Élisabeth lui donne la possibilité d'utiliser l'étymologie pour expliquer son sens et en même temps lui permet de souligner son origine slave et de renvoyer à l'histoire biblique. Marignolli, comme bon nombre des auteurs médiévaux, aime l'étymologie et n'hésite pas à l'utiliser dans tous les cas où elle l'aide à expliquer les noms dans son récit.³¹⁴ Dans son étymologie, il interprète le nom Élisabeth comme un composé de deux parties : Élixa renvoie à Helysa « le père du peuple slave », et *beth* signifie la maison, donc Élisabeth veut dire la maison d'Helysa, c'est-à-dire la maison des Slaves.³¹⁵

L'objectif de Charles IV, assez bien décrit dans la lettre placée au prologue de la chronique, n'était pas aisé à suivre pour l'érudit italien. Dans son écriture, il se servait principalement d'œuvres théologiques et patristiques, que l'on peut qualifier de « classiques », tels saint Augustin, Petrus Comestor et d'autres, et parmi les auteurs médiévaux surtout

³¹² Les deux auteurs sont présentés ailleurs de façon plus détaillée. Cf. aussi František Graus, *Die Nationenbildung der Westslawen im Mittelalter (=Nationes 3)*, Sigmaringen, 1980, p. 133. – les seuls auteurs à la cour de Prague qui en traitent sont Marignolli et Pulkava.

³¹³ Iohannis de Marignolis *Chronicon Bohemorum*, p. 520 : « Quis ergo maior gloria domus Sclauice gentis potest esse, quam proles inclita illustrissime Elisabeth Karolus, Romanorum imperator et semper augustus, heres Boemici regni? »

³¹⁴ Bernard Guenée, *Histoire et la culture historique*, pp. 184-19, parle même de la passion pour l'étymologie des historiens médiévaux.

³¹⁵ Iohannis de Marignolis *Chronicon Bohemorum*, p. 520 : Helysa enim, pater Sclauice gentis fuit, unde Sclaii quasi Helisani vel gloriosi dicuntur. *Beth* in hebreo domus interpretatur, unde Bethleem domus panis dicitur; *Ceem* enim in hebreo panis est in latino. Bene ergo Elisabeth domus Elysa dicitur.

Godefroi de Viterbe³¹⁶. Or, ces œuvres ne mentionnent rien des Slaves ni de cette population. Et les Tchèques, *Bohemi*, appartiennent aux Slaves.³¹⁷ C'est pourquoi Marignolli devait improviser et expliquer dans son deuxième livre de la chronique (livre *Monarchos*), dans le chapitre sur l'origine des Tchèques (« *Incipit descriptio Boemorum et unde originem traxerunt* »), que les Slaves descendaient de Japhet, le troisième fils de Noé, qui avait obtenu de son père l'Europe. On ne sait pas de façon certaine où il avait trouvé cette idée, parce que les œuvres provenant d'Europe centrale ou de ce qu'on peut appeler les pays slaves ne la connaissaient pas à cette époque-là. La source probable en est l'œuvre de Jean d'Udine (Johannes de Utino), son confrère et contemporain.³¹⁸ D'après le récit de Giovanni di Marignolli « Les Slaves descendent d'Élisha, fils de Japhet, et leur nom Slavi vient de la permutation des lettres, comme la chose arrive » (« *Elysa, a quo Elysani hodie Slavi mutata litera, ut fieri solet* »).³¹⁹ Puis, Marignolli insiste sur le fait que l'origine des Slaves, et donc aussi des Tchèques, n'est pas moins noble que celle des Germains, des Italiens ou des Francs. En tant que descendants de Yavân, ils sont apparentés aux Grecs, *ergo* aux Italiens.³²⁰ Pour faire preuve, Marignolli renvoie aux histoires ou chroniques en général (« *de Janan alia lingua Janus ytalico et de Gomer gallico descenderunt primi Boemi, ut videtur per ystorias* »).³²¹ Marignolli interprète aussi le mot « slave », en faisant référence à son homologue tchèque « sláva », ce qui veut dire gloire : les Slaves signifient donc d'après lui les glorieux³²².

Marignolli ne s'intéresse pas à l'origine des Slaves simplement pour commencer le récit de l'histoire des Tchèques par un exposé autotélique. Il le fait intentionnellement pour souligner tout au début que l'origine de Charles du côté maternel, et aussi l'origine du peuple de son royaume héréditaire, ne sont en aucun égard inférieures à celles du reste de l'Europe occidentale. Au contraire, c'est l'origine familiale qui le prédestine à la dignité impériale. L'égalité des origines des peuples en Europe, et plus concrètement des Slaves, aide Marignolli à présenter l'idée de la *translatio imperii ad Bohemos*, qui était certainement l'une des idées fondamentales de la chronique entière, ce propos était en accord avec l'intention principale de

³¹⁶ Pour son influence en Bohême médiévale voir infra.

³¹⁷ Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 523 : « Fuerunt autem primi Boemi genere Sclai quasi Elysani. »

³¹⁸ Kateřina Kubínová, *Imitatio Romae. Karel IV. a Řím*, Prague, 2006, pp. 160-163 ; Cf. Andrea Worm, Iohannes de Utino, dans *The Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, éd. Graeme Dunphy, Leiden 2010, pp. 876-878.

³¹⁹ Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 522.

³²⁰ Zdeněk Kalista, „De Janan, alia lingua Janus Italico ... descenderunt primi Boemi“ (Na okraj kroniky Giovannio de Marignolli), dans *Karel IV. a Itálie*, Prague, 2004, pp. 265-280 (l'article écrit en 1949 et publié dans *Orbis scriptus. Festschrift für Dmitrij Tschizewskij zum 70. Geburtstag*, München 1966, pp. 423-430.).

³²¹ Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 522.

³²² Ibidem, p. 520 : « ...Sclai quasi Helisani vel gloriosi dicuntur. »

Charles IV et qui constituait un motif très présent dans la propagande dynastique.³²³ C'est le motif slave qui l'aide aussi dans son exposé.

L'autre chroniqueur de la cour de Charles IV, Přebík Pulkava de Radeníň, n'oublie pas de rappeler l'origine slave des Tchèques et aussi des Přemyslides, mais il reste dans son récit beaucoup plus fidèle à la tradition autochtone de ses prédécesseurs et il reprend la plupart des informations des œuvres des chroniqueurs et des hagiographes de Bohême.

Il faut évoquer de nouveau la Chronique tchèque rimée de Dalimil, car il est bien possible que non seulement Charles et les hommes de son entourage l'aient lue pour y apprendre l'histoire tchèque, mais aussi qu'elle ait trouvé des lecteurs parmi les écrivains de la cour. Sa chronique est un vrai puit d'informations, surtout pour Pulkava.

Dalimil commence son récit avec la tour de Babel et, à partir du deuxième chapitre, il traite de l'« origine de la langue tchèque ».³²⁴ Le patriarche Čech, d'après Dalimil, vivait en pays serbe dans la région des Croates ; il commit un meurtre après lequel il dut quitter le pays, ce qu'il fit avec ses six frères et leurs familles, et ils arrivèrent dans le bassin de la Bohême. Dalimil relie donc l'origine des Tchèques, à celle des Croates.³²⁵ C'est une explication assez originale, qui garda une grande influence tout au long du Moyen-Âge.

Pulkava reprit ce récit. Mais il l'englobait dans un contexte plus large et se focalise davantage sur la question d'origine slave. D'après František Graus, les chroniqueurs à la cour de Charles IV sont les premiers à traiter le sujet de l'origine slave des Tchèques. Or il faut aussi mentionner le manifeste de Přemysl Ottokar II aux Polonais de l'année 1278, qui est plutôt un document isolé.³²⁶ De surcroît son argumentation n'est pas du tout historique. Par contre dans les ouvrages historiques rédigés à la cour de Charles IV, l'origine slave devint la partie composante du discours historique. La chronique de Pulkava le montre de façon claire.

Pulkava faisait cheminer les Slaves par le territoire de la Grèce et de Byzance, puis les fait entrer dans le territoire de plusieurs pays : Bulgarie, Russie, Serbie, Dalmatie, Croatie,

³²³ Z. Kalista, „De Janan, alia lingua Janus Italico, pp. 268-271.

³²⁴ Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, tome 1, pp. 105-106. L'usage du mot langue (*jazyk*) dans le sens de nation est typique pour cette chronique et courant dans le vieux tchèque. Cf. Jan Gebauer, *Slovník staročeský*, tome I, A-J, Prague, 1970, p. 608, l'article *jazyk* (la langue). Pour le commentaire historique général cf. Fr. Šmahel, *Idea národa v husitských Čechách*, pp. 278-281 et Fr. Graus, *Die Nationenbildung der Westslaven*, dans le contexte de la Chronique de Dalimil voir Éloïse Adde, « La chronique de Dalimil et les débuts de l'historiographie nationale tchèque en langue vulgaire », Thèse de doctorat soutenue en 2011 aux Universités de Paris I et de Paris-Sorbonne et M. Bláhová, *Staročeská kronika tak řečeného Dalimila*, tome 3.

³²⁵ Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, tome 1, pp. 105-106.

³²⁶ František Graus, *Nationenbildung der Westslaven im Mittelalter*, Sigmaringen, 1980 (= *Nationes*, 3), pp. 130-132. Le manifeste voulait mobiliser les Polonais à aider des Tchèques en conflit avec Rodolphe de Habsbourg en rappelant la langue, le sang et l'origine commun. Voir RBM 2, n° 1106, pp. 466-468. Or ce texte est conservé dans la collection du notaire royal Henri d'Isernia et peut alors être lu comme un jeu rhétorique du savant italien. Pour ce personnage cf. B. Grévin, *Rhétorique du pouvoir médiéval*, pp. 707-729.

Bosnie, Carinthie, Istrie et Carniole.³²⁷ Il donne donc une idée assez précise des pays slaves dans le Sud-Est de l'Europe. Dans la lignée de Dalimil, il place le patriarche tchèque en Croatie (« *Tandem in Charuacia fuit quidam homo nomine Czech* »).³²⁸ Pulkava parle alors de *Czech* (le mot tchèque pour le « Tchèque ») et n'utilise pas le nom latinisé *Bohemus* comme Cosmas de Prague.³²⁹

Pulkava ne résiste pas et profite de l'occasion pour expliquer l'étymologie du mot Slave (Slovan). D'après lui « Slovan » vient de « mot » (verbum, en tchèque *slovo*).³³⁰ A cette occasion, il souligne aussi l'origine commune de tous les Slaves, ce qu'il relie avec la confusion des langues dans la tour de Babel.³³¹ Il est donc clair qu'il observe ces ethnies au travers les langues parlées et donc que l'appartenance des Tchèques aux Slaves se rapporte à la parenté des langages.

Pulkava met l'accent sur le sentiment de l'appartenance slave en faisant le lien entre l'origine des Tchèques et celle des Polonais et autres Slaves voisins : dans son récit, il relève leur parenté commune. Il parle ainsi dans sa chronique de *Lech*, frère de *Czech* et ancêtre des Polonais, qui arrive avec lui de Croatie et continue à travers les montagnes vers le Nord où il s'installe.³³² Ce nom a été trouvé par Pulkava vraisemblablement chez Dalimil, où il désignait un titre énigmatique personnel du patriarche *Czech*, peut-être avec le sens de « chef »³³³. D'après Dorota Leśniewska, on peut trouver de nombreux motifs communs de cette nature dans l'historiographie polonaise de l'époque. Elle a aussi cherché l'origine de quelques histoires sur les origines des Tchèques écrites en Bohême au XIV^e siècle dans les chroniques polonaises du XIII^e siècle³³⁴.

La théorie de deux frères *Czech* et *Lech* de Pulkava se répandit assez vite grâce à succès de sa chronique. Un peintre même réalisa une miniature des deux frères et du château de Prague et colla cette miniature autour de l'an 1390 sur le premier folio du manuscrit de Chronique des

³²⁷ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, p. 4.

³²⁸ Ibidem, p. 4.

³²⁹ Or ce nom mérite d'après lui aussi l'explication – Bohemia vient de « boh », en langue slave le dieu, tandis que le nom tchèque *Czechy* est dérivé du nom des premiers habitants. Cf. Pulkava ibidem et aussi à propos de *Bohemus* et ses transformations dans l'historiographie Fr. Graus, *Lebendige Vergangenheit*, pp. 89-92.

³³⁰ Ibidem, p. 4 : « In lingua enim eorum slovo verbum, slova verba dicuntur, et sic a verbo vel verbis dicti ydiomatis vocati sunt Slouani. »

³³¹ Ibidem, p. 4 : « Ibi eciam unum ydioma slouanicum, quod corrupto vocabulo slauonicum dicitur, sumpsit inicium, de quo gentes eiusdem ydiomatis Slouani sunt vocati. »

³³² Ibidem, p. 5 : « Frater autem seu consors eius nomine Lech, qui secum venerat, transiuit Alpes nivium, que dividunt Boemiam et Poloniam. »

³³³ Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. 1, p. 105: « V tej zemi bieše Lech/ jemuž jmě bieše Čech ».

³³⁴ Dorota Leśniewska, *Kým byli Slované pro naše předky? Kořeny slovanské myšlenky v české a polské historiografii před polovinou 18. století*, *Studia mediaevalia Pragensia* 11, 2012, pp. 227-263, ici pp. 235-242. Il est vrai qu'avec l'expansion des rois de Bohême en Pologne (Venceslas II et puis Jean l'Aveugle aussi portent le titre du roi de Pologne) et des relations culturelles étroites avec la Silésie, le transfert culturel est bien possible.

Tchèques de Cosmas de Prague.³³⁵ C'est à ce moment-là même une sorte d'actualisation, car Cosmas ne parlait pas de deux frères, mais pour lui c'était seulement *Bohemus* qui avait conduit les Tchèques en Bohême.³³⁶

D'après Pulkava, les gens de la race de Lech allèrent dans la génération suivante peupler la Russie, la Poméranie, le pays des Kachoubes, mais aussi la Moravie, la Misnie (Meissen), le Brandebourg et la région de Bautzen (Lusace). Dans ce passage, la chronique de Pulkava accomplit de façon assez démonstrative son programme initial – à savoir servir de fondement historiographique et de plateforme de communication à la politique de Charles IV. Dans le tableau des peuples slaves apparentés avec les Tchèques dressé par Pulkava, on peut en effet trouver sans peine la plupart des pays vers lesquels se dirigeait l'expansion de la dynastie des Luxembourg ou leur domination actuelle. L'origine slave est pour Pulkava une caractéristique fondamentale du peuple tchèque. Dans son exposé d'introduction de la chronique, il le souligne tout au début de l'histoire des Tchèques. Manifestement, Pulkava utilise assez souvent le mot « slave » pour synonyme de « tchèque ». C'est justement dans le contexte linguistique qu'il emploie à plusieurs reprises, et par cela il souligne l'origine des habitants de la Bohême et de leur langue. On peut rappeler que l'origine slave du peuple et de son chef primitif était déjà présente chez Dalimil. Pourtant, dans son récit, Pulkava le souligne encore.

La conscience de l'origine slave était assez répandue en Bohême même hors de la communauté des érudits de la cour de Prague. Au début du traité sur le cantique *Hospodine, pomiluj ny* (Seigneur, prends pitié de nous ; composé en 1397) écrit par Jean d'Holešov, le bénédictin de l'abbaye de Břevnov, l'auteur recherche l'origine de la langue tchèque et va la trouver, pour sa part, dans la langue croate.³³⁷ Cette opinion était certainement influencée par les récits des chroniqueurs sur l'arrivée des premiers Tchèques de Croatie. Pour appuyer ses arguments, Jean incite les lecteurs à s'informer sur la parenté des deux langues dans le

³³⁵ Prague, KNM, VIII F 69, fol. 1r ; le ms. est daté dans le premier tiers du XIII^e siècle. Les deux hommes y sont appelés en tchèque : *Czyecho* et *Lecho*. Voir l'image en annexe 15.

³³⁶ *Cosmae Pragensis Chronica Boemorum*, éd. Bertold Bretholz, Berlin, 1923 (= MGH SS NS, II), pp. 5-7.

³³⁷ *Expositio cantici sancti Adalberti*, éd. Zdeněk Nejedlý, *Dějiny husitského zpěvu*, t. 1, 2^e éd., Prague, 1954, pp. 413-427, ici pp. 418-419 : « Ubi sciendum est, primo quod nos Bohemi et genere et lingua originaliter processimus a Charvatis, ut nostre chronice dicunt seu testantur, et ideo nostrum boemicale ydioma de genere suo est charvaticum ydioma, nam precise Charvaticum ydioma nobiscum intravit ad istas silvas et ad hec deserta, qua adhuc in nullius hominis dominio et possessiones fuerunt, sed in solius dei : et ex illis gravi labore nostro extirpavimus nobis hanc Boemie terram, que iam propria nostra iniuriose et contra ius destruitur et aufertur nobis ; deus iustus iudex miseratur nostri et sanctus Adalbertus ! Et idee in principio omnes Bohemi in hac terra loquebantur precise ut modo loquuntur Charvati, sed illud primum charvaticum ydioma huius terre remote abiens hue a sua Charvatica terra per diversos et longos temporis sucees sus ita est in se immutatum in hac terra, quod iam multa aliter loquimur quam Charvati et quam ante nos Boemi in hac terra loquebantur »

monastère Aux Slaves : « *Et qui vult, potest hoc in Praga apud Slavos experiri* ». ³³⁸
Évidemment, le monastère slave à Prague passe pour la référence culturelle et le lieu de savoir lié intimement à l'origine slave des Tchèques.

* * *

À l'époque de Charles IV, l'histoire du royaume de la Grande-Moravie devint donc une partie composante de l'histoire des Tchèques surtout grâce au rapport établi avec le baptême de Bořivoj et Ludmila et bien sûr adroitement utilisé dans le récit de la translation de la couronne. Comment les frères de Salonique s'accordent-ils s'intègrent-ils dans cette version de l'histoire ?

Le culte de saints frères de Salonique, presque oublié, fut restauré et mêlé à l'histoire de la Grande-Moravie, puis l'ensemble fut utilisé dans les livres écrits à la cour de Charles IV dans le but d'accentuer le lien avec l'ancien grand empire christianisé, et de rappeler l'origine slave de Charles et de la dynastie Přemyslide. La raison probable pour tout ce procédé peut bien être l'effort consistant à renforcer la légitimité de Charles et de sa dynastie en Bohême comme dans l'Empire. Dans une légende des saints Cyrille et Méthode écrite à l'époque de Charles IV, Méthode prédit à Bořivoj l'essor des Přemyslides au cas où il recevrait le baptême. Il lui promet, ainsi qu'à ses successeurs, de devenir des princes et rois plus puissants que les autres souverains de langue slave, ce que Charles certainement rapporte à lui-même. ³³⁹ Il est probable que le soutien officiel de leur culte trouve son motif dans l'intérêt envers l'histoire de la Grande-Moravie. Cependant leur rôle dans le développement de la liturgie slavonne était aussi une raison d'admiration pour cette histoire ancienne.

En ce qui concerne l'idée slave, l'accent mis sur l'origine slave des Tchèques ainsi que de la famille des Přemyslides rend difficile de déterminer s'il en existait à la cour de Charles IV une représentation uniforme en tant que composante de la politique expansive des Luxembourg vers l'Est. Les différences d'approche de cette matière prouvent que, plutôt que d'un programme officiel, il s'agit d'essais des auteurs de traiter ce sujet d'une façon pertinente pour les lecteurs et les destinataires. La fondation du monastère « Aux Slaves » dans la

³³⁸ *Expositio cantici sancti Adalberti*, p. 420. Cf. Olivier Marin, *L'archevêque, le maître et le dévot. Genèses du mouvement réformateur pragois. Années 1360-1419*, (= *Études d'histoire médiévale*, 9) Paris, 2005, pp. 419-421 et *Idem*, Olivier Marin, *Aux origines médiévales de la slavistique. L'Expositio cantici Hospodine pomiluj ny* (1397), in : *La résistible ascension des vulgaires. Contacts entre latin et langues vulgaires au bas Moyen Âge*, *Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge*, 117, 2005, pp. 615-639.

³³⁹ *Quemadmodum ex historiis*, MMFH, p. 295 : « *predicens ei ore prophetico, quodsi baptizetur, quod ipse et sui successores principes et reges maiores omnibus principibus et regibus lingwe Sclawonice fierent, quod verifice est impletum usque in hodiernum diem.* »

Nouvelle-Ville de Prague doit être perçue comme la preuve de l'intérêt de Charles IV et de ses collaborateurs pour la liturgie en langue slavonne et même pour la production des traductions en langue vernaculaire. Ce lieu de savoir, avec le soutien officiel de la cour, devrait aider à éveiller cette activité et en même temps servir, en tant que lieu de référence de la culture slavonne, l'héritier de la culture du royaume de Grande-Moravie.

Charles IV proclame très souvent son appartenance aux descendants de la dynastie Přemyslides avec la conscience qu'elle est d'origine slave. Sa position vis-à-vis de cette question a conduit les historiens tchèques jusqu'à proclamer que Charles IV était un « patriote ».³⁴⁰ Or il faut se rendre compte que le patriotisme de Charles IV, tout comme le patriotisme médiéval généralement fut toujours un patriotisme lié au pays ou un patriotisme dynastique³⁴¹.

Sur la base des récits présentés des chroniqueurs à la cour de Charles IV, on peut constater que l'appartenance aux Slaves fait partie de la construction de l'identité tchèque dans la version courante du discours curial. Le rôle des « Apôtres des Slaves », Cyrille et Méthode, dans l'histoire de la christianisation des Přemyslides et donc des Tchèques contribue à la liaison avec l'histoire de la Grande-Moravie et renforce aussi leur culte en Bohême du XIV^e siècle. Les auteurs, comme le chroniqueur Pulkava, mélangent tous ces motifs ensemble et les incorporent dans leur récit pour insister sur l'ancienneté du titre royal des rois chrétiens et, par ce biais, pour renforcer la légitimité des Luxembourg en tant que descendants et successeurs des Přemyslides.

³⁴⁰ Cf. le débat sur le patriotisme : Jan B. Novák, Le patriotisme de Charles IV, Extrait du Monde Slave 5, Paris 1926, mai, pp. 230–258 (ČČH 32, 1926, pp. 9-32) ; la réponse d'Erdmann Hanisch, Der sogenannte ‚Patriotismus‘ Karls IV. Jahrbücher für Kultur und Geschichte der Slaven, N.F. t. 2, Heft 2, Breslau 1926, pp. 9-27 ; la réplique de J. B. Novák ČČH 32, 1926, pp. 608-616 et enfin la réplique d'E. Hanisch, Noch ein letztes Wort zum sog. Patriotismus Karls, Jahrbücher Bd. III, Heft I, Breslau 1927, pp. 104-108.

³⁴¹ J. Spěváček, Karel IV., pp. 305-307.

La langue slave dans la Bulle d'Or

L'interprétation proposée de la signification de l'identité slave à la cour de Charles IV permet une nouvelle interprétation de la prescription en peu énigmatique du code légal dit Bulle d'Or (1356), défini pour l'Empire, dont la plus grande partie prescrit de manière détaillée la façon de procéder à l'élection du nouveau roi des Romains et les cérémonies liées à son règne.³⁴²

Dans le dernier chapitre (XXXI) de cet édit, l'Empereur ordonne aux Princes-Électeurs d'éduquer leurs enfants (leurs successeurs et leurs héritiers), pour des raisons pratiques, dans les langues suivantes : « en dehors de l'allemand, qu'ils connaissent naturellement, aussi le latin, l'italien et le slave ».³⁴³ L'indication « slave » est assez souvent expliquée dans le sens qu'elle veut dire dans ce contexte le tchèque. Et la raison de cette prescription est habituellement trouvée dans l'intérêt de Charles IV pour les langues et aussi dans son effort pour promouvoir la première langue de son royaume héréditaire. Quand Charles IV fit de Prague son siège impérial et ainsi la capitale de l'Empire, il dut compter avec la nécessité de parler aussi un peu tchèque pour les comtes de l'Empire et surtout les fils des Princes-Électeurs.³⁴⁴ Ces langues étaient en effet les moyens principaux de communication dans l'Empire et cela peut très bien expliquer la prescription du chapitre XXXI, bien qu'il y manquât le français qui était aussi la langue d'une partie assez importante des habitants.

Or, dans le contexte de l'importance de l'identité slave à la cour de Charles IV, une explication de cette formulation s'offre aussi au niveau symbolique. Dans ce cas, slave ne voudrait pas dire tchèque, mais serait une notion renvoyant à l'identité slave des habitants de l'Est de l'Empire, dont l'identité ne fut jamais reconnue vis-à-vis de la majorité allemande dans les pays germaniques de l'Empire. La prescription et la mention de la langue (voire de l'identité)

³⁴² Pour cet édit, voir Bernd-Ulrich Hergemöller, *Fürsten, Herren und Städte zu Nürnberg 1355/56. Die Entstehung der « Goldenen Bulle » Karls IV.*, Cologne – Vienne, 1983 (= *Städteforschung*, A/13) ; *Die Goldene Bulle. Politik, Wahrnehmung, Rezeption*, t. I-II, éd. Ulrike Hohensee - Mathias Lawo - Olaf B. Rader - Michael Lindner, Berlin, 2009 ; Pierre Monnet, *La Bulle d'Or de 1356, un texte dans la longue durée allemande et européenne*, *Bulletin de l'Institut Historique Allemand de Paris*, 15, 2010, pp. 29-51 et récemment Michail A. Bojcov, *Der Kern der Goldenen Bulle von 1356*, *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 69, 2013, pp. 581-614. Pour l'édition, voir *Die Goldene Bulle Kaiser Karls IV. vom Jahre 1356*, éd. Wolfgang D. Fritz, Weimar, 1972.

³⁴³ *Die Goldene Bulle Kaiser Karls IV.*, p. 90 : « Quapropter statuimus, ut illustrium principum, puta regis Boemie, comitis palatini Reni, ducis Saxonie et marchionis Brandenburgensis electorum filii vel heredes et successores, cum verisimiliter Theutonicum ydioma sibi naturaliter inditum scire presumantur et ab infancia didicisse, incipiendo a septimo etatis sue anno in gramatica, Italica ac Slavica linguis instruantur, ita quod infra quartum decimum etatis annum existant in talibus iuxta datam sibi a deo gratiam eruditi ; cum illud non solum utile, ymmo ex causis premissis summe necessarium habeatur, eo quod ille lingue ut plurimum ad usum ad usum et necessitatem sacri Romani imperii frequentari sint sollite et in hiis plus ardua ipsius imperii negocia ventilentur. »

³⁴⁴ Il est remarquable, dans ce contexte, que la Bulle d'Or ne définit ni ne mentionne le rôle de Prague et que l'édit reste conservateur et rappelle le rôle des trois villes de l'Empire qui sont les centres symboliques du pouvoir du roi des Romains : Aix-la-Chapelle, Nuremberg et Francfort sur le Main. Cf. *Ibidem*, p. 87.

slave signifiait reconnaissance officielle de l'égalité de cette langue (et identité) avec l'allemand et l'italien (le latin constituant un cas à part). Dans ce cas, il s'agirait d'une affirmation des droits égaux, au sein du Saint-Empire, des habitants de langue slave. De surcroît, cela permettait à Charles IV de souligner la signification de l'origine slave de sa dynastie au travers de sa mère Elisabeth, de l'importance symbolique de laquelle il se réclamait depuis les années 1350, ce qui pouvait contribuer alors à la légitimité de la dynastie des Luxembourg sur le trône impérial.

Trojani aut Slavi : la comparaison de l'usage de la matière troyenne en France et en Bohême

Le thème de l'origine du peuple et de la dynastie forme une question intéressante pour dresser une comparaison entre la France et la Bohême au XIV^e siècle. Déjà la matière troyenne peut nous servir à l'illustration de l'approche et de la tradition différente entre les deux milieux.

Le seul essai de lier les habitants de la Bohême et leur souverains à l'origine troyenne, concept très populaire et souvent utilisé dans toute Europe, se trouve dans deux sources de l'époque de Charles IV. Il s'agit d'abord de la chronique de Giovanni Marignolli qui, en tant que savant italien, n'hésita pas à inclure son mécène et sa famille dans la cadre de l'histoire des descendants de Troie. En cherchant la possibilité d'inclure l'histoire de la Bohême dans le cadre de l'histoire universelle, ce qui était son objectif, il utilisa le cadre troyen, présent dans l'imaginaire historique européen des grands royaumes et de plusieurs pays. On peut bien sûr penser aussi à l'inspiration française de son enfance et au souvenir des histoires des Troyens qu'il avait écouté à la cour de France, et qui auraient pu conduire Charles IV à demander à Marignolli d'essayer d'englober dans son récit même le motif des origines troyennes des Luxembourg.

De toute façon, Marignolli mentionna l'origine troyenne de Charles IV au début de son récit de l'histoire des Tchèques, où il rappelait « qu'il est connu que Charles descende des dieux païens Saturne et Jupiter et par le droit lignée des Troyens ». ³⁴⁵ Il mentionnait aussi Jules César parmi ses ancêtres : il était donc clair que Marignolli voulait présenter l'origine familiale de Charles IV au travers de personnages illustres et bien connus, afin de l'ancrer dans un passé lointain et célèbre. Pour éclaircir en peu plus le lien avec ces ancêtres, le chroniqueur mentionne aussi, dans la formulation brève, que c'était le père de Charles IV, le roi Jean l'Aveugle qui, à travers son origine des comtes de Luxembourg, était « descendant à travers Charlemagne des Troyens ». ³⁴⁶

Ces deux passages sont les seules remarques sur les Troyens de toute l'abondante production historiographique de la cour de Charles IV. Or cette vision de l'origine troyenne fut présentée aussi dans un cadre différent. Le cycle généalogique du château de Karlstein représentait aussi les souverains de Troie, ainsi que des Troyens qui quittaient la ville (Priam,

³⁴⁵ Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 520 : « Karolus autem ex deorum gentilium Saturni et Iovis recta linea per Troyanos noscitur descendisse et de qua per Enee filium Postimum, filium per Laviniam, filiam regis Iani, principis Tuscorum, patremque populi Romanorum atraxit originem, nec non a Iulio Cesare de domo inclita Iuliorum »

³⁴⁶ Ibidem, p. 520 : « Iohannes, rex illustris, descendens a Magno Karolo de Troyanis ».

Marcomir, Pharamond) : les peintures suivaient le mythe troyen dans sa version courante en France et ailleurs.³⁴⁷

Il est bien possible que Marignolli, en tant qu'homme de savoir actif à la cour de Charles IV dans les années 1355-1358/9, ait inspiré le programme de la décoration du château de Karlstein qui fut créé, lui aussi, dans les années 1350. En même temps, il faut constater que la généalogie qui ornait la salle de fête du palais impérial de cette résidence fut, comme je l'ai montré dans le chapitre sur les généalogies, inspirée du programme français au niveau formel, mais surtout de la généalogie des ducs de Brabant, d'où provenait la grand-mère de Charles IV Marguerite de Brabant. Les deux témoignages expriment seulement l'origine de la dynastie, le lien du peuple de Bohême avec les Troyens ne trouvant absolument aucune formulation.

Pourquoi Charles IV et ses conseillers renoncèrent-ils à l'adoption et donc à l'imposition de l'idée des origines troyennes ? La réponse n'est pas tellement évidente. Elle est probablement proche à la question de savoir pourquoi l'Empereur, qui prêtait beaucoup d'attention à la représentation de son personnage comme souverain élu et sacré, n'essaya pas, lui le premier dignitaire du monde, de reprendre le programme de « la religion royale » à la française, qu'il connaissait si bien.

Comme il a été montré, les auteurs de la cour de Charles IV, surtout les chroniqueurs, éprouvaient le besoin de ramener leur souverain à leur histoire particulière, ce qui portait les auteurs « tchèques » de la cour à insister plutôt sur l'origine slave du peuple et partiellement de la maison des souverains aussi. La tradition autochtone donnait à Charles IV un capital symbolique fondé sur la profondeur de ses racines en Bohême, ce qu'aucun de ses rivaux ne pouvait égaler. L'idée slave à la cour de Charles IV, telle qu'elle était formulée dans son entourage, proposait l'explication non seulement de l'égalité de son origine du côté maternel avec le reste des dynasties royales en Europe, mais aussi, grâce à la construction d'assemblage de cette origine slave avec l'origine illustre du côté paternel, permettait de présenter l'Empereur Charles IV comme une personne unique, qui unissait les deux différentes traditions, ce qui le prédestinait à la dignité impériale et même à la maintenir entre les mains de ses descendants, qui étaient aussi issus de cette dynastie singulière.

Si l'on observe la représentation des Luxembourg et des Valois de plus près, on peut constater qu'en effet, le but des deux stratégies était assez semblable – ils s'efforçaient, tous deux, de souligner le statut supérieur de leur peuple et de leur dynastie sur la base de l'origine noble. Les raisons de la position de la dynastie élue n'étaient pas fondées seulement sur la

³⁴⁷ Voir le chapitre sur les généalogies III et annexe 2.

situation actuelle, mais elles remontaient jusqu'aux temps lointains. Cela s'exprimait dans l'évocation fréquente des origines et de leur histoire remise dans le contexte du présent à différentes occasions.

Le mythe de l'origine troyenne, tellement fort dans l'imaginaire historique de France, mais présent aussi dans plusieurs autres royaumes et duchés, ainsi que dans les mémoires des villes,³⁴⁸ n'était pas assez attirant pour la cour de Charles IV, dont les savants étaient souvent à la recherche d'une exclusivité. Naturellement, Charles IV et ses conseillers ne refusaient pas de se rapporter aux *loci communes* européens,³⁴⁹ néanmoins, ils les mêlaient de particularités, qui assuraient à leur Empereur et à sa dynastie le statut singulier. C'est pourquoi Charles IV réclamait dans sa représentation dynastique son ascendance carolingienne et troyenne, et en même temps, insistait sur l'origine slave de son peuple tchèque et surtout de ses ancêtres de la dynastie des Přemyslides du côté maternel.

³⁴⁸ Voir l'aperçu dans Jacques Poucet, Le Mythe de l'origine troyenne au Moyen Âge et à la Renaissance, *Folia Electronica Classica*, 5, janvier-juin 2003.

³⁴⁹ Cf. Jean-Marie Moeglin, Hat das Mittelalter europäische lieux de mémoire erzeugt?, *Jahrbuch für Europäische Geschichte*, 3, 2002, pp. 17-37 et Bernd Schneidmüller, Europäische Erinnerungsorte im Mittelalter, *ibidem*, pp. 39-58.

III. Entre inspiration et adaptation : la généalogie mise en scène en France et en Bohême

Les sources généalogiques sont de première importance pour la culture historique médiévale.³⁵⁰ Elle n'est pas seulement le résultat de l'effort fourni pour dresser les arbres de famille pour mieux s'orienter dans sa parenté. Elle représente aussi un principe important de l'organisation sociale. Au Moyen Âge, elle est surtout visible dans la noblesse. Le principe généalogique est un des fondements importants de l'historiographie médiévale. Il sert de forme et de fonction du narratif historique.³⁵¹

La pertinence de la généalogie pour le récit historique se traduit dans le fait que les événements racontés peuvent être organisés d'après elle : elle est omniprésente dans les chroniques médiévales. Son importance augmenta encore à partir du moment où les familles princières commencèrent à saisir l'importance du lignage, développement qui peut être bien observé au fur et à mesure que s'organise socialement la noblesse dans la France du XII^e siècle. La parenté jouait le rôle essentiel dans la structure verticale de la société noble fondée sur la consanguinité agnatique et contribua à la propagation de la conscience de lignages dans cette couche sociale.³⁵²

L'usage politique de la généalogie se rapporte à l'effort de prouver la parenté avec une autre famille contemporaine ou ancienne ; or, avec le développement de la conscience historique, ou plus précisément de la culture historique dans la société noble, l'importance de la dimension historique prévalut. Le modèle biblique joua aussi son rôle et contribua à la popularité de la généalogie. Entre autres textes on peut mentionner, au XII^e siècle, le *Compendium historiae in genealogia Christi* de Pierre de Poitiers, qui présente sous forme de tables généalogiques les personnages de la Bible depuis Adam jusqu'au Christ ou le motif populaire dans l'art médiéval de l'arbre de Jessé, qui présente la généalogie de Jésus.³⁵³

³⁵⁰ Léopold Genicot, *Les généalogies* (= Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 15), Turnhout, 1975.

³⁵¹ Gabrielle M. Spiegel, *Genealogy: Form and Function in Medieval Historical Narrative*, in: Eadem, *The Past as Text: The Theory and Practice of Medieval Historiography*, Baltimore, 1997, pp. 99-110, 242-245. Sur le principe généalogique dans l'historiographie médiévale cf. aussi Bernard Guenée, *Les généalogies entre l'histoire et la politique : la fierté d'être capétien, en France, au Moyen Âge*, in : Idem, *Politique et histoire au Moyen Âge. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale (1956-1981)*, Paris, 1981, pp. 340-357 et Jaume Aurell, *From Genealogies to Chronicles: The Power of the Form in Medieval Catalan Historiography*, Viator. Medieval and Renaissance Studies 36, 2004, pp. 235-264.

³⁵² G. M. Spiegel, *Genealogy*, p. 104 ; son approche est fondée sur Georges Duby, *Structures de parenté et noblesse dans la France du Nord aux XI^e et XII^e siècles*, in : *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris 1973, pp. 267-285. Cf. Jean-Marie Moeglin, *Les ancêtres du prince. Propagande politique et naissance d'une histoire nationale en Bavière au Moyen Âge (1180-1500)*, Genève – Paris, 1985 ; Joseph Morsel, *L'aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident (V^e - XV^e siècle)*, Paris, 2004.

³⁵³ Christiane Klapisch-Zuber, *L'Ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, 2000.

L'approche généalogique de l'histoire sous les derniers Capétiens

C'est dans la région de l'ancienne Lotharingie (le territoire des princes de Flandre, de Brabant ou de Hainaut), que l'on peut situer les origines de la généalogie en tant que « genre » littéraire.³⁵⁴ La conscience des origines liées à Charlemagne et aux Carolingiens avait été très présente dans les cours princières de cette région depuis le XI^e siècle, ce que démontre le corpus des généalogies rédigées pour ces princes.

Les généalogies devinrent aussi populaires parmi l'aristocratie laïque française. Elles reproduisaient la conscience de parenté entre les familles nobles et aidaient à construire cette couche sociale. Dans la perspective de la vie quotidienne des familles nobles, la notion de noblesse contribua à la stabilité sociale du royaume.³⁵⁵

Quant à la cour royale de France, ce genre y était connu au moins depuis Frédégar, mais au XIII^e siècle il gagna une nouvelle importance. La *causa scribendi* des généalogies royales à la cour des Capétiens fut autre que dans le milieu des familles nobles. Elle fut une sorte de réaction. Malgré la réalité de la position assez forte de la dynastie des Capétiens sur le trône de la France depuis deux siècles et l'absence des raisons sérieuses pour mettre en doute leur légitimité, il semblait à la cour de Philippe Auguste nécessaire de la renforcer.³⁵⁶

Cet effort est lié à l'existence de contes sur la fin du règne de ladite dynastie fondés sur la prophétie attribuée à Saint Valéry. D'après cette prophétie, Dieu avait donné le titre royal à Hugues Capet et à ses successeurs pour seulement sept générations. L'idée fut formulée pour la première fois dans le contexte de la querelle sur la légitimité des rois de France par André de Marchienne, chroniqueur qui écrivit à la fin du XII^e siècle pour Baudouin V de Hainaut et qui mettait l'accent sur la parenté entre Mérovingiens et Carolingiens et aussi sur leurs droits à la dignité royale de France. La dynastie de Hainaut descendait de la famille de Charlemagne, ce

³⁵⁴ D'après Léopold Genicot les premières généalogies princières furent composées dans le territoire de l'ancienne Lotharingie au milieu de XI^e siècle dans l'intention de confirmer la parenté des princes territoriaux avec les Carolingiens. Léopold Genicot, Princes territoriaux et sang carolingien. La *Genealogia comitum Buloniensium*, in: Études sur les principautés lotharingiennes, Louvain, 1975, pp. 217-306.

³⁵⁵ Georges Duby, Remarques sur la littérature généalogique en France aux XI^e XII^e siècle, dans Comptes Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, avril-juin 1967, pp. 335-345 ; Gerd Melville, Vorfahren und Vorgänger. Spätmittelalterliche Genealogien als dynastische Legitimation zur Herrschaft, in : Die Familie als historischer und sozialer Verband, éd. Peter-Johannes Schuler, Sigmaringen, 1987, pp. 203-309. Pour le sainte Empire voir Karl Schmid, Geblüt – Herrschaft – Geschlechterbewußtsein. Grundfragen zum Verständnis des Adels im Mittelalter. Aus dem Nachlass herausgegeben, éd. Dieter Mertens – Thomas Zotz, Sigmaringen, 1998.

³⁵⁶ Elizabeth A. R. Brown, La notion de la légitimité et la prophétie à la cour de Philippe Auguste, dans La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations, éd. Robert-Henri Bautier, Paris, 1982, pp. 77-110

qui lui donnait le droit de régner sur la France.³⁵⁷ L'entourage de Philippe Auguste ne fit pas trop attention à ces rumeurs. Le roi vainqueur fut en plus présenté comme le nouveau Charlemagne (*Carolus redivivus*). Malgré les réalités politiques, des hommes à la cour royale de son fils Louis VIII et surtout de saint Louis sentirent le besoin de renforcer la position des Capétiens. Ils firent naître la théorie du « retour du royaume à la souche de Charlemagne » (*Reditus regni ad stirpem Caroli*) dans laquelle ils expliquèrent qu'avec le mariage de Philippe Auguste avec Isabeau de Hainaut et surtout grâce à la naissance de leur fils le roi Louis VIII, le sang des Carolingiens est revenu sur le trône de France.³⁵⁸ Cette idée s'imposa dans l'idéologie officielle de la cour pendant le règne de saint Louis. Et on trouve la formulation de ce principe dans les ouvrages des auteurs proches du roi comme par exemple Vincent de Beauvais avec son *Speculum historiale* ou Primat avec son *Roman aux rois*.³⁵⁹ Cette idée devint partie intégrante des généalogies composées pour le roi et pareillement du narratif historique quasi officiel. L'idée du *Reditus* inspira aussi le réaménagement de la nécropole royale de Saint Denis commandée par le roi saint Louis entre 1264 et 1267.³⁶⁰ Les gisants des Mérovingiens et des Carolingiens furent rassemblés d'un côté, ceux des Capétiens d'un autre et, au milieu, en tant que trait d'union symbolique, furent installés les tombeaux de Philippe Auguste et de Louis VIII. Cet « arbre généalogique funéraire »³⁶¹ était en harmonie avec les ouvrages des moines-historiographes de l'abbaye de Saint-Denis. Parmi eux, à côté de Primat, auteur de la compilation vernaculaire de grand succès qui devient le fondement des *Grandes chroniques de France*,³⁶² c'est surtout Guillaume de Nangis qui incorpora l'idée de *Reditus* dans la première version de sa *Chronique abrégée des rois de France* rédigée en latin et plus tard traduite en français par lui-même.³⁶³ Cette chronique, écrite vraisemblablement vers 1285, comporte des

³⁵⁷ Elisabeth A. R. Brown, La généalogie capétienne dans l'historiographie du Moyen Âge: Philippe le Bel, le reniement du *reditus* et la création d'une ascendance carolingienne pour Huguet Capet, in: Religion et culture autour de l'an Mil. Royaume capétien et Lotharingie, éd. Dominique Iogna-Prat – Jean-Charles Picard, Picard 1990, pp. 199-214 et Andrew W. Lewis, Royal succession in Capetian France: studies on familial order and the state, Cambridge (Mass) 1981. Pour la traduction française voir Andrew W. Lewis, Le sang royal : la famille capétienne et l'État, France, X^e - XIV^e siècle, Paris, 1986.

³⁵⁸ Karl Ferdinand Werner, Die Legitimität der Kapetinger und die Entstehung des *Reditus regni Francorum ad stirpem Karoli*, Die Welt als Geschichte, 12, 1952, pp. 203-225, Jean Richard, Saint Louis, Paris, 1983, pp. 430-432 et Gabrielle M. Spiegel, The *Reditus Regni ad Stirpem Karoli Magni*: A New Look, in: Eadem, The Past as Text: The Theory and Practice of Medieval Historiography, Baltimore, 1997, pp. 111-137, 246-257.

³⁵⁹ Gabrielle M. Spiegel, The chronicle tradition of Saint-Denis. A survey, Leyde – Boston, 1978, pp. 72-92; E. A. R. Brown, La généalogie capétienne.

³⁶⁰ Voir Jacques Le Goff, Saint Louis, Paris, 1996 ; Alain Erlande-Brandenburg, Le roi est mort. Étude sur les funérailles, les sépultures des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle, Paris-Genève, 1977.

³⁶¹ Chr. Klapisch-Zuber, L'Ombre des ancêtres, p. 167.

³⁶² Bernard Guenée, Les Grandes Chroniques de France : Le roman aux rois (1274-1518), in: Les lieux de mémoire vol 1,2 La Nation, éd. Pierre Nora, Paris, 1986, pp. 189-214.

³⁶³ Gabrielle M. Spiegel, The chronicle tradition of Saint-Denis, pp. 103-105; Isabelle Guyot-Bachy, La *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis : trois étapes de l'histoire d'un texte, in : Religion et Mentalités au Moyen Âge. Mélanges offerts à Hervé Martin, Rennes, 2003, pp. 39-46 ; Eadem, La *Chronique abrégée des*

portraits brefs des rois de France. Guillaume, comme il l'explique dans le prologue de sa traduction postérieure (probablement vers 1297), organisait son texte selon le principe généalogique (« *selon la forme d'un arbre de la generacion desdis roys* ») en soulignant que le trône revenait au lignage carolingien.³⁶⁴ Dans le manuscrit trouvé et identifié par Henri Moranvillé comme l'autographe de Guillaume, le texte est accompagné en marge du « dessin d'un véritable arbre généalogique, auquel sont rattachés des cartouches contenant les noms des différents rois dans leur ordre chronologique. »³⁶⁵ Le discours historique dominant à la cour influença aussi les généalogies royales composées au XIII^e siècle sous forme d'un arbre généalogique parfois enluminé dans le manuscrit.³⁶⁶ Depuis le XIV^e siècle, ces manuscrits furent souvent décorés par les miniatures des rois qui forment un arbre généalogique. Très souvent, cet arbre est encore accompagné par des médaillons concis des rois et autres membres de la famille, qui donnent les caractéristiques succinctes de leurs règnes, vies et relations familiales.³⁶⁷

L'époque du roi Philippe IV le Bel (1285-1314) marqua une césure dans la réception et l'usage de la généalogie royale. Les hommes de l'entourage de ce roi favorable au progrès et confiant en lui rejetèrent l'idée du *Reditus* et préférèrent fonder leur argumentation sur l'idée qu'Hugues Capet était monté sur le trône grâce à sa parenté avec les Carolingiens par sa mère Hauvide, qui descendait du lignage de Charlemagne. Cette idée n'était pas complètement nouvelle, mais dorénavant la descendance par les femmes n'était pas acceptée comme valant celle par les hommes dans les œuvres des chroniqueurs. Maintenant, en revanche, la légitimité était fondée sur la continuité ininterrompue des souverains sur le trône de France depuis Pharamond, avec qui commençait le lignage des rois de France. Après lui, les trois dynasties (races) se succédaient ; or, à chaque fois, le premier roi de la nouvelle dynastie est, grâce à sa mère ou par un lien féminin, apparenté avec la précédente.³⁶⁸

Cette nouvelle théorie prit le dessus sur l'effort un peu crispé d'incorporer les Carolingiens par leurs descendantes, et elle construisit un lignage plus ancien qui touchait aux origines du

rois de France et les *Grandes chroniques de France* : concurrence ou complémentarité dans la construction d'une culture historique en France à la fin du Moyen Âge ?, : The Medieval Chronicle VIII, éd. Eric Kooper – Sjoer Levelt, Amsterdam - New York, 2013, pp. 205-232.

³⁶⁴ Henri Moranvillé, Le texte latin de la chronique abrégée de Guillaume de Nangis, Bibliothèque de l'école des chartes, 51, 1890, p. 655 ; cf. Chr. Klapisch-Zuber, L'Ombre des ancêtres, p. 169.

³⁶⁵ H. Moranvillé Le texte latin de la chronique, p. 655 ; cf. Chr. Klapisch-Zuber, L'Ombre des ancêtres, p. 169 (il parle du ms. Paris, BNF, lat. 6184)

³⁶⁶ Chr. Klapisch-Zuber, L'Ombre des ancêtres, p. 163-171, montre l'évolution de ce genre sur des exemples pertinents comme le *Karolinus* de Gilles de Paris ou l'œuvre Guillaume de Nangis.

³⁶⁷ Ibidem.

³⁶⁸ Voir Idoneität - Genealogie - Legitimation: Begründung und Akzeptanz von dynastischer Herrschaft im Mittelalter, éd. Cristina Andenna - Gert Melville, Cologne, 2014.

royaume de France en englobant aussi le personnage important de Charlemagne et – ce qui n’était pas moins important – proposait une explication plausible de l’équivalence des Capétiens avec les dynasties précédentes. Cette explication trouvait aussi son expression dans les ouvrages historiques. Le continuateur anonyme de Guillaume de Nangis dans son remaniement postérieur de sa chronique des rois de France renonça lui aussi au *Reditus*, ce qui peut être interprété comme une influence de la cour de Philippe le Bel.³⁶⁹

Ce sont surtout les auteurs des ouvrages généalogiques proches de la cour et centrés sur la dynastie royale qui reprirent ce système des trois races royales et le retravaillèrent en forme d’arbre généalogique. L’un d’eux est Yves, moine de Saint-Denis. Cette abbaye resta pendant la première moitié du XIV^e siècle le lieu où fut écrite l’histoire quasi officielle du royaume, déterminante pour le discours historique de la cour de Paris. Le moine Yves composa à la demande de Philippe le Bel (suivant l’explication de la dédicace) la *Vie et miracles de saint Denis* achevée seulement en 1317 et présentée alors à son fils Philippe V le Long par l’abbé de Saint-Denis Gilles de Pontoise, ce qui renforçait encore le caractère officiel de l’œuvre rédigée pour le roi.³⁷⁰ Une troisième partie de cette œuvre, dite aussi *Gesta regum Francorum*, présentait un abrégé de l’histoire de France avec un accent sur le saint et l’histoire de l’abbaye de Saint-Denis.

L’ouvrage fut écrit en latin, mais plus tard le texte fut aussi traduit en français, ce que les historiens expliquent habituellement par un changement de destinataire : tandis que Philippe le Bel est dans l’historiographie moderne présenté comme un roi cultivé maîtrisant le latin, ce n’est pas le cas de ses fils.³⁷¹ L’auteur choisit, pour l’exemplaire qu’il leur offrit d’insérer la traduction vernaculaire sur les feuillets intercalaires.³⁷² Dans l’exemplaire postérieur, daté des années 1350, le texte français se déroule autour de l’original latin.³⁷³ L’œuvre est composée sous forme de miniatures des rois commentées par la description de leur règne et organisée en forme d’arbre généalogique.³⁷⁴ La lignée va des Mérovingiens jusqu’à Philippe V. Yves suit la

³⁶⁹ E. A. R. Brown, *La généalogie capétienne*, pp. 202-203.

³⁷⁰ Léopold Delisle, *Notice sur un recueil historié présenté à Philippe le Long par Gilles de Pontoise, l’abbé de Saint-Denis*, dans *Notice et extrait des manuscrits*, 21, 2^e partie, 1865, pp. 249-265 ; cf. aussi Gabrielle M. Spiegel, *The Chronicle Tradition of Saint-Denis*, pp. 113-115 et Charlotte Lacaze, *The « Vie de Saint Denis » Manuscript*, New York, 1979.

³⁷¹ Ici on peut citer le passage de l’autobiographie de Charles IV où il rappelle que le roi de France Charles IV le Bel, qui le fit instruire, était lui-même « ignorant des lettres ». *Vie de Charles IV de Luxembourg*, éd. Pierre Monnet - Jean-Claude Schmitt, pp. 20-21. Cf. aussi *L’Art au temps des rois maudits: Philippe le Bel et ses fils*, 1285-1328, Paris, 1998.

³⁷² Paris, BNF, ms. lat. 13836.

³⁷³ Il s’agit de Paris, BNF, ms. lat. 5286.

³⁷⁴ Chr. Klapisch-Zuber, *L’Ombre des ancêtres*, pp. 172-174. Cf. la reproduction d’un folio avec l’origine et l’avènement d’Hugues Capet (fol. 78r) et commentaire dans *L’arbre des familles*, éd. Christine Klapisch-Zuber, Paris, 2003, pp. 20-21.

nouvelle interprétation des trois races royales apparentées par les liens féminins et accentue cette dimension généalogique à propos de l'alternance de familles. Il consacre une page aux ancêtres mérovingiens de Pépin et de nouveau une page aux ancêtres carolingiens d'Hugues Capet.³⁷⁵ Le chroniqueur commente aussi l'origine familiale d'Hugues Capet en insistant sur son appartenance à la souche de Charlemagne, ce qui, d'après lui, est indiscutable : « ... *et par telles succesions il puet apparoir que cestui Hue Chapet roy de France fils du dessus dit Hue le Grant conte de Paris et de la dite Haouide est descendu de la lignie Charlemaigne la quelle chose nul ne puet nier* ». ³⁷⁶ D'après Yves, la race d'origine troyenne n'a jamais abandonné le trône de France. Et en ce qui concerne les théories du sang carolingien charrié par les veines des Capétiens, il renvoie aussi à la formulation de la bulle *Novit ille* (1204) du pape Innocent III, selon laquelle le roi Philippe II Auguste descendait du lignage de Charlemagne (« ...*et Carolus innovavit, de cujus genere Rex ipse noscitur descendisse* »).³⁷⁷

Le changement de modèle narratif dans la stratégie de légitimation de la dynastie des Capétiens sur la base du lignage commun avec les Mérovingiens et Carolingiens est patent aussi dans d'autres chroniques. Dans la version postérieure de la Chronique latine de Guillaume de Nangis, conservée dans le manuscrit écrit après sa mort (le récit est mené jusqu'à 1303, donc trois années après la mort de Guillaume en 1300), le récit contient déjà l'interprétation nouvelle et explique, à propos de l'avènement d'Hugues Capet, que lui non plus ne manquait pas de sang carolingien.³⁷⁸

Si l'on cherche le *spiritus agens* de cette nouvelle interprétation généalogique, toutes les traces nous mènent à la cour royale, plus exactement au roi et à son entourage proche. Le roi Philippe le Bel, qui réformait son royaume dans beaucoup des domaines, ne dédaignait pas la question de la légitimité des Capétiens et de son fondement dans l'histoire. Au contraire, il s'efforçait de la contrôler. Selon l'expression d'Elisabeth A. R. Brown « pendant son règne et sous l'impulsion du roi, l'histoire officielle de la monarchie fut modifiée pour montrer que les Capétiens étaient liés directement, dès le commencement, aux Carolingiens ». ³⁷⁹ La raison peut

³⁷⁵ L'auteur montre le lien entre Blitilde, fille de Clotaire, fils de Clovis, et Pépin le Bref. Dans le deuxième cas, il démontre l'ascendance carolingienne d'Hugues Capet à travers sa mère Hauvide. Cf. Chr. Klapisch-Zuber, *L'Ombre des ancêtres*, p. 173 et aussi la note 21.

³⁷⁶ D'après Chr. Klapisch-Zuber, *L'Ombre des ancêtres*, p. 173.

³⁷⁷ D'après E. A. R. Brown, *La généalogie capétienne*, p. 204.

³⁷⁸ Rome, BAV, ms. Vat. lat. 544, fol. 292r-v : « Et sic translatum est regnum francorum de progenie karoli magni sicut dicunt plurimi. in progenium (sic) comitum parisiensium. Sed michi videtur quod in Hugone non defecerit progenies karolorum. (...) & duas filias gerbergam uxorem ludovici regis francorum filii karoli simplicis. matrem lotharii regis patris istius ludovici regis sine herede defuncti & haovidem matrem istius hugonis capucii. per quod patet quod ipse descenderit hoc modo de progenie karoli magni. » Citation d'après E. A. R. Brown, *La généalogie capétienne*, p. 203.

³⁷⁹ E. A. R. Brown, *La généalogie capétienne*, p. 199.

bien en être l'envie du roi de prolonger son lignage direct jusqu'aux Troyens.³⁸⁰ Il est vrai qu'au moins dans deux cas, le roi décida de démontrer cette idée à un public plus large que d'habitude, quand la communication était limitée aux lecteurs ou auditeurs des matières historiques.

Pour exprimer clairement le reniement du principe du *Reditus*, le roi Philippe le Bel ordonna un réaménagement des tombeaux dans la nécropole royale. Avec le déplacement de quelques tombeaux, surtout celui de son père et le tombeau préparé pour lui-même, il perturba la symétrie méthodiquement établie sous Louis IX.³⁸¹ Les gisants mélangés des rois des trois races devaient démontrer que le roi Philippe le Bel et ses successeurs étaient, quant à eux, apparentés à tous ces prédécesseurs. L'écho d'un tel changement put être assez important, car l'abbaye était un lieu visité par beaucoup de pèlerins tandis que la nécropole retenait leur attention, encore plus après la canonisation de saint Louis en 1297.³⁸² Le lignage, qui ornait le chef-reliquaire de saint Louis à l'époque de Philippe le Bel, exprimait aussi sa parenté avec les rois de deux races précédentes.

L'interprétation de la cour de Philippe le Bel trouva aussi un partisan chez les auteurs indépendants de la cour. Le moine Jean de Saint-Victor et son *Memoriale historiarum* écrit entre 1308-1322 suit aussi Guillaume de Nangis et son *Chronicon* dans la nouvelle rédaction.³⁸³ Pour lui, la transition des dynasties dans les personnages de Pépin et Hugues est très bien légitimée par la succession des femmes (« *per feminarum successionem* »).³⁸⁴ Le chroniqueur se rend très bien compte des points faibles de la continuité généalogique ; malgré cela, il insiste sur la légitimité de cette succession.

La domination de la cour dans la production historiographique n'était pas bien sûr absolue et on trouve des traces du concept du *Reditus* qui survécurent à l'époque de Philippe le Bel, surtout dans la continuation des Grandes Chroniques de France³⁸⁵ ou dans l'œuvre de Bernard Gui. Tous les moines de Saint-Denis eux-mêmes n'étaient pas uniformes dans leur opinion. En plus

³⁸⁰ Ibidem, p. 205.

³⁸¹ Elisabeth A. R. Brown, Saint-Denis. La basilique, Saint-Léger-Vauban, 2001 (= Le ciel et la pierre), pp. 404-409. A. W. Lewis, Le sang royal, pp. 187-190.

³⁸² Guillaume de Nangis, dans le prologue de sa Chronique abrégée, explique l'utilité de son texte comme une sorte de « guide touristique » pour les visiteurs de l'abbaye, ce qui montre l'existence d'un public intéressé par les gisants et l'histoire du royaume. Cf. Gabrielle M. Spiegel, The Chronicle Tradition of Saint-Denis, p. 103 avec la citation du prologue.

³⁸³ Cf. Isabelle Guyot-Bachy, *Le Memoriale Historiarum* de Jean de Saint-Victor. Un historien et sa communauté au début du XIV^e siècle. Turnhout, Brepols, 2000.

³⁸⁴ « Pharamundus itaque primus francorum rex est effectus filius marchomiri cui alij reges xlvij uel circiter usque ad nos successerunt quorum progenies linealis licet in pipino et hugone chapet videatur defecisse tamen per feminarum successionem poterit postea domino suffragante generis posteritas ad lineam primorum predecessorum uero reduci. » Citation d'après E. A. R. Brown, La généalogie capétienne, p. 208.

³⁸⁵ B. Guenée, Les Grandes Chroniques de France, p. 196.

les deux cas mentionnés représentent des ouvrages très répandus : il faut donc noter que cette interprétation alternative jouait encore son rôle du temps des Valois.

Bernard Gui (1261-1331), frère prêcheur, évêque de Lodève, inquisiteur et auteur fécond d'ouvrages théologiques et historiques, commença à écrire ses textes à l'époque des Capétiens. Grâce à sa méthode de travail continu et à son envie de remanier et de réécrire ses ouvrages, il y travailla jusqu'à sa mort et donc finit sous le règne de Philippe de Valois. Il retravailla plusieurs fois et actualisa continuellement son œuvre.³⁸⁶ Juste avant sa mort au printemps 1331, il dédia la dernière version de l'*Arbor genealogie regum Francorum* à Philippe VI dans le manuscrit qui contient l'ensemble de ces ouvrages.³⁸⁷ Dans le prologue de cette œuvre qui contient dans les manuscrits de véritables arbres généalogiques peints, il explique de façon très claire la forme des commentaires des figures.³⁸⁸ Cet ouvrage synoptique eut une certaine influence à l'époque des Valois et révèle le « savoir-faire » généalogique de son auteur.³⁸⁹ L'exemple de cet ouvrage montre que le diagramme généalogique englobant les médaillons des rois et des membres importants des familles avec les informations capitales était beaucoup plus adapté pour communiquer l'idée de dynastie qu'un texte. Bernard Gui utilisait aussi la métaphore de l'arbre pour souligner la continuité des rois de France (« *in recta linea arboris genealogie regum Francorum* ») dans son autre ouvrage, *Reges Francorum*.³⁹⁰ Dans le préambule de ce texte écrit en 1311-1312, il manifeste clairement qu'il maintient le principe du *Reditus* : d'après Gui, depuis le roi Louis VII, les dynasties des Carolingiens et des Capétiens régneront conjointement (*mixtim*).³⁹¹ La popularité de son œuvre dans la deuxième moitié du XIV^e siècle à la cour royale est prouvée par la traduction française de Jean Golein demandée

³⁸⁶ Anne-Marie Lamarrigue, Bernard Gui (1261–1331). Un historien et sa méthode, Paris, 2000.

³⁸⁷ Mario Schiff, Œuvres de Bernard Gui offertes à Philippe de Valois, Bibliothèque de l'école des chartes, 57, 1896, pp. 637-639.

³⁸⁸ « Hec est Arbor genealogie regum Francorum, in qua generacio et successio eorumdem in regno Francie describitur seriatim, a Pharamundo inchoans, in recta linea descendendo. Alii vero qui de eadem prosapia descenderunt, ac regine, et sancti aliqui contemporanei, et quidam reges Burgundie et Ytalie et Anglie, de eadem progenie descendentes, lateraliter infra suos circulos depinguntur, sola capita habentes, dignitatem aut sanctitatem suam declarando, per dyademata si sancti fuerunt, aut per coronas regias si fuerunt reges aut regine; si vero nullam dignitatem habuerunt, nuda capita depinguntur; et singulorum nomina litteris describuntur, prout infra liquebit. » Citation d'après Léopold Delisle, Notice sur les manuscrits de Bernard Gui, in : Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, t. XXVII, 1879, 2^e partie, pp. 169-455, ici p. 254.

³⁸⁹ Cf. Thomas Käppeli, *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, t. I, Rome, 1970, pp. 210-226 et André Vernet, La diffusion de l'œuvre de Bernard Gui d'après la tradition manuscrite, in : Bernard Gui et son monde, Toulouse, 1981 (= Cahiers de Fanjeaux, 16), pp. 221-240.

³⁹⁰ *Reges Francorum*, in : RHGF, 21, p. 694. Cf. Anne-Marie Lamarrigue, La rédaction d'un catalogue des rois de France. Guillaume de Nangis et Bernard Gui, in: Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée, éd. Françoise Autrand - Claude Gauvard - Jean-Marie Moeglin, Paris, 1999, pp. 481-492.

³⁹¹ Ibidem : « Prima quidem genealogia incepit a Pharamundo, primo rege Francorum (...) Secunda autem genealogia incepit a Pipino (...) Tertia vero, quæ nunc regnat, incepit a Hugone Chapet (...) et ex tunc in antea istæ duæ tribus, videlicet Karlensium et comitum Parisiensium, mixtim regnant... ». Cf. Chr. Klapisch-Zuber, L'Ombre des ancêtres, pp. 174-176.

par Charles V, qui contient parmi d'autres courts textes historiques les *Reges Francorum* ou *Arbor genealogie regum Francorum*.³⁹²

³⁹² A Middle French Translation of Bernard Gui's Shorter Historical Works by Jean Golein, éd. Thomas F. Coffey et Terrence J. McGovern, Lewiston, Queenston et Lampeter, 1993.

Le cycle des rois dans la Grand' salle

Dans les années 1301-1314 Philippe le Bel fit bâtir le nouveau Palais royal dit de la Cité à côté de la Sainte-Chapelle sur l'Île de la Cité. Le roi eut à cœur de transformer et d'adapter le palais aux besoins de son temps, parmi lesquels nous intéresse le besoin d'avoir à sa disposition une salle assez grande pour les assemblées politiques, et assez majestueuse pour accueillir les ambassades et les occasions solennelles. Le roi Philippe le Bel profita de cette occasion et fit décorer cette grande *aula* du premier étage par une remarquable galerie de statues.³⁹³ Dans la salle se trouvaient des piliers sur lesquels devaient être installées les statues des rois des Francs et de France. Cette enfilade exprimait à nouveau l'idée de continuité ininterrompue des rois depuis Pharamond, par lequel commence la galerie, suivi de Clovis et des autres Mérovingiens, puis des Carolingiens et Capétiens jusqu'à Philippe III le Hardi, père du monarque régnant.

L'espace considérable de la salle (63,30 m de long et 27,40 m de large) offrait assez de place pour 58 piliers. Au moment de l'achèvement de la décoration, seuls 41 piliers (jusqu'à Philippe III) étaient occupés par des statues plus grandes que nature. D'après le témoignage contemporain du maître universitaire Jean de Jandun, auteur de la première description de Paris, les statues étaient réalisées avec habileté artistique : « Par honneur pour leur glorieuse mémoire, les statues de tous les rois de France, qui jusqu'à ce jour ont occupé le trône, sont réunies en ce lieu ; elles sont d'une ressemblance si expressive, qu'à première vue on les croirait vivants. »³⁹⁴ D'après Noël Valois, la suite exacte des rois depuis Pharamond est fondée sur l'œuvre mentionnée d'Yves, moine de Saint-Denis et sur son texte *Gesta regum Francorum*.³⁹⁵ Il est vrai que l'ordre des statues suit celui de la chronique mais, en même temps, la chronologie est contestable. Quand Yves écrivit sa chronique sur commande du roi dans les années 1313-1314, les statues devaient déjà être installées. Il est donc plus vraisemblable que les deux enfilades généalogiques avaient le même modèle ou bien que les créateurs idéologiques de la galerie avaient consulté pour leur travail les moines de Saint-Denis ;³⁹⁶ ou encore, comme le propose

³⁹³ Jean Guéroul, *Le Palais de la Cité à Paris des origines à 1417. Essai topographique et archéologique*, dans *Paris et Île-de-France. Mémoires*, I, 1949, pp. 57-212, II, 1950, pp. 21-204 et III, 1951, pp. 7-101.

³⁹⁴ Jean de Jandun insère cette description dans son œuvre *Tractatus de laudibus Parisius* (Traité des Louanges de Paris) composé en 1323. Cf. *Tractatus de laudibus Parisius/Traité des louanges de Paris*, in: *Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles. Documents et écrits originaux*, éd. Antoine-Jean-Victor Le Roux de Lincy - Lazare-Maurice Tisserand, Paris, 1867, p. 48 : « Pro inclite vero recordationis honore, ydola cunctorum regum Francie, qui hactenus precesserunt, sunt ibidem adeo perfecte representationis proprietate formata, ut primitus inscipiens ipsa fere judicet quasi viva. »

³⁹⁵ Noël Valois, *Les statues de la grande salle du Palais*, *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France* XXX, 1903, pp. 87-90.

³⁹⁶ Cf. l'ordre complet des statues d'après J. Guéroul, *Le Palais de la Cité*, pp. 133-134 : Pharamond, Clodion, Mérovée, Childéric, Clovis, Childebert, Clotaire, Chilpéric, Clotaire II, Dagobert, Clovis II, Clotaire III, Childéric II, Théodoric, Clovis III, Childebert II, Dagobert II, Clotaire IV, Chilpéric II, Théodoric II, Childéric III, Pépin,

Noël Valois, qu'Yves fut l'auteur des inscriptions gravées au bas de chaque statue. Chaque inscription avait en effet la forme d'un bref « *curriculum vitae* », qui nomme le père du roi, donne son nom, la durée de son règne et l'année de sa mort. Chez quelques rois sont aussi mentionnées quelques informations dignes d'attention sur leur règne. Le texte des socles ressemble de façon frappante aux médaillons des généalogies écrites, et il peut être lu de la même façon qu'eux, comme une explication nécessaire pour le lecteur ou, dans le cas de la galerie, pour l'observateur. Parce que les statues – comme les miniatures de cette époque – ne sont pas individualisées comme des portraits. Sans les inscriptions ou (du moins) le nom, ou un symbole caractéristique, personne ne peut les distinguer l'une de l'autre. Seulement trois des statues dans l'*aula* présentait un tel symbole ou occupaient une position différente (Pépin le Bref monté sur un lion, saint Louis agenouillé en prière, Louis X le Hutin sur un pilier avec son fils Jean I^{er} le Posthume).

Il faut rappeler que la salle fut détruite complètement par un incendie en 1618 et que nous pouvons seulement reconstruire l'apparence de la salle d'après les témoignages antérieurs. Outre deux gravures du XVI^e siècle, nous disposons surtout des recueils d'inscriptions de l'époque de Louis XI et dans l'œuvre de Gilles Corrozet *Les Antiquitez, croniques, et singularitez de Paris* de la deuxième moitié du XVI^e siècle.³⁹⁷

Tous les rois homologues représentés étaient numérotés, avec quelques fautes : les rois du nom de Philippe ont, depuis l'insertion dans la ligne de Philippe II, fils de Louis VI, mort avant son père, un numéro d'ordre plus élevé. En revanche avec l'omission de Louis III, les rois du nom de Louis ont un numéro d'ordre de moins. La ligne des rois dans la salle n'était pas complète de point de vue historique, six rois avaient été omis.³⁹⁸ Ils étaient tous de l'époque de la *mutatio regni*, ce qui, d'après Uwe Bennert, explique leur omission. Depuis le temps du roi Louis XI la file des statues était complète, la dernière statue représentant Henri III.³⁹⁹

La numérotation erronée des Philippe et des Louis est partagée par la file de la Grand' salle avec d'autres généalogies et chroniques contemporaines, comme, outre son modèle supposé

Charlemagne, Louis le Pieux, Charles II le Chauve, Louis II le Balbe [le Bègue], Charles III, Louis III [= IV], Lothaire, Louis IV [= V], Hugues Capet, Robert le Pieux, Henri I^{er}, Philippe I^{er}, Louis V [= VI] le Gros, Philippe II, fils de Louis le Gros, Louis VI [= VII], Philippe III [= II, ou Philippe Auguste], Louis VII [= VIII], saint Louis, Philippe IV [= III], Philippe le Bel, Louis le Hutin et Jean I^{er} le Posthume (le deux sur un même pilier), Philippe VI [= V], Charles IV et Philippe VII [= Philippe VI de Valois], Jean II, Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I^{er}, Henri II, François II, Charles IX et Henri III.

³⁹⁷ Il existe plusieurs éditions de ce livre, j'ai consulté Gilles Corrozet, *Les Antiquitez, croniques, et singularitez de Paris*, éd. augmenté par Nicolas Bonfons, Paris, 1576, les inscriptions des socles se trouvent sur les fol. 98-101.

³⁹⁸ Uwe Bennert, *Art et propagande politique sous Philippe IV le Bel : le cycle des rois de France dans la Grand' salle du palais de la Cité*, *Revue de l'art* 97, 1992, pp. 46-59, cf. le tableau sur la page 51.

³⁹⁹ Cf. J. Guerout, *Le Palais de la Cité*, pp. 133-134 (pour l'aperçu complet des statues voir aussi supra).

Yves de Saint-Denis, l'Arbre des rois de France (*Arbor genealogiae regum Francorum*) de Bernard Gui par exemple,⁴⁰⁰ ou le Manuel d'histoire de Philippe VI.⁴⁰¹

La formulation des inscriptions renvoie à la continuité généalogique : le roi est toujours, sauf Pépin et Hugues Capet (et puis aussi Philippe de Valois), le fils du roi précédent, ce qui est rappelé à chaque fois (la structure standard de l'inscription est : X, fils du roi Y, régna xxx ans et trépassa l'an xxx).⁴⁰²

Chez Pépin le Bref la descendance de la lignée des Mérovingiens est soulignée,⁴⁰³ tandis qu'à propos d'Hugues Capet, il est en revanche souligné qu'il est fils d'Hugues le Grand et qu'il fut élu roi.⁴⁰⁴ Le changement de dynastie est expliqué dans les inscriptions sous les statues de manière très claire. La raison ici est simplement l'extinction : chez le dernier membre de la famille des Mérovingiens, il est écrit qu'il mourut « *sans hoirs* ». ⁴⁰⁵ Les statues des rois tenaient dans les mains les symboles du pouvoir royal : le sceptre et la main de justice, et elles étaient probablement peintes à l'origine.

Le cycle des rois du Palais de la Cité n'est pas le premier ensemble de cette sorte. Au contraire, il pourrait bien avoir pour modèle la galerie de la cathédrale de Paris (vers 1220)⁴⁰⁶. Jusqu'aujourd'hui il n'est pas clairement établi de savoir, si la galerie de la façade de Notre-Dame représentait les rois de l'Ancien Testament ou les rois de France. Malgré la découverte de vingt-et-une têtes en 1977, la question n'est pas encore résolue.⁴⁰⁷ Tandis qu'au Moyen Âge et avant la Révolution les rois étaient identifiés comme ceux de la France, au XIX^e siècle s'imposa l'idée qu'il s'agissait des rois de l'Ancien Testament.⁴⁰⁸ Leurs têtes ne sont pas

⁴⁰⁰ A.-M. Lamarrigue, Bernard Gui (1261–1331). Un historien et sa méthode, pp. 439-447.

⁴⁰¹ Camille Couderc, Le manuel d'histoire de Philippe de Valois, Études d'histoire du Moyen Âge dédiées à Gabriel Monod, Paris, 1896, pp. 415-445, ici p. 435.

⁴⁰² Voir p. ex. G. Corrozet, Les Antiquitez, fol. 98r : « Pharamond, premier Roy des François regna payen vnze ans & trespasa l'an quatre cens trente / Clodio, fils de Pharamond, regna payen vingt ans & trespasa l'an quatre cens cinquante. »

⁴⁰³ G. Corrozet, Les Antiquitez, fol. 99r : « Pepin, fils de Charles Martel de la lignee de Cloitare second, fut esleu Roy... »

⁴⁰⁴ G. Corrozet, Les Antiquitez, fol. 99v : « Huë, dit Capet, fils de Huë le grand, comte d'Angers, fut esleu Roy... »

⁴⁰⁵ Ibidem.

⁴⁰⁶ Des galeries semblables se trouvent plus tard aussi à Amiens, Chartres ou Reims. Voir U. Bennert, Art et propagande politique, p. 52. Cf. aussi Jean-Marie Moeglin, Memoria et conscience dynastique. La représentation monumentale (fresques, sculptures, vitraux) de la généalogie princière dans les principautés allemandes du bas Moyen Âge, in : Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie, éd. Bernard Andenmatten, Annick Vadon, Agostino Paravicini Bagliani, Lausanne, 1994, pp. 169-205.

⁴⁰⁷ Alain Erlande-Brandenburg, Les sculptures de Notre-Dame de Paris au Musée de Cluny, Paris, 1982.

⁴⁰⁸ Cf. U. Bennert, Art et propagande politique, pp. 52-53 ; aussi, sur l'argument médiéval d'identification avec les Carolingiens et autres rois médiévaux, voir J. G. Prinz von Hohenzollern, Die Königsgalerie der französischen Kathedrale. Herkunft, Bedeutung, Nachfolge, Munich, 1965, p. 54, qui mentionne le poème daté de 1248 intitulé *Des XXIII manieres de vilains* : « Li vilains baboins est cil qui va devant Nostre-Dame a Paris et regarde les Rois et dit : « Vez la Pepin, vez la Charlemainne » ; et en demantiers on li cope sa bource ou la corne de son chaperon

identifiables et leurs attributs ne sont pas assez spécifiques. Or, il est bien possible que l'interprétation la plus proche de la réalité médiévale ne repose pas dans la résolution de savoir s'il s'agit de têtes de patriarches ou de rois de France. J'imaginerais volontiers que le cycle de Notre-Dame de Paris représentait les deux ensembles : les rois vétérotestamentaires d'un côté et les rois de France de l'autre, selon le principe de la typologie courant au Moyen Âge.⁴⁰⁹ Dans cette perspective, on peut bien interpréter la statue d'un roi monté sur le lion comme le roi David et en même temps comme Pépin le Bref, parfois dénommé *novus David*.⁴¹⁰

L'installation des statues dans la salle des cérémonies curiales solennelles, qui servait notamment à l'accueil des ambassades venant des cours des souverains étrangers, avait pour but de présenter de manière publique le programme de la légitimation des rois de la famille capétienne. Il est évident qu'un des avantages de la généalogie peinte ou autrement visualisée est l'intelligibilité, surtout pour les *illiterati*. La visualisation contribuait alors beaucoup à la dissémination de la vision du lignage commun des trois races royales propagée à la cour de Philippe le Bel ; cette mise en scène efficace explique aussi sa grande popularité. La Grand' salle fut décorée par les statues des rois qui soulignaient la légitimité de la dynastie régnante à travers l'omniprésence de ses ancêtres et prédécesseurs sur le trône de France depuis Pharamond. Dans la salle centrale du royaume se trouvait donc la manifestation visuelle de l'idéologie royale de l'entourage de Philippe le Bel. Rien dans ce cycle ne renvoie au programme du *Reditus* ; au contraire, la file des rois paraît une ligne ininterrompue.

La présentation de l'évolution et de l'origine des différentes explications généalogiques est utile pour comprendre l'usage de ces motifs à l'époque des Valois. Il est vrai que ne s'imposa pas vraiment une seule interprétation complexe et bien définie. C'est pourquoi il faut prêter attention non seulement à l'héritage de la cour de Philippe le Bel, très présent surtout sous la forme des statues de la Grand' salle, mais aussi aux interprétations concurrentes comme celle de Bernard Gui ou des continuations diverses des Grandes Chroniques de France.⁴¹¹ Les rois Valois reprirent généralement l'interprétation de Philippe le Bel et le promurent comme modèle narratif de la royauté française. Or, le *Reditus* faisait partie du récit des Grandes chroniques de France et était donc très présent dans ses nombreuses copies dans le royaume. Le rapport à cette question dans le milieu de Charles V est très bien montré par le fait que dans son exemplaire

par derrière. » Cité d'après Edmond Faral, *Des vilains ou Des XXIII manières de vilains*, Romania 48, 1922, pp. 243-264, ici p. 254.

⁴⁰⁹ Marek Thue Kretschmer, Y a-t-il une "typologie historiographique"?, in : *Biblical Typology as a Mode of Thinking in Medieval Historiography* (à paraître).

⁴¹⁰ Cf. U. Bennert, *Art et propagande politique*, pp. 52-53.

⁴¹¹ Isabelle Guyot-Bachy - Jean-Marie Moeglin, Comment ont été continuées les Grandes Chroniques de France dans la première moitié du XIV^e siècle, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 163/2, 2005, pp. 385-433.

personnel des *Grandes Chroniques de France* (Paris, BNF, ms. fr. 2813), le chapitre sur Hugues Capet expliquant ce concept et racontant l'histoire du *Reditus* est omis.⁴¹²

La question de la légitimité de la dynastie sur le trône devint beaucoup plus délicate avec l'avènement de Philippe VI de Valois. Au lieu de construire une nouvelle théorie sur leur légitimité, il insista encore sur les positions des derniers Capétiens, en particulier les idées propagées à la cour de Philippe le Bel.⁴¹³ Dans la situation de la querelle de légitimité avec le roi d'Angleterre, il était nécessaire d'insister sur le principe héréditaire et d'exclure les femmes de la succession du trône.⁴¹⁴ Cette idée trouva son expression chez Jean Golein, auteur de l'entourage de Charles V qui, dans son *Traité du sacre*, attribue l'origine du principe héréditaire du royaume de France à Charlemagne et rappelle qu'à la différence des empereurs, le royaume de France demeure dans les mains des « *roys de France descendants la sainte et sacré lignie par hoir masle* ». ⁴¹⁵ Il souligne le motif important de l'exclusion des femmes et surtout la signification sacrée de la continuité, ce à quoi renvoie aussi la galerie de statues du Palais de la Cité.

Deux généalogies composées de portraits enluminés furent réalisées peu après l'avènement de Philippe VI et les deux soulignaient la continuité de la lignée des rois de France dans la personne du premier roi de la dynastie de Valois. Outre la généalogie du manuscrit de l'*Arbor genealogie regum Francorum* de Bernard Gui dédié à Philippe VI (qui y est aussi représenté),⁴¹⁶ il faut mentionner le manuscrit des *Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coincy, dont la partie des prières est accompagnée par neuf portraits de rois et de reines.⁴¹⁷ On y voit les derniers Capétiens (Clémence de Hongrie, Philippe V, Jean de Bourgogne, Charles IV, Blanche de Bourgogne, Marie de Luxembourg et Jeanne d'Évreux) auxquels succèdent Philippe VI de Valois et sa femme, Jeanne de Bourgogne, qui est le destinataire présumé de ce manuscrit précieux.⁴¹⁸

⁴¹² E. A. R. Brown, La généalogie capétienne, p. 208. Cf. aussi Anne D. Hedeman, Valois Legitimacy: Editorial Changes in Charles V's *Grandes Chroniques de France*, *The Art Bulletin*, 66/1, 1984, pp. 97-117.

⁴¹³ A. W. Lewis, *Le sang royal*, pp. 196-201 parle dans le contexte des derniers Capétiens de « sentiment dynastique ».

⁴¹⁴ Il faut rappeler ici aussi l'usage de la loi salique dans le discours sur la légitimité des rois Valois dans le contexte de l'expulsion des femmes. Cf. Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, 1985, pp. 264-290 et aussi A. W. Lewis, *Le sang royal*, pp. 196-201.

⁴¹⁵ *Le Racional des divins offices* de Guillaume Durand. Livre IV – La messe, Les Prologues et le *Traité du sacre*, éd. Charles Brucker - Pierre Demarolle, Genève, 2010, p. 676. Cf. Jacques Krynen, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 1993, pp. 133-135.

⁴¹⁶ M. Schiff, *Œuvres de Bernard Gui offertes à Philippe de Valois*.

⁴¹⁷ Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, t. I, Paris, 1907, p. 285-305.

⁴¹⁸ Christian de Mérindol, *Portrait et généalogie. La genèse du portrait de Jean le Bon ou la genèse du portrait réaliste et individualisé*, in : *Population et démographie au Moyen Âge. Actes du 118^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Paris, 1995, pp. 219-248, ici pp. 230-241.

L'impact de la généalogie mise en scène dans cette salle dépend surtout de son public.⁴¹⁹ L'importance du cycle de la Grand' salle consiste alors dans la fonction de cet espace énorme au cœur de la capitale. Cependant la fonction de la Grand' salle changea, comme le montre Boris Bove, tout comme la prédilection du roi pour les palais et résidences royaux à Paris et aux alentours de la capitale.⁴²⁰ Le statut des résidences se modifia aussi par rapport à l'activité du roi bâtisseur et aux (re)constructions de certains palais (surtout le Louvre, Saint Pol et Vincennes). La Grand' salle devint petit à petit, sous les rois Valois, le lieu de la politique et de l'administration quotidienne du royaume.⁴²¹

Il faut cependant souligner que la salle ne perdit jamais complètement son importance jusqu'à l'incendie mentionné ; bien que Charles V lui préférât d'autres résidences, il s'occupa aussi de la salle et de sa décoration. Cela signifie aussi que les Valois complétèrent les statues de leurs prédécesseurs. D'après l'état de l'année 1360, il est évident qu'ils continuaient le cycle, car il s'y trouvait déjà la statue de Philippe VI.⁴²²

La salle était souvent fréquentée par les membres de la cour et on peut constater qu'elle était un des lieux de pouvoir à Paris. Depuis un arrêt de Jean le Bon de 1361, tous les membres du Parlement, non seulement les conseillers de la Grand' Chambre et des Enquêtes, mais aussi les avocats, huissiers, procureurs et notaires, assistaient à la messe quotidienne célébrée à l'aurore sur l'autel de saint Nicolas de la Grand' salle.⁴²³ Donc la grande partie des courtisans avait constamment le cycle des rois sous les yeux. De surcroît, cette salle monumentale servit à organiser les festins de la cour et à accueillir des visites étrangères.⁴²⁴

⁴¹⁹ Il ne faut pas oublier l'importance du modèle généalogique pour la naissance du portrait individuel. Réflexions autour d'une forme de représentations, XIII^e-XV^e siècles, éd. Dominic Olariu, Berne, 2009.

⁴²⁰ Boris Bove, Les palais royaux à Paris au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles), in : Palais et pouvoirs. De Constantinople à Versailles, éd. Marie-France Auzépy et Joël Cornette, Saint-Denis, 2003, pp. 45-79. Cf. aussi Mary Whiteley, Lieux du pouvoir et résidences royales, in : Paris et Charles V. Arts et architecture, éd. Frédéric Pleybert, Paris, 2001, pp. 105-129.

⁴²¹ Joan A. Holladay, Kings, Notaries, and Merchants. Audience and Image in the Grand' Salle of the Palace at Paris, in: Ritual, images, and daily life. The medieval perspective, éd. Gerhard Jaritz, Münster, 2012, pp. 75-94.

⁴²² J. Guerout, Le Palais de la Cité, pp. 128-142.

⁴²³ Ibidem, p. 140. Cf. Françoise Autrand, Naissance d'un grand corps de l'État. Les gens du Parlement de Paris, 1345-1454, Paris, 1981.

⁴²⁴ Cette pratique est confirmée par le banquet organisé dans la Grand' salle pendant la visite de Charles IV de Luxembourg en 1377/1378. Voir Françoise Autrand, Charles V, le sage, Paris, 1994, pp. 796-799 et František Šmahel, Cesta Karla IV. do Francie (1377-1378), Prague, 2006, pp. 304-315.

La généalogie en Bohême avant l'époque de Charles IV

Parmi les visiteurs de la Grand' salle du Palais de la Cité dans les années 20 du XIV^e siècle nous devons compter le jeune héritier de la couronne royale de Bohême. Charles IV, qui passa sept ans (1323-1330) à la cour royale fut sûrement influencé par sa splendeur.⁴²⁵ Il comprit très vite la valeur de la manifestation publique des idées sur lesquels se fondait la légitimité du roi. Ce fut par coïncidence, mais il put observer le changement de dynastie sur le trône royal en 1328. En conséquence, il put voir comment la légitimité de la nouvelle dynastie fut renforcée par tous les moyens possibles. Parmi eux l'argumentation historique jouait un rôle important. Au niveau généalogique, comme nous l'avons vu, les Valois reprirent l'interprétation de Philippe le Bel et la promurent en modèle narratif. Toutes ces expériences formèrent la conception que se fit le jeune Charles IV du gouvernement et on peut sans difficulté trouver à la cour des Luxembourg quelques exemples de l'utilisation des modèles français.

Or, la tradition et la culture historique en Bohême avant l'avènement de Jean l'Aveugle étaient fondées sur des formes historiographiques différentes. L'intérêt de la production historiographique était bien sûr centré sur la famille régnante des Přemyslides ; cependant, au lieu des généalogies, nous trouvons seulement des catalogues de princes et de rois de cette famille.⁴²⁶ La première version du catalogue des princes de Bohême se trouve dans le manuscrit de soi-disant deuxième Continuateur de Cosmas (ouvrage annalistique de XIII^e siècle) et sa rédaction date de la fin du XIII^e siècle. Le catalogue menait la forme d'une liste numérotée des souverains avec l'explication de la parenté entre eux et parfois même avec de très concises informations sur leur règne. Or, comme la liste ne correspond pas dans sa numérotation et son ordre au récit de la chronique de Cosmas et ses continuations, il faut donc la prendre pour un ouvrage indépendant. Grâce à son caractère synoptique le catalogue fut populaire, il fut continué aux XIV^e et XV^e siècles et il fut aussi souvent copié. À côté de cette version la plus ancienne, qui devait transmettre la tradition de la cour des derniers Přemyslides, fut écrite aussi une autre version, plus fidèle à la tradition historiographique, surtout de la chronique de Cosme et de ses continueurs.⁴²⁷

⁴²⁵ F. Šmahel, *Cesta Karla IV. do Francie*, pp. 25-30 ; F. Seibt, *Karel IV.*, pp. 115-120.

⁴²⁶ Marie Bláhová, *Středověké katalogy českých knížat a králů a jejich pramenná hodnota*, in: *Sredniowiecze polskie i powszechnie* 1, éd. Idzi Panic - Jerzy Sperka, Katowice, 1999, pp. 33-63.

⁴²⁷ *Ibidem*, pp. 57-63. Cf. aussi les éditions des diverses rédactions : MHB, t. III, pp. 32-36 ; SRB, t. II, pp. 427-434 ; *Annales Bohemiae brevissimi*, éd. Georg Heinrich Pertz, (= MGH SS, XVII), pp. 719-721 ; *Excerpta de diversis chronicis*, in : FRB, t. IV, pp. 345-346.

Nous pouvons trouver une certaine influence du catalogue de la première version à la cour de Charles IV, qui devait connaître le manuscrit, dit aussi « Dražický kodex » (le codex de Dražice). Ce manuscrit, que fut commandité pour le jeune prince Charles par l'évêque de Prague Jean IV de Dražice (1301-1343).⁴²⁸ Le manuscrit contient l'ensemble des chroniques de Cosmas et de ses continuateurs, la première version de la chronique de François de Prague dédié à cet homme d'Église et aussi les légendes de saints Venceslas, Ludmilla et Adalbert.⁴²⁹ Dans ce manuscrit se trouve aussi deux fois le catalogue des princes de Bohême, dans sa version la plus ancienne et puis dans la continuation des années de Jean l'Aveugle.⁴³⁰ Le catalogue le plus neuf fait partie d'une œuvre historique connue sous le titre d'*Excerpta de diversis chronicis*, court ensemble d'extraits rédigé probablement par les moines du monastère de Zbraslav entre 1326 et 1334 sous forme d'un aperçu chronologique très concis de l'histoire de Bohême.⁴³¹ Les princes dans ce catalogue sont divisés en trois groupes : les princes païens depuis Přemysl jusqu'à Hostivít, le père du premier prince historique de Bohême Bořivoj. L'auteur souligne que tous ces princes étaient païens (« *Supradicti duces Bohemie omnes fuerunt pagani* »)⁴³² – du point de vue de l'historiographie moderne, ils sont tous considérés comme légendaires, car ils ne sont pas attestés par les sources historiques contemporaines. Puis la succession continue avec les Přemyslides chrétiens, que l'auteur qualifie de princes authentiques ou originels « *principes naturales* ». Enfin sont énumérés les rois montés sur le trône de Bohême après l'extinction de la famille des Přemyslides en 1306 et qualifiés d'étrangers (« *Reges alienigenae* »).⁴³³ La conception « patriotique » de ce texte est clairement exprimée par cette division du catalogue.

Il est très probable que Charles IV ait véritablement appris l'histoire de Bohême à son retour de France et d'Italie à partir de ce manuscrit de Dražice (G 5) ;⁴³⁴ il faut donc tenir compte de la valeur de tous les textes dans ce manuscrit. L'influence du catalogue mentionné des princes se retrouve aussi chez les auteurs de la cour de Prague. Le chroniqueur Marignolli s'en inspire et insère sa propre adaptation de cette liste dans sa chronique. La plupart des changements y sont

⁴²⁸ Pour le manuscrit Prague, KMK, G 5 cf. Zdeňka Hledíková, Biskup Jan IV. z Dražic (1301-1343), Prague, 1992, pp. 154-159.

⁴²⁹ Pour le contenu voir *Catalogus codicum manuscriptorum, qui in archivio capituli metropolitani Pragensis asservantur*, t. 2, éd. Antonín Podlaha, Prague, 1922, n° 996, pp. 87-88.

⁴³⁰ M. Bláhová, *Středověké katalogy*, p. 59.

⁴³¹ Marie Bláhová, *Excerpta de diversis chronicis*, in : *Encyclopedia of the Medieval Chronicle*, éd. Graeme Dunphy, Brill Online, 2014 : http://referenceworks.brillonline.com/entries/encyclopedia-of-the-medieval-chronicle/excerpta-de-diversis-chronicis-EMCSIM_001329 (Consulté le 5 août 2014).

⁴³² FRB IV, p. 345.

⁴³³ Ibidem, p. 346.

⁴³⁴ L'argument souvent rappelé souligne, que Charles IV consulte ce manuscrit pour sa propre rédaction de la légende de saint Venceslas. Voir le chapitre les saints ancêtres IV.

due à l'incompréhension de la matière tchèque.⁴³⁵ Un autre chroniqueur proche de la cour de Charles IV, l'abbé du monastère d'Opatovice Neplach, utilisa, lui aussi, ce catalogue pour dresser une brève histoire qui allait jusqu'au XII^e siècle.⁴³⁶ Une nouvelle version du catalogue, dont la rédaction peut être datée des années 1360 et 1370, peut être mise en rapport avec d'autres productions historiographiques de la cour de Charles IV, qui préférait contrôler l'histoire et ses présentations. L'ordre du catalogue dans cette version revue fut arrangé d'après les chroniques et donc d'après une tradition littéraire respectée à la cour. De surcroît, cette version « historiographique » fut copiée plusieurs fois ultérieurement, en même temps que la chronique de Bohême de Pulkava, œuvre officielle de la cour de Charles. Le changement important apporté par cette nouvelle version est l'accent mis sur la continuité des rois malgré l'extinction de la dynastie des Přemyslides. Charles IV voulait adoucir l'opposition entre la famille des souverains « naturels » et les rois étrangers ; pour cela, dans la nouvelle version de ce catalogue, on ne trouve pas d'interruption après 1306 et la liste continue avec les Luxembourg sans évoquer leur origine.⁴³⁷ L'Empereur lui-même insistait toujours sur le fait que sa mère Élisabeth provenait de la famille des Přemyslides.

La généalogie, un instrument dans la politique de Charles IV

Avec Jean de Luxembourg monta sur le trône de Bohême une dynastie provenant de milieux culturels très différents de la situation en Europe centrale. Le comté de Luxembourg était influencé, grâce à sa position géographique aux confins de l'Empire et du royaume de France, par deux cultures politiques, celles de la France et de l'Empire. Les Luxembourg étaient en contact traditionnel avec leurs voisins, les princes de Flandre, de Brabant ou de Hainaut. La conscience des origines liées à Charlemagne et aux Carolingiens avait été très présente dans les cours princières de cette région depuis le XI^e siècle, ce que nous pouvons observer dans le corpus des généalogies rédigées pour les princes.⁴³⁸ Ce savoir-faire généalogique se renforça encore au cours du XIII^e siècle, à la cour de Brabant : le duc Jean I^{er} (1267-1294), le souverain très confiant, se prenait même pour l'héritier légitime du royaume de France, en tant que

⁴³⁵ M. Bláhová, *Středověké katalogy*, p. 40. Cf. Iohannis de Marignolis *Chronicon Bohemorum*, p. 526.

⁴³⁶ *Ibidem*, pp. 40-41.

⁴³⁷ *Ibidem*, pp. 57-63. Le catalogue fut aussi traduit ou retravaillé en allemand entre 1342 et 1346. Il fait partie d'une traduction allemande de la Chronique de Dalimil. Voir Vlastimil Brom, *Der sog. „Abriss“ und sein Verhältnis zur deutschen Reimübersetzung der Dalimil-Chronik*, *Brünner Beiträge zur Germanistik und Nordistik* 10, 2005, pp. 137-149 et Jakub Zouhar, *Im Schatten der deutschen Reimübertragung der Dalimil-Chronik Versannalen (der so genannte „Abriss“ aus dem 14. Jahrhundert)* (Ein Beitrag zur mittelalterlichen deutschsprachigen Literatur in Böhmen), *Listy filologické* 130, 2007, pp. 21-42.

⁴³⁸ L. Genicot, *Princes territoriaux et sang carolingien*.

descendant des Carolingiens. Après 1268, il se fit composer une généalogie (*Genealogia ducum Brabantiae*) qui le manifestait.⁴³⁹ Peu après, il fit encore rédiger une nouvelle version amplifiée (*Genealogia ducum Brabantiae ampliata*).⁴⁴⁰ Les auteurs ne cachaient pas que le duc de Brabant voulait se présenter comme l'héritier direct du royaume de France, ils parlaient même de généalogie des rois de France prolongée jusqu'à Jean de Brabant, le seul argument pour cette prétention étant le lignage continu depuis les premiers rois de France et la descendance de Charlemagne.⁴⁴¹ La lignée glorieuse (« *stirps gloriosa* ») de Charlemagne dans les veines de la famille ducale était un argument dirigé contre les Capétiens qui, n'ayant pas le sang de Charlemagne et n'étant que descendants de l'usurpateur Hugues Capet, avaient commencé à régner sur le royaume de France de façon frauduleuse (« *regnum francorum fraudulenter intravit* »).⁴⁴² Les ambitions du duc Jean ne furent jamais réalisées. Cependant, à travers sa fille Marguerite qu'il maria avec le fils de son adversaire Henri VI de Luxembourg tombé à la bataille de Worringen (1288), son savoir généalogique et la conscience de sa parenté avec Charlemagne furent transmis aux comtes de Luxembourg.⁴⁴³

La mémoire familiale des ducs de Brabant se combina chez les Luxembourg avec l'influence de la cour de France qui, elle aussi, joua un rôle important à partir d'Henri VII qui, avec son frère Baudouin, avait passé sa jeunesse dans l'entourage de Philippe le Bel. À la cour de Paris, les jeunes princes de Luxembourg eurent l'occasion d'observer de près le discours de la représentation royale réalisé dans les rituels royaux ainsi que dans les ouvrages rédigés pour le roi Philippe. Le fait que la préoccupation de la représentation dynastique fut importante chez les Luxembourg depuis leur avènement se voit très bien démontré par l'exemple de l'archevêque Baudouin de Trèves, qui fit réaliser un chef-d'œuvre de son genre, le *codex Balduini*, qui contient en dehors de son récit historique toute une série d'enluminures. Ces images reconstruisaient de façon documentaire le règne de l'empereur Henri VII depuis son élection en 1308 jusqu'à sa mort près de Sienne.⁴⁴⁴ Il est symptomatique que la série soit ouverte

⁴³⁹ *Genealogia ducum Brabantiae heredum Franciae*, éd. Johannes Heller, MGH SS, XXV, pp. 387-391. Voir l'incipit qui souligne la raison de la composition de cette généalogie : « Incipit genealogia Karoli Magni successorumque eius, ducum Brabantie, heredum Francie. »

⁴⁴⁰ Ibidem, pp. 391-398.

⁴⁴¹ Cf. l'explicit de la version courte, ibidem, p. 391 : « Hec est prosapia regum Francorum a tempore Priami primi regis Franciae usque ad tempus Iohannis ducis Lotharingie huius nominis primi, qui est heres regni Francorum hereditario iure, sicut primogenitus Karoli Magni stirpis ».

⁴⁴² Ibidem, p. 388.

⁴⁴³ Itinéraire européen. Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême (1296-1346), éd. Michel Margue, Luxembourg 1996 (= Publications du CLUDEM, 12), pp. 17-23.

⁴⁴⁴ Cf. *Der Weg zur Kaiserkrone. Der Romzug Heinrichs VII. in der Darstellung Erzbischof Balduins von Trier*, éd. Michel Margue - Michel Pauly - Wolfgang Schmid, Trier, 2009 (= Publications du CLUDEM 24).

par l'investiture de Baudouin que nous pouvons considérer comme le *spiritus agens* de l'avènement d'Henri et plus tard de son fils Jean, et même de celui de son petit-fils Charles IV. De la même manière, les fils aînés des générations suivantes de la famille comtale, puis royale, reçurent aussi leur éducation à la cour des rois de France. Ce fut le cas de Jean de Luxembourg et de Charles IV. Pendant le règne de ce dernier, le souverain et chef de la dynastie commença à mener en tant que roi de Bohême (à partir de 1347), puis roi des Romains (à partir de 1346), et à partir de 1355 comme empereur une politique avisée d'usage des arguments historiques ayant pour but de souligner la légitimité de sa dynastie. La stabilité de sa position au sein de l'Empire suite à la mort de Louis de Bavière (1347) et à la renonciation de Gunther de Schwarzburg (1349) permit à Charles IV d'initier à la cour de Prague une véritable politique de représentation dynastique.⁴⁴⁵ Dans le cas de ce souverain, la cour ne résida pas toujours à Prague, car le roi et empereur passa beaucoup de temps en voyages partout dans l'Empire.⁴⁴⁶ Néanmoins, tout son règne fut marqué par un effort évident de faire de Prague la capitale de l'Empire, voire de « nouvelle Rome ».⁴⁴⁷ L'ensemble des idées que le souverain voulait communiquer dans l'espace public (surtout dans le cadre de la cour), les historiens peuvent le trouver encore aujourd'hui dans des œuvres nombreuses telles que des peintures, des morceaux d'architecture et des textes, surtout des chroniques, etc. Or l'ensemble de la représentation dynastique à la cour de Charles IV n'est pas toujours facile à interpréter, car il n'est pas toujours cohérent de point de vue de la thématique et du contexte. Les historiens constatent que la stratégie de représentation dynastique de Charles IV se réalisa sur la base de deux programmes, l'impérial et le royal. Ceci se voit peut-être expliqué par le fait qu'il était à la fois le roi de Bohême, roi des Romains et plus tard Empereur. Les deux dignités exigeaient des approches différentes de la représentation. Le souverain devait prouver sa légitimité dans deux différents discours. Sa communication avait alors pour cible un public différent, quoique se trouvant tout de même mélangé dans le cadre d'une seule cour.⁴⁴⁸

La première tendance dans sa représentation montre Charles IV comme un personnage prédestiné à la dignité impériale par son origine familiale. Cette image est présentée

⁴⁴⁵ F. Seibt, Karel IV., pp. 154-164.

⁴⁴⁶ Peter Moraw, Zur Mittelfunktion Prags im Zeitalter Karls IV., in : Europa slavica – Europa orientalis. Festschrift für Herbert Ludat, éd. Klaus-Detlev Grothusen - Klaus Zernack, Berlin, 1980, pp. 445-489.

⁴⁴⁷ Kateřina Kubínová, Imitatio Romae. Karel IV. a Řím, Prague, 2006.

⁴⁴⁸ Cette idée est bien présentée et expliquée dans l'œuvre de Marie Bláhová. Pour le contexte de la généalogie voir Marie Bláhová, Panovnícké genealogie a jejich politická funkce ve středověku, Sborník archivních prací 48, 1998, pp. 11-47 et Eadem, Herrschergenealogie als Modell der Dauer des politischen Körpers des Herrschers im mittelalterlichen Böhmen, in: Das Sein der Dauer, éd. Andreas Speer – David Wirmer, Berlin – New York 2008 (= Miscellanea Mediaevalia 34), pp. 380-397. Cf. aussi Eva-Maria Clemens, Luxemburg-Böhmen, Wittelsbach-Bayern, Habsburg-Österreich und ihre genealogische Mythen im Vergleich, Trèves, 2001.

naturellement dans un cadre traditionnel de la généalogie qui était bien pertinente pour ce traitement public. La deuxième forme de la représentation des Luxembourg est traditionnellement liée à la politique de Charles IV en Bohême qui se fonde sur l'effort de souligner la continuité du règne des dynasties des Přemyslides et des Luxembourg.

En tout cas, à partir du début du règne de Charles IV, on peut bien observer l'expansion de l'usage des arguments historiques pour la légitimation de la dynastie des Luxembourg. Au sein de l'argumentation historique nous comptons aussi la question de l'origine, qui présente un grand réservoir d'arguments pour les ambitions de Charles IV. Pendant les années surtout où il déploya tous ses efforts pour devenir Empereur, le thème de l'origine revient très fréquemment. On peut résumer la position des auteurs de sa cour de la manière suivante : c'est l'origine familiale qui prédestine Charles IV à ses dignités – la couronne impériale pour Charles en tant que descendant de Charlemagne et d'autres empereurs par la famille de son père Jean l'Aveugle – la couronne de Bohême comme descendant de la famille des Přemyslides du côté maternel. Il est dans ce contexte très révélateur que la question de l'origine familiale fût évoquée à l'occasion de l'acquisition de la couronne.

La première occasion de communiquer au public présent à la cour à Prague l'idée de l'importance pour sa légitimité de l'origine de Charles IV, fut le sacre de Charles IV roi de Bohême le 2 septembre 1347. Le texte d'un sermon rédigé pour cette cérémonie solennelle nous est parvenu. L'honneur de prêcher pendant le sacre royal fut accordé à Nicolas de Louny (Nicolaus de Luna), membre de l'ordre des Ermites de saint Augustin et l'un des premiers professeurs de théologie à l'université de Prague fondée l'année suivante. Une seule copie de ce texte existe dans un manuscrit d'origine augustiniennne qui contient plusieurs sermons pour des occasions solennelles. Parmi ces derniers figure un autre sermon de Nicolas prononcé à l'occasion de la fondation de l'archevêché de Prague en 1344.⁴⁴⁹

Le sermon de Nicolas est un exposé assez complexe des significations symboliques de l'origine de Charles IV : Nicolas jugea opportun d'évoquer les ancêtres illustres du roi à l'occasion du couronnement car ceci lui permettait de bien illustrer l'image de Charles IV comme membre d'une série de rois régnant par la grâce de Dieu. L'onction en tant que signe de l'élection divine représentait le moment central du rituel du sacre. Le passé célèbre de ses ancêtres était rappelé comme argument auxiliaire de la légitimation du nouveau roi. En évoquant les prédécesseurs de Charles IV, le prédicateur mentionnait leurs actes exemplaires qui devaient inspirer le roi couronné à ce moment.

⁴⁴⁹ Le texte a été publié par Jaroslav Kadlec, *Die homiletischen Werke der Prager Magisters Nikolaus von Louny. Augustiniana* 23, 1973, pp. 242-270.

Nicolas avait choisi pour son sermon le verset du prophète Isaïe (Is. 62, 3 : *Eris corona glorie in manu Domini et diadema in manu Dei tui - Tu seras dans la main de l'Éternel une couronne rayonnante de splendeur et un turban royal dans la main de ton Dieu*) qui lui avait paru opportun pour cette cérémonie. Malheureusement, comme le genre de sermon du sacre n'a pas fait l'objet d'une recherche historique, probablement faute de sources, il est difficile de constater si le thème de Nicolas peut être considéré comme typique ou unique. Nicolas identifiait les deux couronnes du verset biblique comme les deux couronnes que le roi Charles IV devait porter à partir de ce jour : celle de Bohême et celle de l'Empire. Nicolas poursuivait par l'idée des deux titres et continuait : en argumentant que pour la couronne des rois des Romains, Charles avait été élu, tandis que le diadème du royaume de Bohême lui revenait par succession naturelle.⁴⁵⁰

Un motif récurant du sermon tient dans l'explication des deux prénoms du roi : il avait été baptisé *Wenceslaus*, d'après son grand-père de la famille des Přemyslides et, en 1323, confirmé à Paris sous le nom de *Carolus*, d'après son oncle et roi de France Charles IV le Bel. Le prédicateur « étymologise » les deux prénoms en énumérant les vertus du roi (« *ethimologisatur Karolus quasi...* »).⁴⁵¹ Afin d'exprimer symboliquement les deux lignées d'origine de Charles, Nicolas utilisait l'exemple binaire de ses deux prénoms et évoquait deux prédécesseurs illustres portant les mêmes prénoms. Du côté maternel, c'est saint Venceslas, saint patron de la Bohême et de la dynastie des Přemyslides et prince éternel des Bohêmes et, du côté paternel, c'est l'empereur Charlemagne. Il est ainsi clair, d'après Nicolas, que « notre roi descend du côté de son père ainsi que de celui de sa mère d'un très vieux sang, non seulement des rois, mais aussi des empereurs ».⁴⁵² Charlemagne est mentionné à la fois comme ancêtre et comme prédécesseur sur le trône impérial.⁴⁵³ Il ressort de cette mention que la cour de Prague était bien au courant, déjà en 1347, de l'idée de la parenté des Luxembourg avec les Carolingiens et que le culte de

⁴⁵⁰ J. Kadlec, *Die homiletischen Werke*, p. 264 : « In corona glorie per manum Domini Karolum per electionem succedes in Romani regni imperiali magnificencia, in dyademate regni per manum Dei tui per naturalem successionem eris heres sancti Wenceslai in Bohemorum regni regali excellencia. »

⁴⁵¹ Ibidem, p. 265 : « Ethimologisatur autem Karolus quasi 1. Clarissimus, 2. Augustus, 3. Rex Orbis, 4. Legifer Verax, 5. Salutiferus. »

⁴⁵² Ibidem, p. 268 : « ...rex noster et ex paterna et materna linea processit ex altissimo sanguine non solum regum, sed imperatorum, ut de se patet. »

⁴⁵³ Ibidem, p. 263 : « Dico: Eris corona etc. alludens eius nomen, quantum ad primam et baptismalem inposicionem, quod fuit Wenceslaus, et quantum ad confirmationem, eiusdem nominis mutacionem domini Karoli regali ex decretis providencie dispositam, omnium voluntate factam ex magno misterio et occulto Dei studio, ut ortus secundum carnem de sancti Wenceslai regali et preclarissima posterioritate emularetur in vite sanctitate et ipsum gloriosissimum sanctum et magnum Karolum in tocius orbis monarchica potestate, fieretque veraciter „corona glorie in manu Domini“ quantum ad gloriosum regnum et imperium Romanorum et dyadema regni nobilissimi Bohemorum. »

saint Charlemagne y était bien respecté.⁴⁵⁴ Nicolas rappelait que le roi Charles pouvait se reconforter par les vertus de Charlemagne parce que la providence divine lui avait donné son nom.⁴⁵⁵ Nicolas expliquait que Charles IV avait reçu les deux noms (Venceslas et Charles) par la volonté de Dieu car, d'après lui, les prénoms n'étaient pas choisis par la volonté humaine, le choix se faisant grâce à la providence et à la sagesse divine.⁴⁵⁶

Nous ignorons si Nicolas prononça vraiment son sermon pendant le sacre de 1347 ; son texte, quoi qu'il en soit, peut nous servir d'exemple de discours de légitimation de Charles IV, tel qu'ils étaient courants à la cour de Prague en ce temps-là.

Même si le discours de Nicolas de Louny constituait, du point de vue chronologique, la première communication de ce type à la cour du souverain Luxembourg, il est précédé par deux sermons prononcés à Avignon une année plus tôt. Ces derniers peuvent être analysés dans le même contexte de l'effort de légitimation des Luxembourg. En septembre 1346, une ambassade de Charles IV sous le commandement d'Ernest de Pardubice, archevêque de Prague et proche collaborateur du roi, vint à la cour pontificale pour demander l'approbation de l'élection de Charles en tant que roi des Romains. Ernest présenta la demande en ajoutant une brève allocution, dans laquelle il expliquait les raisons pour lesquelles le pape doit confirmer l'élection. L'argument principal était bien sûr celui du choix des princes électeurs en faveur de Charles, mais Ernest ne manquait pas cette opportunité pour renforcer la position de Charles en se référant à son origine familiale. L'archevêque rappelait que Charles descendait d'un vieux lignage (« *ex alta prosapia* ») et mentionnait aussi les deux lignées : du côté paternel son père Jean et son grand-père, l'empereur Henri VII, qui descendait de plusieurs princes de Luxembourg, Brabant, Limbourg, Flandres ou Hainaut. Du côté maternel, Ernest n'oubliait pas d'évoquer que Charles était né d'une mère Přemyslida et parmi ses grands-parents figuraient des rois de Bohême excellents (Venceslas) et puissants (Přemysl Ottokar II), qui avaient aussi dominé les pays autrichiens. Saint Venceslas, lui aussi, était mentionné parmi ses ancêtres.⁴⁵⁷

⁴⁵⁴ Cf. Robert Folz, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval*, Paris 1950, pp. 423-453.

⁴⁵⁵ J. Kadlec, *Die homiletischen Werke*, p. 264 : « Unde liquidum est, quod non solum divina providencia, ymmo vera Dei sapiencia noster Karolus sic vocatus est et sibi nomen per misterium regie lingwe a solio faciens et inponi preclara virtutum exemplaria in magno Karolo inperatore prefulcire (in litteris huius nominis quasi in seminibus sententiarum quinque preclarissimarum prerogativarum misterio seminavit). »

⁴⁵⁶ Ibidem. Pour la signification du nom pour Charles IV, cf. Reinhard Schneider, *Karolus, qui et Wenceslaus*, in : *Festschrift Helmut Beumann zum 65. Geburtstag*, éd. Kurt-Ulrich Jäschke - Reinhard Wenskus, Sigmaringen, 1977, pp. 365-387.

⁴⁵⁷ *Monumenta Germanica Historica, Constitutiones et acta publica* 8, éd. Karolus Zeumer - Richardus Salomon, Hannover, 1910-1926, pp. 138-142, la citation p. 140 : « Quod autem ex alta prosapia idem dominus Carolus electus in regem sit, inprimis libet transcurrere lineam paternam, quia, ut novit, v(estra) s(anctitas), dominum Iohannem digne memorie regem Boemie illustrem patrem habuit, avum bone recolende memorie dominum Hainricum Romanorum imperatorem victoriosissimum, qui ex domo clarissimorum comitum Lucenburgensium

Le pape Clément VI, dans le siècle Pierre Roger de Rosières,⁴⁵⁸ qui connaissait Charles IV depuis le séjour du jeune prince à la cour royale de France, donna son approbation à l'élection et prononça devant les envoyés de Prague un sermon dans lequel il exprimait sa position. Pierre Roger était déjà connu avant son pontificat pour être un habile prédicateur.⁴⁵⁹ Charles IV lui-même, inséra dans son autobiographie un souvenir de ses sermons pleins de zèle qu'il admirait à Paris.⁴⁶⁰ Clément VI reprenait en partie l'argumentation d'Ernest de Pardubice et soulignait que Charles avait été élu pour être un souverain pieux et respecté, parce qu'il en était obligé « non seulement à cause de la succession » et de ses ancêtres saints, mais qu'il allait aussi mener une politique pieuse et favorable à l'Église à cause de son prénom Charles, à l'exemple de Charlemagne.⁴⁶¹

Charles IV se rendait compte de l'importance de son origine et de sa contextualisation pertinente pour son image de souverain élu. C'est pourquoi il l'inséra aussi au début de son autobiographie, dans le chapitre trois où commence vraiment le récit de sa vie, parce que les deux premiers chapitres sont consacrés au traité moral sur la dignité du roi, l'exigence de la conduite morale d'un souverain et les vertus nécessaires à un roi bon et pieux. C'est seulement dans le troisième chapitre que Charles se présentait lui-même au travers de sa courte généalogie, qui présente non seulement ses parents et sa situation familiale, mais aussi son séjour à Paris, sa parenté avec Charles IV le Bel et finalement aussi sa première épouse Blanche de Valois :

« Je ne veux donc pas vous cacher qu'Henri VII, empereur des Romains, a engendré mon père Jean, de Marguerite, fille du duc de Brabant. Mon père épousa Élisabeth, la fille de Wenceslas II, roi de Bohême, et obtint en même temps qu'elle le royaume de Bohême, parce que la descendance masculine faisait défaut dans la lignée royale de Bohême. Et il chassa Henri, duc

et ducum Brabancie et Limburgie, comitum Flandrie, Hanonie, Gelrie et ex pluribus aliis altis generationibus processit. Per lineam vero maternam ex serenissima regina Boemie Elizabet, honestissima domina, genitus est, que patrem excellentissimum principem Wenceslaum regem Boemie habuit, cuius pater erat Otacarus potentissimus Bohemorum rex, qui dux Austrie, Styrie et Carinthie, Carnyole, et ultarum terrarum princeps et dominus erat, cuius progenitores ex radice et stirpe beatissimi Wenceslay patris, Bohemorum quondam ducis et patroni, descenderunt. »

⁴⁵⁸ Sur ce personnage, récemment : Ralf Lützelshwab, *Flectat cardinales ad velle suum? Clemens VI. und sein Kardinalskolleg. Ein Beitrag zur kurialen Politik in der Mitte des 14. Jahrhunderts*, Munich, 2007.

⁴⁵⁹ John E. Wrigley, *Clement VI Before His Pontificate : The Early Life of Pierre Roger, 1290/91-1342*, *The Catholic Historical Review*, 56, 1970, 433-473.

⁴⁶⁰ La traduction française est reprise de *Vie de Charles IV de Luxembourg*, pp. 22-23 ; pour l'original latin cf. *Vita Karoli Quarti*, éd. B. Ryba – J. Pavel, pp. 30-31. Pour l'analyse lexicale de des mots de Charles IV dans *Vita Karoli*, voir Flaminia Pichiorri, *L'autobiographie de Charles IV : essai d'analyse lexicale*, *Histoire et mesure*, 18, 2003, pp. 335-374.

⁴⁶¹ MGH, *Constitutiones* 8, p. 146: « „...non solum sibi debetur ex succesione, quia a sanctis parentibus et consimilia facientibus noscitur descendisse, sed etiam debetur sibi ex nomine, quia Karolus. Quia autem magis devotus et munificus ecclesie quam Karolus Magnus fuit? » ; pour un examen détaillé de ce sermon Cf. Hans Patze, 'Salomon sedebit super solium meum.' *Die Konzistorialrede Papst Clemens' VI anlässlich der Wahl Karls IV.*, *Blätter für deutsche Landesgeschichte* 114, 1978, pp. 1-37.

de Carinthie, qui avait épousé la sœur aînée de son épouse prénommée. Cette sœur aînée est morte ensuite sans descendance, mais en raison de son mariage avec elle, Henri avait obtenu avant Jean le royaume de Bohême, comme cela est expliqué clairement dans les chroniques de Bohême. Ce même Jean, roi de Bohême, a engendré de la reine Élisabeth son fils premier né, Wenceslas, l'an du Seigneur 1316, la veille des ides de mai, à la première heure, à Prague. Ensuite, il eut un autre fils, Ottokar, qui est mort en bas âge. Enfin, il engendra encore un troisième fils, nommé Jean. Ledit roi a eu deux sœurs mariées : la première, il la maria à Charles I^{er} de Hongrie, mais elle est morte sans enfants ; la seconde, il la donna à Charles, roi de France, qui régna pour sa part en France depuis l'an de l'Incarnation du Seigneur 1323. Mon père, déjà mentionné, m'a envoyé auprès dudit roi de France, dans la septième année de mon enfance. Et ledit roi de France m'a fait confirmer par un évêque et m'a donné son propre nom, à savoir Charles, et il m'a donné pour épouse la fille de Charles, son oncle, prénommée Marguerite, dite Blanche. Son épouse, la sœur de mon père, est morte cette année-là, sans descendance. Et après, ce même roi a contracté un autre mariage. »⁴⁶²

Le thème de l'origine majestueuse de Charles de Luxembourg, qui le prédestinait à régner en Bohême et dans l'Empire, s'exprime, outre les sermons, dans un autre type de texte. Il s'agit du *Chronicon Boemorum*, une chronique écrite par le frère mineur Giovanni Marignolli à la cour de Charles IV.

Marignolli raconte dans le prologue de la partie *Monarchos* du livre, qui englobe l'histoire de la Bohême, l'origine du peuple tchèque et de ses souverains. Le chroniqueur avait trouvé de l'inspiration pour son travail dans quelques chroniques locales aussi bien que dans l'œuvre de Godefroi de Viterbe. Il avait également travaillé avec des textes sur l'histoire universelle. Pour ouvrir le récit de l'histoire de Bohême, Marignolli explique comment tous les éléments de l'origine de Charles IV contribuaient à sa stature de souverain apte à exercer son pouvoir et digne de son héritage. « Qui peut être », d'après Marignolli, « d'une plus grande gloire du peuple slave que le descendant de l'illustre Élisabeth, celui qui a été nommé Wenceslas, puis Charles ? »⁴⁶³ Le chroniqueur accorde beaucoup d'attention aux figures célèbres parmi les ancêtres de Charles de Luxembourg, surtout à celles des temps anciens. Sous l'influence de Godefroi et d'autres lectures classiques, Marignolli rappelle que les Luxembourg descendent

⁴⁶² Vie de Charles IV de Luxembourg, éd. Pierre Monnet – Jean-Claude Schmitt, Paris, 2010, pp. 22-23. Vita Karoli Quarti, éd. Jakub Pavel – Bohumil Ryba, Prague, 1979, pp. 26.

⁴⁶³ Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, Josef Emler (éd.), in : Fontes rerum Bohemicarum III., Prague 1882, p. 520 : « Quis ergo maior gloria domus Slavice gentis potest esse, quam proles inclita illustrissime Elisabeth videlicet Wenceslaus primo nominatus et postmodum Karolus, Romanorum imperator et semper augustus, heres Boemici regni? ».

des rois de Troie.⁴⁶⁴ Parmi les ancêtres mentionnés ne font pas défaut les héros de Troie Priam et Énée ou les dieux des Romains Janus et Saturne. Il rappelle aussi Jules César.⁴⁶⁵ Marignolli, lui aussi, tend à expliquer l'origine familiale de Charles IV comme une heureuse combinaison d'ancêtres maternels et paternels.⁴⁶⁶

Le maniement des sources de cet auteur italien est plutôt libre, il les combine pour composer un texte qui exprime les idées fondamentales de sa chronique. Malgré le titre de *Chronicon Boemorum*, il ne s'agit pas d'une relation très précise de l'histoire. L'idée essentielle de sa chronique est d'incorporer la Bohême et ses souverains dans l'histoire universelle du monde. Le texte commence par une histoire biblique et dresse une certaine continuité entre elle et les Luxembourg, et plus exactement Charles IV. Ainsi, dans son œuvre, Marignolli fait de l'histoire familiale de l'empereur Charles IV une partie intégrante du récit de la Bible, ce qui élève le souverain au niveau des personnages bibliques car tout ce qu'il intègre dans cette histoire possède une valeur universelle. De point de vue chronologique, la chronique s'achève sur un récit de la fin du XIII^e siècle. Ce fait confond beaucoup d'historiens qui croient que l'œuvre était restée inachevée.⁴⁶⁷ Même s'il est possible que Marignolli ou bien son mécène Charles IV aient envisagé de mener le récit jusqu'à l'époque contemporaine, comme l'indique la formulation de la lettre présumée de l'Empereur au début du texte,⁴⁶⁸ l'auteur avait trouvé moyen d'en finir avec le texte sans oublier d'exprimer une autre idée essentielle de sa chronique. Il écrivit à la fin du livre *monarchos* un dernier chapitre (*capitulum ultimum*) qui s'achève par une courte prophétie sur Charles IV. Nous connaissons ce texte par une autre copie contemporaine portant le titre de *Prophecia Lubussie*. La prophétie est prononcée par Libuše, princesse et pythie des temps mythiques, qui fonda grâce à son mariage avec Přemysl la dynastie des princes de Bohême, les Přemyslides. Libuše formula le présage qu'Élisabeth accoucherait d'un descendant qui allait régner sur le monde (*ipse reget mundum*), gagner la gloire éternelle, mourir et être enterré à Jérusalem.⁴⁶⁹ Le nom de Charles n'est pas explicitement mentionné mais à cause du nom de sa mère Élisabeth, l'allusion de la prophétie est très claire. Dans les quelques phrases de la prophétie (le texte ne comporte que 16 vers), Charles IV est présenté comme le

⁴⁶⁴ Ibidem : « Johannes, rex illustris, descendens a Karolo Magno de Troyanis ».

⁴⁶⁵ Ibidem : « Karolus autem ex deorum gentilium Saturni et Jouis recta linea per Troyanos noscitur descendisse et de qua per Enee filium, postimum filium per Lauiniam, filiam regis Jani, principis Tuscorum, patremque populi Romanorum atraxit originem nec non a Julio Cesare de domo inclita Juliorum. »

⁴⁶⁶ Ibidem : « ...serenissimus Karolus imperator, carus deo, robustus robore, lucens virtutibus universis, in quo, quasi in vase mundi due linee coniungantur ».

⁴⁶⁷ Pour une présentation détaillée de cette chronique voir supra (dans l'introduction).

⁴⁶⁸ L'Empereur ordonne dans la lettre d'écrire la chronique « ...a primo Adam usque ad felicia tempora nostra », Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 492.

⁴⁶⁹ Kateřina Kubínová, Tzv. Libušino proroctví a Marignolova kronika in: Inter laurum et olivam. (= Acta Universitatis Carolinae, Philosophica et historica 1-2/2002), pp. 439-450.

monarque avec lequel finit l'histoire. Cela correspond très bien aux récits sur le « dernier empereur » tant aimés en Europe à cette époque-là, surtout à la cour des Luxembourg.⁴⁷⁰

La chronique de Marignolli commençait donc avec la création du monde et finissait par une vision prophétique. Elle réunissait le passé à l'avenir, ce qui était une des manières caractéristiques de construire l'histoire du monde dans la société médiévale.⁴⁷¹ De plus, elle attribuait un rôle de personnage clé dans la fin de l'histoire à son contemporain et mécène, l'Empereur Charles IV. De ce point de vue, le texte de la Chronique était achevé. Malgré le petit nombre de copies médiévales (une seule complète), l'œuvre de Giovanni Marignolli eut une influence incontestable à la cour des Luxembourg, surtout dans le domaine de la production artistique.⁴⁷²

Le cycle de Karlštejn

Après l'avènement au trône de la Bohême, Charles IV ordonna de construire un château à proximité de Prague et lui donna son nom.⁴⁷³ Ce château de Karlštejn, bâti dans les années 1348-1365, était à l'origine envisagé comme une résidence personnelle, bien cachée dans la forêt, à proximité de la ville de Beroun, située à 30 kilomètres au sud-ouest de Prague. Au cours de la construction, après 1350, c'est-à-dire quand Charles IV eut acquis l'ensemble des bijoux impériaux (*insignia imperialia*), mais pas plus tard qu'en 1355, c'est-à-dire au moment où il fut couronné empereur, le souverain décida de changer le plan primitif et la fonction du château. Il commanda de construire de Karlštejn comme un trésor et reliquaire pour les bijoux impériaux et pour sa collection des reliques.⁴⁷⁴ Le château devait aussi servir à accueillir les ambassades étrangères et à abriter des fêtes solennelles. Pour ces occasions fut construite dans le deuxième

⁴⁷⁰ Pavlína Cermanová, Eschatologie a apokalyptika jako módní téma na lucemburském dvoře, in: Dvory a rezidence III. Všední a sváteční život na středověkých dvorech, edd. Dana Dvořáčková-Malá, Jan Zelenka (= Mediaevalia Historica Bohemica, Supplementum 3), Praha, 2009, pp. 515-531 et Eadem, Čechy na konci věků. Apokalyptická prorocství a vize husitské doby, Prague, 2013, pp. 87-106. Sur la figure du dernier empereur, voir Hannes Möhring, Der Weltkaiser der Endzeit. Entstehung, Wandel und Wirkung einer tausendjährigen Weissagung, Sigmaringen, 2000.

⁴⁷¹ Jean-Claude Schmitt, Appropriating the Future, in: Medieval Futures. Attitudes to the Future in the Middle Ages, éd. John Anthony Burrow - Ian P. Wei, Woodbridge, 2000, p. 4.

⁴⁷² Rudolf Chadraba, Apostolus Orientis, Poselství Jana z Marignoly, in: Z tradic slovanské kultury v Čechách, éd. Jan Petr - Sáva Šabouk, Prague, 1975, pp. 127-134; Kateřina Kubínová, Jan Marignola a památky doby Karla IV., Český časopis historický 97, 1999, pp. 476-505.

⁴⁷³ Jiří Fajt - Jan Royt - Libor Gottfried, Geheiligte Räumlichkeiten der Burg Karlstein, Prague, 1998 ; Vlasta Dvořáčková - Dobroslava Menclová, Karlštejn, Prague, 1965 ; Paul Crossley, The politics of Presentation. The Architecture of Charles IV of Bohemia, in: Courts and Regions in Medieval Europe, éd. Sarah Rees Jones - Richard Marks - Alastair J. Minnis, Woodbridge, 2000, pp. 99-172, pour Karlštejn voir pp. 132-156.

⁴⁷⁴ Pour le trésor déposé à Karlštejn et son contexte symbolique voir Kateřina Horníčková, In Heaven and on Earth : Church Treasure in Late Medieval Bohemia, thèse de doctorat soutenue à la Central European University (2009), pp. 84-89, disponible on-line sur <http://www.etd.ceu.hu/2009/mpfhok01.pdf> (consulté le 5 Août 2014).

étage du Palais impérial la salle de cérémonie, qui fut décorée par une galerie de portraits peints sur les murs.

Cette galerie des fresques, dite « arbre généalogique des Luxembourg »,⁴⁷⁵ contient 58 images et fut peinte probablement dans les années 1356-1357.⁴⁷⁶ Le cycle originel n'existe plus, il fut détruit par l'eau au XVI^e siècle quand le château perdit son importance et qu'on négligea son entretien. Nous connaissons la forme approximative des images grâce à une copie du XVI^e siècle, fabriquée comme un don des états de Bohême à l'Empereur Maximilien II.⁴⁷⁷ Les images des figures dans les copies sont bien sûr influencées par la mode artistique du maniérisme ; or, comme le montrent les images des fresques encore conservées à Karlštejn, les « scènes de reliques » de la chapelle de la Vierge Marie, elles sont généralement très fidèles.⁴⁷⁸ Donc ces copies tardives nous permettent de reconstruire le contenu et aussi le programme idéologique de cette galerie.

La lignée remarquable (voir la liste complète en annexe 4) commence par Noé, Cham, Chus et Nemrod et continue par d'autres personnages bibliques de l'Ancien Testament, par des héros et des dieux romains (Saturne, Jupiter, Dardanus) ; puis, à partir des rois de Troie (Priam Marcomer), la série était conforme au narratif généalogique courant à la cour de France (Troie – Mérovingiens – Carolingiens). On y trouve Pharamond, Clovis, Dagobert, puis Pépin le Bref ou Charlemagne. Après le Carolingien Charles de Lorraine et sa fille Gerberge, la ligne se tourne vers les comtes de Lotharingie et de Brabant et après Jean I^{er}, duc de Brabant, elle continue au travers de sa fille Marguerite⁴⁷⁹ et de son époux, l'empereur Henri VII, pour finir

⁴⁷⁵ Joseph Neuwirth, *Der Bilderzyklus des Luxemburger Stammbaumes auf Karlstein*, Prague, 1897 ; Antonín Friedl, Mikuláš Wurmser, *mistr královských portrétů na Karlštejně*, Prague, 1956 ; G. Melville, *Vorfahren und Vorgänger*, pp. 260-264.

⁴⁷⁶ La datation de cette galerie a souvent été l'objet de débats : tandis que Karel Stejskal, *Die Wandzyklen des Kaiser Karls IV. Bemerkungen zu Neudatierungen und Rekonstruktionen der im Auftrag Karls IV. gemalten Wandzyklen*, *Umění XLVI*, 1998, pp. 19-41, insiste sur la datation vers 1370, nous reprenons l'opinion d'autres historiens de l'art : Jan Rojt, *Lucemburský rodokmen*, in: *Lucemburkové. Česká koruna uprostřed Evropy*, éd. František Šmahel - Lenka Bobková, Prague, 2012, pp. 789-791 ; Jaromír Homolka, *The pictorial decoration of the palace and Lesser Tower of Karlštejn*, in: *Magister Theodoricus, Court Painter of Emperor Charles IV: Decorations of the Sacred Spaces at Castle Karlštejn*, éd. Jiří Fajt, Prague, 1997, pp. 45-106, ici pp. 99-106. Cf. aussi Karel Stejskal, *Noch einmal über die Datierung und Zuschreibung der Karlsteiner Malereien*, in: *Court Chapels of the high and late Middle Ages and their artistic decoration*, éd. Jiří Fajt, Prague, 2003, pp. 47-58, ici p. 53-57. À côté des arguments artistiques qui permettent de lier le style de l'auteur de ses fresques avec d'autres œuvres contemporaines, l'argument le plus fort en faveur de la datation antérieure est l'absence du portrait de son successeur Venceslas IV, né en 1362.

⁴⁷⁷ Vienna, ÖNB, Cod. 8330 daté en 1571-1572 et peint par Mikuláš Ornyš ; une autre copie contemporaine se trouve dans manuscrit dit *Codex Heidelbergensis*, aujourd'hui dans la Galerie Nationale de Prague, cod. AA 2015, daté en 1574-1575. Les figures de la copie de Vienne ont été publiées par J. Neuwirth, *Der Bilderzyklus* et celles de Prague par A. Friedl, Mikuláš Wurmser.

⁴⁷⁸ Karel Stejskal, Matouš Ornyš a jeho „Rod císaře Karla IV.“, *Umění XXIV*, 1976, pp. 13-58 et Idem, *Die Rekonstruktion des Luxemburger Stammbaums auf Karlstein*, *Umění XXVI*, 1978, pp. 535-563.

⁴⁷⁹ Dans la copie de XVI^e siècle se trouve entre Jean et Henri une femme sans aucune inscription mais assise avec une couronne et tenant l'orbe ; on peut donc bien proposer l'interprétation qu'il s'agit là de Marguerite de Brabant.

en présentant les trois dernières générations des Luxembourg, Henri, Jean et Charles IV, qui, avec sa femme Blanche de Valois, ferme la galerie.

D'après les copies du manuscrit du XVI^e siècle, chaque portrait représentait une figure assise ou debout sur un socle portant son nom et les noms de ses descendants (*Noe genuit Cham; Pypinus genuit Carolum Magnum Imperatorem* etc.). L'ensemble de ces inscriptions sur les socles forme un narratif parallèle aux images et donne une idée de succession ininterrompue. La galerie des portraits communiquait aux visiteurs du château de Karlštejn la même idée que nous avons pu trouver dans d'autres œuvres de la cour de Charles IV : que ce souverain faisait partie d'un lignage que le liait avec des figures bibliques ou mythiques, et d'anciens souverains des Francs et de l'Empire. Le cycle représentait l'origine la plus illustre possible allant jusqu'à Charlemagne et aux autres prédécesseurs sur le trône impérial. Son origine pouvait se parer du prestige de la lignée des rois de France avec laquelle elle avait une bonne partie en commun.

Les inscriptions sur les socles étaient nécessaires pour reconstruire la succession des figures et elles aidaient aussi les observateurs à s'orienter dans la galerie, car malgré quelques attributs tels que couronnes, vêtements, ou autres bijoux, les figures ne pouvaient être identifiées sans les noms. Le schéma *A genuit B, B genuit C* souligne encore le caractère familial voire généalogique de la lignée : si l'on transcrit les inscriptions à la file, la copie forme une généalogie écrite, telle qu'elle se trouve dans les manuscrits médiévaux.⁴⁸⁰

Un autre niveau d'information est peut être encore plus important : les inscriptions placées sous les portraits faisaient penser au *Liber generationis Iesu Christi*, le premier chapitre de l'Évangile selon Saint Matthieu (Mt 1, 1-17) qui décrit l'origine de Jésus depuis Abraham en passant par les rois d'Israël David ou Salomon jusqu'à saint Joseph, père adoptif de Jésus (*Abraham genuit Isaac. Isaac autem genuit Jacob.* etc.). Cette généalogie représentait à l'époque médiévale un modèle de filiation familiale. La filiation de Charles IV peinte dans la salle de Karlštejn faisait une claire allusion à la généalogie de Jésus. Il s'agit donc à nouveau d'une œuvre provenant de la cour impériale et qui incorpore Charles IV et sa filiation dans l'histoire universelle, biblique. L'auteur de l'idée de la galerie de Karlštejn trouva probablement l'inspiration pour cette approche dans la chronique de Marignolli. L'effort d'intégrer la figure

Cette interprétation est aussi confirmée par la transcription de la lignée de Karlštejn sous le titre *Linea Caroli IV* (datée de 1586-1600), dans le manuscrit Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, ms. Cod. Guelf. 60.5 Aug. 2, fol 16v, qui présente à cette place, savoir la cinquantième de la file, la « consors Henrici Luzenburgensis ». Cf. K. Stejskal, *Die Wandzyklen des Kaiser Karls IV.*, p. 28.

⁴⁸⁰ Comme le montre la transcription de la ligne de Karlštejn sous le titre *Linea Caroli IV*, Wolfenbüttel, ms. Cod. Guelf. 60.5, Aug. 2, fol 16v.

de l'empereur dans le contexte biblique est une des idées fondamentales de la stratégie représentative de l'empereur Charles IV.

Il est clair que cette généalogie est un ensemble composé spécialement pour Karlštejn, donc qu'il ne pouvait être copié qu'en ce seul lieu. La succession présentée s'accordait en plus très bien avec le programme de représentation de Charles IV, élaboré dans sa cour dans les années 1340 et 1350. Tandis que le nom de l'auteur, Nicolas Wurmser, peintre originaire de Strasbourg et au service de Charles IV,⁴⁸¹ trouve l'accord parmi les historiens, la chasse aux sources d'inspirations et d'informations de cet intéressant ensemble n'en finit pas.

Quelles sont donc les sources d'inspiration de la ligne des ancêtres qui ornait la salle de Karlštejn ? Il est possible d'en identifier plusieurs. Une grande partie est conforme à la tradition brabançonne, surtout dans la *Genealogia ducum Brabantiae*, une courte œuvre mentionnée plus haut et écrite après 1268 pour Jean I^{er}, duc de Brabant.⁴⁸² Cette généalogie fut élargie dans la première moitié du XIV^e siècle par le scribe de la ville d'Anvers, Jan van Boendale dit de Klerk, qui l'incorpora dans sa chronique *De Brabantsche Yeesten* (Les gestes des ducs de Brabant).⁴⁸³ Il engloba la partie antérieure aux rois de Troie et prolongea la série jusqu'au duc de Brabant son contemporain, Jean III.⁴⁸⁴

C'est la partie allant de Pharamond à Jean I^{er} qui nous intéresse car elle sert de modèle probable à l'auteur du cycle de Karlštejn. Vraisemblablement sous l'influence du souvenir de son séjour à la cour parisienne,⁴⁸⁵ Charles IV voulut se parer d'une origine aussi illustre que celle des Valois et en même temps il pouvait et voulait renouer avec la tradition brabançonne, concept généalogique envisagé comme une concurrence aux rois de France à l'époque de Jean I^{er} de Brabant. C'est probablement sa fille Marguerite qui avait apporté l'idée de parenté entre les ducs de Brabant et les Carolingiens dans la famille des Luxembourg. Le cycle de Karlštejn, lui aussi, est prolongé jusqu'au passé biblique.

⁴⁸¹ A. Friedl, Mikuláš Wurmser. Cf. aussi le diplôme du 6 novembre 1359 où Charles IV donna à Nicolas Wurmser le droit de disposer de son bien et mentionna sa tâche de peintre les lieux et châteaux : « pingat loca et castra ». Le diplôme est publié dans Magister Theodoricus, dvorní malíř císaře Karla IV. Umělecká výzdoba posvátných prostor hradu Karlštejna, éd. Jiří Fajt, Prague, 1997, p. 342.

⁴⁸² *Genealogia ducum Brabantiae heredum Franciae*, pp. 387-391.

⁴⁸³ Les éditeurs de l'ouvrage *De brabantsche Yeesten* ont omis la généalogie versifiée, cf. *Les Gestes des ducs de Brabant / Brabantsche Yeesten of Rymkronyk van Braband*, éd. Jean Henri Bormans - Jan Frans Willems, Bruxelles, 1839-1869. Or, elle est publiée dans la sélection : *Oudvlaemsche gedichten der XIIe, XIIIe en XIVe eeuwen* (Les vieux poèmes flamands des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles) éd. Philipp Blommaert, Gent, 1838, pp. 84-90. Cf. aussi Robert Stein, Jan van Boendale, in : EMC, pp. 902-903 et Alphons Lhotsky, *Apis Colonna. Fabeln und Theorien über die Abkunft der Habsburger*, *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung* 55, 1944, pp. 171-246, ici p. 210.

⁴⁸⁴ M. Bláhová, *Herrschergenealogie als Modell*. Voir aussi les tables des généalogies de Karlštejn et de *De brabantsche Yeesten* en annexe 4 et 5. Les chiffres en parenthèses correspondent à la liste de Karlštejn.

⁴⁸⁵ Voir supra la présentation du cycle du Grand' salle.

En ce qui concerne la partie la plus ancienne, c'est sûrement l'œuvre de Godefroi de Viterbe qui joua un rôle davantage une préfiguration plus que modèle suivi fidèlement. Les textes de cet écrivain, notaire, poète et historien de la fin du XII^e siècle, qui travailla à la cour des deux Empereurs Staufens (Frédéric Barberousse et Henri VI), restèrent populaires pendant tout le Moyen Âge et trouvèrent aussi des lecteurs à la cour de Charles IV.⁴⁸⁶

L'idée essentielle que les lecteurs pragois peuvent trouver dans son œuvre, surtout dans *Pantheon*, est que la valeur de son origine peut jouer un rôle important pour la prédestination d'un individu ou d'une famille à la dignité impériale.⁴⁸⁷ L'influence trouve aussi son origine dans le savoir-faire de Godefroi, qui montre comment la généalogie peut être utilisée dans le récit historique pour relier l'histoire locale à l'histoire universelle. Il utilise le principe de la continuité (généalogique, dynastique ou de succession) dans la XXXII^e partie de *Pantheon*, où il présente et commente les catalogues des rois sous la forme d'un aperçu de la succession. Ces catalogues embrassent les souverains de l'ancienne Égypte, de Babylone, de la Grèce, de l'Empire romain, des Lombards, des Francs ou Troyens et, *last but not least*, la succession des Empereurs médiévaux. Le passage essentiel porte le titre *Origo regum Francorum ab Adam usque ad Karolum Magnum et usque ad imperatorum Fredericum et filium eius Henricum*.⁴⁸⁸ Godefroi dresse dans son ouvrage *Speculum regum* et surtout *Pantheon* la ligne généalogique des Empereurs Staufens depuis Noé et ensuite depuis Adam, à travers Jupiter et Saturne, les rois troyens, mérovingiens et carolingiens jusqu'à Frédéric Barberousse et Henri VI.⁴⁸⁹ Le principe de joindre, au travers de la généalogie, l'histoire biblique et ancienne avec le présent et avec la dynastie actuelle devenait à Prague une composante de l'idéologie de la cour. L'inspiration de l'œuvre de Godefroi se manifeste de façon très évidente dans la galerie de Karlštejn, que l'auteur devait connaître. La preuve s'en trouve par exemple dans la séquence Saturne, Jupiter et Dardanus (« *Saturnus genuit Iovem / Jupiter genuit Dardanum* »), qui, avec leur liaison avec les rois de Troie, révèle la connaissance de l'ouvrage de Godefroi.⁴⁹⁰

⁴⁸⁶ Cf. Václav Žůrek, *Godfrey of Viterbo and his Readers at the Court of Emperor Charles IV*, in: *Godfrey of Viterbo and his Readers: Imperial Tradition and Universal History in Late Medieval Europe*, ed. Thomas Foerster (sous presse Farnham, 2015).

⁴⁸⁷ *Gotifredi Viterbiensis Pantheon*, éd. Georg H. Waitz, MGH SS XXII, Hannover, 1872, pp. 107-376 ; Cf. Ernst Schulz, *Die Entstehungsgeschichte der Werke Gotfrids von Viterbo*, *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* 46, 1926, pp. 86-131, surtout pp. 111-128; Friederike Boockmann, *Studien zum Pantheon des Gottfried von Viterbo*, Teil I, Diss, Munich 1992 ; Maria E. Dorninger: *Gottfried von Viterbo. Ein Autor in der Umgebung der frühen Staufer*, Stuttgart, 1997, pp. 91-115 et Loren J. Weber, *Godfrey's of Viterbo Pantheon: Origin, Evolution and later Transmission*, University of California Dissertation, Los Angeles 1993.

⁴⁸⁸ *Gotifredi Viterbiensis Pantheon*, pp. 299-303.

⁴⁸⁹ Cf. M. Bláhová, *Herrschergenealogie als Modell*, pp. 385

⁴⁹⁰ *Gotifredi Viterbiensis Pantheon*, p. 301. Depuis Godefroi de Viterbe, le lien de Nemrod, Jupiter, Saturne et de tous les Troyens comme les descendants de Nemrod était connu. Voir Arno Borst, *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker II/2, Ausbau*, Stuttgart, 1958, p.

Parmi les lecteurs de Godefroi à Prague, c'est Giovanni di Marignolli qui utilise *Pantheon* le plus souvent. Malgré le titre traditionnel de la *Chronique des Bohêmes (Chronica Bohemorum)* il fait l'effort de raconter ensemble l'histoire tchèque et universelle, et pour la partie de l'histoire biblique et ancienne, il le cite, le reprend ou le paraphrase plus de cinquante fois,⁴⁹¹ ce qui fait de Godefroi une véritable autorité pour son ouvrage.⁴⁹²

Comme il a été montré plus haut, la chronique de Marignolli se concentre aussi sur l'origine familiale de Charles IV et, en considération des points communs entre ce texte et la galerie de Karlštejn, il est très probable que ce frère mineur italien ait participé à sa réalisation. Sinon, l'auteur présumé du cycle de Karlštejn, le peintre au service de Charles IV, Nicolas Wurmser, avait au moins lu sa chronique. On peut constater que le cycle de Karlštejn, aussi bien dans son idée fondamentale que dans sa forme, est en accord avec les textes écrits à la cour impériale des Luxembourg comme le montre bien le cas de Nicolas de Louny ou justement Giovanni di Marignolli.

Le cycle de Karlštejn reste très attractif pour les visiteurs et le successeur de Charles IV, Venceslas IV, en était fier. Un rare témoignage démontre qu'il aimait aussi à tirer gloire de l'origine de sa famille. Quand l'ambassadeur de Brabant Edmund de Dynter visita en 1412 le roi Venceslas à Prague, il l'invita dans ses châteaux près de Prague et à Karlštejn, où le roi montra et expliqua à Dynter la généalogie de ses ancêtres. Dynter s'intéressa à la galerie, il identifia bien « tous les ducs de Brabant », mentionna aussi les origines troyennes et le personnage de Charlemagne.⁴⁹³

Or, la galerie du château de Karlštejn ne représentait pas, à l'exception des parents et des grands-parents de Charles IV, les ancêtres de Charles IV, elle se limitait à la lignée paternelle et préférait ainsi situer la dynastie des Luxembourg dans le cadre de l'histoire universelle. Ce qui était au centre de la composition de cette galerie, c'était la filiation de prédécesseurs impériaux. Il faut analyser et comprendre cette conception dans le cadre de la situation dans

848. Bien sûr cette connaissance pouvait provenir de Marignolli. Cf. Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 520.

⁴⁹¹ D'après Kateřina Kubínová et sa nouvelle édition non publiée.

⁴⁹² Une fois, il le cite même avec le nom et le titre : « ut expresse probat Pantheon, vir ille Viterbiensis Gotfridus », Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 522.

⁴⁹³ Edmund de Dynter, Chronique des ducs de Brabant III/Chronica nobilissimorum ducum Lotharingiae et Brabantiae ac regum Francorum III, éd. Pierre François Xavier de Ram, Bruxelles, 1857, p. 74: Meque postea per manum capiens, duxit in quandam aulam, in qua preciose imagines omnium ducum Brabancie, usque ad ducem Johannem Brabancie hujus nominis tercium inclusive, sunt depicte, quas predictus Karolus imperator genitor suus inibi depingi fecerat, dixitque ad me, quod illa sua esset genealogia, quodque ipse de propagine Troinarum, et signanter sancti Karoli magni imperatoris et inclite domus Brabancie, et quod Heinricus de Lucemburgo imperator, proavus suus, habuit filiam primi ducis Johannis Brabancie, ex qua genuit avum suum Johannem Bohemie et Poloniam regem.“

l'Empire au XIV^e siècle, alors que le trône n'en était pas héréditaire. Malgré son propre règlement de l'élection dans la Bulle d'Or (1356),⁴⁹⁴ Charles IV essaya d'imposer sa dynastie au trône impérial et fit élire son fils Venceslas de son vivant en 1376. On peut constater que le principe sous-jacent du cycle de Karlštejn n'était pas l'idée que le titre impérial devait être héréditaire, mais plutôt une conviction qu'il existait une prédestination à cette dignité impériale et qu'elle se réalisait en Charles IV et dans sa maison. Le cycle de Karlštejn devait communiquer publiquement que Charles IV était digne d'être Empereur. Une partie importante de cette prédestination consistait dans l'origine familiale qui le ralliait aux empereurs carolingiens, aux rois troyens et aux patriarches bibliques.

Le château de Karlštejn abritait aussi au XIV^e siècle, à côté de la galerie des portraits de l'histoire universelle, un cycle de figures qui paraissent être celles des membres de la famille proche de Charles IV. La décoration murale de la petite tour et de la grande tour du château survécurent (à la différence du palais impérial), mais ce cycle peint sur les murs de l'escalier vers la chapelle de la sainte Croix est quand même très abîmé et difficilement identifiable.

Kateřina Kubínová a proposé la meilleure interprétation de ces figures grâce au lien qu'elle opère entre elles et une image conservée dans le livre dit des copies de Wolfenbüttel (Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, Cod. Guelf. 60.5, Aug. 2, fol. 17r).⁴⁹⁵ K. Kubínová, dans son interprétation assez convaincante, analyse les deux groupes des figures peintes. La première qui décore encore aujourd'hui la partie supérieure de l'escalier dans la grande tour de Karlštejn au-dessus des légendes de saint Venceslas et sainte Ludmilla. Le deuxième groupe analysé est le dessin de la fin du XVI^e siècle qui fait partie du manuscrit mentionné. En mobilisant d'autres sources en liaison avec Karlštejn et son ornementation (surtout la soi-disant *Linea Caroli IV* écrite sur le folio précédent du manuscrit) elle identifie les figures comme celles des hommes et des femmes de la famille des Luxembourg, surtout des deux dernières générations depuis Henri VII jusqu'aux les enfants de Charles IV. L'identification est simplifiée et en même temps compliquée par les blasons qui accompagnent les personnages sur l'image (cf. l'image en annexe 6). Karel Stejskal donna à ce dessin le nom de *fromme Sippe* (la parenté pieuse) à cause du geste de ces personnes qui sont peints agenouillés et avec les mains jointes en signe de prière.⁴⁹⁶

⁴⁹⁴ Voir Die Goldene Bulle. Politik, Wahrnehmung, Rezeption, t. I-II, éd. Ulrike Hohensee - Mathias Lawo - Olaf B. Rader - Michael Lindner, Berlin, 2009.

⁴⁹⁵ Kateřina Kubínová, Panovnícké postavy v závěru schodištních maleb, in : Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna. Stav po restaurování, Prague, 2006 (= Průzkumy památek, 13. Příloha), pp. 23-36.

⁴⁹⁶ K. Stejskal, Die Wandzyklen des Kaiser Karls IV., p. 37.

Cependant cette interprétation n'explique pas tout et son argumentation part surtout de parallèles du milieu de l'art et de la production historiographique à la cour des Luxembourg ; il n'en semble pas moins possible que l'Empereur ait ordonné de peindre ses parents proches dans le même contexte que les légendes de ses saints ancêtres Venceslas et Ludmilla. De plus toutes les figures se retournent dans une attitude de prière vers la chapelle de la Sainte-Croix, centre symbolique du château contenant les images et reliques de plus de 130 saints.⁴⁹⁷

Autres galeries de souverains au temps de Charles IV

Le concept de la représentation dynastique avec l'accent placé sur la parenté avec de grands souverains de l'histoire trouva son expression dans la décoration visuelle de salles dans plusieurs autres résidences de Charles IV. Malheureusement, les décors de l'époque médiévale n'ont survécu jusqu'à nos jours dans aucune de ces salles et nos sources sont réduites à des renseignements secondaires. D'après quelques mentions dans des chroniques contemporaines, l'empereur Charles IV fit orner par une galerie d'ancêtres la grande salle dans les trois résidences suivantes : à côté de Karlštejn mentionné, dans le château de Prague et au château de Tangermünde en Brandebourg.⁴⁹⁸

Après son retour en Bohême dans les années 1330, Charles IV commença à reconstruire le château de Prague et il continua pendant tout son règne. Dans le palais se trouvait la salle de trône, qui servait aux occasions solennelles et à l'accueil des visites ; elle devait aussi abriter les assemblées politiques et les négociations à la cour. Bref, il s'agissait d'un lieu important et vivant à la cour de Prague. Et cette salle était aussi décorée par une galerie des portraits. Cette fois les figures ne représentaient pas les ancêtres. Les restes des inscriptions trouvées dans la salle dite aujourd'hui Vladislav⁴⁹⁹ et le témoignage de l'érudit du XVI^e siècle Petrus Apianus portent à croire que la salle fut décorée par une vaste série de portraits des empereurs anciens et médiévaux.⁵⁰⁰ Apianus fait mention de quatre souverains des anciens empires : Ninus de

⁴⁹⁷ K. Kubínová, *Panovnické postavy*, pp. 34-35 ; elle renoue avec l'idée de Jiří Fajt - Hana J. Hlaváčková, *The Family of Charles IV in the Stairway of the Karlštejn Great Tower*, in : *Court Chapels of the high and late Middle Ages and their artistic decoration*, éd. Jiří Fajt, Prague 2003, pp. 16-20.

⁴⁹⁸ M. Bláhová, *Herrschergenealogie als Modell der Dauer*, pp. 393-397.

⁴⁹⁹ Pour l'identification des inscriptions trouvées sur le mur, voir Antonín Salač, *Zur Geschichte der Bautätigkeit Karls IV. auf der Prager Burg*, in : *Renaissance und Humanismus in Mittel- und Osteuropa. Eine Sammlung der Materialien*, t. 2, éd. Johannes Irmischer, Berlin, 1962, pp. 304-306.

⁵⁰⁰ Petrus Apianus, *Inscriptiones sacrosanctae vetustatis non illae quidem romanae, sed totius fere orbis summo studio ac maximis impensis Terra Mariq[ue]conquisitae feliciter incipiunt*, Ingolstadt, 1534, p. CCCCLII : *Bohemiae regni inscriptiones. Pragae in aula regia XXXXnimo XXXprim.am.monarchiam obtinvi et imperii mei quarto tertio anno per nativitatem abrahamae adventus salvatoris sub imperio avgusti qvadragesimo secundo anno fidelibvs figvrat alexander XXX secvdam ego monarchiam prima debiliorem retinvi et momentaneam magis donec*

l'Orient (Nemrod), Alexandre le Grand, Tola de Carthage et Romulus. En combinaison avec les fragments d'inscriptions identifiés dans la salle, qui parlent de l'Empereur Charles III le Gros et de l'Empereur byzantin Léon IV, on peut déduire que cette galerie d'images représentait des monarques de toute l'histoire universelle.⁵⁰¹ Or cette galerie n'était pas seulement « historique », elle était aussi prolongée jusqu'aux Luxembourg. Le chroniqueur Marco Battagli de Rimini dédia en 1355 sa chronique *Marcha* à Charles IV et dans tous les manuscrits de cette chronique à propos des passages sur Henri VI et Balduin de Flandre se trouve la note marginale « *Usque huc imperatores in pallatio regali sunt depicti in castro Pragensi ...* ». Le lecteur pensait probablement à Henri VII, le grand-père de Charles IV, qui était officiellement pris pour le prédécesseur direct de Charles IV.⁵⁰²

Il est probable que la galerie de tous les souverains illustres de l'histoire ancienne et des empereurs jusqu'à Henri VII ou Charles IV devait manifester de façon très claire que Prague était le nouveau centre de l'Empire et que les Luxembourg étaient une nouvelle dynastie impériale. Dans la tradition des conceptions des auteurs médiévaux, on peut qualifier ce programme de *translatio imperii ad Bohemos*.

Charles IV ne manqua pas l'occasion de décorer par un cycle de portraits des souverains historiques sa dernière résidence bien-aimée, le château de Tangermünde, qu'il fit rebâtir après l'annexion de la Marche de Brandebourg en 1373 comme résidence du margrave et qui devient l'une des demeures les plus fréquentées par l'Empereur vieillissant.⁵⁰³ La salle solennelle du palais comme presque tout le château fut détruite pendant la guerre de Trente ans, mais nous connaissons la décoration grâce à une description (*Verzeichnuß der Gemelden im Schloß zu Tangermünd*) de l'année 1564.⁵⁰⁴ D'après elle, trois murs étaient décorés par les portraits des

a cassandro venenatvs occvbvi XXXtola cartaginen sivm dvctor primvs meridionalis monarchiae fvdamenta dispo svi qvae tertio nvmeratvr XXX Romvlvs gloriosior omnibvs haec qvarta monarchia effvlst nomine Romae qvam ego incepi meis adoles centibvs annis.

⁵⁰¹ M. Bláhová, Herrschergenealogie als Modell der Dauer, pp. 393-397 et K. Stejskal, Die Wandzyklen des Kaiser Karls IV., pp. 34-35.

⁵⁰² M. Bláhová, Herrschergenealogie als Modell der Dauer, p. 394 et Eadem, Marco Battagli da Rimini: *Marcha*; in : Staletí objevů, diplomacie a válek, Sborník k 60. narozeninám profesora Aleše Skřivana, Acta Universitatis Carolinae - Philosophica et Historica 1, 2003, Studia historica LV, Prague, 2005, pp. 125-136.

⁵⁰³ Wilhelm Zahn, Kaiser Karl IV. in Tangermünde, Tangermünde, 1900 ; Lenka Bobková, Hradý Karla IV. v Laufu a Tangermünde. Panovnická reprezentace vepsaná do kamene, in : Verba in imaginibus. Františku Šmahelovi k 70. narozeninám, Prague, 2004, pp. 141-157. Pour une analyse récente de la symbolique politique dans l'architecture au travers de l'exemple de Tangermünde, voir Richard Němec, Architektur - Herrschaft - Land: Die Residenzen Karls IV. in Prag und den Ländern der Böhmisches Krone, Petersberg, 2014 (= Publications du CLUDEM 37), pp. 267-319.

⁵⁰⁴ La description est publiée dans W. Zahn, Kaiser Karl IV. in Tangermünde, p. 32-34 et à nouveau dans : Denkmale der deutschen Könige und Kaiser, t. 2. Ein Beitrag zur Herrschergeschichte von Rudolf I. bis Maximilian I. 1273–1519, éd. Hermann Fillitz - Percy Ernst Schramm - Florentine Mutherich, Munich, 1978, p. 38.

rois et empereurs et sur le quatrième était peint un tournoi. Le programme de cette décoration englobait le statut polyvalent du chef de la dynastie des Luxembourg.

Les figures sur le mur Est manifestaient les dignités d'Empereur et de roi des Romains qui étaient entre les mains de la dynastie (les deux en même temps depuis l'élection et le couronnement de Venceslas IV à Aix-la-Chapelle en 1376). Le groupe des figures représente l'Empereur au milieu du groupe des princes électeurs défini en conformité avec la Bulle d'Or de 1356 (Cologne, Mayence, Trèves, Bohême, Brandebourg, Palatinat et Saxe).⁵⁰⁵ Il faut bien souligner ce fait que la composition du corps des électeurs respectait le libellé de la Bulle d'Or et le lien institutionnel entre le royaume de Bohême et l'Empire par le texte de 1356. L'image manifestait donc de façon visuelle l'activité législative de l'Empereur. Les figures n'étaient pas peintes comme des personnages vivants et actuels, mais comme des électeurs intemporels, ce qui devait manifester la pérennité de ce décret. Cette image mettait aussi en valeur le fait qu'à l'époque des dernières années de la vie de Charles IV, et après l'acquisition de la marche de Brandebourg en 1373, les Luxembourg tenaient trois des dignités figurées (Empire, royaume de Bohême et margraviat de Brandebourg).

Le mur orienté vers le fleuve de l'Elbe est décoré par cinq couples monarchiques qui figurent symboliquement la dynastie des Luxembourg, son histoire, son présent et son avenir.⁵⁰⁶ Grâce à leurs armes, il est permis de les identifier tous cinq de la manière suivante : l'Empereur Henri VII avec son épouse Marguerite de Brabant (l'aigle sable de l'Empire et le lion de gueules de Luxembourg), le roi Jean l'Aveugle avec Élisabeth Přemyslida (l'aigle sable de l'Empire et le lion de gueules de Luxembourg), l'Empereur Charles IV et Élisabeth de Poméranie (l'aigle sable de l'Empire, le griffon de gueules de la famille de Poméranie et le lion argent de Bohême), le roi Venceslas avec Jeanne de Bavière (l'aigle sable de l'Empire et le lion argent de Bohême)

⁵⁰⁵ Denkmale der deutschen Könige und Kaiser, p. 38 : « 1. Coln mit einem schwarzen Kreutz im weißen schilde und ein schwerdt. / 2. Mentz mit einem weißen Rade im Roten schilde und ein schwerdt in der handt. / 3. Trier mit einem Roten Kreutz im weißen schilde und ein schwerd in der Handt. / 4. Der Keiser mitten ein, mit einem schwarzen Adeler im weißen schilde mit einem Zepter und Reichs Apfel. / 5. Der König von Bohemiae mit einem weißen Lewen in Roten felde gleicher gestalt. / 6. Brandenburgk mit einem Roten Adeler im weißen felde und ein schwerdt in der Handt. / 7. Pfalz mit einem weißen Lewen im schwarzen felde und ein schwerdt in der Handt. / 8. Sachsen mitt ein Rutten Kranz in 6 gehlen und 5 schwarzen feldern und ein schwerdt in der Handt. » La représentation des sept Électeurs était un motif fréquent, cf. Pierre Monnet, La Bulle d'Or de 1356, un texte dans la longue durée allemande et européenne, Bulletin de l'Institut Historique Allemand de Paris 15, 2010, pp. 29-51.

⁵⁰⁶ Denkmale der deutschen Könige und Kaiser, p. 38 : « 1. Ein Keiser mit seinem Gemahl, beide ein Kron vfm Kopfe und Reichsapfel in der handt mit ein schwarzen Adeler und ein Roten Lewen in einem verteiltem schilde und Reichs Apfeln. / 2. Ein König, welcher ein Eber Zahn im munde mit seinem gemahl, beide Zepter und Reichsepfel in der handt mit einem schwarzen Adeler und einen Roten Lewes in vorteiltem schilde. / 3. Ein Keiser mit seinem gemahl, beide Reichsepfel und Zepter in der handt, mit einem schwarzen Adeler, ein Roten Greif und weißen Lewen. / 4. Ein König mit seinem gemahl, beide Zepter und Reichsepfel in der handt mit einem schwarzen Adeler und weißen Lewen in verteiltem schilde. / 5. Ein Junger herr, welcher ein grun mutzken vfm Kopfe und ein schwerdt in der handt mit seinem Gemahl, welche ein Brackchen vfm schoß hat. Haben keine insignia. »

et finalement un jeune homme, très probablement Sigismond, avec une femme inconnue, les deux sans armes (« *keine insignia* »). Ce groupe des figures illustre bien la prédominance de la dynastie sur l'Empire. Sauf le dernier, dont l'identification n'est pas tellement sûre, la description respecte même les titres des souverains. Or l'attribut du roi Jean, la dent de sanglier (« *ein Eber Zahn* ») est un peu énigmatique, mais elle pourrait bien être liée avec le personnage littéraire Geoffroy à la Grand Dent de la légende de Mélusine.⁵⁰⁷ Cette légende était aussi une histoire familiale pour plusieurs familles nobles, parmi lesquelles se trouvaient aussi les Luxembourg, qui avaient pris la fée Mélusine pour fondatrice légendaire de la dynastie. L'écrivain Jean d'Arras rédigea en 1393 l'*Histoire de Mélusine* et la dédia, outre au duc Jean de Berry et à sa sœur Marie de Bar aussi à leur cousin Josse de Luxembourg, neveu de Charles IV de la branche cadette de Moravie.⁵⁰⁸ Et comme Josse était depuis les années 1390 le margrave de Brandebourg, on peut se demander, si la présence de ce motif ne doit pas nous forcer à dater la décoration quelques années plus tard, après la mort de Charles IV.⁵⁰⁹ Il semble cependant que cela ne soit pas nécessaire, car l'histoire de Mélusine était déjà connue dans la famille de Luxembourg avant la rédaction du roman de Jean d'Arras, et faisait déjà auparavant partie de la mémoire dynastique en Bohême et avait donc pu inspirer cette image.⁵¹⁰

Quoique la datation de cette décoration puisse ne pas être nécessairement liée au règne de Charles IV, le programme complexe des images de Tangermünde correspond cependant bien à l'effort de visualiser la représentation personnelle et dynastique bien attestée en d'autres lieux et initié par l'Empereur.

Le troisième mur, celui du côté du fossé, fut décoré par les portraits de neuf rois et d'un empereur, qui sont aujourd'hui difficile à identifier.⁵¹¹ Chacun porte l'orbe et la bannière. Cinq

⁵⁰⁷ Pour Geoffroy voir Martin Nejedlý, *Středověký mýtus o Meluzíně a rodová pověst Lucemburků*, Prague, 2007, pp. 89-92.

⁵⁰⁸ Ibidem.

⁵⁰⁹ L. Bobková, *Hrady Karla IV. v Laufu a Tangermünde*, p. 156 et R. Němec, *Architektur - Herrschaft - Land*, p. 305.

⁵¹⁰ L'historien de l'art Jan Royt reconnaît Mélusine dans la créature qui décore le cimier du casque d'un homme identifié comme Josse de Luxembourg sur la fresque peinte avant l'année 1380 dans la chapelle Saint-Joseph de l'église du monastère des chanoines réguliers de saint Augustin à Litomyšl (XX km de Prague vers le nord). Voir Jan Royt, *Syn Meluzíny. (K ikonografii panovnické ideologie Lucemburků)*, in : *Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna. Stav po restaurování*, Prague, 2006 (= *Průzkumy památek*, 13 - Příloha), pp. 91-95.

⁵¹¹ *Denkmale der deutschen Könige und Kaiser*, p. 38 : «1. Ein König mit einem Reichs Apfel und 2 fahnen, welche die eine rot mit einem weißen Leuen, die ander blau mit einem weißen Adeler in der handt. / 2. Ein König mit einem Reichs Apfel und einer Roten fahne mit einem weißen Leuen in der handt. / 3. Ein König mit einem Reichsapfel, einer weißen Fahnen, darinnen 3 blaue Turme und einer roten fahnen, darinnen ein weißer Leue. / 4. Ein König mit ein Reichs Apfel, einer Roten fahnen, darinnen ein weißer Leue. / 5. Ein König mit ein Reichs Apfel, einer Roten fahnen, darinnen ein weißer Leue. / 6. Ein König mit ein Reichs Apfel, einer blauen fahnen, darinne ein weißer Adeler und einer Roten fahne, darinnen ein weißer Leue. / 7. Ein König, welcher ein Reichs Apfel in der handt, mit einer Roten fahnen, darinnen ein weißer Leue. / 8. Ein König mit ein Reichs Apfel, einer blauen fahnen, darinnen ein weißer Adeler und einer Roten Fahnen, darinne ein weißer Lew. / 9. Ein Kaiser mit ein Reichs Apfel und 4 fahnen, alß einer Roten, darinnen ein weißer Leue; die ander eine gehle fahne, darinnen

d'entre eux tiennent la bannière avec les armes de Bohême, le lion d'argent sur champ de gueules, mais les autres armes ne sont pas facilement identifiables. On peut accepter l'idée que ce groupe devait, à l'instar de la *Chronique tchèque* de Přebík Pulkava de Radenín, mélanger l'histoire de la Bohême à celle du Brandebourg pour projeter le destin commun dans le passé.⁵¹² Cette interprétation voit alors dans ces figures les rois de Bohême et les princes de Brandebourg, ce qui propose une explication pour les deux bannières non identifiées tenues par les rois, mais ne rend pas compte de la présence de l'Empereur et n'a pas de fondement dans l'histoire connue à l'époque et courante dans les chroniques lues à la cour de Charles IV.

Il est cependant possible de voir dans ces dix figures un autre ensemble des souverains.⁵¹³ Le nombre et l'ordre des hommes correspondraient à lignée des rois de Bohême décrite dans le catalogue des souverains de Bohême mentionné plus haut. Dans quelques versions du catalogue se trouve une liste des rois depuis le premier prince Přemysl couronné en 1085 (Vratislav I^{er}) et qui continue jusqu'aux rois du XIV^e (ou même du XV^e siècle, dans les copies tardives). Si l'on prend les dix premiers rois de ce catalogue (les différences entre les deux versions du catalogue relevées par Marie Bláhová tiennent à l'ordre des princes Přemyslides, les rois étant classés pour leur part de façon plus ou moins identique) on peut dresser la liste suivante :

- 1 – Vratislav II (premier roi de Bohême, qui régna dans les années 1085-1092)
- 2 – Vladislav II (1158-1172)
- 3 – Přemysl I^{er} (1198-1230)
- 4 – Venceslas I^{er} (1230-1253)
- 5 – Přemysl II (1253-1278)
- 6 – Venceslas II (1278-1305)
- 7 – Venceslas III (1305-1306)
- 8 – Jean (1310-1346)
- 9 – Charles IV (1346-1378) – Empereur
- 10 – Venceslas IV (1378-1419)⁵¹⁴

Ce catalogue des rois de Bohême reflète bien la mémoire historique du passé royal à la cour et relie les dynasties přemyslides et Luxembourg tout à fait selon les intentions de Charles IV.

ein Roter Ochse mit schwarzen hornern und schwarzen Klawen; die dritte eine gehle Fahne, darinne ein schwarzer Adeler; die vierte eine Rote fahne, darinne ein weißer Lewe. / 10. Ein König mit ein Reichs Apfel, einer blawen fahnen, darinne ein weißer Adeler und eine Rote fahne, darinne ein weißer Lewe. »

⁵¹² L. Bobková, *Hrady Karla IV. v Laufru a Tangermünde*, p. 151 et R. Němec, *Architektur - Herrschaft – Land*, pp. 309-313. Pour le cas de Pulkava voir Ulrike Hohensee, *Solus Woldemarus sine herede mansit superestes. Brandenburgische Geschichte in der Sicht Pulkawas*, in : *Turbata per aequora mundi. Dankesgabe an Eckhard Müller-Mertens*, Hannover, 2001, pp. 115-129.

⁵¹³ Evelin Wetter, *Die Lausitz und die Mark Brandenburg*, in : *Karl IV. Kaiser von Gottes Gnaden. Kunst und Repräsentation des Hauses Luxemburg 1310–1437*, éd. Jiří Fajt, Prague, 2006, pp. 340–349, ici pp. 347-348 ; cf. aussi Jiří Fajt, *Brandenburg wird böhmisch. Kunst als Herrschaftsinstrument*, in : *Die Kunst des Mittelalters in der Mark Brandenburg. Tradition – Transformation – Innovation*, éd. Ernst Badstübner - Peter Knüvener - Adam S. Labuda - Dirk Schumann, Berlin, 2008, pp. 202–251, ici p. 213.

⁵¹⁴ M. Bláhová, *Středověké katalogy*.

Evelin Wetter proposa cette interprétation sur la base d'un article de Joseph Neuwirth,⁵¹⁵ qui fut plus tard corrigé et réinterprété : la galerie des souverains de Bohême depuis Přemysl le Laboureur dans la grande salle que Neuwirth datait du XIV^e siècle était en fait due à la reconstruction des appartements du château de Prague sous le règne de Vladislav Jagellon pendant le dernier quart du XV^e siècle.⁵¹⁶ La décoration de cette salle à l'époque de Charles IV a été analysée plus haut.⁵¹⁷ Mais malgré cette bévue, l'explication d'E. Wetter nous semble la meilleure solution du problème, car elle correspond bien à la situation du Brandebourg et à l'effort de bâtir une nouvelle résidence des Luxembourg. Cette interprétation laisse cependant une question non résolue : celle des armes énigmatiques (sauf les lions de Bohême).

L'identification des figures sur le mur comme la série des rois de Bohême révèle l'aspiration de représenter dans le Brandebourg aussi la tradition tchèque, qui était déjà, au cours des dernières années du règne de Charles IV, une composante indispensable de l'identité de la dynastie des Luxembourg.

En général, on peut constater que la décoration de la salle de Tangermünde révèle l'intérêt de son concepteur pour une présentation des Luxembourg sous les traits de souverains locaux, mais en même temps dans le cadre de l'Empire et des autres pays et principauté placés sous leur domination. Chaque mur était décoré selon un programme différent, qu'on peut qualifier en simplifiant un peu de mur des princes-électeurs, de mur de la dynastie des Luxembourg et de mur des souverains de Bohême. Les images à caractère dynastique devaient faire voir les membres de la famille qui était nouvelle dans le pays. Surtout, grâce à la fresque des Électeurs, il est permis d'interpréter l'ensemble comme un programme destiné au public de l'Empire.⁵¹⁸ Le schéma des figures était différent de celui de Karlštejn ou du château de Prague, mais néanmoins convenait très bien à la politique de Charles et à son effort de relier l'origine dynastique, la tradition historique de Bohême et l'aspiration à la position de la première famille royale de l'Empire.

⁵¹⁵ Joseph Neuwirth, *Der Verlorene Cyklus böhmische Herrscherbilder in der Prager Königsburg*, Prague, 1896 (= *Studien zur Geschichte der Gothik in Böhmen*, 4).

⁵¹⁶ L'incendie du château de Prague en 1541 a détruit aussi la décoration de cette salle.

⁵¹⁷ M. Bláhová, *Herrschergenealogie als Modell der Dauer*, pp. 393-397 et K. Stejskal, *Die Wandzyklen des Kaiser Karls IV.*, pp. 34-35.

⁵¹⁸ R. Němec, *Architektur - Herrschaft - Land*, p. 304 parle de « reichsorientierte Programm ».

Les généalogies mises en scène

Comme il a été mentionné plus haut, le jeune Charles IV avait surtout pu observer la représentation dynastique visualisée par l'image principalement dans le Palais de la Cité lors de son séjour à la cour de France. Il baignait dans la mémoire bien mise en scène par les statues des rois de France et était aussi fasciné par la splendeur de la culture de la cour et son utilisation de la production artistique afin de propager la légitimation des souverains régnant. Il vécut le temps du passage d'une dynastie à l'autre et vit la continuité de cet effort. Plus tard, après son avènement sur le trône de l'Empire et de Bohême, il se rendit compte du sens et de la valeur de la représentation publique du pouvoir royal. Pendant son règne, surtout au cours des premières années, il déploya de nombreux efforts pour placer ce savoir-faire au service de ses propres projets dans la décoration des lieux de pouvoir de la dynastie des Luxembourg. Ce fait peut être essentiellement et remarquablement observé en Bohême, car la première période de son règne – entre la mort de son père Jean en 1346 et le début de son règne autonome, c'est-à-dire dans les années 1360 – fut un temps marqué de façon significative par les constructions des nouveaux bâtiments qui donnaient l'occasion pour faire visualiser le pouvoir royal. La généalogie visualisée qui présente la continuité avec les prédécesseurs appartient aux motifs parmi les plus pertinents de la représentation dynastique. Elle forme une partie traditionnelle des ouvrages historiographiques, quoique son impact soit fondamentalement renforcé par la représentation visuelle. Le nombre des spectateurs était à l'époque beaucoup plus élevé que le nombre des lecteurs ou même des auditeurs des livres lus à haute voix.⁵¹⁹

C'est pourquoi l'idée de donner à voir la légitimité de sa propre personne et de la dynastie dans le cadre spatial de la cour enthousiasmait Charles IV, au point et qu'il la fit mettre en œuvre dans les salles de ses résidences, en premier lieu à Karlštejn. Bien que nous ayons présenté les sources brabançonnaises, Godefroi de Viterbe parmi d'autres, de la composition de la galerie de Karlštejn, maître-ouvrage de cet effort de Charles IV, il faut insister sur l'inspiration française dans l'idée de mise en scène publique. Parmi les publics supposés nous devons mentionner la cour, c'est-à-dire ses membres habituels et exceptionnels, les ambassades et les hôtes étrangers. Malgré la structure différente des deux galeries des souverains, l'inspiration du Palais de la Cité à Karlštejn est plausible. Elle consiste dans l'idée de décorer la salle centrale

⁵¹⁹ C'est une affirmation tellement répétée à propos de la civilisation médiévale qu'il suffit de renvoyer ici à l'étude classique d'Herbert Grundmann, *Literatus – Illiteratus. Der Wandel einer Bildungsnorm vom Altertum zum Mittelalter*, *Archiv für Kulturgeschichte*, 40, 1958, pp. 1–65.

de la résidence royale par les figures des prédécesseurs et ancêtres pour visualiser la continuité, motif fondamental pour le pouvoir monarchique au Moyen Âge.

Quant à la forme, la différence élémentaire tient à la figuration : alors que la Grand' salle était décorée de statues, toutes les sources parlent à propos de Karlštejn de peintures murales. Cependant, les inscriptions sur les socles dans les deux cas imposent l'idée de la généalogie au travers de la mention des liens familiaux. Une différence notable et intéressante tient au rôle des femmes. Tandis qu'à Paris aucune femme n'est évoquée, hormis dans les inscriptions où sont mentionnés les maillons de jonction en cas de changement de dynastie (Blithilde et Hauvide), à Karlštejn on rencontre huit femmes. Leur présence est justifiée par leur fonction. Outre les héritières qui apportent le bien ou le pays et assurent le changement dynastique (Blithilde, Gerberge, Marguerite de Brabant et Élisabeth Přemyslide), on trouve aussi des parentes saintes (sainte Boda et sainte Bega).⁵²⁰

Le modèle de la Grand' salle fut utilisé dans le milieu gravitant autour de Charles IV pour la composition de la galerie de Karlštejn, et servit donc de source d'inspiration. Mais si l'on veut qualifier le caractère de la relation tissée entre la galerie de Paris et celle de Prague, il conviendrait de parler plutôt d'une adaptation créative. Le concepteur de Karlštejn, peut-être l'Empereur lui-même, voulait remplir cette forme réussie d'un contenu différent, adapté à la situation du souverain Luxembourg, qui voulait renforcer sa légitimité sur le trône non héréditaire de l'Empire, en exposant l'idée de l'origine qui prédestine l'homme à cette dignité impériale.

Le point commun est l'intelligibilité pour un public plus large et surtout la place choisie pour la présentation. Il s'agissait des salles qui étaient publiques du point de vue de la vie de la cour et constituaient des lieux souvent fréquentés, surtout à l'occasion des fêtes et des négociations politiques importantes. Les figures des prédécesseurs et des ancêtres étaient mises en valeur et exposées aux yeux des courtisans et des visiteurs.

Quoique les ressemblances se limitassent plutôt au niveau de la mise en scène publique, la valeur des contacts culturels entre les deux dynasties était aussi rappelée par la relation au niveau des rois des Francs et de France entre Pharamond et Louis IV d'Outremer. Néanmoins, une autre analogie encore entre la galerie de Karlštejn et les statues du Palais de la Cité doit encore attirer notre attention. En effet, dans les deux ensembles, Pépin le Bref est monté sur un

⁵²⁰ Marie Bláhová, *Panovnické genealogie*, p. 40. Quelques-unes n'ont pas leur propre portrait et sont peintes avec leur mari.

lion (cf. l'image de Pépin de Karlštejn en annexe 7).⁵²¹ Il s'agit là d'un trait remarquable, parce que les autres figures dans les deux salles ne sont accompagnées d'aucun autre symbole aussi significatif que cet animal royal et que, pour cette raison, il faut voir dans cette ressemblance la preuve d'une inspiration parisienne directe. Le sens du lion comme attribut de Pépin n'est pas clair et l'explication souvent proposée est la symbolique renvoyant au roi biblique David. Parmi les symboles liés à David se trouve aussi cet animal et Pépin le Bref était parfois désigné comme un nouveau David.⁵²²

Les différences entre les deux galeries consistent dans la structure aussi bien que dans la forme de leur réalisation. La première différence repose sur le fait qu'en France les rois se succédaient d'après le principe héréditaire, alors que le roi des Romains (et par conséquent l'Empereur) était élu. Tandis que la série parisienne laissait voir la continuité ininterrompue des rois de France depuis le mythique Pharamond, c'est-à-dire dès avant les Mérovingiens chrétiens jusqu'au présent, et ce sans aucune division des dynasties, l'idée de la généalogie de Karlštejn était différente. Celle-ci devait manifester que son origine prédéterminait Charles IV à la dignité impériale et qu'il tirait de celle-ci argument pour renforcer sa légitimité. Les figures montraient qu'il était descendant d'une série de souverains illustres dont la lignée remontait jusqu'aux temps bibliques et englobait des personnages fameux de toutes les époques. Bref que son origine était sans comparaison.

La visibilité du pouvoir ne se limite pas seulement à la dimension historique. Il est utile de rappeler que dans les deux milieux, le roi s'occupait aussi de la présence visuelle de la dynastie sous la forme de la figuration publique des membres vivants ou contemporains. Ces visualisations contribuaient à la construction de la dynastie aux yeux des courtisans et des autres observateurs.

Il faut mentionner ici un exemple d'un tel groupe des figures de la famille du souverain à Paris et à Prague. À l'occasion de la nouvelle construction du Château du Louvre, Charles V fit doter l'escalier dit « la grande vis » d'un groupe de statues. Le décor de la grande vis de Louvre conçue entre 1365 et 1368 consistait dans des statues du souverain accompagné de sa famille, surtout de ses frères ; vraisemblablement, plus tard, y furent ajoutés ses enfants. Ces statues servaient à la mise en scène d'une idéologie du pouvoir et figurant la politique des apanages et le lien étroit entre les membres de famille, qui était en même temps défini en public par ces

⁵²¹ G. Corrozet, *Les Antiquitez*, fol. 99r : « Pepin, fils de Charles Martel de la lignee de Cloitare second, fut esleu Roy, & regna dix huit ans, & trespasa l'an sept cens soixante neuf, cestuy-cy est monté sur un Lyon... ».

⁵²² Michel Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, 2004.

figures. Il est probable que les enfants y furent ajoutés après la promulgation de l'ordonnance de majorité en 1374.⁵²³ Le cadre monumental était très parlant pour la représentation de la dynastie. Il contribuait à la possibilité de rendre visible la royauté personnifiée dans les Valois d'une manière convenant au statut social de cette famille.⁵²⁴

Charles IV voulait lui aussi présenter sa famille proche de manière visuelle, et pourtant il préféra, en souverain très pieux, un contexte monumental, certes, mais religieux. C'est la raison pour laquelle il fit orner le triforium de la nouvelle cathédrale métropolitaine dont il décida de commencer la construction conjointement avec son père Jean l'Aveugle en 1344 après l'élévation, la même année, du siège pragois à la dignité archiépiscopale. Le triforium formait un passage au niveau du premier étage de la cathédrale dont il ceignait l'espace. Sur les piliers du triforium furent installés les bustes des membres de la famille de Luxembourg proches de Charles IV, lui-même figuré avec sa quatrième femme, Élisabeth de Poméranie, à la place la plus prestigieuse, au milieu du chœur. Outre ceux du couple impérial se trouvent les bustes des trois premières épouses de Charles (Blanche de Valois, Anne de Palatinat et Anne de Schweidnitz), de ses parents (Jean et Élisabeth Přemyslide), de ses frères (Jean Henri et Venceslas de Luxembourg) et de son fils aîné Venceslas IV avec sa femme Jeanne de Bavière. À ces onze membres de la famille s'ajoutent les bustes de personnages importants et liés à cette église : les trois premiers archevêques de Prague (Ernest de Pardubice, Jean Očko de Vlašim et Jean de Jenstein) et enfin les cinq premiers directeurs du chantier (« *director fabricae* ») et les deux bâtisseurs de la cathédrale gothique (Matthieu d'Arras et Pierre Parler).⁵²⁵ La fonction de ce groupe de bustes n'a pas été interprétée de façon uniforme. Sa visibilité publique a été contestée, ils sont très peu visibles du chœur de la cathédrale et, comme l'accès au triforium a toujours été assez limité, il n'était pas possible de les voir pour tous les gens qui visitaient la cathédrale.⁵²⁶ Cependant la localisation des membres de la dynastie dans l'église métropolitaine

⁵²³ Mary Whiteley, Le Louvre de Charles V : disposition d'une résidence royale, *Revue de l'Art*, 97, 1992, pp. 60-71 et Eadem, Deux escaliers royaux du XIV^e s. : les « grands degrez » du palais de la Cité et la « grande viz » du Louvre, *Bulletin Monumental*, 1989, 147/2, pp. 133-154.

⁵²⁴ Bernd Carqué, « Paris 1377-78 ». Un lieu de pouvoir et sa visibilité entre Moyen Âge et temps présent, *Médiévales*, 53, 2007, pp. 123-142. Cf. aussi la version plus complète Idem, Orte und Zeichen der Herrschaft im spätmittelalterlichen Paris. Probleme der Sichtbarkeit um 1400 und heute, in : *Deutsche Königspfalzen*, t. 8, Places of Power – Orte der Herrschaft – Lieux du Pouvoir, éd. Caspar Ehlers, Göttingen, 2007, pp. 101-153. Cf. aussi Wolfgang Brückle, Paris als Denkmal guter Herrschaft unter Karl V. von Valois. Die Entfaltung öffentlichen Raums im Mittelalter, in : *Stadtgestalt und Öffentlichkeit. Die Entstehung politischer Räume in der Stadt der Vormoderne*, éd. Stephan Albrecht, Cologne - Weimar - Vienne, 2010, pp. 287-309.

⁵²⁵ Jaromír Homolka, Praha, Veitsdom, Büstenzyklus im oberen Triforium, in : *Die Parler und der schöne Stil 1350-1400 : europäische Kunst unter den Luxemburgern : ein Handbuch zur Ausstellung des Schnütgen-Museums in der Kunsthalle Köln*, éd. Anton Legner, t. 2, Cologne, 1978, pp. 657-662 et Jiří Kuthan - Jan Royt, *Katedrála sv. Víta, Václava a Vojtěcha. Svatyně českých patronů a králů*, Prague, 2011, pp. 219-229.

⁵²⁶ Milena Bartlová, The Choir Triforium of the Prague Cathedral Revisited: The Inscriptions and Beyond, in : *Prague and Bohemia. Medieval Art, Architecture and Cultural Exchange in Central Europe*, éd. Zoë Opačić, Leeds,

devait manifester la protection divine qui était sur eux et, en même temps, la présence des trois dernières générations de Luxembourg dans le centre religieux de la Bohême témoignait de leur lien étroit avec le destin du royaume.

Le rôle et la valeur de la représentation visuelle de la mémoire dynastique étaient démultipliés dans le contexte cérémoniel ; c'est pourquoi les ensembles de généalogies et autres monuments de ce type étaient localisés dans des lieux des cérémonies et c'est pourquoi aussi ils étaient même présentés de manière active aux hôtes importants de la cour. C'est justement l'occasion exceptionnelle de la visite de l'Empereur Charles IV à Paris en 1377/1378, très bien documentée dans les sources contemporaines, qui nous peut servir de témoignage de la visibilité du pouvoir dans la capitale du royaume. Le roi Charles V guida systématiquement son oncle Charles IV et son cousin Venceslas IV dans tous les lieux importants où était mis en scène le pouvoir royal, à savoir le Palais de la Cité, le château du Louvre, l'hôtel Saint-Pol, la Sainte-Chapelle et le château de Vincennes. Le banquet organisé directement dans la Grand' salle a déjà été mentionné. Dans toutes ces résidences, les hôtes Luxembourg pouvaient observer les éléments de la représentation monarchique et, comme la plupart de ces palais avaient été réaménagés sous Charles V, le roi tenait à profiter de la visite impériale pour montrer son programme de légitimation dynastique élaboré par lui-même et ses collaborateurs.⁵²⁷

La mise en scène des généalogies à la cour royale des Valois et des Luxembourg contribuait à la propagation des idées fondamentales de la politique de légitimation de ces dynasties. Dans les deux milieux différents s'accordait, on l'a vu, grande importance à la généalogie – pour reprendre l'explication de Bernard Guenée – qui était davantage l'affaire du royaume (voire une affaire politique) qu'une affaire familiale.⁵²⁸ C'était une grande différence entre une famille princière quelconque et la dynastie royale. Tandis que pour les Valois, leur légitimité reposait sur la continuité ininterrompue depuis les premiers rois de France et que ce lien était souvent rappelé, Charles IV essaya de trouver une autre forme de légitimité de sa dignité impériale, qui était due à l'élection : les érudits de son entourage trouvèrent la solution dans l'autorité du passé. Parce que cette autorité « n'a d'importance qu'à travers l'établissement d'une continuité entre le passé auquel on confère une valeur d'autorité et l'autorité présente », ⁵²⁹ la forme idéale

2009, pp. 81-100. M. Bartlová pose aussi la question de la part de l'influence réciproque du chapitre métropolitain, qui dirigeait et finançait la construction de la cathédrale, et de l'Empereur.

⁵²⁷ Pour la description de la visite voir la Chronique des règnes de Jean II et de Charles V (Les Grandes Chroniques de France), éd. Roland Delachenal, t. II, 1364-1380, Paris, 1916, pp. 193-277. Cf. aussi Frédéric Pleybert, Art, pouvoir et politique, in : Paris et Charles V. Arts et architecture, éd. Idem, Paris, 2001, pp. 49-58, ici pp. 56-58 et B. Carqué, « Paris 1377-78 », pp. 134-137.

⁵²⁸ Je paraphrase la conclusion de B. Guenée, Les généalogies entre l'histoire et la politique, p. 357.

⁵²⁹ Régine Le Jan, Introduction, in : L'Autorité du passé dans les sociétés médiévales. Sous la direction de Jean-Marie Sansterre, Rome, 2004, (= Collection de l'École française de Rome 333), p. 4.

en était la généalogie spéculative, qui fut peinte sur les murs de la salle de Karlštejn. Elle impliquait à la fois la succession et aussi la continuité du règne de Charles IV de Luxembourg avec les personnages représentés.

IV. Les saints ancêtres – entre saints patrons et souverains modèles

Les relations du souverain et de sa cour avec l'histoire peuvent être analysées au travers de l'exemple de l'instrumentalisation des ancêtres illustres ayant acquis le statut de saint.

Les saints patrons membres de la dynastie contribuaient beaucoup à son capital symbolique. C'est sans doute là l'une des raisons qui expliquent pourquoi les monarques médiévaux déployaient tous leurs efforts pour la canonisation de leurs parents. L'Église soutint surtout cet effort à l'époque de christianisation, dont la datation diffère selon les régions d'Europe.⁵³⁰ Après la vague des saints rois et reines du haut Moyen Âge, les canonisations devinrent plus rares, mais continuèrent jusqu'au XIII^e siècle. Un changement de la culture religieuse, de la dévotion et du rapport entre papauté et pouvoir royal rendit alors plus difficile la « fabrication » d'un nouvel saint roi – saint Louis étant une exception. C'est le moment où les dynasties sur le trône se mirent à une vénération accrue des membres de leur famille élevés plus tôt au rang de saint.⁵³¹

Les patrons saints des dynasties issus de leur sang formaient un élément essentiel de l'idéologie de la royauté médiévale. Ils étaient souvent utilisés pour asseoir la légitimité de leurs descendants, mais aussi pour couvrir d'une aura de sainteté tout le lignage royal. La sainteté royale ou princière, création originale de l'époque médiévale, était un type *sui generis* « unissant les moyens du culte religieux avec le pouvoir et les objectifs des dynasties royales ».⁵³²

Dans le cas de la France des premiers Valois et de la Bohême des Luxembourg, on peut trouver trois exemples pertinents : saint Louis, saint Venceslas et saint Charlemagne. Ils vont être présentés au fur et à mesure. Il s'agit de trois saints patrons qui étaient aussi des ancêtres. Tous les trois représentaient un type différent de patron. Les comparer en les remettant dans leur contexte du XIV^e siècle et du milieu examiné des deux cours monarchiques peut nous aider à comprendre le fonctionnement de leur vénération dans le cadre curial. Le centre de ne attention sera leur « usage » dans un contexte historique, c'est-à-dire la façon dont ces

⁵³⁰ Robert Folz, *Les saints rois du Moyen Âge en Occident (VI^e -XIII^e siècles)*, Bruxelles, 1984 et Erich Hoffmann, *Die heiligen Könige bei den Angelsachsen und den skandinavischen Völkern. Königsheiliger und Königshaus*, Neumünster, 1975.

⁵³¹ André Vauchez, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, 1981 (=Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 241).

⁵³² Gábor Klaniczay, *Le culte des saints dynastiques en Europe Centrale (Angevins et Luxembourg au XIV^e siècle)*, in : *L'Église et le peuple chrétien dans les pays de l'Europe du Centre-est et du Nord (XIV^e-XV^e siècles)*. Actes du colloque de Rome (27-29 janvier 1986), Rome, 1990 (=Collection de l'École française de Rome, 128), pp. 221-247, citation p. 243. Cf. aussi Idem, *Holy Rulers and Blessed Princesses: Dynastic Cults in Medieval Central Europe*, Cambridge, 2002.

personnages étaient remémorés, non seulement comme des saints patrons, mais surtout comme des personnages historiques dont la parenté avec les rois contemporains était rappelée avec insistance. En revanche l'aspect proprement liturgique de leur vénération ne sera mentionné que dans la mesure du nécessaire.. Il comportait souvent une dimension historique qui complétait leur image de saint. Naturellement, dans l'idéologie royale, émergiaient aussi d'autres saints patrons comme saint Denis, saint Rémi ou « saint » Clovis⁵³³ en France, ou bien saint Adalbert, saints Cyrille et Méthode ou saint Sigismond en Bohême. Outre les souverains saints, sur lesquels notre attention sera particulièrement concentrée, il est utile de mentionner aussi les femmes saintes du lignage royal, qui devinrent des patronnes non négligeables et jouaient un rôle dans la protection divine des membres de la dynastie. Or elles sont mentionnées et analysées dans d'autres chapitres de cette thèse et dans d'autres contextes. Ici au centre de l'analyse se trouve le saint patron qui contribuait à la sanctification du lignage dynastique et dont l'exemple tiré des récits du passé était souvent rappelé pour légitimer le règne présent et construire un idéal monarchique.

⁵³³ Pour reprendre la formulation de Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 55-74.

Saint Venceslas

Le duc de Bohême Venceslas (en tchèque Václav) de la dynastie Přemyslides régna dans la première moitié du X^e siècle et son frère cadet Boleslav I^{er} le Cruel († 973) l'assassina à Stará Boleslav le 28 septembre 935.⁵³⁴ Son culte local émergea très vite en Bohême et déjà au cours du X^e siècle il était considéré comme saint. Son corps fut transféré dans la rotonde romane Saint-Guy au château de Prague, siège des ducs de Bohême, qui devint désormais le centre de son culte.⁵³⁵ Outre une unique mention dans la chronique de Widukind de Corvey, toutes les informations sur la vie de saint Venceslas proviennent d'une production hagiographique énorme.⁵³⁶ Les premières légendes datent aussi du X^e siècle et furent composées en latin et en slavon.⁵³⁷ La production de légendes resta vivante pendant tout le Moyen Âge.

Les ducs Přemyslides saisirent vite le potentiel d'un patron saint originaire de leur famille et saint Venceslas devint bientôt le patron quasi officiel de la dynastie. Déjà sous le règne du prince Jaromír (1004-1012), la figure de saint Venceslas apparaissait sur la monnaie frappée par le duc. Pendant les XI^e et XII^e siècles, il devint un véritable symbole de l'état des Přemyslides. Outre la monnaie, il ornait aussi les sceaux ducaux puis royaux de Bohême.⁵³⁸ La figure de saint patron devint omniprésente. Elle était le symbole du pouvoir de la dynastie et en même temps se développait l'idée que saint Venceslas était le prince éternel du pays et qu'il ne prêtait que temporairement son titre ducal à ses descendants de la famille Přemyslides.⁵³⁹ En tant que saint patron de la famille sur le trône, il était considéré aussi comme patron du pays et protecteur de tous les Tchèques, notamment lors des batailles.⁵⁴⁰ Sa figure se trouvait même sur le sceau commun du royaume (« *Sigillum commune regni Boemie, videlicet s. Wenceslai* »).

⁵³⁴ Autrefois les historiens dataient sa mort de 929, c'est pourquoi le millénaire de saint Venceslas fut fêté en 1929, mais aujourd'hui c'est l'an 935 qui fait consensus.

⁵³⁵ Sur le culte de saint Venceslas existe une littérature énorme, cf. Robert Folz, *Les saints rois du Moyen Âge en Occident (VI^e -XIII^e siècles)*, Bruxelles, 1984, pp. 33-36 ; František Graus, « St. Wenzel, der heilige Patron des Landes Böhmen », in Idem, *Lebendige Vergangenheit. Überlieferung im Mittelalter und in den Vorstellungen vom Mittelalter*, Cologne, 1975, pp. 159-181; Dušan Třeštík, *Počátky Přemyslovců. Vstup Čechů do dějin (530 - 935)*, Prague, 1997. *Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého*, éd. Petr Kubín, Prague, 2010.

⁵³⁶ *Widukindi monachi Corbeiensis rerum gestarum Saxoniarum libri tres*, éd. Paul Hirsch - Hans-Eberhard Lohmann, Hannover, 1935 (=MGH *Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum editi*, 60), I, 35 et II, 3, pp. 50, 68. Le chroniqueur ne mentionne pas le nom du duc assassiné.

⁵³⁷ Pour un aperçu voir D. Třeštík, *Počátky Přemyslovců* ; les légendes du bas Moyen Âge sont rassemblées par Zdeněk Uhlíř, *Literární prameny svatováclavského kultu a úcty ve vrcholném a pozdním středověku*, Prague, 1996.

⁵³⁸ F. Graus, *Lebendige Vergangenheit*, pp. 165-169.

⁵³⁹ Anežka Merhautová - Dušan Třeštík, *Románské umění v Čechách a na Moravě*, Prague, 1983.

⁵⁴⁰ František Graus, *Der Heilige als Schlachtenhelfer – zur Nationalisierung einer Wundererzählung in der mittelalterlichen Chronistik*, in : *Festschrift für Helmut Beumann zum 65. Geburtstag*, éd. Kurt-Ulrich Jäschke - Reinhard Wenskus, Sigmaringen, 1977, pp. 330-348.

Au cours de l'émancipation de la communauté noble, voire de la noblesse de Bohême, qui était en train de se former et de fonder ses premières institutions comme par exemple la cour de justice au XIII^e siècle, cette communauté noble s'appropriait saint Venceslas comme patron. La communauté noble se considérait littéralement comme la famille de saint Venceslas (« *familia sancti Wenceslai* »). Or parce que le pouvoir royal y voyait une certaine concurrence, il céda à la noblesse son saint patron qui ne figura plus sur ses sceaux.⁵⁴¹ Les rois Přemyslides du XIII^e siècle préférèrent aussi à l'aigle sable de saint Venceslas le lion argent à double queue sur gueules, bien que la vogue de ce symbole s'observât depuis le XII^e siècle. Le portrait du saint prince manquait aussi sur la nouvelle monnaie, le gros de Prague, établi en 1300 par le roi Venceslas II (1283-1305) d'après le modèle du gros tournois. Malgré de l'appropriation du patronage de saint Venceslas par la noblesse de Bohême dans le discours héraldique, il restait pourtant important aussi pour la famille royale, ce dont témoignent les prénoms dans la famille Přemyslides : trois des quatre derniers rois de cette famille portèrent le nom de Venceslas.⁵⁴²

La princesse Élisabeth, héritière de la tradition Přemyslides apporta la prédilection pour ce prénom dans son mariage avec Jean l'Aveugle. Ce fut aussi par respect pour la tradition du pays que leur fils premier-né et futur empereur obtint le prénom de son ancêtre saint. Le roi Jean donna aussi le même prénom de Venceslas à l'unique fils de son deuxième mariage avec Béatrice de Bourbon. Le choix de ce nom pour l'enfant des deux parents francophones n'est pas facile à expliquer. Il est vrai qu'il était né à Prague (en 1337) et que le roi voulait demeurer avec son épouse et le fils en Bohême : avec ce prénom tchèque, il était beaucoup plus facile d'être accepté par la noblesse du royaume.⁵⁴³

Le jeune Venceslas, fils aîné de Jean l'Aveugle, obtint en France, au moment de sa confirmation, le nom de Charles. Il se rendait compte néanmoins de la valeur de ce patron et son culte dans le contexte de la Bohême.⁵⁴⁴ C'est pourquoi dès le début de son activité dans les affaires du gouvernement, au cours des années 1330, encore sous le règne de son père, il déploya tous ses efforts pour réévaluer la liaison de saint Venceslas et le pouvoir royal en Bohême. Il saisit le potentiel qu'offrait le saint patron de devenir un symbole fort et compréhensible de la royauté. Il voulut en profiter.

⁵⁴¹ F. Graus, *Lebendige Vergangenheit*, pp. 170-173.

⁵⁴² Venceslas I^{er} (1230-1253), Venceslas II (1283-1305), Venceslas III (1305-1306).

⁵⁴³ Jana Fantysová-Matějková, *Wenceslas de Bohême : un prince au carrefour de l'Europe*, Paris, 2013, pp. 32-37.

⁵⁴⁴ Cf. l'étude sur le sens de ces deux prénoms de Reinhard Schneider, Karolus, qui et Wenceslaus, in : *Festschrift für Helmut Beumann zum 65. Geburtstag*, éd. Kurt-Ulrich Jäschke - Reinhard Wenskus, Sigmaringen, 1977, pp. 365-387 et aussi Balázs Nagy, *Saints, Names, and Identities: The Case of Charles IV of Luxemburg*, in : *Promoting the Saints. Cults and Their Contexts from Late Antiquity until the Early Modern Period. Essays in Honor of Gábor Klaniczay for his 60th Birthday*, éd. Ottó Gecser - József Laszlovszky - Balázs Nagy - Marcell Sebök - Katalin Szende, Budapest – New York, 2010, pp. 165-174.

Charles IV utilisa à cette fin une méthode cohérente avec les habitudes de son « style de règne ». ⁵⁴⁵ Il manipula la tradition déjà existante, qu'il instrumentalisa, adapta et remit dans un contexte pertinent. ⁵⁴⁶ L'Empereur attribua au cours de son règne au personnage de saint Venceslas deux significations fondamentales : celle de patron saint et, parfois, dans le contexte historique et généalogique, d'ancêtre et de prédécesseur sur le trône de Bohême. ⁵⁴⁷

Le centre du culte demeura le lieu du tombeau de saint Venceslas qui resta au même endroit dans la nouvelle cathédrale construite à partir de 1344. ⁵⁴⁸ Au-dessus Charles IV fit édifier une chapelle consacré au saint, qui devint le lieu dominant de cette église. La chapelle somptueusement ornée était localisée au côté sud du chœur à côté de l'entrée médiévale vis-à-vis du palais royal. La présence visuelle du patron dans la chapelle était assurée depuis 1373 par la statue du saint patron. ⁵⁴⁹ Saint Venceslas et la chapelle à son nom, consacrée en 1367, devaient jouer un rôle essentiel dans le rituel du sacre. D'après l'*ordo* du sacre de Charles IV l'huile-sainte pour l'onction devait être apportée de la chapelle saint Venceslas. Plusieurs objets rappellent ce saint, comme l'épée de saint Venceslas portée dans la procession avant le sacre et surtout la nouvelle couronne fabriquée à la demande de Charles IV, qui était dédiée et même offerte à saint Venceslas et portait désormais son nom, et devait demeurer sur son crâne en permanence, à l'exception du sacre d'un nouveau roi de Bohême. ⁵⁵⁰ La liaison avec ce rituel fondamental pour la royauté souligne encore l'importance symbolique du patronage de saint Venceslas. La cathédrale, d'ailleurs, fut dédiée, outre saint Guy (le patronage de l'église originelle, au temps de saint Venceslas), à saint Venceslas (dont la translation de reliques eut lieu au X^e siècle) et à saint Adalbert (translation des reliques au XI^e siècle). ⁵⁵¹ Grâce à la présence de sa sépulture et aussi grâce à cette liaison, le château de Prague fut à partir des années 1350 appelé « *castrum sancti Venceslai* ». ⁵⁵²

⁵⁴⁵ Pour cette notion cf. *Verflochtene Herrschaftsstile im langen Jahrhundert der Luxemburger*, éd. Martin Bauch – Julia Burkhardt – Tomáš Gaudek – Paul Töbelmann – Václav Žůrek, Cologne – Vienne, 2015 (= *Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beihefte zu J. F. Böhmer, Regesta Imperii*) (à paraître).

⁵⁴⁶ Cf. la formulation signifiante de František Graus dans *Lebendige Vergangenheit*, p. 173 : « Wie bei allen staatspolitischen Bestrebungen Karls IV. war der Kaiser bemüht, alte divergierende Strömungen zu verbinden und aus ihnen eine neue einheitliche Tradition für sein Herrschaftsgebiet zu schaffen. »

⁵⁴⁷ Marie Bláhová, *Der Kult des Heiligen Wenzel in der Ideologie Karls IV.*, in : *Fonctions sociales et politiques du culte des saints dans les sociétés de rite grec et latin au Moyen Âge et à l'époque moderne: Approche comparative*, éd. Marek Derwich – Michel Dmitrev, Wrocław, 1999, pp. 227–236.

⁵⁴⁸ Jiří Kuthan – Jan Royt, *Katedrála sv. Víta, Václava a Vojtěcha. Svatyně českých patronů a králů*, Prague, 2011.

⁵⁴⁹ Jaromír Homolka, *Socha svatého Václava ve svatováclavské kapli*, in : *Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého*, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 267–279.

⁵⁵⁰ Karel Otavský, *Die Sankt Wenzelskrone im Prager Domschatz und die Frage der Kunstauffassung am Hofe Kaiser Karls IV.*, Berne - Francfort-sur-le-Main - New York – Paris – Vienna, 1992. Pour le contexte du rituel cf. aussi le chapitre sur le sacre en Bohême dans cette thèse.

⁵⁵¹ J. Kuthan – J. Royt, *Katedrála sv. Víta, Václava a Vojtěcha*.

⁵⁵² Zdeňka Hledíková, *Postava svatého Václava ve 14. a 15. století*, in : *Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého*, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 239–252, ici p. 241.

Saint Venceslas devint alors une figure sainte à laquelle était liée la royauté de Bohême. Charles IV confia à la protection du saint tout le royaume de Bohême et même une institution de valeur essentielle - l'université de Prague - nouvellement fondée en 1348.⁵⁵³ La signification de son patronnage est représentée visuellement sur le sceau de cette institution où est mise en scène l'acte symbolique de fondation. La scène figure saint Venceslas stylisé de manière caractéristique, debout, le bonnet sur la tête, tenant la bannière et le bouclier avec son blason : l'aigle sable.⁵⁵⁴ Pour une identification encore plus claire se trouve à côté de lui un W pour son nom (Wenceslaus). A gauche se trouve Charles IV agenouillé avec la couronne en tête qui remet au patron l'acte de la fondation scellé.⁵⁵⁵

Charles IV choisit Venceslas pour son patron personnel et il le rappela à plusieurs occasions. En tant que le souverain pieux, il lui offrit sa « spéciale » vénération. Le chroniqueur Benesch de Weitmühl notait que pour Charles IV Venceslas était un « protecteur et auxiliaire particulier » (« *protector et adiutor precipuus* »).⁵⁵⁶

Le culte du saint duc connut une grande croissance sous le règne de Charles IV et évidemment grâce à son soutien intensif. Il fut même « exporté » hors des frontières de la Bohême et ce, même hors des pays de la couronne de Bohême. Les témoignages sont à trouver avant tout dans les territoires que les intérêts des Luxembourg les amenaient à s'efforcer de les gagner pour leur dynastie : le Haut-Palatinate et, plus tard, le Brandebourg.

Un collaborateur proche de Charles, l'archevêque de Prague Jan Oczko de Vlašim promut la fête de saint Venceslas dans les trois diocèses voisins de Meissen, Bamberg et Ratisbonne par son autorité de légat perpétuel.⁵⁵⁷ Charles IV lui-même contribua à l'expansion du culte de saint Venceslas avec la fondation d'autels à lui consacrés à Nuremberg, Ingelheim-sur-le-Rhin, Rome ou Aix-la-Chapelle.⁵⁵⁸

⁵⁵³ Dějiny Univerzity Karlovy, t. I (1347/48-1622), éd. Michal Svatoš, Prague, 1995.

⁵⁵⁴ Jan Royt, Ikonografie svatého Václava ve středověku, in : Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 301-327 et Aleš Mudra, Královské atributy ve středověké ikonografii svatého Václava, in : Svatý Václav, pp. 329-344.

⁵⁵⁵ Cf. František Šmahel, Das Rätsel des ältesten Prager Universitätssiegels, Bohemia. Zeitschrift für Geschichte und Kultur der böhmischen Länder, 43, 2002, pp. 89-115, qui rappelle que l'énigme de la datation exacte de ce sceau n'a pas encore été résolue de manière satisfaisante.

⁵⁵⁶ Benesch raconte qu'en 1358 Charles IV fit fabriquer un reliquaire d'or pour le crâne de saint Venceslas, qu'il fit aussi décorer d'or. Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile, p. 527 : « Eodem anno dominus imperator specialem habens devocionem ad sanctum Wenczeslaum, protectorem et adiutorem suum precipuum, caput ipsius sancti circumdedit auro puro, et fabricavit ei tumbam de auro puro et preciosissimis gemmis atque lapidibus exquisitis adornavit et decoravit adeo, quod talis tumba in mundi partibus non reperitur. »

⁵⁵⁷ Z. Hledíková, Postava svatého Václava ve 14. a 15. století, pp. 242-243.

⁵⁵⁸ Jiří Kuthan, K šíření kultu svatého Václava za hranice Čech a Moravy v době Přemyslovců a Lucemburků, in : Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 221-238.

Il ne s'agit pas seulement d'autels ou de chapelles fondées, car saint Venceslas était aussi présent dans l'espace public où sa statue ou une autre figure du patron remplaçait le symbole de la domination des Luxembourg. La liaison du patron avec la dynastie était tellement naturelle et connue, qu'il pourrait symboliquement remplacer la présence d'une autre symbolique de la dynastie comme par exemple le lion de Bohême du blason.

Un bon exemple en est la résidence de l'Empereur Charles IV à Lauf-sur-le-Pegnitz à proximité de Nuremberg, dont la porte garde jusqu'à nos jours une sculpture de saint Venceslas en tant que symbole du seigneur tchèque du château qui, grâce à cette statue et liaison avec des Luxembourg obtient le nom « le château de Venceslas » (*Wenzelschloss*).⁵⁵⁹ La présence visuelle de saint Venceslas hors du royaume de Bohême, qui devait rappeler les prétentions du pouvoir politique des Luxembourg, était aussi à lier au changement de sa symbolique. La figuration de saint patron avait une image caractéristique, c'est-à-dire qu'il était figuré comme un chevalier debout, portant le bonnet sur la tête et tenant dans sa main la bannière et le bouclier avec son symbole : l'aigle sable dite de saint Venceslas. Tandis que cette figuration était habituelle en Bohême, hors de ses frontières se trouvait la figure de saint Venceslas avec une iconographie légèrement transformée : il portait la couronne sur la tête et l'aigle était remplacée par le lion tchèque. Ces attributs royaux devaient probablement mieux représenter le pouvoir des Luxembourg dans les endroits de leurs intérêts (comme le Haut-Palatinat ou la Silésie).⁵⁶⁰

Tandis que les Luxembourg insistaient sur le lien exclusif entre saint Venceslas, la Bohême et leur dynastie, ce ne valait pas pour leur héraldique. Un cas particulier est celui de la cession du blason de saint Venceslas, c'est-à-dire l'aigle enflammé, à l'évêché de Trente. Le roi Jean l'Aveugle l'attribua par un privilège du 9 août 1339, au moment où le siège d'évêque de Trente était occupé depuis l'année 1338 par l'ancien chancelier du jeune Charles IV, Nicolas de Brno. Le blason d'origine tchèque, qui reste l'emblème de la ville jusqu'à nos jours, signifiait le lien fort avec la Bohême et son patron, et devait certainement manifester l'intérêt des Luxembourg pour ce territoire du Trentin (Tyrol du sud), que souligna encore le mariage du frère cadet de Charles IV, Jean-Henri, avec Marguerite, l'héritière du Tyrol et de la Carinthie.⁵⁶¹

Outre le culte liturgique et religieux de saint Venceslas, son personnage fut très souvent rappelé dans le contexte historique, tout spécialement dans son rôle d'ancêtre de Charles IV et de prince éternel de Bohême. Charles IV évoqua consciemment le fait qu'il était descendant

⁵⁵⁹ Jiří Fajt, *Die Oberpfalz : ein neues Land jenseits des böhmischen Waldes*, in: Karl IV. Kaiser von Gottes Gnaden. Kunst und Repräsentation des Hauses Luxemburg 1310–1437, éd. Idem, Prague, 2006, pp. 326-339.

⁵⁶⁰ A. Mudra, *Královské atributy ve středověké ikonografii*.

⁵⁶¹ Z. Hledíková, *Postava svatého Václava ve 14. a 15. století*, pp. 239-240 et Lenka Bobková, *Velké dějiny zemí Koruny české IV.a*, pp. 152-156.

des Přemyslides, ce qui englobait à la fois des grands rois du XIII^e siècle et des princes de l'époque lointaine et même mythique. Ce fait devait l'aider à faire accepter son règne en Bohême par la noblesse tchèque. Malgré le titre royal dont la possession par les Luxembourg ne pouvait pas être mise en cause, son père Jean avait dû affronter une opposition persistante.⁵⁶² Voilà pourquoi Charles IV n'hésita pas à tirer profit de son origine Přemyslide du côté maternel. D'un passage de son autobiographie, il découle clairement qu'il la mentionna dans ses négociations avec la communauté noble en Bohême après son retour en 1333. Il présenta son origine comme un argument pour l'aider dans sa demande de leur assistance pour rétablir le domaine royal : « Considérant alors que nous provenions de l'antique lignée des rois de Bohême nous prit en affection et nous offrit son aide pour récupérer les châteaux et les biens royaux. »⁵⁶³ Sous l'expression d' « antique lignée », Charles IV pensait naturellement aussi au seul saint souverain de famille et son patron personnel.

Pour démontrer cette affinité, l'Empereur, fidèle lui-même à la tradition Přemyslide sur laquelle il insistait souvent, donna le nom de Venceslas à ses deux fils aînés : le premier mourut à l'âge d'un an en 1351 et le deuxième devint roi des Romains et de Bohême sous le nom Venceslas IV.

La fierté de son origine familiale devint un élément important de l'image de Charles IV, nous l'avons vu dans le chapitre sur les généalogies.⁵⁶⁴ Et quand Ernest, archevêque de Prague et un des hommes de lettres qui entourait le roi, vint en novembre 1346 à la cour papale d'Avignon pour demander l'approbation de l'élection de Charles IV en tant que roi des Romains, il introduisit, outre celui de l'élection, l'argument qu'il provenait d'une race antique (« *ex alta prosapia* »).⁵⁶⁵ Outre les aïeux du côté paternel, Ernest n'oubliait pas d'évoquer que Charles était né d'une mère Přemyslide et que parmi ses grands-parents figuraient des rois de Bohême excellents (Venceslas II) et puissants (Přemysl Ottokar II). Puis Ernest ajoute qu'au

⁵⁶² J. Šusta, Král cizinec.

⁵⁶³ La traduction française est reprise de Vie de Charles IV de Luxembourg, p. 59 ; pour l'original latin cf. Vita Karoli Quarti, éd. Ryba-Pavel, p. 70 : « Videns autem communitas de Boemia proborum virorum, quod eramus de antiqua stirpe regum Boemorum, diligentes nos dederunt nobis auxilium ad recuperanda castra et bona regalia. »

⁵⁶⁴ Voir supra XXX

⁵⁶⁵ Monumenta Germaniae Historica, Constitutiones et acta publica 8, p. 140 : « Quod autem ex alta prosapia idem dominus Carolus electus in regem sit, inprimis libet transcurrere lineam paternam, quia, ut novit v(estra) s(anctitas), dominum Iohannem digne memorie regem Boemie illustrem patrem habuit, avum bone recolende memorie dominum Hainricum Romanorum imperatorem victoriosissimum, qui ex domo clarissimorum comitum Lucenburgensium et ducum Brabancie et Limburgie, comitum Flandrie, Hanonie, Gelrie et ex pluribus aliis altis generationibus processit. Per lineam vero maternam ex serenissima Boemie Elisabeth, honestissima domina, genitus est, que patrem excellentissimum principem dominum Wenczeslaum regem Bohemie habuit, cuius pater erat Octacarus potentissimus Bohemorum rex, qui dux Austrie, Styrie et Carinthie, Carnyole et multarum terrarum princeps et dominus erat, cuius progenitores ex radice et stirpe beatissimi Wenczeslay patris, Bohemorum quondam ducis et patronis, descenderunt. »

travers de ces ancêtres, l'origine remonte jusqu'à saint Venceslas (« *cuius progenitores ex radice et stirpe beatissimi Wenczeslay patris, Bohemorum quondam ducis et patronis, descenderunt* »).⁵⁶⁶ La lignée descendant d'un saint était dans son intégralité élevée à une dignité plus importante et c'est pourquoi Ernest mentionnait saint Venceslas. C'est aussi la raison pour laquelle ce patron fut mentionné plus souvent dans le contexte de l'origine de Charles IV. Grâce à saint Venceslas, la lignée de l'Empereur pourrait être qualifiée de « *beata stirps* » (lignage sacré), ce qui dans le discours politique de l'époque contribuait à promouvoir la dynastie. Ses membres pouvaient profiter de cette réputation et proclamer qu'ils étaient prédestinés aux dignités royales.⁵⁶⁷ C'est aussi le cas de Charles IV qui utilisait les arguments de son origine particulière en cherchant la légitimité sur le trône impérial.⁵⁶⁸ A. Vauchez rappelle que l'appartenance au lignage sacré jouait aussi un rôle au niveau spirituel, car d'après une idée tirée du modèle biblique (l'arbre de Jessé) et répandue dans l'opinion publique aux XIII^e et XIV^e siècles, « l'accumulation des mérites au sein de certains lignages prédestinés créait chez ceux qui s'y rattachaient une sorte de prédisposition à la perfection ».⁵⁶⁹

Saint Venceslas n'était pas le seul saint dans le lignage Přemyslide. Très tôt, une composante du récit des légendes sur sa vie fut le personnage de sa grand-mère Ludmilla († 921). Elle faisait partie de la vie de saint Venceslas en tant que celle qui élève et amène à la foi le futur saint. Leurs vies furent racontées ensemble à partir du X^e siècle,⁵⁷⁰ mais le culte de Ludmilla n'a pu être attesté qu'à partir du XII^e siècle. Au XIV^e siècle Ludmilla restait un peu dans l'ombre de son petit-fils, mais elle appartenait aux saints patrons de la Bohême.⁵⁷¹

Charles IV fit peindre les légendes complémentaires des deux saints sur les murs de l'escalier menant vers la chapelle Sainte-Croix de la Grande tour du château de Karlštejn. La légende de Ludmilla descend sur le mur intérieur, tandis que la vie de saint Venceslas monte à l'opposé d'elle. Les deux légendes créent un ensemble illustrant l'histoire du passé de la Bohême et en même temps mènent les visiteurs vers la pièce la plus sacrée du château.⁵⁷² Il est

⁵⁶⁶ Ibidem ; Cf. H. Patze, « Salomon sedebit super solium meum. »

⁵⁶⁷ André Vauchez, « Beata Stirps » : sainteté et lignage en Occident aux XIII^e et XIV^e siècles, in : *Famille et parenté dans l'occident médiéval. Actes du Colloque de Paris (6 juin 1974)*, éd. Georges Duby - Jacques Le Goff, Rome, 1977, pp. 397-406.

⁵⁶⁸ Comme le montre la généalogie de Karlštejn. Cf. le chapitre sur les généalogies supra.

⁵⁶⁹ A. Vauchez, « Beata Stirps », p. 404. Pour l'usage du concept de beata stirps en Europe centrale, surtout chez les Angevins et Luxembourg cf. G. Klaniczay, *Le culte des saints dynastiques*.

⁵⁷⁰ Cf. *Legenda Christiani. Vita et passio sancti Wenceslai et sancte Ludmille ave eius*.

⁵⁷¹ Petr Kubín, *Sedm přemyslovských kultů*, Prague, 2011, pp. 81-123.

⁵⁷² Zuzana Všecková, *Schodištní cykly na Karlštejně - Legenda sv. Ludmily*, in : *Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna. Stav po restaurování*, éd. Zuzana Všecková, Prague, 2006 (=Průzkumy památek, 13. Příloha), pp. 37-49 ; Milena Bartlová, *Úvahy o vyobrazení svatováclavské legendy na schodišti Karlštejna*, in : *Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna*, pp. 50-57 ; Milada Studničková, *Sv. Václav jako scala coeli. (K interpretaci*

possible que les deux ensembles des deux fois neuf images aient été conçus pour une observation commune, leur point de jonction étant la première image du cycle de Venceslas qui montre le jeune prince à qui une figure parfois identifiée comme Ludmilla enseigne à lire. Il est possible aussi qu'on ait prévu l'observation successive des deux légendes à la montée et la descente de l'escalier.

L'appartenance à une *beata stirps* permet à Charles IV d'insister sur le caractère sacré de sa royauté, ce qu'il manifeste entre autre par la coutume particulière par laquelle il manifestait son statut impérial auprès du public de sa cour. Depuis son couronnement impérial à Rome en 1355, il jouissait en effet du privilège d'être un personnage sacré (oint). Il en profitait par exemple en une habitude particulière qui était liée à sa prédilection de manifester son programme politique par l'usage de la liturgie. Pendant la messe solennelle de la Nativité, il apparaissait à l'église en pleine majesté impériale tenant l'épée nue dans sa main, et il lisait à haute voix la septième leçon du jour qui comporte un passage assez significatif : « Parut un édit de César Auguste » (Lc 2, 1 : *Exiit edictum a Cæsare Augusto*).⁵⁷³ Son origine dans un lignage sacré, mêlée à son statut d'oint (et même à plusieurs reprises), contribuait à sa conviction d'être la personne élue pour les dignités impériale et royales et pour conduire ses sujets vers le salut.⁵⁷⁴ Ses activités au niveau symbolique, surtout la connexion étroite de la dimension politique avec les éléments surnaturels dans le cadre de la religiosité monarchique omniprésente manifestaient publiquement qu'il déployait tout son effort à présenter son règne d'après une conception de la royauté sacré.⁵⁷⁵

nástěnných maleb schodiště Velké věže na hradě Karlštejně). in : Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna, pp. 71-77.

⁵⁷³ D'ailleurs cette coutume, dont la perception contemporaine reflète la dimension quasi-ecclésiastique du statut de l'empereur, posait un problème au roi de France. Quand Charles IV vint en 1377/1378 visiter le roi de France et son neveu Charles V à Paris et celui-ci se rendit compte que l'empereur voudrait effectuer ce rite (qu'il avait vu en personne en 1356 à Metz) dans le royaume de France, il le força à passer le jour de Noël à Cambrai, sur le sol de l'Empire. Le roi de France ne voulait pas admettre que l'empereur manifestât en France, grâce à ce rite extraordinaire, sa supériorité. Voir Chronique des règnes de Jean II/Jean II et de Charles V, t. II, p. 199. Cf. František Šmahel, Cesta Karla IV. do Francie, 1377-1378, Praha, 2006, pp. 65-66 et 148-149 ; Hermann Heimpel, Königlicher Weihnachtsdienst im späteren Mittelalter, Deutsches Archiv, 39, 1983, pp. 131-206 ; Idem, Hermann Heimpel, Königliche Evangelienlesung bei Königlicher Krönung, in : Aus Reich und Kirche. Studien zu Theologie, Politik und Recht im Mittelalter, éd. Hubert Mordek, Sigmaringen, 1983, pp. 447-459 ; Gerald Schwedler, Die Schwertmesse Karls IV. von Luxemburg, in : Die Welt der Rituale. Von der Antike bis in die Neuzeit, éd. Stefan Weinfurter - Claus Ambos - Stephan Hotz - Gerald Schwedler, Darmstadt, 2005, pp. 247-252.

⁵⁷⁴ Ferdinand Seibt, Karl IV. - das Charisma der Auserwählung, in : Virtuosen der Macht, Herrschaft und Charisma von Perikles bis Mao, éd. Wilfried Nippel, Munich, 2000, pp. 89-100 ; Franz Machilek, Privatfrömmigkeit und Staatsfrömmigkeit, in : Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 87-101.

⁵⁷⁵ Cf. La royauté sacrée dans le monde chrétien, éd. Alain Boureau - Claudio Sergio Ingerflom, Paris, 1992 et François Gaulme, La royauté sacrée et sa christianisation : réflexions sur le lien du politique et du religieux, Histoire, économie et société, 15, 1996, pp. 525-569.

Sa vénération personnelle du saint Venceslas atteignit chez Charles IV un sommet dans la composition de sa propre version de sa vie.⁵⁷⁶ Il écrivit sur la base d'un matériau hagiographique et historique tiré des légendes et chroniques de l'époque Přemyslides une légende sous forme de deux fois six leçons liturgiques. D'après le modèle courant, il raconte dans les premiers six leçons la vie et le martyre (« *Hystoria nova de sancto Wenceslao martyre, duce Bohemorum, per dominum Karolum, imperatorem Romanorum, regem Bohemie, compilata* ») et dans la deuxième partie (« *Legenda de translacione sanctissimi et egregii martyris Wencezlai ducis Bohemorum* ») les miracles du saint.⁵⁷⁷ Le texte de la légende est assez bref, comme il doit l'être pour son usage comme la lecture du bréviaire.⁵⁷⁸ Malgré cette concision, la légende traite savamment tous les motifs historiques et hagiographiques importants pour l'époque du XIV^e siècle liés à saint Venceslas.

Le récit renferme l'histoire de la christianisation par la Grande Moravie et rappelle les personnages historiques importants comme les premiers personnages historiques et chrétiens : le duc de Bohême Bořivoj et l'archevêque morave Méthode, qui le baptisa avec son épouse Ludmilla. La deuxième leçon est consacrée à sainte Ludmilla et présente de manière concise sa vie et sa sainteté, qui repose ici surtout sur le mérite de l'institution chrétienne du jeune Venceslas, et le passage finit avec son martyre.⁵⁷⁹ Le motif du prince savant est, aux yeux de Charles IV, de première importance pour l'image de saint Venceslas.⁵⁸⁰

Ensuite Charles IV racontait la vie de saint Venceslas d'après les légendes antérieures. Il est très probable qu'il utilisait avant tout des sources (légendes et chroniques) copiées dans le manuscrit G 5 de la Bibliothèque du Chapitre métropolitain, qui, selon Z. Hledíková, fut composé pour apprendre le jeune Charles IV l'histoire de la Bohême.⁵⁸¹ Celui tirait toutes les informations et histoires de ces légendes, son originalité étant dans la seule composition.

⁵⁷⁶ Anton Blaschka, *Die St. Wenzelslegende Kaiser Karls IV. Einleitung, Texte, Kommentar*, Prague, 1934, pour l'édition voir pp. 64-80 et avec la traduction anglaise *Karoli IV Imperatoris Romanorum vita ab eo ipso conscripta et Hystoria nova de Sancto Wenceslao Martyre / Autobiography of Emperor Charles IV and His Legend of St. Wenceslas*, éd. Balázs Nagy - Frank Schaer, Budapest, 2001, pp. 183-209. Cf. Bernd-Ulrich Hergemöller, *Cogor adversum te*, pp. 255-277 ; Z. Uhlíř, *Literární prameny*, pp. 23-24 et 132-133 ; Z. Hledíková, *Postava svatého Václava ve 14. a 15. století*, pp. 243-245.

⁵⁷⁷ La légende est parfois identifiée sous le titre de son incipit : « *Crescente itaque religione christiana* », voir Z. Uhlíř, *Literární prameny*, pp. 132-133.

⁵⁷⁸ J'utilise la notion de légende pour cet ouvrage conformément à la position de la plupart des historiens et malgré la protestation d'Heinz-Ulrich Hergemöller (*Cogor adversum te*, p. 256), qui insiste sur l'indication de l'office. Je ne crois pas que la fonction essentielle du texte fût vraiment de fournir un texte à l'office liturgique, il est bien plus évident que cette adaptation de la légende avait pour but de propager une vision pertinente du premier patron de Bohême et que la forme de l'office fut choisie pour sa concision et donc la facilité de sa diffusion.

⁵⁷⁹ A. Blaschka, *Die St. Wenzelslegende*, pp. 65-66.

⁵⁸⁰ *Ibidem*, p. 65 : « ... beata scilicet Ludmila, nepotem suum beatum Wenceslaum in fide christiana ac sacris literis et eloquiis evangelicis inbuebat. »

⁵⁸¹ Z. Hledíková, *Biskup Jan IV. z Dražic*, pp. 154-159.

L'accent de la légende est mis sur le bon comportement de saint Venceslas dans le cadre de catégories qui convenaient bien au discours moral du XIV^e siècle. L'auteur adaptait le personnage du prince saint à l'exigence de sa propre vision du roi idéal. Peut-être peut-on même aller jusqu'à conclure, qu'il construisait le personnage de Venceslas d'après l'idéal qu'il essayait lui-même d'approcher. À certains moments, saint Venceslas apparaissait comme une préfiguration de Charles IV.

Le saint Venceslas de la légende de Charles IV était naturellement très pieux, il manifestait de la répulsion envers les prisons et la torture, ce qui était une allusion claire à la piété de l'auteur lui-même et surtout à son attitude envers les ordalies, telle qu'elle se manifestait dans les normes édictées par la *Maiestas Carolina*.⁵⁸² Le saint patron montre dans la légende courage et esprit de décision, comme un véritable homme d'État, et on peut donc constater que le saint Venceslas de cette légende ressemble beaucoup plus au prince modèle des miroirs aux princes. Il n'hésite pas à proposer de livrer lui-même un combat personnel avec le prince qu'il combat pour éviter la bataille entre les deux armées.⁵⁸³ Saint Venceslas affirme aussi son statut de patron de la famille princière des Přemyslides quand il intervient dans le conflit entre le roi Vratislav et son fils Břetislav.⁵⁸⁴

Les matières historique et hagiographique étaient mêlées dans cette légende qui révélait l'adaptation de la figure du saint à l'exigence de la politique (ou plutôt de la vision de la fonction du roi) de Charles IV. Il n'omettait pas non plus les éléments internationaux, qui contribuaient à confirmer le statut universel du saint et de son culte. C'est pour cela que dans le récit était soigneusement rapportée la vision du roi danois à propos de saint Venceslas⁵⁸⁵ et l'histoire d'un Français guéri à cause du pèlerinage à Prague à son sépulcre.⁵⁸⁶

Son usage liturgique à l'occasion des fêtes de saint Venceslas, y compris de celles nouvellement établies sous Charles IV (translation des reliques, etc.) n'est guère attesté dans les sources liturgiques. Le texte de la légende ne se trouve complet (c'est-à-dire le récit de la vie et des miracles) que dans un seul manuscrit, le *Liber viaticus* (bréviaire de voyage) de Jean de Středa (Neumarkt), chancelier et homme très proche de l'Empereur.⁵⁸⁷ Malgré son faible

⁵⁸² Ibidem, pp. 58-59 et Václav Vaněček, *Karlova zákonodárná činnost v českém státě*, in : Karolus Quartus, éd. Idem, Prague, 1984, pp. 110 et 118-119.

⁵⁸³ A. Blaschka, *Die St. Wenzelslegende*, pp. 66-67.

⁵⁸⁴ Ibidem, p. 79-80.

⁵⁸⁵ Ibidem, pp. 72-73. Cf. Herman Kølln, *Der Bericht über den Dänenkönig in den St.-Wenzels-Biographien des 13. und 14. Jahrhunderts*, Copenhague, 1986.

⁵⁸⁶ Ibidem, p. 78.

⁵⁸⁷ Aujourd'hui Prague, KNM, ms. XIII A 12. Cf. Hana J. Hlaváčková, *Liber viaticus of the Johann of Neumarkt*, in : *Silesia : a pearl in the Bohemian crown : three periods of flourishing artistic relations*, éd. Andrzej Niedzielenko - Vít Vlnas, Prague, 2006, pp. 102-105.

intérêt du point de vue liturgique, la légende connut une diffusion importante. Grâce à son insertion dans le texte de la chronique tchèque de Přebík Pulkava, elle se trouve aujourd'hui dans plus que quarante manuscrits.⁵⁸⁸

Il est remarquable que cette légende ait été, presque inchangée, insérée dans le texte de la chronique au lieu où devait être racontée l'époque de saint Venceslas, dont elle remplace donc le récit historique et prétend livrer au lecteur l'histoire du règne du prince Venceslas. Ainsi le récit légendaire sur la vie, le martyre et les miracles de saint Venceslas, rédigé par Charles IV, devint-il partie intégrante de l'histoire de la Bohême dans la chronique quasi-officielle de la cour impériale, ce qui renforçait encore la position exceptionnelle de ce saint. La légende fut aussi traduite en même temps que la chronique, dans les langues vernaculaires – en tchèque et deux fois en allemand.⁵⁸⁹ Les versions vernaculaires aidèrent naturellement aussi à la diffusion de la vision de saint Venceslas sous la plume de Charles IV, bien que leur datation décalât cette influence à une époque postérieure.⁵⁹⁰ Ce ne fut pas le cas d'une traduction rapide. Très vite, la légende fut traduite en vieux tchèque, quand un dominicain inconnu l'inséra dans le *Passional*, adaptation tchèque de la Légende dorée, écrit à la commande de Jean de Středa, qui le voulait offrir à l'Empereur.⁵⁹¹ Cependant cette traduction n'était pas complète, le traducteur tchèque ne respectait pas la structure de la segmentation en deux fois six leçons liturgique et il traduisit seulement la première moitié du texte, qui raconte la vie et le martyre du saint patron.⁵⁹² La datation du *Passional* en vieux tchèque n'est pas uniforme, je suis l'opinion d'A. Vidmanová, qui date cette œuvre d'un frère prêcheur inconnu de l'année 1357.⁵⁹³ Cette opinion contribue aussi à la datation de la version originelle latine. La datation traditionnelle met la rédaction entre les années 1355 et 1358 et argumente surtout à partir de la dignité impériale signalée dans le titre de l'ouvrage. Or cette argumentation n'est pas convaincante, car le titre ne faisait pas partie du texte dans le manuscrit. Z. Hledíková date la rédaction elle-même des

⁵⁸⁸ Sur la chronique et sa diffusion cf. supra et Marie Bláhová, *Kroniky doby Karla IV.*, Prague, 1987, pp. 572-580. Pour la légende dans le récit de la chronique voir Przebiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, FRB V, pp. 18-22.

⁵⁸⁹ A. Blaschka, *Die St. Wenzelslegende*, édite les deux versions allemandes aux pp. 64-80. Pour la traduction tchèque de la légende dans la chronique de Pulkava voir *Chronique de Pulkava*, FRB V, pp. 222-227.

⁵⁹⁰ Cf. supra, la traduction tchèque de la chronique de Pulkava est débattue et parfois situé dans la vie de Charles IV, les versions allemands sont plus tardives et datent du XV^e siècle. Cf. Vlastimil Brom, *Aus der offiziellen böhmischen Historiographie Karls IV. Die Pulkava-Chronik in drei Sprachversionen*, *Brüner Beiträge zur Germanistik und Nordistik*, 15, 2010, pp. 5-19.

⁵⁹¹ Anežka Vidmanová, *La branche tchèque de la Légende dorée*, in : *Legenda aurea. Sept siècles de diffusion. Actes du colloque international sur la Legenda aurea: texte latin et branches vernaculaires*, à l'Université du Québec à Montréal, 11-12 mai 1983, éd. Brenda Dunn-Lardeau, Montréal, 1986, pp. 291-298.

⁵⁹² Il en existe seulement une édition électronique : *Život svatého Václava*, éd. Štěpán Šimek, in : *Výbor ze starší české literatury* (édition électronique), Prague, 2011, pp. 13-15.

⁵⁹³ Anežka Vidmanová, *Karel IV. jako spisovatel*, in : *Karel IV. Literární dílo*, Prague, 2000, p. 13.

années 1340 mais après l'élévation de Prague au rang d'archevêché en 1344. Cette date *post quem* détermine le moment d'actualisation dans le texte de la légende où l'on voit l'évêque de Ratisbonne répondre à la demande de Venceslas de venir à Prague et d'y consacrer l'église Saint-Guy, ayant eu la vision que cette église serait promue en archevêché.⁵⁹⁴

Charles IV, en tant que roi lettré, rédigea donc une légende sur saint Venceslas, qui était ici saisi comme un prince édifiant et un souverain modèle. Le texte en même temps définissait l'idéal du prince à la cour de Prague et insistait sur son rôle de patron saint et de protecteur céleste de la Bohême, de Charles IV et de la dynastie des Luxembourg. A cause de l'absence des récits historiques contemporains du X^e siècle, tous les narrations sur saint Venceslas sont influencées par le discours hagiographique qui a la tendance à idéaliser le saint patron, la légende de Charles IV ne faisant pas l'exception.⁵⁹⁵

Saint Venceslas devint sous Charles IV la figure emblématique du pouvoir royal comme c'était le cas à l'époque de ses ancêtres Přemyslides. L'Empereur imposa son saint patron dans tous les espaces importants dans le cadre de la royauté (la chapelle Saint-Venceslas) et l'histoire du salut (Karlštejn).

Charles IV insistait sur le fait que saint Venceslas était son ancêtre, ce qu'il exprima à plusieurs occasions, par exemple dans l'acte de fondation de la collégiale des chanoines réguliers de saint Augustin à Ingelheim-sur-le-Rhin (1354) où Charles proclamait qu'il fondait cette institution « dans la mémoire illustre de Venceslas, duc de Bohême, et de l'empereur Charlemagne, qui nous précédèrent avec succès ».⁵⁹⁶ À propos du sacre de Charles IV roi de Bohême en 1347, maître Nicolas de Louny proclamait dans son sermon composé à cette occasion, qu'il était dans sa dignité du roi de Bohême « l'héritier de saint Venceslas ».⁵⁹⁷ La dimension historique de la figure de saint Venceslas n'est donc pas à négliger. L'insertion de sa légende dans la chronique de Pulkava confirme le caractère historique du récit légendaire que l'auteur voulait souligner et propager. Saint Venceslas est très présent dans le règne de Charles IV non seulement comme son patron divin, mais aussi en tant que le symbole qui rappelle le lien des Luxembourg avec les ancêtres Přemyslides et la continuité avec eux.

⁵⁹⁴ Z. Hledíková, *Postava svatého Václava ve 14. a 15. století*, pp. 244-245 et A. Blaschka, *Die St. Wenzelslegende*, p. 76.

⁵⁹⁵ Pour l'image littéraire de saint Venceslas cf. Jiří Hošna, *Kníže Václav v obrazu legend*, Prague, 1986 et Idem, *Druhý život svatého Václava*, Prague, 1997.

⁵⁹⁶ *Codex diplomaticus Moguntinus* 3, éd. Ferdinand von Gudenus, Göttingen, 1751, p. 378 : « ...in praeclaram memoriam Wenceslai Ducis Boemie et Karoli Magni Imperatoris praedicti, qui nos processerunt feliciter... »

⁵⁹⁷ J. Kadlec, *Die homiletischen Werke*, p. 264 : «... heres sancti Wenceslai in Bohemorum regni... »

Saint Louis

Un autre type de saint patron dynastique et ancêtre était celui que constituait un roi de France du XIII^e siècle, Louis IX (né en 1214, règne entre 1226 et 1270), qui devint très vite un personnage considéré comme saint et fut canonisé dès 1297.⁵⁹⁸

Cette canonisation, encouragée par Philippe III puis par Philippe IV, accomplissait un vœu lointain de la dynastie des Capétiens d'avoir le roi saint issu de son lignage. Par cet acte et à travers l'interprétation de ce personnage courante déjà à la cour du petit-fils de saint Louis, Philippe le Bel, non seulement le roi canonisé, mais toute tout son lignage devenait saint, ce qui contribuait à l'imposition d'une vision de cette dynastie comme une *beata stirps*.⁵⁹⁹ Cette idée était renforcée par la recherche d'autres ancêtres contribuant à ce caractère sacré du lignage, dont témoigne un sermon composé dans le contexte de la guerre de Flandre, qui mentionnait, outre saint Louis, Charlemagne et d'autres saints prédécesseurs.⁶⁰⁰

Le lignage sacré devint bientôt une composante de l'idéologie de la cour de Philippe IV le Bel et, en tant que telle, elle reprise par les Valois dans leur effort de manifester leur continuité avec les Capétiens et leurs prédécesseurs et pour profiter de leur argumentation afin de soutenir la légitimation de la famille sur le trône. Cela ne valait pas moins pour leur personnage emblématique : saint Louis. En plus, les Valois trouvaient leur origine en saint Louis. Le roi Philippe VI était, par son père Charles de Valois, frère de Philippe le Bel et donc petit fils de saint Louis, et cette conscience généalogique jouait aussi un rôle important.⁶⁰¹

Le culte de saint Louis s'imposa surtout dans le milieu de la cour et des maisons des mendiants d'abord dans la région parisienne. C'est à partir de ce milieu des ordres mendiants, qu'en mémoire de leur bienfaiteur saint Louis, son culte fleurit et s'imposa sous forme écrite.

⁵⁹⁸ La littérature sur saint Louis est immense, je renvoie ici seulement aux ouvrages de base : Septième centenaire de la mort de Saint Louis: actes des Colloques de Royaumont et de Paris, 21-27 mai 1970, éd. Louis Carolus-Barré, Paris - Royaumont, 1976 ; Jean Richard, Saint Louis, roi d'une France féodale, soutien de la Terre sainte, Paris, 1983 ; Gérard Sivéry, Saint Louis et son siècle, Paris, 1983 ; Jacques Le Goff, Saint Louis, Paris, 1996 réédité dans Idem, Héros du Moyen Âge, le Saint et le Roi, Paris, 2004 (= Quarto), pp. 173-983.

⁵⁹⁹ Colette Beaune, Naissance de la nation France, Paris, 1985, pp. 126-164 ; Anne-Hélène Alliot, Filles de roy de France. Princesses royales, mémoire de saint Louis et conscience dynastique (de 1270 à la fin du XIV^e siècle), Turnhout, 2010 ; Pour la notion cf. A. Vauchez, « Beata Stirps ».

⁶⁰⁰ Sermo cum rex Franciae est processurus ad bellum, in : Dom Jean Leclercq, Un sermon prononcé pendant la guerre de Flandre sous Philippe le Bel, Revue du Moyen Âge latin, 1, 1945, pp. 165-172, ici p. 169 : « Tertio sanctitatem generant, cum generent sanctos reges, quod patet Clodoveo domino primo rege fideli, sed patet etiam in Hilderico qui ex rege factus est monachus Sancti Dionysii, qui fuit praedecessor Pippini : patet etiam in Carolo Magno et Sancto Ludovico. » Cf. Joseph R. Strayer, France: The Holy Land, the Chosen People, and the Most Christian King, in : Id, Medieval Statecraft and the Perspectives of History, Princeton, 1971, pp. 300-309.

⁶⁰¹ A.-H. Alliot, Filles de roy de France.

Les frères rédigèrent les premières légendes et les offices liturgiques en son honneur.⁶⁰² Entre 1275 et 1309 fut rédigé le corpus des biographies (mendiants et Joinville) qui servit de base à toutes les compilations ultérieures.⁶⁰³

Saint Louis tirait sa réputation de sa sainteté de sa vie exemplaire, qui se manifestait par une piété profonde. Mais il devint aussi une référence comme prince modèle, qui s'occupait dûment de ses sujets, faisait régner la justice dans le royaume et protégeait l'Église et le clergé. Un aspect particulier de son image était la promotion pratique de l'idée de croisade. En tout, il était considéré comme un dévot sur le trône, ce que lui n'empêchait pas d'être un roi idéal.

Malgré la cristallisation du culte et de la mémoire de saint Louis à la cour, elle ne se bornait pas à ce milieu. Le mythe de l'âge d'or sous le règne de saint Louis se répandit aussi dans la société noble du royaume ce qui servit après l'année 1310 d'argument pour la critique du pouvoir royal. L'idéalisation du règne de saint Louis fut rappelée par des thèmes comme ceux de la bonne monnaie, de la franchise fiscale ou de la justice envers les grands nobles.⁶⁰⁴ Tandis que dans le domaine spirituel, la référence au saint patron était fructueuse pour la dynastie, son évocation dans l'action politique était en revanche souvent instrumentalisée par l'aristocratie du royaume et il devint « un modèle politique gênant plus qu'utile pour la monarchie ».⁶⁰⁵ Or Philippe VI ne renonça pas au patronage de son ancêtre célèbre. Lors d'une réunion des états à Paris il signifia qu'il voulait revenir à une bonne monnaie, que c'était le cas à l'époque de son illustre ancêtre et à cette occasion il rappela l'ascendance de son sang.⁶⁰⁶ En plusieurs occasions, surtout lors de la lutte contre l'hérésie et dans les projets de croisade, il manifesta, par sa politique, qu'il faisait suite à l'œuvre du règne de « Monseigneur Saint Louis ».⁶⁰⁷ Philippe VI s'efforçait d'allier sa famille aux descendantes de saint Louis. Les Valois épousaient les princesses capétiennes et sinon ils les choisissaient comme marraines pour leurs enfants. Le lien de sang des Valois avec saint Louis devint en fut renforcé.⁶⁰⁸

⁶⁰² Cecilia M. Gaposchkin, *The Making of saint Louis. Kingship, Sanctity, and Crusade in the Later Middle Ages*, Ithaca (New York), 2008 et Jacques Le Goff, *La sainteté de saint Louis : sa place dans la typologie et l'évolution chronologique des rois saints*, in : *Les Fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*. Actes du colloque de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, 1991, pp. 285-293.

⁶⁰³ C. Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 126-140 ; J. Le Goff, *Saint Louis*, pp. 452-481.

⁶⁰⁴ C. Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 140-153.

⁶⁰⁵ *Ibidem*, p. 140.

⁶⁰⁶ Raymond Cazelles, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, 1958, p. 164 : « De pondere et valore temporis beati Ludovici, quondam Fracie regis, de cujus stirpe descendere dignoscimur. »

⁶⁰⁷ *Ibidem*, pp. 96-97 et Anja Rathmann-Lutz, « Images » Ludwigs des Heiligen im Kontext dynastischer Konflikte des 14. und 15. Jahrhunderts, Berlin, 2010, pp. 168-171.

⁶⁰⁸ Colette Beaune, Préface, in : A.-H. Alliot, *Filles de roy de France*, pp. 7-12 et R. Cazelles, *La société politique et la crise*, pp. 96-98.

À partir des années 1340, son évocation devint plus rare et même un peu délicate, car ce modèle de patron n'était pas très pertinent pour le temps de la guerre avec les Anglais.⁶⁰⁹ Sa popularité dans le milieu curial n'en perdit pas cependant en force et il restait très présent, surtout dans un rôle de personnage sacré. D'après l'expression de C. Beaune, saint Louis restait beaucoup plus une référence spirituelle qu'un modèle politique.⁶¹⁰

En deux générations seulement saint Louis était devenu patron dynastique dont l'identification avec la maison royale et la gloire étaient très évidentes. On parlait même de maison saint Louis ou couronne saint Louis. Et c'est cette vision de sa figure qui fut reprise par les Valois. Quand l'appartenance au sang royal devint un sujet particulier pour la construction de la famille royale et que ses membres s'identifièrent, à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, à des princes et des princesses de sang sacré, la promotion du lignage sacré grâce à la canonisation de saint Louis accentua encore l'importance symbolique de cet ensemble.

Les Valois s'appuyaient sur cette idée en tant qu'héritage des ancêtres capétiens. Comme l'a montré A.-H. Alliot, les femmes de la famille royale, les princesses et les reines jouaient un rôle essentiel dans la promotion de ce culte et de l'idée du sang sacré garanti par le personnage de l'ancêtre saint.⁶¹¹ Elles jouaient le rôle de promoteurs prioritaires du culte de leur ancêtre saint et contribuèrent beaucoup à sa promotion au travers des fondations religieuses.⁶¹² Ce rôle des princesses de sang royal continua dans la famille des Valois très naturellement et on peut même constater que ce furent les femmes qui assurèrent la continuité dans la vénération de saint Louis au travers du changement dynastique de 1328.

Saint patron et ancêtre exemplaire

L'évocation de saint Louis dans le discours politique (à l'occasion lié avec la royauté française) peut être divisé en deux types : soit il était évoqué en tant que saint patron qui assurait la protection divine de la dynastie et du royaume, soit il apparaissait comme un personnage historique dans le rôle d'un souverain modèle et d'un ancêtre présent dans la mémoire royale. Ce que nous intéresse ici est avant tout la dimension historique de la réception de la figure de saint Louis à la cour des premiers Valois.

⁶⁰⁹ Ibidem, p. 151 : « Ce roi qui avait échoué militairement ne pouvait pas être le patron d'une nation en guerre. »

⁶¹⁰ Ibidem, p. 164.

⁶¹¹ A.-H. Alliot, *Filles de roy de France*, pp. 97-133.

⁶¹² Ibidem, pp. 135-145 et 293-328.

Comme il a été constaté plus haut,⁶¹³ le premier rôle fut beaucoup plus fréquent. Le culte était longtemps limité au milieu royal et localisé à Paris et dans la région parisienne, quoique les fondations faites par les membres de la dynastie fussent très fréquentes.⁶¹⁴ Le lien de ce patronage avec le pouvoir royal et la dynastie était évident. Saint Louis était souvent présenté en public non pas tellement comme un modèle de comportement royal, mais plutôt comme une icône de la légitimité dynastique.⁶¹⁵ C'est là justement qu'il était très important pour la dynastie de Valois : en tant que motif politique dans le discours de légitimité.

Saint Louis était considéré et rappelé comme un roi exemplaire déjà aux derniers Capétiens. Deux textes destinés au roi Louis X en témoignent. L'un est un miroir du prince, le *Liber de informatione principum*, dont subsiste aujourd'hui seulement la traduction française de Jean Golein exécutée en 1379 à la demande de Charles V. L'auteur utilise beaucoup d'exemples des rois du passé et Louis IX y apparaît très souvent.⁶¹⁶ Le deuxième témoignage est celui du poème *Les Avisemens pour le roy Loys* rédigé par Geoffroi de Paris, poète connu surtout pour sa *Chronique métrique*.⁶¹⁷ Ce clerc et notaire à la chancellerie royale composa ce poème instructif dédié à Louis X afin de l'éclairer sur le comportement convenable à un roi et sur le gouvernement que doit exercer le roi de France. À cette fin il use de beaucoup d'exemples tirés des souverains de l'Ancien Testament mais aussi de l'histoire de France. Entre autres souverains exemplaires il mentionne saint Louis et insiste sur son règne modèle de point de vue de la protection de l'Église de la part du roi et sur sa capacité à maintenir la paix dans le royaume. Il ne manque pas, à cette occasion, de rappeler le fait, que Louis X est descendant de saint Louis et qu'il porte aussi son nom.

« *Saint Loÿs aussi, qui fu Rois,
il ne fist contemps, ne desrois
Sainte Eglise, mes li maintint.
Pour ce, empès son réaume tint ;
Et si n'ot de nulle part guerre ;
et du sien voust .ii. foiz requerre
Notre Seigneur outre la mer.*

⁶¹³ Cf. la carte de la dévotion à saint Louis au Moyen Âge dans : Olivier Guyotjeannin, Atlas de l'histoire de France, La France médiévale, IX^e-XV^e siècle, Paris, 2005, p.78.

⁶¹⁴ Ibidem et C. Beaune, Naissance de la nation France, pp. 159-164.

⁶¹⁵ C. M. Gaposchkin, The Making of saint Louis, p. 237.

⁶¹⁶ Cf. Lydwine Scordia, Le roi, l'or et le sang des pauvres dans Le livre de l'information des princes, miroir anonyme dédié à Louis X, Revue historique 631, 2004, pp. 507-532.

⁶¹⁷ Les Avisemens pour le roy Loys, in : Six Historical Poems of Geffroi de Paris, written in 1314-1318, éd. et trad. Walter H. Storer - Charles A. Rochedieu, Chapel Hill, 1950, pp. 1-41.

*Saint Loys en lui n'ot amer.
De lui, Roys, es-tu estraiz ;
Sages es, s'à lui te retraiz ;
Et de lui portes-tu le non.
Or fai qu'aies autel renon. »⁶¹⁸*

Le rôle des femmes de la famille royale dans l'entretien du souvenir de saint Louis n'est pas négligeable. La reine Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe VI et promotrice fervente de son ancêtre saint (qui était en effet son grand-père du côté maternel) commanda plusieurs traductions d'ouvrages en rapport avec saint Louis. En premier lieu il faut mentionner la version française du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, qu'elle demanda à son traducteur favori Jean de Vignay.⁶¹⁹ La miniature du manuscrit de cette traduction exprime très clairement la continuité du patronage littéraire : on y voit saint Louis demandant à Vincent de Beauvais de rédiger le *Speculum historiale* et de l'autre côté la reine Jeanne, qui en commande la traduction française à Jean de Vignay.⁶²⁰ La scène présente aussi sous forme visuelle l'*imitatio Ludovici sancti* en œuvre et en geste. Cette reine commanda probablement chez le même Jean de Vignay la traduction de la chronique latine de Primat (aujourd'hui disparue), qui contenait le récit très détaillé du règne de saint Louis et ainsi complétait le texte du *Miroir historial*.⁶²¹

Cependant, le personnage de saint Louis valait aussi comme référence pour la politique royale, surtout en tant que législateur modèle. Outre l'exemple mentionné de Philippe VI à propos de la question de la monnaie, on peut rappeler aussi celui de son fils Jean le Bon. Il évoqua son ancêtre (*genitor noster*) à propos de ses ordonnances qui devaient régler les guerres privées dans le royaume et renvoyait à l'effort législative de saint Louis dans le même domaine pour montrer à la fois la continuité avec le grand roi et, tout autant, pour renforcer, par ce souvenir, sa propre activité législative.⁶²²

La représentation visuelle et symbolique du saint faisait partie de la stratégie des Valois. Ils se rattachaient à l'œuvre des derniers Capétiens et aidèrent à l'achèvement de la fondation du monastère des Dominicaines Saint-Louis de Poissy en 1331. Outre son patronage

⁶¹⁸ Ibidem, p. 13.

⁶¹⁹ A.-H. Alliot, *Filles de roy de France*, pp. 465-466. Cf. Christine Knowles, *Jean de Vignay, un traducteur du XIVe siècle*, Romania, 75, 1954, pp. 353-383.

⁶²⁰ Paris, BNF, ms. fr. 308, fol. 1r.

⁶²¹ *Ex Primati chronicis per Iohannem de Vignay translatis*, éd. Hermann Brosien, Hannover, 1882 (= MGH, *Scriptores*, 26), pp. 623-631 et 639-667.

⁶²² Il s'agit des ordonnances des années 1352 et 1353. Voir *Ordonnances des rois de la troisième race*, vol. II, Paris, 1729, pp. 511-512 : « defunctus inclitae recordationis carissimus Dominus Genitor noster » et ibidem, pp. 552-553, où le roi évoque *Beatus Ludovicus* comme « notre prédécesseur ».

significatif, saint Louis y était présent, figuré sur le vitrail de la chapelle. Il s'agissait de l'image de son sacre, ce qui la renforçait la signification symbolique de la visualisation de la mémoire royale à Poissy, maison religieuse à valeur symbolique pour la dynastie, à proximité de Paris, et qui jouissait du soutien intensif de la part des princesses du sang royal.⁶²³ Les patronages de saint Louis étaient plus nombreux, comme le montre bien l'énumération d'A.-H. Alliot.⁶²⁴ Dans les représentations visuelles de la première moitié de XIV^e siècle se cristallisait aussi le canon iconographique de la figure de saint Louis. Il était souvent représenté couronné et nimbé avec les attributs du pouvoir royal (le sceptre ou la main de justice), et parfois il tenait la Sainte-Chapelle, sa fondation la plus importante.⁶²⁵

Le saint patron était aussi très présent dans les espaces liés à la dynastie, les résidences de Paris et des alentours. Un bon exemple en est le château de Vincennes, « porteur d'une légitimité importante pour une dynastie nouvelle » où, dans les décennies 1360 et 1370 se trouvaient encore plusieurs pièces qui lui étaient liées : outre la chapelle qui portait son nom, la chambre et la salle saint Louis.⁶²⁶

L'autre moyen de communication pour propager le souvenir de saint Louis était l'ornementation des manuscrits copiés pour le roi. Les pièces composées pour Jean le Bon en témoignent bien. Malgré son image traditionnelle de roi chevalier, il est évident que Jean n'était pas un souverain sans culture.⁶²⁷ L'exemplaire richement enluminé des *Grandes chroniques de France*, exécuté entre 1335 et 1340 pour ce futur roi participait à la formation de cette mémoire de saint Louis, car il contenait, hormis le texte partiellement révisé de la chronique, la vie de saint Louis de Guillaume de Nangis et l'*Enseignement* de saint Louis à son fils.⁶²⁸ Le personnage du saint roi y était figuré très souvent et le programme du cycle des enluminures remplissait la tâche de renforcer la légitimité de ses descendants.⁶²⁹ C'est la raison pour laquelle il y était pour la première fois figuré le roi (saint Louis) soignant les écrouelles.⁶³⁰ La scène

⁶²³ A.-H. Alliot, Filles de roy de France.

⁶²⁴ Ibidem.

⁶²⁵ Pierre-Marie Auzas, Essai d'un répertoire iconographique de saint Louis, in : Septième centenaire de la mort de Saint Louis, pp. 3-56 et A. Rathmann-Lutz, « Images » Ludwigs des Heiligen, p. 175.

⁶²⁶ Jean Chapelot, Le Vincennes des quatre premiers Valois: continuités et ruptures dans un grand programme architectural, in : Vincennes aux origines de l'état moderne, éd. Idem - Elisabeth Lalou, Paris, 1996, pp. 53-114, la citation sur le p. 111.

⁶²⁷ Cf. Raymond Cazelles, Jean II Jean II le Bon : Quel homme ? Quel roi ?, Revue historique, 251, 1974, pp. 5-26 et Idem, La société politique, noblesse et couronne, pp. 35-40.

⁶²⁸ Aujourd'hui le ms. Londres, British Library, Royal 16 G VI. Cf. Anne D. Hedeman, The Royal Image. Illustrations of the Grandes Chroniques de France, 1274-1422, Berkeley, 1991, pp. 51-73. L'adaptation en est attribuée au moine dionysien Richard Lescot, cf. I. Guyot-Bachy - J.-M. Moeglin, Comment ont été continuées les Grandes Chroniques, p. 393.

⁶²⁹ Les enluminures insistent sur l'image du roi saint et croisé, voir A. D. Hedeman, The Royal Image, pp. 66-68.

⁶³⁰ Londres, British Library, Royal 16 G VI, fol. 424v. L'enluminure est publiée dans A. D. Hedeman, The Royal Image, p. 72, fig. 50.

figurée dans le cycle est un renvoi à l'ancêtre, qui comme le premier roi, effectuait ce rituel régulièrement et de manière institutionnalisée et donc auquel était lié l'imposition définitive de cette compétence particulière à l'image caractéristique du roi de France, compétence qui était, elle aussi, un des arguments pour la légitimité des Valois.⁶³¹ Un autre manuscrit lié au roi Jean II témoignait aussi de l'importance de l'illustre ancêtre. Il s'agissait du codex, aujourd'hui perdu, des Heures de Jean le Bon, qui contenait aussi le traité *Lestimeur du monde*, traité qui, outre Tobie et Salomon, présentait saint Louis comme modèle de la bonne instruction des enfants princiers.⁶³² L'auteur exprimait significativement l'éthique de modèle de saint Louis comme du patron de la vraie instruction religieuse des princes.

Même le troisième des manuscrits copiés pour le roi Jean II entretenait un rapport étroit avec saint Louis. L'auteur inconnu rédigea pour Jean, alors duc de Normandie, le miroir du prince *L'estat et le gouvernement comme les princes et seigneurs se doivent gouverner* et, de nouveau, ce texte était accompagné dans le manuscrit de l'*Enseignement* de saint Louis.⁶³³

Jean le Bon manifestait aussi sa préférence pour son illustre ancêtre et prédécesseur sur le trône de France au niveau symbolique, dans le cadre du moment le plus solennel de son règne, le sacre en 1350. Le roi rompit avec la tradition et, à la place de la couronne de Charlemagne (*sainte couronne*), il se fit couronner de la couronne de saint Louis, qu'il avait fait réparer. Ce geste démontrait de façon publique et intelligible que le nouveau roi se présentait comme le descendant et successeur du roi saint Louis.⁶³⁴

La fréquence et l'intensité d'évocation et d'instrumentalisation de la figure de saint Louis dans le contexte de la propagande royale crûrent encore sous le règne du roi Charles V. Il récupéra pour la royauté ce personnage dont le souvenir était désormais réservé au discours

⁶³¹ Marc Bloch, *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Strasbourg, 1924 et J. Le Goff, *Saint Louis*, pp. 882-883.

⁶³² « Ainssi fut ensaignie le bon roy monseigneur saint loys desce qui soi entendre ne parler sa bonne mere le faisoit enseigner tres diligamment par preudes hommes bons clers et sages de religion qui li montroient comment il devoient dieu recognoistre a souverain seigneur et comment il le devoit doubter et amer sur toute rien et obeir parfaitement a ses commandemens. et comment il devoit cognoistre et recognoistre la vraie foy de sainte eglise et la garde et deffendre contre touz comme vraiz filz et loial champion. et il retint si bien. et si mist bien a euvre touz ses enseignemens et si fut si bien parloie et conferme quil en a le loier la dessus en paradys la ou il est couronne en pardurable gloire. De ces enseignemens et en ceste maniere doivent estre especialement et parfaitement enseignez les enfans des roys des princes et des seigneurs de cest monde pour plusieurs raysons... » la citation provient de l'unique copie de même ouvrage (*Les petites Heures de Berry*, Paris, BNF ms. lat. 18014, fol. 11v-11r), je cite d'après A. Rathmann-Lutz, « Images » *Ludwigs des Heiligen*, p. 186.

⁶³³ Paris, BNF, ms. fr. 15352. Cf. Jean-Philippe Genet, *Four English Political Tracts of the later Middle Ages*, Londres, 1977, pp. 174-179.

⁶³⁴ A. Rathmann-Lutz, « Images » *Ludwigs des Heiligen*, p. 188, cf. aussi C. Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 114-115 ; Danielle Gaborit-Chopin, *Les Couronnes du sacre des rois et des reines au Trésor de Saint-Denis*, *Bulletin monumental*, 133/2, 1975, pp. 165-174 et Hervé Pinoteau, *La symbolique royale française, V^e-XVIII^e siècles*, Paris, 2004, pp. 291-293.

mené à la cour royale. Charles V était un roi bien conscient de l'importance de la dimension historique de la royauté et n'hésitait pas à utiliser les motifs historiques dans la propagande royale et dynastique. En même temps il était aussi un roi qui vénérât beaucoup son ancêtre saint et veillait à continuer à promouvoir son culte. Selon sa biographe Christine de Pisan, « le roi de France avait saint Louis en grande révérence et dévotion, et honorait beaucoup sa fête ». ⁶³⁵

Dans la collection des livres du roi Charles V qui devint, par sa taille et son caractère d'institution, une véritable bibliothèque, on trouvait plusieurs livres en rapport avec saint Louis qui témoignaient, pour la plupart, de la vénération du roi. Y étaient regroupés neuf manuscrits de la Vie et miracles de saint Louis et plusieurs bréviaires et livres d'Heures avec ses offices. ⁶³⁶ Deux manuscrits en particulier révélaient le rapport envers le saint patron. Le manuscrit des « Heures de Savoie », exécuté pour Blanche de Bourgogne dans les années trente, fut complété par ordre de Charles V de textes et d'enluminures, qui révélaient son programme dévotionnel. Entre autre attire notre attention une prière à saint Louis qui fut adaptée pour lui, dans laquelle le roi se présentait très humblement comme le successeur indigne de régner le peuple de saint Louis (*populo tuo*). Il est évident, ici, que le saint n'était plus seulement patron de la famille, mais de tous les Français. ⁶³⁷ Dans le même contexte fut exécuté dans l'atelier de l'enlumineur Jean le Noir le *grant Bréviaire entier* pour Charles V qui contenait aussi des images de saint Louis. ⁶³⁸ Bernd Carqué date les deux manuscrits juste après le sacre du roi en 1364, à une époque où il se trouvait dans une situation précaire rendant nécessaire d'insister sur son saint lignage pour renforcer sa légitimité. ⁶³⁹ L'humilité du roi, qui ne pouvait pas séparer sa dignité royale de l'indignité de sa personne, était caractéristique des autres prières de Charles V. ⁶⁴⁰

⁶³⁵ Le livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V par Christine de Pisan, t. I, p. 97 : « Monseigneur saint Loys, roy de France avoit en grant reverence et devocion et moult honnouroit sa feste ». Pour la prédilection de Charles V pour saint Louis voir A. Rathmann-Lutz, « Images » Ludwigs des Heiligen, pp. 208-219.

⁶³⁶ A. Rathmann-Lutz, « Images » Ludwigs des Heiligen, p. 211 et pour les offices C. M. Gaposchkin, *The Making of saint Louis*.

⁶³⁷ Paul Durrieu, Notice d'un des plus importants livres de prières de Charles V. Les Heures de Savoie ou « Très belles grandes heures » du roi, Bibliothèque de l'école des chartes, 72, 1911, pp. 500-555, ici pp. 525-526 : « Sancte et pie Ludovice, unus de gloriosis confessoribus Dei, unus de regibus magis amicis Dei, iste peccator, iste indignus, iste successor tuus, licet ineptus, licet nimis inconueniens, heres tuus, dubius, nescius, sollicitus et anxius de populo tuo, comisso regimini suo, ego scilicet inutilis persona, nullis bonis ornata, sed profunda ignorancia tenebrata, innumeris viciis deformata, immensis peccatis onerata, ego, inquam, quem Deus, et tu post Deum voluisti fieri regem in populo tuo, etc. » ; cf. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie I*, pp. 208-213.

⁶³⁸ Bernd Carqué, *Stil und Erinnerung. Französische Hofkunst im Jahrhundert Karls V. und im Zeitalter ihrer Deutung*, Göttingen, 2004, pp. 276-277.

⁶³⁹ *Ibidem*, p. 278.

⁶⁴⁰ Françoise Autrand, La prière de Charles V, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1995, pp. 37-68 et *Eadem*, Charles V, pp. 538-541.

Un cycle des miniatures accompagnait la Vie de saint Louis dans l'exemplaire de Charles V des *Grandes chroniques de France*. Or les images montraient des scènes caractéristiques de la politique de pacification du royaume, ainsi que des événements cérémoniels, plutôt que les scènes insistant sur la sainteté de saint Louis. L'homme politique l'emportait sur le saint.⁶⁴¹

Charles V paraît avoir été le premier à réunir une série d'objets provenant de saint Louis ou réputés tels : une coupe et un hanap d'or, un verre d'or (c'est-à-dire une petite coupe), une petite croix d'or, sans compter une aiguère et une coupe d'or « semblable à celles de saint Louis ». ⁶⁴² Il possédait aussi « la bible qui fut Monseigneur Saint Loys ». ⁶⁴³ Dans sa collection dès avant l'avènement sur le trône se trouvaient trois images de saint Louis. ⁶⁴⁴ L'exemple du roi inspira une vague de collecte, outre des reliques de saint Louis, des objets liés à lui, chez tous les membres de famille royale, en particulier des femmes. ⁶⁴⁵ Il ne faut pas oublier que le frère du roi, Jean de Berry, était, lui-aussi, admirateur de saint Louis et grand collecteur. ⁶⁴⁶

Charles V se rendait compte de l'importance de l'université à Paris pour sa cour et son administration. Il avait aussi une certaine prédilection pour cette institution et essaya systématiquement de s'immiscer dans son fonctionnement. Pour affirmer ce rapport il fut le premier à utiliser l'expression « université fille du Roi de France ». Son effort pour la réforme de l'université était surtout dirigé vers le collège de Navarre qui, grâce à la fondation faite par la reine, jouissait d'une position particulière. Charles V voulait faire de ce collège une institution contrôlée par le pouvoir royal et destinée à former des serviteurs d'État, une élite intellectuelle. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que le collège de Navarre devint précisément le centre du culte universitaire de saint Louis. ⁶⁴⁷ Le roi établit par un acte daté de 1369 la

⁶⁴¹ A. Rathmann-Lutz, « Images » Ludwigs des Heiligen, pp. 212-213. Cf. A. D. Hedeman, *The Royal Image*, pp. 95-99.

⁶⁴² L'inventaire du trésor du dauphin futur Charles V, 1363 : les débuts d'un grand collectionneur, éd. Danielle Gaborit-Chopin, Nogent-le-Roi, 1996, p. 8 (n° 45, 50, 82, 655).

⁶⁴³ Ibidem, p. 37. cf. L. Delisle, *Recherches sur la librairie 1874*, n° 827, pp. XXX

⁶⁴⁴ Ibidem, p.72, n°679 : « Item un ymage de Saint Loys qui est d'yvoire et est couronné d'argent » ; p. 70, n°637 : « Item un petit saint Louis d'argent » et p.35, n°32 : « Item une grande ymage d'or de Saint Loys de France séant à perles et pierres. » Et il possédait encore plusieurs d'autres, cf. *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, éd. Jules Labarte, Paris, 1879, art. 166, 168, 2486, 2521, 2526, pp. 45, 46, 265, 269, 270.

⁶⁴⁵ A.-H. Alliot, *Filles de roy de France et Joan A. Holladay, Fourteenth-Century French Queens as Collectors and Readers of Books : Jeanne d'Evreux and her Contemporaries.*” *Journal of Medieval History* 31/2, 2006, pp. 69-100.

⁶⁴⁶ Françoise Autrand, *Jean de Berry, l'art et le pouvoir*, Paris, 2000, pp. 479-481.

⁶⁴⁷ Nathalie Gorochov, *Le collège de Navarre de sa fondation (1305) au début du XV^e siècle (1418) : histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement*, Paris - Genève, 1997, 328-334 et Eadem, *Charles V et les collèges parisiens : l'affirmation d'une politique universitaire royale (1364-1380)*, in : *Paris et ses campagnes sous l'ancien régime. Mélanges offerts à Jean Jacquart*, éd. Michel Balard - Jean-Claude Hervé - Nicole Lemaître, Paris, 1994, pp. 187-194 ; Thierry Kouamé, « Rex Fundator ». *Royal Interventions in University Colleges* : Paris, Oxford, Cambridge (Fourteenth-Fifteenth Centuries), *History of Universities*, 25, 2010, pp. 1–25.

coutume de célébrer la fête de saint Louis (25 août) par un office et puis de prononcer le sermon solennel ce jour-là devant toute l'université dans la chapelle de collège.⁶⁴⁸ Pour affirmer ce nouveau patronage de l'université, le roi accorda en octobre 1373 une nouvelle dédicace à saint Louis de la chapelle du collège.⁶⁴⁹ Par cette voie, il contribua à promouvoir le culte de saint Louis, lié étroitement à la royauté, parmi les gens de savoir et les potentiels hommes au service de l'État.

Bien sûr Charles V ne se borna pas à vénérer saint Louis en tant que saint patron : son importance pour les Valois reposait aussi sur son rôle d'ancêtre saint, qui assurait le statut du lignage sacré. Le roi n'oubliait pas de le rappeler dans les moments idoines, par exemple dans le texte de son testament dressé en 1374, où il citait ses saints patrons préférés : saint Louis et saint Charlemagne, ajoutant saint Louis d'Anjou qui, lui aussi, appartenait comme collatéral à la *beata stirps* des Valois, dont Charles V exprimait l'idée de manière très claire.⁶⁵⁰ Il se mettait dans le texte du testament sous la tutelle de « *saint Loys de France, saint Loys de Marceille, saint Charles, noz devanciers, de la quelle lignée nous sommes descendus* ». ⁶⁵¹ Cette idée s'exprimait aussi par la bouche du chevalier dans le *Songe du vergier* quand il expliquait les raisons, pour lesquelles le caractère du royaume de France devait être considéré comme béni. Il insistait sur le lignage sacré des rois de France et les hauts faits de ses saints membres, parmi lesquels bien sûr était saint Louis : « *Considerons la saincteté de ceste benoite lygnie ; et primerement, lez fès et lez miracles de monseigneur saint Charlemaigne, de monseigneur saint Louys, roy de France, saint Louys de Marseille, saint Charles de Blais, jadiz duc de Bretaigne et de plusieurs aultres Sainz qui sont descendus de ceste lygnie* ». ⁶⁵²

Charles V continuait à se référer dans sa législation au règne de saint Louis et à son exemple, comme le faisaient son père et son grand-père. Le roi saint Louis pouvait servir de souverain exemplaire dans plusieurs domaines, Charles V faisait même référence à lui dans la question délicate de la régulation de la prostitution quand il renvoyait à son mandat.⁶⁵³

⁶⁴⁸ Chartularium Universitatis Parisiensis, t. III, ab anno MCCCL usque ad annum MCCCLXXXVIII, éd. Henri Denifle - Émile Chatelain, Paris, 1894, p. 189. Cf. N. Gorochov, Charles V et les collèges parisiens, p. 190.

⁶⁴⁹ Ibidem.

⁶⁵⁰ Louis d'Anjou, fils de Charles II d'Anjou, roi de Sicile et neveu de saint Louis, était frère mineur et évêque de Toulouse. Canonisé en 1317, il était appelé aussi saint Louis de Toulouse (son évêché) ou de Marseille. Il était, avec saint Louis IX, le « sanctificateur » de la lignée des Angevins, qui y accordèrent beaucoup d'attention pour propager leur *beata stirps*. G. Klaniczay, Le culte des saints dynastiques en Europe Centrale, pp. 221-237.

⁶⁵¹ Le testament de Charles V est publié dans Chronique des règnes de Jean II et de Charles V (Les Grandes Chroniques de France), éd. Roland Delachenal, t. III, Continuation et appendice, Paris, 1920, pp. 183-199, ici p. 184.

⁶⁵² Songe du vergier, I, chap. LXXXVIII, pp. 153-154.

⁶⁵³ Leah Lydia Otis, Prostitution in medieval society. The History of an Urban Institution in Languedoc, Chicago, 1985, pp. 36-37.

Cependant le saint servit également de modèle et de roi de référence dans des actes plus importants de la politique royale. Ainsi faut-il mentionner un acte – l'édit de Bois de Vincennes (« *loi ou constitution* ») de 1374 par lequel Charles V fixait la majorité du roi à quatorze ans et arrangeait les règles de succession sur le trône en préférant la branche aînée.⁶⁵⁴ Hors de la signification même de cet édit, le document en lui-même est intéressant. Il était rédigé en latin, chose exceptionnelle à la cour de Charles V qui préférait la langue française pour l'administration du royaume. Sa particularité se manifestait aussi par le long préambule, dans lequel le roi exprimait ses raisons pour prendre cette décision.⁶⁵⁵ Il cherchait des arguments de justification dans l'histoire sainte, romaine et française, et là à la première place était mentionné saint Louis « la fleur, l'honneur, la lumière et le miroir non seulement de la lignée royale, mais de tous les Français, lui qui n'a jamais commis de péché mortel, qui gouverna si bien le royaume et la chose publique, lui dont les faits émerveilleront tant que le soleil luira, et doivent toujours inspirer les rois ses successeurs ».⁶⁵⁶

Il était assez naturel et en accord avec l'image historique de saint Louis, de le mentionner dans ce contexte, car il était bien connu, qu'il avait commencé à régner tôt, avant ses quatorze ans, et avait été malgré cela un roi exemplaire. Et il était en outre considéré comme le symbole et le garant de la bonne instruction des princes grâce à sa réputation du roi sage et savant qui avait commandé plusieurs ouvrages concernant l'instruction princière et avait même écrit l'enseignement que devaient recevoir ses enfants.⁶⁵⁷

Ainsi Charles V exprimait-il le glissement dans la signification du saint patron quand il déclarait que saint Louis incarnait la gloire non seulement de la lignée royale, mais de tous les Français (*nedum Regalis prosapie, sed omnium Gallicorum*), idée qu'on trouvait déjà dans la prière de son bréviaire. En même temps il n'oubliait pas d'insister sur son rapport avec saint

⁶⁵⁴ Pour préciser : à l'âge de treize ans et un jour. Cf. Françoise Autrand, La succession à la couronne de France et les ordonnances de 1374, in : Représentation, pouvoir et royauté, éd. par Joël Blanchard, Paris, 1995, pp. 25-32 et Eadem, Charles V, pp. 633-634.

⁶⁵⁵ Serge Lusignan, La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre, Paris, 2004, pp. 116-126.

⁶⁵⁶ Ordonnances des rois de la troisième race, vol. VI, éd. Denis-François Secousse, Paris, 1741, pp. 26-33, ici p. 28 : Considerantes eciam (...) quod in corde nostro indelebiter est scriptum, qualiter sanctissimus Attavus & Predecessor noster, patronus, defensor & Dominus singularis, Beatus Ludovicus, flos, decus, lumen & speculum nedum Regalis prosapie, sed omnium Gallicorum; cujus memoria in benedictione est, & non derelinquetur in secula; ac Divina protogente gracia, nullis mortalibus criminis sensisse contagium perhibetur, Regnumque & Rempubicam sic laudabiliter gubernavit, quod gesta ipsius preclara que mundus mirabitur quamdiu sol eclipticam permeabit, per Nos & successores nostros, merito ad consequenciam trahi debent; sicque sua actio nostra instructio videatur; de ipso enim legitur, quod Regni maximi & potentes inimici, agente Deo, ipsius pueri Regis viribus sunt repulsi, in etatis sue quarto decimo anno Regni regimen assumpsit, recepit homagia seu fidelitatis juramenta Prelatorum, Parium & aliorum Vassallorum, fuitque sacra unctione Regali inunctus & coronatus (...). Pour la citation en français cf. F. Autrand, Charles V, pp. 633-634.

⁶⁵⁷ Le Goff, Saint Louis, pp. 256-267.

Louis quand il l'appelait « le plus saint ancêtre et notre prédécesseur » (« *sanctissimus attavus et predecessor noster* »).

Cependant saint Louis restait quand même une référence essentielle pour la légitimité du pouvoir royal des Valois. Cette position courante à la cour de Charles V s'exprimait dans un passage du *Traité de la puissance ecclésiastique et séculière* traduit par Raoul de Presles.⁶⁵⁸ À la question posée dans le cinquième article de ce texte, si le roi de France tenait et possédait son royaume directement de Dieu, l'auteur répondait de façon affirmative et pour conforter sa position utilisait un argument à la fois historique et hagiographique. Il rappelait l'ancêtre et patron saint Louis : « *Nous disons doncques, que nostre seigneur le Roy de France tient et posside son Royaume par ce meismes titre, et parce ce meismes droit, que le tint monseigneur saint Louys, le quel en nos temps le Siege de Rome canoniza et mist ou cathalogue des Sains, par la sainte vie quil mena et par les miracles quil fist, des quiex la Cour de Romme fu enfourmee.* »⁶⁵⁹

Bien qu'il s'agisse d'un texte dont la rédaction originelle datait de l'époque de Philippe le Bel, il exprimait très fidèlement l'image de saint Louis, telle qu'elle était très souvent évoquée pendant le règne de Charles V et commémorée dans les qualités d'ancêtre modèle et de saint patron. Le saint patron de la dynastie royale devint peu à peu, sous les premiers Valois, le saint protecteur du royaume de France. L'attention accrue prêtée au saint ancêtre qu'on peut observer pendant le règne de Charles V allait vers plusieurs facettes du souvenir de saint Louis. Saint Louis servait dans le milieu royal comme exemple du monarque sage, pieux et bon souverain. On peut même observer certaines traces de l'identification de Charles V avec son prédécesseur illustre sous la forme solide des statues qui décoraient le couvent des Célestins à Paris et qui devaient (probablement) figurer Charles V et sa femme Jeanne de Bourbon mais qui furent comprises par les contemporaines comme celles de saint Louis et de son épouse Marguerite de Provence.

⁶⁵⁸ Il s'agit de la traduction du traité *De potestate regia et papali* de Jean de Paris dit Quidort, rédigé en ca. 1302.

⁶⁵⁹ Rudolphi Praellaei Tractatus de potestate et imperiali seu regia, in : *Monarchia Sancti Romani Imperii*, t. I, éd. Melchior Goldast, Hannover, 1688, p. 49.

Comparaison provisoire

Malgré les différences entre les « types » des saints patrons dynastiques et historiques que sont saint Venceslas et saint Louis, il est possible de constater certaines analogies et ressemblances dans le procédé par lequel les rois du XIV^e siècle, c'est-à-dire les deux Charles, en Bohême et en France, usèrent de ces figures saintes et comment et dans quels contextes ils en rappelaient la mémoire. Dans le cas des deux saints, leur « facette historique » jouait un rôle important, c'est-à-dire leurs histoires tirées du passé mais naturellement interprétées et adaptées par les auteurs du XIV^e siècle.

Bien que le décalage de trois siècles entre les deux souverains canonisés causât une évolution différente de la tradition locale, leurs vies et règnes étaient surtout traitées par les légendes et c'était en premier lieu ces légendes qui étaient lues, au XIV^e siècle, tant à la cour de Prague qu'à celle de Paris pour connaître l'histoire du saint et s'informer sur son potentiel. Les ouvrages historiographiques jouaient aussi un rôle important. Cependant, dans le cas des saints ancêtres présentés ici, les confins entre l'histoire et la légende n'étaient pas très nets – si on peut même en parler. Cela valait déjà pour la tradition textuelle médiévale. Un saint d'une très ancienne époque comme Venceslas était bien adapté à son rôle de patron dynastique dès l'époque des Přemyslides. Charles IV n'avait eu qu'à lui rendre ce rôle et à insister, en considération du caractère pacifique de l'époque, chez ce protecteur traditionnel des Tchèques dans le combat, sur d'autres aspects de son activité sainte. Saint Venceslas devint alors une figure rappelée surtout dans son rôle de saint patron de la dynastie et de la royauté des Luxembourg. Le fait qu'il fût l'ancêtre de Charles IV et qu'il contribuât à la considération dont jouissait la famille sur le trône en tant que sacré lignage, lui assurait une position primordiale parmi les patrons de la Bohême qu'il occupait d'ailleurs aussi précédemment.

En revanche Louis IX était un saint récent, quand le roi Philippe VI accéda au trône de France. Sa parenté avec le saint était très claire et d'autant plus visible que peu de générations les séparaient. En outre, sa figure de saint patron de la dynastie était elle aussi bien définie surtout depuis l'époque de Philippe le Bel qui accordait beaucoup d'attention à la représentation de la dynastie royale. Il n'était pas nécessaire pour les Valois de « construire » un saint Louis : il leur suffisait de le mettre en scène dans un contexte pertinent pour affirmer leur légitimité et transmettre son souvenir dans une forme adéquate.

Les ressemblances dans l'instrumentalisation des deux saints ancêtres n'en restent pas moins flagrantes. Leur modèle est bien idéalisé et rappelé surtout dans un contexte édifiant (pour l'enseignement des princes actuels), ou bien pour justifier les démarches contemporaines

des rois par le renvoi aux ancêtres modèles, ou encore pour légitimer la dynastie sur le trône en évoquant l'ancienneté de son ascendance en mettant l'accent sur ses ancêtres illustres et même saints. Le concept de *beata stirps*, lignage sacré, contribuait à construire l'image de l'intangibilité de la dynastie. On ne peut pas négliger non plus la dimension religieuse que prenaient des ancêtres considérés comme saints et même canonisés. La protection divine assurée par l'ancêtre saint représentait un capital symbolique souvent évoqué. La présence visuelle sous forme de statues ou d'images dans les résidences royales ou les enluminures de manuscrits de textes significatifs pour la royauté ne surprend dès lors pas. Le patronage du royaume et de la dynastie se matérialisait de façon symbolique dans des objets liés à la royauté et au pouvoir royal (couronnes, épées etc.) où le rapport avec le saint patron et prédécesseur sur le trône sanctionnait le titre royal obtenu par la grâce de Dieu (*dei gratia rex*).

Les saints souverains occupaient la mémoire dynastique en tant que personnages historiques. Or, dans les deux cas, il est possible d'observer une forte tendance à imposer une figure idéalisée dans le récit historique. Pour cette raison, la biographie sous forme de légende appartenait au récit historique avec la prétention de constituer l'histoire officielle de la cour. Cette tendance est confirmée par l'insertion de la légende composée par Charles IV dans la *Chronique* de Pulkava tout comme par la présence de la vie de saint écrite par Guillaume de Nangis dans les *Grandes chroniques de France*.

Le point commun entre saint Venceslas et saint Louis peut aussi être vu dans le patronage de l'université qui leur était confiée, bien que cette analogie se rapportât aussi à l'image du roi sage que Charles IV et Charles V voulait tous deux propager, notamment par l'importance qu'ils accordaient à l'instruction des princes. Or ce même accent se retrouvait tout autant dans l'image que voulaient donner ces souverains que dans celle des deux saints patrons. Les rapports qu'avaient entretenus les deux patrons avec l'étude traduisaient l'importance que représentait l'éducation pour les deux rois sages.

L'influence mutuelle des souverains dans l'usage qu'ils faisaient du patron dynastique n'est pas tellement vérifiable, bien qu'on puisse évoquer l'expérience de jeune Charles IV à Paris à une époque où saint Louis était déjà intensivement vénéré.⁶⁶⁰ Le transfert culturel entre les deux milieux curiaux de ces saints dynastiques fut rendu possible par les alliances

⁶⁶⁰ G. Klaniczay, *Le culte des saints dynastiques en Europe Centrale*, p. 246, pense plutôt à l'imitation de saint Louis par Charles IV, qui voulait se présenter comme un pieux monarque et s'inspira vraisemblablement pour ses propres chefs-reliquaires de celui de saint Louis, fabriqué en 1306 et gardé à la Sainte-Chapelle. Cf. K. Otavský, *Sankt-Wenzelskrone*, pp. 120-122. Pour Klaniczay, la preuve de l'influence consiste aussi dans la pratique d'insérer dans la couronne de sacre une particule de la couronne d'épines, ce qui faisait saint Louis et Charles IV de Luxembourg aussi. Cf. C. Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 140.

matrimoniales (Marie de Luxembourg avec Charles IV de France, Blanche de Valois avec Charles IV de Luxembourg et Bonne de Luxembourg avec Jean II le Bon), mais leur succès fut faible dans les milieux étrangers.

Ce fut le cas de saint Louis dont le culte fut importé en Bohême soit par Charles IV en mémoire de son séjour en France, soit, plus probablement, par sa première épouse Blanche de Valois, qui descendant de son sang, vénérât son saint ancêtre et, rapporte-t-on, fut à l'origine en 1348 de la fondation d'un autel en son honneur juste à côté du tombeau des rois de Bohême au milieu du chœur de la nouvelle cathédrale Saint-Guy.⁶⁶¹ Collecteur fervent de reliques, Charles IV ne manqua pas de rechercher celles de saint Louis, dont il obtint une dent et un doigt de la part de Charles V probablement à l'occasion de la diète de Metz de 1356 où il assista, encore en tant que dauphin, à la proclamation de la Bulle d'Or. Ces reliques furent ensuite montrées à Prague à l'occasion de l'*Ostensio reliquiarum*, comme en témoigne l'*ordo* de cette présentation composé après 1368.⁶⁶² La fortune de saint Venceslas en France fut encore moins importante, la seule trace en étant l'inventaire du trésor de jeune Charles V qui mentionne « *Item un reliquiaire long où il a de saint Vincelot* », ce que D. Gaborit-Chopin propose de lire comme « De saint Wenceslas ». ⁶⁶³

⁶⁶¹ J. Kuthan – J. Royt, *Katedrála sv. Víta, Václava a Vojtěcha*, p. 349.

⁶⁶² K. Kubínová, *Imitatio Romae*, p. 297 : « *Item reliquie sancti Ludowici* ».

⁶⁶³ L'inventaire du trésor du dauphin futur Charles V, p. 71, n°665. Cf. aussi l'article de l'inventaire de 1380, n°2495 : « ...ung reliquiaire de cristal garny d'or, ront, où est escript : du sang de saint Wiselau ; pesant une once. » qui peut selon D. Gaborit-Chopin probablement être lié au saint patron de Bohême.

Charlemagne

Le troisième saint patron qui va être analysé maintenant permet en revanche parfaitement de mener une comparaison entre les deux cours des Valois et des Luxembourg, et aussi, cette fois, d'observer les contacts mutuels et les influences culturelles. Il s'agit du personnage de saint Charlemagne, qui fait bien le lien entre Valois et Luxembourg. Bien que sa sainteté y fût souvent contestée, le XIV^e siècle connut l'apogée de son culte.⁶⁶⁴

La signification culturelle et politique de Charlemagne était bien plus importante que celle d'un nouveau saint au culte limité. Né en 742, mort en 814, Charlemagne était la figure principale de l'imaginaire médiéval.⁶⁶⁵ Son image était fournie par les histoires extraordinaires des chansons de geste, la Chanson de Roland, mêlée aux chroniques et légendes, surtout celle dit du Pseudo-Turpin, qui diffusait la version presque canonique de sa vie et faisait même partie de la légende composée à Aix-la-Chapelle en 1165 à l'occasion de sa canonisation. La figure littéraire légendaire des chansons de gestes et des biographes depuis la *Vita* d'Eginhard devint au cours du Moyen Âge une notion culturelle de référence, quoique Charlemagne fût aussi important dans le domaine de l'imaginaire politique, où les différentes facettes de son souvenir étaient souvent rappelées.⁶⁶⁶ Il était présenté tantôt comme le premier empereur, tantôt comme le grand croisé et, à l'exception des histoires noires du pécheur Charlemagne,⁶⁶⁷ il restait toujours le protecteur de l'Église et le champion de la foi. À partir de l'époque de décadence du pouvoir des Carolingiens, il devint aussi la figure à laquelle se rapportaient les généalogies

⁶⁶⁴ Voir l'étude essentielle de Robert Folz, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval*, Dijon, 1950 et Idem, *Études sur le culte liturgique de Charlemagne dans les églises de l'Empire*, Paris, 1951. Pour le souvenir en Allemagne voir F. Graus, *Lebendige Vergangenheit*, pp. 182-205 ; Karl der Große als vielberufener Vorfahr, éd. Lieselotte E. Saurma-Jeltsch, Sigmaringen, 1994 ; Max Kerner, *Karl der Grosse. Ein Mythos wird entschleiert*, Vienne, 2000 et pour la France Robert Morrissey, *L'empereur à la barbe fleurie : Charlemagne dans la mythologie de l'histoire de France*, Paris, 1997 et Isabelle Durand-Le Guern - Bernard Ribémont, *Charlemagne, empereur et mythe d'Occident*, Paris, 2009.

⁶⁶⁵ La littérature sur Charlemagne, son règne et son temps est immense, pour une récapitulation des connaissances sur son personnage historique cf. le livre récent Rosamond McKitterick, *Charlemagne. The Formation of a European Identity*, Cambridge, 2008. Cf. aussi les biographies copieuses de Jean Favier, *Charlemagne*, Paris 1999 et de Dieter Hägermann, *Karl der Grosse. Herrscher des Abendlandes. Eine Biographie*, Berlin, 2000. Très utiles restent toujours les volumes *Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben*, vol. I-V, éd. Wolfgang Braunsfels, Düsseldorf, 1965-1968.

⁶⁶⁶ Gaston Paris, *L'histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1865 ; Paul Lehmann, *Das Literarische Bild Karls des Grossen vornehmlich im lateinischen Schrifttum des Mittelalters*, in : *Erforschung des Mittelalters*, t. I, *Ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze*, Stuttgart, 1941, pp. 154-207 ; Dominique Boutet, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, 1992.

⁶⁶⁷ M. Kerner, *Karl der Grosse*, pp. 173-178 et David Ganz, *Charlemagne in Hell*, *Florilegium*, 17, 2000, pp. 175-194.

princières et même royales : depuis le haut Moyen Âge, aucune bonne généalogie ne pouvait omettre Charlemagne.⁶⁶⁸

Le souvenir de Charlemagne acquit une nouvelle dimension avec sa canonisation problématique en 1165 quand l'Empereur Frédéric Barberousse fit élever sur les autels son prédécesseur dans la dignité impériale par l'antipape Pascal III (1164-1168).⁶⁶⁹ Ce geste, accompli pour provoquer le dépit de la papauté, eut pour destin de provoquer le culte contesté du saint empereur.

Si l'on veut étudier le souvenir de Charlemagne au XIV^e siècle en France et en Bohême (ou plutôt dans l'Empire), il faut se rendre compte que la réception de l'image de Charlemagne possédait déjà à cette époque une assez longue histoire derrière elle. Les souverains, leurs conseillers et les auteurs littéraires de cour disposaient donc d'une volumineuse réserve de motifs, récits historiques et autres pour trouver de l'inspiration. En retour, ils en étaient influencés. Les connotations dans les deux pays n'étaient pas les mêmes à cause de leur ancrage dans des histoires différentes. La tradition et le contexte dans lesquels le grand empereur était rappelé différaient aussi.

Charlemagne en France avant Charles V

La signification de Charlemagne en France avant l'avènement des Valois avait évolué depuis le temps de la domination de l'image du héros des chansons de gestes jusqu'à celui, au XIII^e siècle, où les ouvrages historiographiques *Karolinus* de Gilles de Paris, *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et *Roman aux roys* de Primat avaient fixé une vision plus pertinente pour la cour royale. Charlemagne était saisi dans ces textes comme un ancêtre et il fallait revenir à son sang pour rétablir la légitimité (*Reditus ad stirpem Karoli*). En même temps, on le représentait comme un souverain exemplaire et un prédécesseur sur le trône de France qui était aux origines du royaume de France dans sa forme contemporaine.⁶⁷⁰ Comme il a été montré plus haut dans le chapitre sur les généalogies, Charlemagne servait d'ancêtre de référence et la

⁶⁶⁸ Léopold Genicot, Princes territoriaux et sang carolingien ; voir aussi le chapitre III sur les généalogies supra. Cf. Aussi Gerd Althoff, Studien zur habsburgischen Merowingersage, Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung 71, 1963, pp. 33-47 et Jean-Marie Moeglin, Les ancêtres du prince. Propagande politique et naissance d'une histoire nationale en Bavière au Moyen Âge (1180-1500), Genève – Paris, 1985, pp. 77 et 85, où Charlemagne représente le souverain qui a donné le pays aux ancêtres des souverains actuels.

⁶⁶⁹ R. Folz, Le souvenir, pp. 159-235 ; M. Kerner, Karl der Grosse, pp. 111-121 ; Jürgen Petersohn, Saint Denis – Westminster – Aachen. Die Karlstradition von 1165 und ihre Vorbilder, Deutsches Archiv 31, 1975, pp. 420-455.

⁶⁷⁰ R. Morrissey, L'empereur à la barbe fleurie, pp. 116-137.

parenté avec lui était un argument essentiel pour la légitimité du pouvoir royal en France. Deux de ces ouvrages, celui de Vincent de Beauvais et celui de Primat, connurent une large diffusion et transmirent cette vision du XIII^e siècle (ou plus précisément de la cour de saint Louis) aux lecteurs du XIV^e siècle et même au-delà. Leur succès était fondé sur leur forme vernaculaire : le texte de Primat faisait partie des *Grandes Chroniques de France* et l'ouvrage de Vincent avait été traduit en français avant 1332 par Jean de Vignay à la demande de la reine Jeanne de Bourgogne. Les deux furent souvent copiés et leur vision de Charlemagne influença donc les générations suivantes.

Vincent liait à Charlemagne deux importants transferts, le « *translatio imperii ad Francos* » et *translatio studii* à Paris. Par le premier transfert, le titre impérial était passé aux Carolingiens, souverains des Francs, tandis que le deuxième transfert transplantait à Paris la tradition savante des Grecs et des Romains. Tandis que l'Empire n'était pas resté dans les mains des rois de France, l'université et donc le centre de la culture savante résidait depuis constamment à Paris. Vincent s'inspirait pour la phase « royale » de la vie de Charlemagne de Sigebert de Gembloux, mais pour la phase « impériale » des textes glorifiants de la chronique Pseudo-Turpin et de la *Descriptio*, récits qui présentaient l'Empereur comme un grand croisé.⁶⁷¹ Le roi sans pareil devenait dans le Miroir de Vincent l'empereur épique.

Pour Primat Charlemagne était toujours roi et empereur, il insistait sur le titre royal (et attribuait même par erreur le titre impérial à Pépin le Bref).⁶⁷² Il reprenait aussi dans son récit les transferts de l'Empire et du *studium*, tout comme le *Reditus*, ce qui fait un des points principaux de sa conception historique et assure une place privilégiée au personnage de Charlemagne. La démonstration de la réduction à la souche de Charlemagne est un des plus grands soucis de l'auteur.⁶⁷³ Dans le récit de Primat l'épopée de Charlemagne est intégrée dans

⁶⁷¹ R. Morrissey, L'empereur à la barbe fleurie, pp. 130-133. La Chronique de Pseudo-Turpin alias *Historia Karoli Magni et Rotholandi* fut rédigée au XII^e siècle (avant 1140) et connut une large diffusion dans toute l'Europe. L'ouvrage *Descriptio qualiter Karolus Magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit qualiterque Karolus Calvus hec ad Sanctum Dyonisium retulerit*, comme le révèle le titre, raconte l'histoire de Charlemagne et des reliques qu'il apportait de la Terre sainte. Les deux ouvrages furent probablement rédigés à l'abbaye de Saint-Denis. Cf. P. Lehmann, *Das Literarische Bild Karls*, pp. 176-178 et *The Legend of Charlemagne in the Middle Ages. Power, Faith and Crusade*, éd. Matthew Gabriele – Jace Stuckey, New York, 2008.

⁶⁷² GCHF, t. VI, p. 140 : « Pepin le secont qui fu rois et empereres. Cil Pepins, le grant Challemaine, qui fu rois et empereres. Challes li granz, Loos qui fu rois et empereres. Cil Loos, Challe le Chauf, qui fut rois et empereres ». Cf. Michael Jones, *Eclipse of Empire? Perceptions of the Western Empire and Its Rulers in Late-Medieval France*, Turnhout, 2007, p. 158, qui montre que même dans les passages où Primat traduit les *Gesta Philippi* de Rigord, il y ajoute le titre royal qui y manque.

⁶⁷³ GCHF, t. V, p. 2 : « Dont l'en puet dire certainement que li vaillanz rois Loys [VIII], fiuz le bon roi Phelippe [...] fu du lignage le grant Challemaine, et fu en li recovrée la lignie. » Cf. B. Guenée, *Les Grandes Chroniques de France : Le roman aux rois*, p. 192.

l'histoire de France.⁶⁷⁴ L'image de Charlemagne comme figure politique idéalisée était aussi celle qu'offrait la Chronique rimée de Philippe Mousket, qui lui dédiait le tiers de son texte.⁶⁷⁵

L'héritage de Charlemagne était très présent, surtout dans le domaine de la symbolique du pouvoir royal. Primat mentionnait que l'épée de sacre, *Joyeuse*, appartenait à Charlemagne (« *l'espée le grant roi Karlemene* »).⁶⁷⁶ Or ce n'était pas seulement l'épée, mais ainsi les autres *regalia* importants qui appartenaient, d'après l'interprétation courante depuis le XIII^e siècle, à Charlemagne. C'était surtout le cas de l'insigne le plus important, la couronne de sacre. La couronne utilisée par les rois de France depuis le XIII^e siècle était attribuée à Charlemagne et, en tant que telle, elle le représentait pendant le rituel du sacre. Bien que l'origine n'en fût pas très sûre, son attribution à Charlemagne était une idée très répandue et qui faisait partie du souvenir de Charlemagne comme une référence importante dans ce contexte.⁶⁷⁷ La connotation impériale, qui mêlait la devise « *rex imperator in regno suo* » au souvenir de Charlemagne, se reflétait dans l'indication de Philippe VI qui appelait cette couronne de Charlemagne la couronne impériale.⁶⁷⁸

De même le modèle de Charlemagne se reflétait-il dans l'autre institution présente au sacre, la pairie. Le corps des douze pairs était né de la légende de Charlemagne et de ses douze preux. Or l'évolution de cette « fille de l'épopée Carolingienne » était bien compliquée depuis le règne de Philippe Auguste et ni le nombre ni le statut ne restèrent inchangés. Les pairs dont la présence était déjà prescrite dans l'*ordo* du sacre daté d'environ 1230 (*Ordo de Reims*) devinrent de plus en plus sous les Valois une institution à la cohérence familiale parmi les princes de sang. Néanmoins le lien avec Charlemagne restait inscrit au fondement de cette institution.⁶⁷⁹

L'ancêtre Charlemagne trouva son lieu stable dans la « propagande » royale des derniers Capétiens et fut repris comme d'autres symboles d'histoire du royaume par les Valois avec

⁶⁷⁴ Jean-Marie Moeglin, *L'Empire et le Royaume. Entre indifférence et fascination 1214-1500*, Villeneuve d'Ascq, 2011 (= *Histoire franco-allemande*, 2), pp. 301-303.

⁶⁷⁵ R. Morrissey, *L'empereur à la barbe fleurie*, pp. 125-130.

⁶⁷⁶ GCHF, t. VI, p. 103. Le pléonasme « le grand Charlemagne » est assez souvent répété par Primat.

⁶⁷⁷ Danielle Gaborit-Chopin, *Les Couronnes du sacre des rois et des reines au Trésor de Saint-Denis*, *Bulletin monumental*, 133/2, 1975, pp. 165-174 et Eadem, *Regalia. Les instruments du sacre des rois de France, les « Honneurs de Charlemagne »*, Paris, 1987, pp. 67-70 ; C. Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 113-115 ; J.-M. Moeglin, *L'Empire et le Royaume*, pp. 303-304.

⁶⁷⁸ Voir l'acte de Philippe VI de 10 juin 1340. Le roi emprunta alors sept couronnes à l'abbaye de Saint-Denis, parmi lesquelles la « grande couronne impériale ». Voir Dom Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye de S. Denys en France*, Paris, 1625, pp. 959-960.

⁶⁷⁹ Pierre Desportes, *Les pairs de France et la couronne*, *Revue historique* 572, 1989, pp. 305-340. Cf. *Ordines Coronationis Franciae*, pp. 297-305.

l'héritage idéal. Comme le montrent des ouvrages de Pierre Dubois, juriste proche de Philippe le Bel, Charlemagne était compris à la cour de ce roi comme l'ancêtre évident des Capétiens, mais son titre impérial n'était pas négligé et au contraire il était mis en valeur pour manifester les ambitions du roi de France et confirmer son statut de souverain soumis à aucune autre autorité, qu'elle fût impériale ou pontificale.⁶⁸⁰ Le souvenir de Charlemagne fut aussi souvent rappelé dans le contexte des candidatures des rois de France au trône impérial à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle.⁶⁸¹

L'idéal que figurait Charlemagne était toujours influencé par la littérature des chansons de geste et le Pseudo-Turpin, mais aussi par la façon dont on voyait l'Empire à la cour royale, car son titre impérial n'était pas oublié et cette dimension de son souvenir était de temps en temps rappelée.⁶⁸² C'est justement l'ambition du cadet capétien Charles de Valois qui fit probablement naître l'ouvrage *L'Istoire le roy Charlemaine* de Girart d'Amiens, qui présentait une synthèse du souverain idéal exprimée dans la figure principale de ce poème.⁶⁸³ Intéressante est la vision « historique » de Charlemagne que donne ce poème, qui insiste surtout sur son œuvre de souverain. Girart le présentait comme un grand législateur et un bon économiste et surtout comme le soutien de la culture savante et des écoles en France : « *C'est sans répit qu'il attira des lettrés purs et sans vilenie dont il peupla la France, et dont le savoir libéra beaucoup de gens de l'ignorance.* ».⁶⁸⁴

Quand Jacques de Longuyon vers l'année 1312 dans son ouvrage *Les Voeux du Paon* incorpora Charlemagne dans sa liste des « neuf preux », son statut de personnage mythique lui fut confirmé. Grâce à la vogue de ce motif dans l'art, le grand empereur fut très souvent figuré en France, mais aussi en Empire, en cette qualité de héros chrétien dans une compagnie d'élite, ce qui contribua encore à sa popularité.⁶⁸⁵

⁶⁸⁰ M. Jones, *Eclipse of Empire?*, pp. 170-172.

⁶⁸¹ *Ibidem*, pp. 181-182.

⁶⁸² *Ibidem*, pp. 145-182.

⁶⁸³ Daniel Métraux, *Le Charlemagne de Girart d'Amiens. Vers un empereur modèle*, *Cahiers de Recherches Médiévales et humanistes*, 14, 2007, pp. 201-207. Cf. aussi Isabelle Guyot-Bachy, *La diffusion du Roman des roys avant la Guerre de Cent Ans : le manuscrit de Pierre Honoré, serviteur de Charles de Valois*, in : *The Medieval Chronicle II*, éd. Éric Kooper, Amsterdam - New York, 2002, pp. 90-102, ici p. 94.

⁶⁸⁴ *Ibidem*, pour la citation des vers 13.946-13.949 voir p. 203.

⁶⁸⁵ Les neuf preux sont les trois héros païens Hector, Alexandre le Grand et Jules César, les trois héros bibliques Josué, le roi David et Judas Macchabée, et enfin les trois héros chrétiens le roi Arthur, Charlemagne et Godefroi de Bouillon. Voir Jacqueline Cerquiglini-Toulet, *Fama et les preux : nom et renom à la fin du Moyen Âge*, *Médiévales*, 12, 1993, pp. 35-44 ; Anne Salamon, *Les Neuf Preux : des Hommes illustres?*, *Questes. Bulletin des jeunes chercheurs médiévistes*, 13, 2008, pp. 84-88.

Charles V et Charlemagne

Le roi Charles V, portant lui-même son nom, avait une certaine prédilection pour le premier empereur médiéval. Lui et les hommes de sa cour, inspirés par la lecture des chansons de geste, mais aussi par les œuvres historiographiques mentionnées, englobèrent Charlemagne dans la propagande royale de son règne. On trouve Charlemagne mentionné dans beaucoup de textes composés à la cour du roi sage. Déjà la sagesse, trait tellement significatif dans l'image de Charles V, se référait souvent au Charlemagne à qui on attribuait les qualités d'un savant sur le trône. C'est pourquoi il était évoqué dans plusieurs ouvrages de l'époque comme un modèle pour les princes, surtout pour sa relation exemplaire envers l'Église, mais aussi pour sa sagesse et l'attention qu'il portait à l'étude comme un caractère essentiel du bon roi. Le thème central de cette image de Charlemagne était sa volonté de faire venir les savants dans son empire, dans sa capitale et son soutien pour les écoles. Ainsi était-il présenté lui-même comme un roi sage et instruit, comme le montre Jean de Corbechon dans le prologue de sa traduction *Le propriétaire des choses* de Barthélémy l'Anglais (1372).

« *Du glorieus roy de France saint Charles, lisons nous qu'il estudioit en pluseurs sciences et avoit fait paindre en son palais, très richement, les .vii. ars liberaulx, a cele fin que, quant il n'avoit loisir de les veoir en livres, il les vit en peinture. Il estudioit aussi moult volentiers la doctrine saint Augustin, et par especial les Livres de La Cité de Dieu, et pour l'amour qu'il avoit a sapience et pour l'onneur et pour le prouffit du roiaume de France, il fist transporter et translater l'estude de Romme a Paris.* »⁶⁸⁶

Dans le genre des miroirs des princes, Charlemagne convenait bien comme modèle du souverain dévot et sage, et il devint pour cela une figure bien aimée de leurs auteurs. La légende de l'empereur fort cultivé est reprise par Christine de Pisan dans son ouvrage sur Charles V. Le précepteur que Charles V donna à son fils Charles VI, Philippe de Mezières, l'évoquait aussi dans son traité allégorique.⁶⁸⁷ La mémoire de Charlemagne apparaît aussi dans le très célèbre miroir du prince qu'était le *Policraticus* de Jean de Salisbury. Son traducteur français de la cour de Charles V, Denis Foulechat, parlait de lui dans son propre « *Prologue du*

⁶⁸⁶ Le livre des propriétés des choses : une encyclopédie au XIV^e siècle, éd. et trad. Bernard Ribémont, Paris, 1999, p. XX. Je cite d'après I. Durand-Le Guern – B. Ribémont, Charlemagne, p. 176. Voir Bernard Ribémont, Jean Corbechon, traducteur encyclopédiste au XIV^e siècle, Cahiers de recherches médiévales, 6, 1999, p. 75-98. Pour l'image de Charles V dans le prologue de Corbechon voir Donald Byrne, Rex imago Dei : Charles V of France and the « Livre des propriétés des choses », Journal of Medieval History, 7, 1981, pp. 97-113.

⁶⁸⁷ Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V, t. II, pp. 47-79. Philippe l'évoque plusieurs fois.

translateur » destiné à son roi. Foulechat présentait Charlemagne comme le modèle du souverain idéal : « *Et de ce tresexcellent et hautement accroissant la foy crestienne et digne de memoire, souverain empereeur et trescrestien roy de France, le grant Charles, qui pour ses tresgrans et merveilles fais retient encore le nom de Charles Maigne...* ». ⁶⁸⁸

Considérant le motif de la *translatio studii* liée à Charlemagne, il n'était pas surprenant, que l'institution qui se trouvait au centre du récit, l'université, profitât de cette liaison avec Charlemagne, car l'enracinement dans un temps lointain favorisait la défense de ses droits. Le mythe de Charlemagne fondateur de l'université de Paris était bien connu dans le milieu entourant le roi et il constituait même une composante de son image courante. ⁶⁸⁹ L'université faisait de Charlemagne son patron. Cette histoire de *translatio studii* était aussi racontée par Primat et elle était alors largement connue. Son récit propageait l'idée que Paris était « *la fontaine de doctrine et de sapience [...] ausi come ele fu jadis à Athenes et à Rome.* ». ⁶⁹⁰ Ce mythe faisait même partie de la renommée de France. En 1367, quand le juriste Ancel Chocquart prononça en tant qu'ambassadeur de Charles V son discours devant le pape Urbain V pour le convaincre de ne pas quitter Avignon pour Rome, parmi ses arguments pour prouver la prééminence du royaume de France, se trouvait celui que « le *studium* fut transféré de Rome à Paris par saint Charlemagne et la gloire des Romains y fut ainsi transféré aussi ». ⁶⁹¹ La même idée fut reprise par Évrard de Trémaugon dans son *Somnium viridarii*. ⁶⁹² Cet auteur utilisa la figure du premier empereur à d'autres occasions, surtout dans le contexte de la querelle sur les droits de l'empereur vis-à-vis du pape et du sujet essentiel du *Songe*, l'opinion que « *lez roys de France qui ont succédé a saint Charlemaigne ne recognessent aucun souverain en terre* ». ⁶⁹³ Charlemagne était souvent rappelé comme le garant historique et mythique de la position de ses descendants, les rois de France. Cette position particulière selon Trémaugon consistait dans le fait que la France était une partie de l'Empire que Charlemagne avait séparée et que depuis

⁶⁸⁸ Denis Foulechat, *Le policratique de Jean de Salisbury, 1372*, livres I-III, éd. Charles Brucker, Genève, (=Publications romanes et françaises, 209), 1994, p. 84.

⁶⁸⁹ Serge Lusignan, *La topique de la translatio studii et les traductions françaises de textes savants au XIV^e siècle*, in : *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, éd. Geneviève Contamine, Paris, 1989, pp. 303-315 et Idem, *Les mythes de fondations des universités au Moyen Âge*, *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, 115, 2003/1, pp. 445-479, ici pp. 450-455.

⁶⁹⁰ GCHF, t. III, pp. 155-158, la citation p. 158.

⁶⁹¹ Le discours est publié dans C. E. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis IV*, Paris, 1668, pp. 396-412, la citation p. 408 : « *quod Studium translatum fuit a Roma Parisius per Beatum Karolum Magnum et haec Gloria Romanorum Parisius in Gallos est translata...* ». Cf. le commentaire historique par Roland Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. III (1364-1368), Paris, 1916, pp. 516-523 et F. Autrand, *Charles V*, pp. 541-543.

⁶⁹² *Somnium viridarii*, t. I, chap. CCCLXIII, p. 266 : « *Unde per beatum Karolum Magnum studium fuit translatum de Roma Parisius* ». Le sujet est traité dans la version française seule, *Songe du vergier*, t. I, chap. CLVI, p. 335 : « *Et, comme il appiert par lez Ystories, ceste noble fontayne, c'est assavoir l'estude, fust transportee par saint Charles, de la cyté de Ronme a Paris.* »

⁶⁹³ *Songe du vergier*, t. I, chap. CXVIII, p. 195. Cette opinion est plusieurs fois répétée dans cet ouvrage.

son époque la France jouissait donc d'une position indépendante de l'Empire. Le chevalier plaidait en faveur de cette idée en insistant de manière irritante et rappelait que la vérité devait être cherchée dans les histoires et chroniques de Charlemagne.

« *Avant, donques, que vous mettés la bouche es cieux, regardés les Registres et lez Hystoires tres approvés de saint Charlemaigne, et lez feulletés bien, si trouverrés que le royaume de France puet estre appellé Emypre, et le Roy Impereur, aussi bien que l'Empire de Ronme est appellé Emypre, et l'Impereur de Ronme Impereur. Car le royaume de France est une partie issue de l'Empire, par division faite par saint Charlemaigne, qui vout et establi que de si noble dignité et condiction fust le royaume de France, et de celle auctorité et privilege, comme estoit l'Empyre. Et raison assez s'i acorde que, puis que le royaume de France estoit une dez parties principales de l'Empyre, que celle partie si noble reteinst la nobleté et l'auctorité de l'autre partie de l'Empyre, de laquelle elle fust divisee...* »⁶⁹⁴

Charlemagne était au centre du débat entre le clerc et le chevalier sur les fondements du pouvoir royal et impérial. Il était ainsi mentionné ici comme croisé, qui avait été en Terre Sainte et en avait apporté plusieurs reliques dont son nom garantissait l'origine authentique.⁶⁹⁵

Ainsi les autres auteurs et surtout traducteurs de l'entourage royal évoquaient-ils la figure de Charlemagne dans leurs ouvrages. Jean Golein, autre traducteur au service de Charles V, ajoutait à la fin de sa traduction du *Racional des divins offices* de Guillaume Durand une courte annexe dite *Traité du sacre* où il expliquait la signification de ce rituel dans le royaume de France et surtout racontait l'histoire des fondements du pouvoir royal et sa symbolique. Pour lui, Charlemagne était celui qui avait ordonné la succession mâle (« *hoir masle* ») et avait aussi fondé le sacre dans la forme qui était courante au XIV^e siècle.⁶⁹⁶

Pour Jean Golein c'était Charlemagne, qui avait su non seulement garantir le principe de la succession en lignée mâle (« *...par succession de hoir masle, et non mie par election comme l'empire de Romme et d'Alemaigne.* »)⁶⁹⁷, mais aussi constituait, en tant que figure ambivalente représentant à la fois la France et l'Empire, le symbole du principe différent du choix du souverain dont il était même l'auteur. Jean Golein racontait que Charlemagne avec le pape « *...instituerent que l'election du pape seroit aux cardinalz, l'election de l'empereur aux nobles d'Alemaigne, et le royaume de France demourroit aux roys de France descendans de la*

⁶⁹⁴ Ibidem, chap. XXXVI, p. 56.

⁶⁹⁵ Songe du vergier, t. I., chap. CLVI, pp. 324-336. Charlemagne est dans ce contexte parfois confondu avec son petit-fils Charles le Chauve, qui transporta quelques reliques liées à Charlemagne d'Aix-la-Chapelle à Saint-Denis.

⁶⁹⁶ Le *Racional des divins offices* de Guillaume Durand. Livre IV – La messe, Les Prologues et le *Traité du sacre*, éd. Charles Brucker - Pierre Demarolle, Genève, 2010, pp. 675-713.

⁶⁹⁷ Ibidem, p. 708.

sainte et sacree lignie par hoir masle, afin que ceste beneïçon demourast en transfusion de l'un en l'autre. »⁶⁹⁸ Raoul de Presles mentionna dans son prologue à la version française de la *Cité de Dieu* non seulement la prédilection prétendue de Charlemagne pour cet ouvrage (cette rumeur se retrouvait aussi chez Jean de Corbechon cité plus haut et dans le *Traité du sacre* de Jean Golein), mais surtout sa liaison avec la bannière royale (« *une baniere vermeille [...] apelee la baniere de Chalemaigne* ») et la légende d'*Oriflamme*.⁶⁹⁹

Bref, Charlemagne était cité par tous les auteurs de l'entourage de Charles V dans leurs textes programmatiques sur le caractère divin du pouvoir royal de Charles V. Parce que la perspective historique prévalait dans ces textes, Charlemagne ne manquait pas d'y être convoqué, à la fois comme figure historique et légendaire. Le personnage historique idéalisé était évoqué dans un seul but : renforcer la légitimité de Charles V et le lustre de son lignage. Le roi lui-même contribuait aussi dans cette argumentation et fit fabriquer un sceptre d'or surmonté d'une petite statue de Charlemagne. De surcroît, le nœud du sceptre était orné par trois scènes de la vie de Charlemagne d'après le Pseudo-Turpin. Le motif impérial de Charlemagne trônant sur le sceptre du roi de France évoquait de manière assez claire la devise « *rex imperator in regno suo* ». ⁷⁰⁰ Le renvoi à Charlemagne - figure qui représentait à la fois l'ancêtre et le co-fondateur du pouvoir royal en France - exprimait la conception de l'usage de Charlemagne en tant que motif historique dans le contexte du sacre et donc de moment crucial pour la légitimité du roi et de sa dynastie.

Sous le règne de Charles V apparut une nouvelle dimension dans le souvenir de premier empereur – la vénération de saint Charlemagne. Elle n'était pas complètement nouvelle, mais ce ne fut que dans les années soixante que le culte s'établit à la cour. Le roi institua la fête et le culte de saint Charlemagne dans la chapelle royale d'après le modèle d'Aix-la-Chapelle⁷⁰¹ mais, comme signale R. Folz, il s'agissait d'un « culte privé propre à la chapelle royale ». ⁷⁰²

Les deux facettes du personnage – religieuse et historique – ne peuvent pas être rigoureusement distinguées. Il est évident néanmoins que le statut de saint patron introduisait des nouveaux motifs et contextes dans son souvenir.

⁶⁹⁸ Ibidem, p. 676.

⁶⁹⁹ La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles, pp. 168-169.

⁷⁰⁰ Paris 1400. Les arts sous Charles VI, éd. Elisabeth Taburet-Delahaye, Paris, 2004, pp. 38-41. Cf. aussi Le trésor de Saint-Denis. Exposition du Musée du Louvre, Paris, 12 mars - 17 juin, 1991, éd. Danielle Gaborit-Chopin, Paris, 1991, pp. 246-271.

⁷⁰¹ Robert Folz, Aspects liturgique de Saint Charlemagne en France, in : Karl der Grosse, t. IV, Das Nachleben, éd. Wolfgang Braunfels – Percy Ernst Schramm, Düsseldorf, 1967, pp. 77-99.

⁷⁰² Ibidem, p. 79.

Le culte de saint Charlemagne n'était pas tout à fait inconnu dans la France d'antan, où plusieurs monastères dans le sud du royaume cultivaient des légendes de fondation par Charlemagne et une vénération pour celui qui y était considéré comme le saint fondateur.⁷⁰³ Ce phénomène avait commencé au XIII^e siècle. Au siècle suivant, Charlemagne était présenté par quatorze légendes comme un fondateur saint.⁷⁰⁴ Ce culte restait souvent limité à un seul monastère dans chaque cas. On honorait Charlemagne comme un saint fondateur et non comme un saint roi. Or ces cultes étaient respectés par le roi. Lorsque Charles V confirma en 1376 le privilège de l'abbaye de Lagrasse, il mentionna la fondation miraculeuse et parla de saint Charlemagne, ce qui était déjà assez courant à la cour. Il ne laissa pas non plus passer l'occasion de rappeler son parenté avec ce grand et saint prédécesseur.⁷⁰⁵

Cependant ces cultes locaux ne trouvaient presque aucun écho à la cour royale. Si l'on veut chercher l'inspiration pour la vénération de saint Charlemagne dans la chapelle royale, il faut la chercher plus à l'Est, dans l'Empire et chez les parents de la dynastie de Luxembourg. Selon Colette Beaune et Françoise Autrand, Charles V hérita sa prédilection pour Charlemagne de sa mère Bonne, princesse Luxembourg.⁷⁰⁶ La chose semble peu probable. Bien que la conscience historique ou plutôt généalogique dans la famille des Luxembourg contînt aussi l'idée de la parenté avec Charlemagne, l'intérêt renforcé pour ce personnage pouvait être observé depuis les débuts politiques de Charles IV et surtout son élection de roi des Romains en 1346. Il n'est donc pas tellement sûr que l'on puisse trouver trace si tôt de l'influence des Luxembourg en la matière : Bonne était arrivée en France en 1332. Peut-être faudrait-il plutôt attendre les années de règne personnel de Charles V, après 1364. En revanche, pour le culte de saint Charlemagne, on peut bien trouver trace des impulsions données par Charles IV de Luxembourg pour le promouvoir.

⁷⁰³ Amy G. Remensnyder, *Remembering Kings Past: Monastic Foundation Legends in Medieval Southern France*, New York, 1995 et Eadem, *Topographies of Memory. Center and Periphery in High Medieval France*, in : *Medieval Concepts of the Past. Ritual, Memory, Historiography*, éd. Gerd Althoff - Johannes Fried - Patrick J. Geary, Cambridge, 2002, pp. 193-214.

⁷⁰⁴ Amy G. Remensnyder, *Topographies of Memory*, p. 207.

⁷⁰⁵ *Cartulaire et Archives des Communes de l'ancien Diocèse et de l'Arrondissement administratif de Carcassonne*, t. II, éd. Alphonse Mahul, Paris, 1859, pp. 351 : « predecessori nostro sancto Karolo Magno... »

⁷⁰⁶ C. Beaune, *Naissance de la nation France*, p. 127 et F. Autrand, *Charles V*, p. 25.

Saint patron et ancêtre : Charlemagne dans la politique de Charles IV de Luxembourg

Lorsque l'empereur Charles IV de Luxembourg arriva le 15 janvier 1357 à Aix-la-Chapelle, d'après la relation du chroniqueur Henri de Diessenhofen, « il entendit la messe assis sur le trône impérial [de Charlemagne], vêtu des insignes impériaux et avec la couronne de Charlemagne⁷⁰⁷ sur la tête, ce que personne sauf l'empereur n'est habitué à faire ». ⁷⁰⁸

Cette histoire illustre bien le rapport de l'empereur issu de la famille de Luxembourg à son homonyme célèbre et aussi la prédilection de Charles IV pour la manifestation de son programme politique par l'usage de la liturgie. La scène d'Aix-la-Chapelle (qui se déroula dans la chapelle palatine dédiée à la Vierge Marie) rappelle en effet la coutume particulière de Charles IV qui manifestait son statut impérial auprès du public de sa cour en lisant en majesté la leçon de la Nativité.⁷⁰⁹

Il faut comprendre la scène d'*imitatio Karoli Magni* de l'année 1357 mentionnée au début comme une démonstration de son attachement au personnage de Charlemagne dans un lieu lui-même étroitement lié à lui. Charles IV était en effet un admirateur zélé du premier empereur médiéval et aussi un plus grand promoteur du culte de saint Charlemagne à la suite de Frédéric le Barberousse.⁷¹⁰

L'avènement d'un roi nommé Charles à la tête de l'Empire avait suscité l'imagination des auteurs de textes prophétiques et, pour eux, la symbolique du nom jouait un grand rôle. Le souverain Luxembourg était donc vu dans le contexte de la littérature prophétique sur Charlemagne qui était très vaste en Allemagne.⁷¹¹ Le rapport de Charles IV avec Charlemagne y est assez significatif. L'ouvrage *Prophetica Sibylle* le formulait littéralement : » Après lui [Frédéric le Beau] paraîtra un souverain prénommé K. qui doublement règnera et dirigera avec l'habileté le royaume et il sera égal en jugement à Charlemagne et développera et aimera le

⁷⁰⁷ La couronne impériale était à cette époque-là à Prague. Le chroniqueur évoque donc plutôt la couronne offerte à l'église d'Aix pour le buste de Charlemagne – on y reviendra.

⁷⁰⁸ Henri de Diessenhofen (1316-1361), in : *Heinricus de Diessenhofen und andere Geschichtsquellen Deutschlands im späteren Mittelalter*, éd. Johann Friedrich Böhmer - Alfons Huber, Stuttgart, 1868 (= *Fontes Rerum Germanicarum*, 4), p. 107 : « Et inde ivit Aquisgrani et ibi xviii. kal. Febr. [ian. 15, 1357] in sede imperatoris Karoli magni sedens, indutus imperialibus signis, et coronam Karoli magni habens in capite, quod non nisi imperator solet facere, audivit divina. »

⁷⁰⁹ Cf. supra et G. Schwedler, *Die Schwertmesse Karls IV. von Luxemburg*.

⁷¹⁰ Pour la vénération de Charlemagne de la part de Charles IV voir R. Folz, *Le souvenir*, pp. 439-465 ; Marie Bláhová, *Nachleben Karls des Großen in der Propaganda Karls IV.*, *Das Mittelalter*, 4, 1999, pp. 11-25 ; Franz Machilek, *Karl IV. und Karl der Grosse*, *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins* 104/105, 2002-2003, pp. 113-145 ; Zoë Opačić, *Carolus Magnus and Carolus Quartus. Imperial Role Models in Ingelheim, Aachen and Prague*, in : *Art and Architecture of Medieval Mainz*, éd. Ute Engel - Alexandra Gajewski, Leeds, 2007 (= *The British Archaeological Association Conference Transactions*, 2003), pp. 221-246.

⁷¹¹ Franz Kampers, *Kaiserprophetien und Kaisersagen im Mittelalter. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Kaiseridee*, Munich, 1895, pp. 160-166.

culte de Dieu ».⁷¹² Il est possible qu'ainsi le nom Charles dans l'optique de rapport avec son grand ancêtre le prédéterminait pour le rôle de dernier empereur que beaucoup des auteurs et textes de son temps lui confièrent.⁷¹³

L'affection de Charles IV pour la tradition de Charlemagne se manifestait clairement dans l'attention portée à la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle dotée d'un *genius loci* lié à Charlemagne. Lorsque Charles IV fut élu roi des Romains contre Louis de Bavière en 1346, la ville d'Aix-la-Chapelle refusa de lui ouvrir ses portes.⁷¹⁴ Il dut donc se contenter d'un couronnement dans la modeste église de Bonn. Trois années plus tard (en 1349), après la mort de son rival bavarois, lorsqu'il imposa enfin son autorité de souverain de l'Empire, il organisa un nouveau couronnement dans la forme due, c'est-à-dire sur le tombeau de Charlemagne.⁷¹⁵ À l'occasion de cette cérémonie, ou plus tard, Charles offrit au chapitre local un reliquaire en forme de buste magnifique de Charlemagne et une couronne, probablement utilisée pour le couronnement de 1349.⁷¹⁶ L'affection de Charles IV pour ce lieu de mémoire impériale liée à Charlemagne s'exprima aussi par le don de 16 marcs d'or après la naissance de son fils Venceslas (IV) en février 1361. Le poids en or équivalait au poids du nouveau-né de l'Empereur et fier père, qui planifiait déjà à ce moment probablement un avenir impérial pour son successeur.⁷¹⁷ Il respectait la symbolique et mémoire de Charlemagne dans l'Empire : dans la Bulle d'Or de 1356, Charles IV fixait la coutume antérieure et prescrivait le couronnement du roi des Romains dans la ville traditionnellement liée avec Charlemagne d'Aix-la-Chapelle.⁷¹⁸

⁷¹² Ingeborg Neske, *Die spätmittelalterliche deutsche Sibyllenweissagung. Untersuchung und Edition*, Göppingen, 1985, p. 22 : « Post hunc resurget alius per K. qui dupliciter regnabit et astute regnabit regnum et in iudicio equabitur Karulo magno et cultum divinitatis auget et diligit. »

⁷¹³ Outre Giovanni di Marignolli et sa prophétie mentionnée il faut noter aussi le tribun de Rome Cola di Rienzo, le prédicateur pragois Milicz de Kremsier ou le frère mineur Jean de Roquetaillade. Cf. Pavlína Cermanová, *Čechy na konci věků. Apokalyptická proroctví a vize husitské doby*, Prague, 2013, pp. 87-101, Eadem, *Die Erzählung vom Antichrist und seine Funktion*, pp. 159-165 et R. Folz, *Le souvenir*, pp. 425-430.

⁷¹⁴ Andreas Büttner, *Der Weg zur Krone. Rituale der Herrschererhebung im römisch-deutschen Reich des Spätmittelalters*, t. I, Ostfildern, 2012, pp. 339-356. Cf. Thomas R. Kraus, *Studien zur Vorgeschichte der Krönung Karls IV. in Aachen*, *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, 88/89, 1981/82, pp. 43-93 et J. Spěváček, *Karel IV.*, pp. 217-220.

⁷¹⁵ A. Büttner, *ibidem*, pp. 367-376 interprète cette cérémonie seulement comme « Thronsetzung » et non un nouveau couronnement.

⁷¹⁶ Pour la couronne voir le catalogue : *Krönungen: Könige in Aachen – Geschichte und Mythos*, t. II, éd. Mario Kramp, Mayence, 2000, p. 527.

⁷¹⁷ F. Kavka, *Vláda Karla IV.*, t. I, p. 181.

⁷¹⁸ *Die Goldene Bulle Kaiser Karls IV. vom Jahre 1356*, éd. Wolfgang D. Fritz, Weimar, 1972, pp. 87 : « Invenimus eciam ex clarissimis relatibus et tradicionibus antiquorum, illud a tempore, cuius contrarii iam non habetur memoria, per eos, qui nos precesserunt feliciter, esse iugiter observatum, ut regis Romanorum futuri imperatoris in civitate Frankenfordie celebraretur electio et prima coronacio Aquisgrani et in opido Nuremberg prima sua regalis curia haberetur. » Cf. Martin Kintzinger, *Die Erben Karls des Großen. Frankreich und Deutschland im Mittelalter*, Ostfildern, 2005, p. 56.

De surcroît, Charles IV négociait depuis la mort de son rival avec la famille de Wittelsbach jusqu'en 1350 pour qu'ils consentissent à lui transmettre les bijoux impériaux, qui, eux aussi, étaient liés au premier empereur (il s'agissait de la couronne, de l'épée, de la lance etc.).⁷¹⁹ Quoique l'attribution à Charlemagne fût assez récente, elle était acceptée par les contemporains.⁷²⁰ Finalement un accord fut trouvé et le 21 mars 1350 les insignes de l'Empire furent accueillis à Prague dans le cadre d'une procession solennelle. Cet événement fut raconté par deux chroniqueurs qui écrivaient à la cour de Charles IV, François de Prague et Benesch de Weitmühl. Tous les deux expliquent au lecteur le sens symbolique des « *reliquie et sanctuaria imperii* » et notent le fête d'ostension des reliques.⁷²¹ François de surcroît n'oubliait pas de mentionner le rapport de ces objets avec « saint Charlemagne ».⁷²²

Pour Charles IV, qui était très attaché au sens symbolique des insignes et rituels politiques, ce fut un véritable triomphe. Cette réussite l'aida à réaliser son intention de faire de Prague une nouvelle Rome, le centre symbolique et politique de l'Empire tout comme le siège de l'empereur dans le cadre d'un programme politique de *translatio imperii ad Bohemos*,⁷²³ qui peut être bien observé surtout sur le plan symbolique avec le mécénat artistique intensifié et lié

⁷¹⁹ Samuel Steinherz, Die Verträge Karls IV. mit den Wittelsbachern zu Eltville im Jahre 1349, Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, 8, 1887, pp. 103-107. Sur les insignes de l'Empire cf. Percy Ernst Schramm et al., Herrschaftszeichen und Staatssymbolik: Beiträge zu ihrer Geschichte vom dritten bis zum sechzehnten Jahrhundert, t. I-III, Stuttgart, 1954-1978 et Hermann Fillitz, Die Insignien und Kleinodien des Heiligen Römischen Reiches, Vienna, 1954 ; Idem, Die Reichskleinodien: Entstehung und Geschichte, in : Heiliges Römisches Reich Deutscher Nation, 962 bis 1806, Von Otto dem Grosse, bis zum Ausgang des Mittelalters. Essays, éd. Matthias Puhle – Claus-Peter Hasse, Dresde, 2006, pp. 61-72 ; Idem, Die Reichskleinodien – Ein Versuch zur Erklärung ihrer Entstehung und Entwicklung, in : Heilig - Römisch - Deutsch: das Reich im mittelalterlichen Europa, éd. Bernd Schneidmüller - Stefan Weinfurter, Dresde, 2006, pp. 133-161.

⁷²⁰ R. Folz, Le souvenir, pp. 453-457. L'inventaire établi à cette occasion mentionne plusieurs objets : la couronne d'or, le glaive, le globe d'or, l'aube et le manteau explicitement lié avec saint Charlemagne. Cf. la liste dans Franz Martin Pelzel, Kaiser Karl der Vierte, König in Böhmen, t. I, 1316-1355, Prague, 1780, pp. 289-290.

⁷²¹ Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile, p. 519 : « Eodem anno in die palmarum reliquie et sanctuaria imperii, videlicet magna pars de ligno sancte crucis; item lancea Domini; item unus clavus; item corona sancti Caroli; item gladius eidem contra paganos per angelum missus; item brachium sancte Anne, et alia, que imperatores soliti sunt habere, portata sunt Pragam de Bavaria, et processionaliter recepta cum magna solemnitate in Wissegrado et ducta ad ecclesiam Pragensem. Unde dictus Karolus, accensus speciali devocione, obtinuit a sede apostolica, ut specialis dies pro veneracione illarum in Boemie et Almanie partibus deputaretur, et solemniter sub speciali officio, quod idem dominus Karolus cum aliis theologis exposuit, celebraretur singulis annis perpetuis temporibus VI feria post dominicam Quasimodo geniti proxima. Et dominus papa ad instanciam domini regis predicti omnibus Pragam ad dictam solemnitatem et earundem reliquiarum ostensionem venientibus largitus est magnas indulgencias, que in bullis ipsius evidencius continentur. Et revera hiis temporibus, quando huiusmodi insignia in dicta solemnitate ostendebantur, conveniebat Pragam de omnibus mundi partibus tanta multitudo hominum, quod nullus crederet, nisi qui oculis suis videret. Propter hunc maximum concursum factum est et positum secundum annuale forum eo tempore in Nova civitate Pragensi. »

⁷²² Chronicon Francisci Pragensis, p. 211 : « Et in Nova civitate fuerunt monstrata universitati premissa exhortacione, deinde conduxit ipsa ad castrum Pragense. Sunt autem hec sanctuaria imperii: pars magna sancte crucis et lancea, cum qua fuit in ipsa cruce latus Domini transfixum, et clavus, cum quo fuit Dominus eidem cruci affixus, et plura alia, sancti Karoli [corona] imperialis et gladius, qui fuit sibi divinitus missus. Mandavit autem dominus rex prefatus certis temporibus, ut dicte reliquie incolis sui regni monstrarentur, et harum devocione plurimi affecti eciam de aliis terris properabant. »

⁷²³ Kateřina Kubínová, Imitatio Romae. Karel IV. a Řím, Prague, 2006.

avec Prague, mais aussi sur le plan dynastique où Charles IV déploya tous ses efforts pour assurer l'Empire à ses successeurs, comme le montre bien l'imposition de l'élection de son fils Venceslas IV encore pendant sa vie (1376).

Dans le cadre de cet effort, il était important de localiser à Prague les événements importants liés symboliquement avec l'idée de l'Empire. À cette fin, Charles IV introduisit immédiatement après le transport des bijoux impériaux à Prague la fête de l'ostension des reliques (*ostensio reliquiarum*) de la Passion et d'autres saints. Y étaient compris des objets qui appartenaient à la collection des bijoux impériaux.⁷²⁴ D'après l'*ordo* de l'ostension, « l'épée que l'ange apporta à Charlemagne » et « la couronne de Charlemagne »⁷²⁵ avaient dû être parmi les reliques exhibées lors de cette fête. Les insignes impériaux étaient donc à cette époque-là considérés comme des reliques. Charles IV en était un collectionneur passionné et à l'occasion de son couronnement à Aix-la-Chapelle, il obtint trois dents de Charlemagne.⁷²⁶ C'était donc sans doute déjà avec l'intention de promouvoir le culte du saint Charlemagne en Bohême.

Peu de temps après son couronnement, en 1350, Charles fonda le monastère de l'Assomption et de saint Charlemagne dans la Nouvelle ville de Prague.⁷²⁷ Ce monastère des chanoines réguliers de saint Augustin obtint alors un patronage rare, mais d'autant plus symbolique. Malgré la canonisation problématique (ou contestée) de Charlemagne, le pape Clément VI, un vieil ami de Charles IV à l'époque où celui-ci vivait à la cour royale de Paris, confirma en 1352 la fondation et dans la charte, il parle du mont saint Charles (« *monasterium in monte sancti Karoli* »), ce qui vaut la reconnaissance de son statut de saint.⁷²⁸ A l'origine, ce monastère devait très probablement abriter les bijoux impériaux, mais Charles IV changea d'avis et ordonna de réaménager à cette fin le château fort de Karlštejn à proximité de Prague.⁷²⁹ Néanmoins, le monastère dit Karlshof (la cour de Charles, aujourd'hui Karlov), bâti sur le lieu

⁷²⁴ Sur cette fête à Prague au temps de Charles IV voir *ibidem*, pp. 129–141 et 392–398. Cf. aussi Hartmut Kühne, *Ostensio reliquiarum. Untersuchungen über Entstehung, Ausbreitung, Gestalt und Funktion der Heiltumsweisungen im römisch-deutschen Regnum*, Berlin – New York, 2000.

⁷²⁵ K. Kubínová, *Imitatio Romae*, p. 293 : « Gladius, quem dedit angelus sancto Karolo. » ... « Corona sancti Karoli ». Variante : « Gladius, quem angelus de celo portavit imperatore Karolo, cum quo vicit paganos in prelio. »

⁷²⁶ Dans la charte de 3 août 1349, (RBM 5/2, n° 691, pp. 345–346) le doyen et prévôt du chapitre de l'église Notre Dame d'Aix-la-Chapelle donne à Charles IV trois dents de la tête de saint Charlemagne (« tres dentes sacratissimos de capite beatissimi Karoli supradicti »). Pour la passion de Charles IV pour les reliques cf. Jaroslav V. Polc, « Vášeň » Karla IV. po ostatcích svatých, in : *Otec vlasti 1316–1378*, éd. Idem, Rome, 1980, pp. 55–79 et récemment Martin Bauch, *Divina favente clemencia: Auserwählung, Frömmigkeit und Heilsvermittlung in der Herrschaftspraxis Kaiser Karls IV.* (= *Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beihefte zu J. F. Böhmer, Regesta Imperii*, 35) (à paraître).

⁷²⁷ Karel Navrátil, *Paměti kostela Panny Marie na nebe vzaté a sv. Karla Velikého a bývalého královského kláštera řeholních kanovníků Lateranských sv. Augustina*, Prague, 1877 ; Jaroslav Kadlec, *Prag/Karlshof – Praha/Karlov*, in : *Die Stifte der Augustiner-Chorherren in Böhmen, Mähren und Ungar*, éd. Floridus Röhrig, Vienne, 1994, pp. 149–166 ; Z. Hledíková, *Fundace českých králů ve 14. století*, pp. 124–133.

⁷²⁸ La charte est citée dans K. Navrátil, *Paměti kostela Panny Marie*, p. 209.

⁷²⁹ F. Kavka, *Purpose of Castle Karlštejn in the light of written sources*.

le plus élevé de la Nouvelle ville de Prague, garda grâce à son patronage unique son importance dans la politique de Charles IV. Ce monastère devint aussi vite le lieu de mémoire de saint Charlemagne à Prague.⁷³⁰ Et le lien avec la chapelle d'Aix ne s'effectuait pas uniquement au niveau du patronage. En effet, la forme octogonale de l'église du monastère de Prague renvoie de façon explicite à son modèle de la chapelle palatine.⁷³¹ Ainsi les chroniques écrites à l'entourage de Charles IV relataient-elles la fondation de Karlshof.⁷³²

Dans son effort pour promouvoir le culte de son saint homonyme, Charles IV ne se borna pas à cette unique fondation. En 1354 il fonda une collégiale filiale du monastère pragois à Ingelheim-sur-le-Rhin, près de l'ancien palais carolingien qui passait depuis Godefroi de Viterbe et surtout du XIV^e siècle pour le lieu de naissance de Charlemagne.⁷³³ Selon l'étymologie populaire médiévale, le nom de ce lieu est expliqué en allemand comme Engelheim – maison de l'ange, car ce devait être ici, d'après la légende, que l'ange avait remis l'épée à Charlemagne. Ainsi, la légende renforçait-elle encore davantage la liaison avec Prague, puisque cette épée faisait partie de l'ensemble des bijoux gardés à Karlštejn et montrés à Prague pendant l'ostension.⁷³⁴ Dans le diplôme mentionné de cette fondation, Charles dédia cette collégiale à la mémoire de Venceslas et Charlemagne, « qui nous précédèrent avec succès ». ⁷³⁵ Le caractère « bohême » ancré dans le lien entre Prague et Ingelheim fut renforcé par l'Empereur par la prescription que les abbés du monastère de Karlshof devaient faire chanoines ceux qui connaissaient l'« aimable langue tchèque » (« *amabilis linguae bohemicalis* »).⁷³⁶

Le choix de ces deux patrons saints côte à côte est assez symptomatique. Depuis le moment où Venceslas, jeune fils du roi de Bohême, était arrivé en 1323 à la cour de France et reçu, à l'occasion de sa confirmation, le nom de Charles d'après son parrain et mari de sa tante Marie, Charles IV le Bel,⁷³⁷ les noms jouaient un rôle symbolique primordial pour lui. Il choisit les deux homonymes des illustres saints, ses prédécesseurs et ancêtres, pour ses patrons personnels.⁷³⁸ Ceux-ci représentaient les deux dignités et traditions réunies en lui-même. D'un

⁷³⁰ Mathias Zender, Die Verehrung des Hl. Karl im Gebiet des mittelalterlichen Reiches, in : Karl der Grosse, t. IV, Das Nachleben, éd. Wolfgang Braunfels – Percy Ernst Schramm, Düsseldorf, 1967, pp. 100-112, ici p. 110.

⁷³¹ Cf. Dušan Foltýn - Petr Sommer - Pavel Vlček, Encyklopedie českých klášterů, Prague, 2007, pp. 565-569.

⁷³² Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile, p. 520 (monasterium sub titulo sancti Karoli), Chronicon Francisci Pragensis, p. 214 (ecclesia sancti Karuli).

⁷³³ Gotifredi Viterbiensis Pantheon, éd. Georg H. Waitz, Hannover, 1872 (=MGH SS XXII), p. 209 et cf. M. Bláhová, Nachleben Karls des Großen in der Propaganda Karls IV., p. 20.

⁷³⁴ Z. Opačič, Carolus Magnus and Carolus Quartus, pp. 221-253 ; Z. Hledíková, Fundace českých králů ve 14. století, pp. 126-133.

⁷³⁵ voir supra XXX

⁷³⁶ Karel Navrátil, Paměti kostela Panny Marie, p. 211.

⁷³⁷ Vita Karoli Quarti, éd. B. Ryba - J. Pavel, p. 26 : « ...fecitque me dictus rex Francorum per pontificem confirmari et imposuit michi nomen suum equivocum videlicet Karolus... ». Vie de Charles IV de Luxembourg, p. 19.

⁷³⁸ Voir R. Schneider, Karolus, qui et Wenceslaus et B. Nagy, Saints, Names, and Identities.

côté saint Venceslas, le prince éternel de la Bohême et le patron de la famille des Přemyslides d'où issue sa mère Elisabeth, et de l'autre côté saint Charlemagne, l'Empereur et l'ancêtre présomptif de la famille de son père, originaire de la famille de Luxembourg et de Brabant. Ainsi, Charles IV baptisé du nom de Venceslas, représentait-il l'amalgame de ces deux traditions. La complexité de ce couple fut exposée de façon lucide dans le sermon qu'écrivit le maître Nicolas de Louny pour le sacre de 1347 lorsque Charles fut couronné roi de Bohême. D'après lui, le roi réunissait le meilleur de ces deux souverains.⁷³⁹ Le choix de leurs noms ne provenait nullement de la volonté humaine, mais il était dû à la providence et à la sagesse divine, expliquait maître Nicolas.⁷⁴⁰ Charlemagne était dans le sermon présenté comme un ancêtre, mais surtout comme un modèle homonyme pour Charles IV. Il est clair, que déjà au début de son règne, cette figure était souvent rappelée. Nicolas invitait son roi à suivre le modèle du premier empereur auquel il attribuait aussi le statut de saint tout en appelant Charles IV « *imitator Karoli Magni* ». ⁷⁴¹

Cette vision de Charlemagne en tant qu'Empereur et souverain modèle n'était pas limitée à la cour de Prague. Outre la tradition française mentionnée, il y avait aussi la tradition de l'Empire, qui vécut une renaissance sous les Staufen.⁷⁴² Et Charlemagne était populaire même dans l'interprétation adaptée à la cour papale, où il était parfois appelé comme le fils loyal de l'Église et son protecteur. Le pape Clément VI (Pierre Roger de Rosières), issu du milieu français et même, avant son élection au souverain pontificat, de la cour royale, n'hésitait pas à commenter l'exemple de Charlemagne quand il pouvait l'utiliser.

À l'occasion de la confirmation pontificale de l'élection de roi des Romains de Charles IV en novembre 1346, Clément VI prononça le sermon devant le consistoire et l'ambassade de Prague qui avait à sa tête l'archevêque de Prague Ernest de Pardubice.⁷⁴³ Le pape exhorta Charles IV absent à l'engagement dans les affaires de la propagation de la foi et de la protection de l'Église en lui rappelant l'exemple de ses prédécesseurs et surtout de ceux de même nom.⁷⁴⁴ Le pape mentionne l'origine « sainte » de Charles IV et il faisait songer

⁷³⁹ J. Kadlec, *Die homiletischen Werke*, p. 264 : « ...alludens eius nomen, quantum ad primam et baptismalem inposicionem, quod fuit Wenczeslaus, et quantum ad confirmationem, eiusdem nominis mutacionem domini Karoli regali [...] ut ortus secundum carnem de sancti Wencesai regali et preclarissima posterioritate emularetur in vite sanctitate et ipsum gloriosissimum sanctum et magnum Karolum in tocius orbis monarchica potestate... »

⁷⁴⁰ Ibidem, p. 264.

⁷⁴¹ Ibidem, p. 265.

⁷⁴² R. Folz, *Le souvenir*, pp. 159-234 ; M. Kerner, *Karl der Grosse*, pp. 111-133.

⁷⁴³ *Constitutiones et acta publica VIII*, éd. Karolus Zeumer - Richardus Salomon, Hannover, 1910-1926 (=Monumenta Germaniae Historica), pp. 138-163. Le texte du sermon fut repris par Konrad de Halberstadt dans son ouvrage *Chronographia Interminata* composé dans les années cinquante à Prague. Konrad von Halberstadt O. P., *Chronographia Interminata*, pp. 131-141.

⁷⁴⁴ M. Bláhová, *Nachleben Karls des Großen in der Propaganda Karls IV.*, pp. 16-18.

ensuite à la figure de Charlemagne, « parce que qui fut plus dévot et généreux envers l'Église que Charlemagne ? ». ⁷⁴⁵

Or, le pape Clément ne présentait pas Charlemagne seulement comme un guerrier pour la bonne cause, il soulignait aussi ses capacités diplomatiques, quand il citait saint Augustin et le passage où il est questions des empereurs capables de combattre et de gagner plutôt par la prière que par la force. Le père d'Église mentionnait Théodose. Clément, lui, rappelait le souvenir de Charlemagne qui d'après lui méritait la même renommée. ⁷⁴⁶ Bien que Charlemagne fût utilisé dans ce sermon comme l'idéal du souverain dévot, il n'était pas du tout possible de parler de son culte. Celui-là commença à être soutenu par la cour de Prague vers ces années, mais le soutien de la cour pontificale manquait presque totalement à ce culte proclamé par un antipape et de surcroît lié dès le départ à des moments de puissance impériale par rapport au pouvoir du pape. Malgré cette histoire de culte de saint Charlemagne, Clément VI n'empêcha pas les fondations de Charles IV lié à ce saint, et ce à d'autant plus forte raison qu'il le mêlait à saint Venceslas : à une certaine période de son règne, Charles IV contribua consciemment à promouvoir le lien entre ces deux saints patrons.

Outre Ingelheim, où Charles IV joignit le patronage de ses deux homonymes illustres, le souverain les rassembla aussi à Aix-la-Chapelle dans la chapelle palatine, où il fonda en décembre 1362 un autel en l'honneur de saint Venceslas. ⁷⁴⁷ L'Empereur statua que le chapelain qui desservirait cet autel devait comprendre le tchèque, afin qu'il pût s'occuper des pèlerins de la langue tchèque qui arrivaient dans l'église, qui formait un but important de pèlerinage. ⁷⁴⁸

Charles IV dans la promotion commune de ces deux cultes poursuivait le but d'insister sur le caractère double de son sacré lignage que deux saints patrons assuraient même. L'origine noble était d'ailleurs son argument fort pour la légitimité, comme on l'a vu dans le chapitre sur les généalogies. ⁷⁴⁹ Le rôle de deux saints était aussi bien distinct pendant les premières années

⁷⁴⁵ Constitutiones et acta publica VIII, éd. Karolus Zeumer - Richardus Salomon, Hannover, 1910-1926 (=Monumenta Germaniae Historica), p. 146 : « ...non solum sibi debetur ex successione, quia a sanctis parentibus et consimilia facientibus noscitur descendisse, sed etiam debetur sibi ex nomine, quia Karolus. Quia autem magis devotus et munificus ecclesie quam Karolus Magnus fuit? Patet ystorias intuenti. Unde de eo legitur, quod non videtur sibi, quod posset satis ecclesie dare, attendens illud, quod in omni illo, quod datur Deo et ecclesie, quecunque immensitas est mensura. »

⁷⁴⁶ Ibidem, p. 161 : « Et hoc etiam bene apparuit de Karolo Magno, ad cuius orationem ceciderunt muri cuiusdam civitatis, quam diu obsessam tenuerat, in qua habitabant Saraceni, sicut patet etiam de Machabeis, sicut de Iosue, te ubique in Scriptura. »

⁷⁴⁷ R. Folz, Le souvenir, p. 449. Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl IV., 1346-1378, éd. Alphon Huber, Innsbruck 1877 (=Regesta imperii, VIII), n° 3896, disponible sur http://www.regesta-imperii.de/id/1362-12-30_1_0_8_0_0_4264_3896 (Consulté le 9 septembre 2014).

⁷⁴⁸ Franz Martin Pelzel, Kaiser Karl der Vierte, König in Böhmen, t. II, 1355-1378, Prague, 1781, Urkundenbuch, n° 299, pp. 332-334, ici p. 333 : « Capellanus ad dictum altare s. Wenceslai [...] debeat esse nationis boemice vel ad minus habere peritiam et perfectam locutionem boemice lingue. »

⁷⁴⁹ Cf. supraXXX

de son règne : si saint Venceslas devait confirmer le statut d'un descendant de la dynastie des Přemyslides jouissant la protection de son éminent représentant, Charlemagne devait par contre lui aider à justifier la prétention à la dignité impériale. Le saint ancêtre et protecteur particulier renforçaient la position de Charles IV, élu roi des Romains et s'efforçant s'imposer sur le trône de l'Empire.

Les deux saints patrons de Charles IV étaient aussi présents dans le cadre de l'ostension annuelle des reliques à Prague. Leurs reliques et les objets du pouvoir liés avec eux furent chaque année présentés.⁷⁵⁰ Un parallèle évident peut être observé aussi dans le maniement de la couronne. Celle que Charles IV offrit au chapitre cathédral d'Aix-la-Chapelle devait reposer sur le buste-reliquaire de saint Charlemagne.⁷⁵¹ La couronne de sacre de Bohême, que Charles IV fit fabriquer et dédier à saint Venceslas, devait être déposée sur le chef-reliquaire du crâne de ce saint gardée dans la cathédrale de Prague.⁷⁵² L'analogie de ces deux lieux de pouvoir de l'Empereur et roi de la famille de Luxembourg est très claire et elle était encore bien manifestée publiquement, car les bustes avec les couronnes furent montrés dans le cadre des fêtes aux yeux des visiteurs et pèlerins.⁷⁵³

Dans sa politique, Charles IV respectait toujours, utilisait et même instrumentalisait les traditions déjà existantes. Cela veut dire qu'il la soutenait, tout en en modifiant légèrement le contenu pour la diriger dans le sens souhaité en fonction de son intention. Ce fut aussi le cas du culte de saint Charlemagne. Il l'apporta en Bohême en même temps que les bijoux impériaux, qu'il voulait mettre en scène publiquement dans le cadre de la fête de l'ostension. Ces actes faisaient partie de sa préparation à la dignité impériale, qu'il obtint finalement lors de son sacre à Rome à Pâques 1355. Néanmoins, il s'était considéré comme successeur de Charlemagne dès son couronnement à Bonne en 1346 au moins. Cette tendance était manifestée même au niveau diplomatique. Déjà en janvier 1354, c'est-à-dire plus qu'un an avant son couronnement

⁷⁵⁰ K. Kubínová, *Imitatio Romae*, pp. 291-298.

⁷⁵¹ L'origine et la signification symbolique de ce buste suscite toujours des discussions. Il est probable qu'il fut fabriqué et dédié par Charles IV à la chapelle palatine d'Aix en 1357 à l'occasion de sa visite en ce lieu. Cf. Hans Peter Hilger, *Die Reliquienbüste Karls des Grossen und ihre Krone im Domschatz zu Aachen*, in : *Mezinárodní vědecká konference Doba Karla IV. v dějinách národů ČSSR. Materiály ze sekce dějin umění*, Prague, 1982, pp. 267- 277 ; Idem, Hans Peter Hilger, *Reliquienbüste Karls des Grossen*, in : *Die Parler und der Schöne Stil*, t. 1, éd. Anton Legner, Cologne, 1978, p. 137 ; Jiří Fajt, *Karl IV. - Herrscher zwischen Prag und Aachen. Der Kult Karls des Großen und die karolinische Kunst*, in : *Krönungen: Könige in Aachen – Geschichte und Mythos*, t. II, éd. Mario Kramp, Mayence, 2000, pp. 489-500.

⁷⁵² F. Kavka insiste sur l'analogie entre ces deux couronnes et chef-reliquaires qui ont pareille fonction ; selon lui, c'est aussi l'argument pour l'attribution du buste d'Aix à Charles IV. František Kavka, *Karl IV. (1349-1378) und Aachen*, in : *Krönungen: Könige in Aachen – Geschichte und Mythos*, t. II, éd. Mario Kramp, Mayence, 2000, pp. 477-484.

⁷⁵³ Karel Otavský, *Der Prager Domschatz unter Karl IV. im Lichte der Quellen - ein Sonderfall unter spätmittelalterlichen Kirchenschätzen*, in: *...das Heilige sichtbar machen: Domschätze in Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft*, éd. Ulrike Wendland, Ratisbonne, 2010, pp. 181-236.

impérial, il commença à utiliser l'ordinal IV derrière son nom (« *Karolus quartus* ») pour manifester la continuité avec la famille des Carolingiens sur le trône de l'Empire.⁷⁵⁴ Dans cette charte il parlait des reliques offertes et du personnage de Charlemagne. Il était donc probable que cet adjectif numéral renvoyât à l'appartenance de Charles à la lignée des empereurs portant le nom de Charles.⁷⁵⁵

L'importance double de la position de Charlemagne à la cour de Prague (c'est-à-dire de saint patron et d'ancêtre) se voit bien illustrée par le château de Karlštejn. La chapelle de la Sainte-Croix où se trouve le Jérusalem céleste, composée de portraits d'à peu près 130 saints, contient également l'image du saint Empereur, à l'origine abritant une relique.⁷⁵⁶ Dans le même château, Charlemagne était peint dans la généalogie fictive des Luxembourg comme leur ancêtre dans la salle de fête.⁷⁵⁷ La série peinte sur les murs de la salle solennelle devait représenter le lignage qui voulait prouver à la fois l'origine illustre de Charles IV par son père de la dynastie des Luxembourg, et le fait qu'il était apparenté avec les grandes figures de l'histoire mondiale.

Au même endroit, dans ce château qui devait servir à la fois de centre symbolique à l'Empire dont il abritait les joyaux et les reliques protectrices et de siège personnel à l'Empereur dont la fierté de son origine dans la dynastie des Luxembourg (mais aussi des Přemyslides) était exprimée dans la décoration murale mettant Charles IV en contexte eschatologique,⁷⁵⁸ Charlemagne ne pouvait manquer de figurer. Sa position ambiguë se manifestait dans la double figuration : il était présent comme ancêtre et prédécesseur dans la généalogie peinte, mais aussi comme saint patron dans la chapelle de la Sainte-Croix.

La « Connexion française »

L'effort de promouvoir le culte du saint empereur chez Charles IV doit être mise en rapport avec ses ambitions de devenir empereur et avec l'intérêt porté sur la symbolique de la dignité impériale. Après son couronnement à Rome en 1355 et surtout la reconnaissance de son

⁷⁵⁴ RBM V, n° 1740, pp. 773-776: Charles IV, alors roi des Romains, signa de sa propre main : « K et ad maius testimonium ego Karolus quartus, Romanorum augustus rex et Bohemorum rex manu mea subscripsi ad perpetuum memoriam. »

⁷⁵⁵ Cf. aussi la photo de cette charte dans A. Podlaha – E. Šittler, *Chrámový poklad u sv. Víta v Praze*, p. 25.

⁷⁵⁶ Jan Royt, *La chapelle de la Sainte-Croix à Karlštejn*, in : *Inspirations françaises. Recueil d'interventions portant sur l'histoire de l'art*, Prague, 2006, pp. 65-89. Voir l'image en annexe 9.

⁷⁵⁷ Voir supra le chapitre sur les généalogies.

⁷⁵⁸ Voir la peinture murale dans la chapelle Notre-Dame dans la Petite Tour, Zuzana Všecková, *Krátká úvaha ke karlštejnskému apokalyptickému cyklu*, in : *Karlštejn a jeho význam v dějinách a kultuře*, Prague, 2010, pp. 79-92 ; P. Cermanová, *Čechy na konci věků*, pp. 97-98.

titre à l'échelle européenne dans les années soixante, il diminua son activité pour soutenir ce culte. On peut bien observer le changement de favori parmi les saints patrons de Luxembourg. C'est saint Sigismond, le roi burgonde, que Charles IV choisit pour nouveau patron. En 1365 lors de son retour de sa visite d'Avignon et du royaume d'Arles Charles IV fit procéder à la translation des dépouilles de saint Sigismond depuis l'abbaye Saint-Maurice d'Augaune jusqu'à la cathédrale de Prague où, grâce au soutien fervent de l'Empereur et de l'archevêque de Prague, son culte se répandit très vite dans les pays de la couronne de Bohême.⁷⁵⁹ Saint Sigismond fut très tôt, dès l'époque de Charles IV, un membre des groupes des saints patrons de Bohême et des Luxembourg.⁷⁶⁰

Néanmoins Charlemagne bien sûr ne fut pas oublié à la cour de Prague, son statut d'ancêtre illustre lui restait et il était toujours rappelé dans ce contexte. C'était seulement le culte de saint Charlemagne qui n'apparaissait plus, bien que les fondations existantes comme le monastère de Karlshof restassent subventionnées et que la figure de Charlemagne continuât donc à jouer un rôle de modèle important.⁷⁶¹

Charles IV ne se limitait pas à la promotion du culte de saint Charlemagne dans l'Empire et dans les pays sous sa souveraineté. Il contribua également à la promotion de ce patron saint à la cour des Valois. Charlemagne faisait évidemment partie de l'idéologie royale en France, étant très présent dans les généalogies, dans les rituels comme celui du sacre et ailleurs à la cour depuis le temps des Carolingiens.

Comme il a été montré plus haut, le roi Charles V de Valois appartenait aux admirateurs de Charlemagne et sous son règne, le culte du saint fut proprement introduit à la cour royale. Si on veut trouver l'impulsion originelle de sa vénération, il faut observer de plus près les rapports du roi avec son oncle de la famille de Luxembourg. D'après une lettre conservée, Charles IV

⁷⁵⁹ Sur le culte de saint Sigismond et Charles IV voir Jaroslav V. Polc, *Zapomenutý český patron*, in : *Se znamením kříže*, éd. František Dvorník, Rome, 1967, pp. 127-131. David C. Mengel, *Bones, Stones, and Brothels: Religion and Topography in Prague under Emperor Charles IV.*, thèse doctorale de University of Notre Dame, Indiana (2003), pp. 325-372, disponible on-line sur <http://etd.nd.edu/ETD-db/theses/available/etd-07282003-094532/unrestricted/etd.pdf> (Consulté le 5 septembre 2014) ; Idem, *A Holy and Faithful Fellowship: Royal Saints in Fourteenth-century Prague*, in : *Evropa a Čechy na konci středověku. Sborník příspěvků věnovaných Františku Šmahelovi*, Prague, 2004, pp. 145-158 et *Remembering Bohemia's Forgotten Patron Saint*, in : *The Bohemian Reformation and Religious Practice*, t. 6, éd. Zdeněk V. David - David R. Holeton, Prague, 2007, pp. 17-32.

⁷⁶⁰ Je pense ici surtout à la mosaïque figurant le Jugement dernier sur la cathédrale Saint-Guy ou au tableau votif de Jean Oczko de Vlasim. Cf. Milada Studničková, *Kult des heiligen Sigismund (Sigmund) in Böhmen*, in : *Die Heiligen und ihr Kult im Mittelalter*, éd. Eva Doležalová et. al., Prague, 2010 (=Colloquia mediaevalia Pragensia, 11), pp. 299-339 ; Zuzana Všetěčková, *The Iconography of the Last Judgment Mosaic and Its Medieval Context*, in : *Conservation of the Last Judgment Mosaic. St. Vitus Cathedral. Prague*, éd. Francesca Piqué - Dusan Stulik, Los Angeles, 2004, pp. 21-32. Saint Charlemagne n'est représenté dans aucun de ces portraits de groupe des patrons.

⁷⁶¹ Comme le montrent aussi les histoires et les mentions dans les chroniques de l'entourage de Charles IV. M. Bláhová, *Nachleben Karls des Großen in der Propaganda Karls IV.*, pp. 22-23.

envoya en 1367 à Charles V de Valois une dent de saint Charlemagne et dans le texte qui l'accompagnait, il insistait sur la coïncidence de trois Charles et sur la symbolique du nom (« *Karolus Karolo Karoli sancti dentem dirigit* »).⁷⁶² Cette dent ne fut jamais retrouvée dans l'inventaire de la Sainte-Chapelle, et la véracité de l'envoi fut par conséquent remise en cause.⁷⁶³ L'inventaire du duc Jean de Berry du début du XV^e siècle (1401-1403) contenait en revanche « *une dent dans une salière en cristal* »⁷⁶⁴ ce qui fait bien penser à une donation réelle de la relique.

La présence d'une relique de Charlemagne dans la collection de Jean de Berry ne surprend pas : il était un grand admirateur du premier empereur médiéval et avait dans son trésor un grand nombre d'objets liturgiques et d'ornement célébrant sa mémoire.⁷⁶⁵ L'inventaire de son trésor en témoigne bien.⁷⁶⁶ Or il faut bien se rendre compte que la grande partie de son trésor tirait son origine de la collection de son frère, le roi Charles V. La vénération personnelle de Jean de Berry trouve une autre preuve dans le magnifique manuscrit qui lui est lié, Les Belles Heures de duc de Berry (vers 1410), qui contient l'antienne joliment enluminée avec le texte : « *O spes afflictis, timor hostibus, hostia victis, regula virtutis, viris via, forma salutis, Karole, servorum pia suscipe vota tuorum* ».⁷⁶⁷

Peut même témoigner de cet effort de Charles IV pour soutenir son neveu dans la vénération de saint Charlemagne un mandement dans lequel il demandait au chapitre d'Aix-la-Chapelle qu'il donnât une relique du saint empereur à Charles V, roi de France.⁷⁶⁸ Malgré les

⁷⁶² La lettre du 18 janvier 1367 a été retrouvée par Karel Otavský (aujourd'hui Paris, Arch. nat., L620, n° 7) que je voudrais remercier de m'avoir donné la possibilité de consulter son mémoire de séminaire d'Erich Meuthen (Die Beziehungen Kaiser Karls IV. zu Aachen, Université de Berne, 1977), où il avait publié la lettre mentionnée. Voir le texte de la lettre en annexe 13.

⁷⁶³ Alexandre Vidier, Le trésor de la Sainte-Chapelle, in : Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, XXXVI, 1909, p. 305

⁷⁶⁴ Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416), éd. Jules Guiffrey, t. II, Paris, 1896, p. 30 : « Item une salière de cristal, garnie d'argent, en laquelle a une dens de Challemaigne, et une pièce de chep saint Denis. » Cf. Murielle Gaude-Ferragu, Le prince et les restes saints : le culte des reliques à la cour (1369-1416), in : La cour du Prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e-XIV^e siècle, éd. Murielle Gaude-Ferragu - Bruno Laurioux - Jacques Paviot, Paris, 2011, pp. 377-398, ici p. 392.

⁷⁶⁵ M. Gaude-Ferragu, Le prince et les restes saints, p. 392 ; F. Autrand, Jean de Berry, pp. 479-481.

⁷⁶⁶ Il s'agit de manuscrits, images ou tapis, voir Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416), éd. Jules Guiffrey, t. I-II, Paris, 1894-1896, pp. 109, 113, 137, 279. Jean possédait aussi « deux petits livres notés de l'office du grant Charlemaine », cf. ibidem, pp. 315-316.

⁷⁶⁷ Raymond Cazelles - Johannes Rathofer, Les Très Riches Heures du Duc de Berry, Lucerne, 1984 (Facsimilé et commentaire), fol. 174r.

⁷⁶⁸ Vindemiae literariae hoc est veterum monumentorum ad Germaniam sacram praecipue spectantium, t. II., éd. Johann Friedrich Schannat, Fulda – Leipzig, 1723, p. 148 : « Karolus Quartus &c Fideles, dilecti. Si Legitis studiose Annales & Historias, si gestorum veterum delectamini gratum habere Recordium, profecto ad Recordendae memoriae Divi ac Beati Karoli Romanorum Imperatoris Augusti extollenda praeconia justa ratione tenemini, ut etiam super mel et favum dulcescat vestris Laudum praeconiis ipsius memoriae: ipsa namque Mansuetudinis innatae Beneficio a se coeptam radicibus Aquensem Rempublicam, Mansuetudinis munivit praesidiis & temporalibus extulit divitiis & Honore, ipse Romanae Regiae Sedis apicem Aquis Locare disposuit, ut inde Regnatum successorum sumantur Imperia ubi tanti principis deliberata provisio sanctissima eorum posuit

quelques doutes qu'on a pu avoir, il faut prendre cette charte pour authentique, bien qu'il ne soit pas possible de la dater plus précisément qu'après le sacre de Charles V en 1364.⁷⁶⁹ Le rapport entre la demande de Charles IV au chapitre d'Aix et son don de dent à Charles V reste encore à vérifier, mais il est bien possible, que l'Empereur ait pris la décision d'agir alors que le chapitre hésitait à accomplir son vœu.

Il est clair que le don d'une relique de saint Charlemagne de la part de l'Empereur contribua à l'essor de son culte à la cour de Charles V. Celui-ci est de surcroît corroboré, depuis la fin des années 1360, par la multiplication de témoignages provenant de la cour royale, qui désignaient Charlemagne comme un saint. Il s'agissait d'abord d'une charte pour les bourgeois d'Aix-la-Chapelle de mars 1369 (qui évoque « *beatus Karolus Magnus* »), dans laquelle Charles V accordait à ces bourgeois des franchises semblables à celles des villes de France.⁷⁷⁰ La formulation témoignait de la vénération pour Charlemagne, mais en l'envisageant comme un personnage historique, un prédécesseur sur le trône de France et un croisé illustre.⁷⁷¹

On a déjà vu dans l'exposé sur la place de Charlemagne dans la politique de Charles V, que l'empereur était assez souvent appelé « saint ». Un bon exemple en est le prologue de la traduction de la *Cité de Dieu* effectuée par Raoul de Presles avant 1375 où il soulignait l'actualité du nouveau statut de Charlemagne (« *le roi Charlemaine a present nommé monseigneur saint Charles* »).⁷⁷² Charles V n'hésita pas non plus à insister sur la sainteté de son ancêtre et prédécesseur devant son oncle, dans le discours (« historique » selon

Fundamenta. Cum igitur Serenissimus Princeps Karolus Franciae Rex Nepos noster Karissimus ad Honorem tam Excellentis vestri Patroni & Domini, & sub ipsius Gloriosis Titulis honorabilem quandam Ecclesiam in Loco Insigni Regni sui Franciae, Magnificis jam Structuris erexit, ipsamque Praediis, Redditibus, & divitiis augere magno devotionis ardore continuat, Fidelitatem vestram affectuose requirimus & Hortamur quatinus contemplatione nostri qui de vestrae Fidei & Amoris Constantia crebra praesumptione confidimus, ut habito Respectu ad Flagrantis devotionis Insignia praefati Karissimi nostri Nepotis, & ut Venerabile Nomen Beati Karoli in confinibus Regnorum fametur diffusius, sibi aliquam partem Reliquiarum ejus erogare velit, ut videlicet danda sibi particula adeo Largitatem animi vestri Testetur quod & Vestri affectus erga Majestatem nostram experiamur dulcedinem & praefactus Karissimus Nepos noster Interpositione nostri, quam facimus, ad Uberiores gratiarum actiones nobis, cognita animi qualitate, obligetur &c. »

⁷⁶⁹ Pour un regard sceptique voir R. Folz, *Études sur le culte liturgique*, pp. 8-9. Cf. aussi Martin Bauch, *Einbinden, belohnen, stärken. Über echte und vermeintliche Reliquienschenkungen Karls IV.*, in : *Soziale Bindungen und gesellschaftliche Strukturen im späten Mittelalter (14.-16. Jahrhundert)*, éd. Eva Schlotheuber - Hubertus Seibert, Göttingen, 2013, pp. 79-111, ici pp. 86-87.

⁷⁷⁰ Rudolf Arthur Pelzer, *Die Beziehungen Aachens zu französischen Königen*, *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, 25, 1903, pp. 133-268, ici pp. 157-168. La charte est publiée dans Alfred Leroux, *Franchises accordées par Charles V, roi de France, aux habitants d'Aix-la-Chapelle en l'honneur de Charlemagne (mars 1369)*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 52, 1891, pp. 587-589.

⁷⁷¹ A. Leroux, *Franchises accordées par Charles V*, p. 588 : « ... dignatus fuit taliter et in tantum honorare quod ibidem corpus beati Karoli magni, qui dudum regni Francie, cujus nunc moderamini disponente Domino presidemus, gubernaculis preluit et fidei zelator ferventissimus terram sanctam ad Christi injurias ulciscendas personaliter adivit, potenciaque virtutis Altissimi roboratus terram ipsam a Sarracenis perfidis liberavit, tantaque et tot alia, dum in humanis ageret, miraculose peregit, quod finaliter felici commercio terrena in celestia commutavit, inhumatum vel sepultum extitit et requiescit. »

⁷⁷² *La Cité de Dieu de saint Augustin* traduite par Raoul de Presles, pp. 168.

A. Hedeman)⁷⁷³ prononcé le 8 janvier 1378 pendant la visite de Charles IV au Louvre. Le thème en était les droits historiques de la couronne de France dans les régions attaquées et occupées par les Anglais. À propos de la Gascogne, il rappelait que cette région était soumise à la couronne de France depuis la conquête « *que fist saint Charlemagne* ». ⁷⁷⁴ La meilleure preuve de la liaison entre « saint Charlemagne » et la royauté française était représentée par un objet très connu, le sceptre du sacre que fit fabriquer Charles V, probablement un peu avant 1380, et où la statuette de Charlemagne était accompagnée de l'inscription « *Santus Karolus* ». ⁷⁷⁵

Certes, le culte de saint Charlemagne resta toujours assez spécifique. À part les quelques exemples où il était lié à une institution religieuse locale, il n'avait guère de chance de survivre longtemps. Il était à chaque fois promu par le souverain comme un culte limité à la cour et ce soutien avait des raisons politiques. Ce fut le cas aussi bien de Frédéric le Barberousse (contre le pape), que de Charles IV de Luxembourg, de Charles V de Valois ou encore de Louis XI. Qu'ils mourussent ou que leur prédilection s'estompât, et il perdait leur soutien – alors, parce qu'il s'agissait malgré tout d'un culte contesté, il disparaissait. Sous le règne de Charles IV, il vécut son apogée du XIV^e siècle. Cependant, on peut observer qu'à partir des années 1360 Charles IV renonça progressivement à la promotion du culte de saint Charlemagne en Europe Centrale. Cela ne voulait pas dire que la figure de Charlemagne disparût de la cour impériale. Bien au contraire, son statut d'ancêtre illustre, de prédécesseur dans la dignité impériale et de fondateur de l'Empire médiéval, jouait toujours un rôle considérable. C'était seulement la fonction de saint patron favorisé (à côté de saint Venceslas) que Charlemagne dut céder à saint Sigismond (roi de Bourgogne), dont les reliques furent transportées à Prague en 1365 et dont le culte connut un succès énorme en Bohême. Il devint très vite patron de la Bohême, alors que Charlemagne ne gagnait plus une seule nouvelle église ni même autel à son patronage.

L'installation timide du culte de ce saint ancêtre à la chapelle de la cour de France était en harmonie avec le discours courant dans les ouvrages français rédigés dans l'entourage curial.

⁷⁷³ A. D. Hedeman, Valois Legitimacy.

⁷⁷⁴ Chronique des règnes de Jean II et de Charles V, t. II, p. 251 : « Et prist sa matière des premiers temps du royaume de France, et après, de la conquête de Gascongne, que fist saint Charlemaine, quant il le conquist et converti à la foy crestienne que le dit paiz fu sousmis à la subjeccion du royaume de France, et sanz interruption ou contradiccion a tousjours depuis esté et ceuls qui en ont tenuz les demaines : especialment les ducz de Guyenne, tant roys d'Engleterre comme autres, en ont tousjours faiz hommaiges liges et recognoissance aus roys de France, comme à leur droit seigneur à qui est le fief. » Voir aussi les miniatures : cf. note ibidem. Dans le ms. fr. 2813, des miniatures spéciales mettent en relief les hommages prêtés par Edouard II à Philippe le Bel et par Edouard III à Philippe de Valois (fol. 318, 357, 357v). Avant eux, Edouard I^{er} avait également prêté cet hommage.

⁷⁷⁵ Paris 1400. Les arts sous Charles VI, pp. 38-41.

Or, malgré tout cet effort, le culte ne survécut guère à Charles V, même si le personnage de Charlemagne continua à être rappelé dans le cadre de la royauté.⁷⁷⁶

Malgré l'effort non négligeable de Charles IV présenté plus haut, le culte de saint Charlemagne resta, après la mort de l'empereur, limité à seulement quelques églises dans l'Empire, surtout à Aix, Francfort ou Osnabrück.⁷⁷⁷ En Bohême même, l'on peut observer une tradition, qui continuait au monastère de Karlshof et dans d'autres maisons de chanoines réguliers de saint Augustin. La fête du 28 janvier, que mentionnent les calendriers des institutions religieuses en Bohême, prouvait qu'il n'était pas complètement oublié.⁷⁷⁸ Un autre témoignage en est une légende de saint Charlemagne, qui était incluse dans le manuscrit tchèque du *Speculum sanctorale* de Bernard Gui. Or cet ouvrage, dans son original, ne contenait pas cette légende.⁷⁷⁹ Le manuscrit avait une origine qui peut être localisée dans le monastère de Karlshof ou dans le monastère allié des chanoines réguliers de saint Augustin à Roudnice. Il contenait d'autres légendes centre-européennes (saint Venceslas, saints Cyrille et Méthode etc.) ajoutées au corpus originel, ce qui montre que le culte de saint Charlemagne continuait dans les maisons de ces chanoines encore au XV^e siècle.⁷⁸⁰ C'était aussi l'une des rares enluminures de saint Charlemagne dans les manuscrits en provenance de Bohême, à côté de la légende mentionnée qui était ornée par l'initiale de saint Charlemagne (92v) et une lutte contre les Sarrasins (94v). Un autre manuscrit du monastère de Karlshof, un Vespéral, contenait une enluminure qui figurait l'abbé de cette maison agenouillé devant saint Charlemagne en majesté qui recevait en même temps l'épée d'un ange. La scène renvoyait donc à la légende liée à cet objet précieux montré chaque année lors de l'ostension pragoise.⁷⁸¹

⁷⁷⁶ Jacques Monfrin, La figure de Charlemagne dans l'historiographie du XV^e siècle, *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 91, 1964-1965, pp. 67-78.

⁷⁷⁷ Pour l'aperçu voir R. Folz, *Études sur le culte liturgique* et M. Zender, *Die Verehrung des Hl. Karl im Gebiet des mittelalterlichen Reiches*.

⁷⁷⁸ Au moins sept calendriers des XIV^e et XV^e siècles, provenant surtout des institutions religieuses, contenaient la fête de saint Charlemagne. Cf. Michal Dragoun, *Česká středověká kalendária*, mémoire de master, Faculté des Arts, Université de Prague, 2000.

⁷⁷⁹ Agnès Dubreil-Arcin, *Vies de saints, légendes de soi. L'écriture hagiographique dominicaine jusqu'au Speculum sanctorale* de Bernard Gui († 1331), Turnhout, 2011, pp. 157-509.

⁷⁸⁰ KNM, ms. XV A 12, fol. 92v-94v. Le manuscrit est daté juste après l'an 1400. Cf. Michal Dragoun, *Soupis středověkých rukopisů Knihovny Národního muzea. Doplnky ke katalogům F. M. Bartoše, J. Vašici a J. Vajse*, Prague, 2011, pp. 258-261.

⁷⁸¹ Le manuscrit du Vespéral, fabriqué entre 1409 et 1421, est aujourd'hui déposé à Zittau, Christian-Weise-Bibliothek, Wissenschaftliche und Heimatgeschichtliche Altbestand A I ; l'enluminure se trouve sur le fol. 377v. Cf. Pavel Brodský, *Iluminované rukopisy v Christian-Weise-Bibliothek v Žitavě. Studie o rukopisech* 36, 2005–2006, pp. 243–270, ici p. 244. Voir l'image en annexe 10.

Saint Charlemagne entre Charles IV et Charles V

La figure de Charlemagne convenait bien à l'ambition de Charles IV de devenir empereur. Il avait plusieurs raisons de soutenir la gloire du premier empereur d'Occident. Il le considérait comme son prédécesseur dans la dignité impériale et en même temps, insistait sur le fait qu'il faisait partie de ses descendants. Dans le discours littéraire à la cour de Charles IV l'image habituelle de Charlemagne le présentait comme un souverain idéal et surtout un protecteur de l'Église, ce qui correspondait aussi à la réputation de Charles IV. En tant que saint, il était surtout lié aux joyaux impériaux et à Aix-la-Chapelle, la ville que Charles IV avait désignée dans la Bulle d'Or comme le lieu du couronnement du roi des Romains. Il était donc instrumentalisé dans le contexte de l'effort pour soutenir la légitimité d'un empereur provenant de la périphérie orientale de l'Empire. Il est très clair que, pour Charles IV, Charlemagne était empereur et que son statut de roi de France était plus ou moins négligé.

Une exception peut être observée dans l'iconographie. Les représentations visuelles de la mémoire de Charlemagne en influençaient le souvenir en France comme dans l'Empire.⁷⁸² À l'époque qui nous intéresse, c'est-à-dire après la mi-XIV^e siècle, se cristallisa une iconographie qui regroupait les deux traditions. Charlemagne était assez souvent représenté avec les armes à la fois impériales (l'aigle) et royales de France (les fleurs-de-lis). Cette iconographie fut très souvent respectée à la cour de Charles IV, comme le montrent bien par exemple les armoiries données au monastère de Karlshof, mi-fleurdelisées, mi-aigle.

Un autre exemple en est fourni par une histoire du règne de Charles IV. C'est dans le cadre d'un itinéraire historique que Charles IV fit un saut en Westphalie pendant son voyage en France de 1377 et là, dans le contexte de mémoire de Charlemagne, visita à Enger le tombeau de Widukind, son légendaire adversaire saxon. Charles IV ordonna de restaurer le tombeau et d'y apposer les armes de Charlemagne (l'aigle et sept lys d'or) ainsi que les siennes propres (le lion de Bohême). À travers l'ornementation de ce tombeau, Charles IV faisait présenter ensemble la tradition et l'idée impériale de sa propre dynastie.⁷⁸³

⁷⁸² Voir Louis Carolus-Barré - Paul Adam, Contribution à l'étude de la légende carolingienne. Les armes de Charlemagne dans l'héraldique et l'iconographie médiévales, in : Mémorial d'un voyage d'études de la Société nationale des Antiquaires de France en Rhénanie (juillet 1951), Paris, 1953, pp. 289-308 et Lieselotte E. Saurma-Jeltsch, Karl der Große im Spätmittelalter. Zur Wandel einer politischen Ikone, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, 104/105, 2002/2003, pp. 421-461.

⁷⁸³ Pour cette visite voir Martin Last, Der Besuch Karls IV. am Grabmal Widukinds in Enger, Blätter für deutsche Landesgeschichte, 114, 1978, pp. 307-341 et R. Folz, Le souvenir, pp. 451-452.

Les armoiries mentionnées servaient souvent à l'identification du personnage sur les images. L'appropriation de cette iconographie en France est bien illustrée, au XV^e siècle, par les enluminures de Jean Fouquet dans les *Grandes Chroniques de France*.⁷⁸⁴

Le buste d'Aix est aussi l'exemple d'un objet qui transmettait la double mémoire : le socle en est orné par les fleurs-de-lis, et la poitrine par les aigles impériales. Ce fait n'était pas sans attirer l'attention et les commentaires des contemporains médiévaux. Le plus connu en est la lettre de Jean de Montreuil, secrétaire du roi Charles VI, qui vit le buste à Aix et le commenta ainsi que son ornementation. Il exprimait son mécontentement du fait que le symbole de la France (fleur-de-lis) était situé seulement sur le socle et sous le symbole de l'Empire (aigle) ce qui, d'après lui, était une mauvaise présentation du rapport de Charlemagne avec ces deux dignités.⁷⁸⁵

Les traces de la concurrence entre l'Empire et la France dans le combat pour l'appropriation de la mémoire de Charlemagne, qui marqua très fortement les historiographies allemande et française du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle,⁷⁸⁶ pouvaient donc déjà être observées au Moyen Âge.

Le souvenir de Charlemagne montrait toute une série des points communs en ce que ce rapport avec une mémoire ancrée dans la littérature ne se limitait pas à un pays ou à un espace défini par une langue parlée. Il s'agissait surtout des chansons de geste, des légendes et des biographies carolingiens. La tradition de Moyen Âge tardif se fondait sur ces textes, or l'instrumentalisation du personnage de Charlemagne se projetait dans des ouvrages et contextes actuels. Malgré quelques différences (comme par exemple l'accent mis sur le titre royal ou impérial), la figure du souverain idéal, du croisé et champion de la foi, tout comme celle du fondateur de l'Empire médiéval pouvait être retrouvée dans les deux milieux.

Les points communs consistaient dans les accents mis sur certains aspects du profil de Charlemagne et les contextes dans lesquels il était rappelé. Il s'agissait surtout de Charlemagne

⁷⁸⁴ François Avril, Jean Fouquet, peintre et enlumineur du XV^e siècle. Catalogue de l'exposition, Paris, 2003, pp. 219-248.

⁷⁸⁵ Werner Paravicini, Aachen 1401 - Ein Franzose sieht das Wappen Karls des Großen, in : Erinnerungstage. Wendepunkte der Geschichte von der Antike bis zur Gegenwart. Festschrift für Hagen Schulze zum 65. Geburtstag, éd. Étienne François - Uwe Puschner, Munich, 2010, pp. 67-78 et 399-403. Cf. aussi la version plus approfondie Idem, Karolus Noster: Jean de Montreuil in Aachen anno 1401, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, 111-112, 2010, pp. 27-57 et Heribert Müller, Köln und das Reich um 1400. Anmerkungen zu einem Brief des französischen Frühhumanisten Jean de Montreuil, in : Köln. Stadt und Bistum in Kirche und Reich des Mittelalters. Festschrift für Odilo Engels zum 65. Geburtstag, éd. Hanna Vollrath-Reichelt - Stefan Weinfurter, Cologne – Weimar – Vienne, 1993, pp. 589-621.

⁷⁸⁶ Karl Ferdinand Werner, Karl der Große oder Charlemagne ? : von der Aktualität einer überholten Fragestellung, Munich, 1995.

comme un symbole d'idéal et de tradition, tel qu'il apparaissait dans les domaines du savoir, du pouvoir (rituel) et de l'histoire. Une catégorie à part était ensuite celle du culte de saint Charlemagne, cultivé dans les cours de Charles IV et Charles V, dont le règne et les personnalités lui étaient étroitement liés. La symbolique du nom porté par les deux souverains et dérivé de Charlemagne jouait un rôle important et était très souvent rappelée pour instrumentaliser son nom dans la légitimation du souverain actuel. Les deux Charles du XIV^e siècle utilisaient d'ailleurs l'ordinal derrière son nom (*Karolus Quartus* et *Charles le Quint*) pour insister sur la continuité avec les Carolingiens.⁷⁸⁷

Le topos du roi sage, qu'incarnait très bien Charlemagne, faisait partie de son mythe médiéval. Les deux entourages des souverains, considérés par leurs contemporains comme des rois sages, insistaient sur l'image qui représentait Charlemagne en tant que savant sur le trône, promoteur zélé de l'étude et initiateur de la *translatio studii*.

En ce qui concerne le domaine du pouvoir, c'est dans le cadre du rituel que le souvenir de Charlemagne valait de manière pertinente. L'attribution à Charlemagne des *insignia* du pouvoir (couronnes, épées et autres objets utilisés à l'occasion du sacre) faisait partie de l'idéologie monarchique en France comme dans l'Empire. Considérant qu'il s'agissait des mêmes insignes – en particulier la couronne de sacre et l'épée cérémonielle – on peut constater que ces attributions trouvaient leur cause dans la rivalité entre les deux pays pour la succession de l'empire carolingien.

Cette tradition cultivée à la cour de France mais aussi dans l'Empire prenait sa source dans la signification de Charlemagne comme personnage historique, c'est-à-dire dans les récits historiques qui transmettaient la mémoire de Charlemagne et de ses hauts faits. Il était rappelé au Moyen Âge comme le fondateur d'états, d'institutions et de cérémonies : son héritage était omniprésent. Au XIV^e siècle, cette tendance s'était encore renforcée. Non moins importante était son image, d'un côté de croisé et de pèlerin, et de l'autre de protecteur zélé de l'Église.

Outre ces points communs, on peut néanmoins constater quelques différences essentielles dans la conception de l'usage de la référence au Charlemagne saint ou historique chez Charles IV et Charles V. En général la conception de Charles IV était naturellement plus universaliste, ce qui était logique car il voulait utiliser cette mémoire du grand ancêtre et prédécesseur surtout pour légitimer sa position sur le trône impérial.

À la cour de Charles V en revanche, la raison de la référence à Charlemagne était surtout une volonté de l'instrumentaliser comme prince idéal et comme moyen de montrer que son

⁷⁸⁷ F. Autrand, Charles V, p. 713 note que Charles V fut le premier parmi les rois de France à utiliser l'ordinal pour s'identifier. Le cas de Charles IV a été rappelé plus haut.

homonyme qui régnait actuellement remplissait, lui aussi, cet idéal. Bien sûr, la parenté avec Charlemagne contribuait aussi à la légitimation de la présence des Valois sur le trône de France. Mais dans ce cadre c'était presque toujours le titre royal qui était mentionné : c'était donc plutôt dans une perspective patriotique que se définissait le souvenir de Charlemagne.

V. La liturgie au service de la royauté : les *ordines* du sacre en France et en Bohême

Depuis le haut Moyen Âge, le sacre s'est imposé dans la plupart des royaumes en Europe occidentale et centrale en tant que rituel universel d'installation d'un nouveau souverain chrétien. Le sacre des rois représente du point de vue symbolique un moment crucial pour le règne royal. Les premières onctions royales ont imitées les modèles religieuses des rites pour les clercs et aussi l'onction postbaptismale faites par des évêques.⁷⁸⁸ L'onction du roi fut très vite complétée par le couronnement, quand le prêtre dépose la couronne sur la tête du souverain. Ces deux rites forment la base du sacre royal, qui s'est formé pendant l'époque des Carolingiens.⁷⁸⁹

Le roi, élu ou héritier, fut dans le cadre du rituel du couronnement proclamé roi « par la grâce divine » (« *Dei gratia rex* »). Ce titre révèle non seulement que cet homme fut élu pour guider le peuple, qui lui fut confié, vers le salut, mais aussi fonde un argument considérable pour sa légitimité. Ce fait fut communiqué sous la forme spécifique de la communication symbolique – le rituel du sacre. Son importance extraordinaire peut être expliquée à plusieurs niveaux : le couronnement représente le moment crucial dans l'histoire politique du royaume – l'avènement du nouveau souverain, mais il dévoile aussi beaucoup du système culturel et mental de la société contemporaine. L'une des fonctions principales du sacre est la reproduction de la hiérarchie sociale. A cela s'ajoute le rôle de ce rituel dans la transmission de la tradition, car la dimension commémorative du rituel est aussi très importante.

Si l'on définit le rituel comme l'action formalisée d'une articulation avec le transcendant (sémantique), on peut décrire le sacre royal comme l'acte, dans lequel le rituel, qui se déroule devant les yeux des observateurs, est le signe suppléant pour la manifestation du sacré (hiérophanie). L'onction de la part de l'archevêque représente l'élection divine, qui est par cette voie matérialisée et publiquement mise en scène.⁷⁹⁰

⁷⁸⁸ Arnold Angenendt, *Rex et Sacerdos. Zur Genese der Königsalbung*, in: *Tradition als historische Kraft. Interdisziplinäre Forschungen zur Geschichte des frühen Mittelalters*, éd. Norbert Kamp – Joachim Wollasch, Berlin - New York, 1982, pp. 100-118.

⁷⁸⁹ Janet L. Nelson, *Politics and Ritual in Early Medieval Europe*, Londres, 1986; Cornelius A. Bouman, *Sacring and Crowning. The Development of the Latin Ritual for the Anointing of Kings and Coronation of an Emperor before the Eleventh Century*, Groningen – Djakarta, 1957.

⁷⁹⁰ Pour le rituel en tant qu'acte formalisé avec une dimension transcendente, voir Axel Michaels, « Le rituel pour le rituel » oder wie sinnlos sind Rituale, in : *Rituale heute. Theorien – Kontroversen – Entwürfe*, éd. Corina Caduff - Joanna Pfaff-Czarnecka, Berlin, 1999, pp. 23-47., ici surtout p. 36-38 ; pour l'usage problématique de la notion du rituel chez les médiévistes cf. Pavlína Rychterová, *Kam s ním?*, in : *Rituály, ceremonie a festivity ve střední Evropě 14. a 15. století*, éd. Martin Nodl - František Šmahel, Prague, 2009 (= *Colloquia mediaevalia Pragensia*, 12), pp. 427-432 ; Frank Rexroth, *Rituale und Ritualismus in der historischen Mittelalterforschung. Eine Skizze*,

Des travaux comparatifs sur le plan européen au Moyen âge résultent, que pour un couronnement valable, il convient de respecter les trois éléments fondamentaux : le lieu adéquat, l'évêque déterminé et les insignes pertinents. Bien sûr il ne faut pas oublier les actes et les gestes prescrits, mais ceux-ci pouvaient changer et si le déroulement se faisait de façon assez convaincante, ils pouvaient devenir la nouvelle norme. Les trois éléments furent formés par la tradition historique et c'est grâce à cette continuité et à cette ancienneté, qu'ils s'imposèrent. Le rituel dans la société médiévale contribua à la stabilité des structures politiques et sociales, mais en même temps il avait aussi sa propre dynamique interne, ce que l'on peut bien observer en considérant son évolution. Le changement et l'évolution des rituels médiévaux témoignent souvent de la transformation de la société dans un moment historique précis. Les conditions stables des couronnements (les lieux, les personnes et les objets) sont, eux aussi, les résultats de certains développements historiques. Or dès leur codification dans le cadre du rituel, ils se transforment assez vite en éléments traditionnels qui confirment leur validité aux yeux des observateurs.

L'évolution et le processus qui conduisent à établir la tradition liée au titre du roi et la cérémonie de son installation peuvent être démontrés à partir de plusieurs exemples pris dans les royaumes d'Europe.⁷⁹¹ Les dispositifs sont assez variés. Le lieu approprié, l'église réservée pour le sacre, était habituellement lié à la métropole ou au siège de l'archevêque principal du pays (Pologne, Bohême, Norvège), mais ça ne doit pas être toujours le cas, quand il existait une tradition qui pouvait soutenir avec succès un autre choix. La tradition liée à un personnage important, souvent un fondateur de la dynastie ou le premier roi, qui procède le rituel, pouvait aussi influencer le choix du lieu, comme le montre l'exemple de Clovis et de la Saint ampoule à Reims, ou Aix-la-Chapelle en Empire avec souvenir de Charlemagne ou Székesfehérvár (Alba Regia) et saint Étienne en Hongrie.⁷⁹²

in : *Mediävistik im 21. Jahrhundert. Stand und Perspektiven der internationalen und interdisziplinären Mittelalterforschung*, éd. Hans-Werner Goetz - Jörg Jarnut, Munich, 2003, pp. 391-406 ; Jean-Claude Schmitt, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1990 ; Gerd Althoff, *Die Macht der Rituale. Symbolik und Herrschaft im Mittelalter*, Darmstadt, 2003 ; Alain Boureau, *Les cérémonies royales françaises entre la performance juridique et compétence liturgique*, *Annales ESC*, 46, 1991, pp. 1253-1264.

⁷⁹¹ Nous ne disposons pas de la monographie complexe, qui traiterait la cérémonie du sacre au niveau européen. A son lieu on peut renvoyer aux actes des colloques utiles : *Le sacre des rois. Actes du Colloque international d'histoire sur les sacres et couronnements royaux* (Reims 1975), Paris, 1985 ; *Coronations. Medieval and Early Modern Monarchic Ritual*, éd. János M. Bak, Berkeley – Los Angeles – Oxford, 1990 ; *Investitur- und Krönungsrituale. Herrschaftseinzsetzungen im kulturellen Vergleich*, éd. Marion Steinecke et Stefan Weinfurter, Köln - Weimar, 2004. Andreas Büttner, *Der Weg zur Krone. Rituale der Herrschererhebung im römisch-deutschen Reich des Spätmittelalters*, t. I-II, Ostfildern, 2012.

⁷⁹² Tous ces exemples seront encore développés dans la suite de la thèse.

L'église du sacre pourrait servir en tant que nécropole royale aussi (l'église de Westminster en Angleterre, la cathédrale de Prague ou la cathédrale du Wawel à Cracovie). Le choix du lieu, une fois consolidé, était relativement stable. Le couronnement des reines de France à Paris et non à Reims, au cas où leur cérémonie se déroule séparément, présente une relative exception.⁷⁹³ Dans les cas singuliers les lieux changeaient comme en Pologne, où Cracovie prit au XIV^e siècle la place de Gnesne.⁷⁹⁴

Il y a bien sûr un rapport évident entre le lieu pour la cérémonie et le choix de celui qui procède au couronnement, qui doit oindre et couronner le roi. La sélection peut être aussi le résultat de la concurrence entre deux sièges épiscopaux, comme c'était le cas de Sens et de Reims en France avant le XI^e siècle, ou le cas de la querelle entre les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves dans l'Empire pendant le X^e siècle.⁷⁹⁵

Les insignes du pouvoir sont la troisième composante immanquable.⁷⁹⁶ Parmi les bijoux royaux la place la plus importante revenait à la couronne. Depuis les temps bibliques (cf. 2 Rois 11, 12), elle était l'un des symboles du roi et à l'époque des Carolingiens elle devint indispensable pour le sacre en Occident. De plus, dans de nombreux des langues et pays, le rituel de l'onction et de la remise des insignes au futur roi s'appellent « le couronnement » et ce mot se fonde souvent sur la notion de couronne (« Coronation » en anglais, « die Krönung » en allemand ou « korunovace » en tchèque). Le geste de la déposition de la couronne sur la tête du roi représente symboliquement dans l'iconographie depuis le haut Moyen âge la cérémonie entière.⁷⁹⁷

L'importance du symbole de la couronne pour le régime monarchique était énorme et omniprésente : le mot couronne (*corona*) s'enrichit pendant la fin du Moyen âge aussi de la signification constitutive pour désigner l'État impersonnel.⁷⁹⁸ Dans les pays dominés par la

⁷⁹³ Ce cas arrive quand le roi avait été déjà couronné avant et que sa nouvelle épouse devait être couronnée seule. Voir p. ex. les couronnements des épouses de Charles IV le Bel : Marie de Luxembourg (1323) et Jeanne d'Evreux (1326).

⁷⁹⁴ Cf. Aleksander Gieysztor, *Gesture in the Coronation Ceremonies of Medieval Poland*, in : *Coronations. Medieval and Early Modern Monarchic Ritual*, éd. János M. Bak, pp. 152-164.

⁷⁹⁵ Jacques Le Goff, « Reims, ville du sacre », in : *Les lieux de mémoire t. II.*, La Nation, vol. 1, Paris 1986, pp. 89-184 ; Percy Ernst Schramm, *Kaiser, Könige und Päpste. Gesammelte Aufsätze zur Geschichte des Mittelalters*, t. III, Stuttgart, 1969, pp. 109-110. Toutes ces discordes finirent avec la promulgation de la Bulle d'Or par Charles IV en 1356, où les rôles des princes électeurs sont bien définis.

⁷⁹⁶ Pour un aperçu général en Europe voir Percy Ernst Schramm et al., *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik: Beiträge zu ihrer Geschichte vom dritten bis zum sechzehnten Jahrhundert*, t. I-III, Stuttgart, 1954-1978.

⁷⁹⁷ J.-Cl. Schmitt, *La raison des gestes*, (pp. 83-88 dans la version tchèque).

⁷⁹⁸ Cf. l'étude fondamentale de Fritz Hartung, *Die Krone als Symbol der monarchischen Herrschaft im ausgehenden Mittelalter*, Berlin, 1940 (= *Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse*, 13.), pp. 3-46.

famille des Luxembourg, la couronne devient même une composante du titre officiel de ce conglomérat : les Pays de la couronne de Bohême (*Corona regni Bohemiae*).⁷⁹⁹

Toutes les collections des bijoux réservées au sacre furent constituées pendant le Moyen Âge, la plupart s'imposèrent au bas Moyen Âge et servira en tant que de besoin pour la cérémonie avec validité dans de nombreux royaumes. Habituellement les couronnes et autres insignes médiévaux ont été liés aux souverains célèbres ou bien ils ont été dédiés à un saint, un patron « national ». ⁸⁰⁰ Cette coutume avait aussi des implications dans la vie politique réelle. Tandis qu'avant l'existence d'une couronne précise liée par la tradition avec le prédécesseur célèbre ou même avec un saint il était possible pour un prétendant au trône de laisser fabriquer n'importe quelle couronne et de se faire couronner, depuis la constitution (imposition) d'un diadème précis, il faut utiliser celui-là pour que la cérémonie soit vue comme valide.

Grâce à liaison avec un saint, le diadème servait aussi en tant qu'objet de culte de ce saint et ce parfois même comme un reliquaire. ⁸⁰¹ Le nombre des insignes (l'épée, la lance etc.) avait la même fonction. C'est aussi l'un des raisons, pour lesquelles les collections des bijoux royaux furent souvent gardées comme une partie des trésors des églises. ⁸⁰² C'est la raison pour laquelle par exemple la couronne liée en France à Charlemagne fut utilisée seulement pour le sacre, à la fin de la cérémonie, avant que le couple royal ne se retire de la cathédrale, l'archevêque changeant la couronne pour une moins précieuse, plus précisément plus modeste (« *modica* »), qui peut servir pour les occasions quotidiennes du règne. ⁸⁰³

Cet aperçut sans doute trop bref doit montrer que malgré les différences dans l'évolution du rituel du sacre, ils existaient des pistes communes, que la plupart des royaumes respectaient.

⁷⁹⁹ L. Bobková, 7. 4. 1348 - Ustavení Koruny království českého. Cf aussi Cf. I.Hlaváček, Politische Integration der Böhmischen Krone unter den Luxemburgen et Joachim Prochno, Terra Bohemiae, Regnum Bohemiae, Corona Bohemiae, in : Corona Regni : Studien über die Krone als Symbol des Staates im späteren Mittelalter, éd. Manfred Hellmann, Darmstadt, 1961 (= Wege der Forschung, 3), pp. 198-224.

⁸⁰⁰ Pour être bref on peut nommer les couronnes les plus connues – la couronne de saint Étienne en Hongrie (Josef Deér, Die Heilige Krone Ungarns, Vienne, 1966) ou celle de saint Edouard en Angleterre (toute la collection des bijoux au XV^e siècle est liée avec lui, cf. Anne Sutton – Peter Hammond, The Coronation of Richard III. The Extant Documents, Gloucester, 1983, p. 229). On revient sur les cas de la France, de l'Empire et de la Bohême plus loin.

⁸⁰¹ Cf. par exemple l'épine du Christ dans la couronne saint Venceslas.

⁸⁰² ...das Heilige sichtbar machen. Domschätze in Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft, éd. Ulrike Wendland, Ratisbonne, 2010 ; Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets, éd. Philippe Cordez - Lucas Burkart - Pierre Alain Mariaux - Yann Potin, Florence, 2010.

⁸⁰³ Ordines Coronationis Franciae. Texts and Ordines for the Coronation of Frankish and French Kings and Queens in the Middle Ages, t. II, éd. Richard A. Jackson, Philadelphia, 2000, pp. 304-305 (Ordo de Reims) : « Et missa expleta, deponit archiepiscopus coronas de capitibus eorum. Quibus exutis regalibus insignibus, iterum imponit capitibus eorum modicas coronas » ; cf. aussi la traduction française de l'époque, ibidem, p. 334 : « Et la messe chantée, l'archevêque oste leurs coronnes de leurs chies. Aus quix ostees les enseignes royaus, il leur met en leurs chies autres petites coronnes ». L'acte du changement des couronnes illustre l'enluminure de l'ordo de temps de Saint Louis (réproduit dans : Le sacre royal à l'époque de Saint Louis: d'après le manuscrit latin 1246 de la BNF, éd. Jacques Le Goff et al. Paris, 2001, planche XV).

L'importance et la nécessité de maintenir la tradition en organisation du sacre dans les trois aspects présentés peuvent être démontrées à partir du phénomène des couronnements répétés. L'exemple symptomatique en est le roi de Hongrie Charles Robert de la famille des Anjou. Il était le premier de cette famille à tenter de prendre le pouvoir sur le royaume et, pour mieux assurer la position de la nouvelle dynastie étrangère sur le trône de la Hongrie, il déploya tous les efforts en vue d'organiser le sacre d'après la tradition locale. Mais, comme il ne contrôlait pas le royaume entier et que son rival Venceslas III (de la famille des Přemyslides, connu en Hongrie sous le nom de Ladislas V, mort en 1306)⁸⁰⁴ avait parmi ses protecteurs quelques ecclésiastiques importants, la situation pour Charles Robert n'était pas facile. En 1301 il fut couronné à Esztergom (Strigonium) sans la couronne de Saint Étienne, mais par le prélat local, qui était suivant la tradition hongroise l'évêque approprié à le faire. Après sa victoire en 1309, quand il prit le pouvoir dans le royaume, il se fit couronner encore une fois dans l'église de Bude, la capitale et le siège royal, par l'archevêque d'Esztergom, mais il ne disposait toujours pas des bijoux royaux, surtout de la couronne, donc il fit fabriquer le diadème spécialement pour cette occasion. Or, cela ne suffit pas dans un pays où la majesté royale était dominée par l'ombre charismatique de la tradition de saint Étienne. Alors Charles Robert dut acquérir la couronne de saint Étienne et, en 1310, organiser le troisième sacre dans l'église Notre-Dame de Székesfehérvár où se déroula la cérémonie respectant toute la tradition. Finalement il atteignit son objectif d'organiser le sacre dans l'unité du lieu, des personnes et des insignes prescrits.⁸⁰⁵ L'autre exemple de sacres répétés est bien entendu celui de Charles IV et de ses couronnements dans l'Empire, qui sera présenté plus loin.

Toutes les particularités avaient leur importance pour le déroulement d'une ou de l'autre cérémonie, mais la question de la perception dans la société contemporaine fut cruciale aussi. Pour le rituel réussi, voire valide, il dépend moins des conditions externes que du fait, du maintien du procédé, qui était saisi aux yeux de la société contemporaine en tant que continuité légitime. En outre, la théorie politique médiévale contribua aussi à la signification du rituel en tant que le rite de passage, qui ne peut être repris ou annulé. L'importance des rituels pour la société médiévale fut énorme, ce qui ne concerne pas seulement la question du sacre, mais aussi

⁸⁰⁴ Sur le dernier roi Přemyslide, qui portait même trois couronnes royales (de Bohême, de Pologne et d'Hongrie) mais fut assassiné dans l'âge de dix-sept ans, voir Karel Maráz, Václav III. (1289 - 1306). Poslední Přemyslovec na českém trůně, České Budějovice, 2007.

⁸⁰⁵ Cf. Pál Engel - Gyula Kristó - András Kubinyi, Histoire de la Hongrie médiévale, t. 2. Des Angevins aux Habsbourgs, Rennes, 2008, pp. 23-29. Cf. Marie-Madeleine de Cevins, L'Europe centrale au Moyen Âge, Rennes, 2013.

l'ensemble de tous les rites de passages.⁸⁰⁶ Le concept théorique de « deux corps du roi » élaboré par Ernest Kantorowicz,⁸⁰⁷ parfois contesté par les historiens, peut nous bien aider à comprendre le caractère liminaire du rituel du sacre. Un bon exemple en est fourni par le sacre des rois mineurs. Le fils aîné de Charles IV, Venceslas (IV), est né en 1361 et en 1363 l'Empereur le fait couronner le roi de Bohême.⁸⁰⁸ Le jeune Venceslas n'avait alors pas de deux ans. Bien que la cérémonie du sacre fût prescrite de façon assez précise, le jeune garçon ne put effectuer ses tâches pendant le sacre et toute la cérémonie dut être réduite à une simple onction et à la mise de la couronne symbolique sur la tête du petit prince. Or, du point de vue du cérémonial, le rituel s'est déroulé de façon limitée, mais puisque les rites fondamentaux, à savoir l'onction de la part de l'archevêque et le couronnement du nouveau roi, furent réalisés, le sacre était valable. La théorie de deux corps du roi, ou plutôt la fiction juridique du corps politique, explique que les décisions et les rites réalisés par et pour le roi-enfant ou débile ont la même valeur que dans le cas du roi majeur et sain. C'est pourquoi le sacre du roi-enfant ne doit pas être répété au moment de sa majorité. Le rituel de passage, une fois réalisé, était valable pour la vie entière. La validité du rituel n'est pas permutable avec le respect du pouvoir d'un roi concret, qui relève plutôt de la question de la situation du moment et de la politique réelle. Le public du sacre lui-même fut d'habitude assez restreint. Il est vrai, que les sacres avaient lieu dans les plus vastes églises de l'époque. Mais le nombre de personnes, qui pouvaient vraiment assister au rituel et observer le rituel de leurs propres yeux, n'était pas tellement élevé. A Reims, au Moyen Âge, comme dans beaucoup d'églises (avant le Concile de Trente au XVI^e siècle), l'espace de chœur fut habituellement séparé du reste de l'église par le jubé.⁸⁰⁹ Outre le couple royal participaient à la cérémonie dans l'église l'archevêque et les ecclésiastiques, et le cas échéant les pairs laïques (en France). Parmi le public direct on peut trouver les nobles importants du royaume, les clercs locaux, les échevins de la ville et les hôtes honorables de l'étranger. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles la procession publique dans les rues

⁸⁰⁶ Ce concept souvent utilisé par les historiens vient du livre de l'anthropologue Arnold van Gennep, *Les rites de passage: étude systématique des rites*, Paris, 1909.

⁸⁰⁷ Ernst H. Kantorowicz, *The King's Two Bodies: A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, 1957.

⁸⁰⁸ F. Kavka, *Vláda Karla IV. za jeho císařství*, t. I, p. 200. Venceslas fut couronné aussi le roi des Romains assez tôt dans l'âge de 15 ans (1376).

⁸⁰⁹ Dans le cas de Reims cf. l'explication de Richard A. Jackson, *Le pouvoir monarchique dans la cérémonie du sacre et couronnement des rois de France*, in : *Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge*, éd. Joël Blanchard, Paris, 1995, pp. 237-251. Jackson qualifie le sacre comme un rituel sémi-public (p. 239).

faisait partie nécessairement de la cérémonie du sacre dans la plupart des royaumes.⁸¹⁰ Car ce sont des observateurs, le public, qui attestent l'accomplissement réussi du rituel.⁸¹¹

Le rituel complet du sacre offre de nombreuses occasions pour manifester la continuité avec les prédécesseurs : les insignes royaux en sont les plus pertinents exemples. Pratiquement tous les insignes importants et caractéristiques (surtout la couronne et l'épée) furent un jour ou l'autre rattachés à un personnage historique, souvent un souverain célèbre ou un saint parmi des prédécesseurs. Et depuis ce moment-là cet objet devient nécessaire pour l'organisation de la cérémonie du sacre et l'on ne pouvait plus utiliser un insigne quelconque. Les bijoux deviennent les porteurs des histoires des anciens souverains et racontent le récit de leur origine souvent en rapport (construit dans la tradition ou réel) avec le personnage historique qui leur donna son nom.

Les rites et les coutumes locales habituellement exaltent la dimension historique de la cérémonie représentée dans le rituel par les gestes, objets et histoires attachés aux prédécesseurs sur le trône. Cette fonction commémorative du rituel du sacre doit aider à légitimer les souverains actuels. La continuité avec des souverains passés et futurs est, outre son caractère liturgique une composante importante du rituel du sacre. L'importance des motifs historiques peut maintenant être démontrée à l'exemple de la France et de la Bohême dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, où les rois (Charles V de Valois et Charles IV de Luxembourg) reformaient le rituel du sacre, comme le témoignent surtout les sources normatives.

Depuis les Carolingiens, le déroulement du sacre commença à être prescrit par les ordres du sacre (*ordines*).⁸¹² Comme en témoignent les textes de ces *ordines*, le rituel avait à l'origine une signification purement liturgique. La forme des ordres du sacre se développait sur la base des *ordines* liturgiques qui prescrivaient le déroulement de tous les rituels liturgiques (offices, messes etc.) et faisaient partie, à l'époque carolingienne, des collections liturgiques, notamment des sacramentaires et des pontificaux.⁸¹³

⁸¹⁰ Pour notre but il suffit de le démontrer en évoquant la procession à Prague la veille du sacre et la procession de Reims après la cérémonie conduisant de la cathédrale dans le palais.

⁸¹¹ Bien que parfois ce sont plutôt les lecteurs. En effet, le rituel peut se dérouler seulement sous la plume du rapporteur, parce que pour le lecteur de la relation, c'est l'auteur qui construit le rituel dans son récit. Cf. Philippe Buc, *Nach 754. Warum weniger die Handelnden selbst als eher die Chronisten das politische Ritual erzeugten*, in : *Die Macht des Königs. Herrschaft in Europa vom Frühmittelalter bis in die Neuzeit*, éd. Bernhard Jussen, Munich, 2005, pp. 27-37.

⁸¹² Les premiers ordines du sacre furent écrit par l'archevêque Hincmar de Reims au IX^e siècle. Voir Richard A. Jackson, *Who wrote Hincmar's Ordines?* *Viator*, 25, 1994, pp. 31-52 ; pour personnage intéressant, Hincmar de Reims, cf. Jean Devisse, *Hincmar. Archevêque de Reims 845-882*, t. I-III, Genève, 1977.

⁸¹³ Cyrille Vogel, *Medieval Liturgy. An Introduction to the Sources*, Washington, 1986, p. 135.

Les cérémonies locales (p. ex. dans l'Empire Carolingien ou en Angleterre) du IX^e au XIII^e siècle peuvent être suivies dans ces textes et leur évolution file celui de la cérémonie. Les récits de cette époque sont très rares et assez vagues. L'idée que nous nous faisons du déroulement du sacre se fonde donc surtout sur les textes des *ordines*. C'est au cours du XIII^e siècle en France que le texte de l'ordre du sacre commence également à être enrichi par les rites « profanes », c'est-à-dire par la mention explicite des gestes et des actions non liturgiques comme la procession dans la cathédrale, l'intronisation, l'acclamation, le serment du roi ou l'adoubement. Ces éléments profanes accompagnèrent probablement les sacres déjà auparavant. Cependant, les auteurs des *ordines* ne les ont pas insérés dans la prescription officielle de la cérémonie. L'*ordo* du sacre incorporé dans la collection liturgique garde son caractère liturgique et traite seulement la base du rite : l'onction et la remise de la couronne et des autres *regalia*. Dans son texte sont prescrites les formules de la bénédiction du couple royal et des *regalia*, des prières et des chants de la messe solennelle, car c'est dans son cadre que le sacre se déroule traditionnellement.

Le sacre à l'époque de Charles V : l'*ordo* imprégné de l'histoire

Un changement important dans l'évolution des textes des *ordines* peut être observé dans le royaume de France au cours du XIII^e siècle. Il est lié à la rédaction de l'*ordo* dit de Reims, composé dans les années 1220, que fut probablement utilisé pour le sacre du roi Louis VIII ou Louis IX.⁸¹⁴ Son texte prescrit, pour la première fois, outre l'action liturgique également le déroulement des rites profanes et modèle alors le rituel complexe et non plus seulement l'action religieuse. Les prescriptions strictement liturgiques, comme par exemple celles de l'*ordo* du sacre dans le Pontifical romano-germanique du X^e siècle, le livre liturgique très répandu dans toute l'Europe, peuvent être utilisées dans n'importe quel royaume, parce qu'elles ordonnent les prières, les chants et les bénédictions, bref la liturgie qui est de principe universelle dans la chrétienté de cette époque. Par contre l'action non liturgique pendant le rituel du sacre – ce que nous appelons ici « les éléments profanes » - rassemble les rites attachés par exemple aux lieux (des églises, des palais, des sanctuaires ou des lieux liés à l'histoire dynastique, parfois même païenne), aux saints patrons locaux ou aux objets, qui sont liés à la tradition locale. Les rites et les coutumes locales diffèrent aussi de royaume à royaume. Tous ces éléments se développent pendant des siècles et forment une base de *loci communes* du rituel de sacre dans chaque royaume. L'usage local que nous connaissons seulement par des descriptions assez rares des couronnements des premiers siècles du Moyen Âge commence à prendre la forme d'une norme par la fixation et la rédaction dans le texte de l'*ordo*. Ce changement se manifeste aussi dans la forme des *ordines* qui ne sont plus incorporés dans le cadre des collections liturgiques mais sont écrits dans des manuscrits séparés, utilisés dans les églises du sacre (à Reims dans le cas de France).⁸¹⁵ L'*ordo* dit de Reims en constitue l'exemple.⁸¹⁶

Le rituel du sacre fut réformé sous le règne de Saint Louis quand furent rédigées les versions de l'ordre du sacre dans lequel des éléments profanes sont insérés au cours de l'*ordo*. Il s'agit surtout du rôle des pairs qui doivent de façon active participer au sacre (tenir la couronne sur la tête du roi, baiser de paix etc.) et ainsi à la fois légitimer son installation et souligner leur position réelle et symbolique dans la hiérarchie du royaume. En considération des querelles

⁸¹⁴ C'est l'*ordo* de Reims des années 1220, qui introduisait la communion sous les deux espèces pour le couple royal et aussi la promesse que le roi fait tout pour chasser les hérétiques du royaume. Richard A. Jackson, *Manuscripts, Texts and Enigmas of Medieval French Coronations Ordines*, Viator, 23, 1992, pp. 35-71, ici pp. 53-55.

⁸¹⁵ Éric Palazzo, *La liturgie du sacre*, in : *Le Sacre royal à l'époque de Saint Louis*, pp. 37-40; Idem, *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge, des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993.

⁸¹⁶ R. A. Jackson, *Manuscripts, Texts and Enigmas of Medieval French Coronations Ordines*, pp. 53-55.

entre les évêques quant à leur place au sein du cortège à l'occasion du sacre,⁸¹⁷ nous pouvons supposer que cette participation prêta aux pairs ecclésiastiques mais aussi laïques un certain prestige publiquement manifesté pendant le rituel royal le plus solennel.

Le texte de l'ordre fut, au cours du XIII^e siècle, rédigé de plus en plus comme un scénario de la cérémonie. Ce caractère fut encore souligné dans le manuscrit de l'ordre dans la Bibliothèque Nationale de France (ms. latin 1246) minutieusement étudié par les médiévistes réunis autour de Jacques Le Goff.⁸¹⁸ Dans cet exemplaire, probablement jamais utilisé pour un sacre réalisé, les instructions de l'organisation du sacre, les chants, les prières et les discours sont accompagnés par des miniatures qui nous permettent de reconstituer le déroulement de la cérémonie. Plusieurs versions des ordres du sacre témoignent de l'effort de Saint Louis et de son entourage de trouver une nouvelle forme de cérémonie qui correspondrait mieux à leurs exigences. La différence consiste surtout dans l'accent mis sur la participation active des laïques (pairs) et sur l'action profane. La spécification de la cérémonie ouvre la possibilité d'accentuer la dimension historique du sacre représentée par les motifs historiques.

La dernière version de l'ordre du sacre rédigée sous le règne de Saint Louis date des années 1260 et est connue parmi les historiens sous le titre de « Dernier *ordo* des Capétiens ». Cet *ordo* fut probablement utilisé pendant près de cent ans jusqu'au couronnement de Charles V.⁸¹⁹ C'est à ce roi, Charles V, qu'est associée la réforme du rituel du sacre royal en France.

Le roi Charles fut couronné le 19 mai 1364, un mois après la mort de son père Jean le Bon (alors emprisonné à Londres). Les rapports des contemporains sur le déroulement de la cérémonie du sacre du roi et de sa femme, Jeanne de Bourbon, ne sont pas très détaillées⁸²⁰. Seulement une source singulière, le manuscrit de l'*ordo* du sacre exécuté à la demande du roi, nous informe sur la forme et l'idée du couronnement et en même temps sur la valeur symbolique du rituel et du programme politique de la représentation du roi et de son entourage.⁸²¹ Le texte de l'*ordo* dit de Charles V survécut dans plusieurs exemplaires.⁸²² Or, le contexte de la rédaction du manuscrit de la British Library à Londres (MS Cotton Tiberius B.

⁸¹⁷ En tant qu'exemple peut servir le différend entre les évêques de Beauvais et de Langres à l'occasion du sacre de Philippe V en 1316. Voir Théodore Godefroy - Denys Godefroy, *Le Cérémonial François*, 1, Paris, 1649, p. 146 : « Quamvis autem esset dissensio inter Beluacensem Episcopum et Lingonensem, quis eorum in ordine sessionis praeferri deberet ratione paritatis, tamen adiudicatum extitit pro Episcopo Beluacensi. »

⁸¹⁸ Le sacre royal à l'époque de Saint Louis.

⁸¹⁹ R. A. Jackson: *Manuscripts, Texts and Enigmas of Medieval French Coronations Ordines*, pp. 58-61

⁸²⁰ Pour le laconisme des chroniqueurs voir R. Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. III, pp. 65-67 ; cf. *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, t. II, pp. 1-3.

⁸²¹ Carra Ferguson O'Meara, *Monarchy and Consent. The Coronation Book of Charles V of France*. British Library MS Cotton Tiberius B. VIII, Londres, 2001.

⁸²² Il existe aujourd'hui au moins 6 copies médiévales; cf. R. A. Jackson: *Manuscripts, Texts and Enigmas of Medieval French Coronations Ordines*, pp. 61-63 ; *Ordines Coronationis Franciae*, t. II, pp. 462-464.

VIII), l'exemplaire du roi, reste énigmatique pour les historiens. Il contient plusieurs textes liés à la cérémonie d'entrée du roi au pouvoir, c'est pourquoi il est traditionnellement nommé *Le livre du sacre*. C'est dans ce manuscrit que se trouvent : la traduction française de l'Ordo de Reims (l'original latin date vers l'années 1220-1230), exécuté vers 1300, le texte du serment du sacre, la liste des pairs de France, l'ordre du sacre de Charles V (*Ordo ad inungendum et coronandum regem*) et les serments des pairs au roi. Cet *ordo* de Charles V est conservé dans plusieurs manuscrits, mais celui-là est particulier. Une phrase du roi mentionne aussi la commande du manuscrit. Il réclame la rédaction du livre, et ceci, d'après l'inscription, un an après son sacre. En outre, il s'agit d'un manuscrit de luxe : l'*ordo* de Charles V est accompagné d'une série de 38 enluminures qui représentent de façon très détaillée les phases du sacre et les rites importants.⁸²³ Le statut exceptionnel de ce livre consiste aussi dans le fait qu'il appartient à la collection des livres du roi Charles V et il est même signé par sa propre main, ce qui est très rare, même dans le cas du roi, qui collectionna des livres et fonda sa propre bibliothèque. Le roi signe le livre et mentionne que c'est à sa demande que le manuscrit fut écrit et enluminé.⁸²⁴

Il est difficile de déterminer quelle intention conduisit le roi ou un de ses conseillers à la composition de cette collection de textes. Même dans le cas du roi Charles V, qui soutenait beaucoup les traductions des œuvres diverses du latin vers le français, il est étonnant de voir incorporée dans ce manuscrit la traduction d'un ordre du sacre, antérieur de plus de 150 ans et dont on peut supposer qu'il n'est plus en usage depuis. Le roi Charles V laissa probablement insérer la version française de l'ordre de l'époque de Saint Louis en tant qu'un élément de la mémoire de ce célèbre souverain et de l'ancêtre et pour prouver que son sacre se déroula en accord avec la tradition.

Une question particulière consiste à connaître la raison pour laquelle un ordre du sacre est traduit en langue vernaculaire. La présence simultanée des prescriptions du sacre en latin et en français révèle une certaine intention du mécène. L'un des motifs probables de la traduction peut résider dans la possibilité du lecteur potentiel de comprendre le contenu sans avoir la connaissance même du latin. Dans ce cas, le seul groupe pouvant avoir intérêt à le comprendre est la noblesse. Ses membres peuvent être touchés par la signification du texte et ne doivent pas, à la différence des clercs, comprendre le latin. Les pairs de France doivent participer

⁸²³ Carra Ferguson O'Meara, *Monarchy and Consent* ; Bernd Carqué, *Stil und Erinnerung. Französische Hofkunst im Jahrhundert Karls V. und im Zeitalter ihrer Deutung*, Göttingen, 2004, pp. 227-263.

⁸²⁴ Le colophon du roi se trouve sur le fol.74v : « Ce livre du sacre des Rois de france est a nous Charles le Ve de notre nom Roy de france et le fimes coriger ordener escrire et istorier lan mcccclxv. Charles ».

activement à la cérémonie et peuvent alors vouloir saisir le sens des rites particuliers se déroulant au cours du sacre. Cette explication de la fonction de la traduction convient à la thèse suivante laquelle la version française de l'*ordo* de Reims (*Ordenance à enoindre et à coronner le Roy*) exécutée vers l'an 1300 fut copiée dans les plus anciens registres de la Chambre des Comptes de Paris écrits aux environs de 1320-1330 (dénommé aussi *Libri Memoriales*).⁸²⁵ Grâce à cette copie, le texte fut constamment accessible dans le milieu de la cour royale à Paris, et plus compréhensible à tout le monde, parce que traduit en langue vernaculaire.⁸²⁶

Le texte en langue vernaculaire ne peut pas être utilisé pour l'organisation de la cérémonie car la plus grande partie du texte est formée par les chants liturgiques, les prières et les bénédictions qui ne pouvaient pas être prononcés en français (ou en vernaculaire en général). Seule la version latine comptait en Occident médiéval. Cependant nous connaissons un nombre non négligeable de traductions en France, tout comme en Bohême par exemple, (voir infra). Charles V, lui aussi, laisse incorporer la traduction de l'ordre mentionnée dans l'exemplaire richement décoré de sa bibliothèque.

L'incorporation de cette traduction n'est pas la seule spécificité, mais souligne le caractère énigmatique de ce *Livre du sacre*. D'après Martin Kintzinger,⁸²⁷ il n'est pas guère aisé de déterminer si le texte de l'*ordo* dit de Charles V doit être lu comme un ordre prescrivant le déroulement du couronnement de Charles V et destiné à ses successeurs, ou bien si le livre aurait pu revêtir une autre fonction. Une autre possibilité, soutenue par la datation du manuscrit une année après la cérémonie, suggère l'explication suivant laquelle il s'agirait d'un mémorandum du sacre de Charles V. Dans le contexte de la guerre de Cent Ans et de la querelle sur le droit des Valois au trône de France, la légitimation d'un nouveau roi fut toujours mise en question et il fallut toujours plus d'efforts pour l'assurer. Cette explication est d'autant plus plausible que le texte de l'ordre est accompagné des serments prononcés au cours de la cérémonie par des pairs de France. Le manuscrit peut ainsi servir d'argument selon lequel Charles V fut couronné pendant une cérémonie organisée d'après la tradition avec tous les rites

⁸²⁵ Il s'agit d'un directoire, qui prescrit seulement l'action, alors comment le sacre doit être organisé. Il n'y a pas des textes chanté ou prononcé, ni en français, ni en latin. L'exception font les textes des serments du sacre prescrit en latin, alors dans original, dans lequel le roi les doit prononcer. Cf. R. A. Jackson: *Manuscripts, Texts and Enigmas of Medieval French Coronations Ordines*, pp. 55-58.

⁸²⁶ Richard A. Jackson, *Les manuscrits des ordines de couronnement de la bibliothèque de Charles V, roi de France, Le Moyen Âge*, 82, 1976, pp. 67-88, ici 70-71. Cf. aussi la mise en contexte historique par Roland Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. III, pp. 65-67.

⁸²⁷ Martin Kintzinger, *Symbolique du sacre, succession royale et participation politique en France au XIV^e siècle*, *Francia*, 36, 2009, pp. 91-111.

exigés tandis que les pairs de France, surtout les laïques, ont promis au roi leur loyauté et leur soutien.⁸²⁸

Les nouvelles recherches de la spécialiste de codicologie de British Library Joanna Frońska⁸²⁹ montrent que le destin du manuscrit est encore plus intéressant et compliqué et prouve bien l'intérêt du roi Charles V et de son entourage pour la cérémonie de couronnement et sa dimension politique, qui peut être instrumentalisée aussi au niveau des manuscrits des *ordines*. Depuis Roland Delachenal on sait que le passage du serment royal fut gratté pour gagner de la place afin d'intercaler une phrase supplémentaire. Charles V évidemment voulut ajouter dans le serment du sacre dans son *ordo* la clause d'inaliénabilité des droits et biens de la Couronne de France. Selon R. Delachenal, ce que confirme J. Frońska, le grattage fut fait ex post quelque 15 ans après la rédaction.⁸³⁰ Cette main qui récrit le serment élargi (fol. 46v-47r) d'une nouvelle clause⁸³¹, augmenta aussi le serment de la même phrase dans la version française de l'*Ordo de Reims* (fol. 41v-42r). Il s'agit de la même phrase, parce que les formules à prononcer sont dans cet ordre en latin. Après 1369, Charles V voulut compléter l'*ordo* par cette clause bien connue dans d'autres milieux, surtout le milieu ecclésiastique, mais un tel serment pareil faisait partie aussi du sacre du roi d'Angleterre depuis XIII^e siècle.⁸³² Le roi voulut souligner l'idée suivant laquelle lui-même promet déjà pendant son propre sacre qu'il ne peut pas aliéner ni disposer du bien et du droit de la Couronne, c'est-à-dire de cette entité transpersonnelle, ce qui était important dans la situation, où se trouvait le roi, quand il voudrait revendiquer des biens et territoires qu'il devait céder aux Anglais. Pour souligner encore cette fiction du serment d'inaliénabilité, Charles commanda de copier la clause aussi dans la version française de l'*Ordo de Reims* contenue dans ce manuscrit. L'original latin provient des années 1220 et pourrait alors représenter dans le Livre du sacre l'ancienne tradition capétienne des sacres. Cette hypothèse

⁸²⁸ Ibidem, pp. 97-100 ; la datation des changements et des ajouts dans le manuscrit sont faits sur la base des serments des vassaux du roi et de ses officiers placés après l'enregistrement du colophon du roi à la fin de l'*ordo*. D'après R. Delachenal et J. Frońska, les serments des hommes mentionnés ne peuvent être réalisés qu'après 1369.

⁸²⁹ Cf. l'article de Joanna Frońska, *The Livre du Sacre of Charles V of France: A Reappraisal*, in : 1000 Years of Royal Books and Manuscripts, éd. Kathleen Doyle, Scot McKendrick (à paraître) ; La même constatation sur les textes effacés déjà faite par Percy Ernst Schramm, *Der König von Frankreich: das Wesen der Monarchie vom 9. zum 16. Jahrhundert*, t. I, Weimar, 1960 (2^e éd.), pp. 237-238; voir les notes dans tome II, pp. 140, mais sans avoir d'écho chez les historiens suivants. L'intérêt pour les manuscrits des textes importants manifesté par l'entourage du roi montre bien l'autre exemple : Anne D. Hedeman, *Valois Legitimacy. Editorial Changes in Charles V's Grandes Chroniques de France*, *The Art Bulletin*, 66, 1984, pp. 97-117.

⁸³⁰ R. Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. III, p. 82 ; la clause fait derechef partie du sacre jusqu'à Charles VIII.

⁸³¹ *Ordines Coronationis Franciae*, t. II, pp. 475 : « et superioritatem, iura et nobilitates corone Francie inviolabiliter custodiam et illa nec transportabo nec alienabo » ; cf. aussi la même clause ajoutée à la fin de la version française de l'*Ordo de Reims*, ibidem, p. 335. Pour l'importance du serment dans le cadre du sacre, voir Marcel David, *Le serment du sacre du IX^e siècle au XV^e siècle*, *Revue du Moyen Âge Latin*, 1956, pp. 2-367, ici pp. 256-260.

⁸³² Pour l'histoire concise de cette clause voir Ernst H. Kantorowicz, *Inalienability. A Note on Canonical Practice and the English Coronation Oath in the Thirteenth Century*, *Speculum*, 29, 1954, pp. 488-502.

confirme aussi le fait que la copie la plus ancienne de cette traduction des années 1330 ne contient pas la clause.⁸³³

Si on évoque la réforme du rituel du sacre sous Charles V, il faut également souligner qu'une fois de plus, les historiens parlent du texte de l'ordre. A partir du texte de cet *ordo*, on peut constater une certaine évolution de la cérémonie du sacre. L'auteur de l'ordre met l'accent sur les rites traditionnels associés à la royauté française et ajoute des prières et des textes liturgiques. L'*ordo* de Charles V est beaucoup plus long que celui des derniers Capétiens.⁸³⁴ Il reprend en totalité le texte précédent, puis on rencontre de nombreux ajouts. Outre la clause d'inaliénabilité mentionnée, il ajoute aussi la procession dans l'église reprise de l'*ordo* du Pontifical romano-germanique du X^e siècle.⁸³⁵ Les formules pour les bénédictions de l'épée, de l'anneau et des gants sont aussi nouvelles. Un auteur des nouvelles rubriques prescrit l'onction des mains, ce qui est repris des *ordines* des évêques. Cette analogie souligne aussi le caractère sacré du roi⁸³⁶.

L'*ordo* de Charles V, bien que rédigé après la cérémonie, peut bien être utilisé en tant que norme pour organiser le sacre. Dans ses contours généraux, il s'enchaîne aux trois ordres écrits pendant le XIII^e siècle, peut-être même tous les trois sous le règne de saint Louis, et il respecte la tradition des Capétiens et leur stratégie de légitimation fondée sur la légende de Clovis, de Saint Rémi et de l'onction de la sainte Ampoule.

La dimension historique évidente du rituel du sacre en France est représentée surtout par la tradition de la Sainte Ampoule. Il s'agit de la partie la plus caractéristique de la cérémonie française. Le Saint Chrême de la sainte Ampoule est mélangé avec l'huile sainte et le roi est ensuite oint avec cette composition. La vénération en France pour le Saint Chrême utilisé pendant le sacre démontre de façon claire le texte de l'*ordo* de Charles V : à la fin de la cérémonie, avant que le roi ne sorte de l'église, il doit remettre des insignes et la robe de cérémonie. Et comme l'ordre l'accentue : « Et c'est à savoir, que la chemise à cause de l'onction sacrée doit être brûlée ».⁸³⁷

L'Ampoule, cette boîte précieuse aurait été apportée par la colombe descendue du ciel. La colombe qui représentait le Saint-Ésprit descendit d'après la légende à l'occasion du baptême de Clovis à la Nativité de l'année 496 pour que l'évêque saint Remi puisse réaliser ce rituel.

⁸³³ *Ordines Coronationis Franciae*, t. II, p. 335.

⁸³⁴ R. A. Jackson: *Manuscripts, Texts and Enigmas of Medieval French Coronations Ordines*, pp. 61-63.

⁸³⁵ voir *supra*

⁸³⁶ Cf. *Ordines Coronationis Franciae*, t. II, p. 454-522.

⁸³⁷ *Ordines Coronationis Franciae*, t. II, p. 509 : « Et sciendum quod eius camisia propter sanctam unctionem debet comburi ».

L'historien anglais Francis Oppenheimer propose une explication plausible de l'origine de l'ampoule. D'après lui, cette dernière avait été placée en 533 dans le tombeau de saint Remi à l'occasion de son enterrement. L'ampoule contenait l'herbe aromatique huileuse et grasse, qui fut utilisée pour les personnages importants de la noblesse gallo-romaine quand ils étaient ensevelis.

Trois cent ans plus tard, l'ampoule fut découverte dans le tombeau de saint Remi. L'ancienne coutume était oubliée et grâce à l'allusion de vie de Jésus Christ et à l'histoire de saint Jean Baptiste, le liquide fut considéré comme l'huile sainte utilisée pour le baptême et d'autres onctions liturgiques. La liaison avec le baptême de Clovis était évidente⁸³⁸. Le baptême de Clovis acquit pendant le Moyen Âge le sens d'une préfiguration du sacre des rois de France. Le rite de l'utilisation du saint Chrême mentionne déjà Hincmar de Reims dans son *ordo* pour le sacre de Charles le Chauve en 869.⁸³⁹ Hincmar parle du chrême et du baptême de Clovis par saint Rémi dans le contexte du sacre royal pour souligner la continuité entre l'époque du premier roi chrétien et son propre temps et aussi pour renforcer la position de Reims dans la querelle de la primauté avec Sens. C'est surtout grâce à Hincmar et à la tradition qu'il construit, décrit et propage dans ses œuvres, que l'histoire du baptême de Clovis, l'onction du Saint Chrême et le sacre royal forment un amalgame historique, qui s'est imposé à l'époque des Capétiens. Grâce à cette liaison, la position de Reims en tant que ville du sacre se consolida et l'archevêque de cette ville joua le rôle de prêtre qui oint et couronne les rois de France.⁸⁴⁰

L'utilisation ultérieure du Saint Chrême n'est pas assurée, car nous n'avons pas les sources qui peuvent le prouver jusqu'au sacre de Louis VIII. Depuis cette cérémonie en 1223,⁸⁴¹ la sainte Ampoule fut utilisée pour l'onction du roi de France et affirme le statut formulé dans le titre de roi Très Chrétien.⁸⁴² Dans les *ordines*, toute une mise en scène de la cérémonie de

⁸³⁸ Voir Francis Oppenheimer, *The Legend of the Sainte Ampoule*, Londres, 1953. À propos du souvenir de Clovis, voir infra chapitre VI et C. Beaune, *Naissance de la nation France*, pp. 55-74.

⁸³⁹ *Ordines Coronationis Franciae. Texts and Ordines for the Coronation of Frankish and French Kings and Queens in the Middle Ages*, t. I, éd. Richard A. Jackson, Philadelphia, 1995, p. 104 : « ...ex progenie Hludowici regis Francorum inclyti, per beati Remigii Francorum apostoli catholicam praedicationem cum integra gente conversi, et cum tribus Francorum milibus, exceptis parvulis et mulieribus, vigilia sancti Paschae in Remensi metropoli baptizati, et caelitus sumpto chrismate, unde adhuc habemus, peruncti et in regem sacrat... »

⁸⁴⁰ Robert-Henri Bautier, *Sacres et couronnements sous les carolingiens et premiers capétiens. Recherches sur la genèse du sacre royal français*, *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1987, pp. 7-56 ; Jacques Le Goff, *Reims, ville du sacre*, in : *Les lieux de mémoire t. II.*, La Nation, vol. 1, Paris, 1986, pp. 89-184 ; Percy E. Schramm, *Der König von Frankreich: das Wesen der Monarchie vom 9. zum 16. Jahrhundert*, tome I, Weimar 1960 (2^e éd.), pp. 112-120 ; tome II, pp. 75-80.

⁸⁴¹ Le passage de la Sainte Ampoule est prescrit dans l'*Ordo* de Reims composé dans les années 1220, *Ordines Coronationis Franciae*, t. II, p. 298 : « Inter primam et terciam debent venire monachi sancti Remigii processionaliter cum crusibus et cereis, cum sacrosancta ampulla, quam debet abbas reverentissime defere sub cortina serica IIIor perticis a IIIlor monachis albis indutis sublevata ».

⁸⁴² Le titre *rex christianissimus*, prêté par le pape, s'imposa pour le roi de France pendant le XIV^e siècle et sous Charles V il devient l'élément habituel de son titre. Comme il est réservé au roi de France, les rois en étaient fiers.

l'Ampoule fut prescrite de façon toujours plus détaillée. L'abbé du monastère Saint-Remi à Reims devait apporter dans le cortège la sainte Ampoule dans la cathédrale le matin du couronnement. Le cortège traversait la ville en procession et l'objet précieux était transporté sous le dais.⁸⁴³

Il faut souligner, que Clovis, le roi des Francs, ne fut pas couronné. Il fut, probablement en 496, baptisé par saint Rémi, l'évêque de Reims. C'est la tradition historique médiévale qui fait du rite du baptême le proto-sacre. Hincmar de Reims et son œuvre mentionnée contribuèrent fort bien à cette transformation. La représentation visuelle du rituel baptismal évolua pendant les siècles suivants. À l'origine, c'est le Dieu qui apporta l'ampoule avec l'huile sainte nécessaire pour baptiser Clovis. C'est seulement plus tard, que la légende identifie l'ange et plus tard la colombe (représentant le Saint-Esprit), révèlés sur les enluminures.⁸⁴⁴ L'identification du baptême du Clovis avec son sacre peut être observée justement sur les images dans les manuscrits médiévaux.

Sous les Valois, la sainte Ampoule devient avec son histoire un élément stable du complexe du prétendu *légendaire* de la monarchie française.⁸⁴⁵ L'identification du baptême et du sacre de Clovis s'imposa jusqu'à la légende de saint Rémi dans la compilation hagiographique très prisée de la *Légende Dorée* de Jacques de Voragine. Dans la version française, traduite par Jean de Vignay avant 1348 et très répandue en France, la légende raconte comment le Saint Chrême, miraculeusement apporté par la colombe du ciel, sauva l'accomplissement du baptême du Clovis et ajoute que « cette ampoule est encore gardée dans l'église de Reims et les rois de France en ont été oints jusqu'à aujourd'hui ». ⁸⁴⁶

Cf. Jacques Krynen, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 1993, pp. 345-383.

⁸⁴³ Voir *Ordines Coronationis Franciae*, t. II, p. 298-299.

⁸⁴⁴ Voir la plus ancienne représentation de cet acte (cf. Georges Tessier, 25 décembre... Le baptême de Clovis, Paris 1964 (= Trente journées qui ont fait la France), annexe n° 3 ; Pour la mémoire de Clovis à l'époque de Charles V voir par exemple l'initiale historiée de la charte de ce roi, voir la reproduction ibidem, annexe n.14 ; ce sujet est traité de façon détaillée par Ghislain Brunel, *Images du pouvoir royal. Les chartes décorées des Archives nationales, XIII^e-XV^e siècle*, Paris 2005.), pp.125-129.

⁸⁴⁵ Philippe Contamine, À propos du légendaire de la monarchie française à la fin du Moyen Âge: le prologue de la traduction par Raoul de Presles de la *Cité de Dieu* et son iconographie, in : *Texte et image. Actes du Colloque international de Chantilly, 13 au 15 octobre 1982*, Paris, 1984, pp. 201-214 ; récemment Idem, *La France médiévale et l'idée monarchique*, extrait de CRAI, 4^e fasc. Paris 2011 (séance publique annuelle). Voir aussi le chapitre VI.

⁸⁴⁶ Jacques de Voragine, *La légende dorée*, éd. critique, dans la révision de 1476 par Jean Batallier, d'après la traduction de Jean de Vignay, éd. Brenda Dunn-Lardeau, Paris, 1997, p. 214 : « ...il [Clovis] ala a saint Remi et requist baptesme. Et quant il vint au fons de baptesme, ilz ne trouverent point de saint Cresme et lors, une colombe vint qui apporta une ampouille plaine de Cresme en son bec. Et lors, l'evesque en oingnist le roy de ce Cresme. Et ceste ampouille est encore gardée en l'eglise de Reims; et en ont les roys de France esté oins jusques aujourd'uy. » ; Cf. l'original latin, qui raconte le même histoire, cf. *Jacobus de Voragine : Legenda aurea vulgo Historia lombardica dicta*, éd. Johann G. T. Graesse, Vratislaviae, 1890, p. 96 : « Haec autem ampulla in Remensi ecclesia conservatur et inde usque hodie reges Franciae inunguntur ».

Le statut sacré, le chrême unique et le rituel unique des rois de France soulignent une autre singularité de la monarchie française (et anglaise aussi), celle de la capacité à guérir les écrouelles. Cette maladie, dite maladie royale, est guérie par les rois grâce au touches. Marc Bloch, dans son livre, démontra,⁸⁴⁷ que la liaison entre le sacré et la capacité curative était assez étroite. C'est juste après le sacré que le nouveau roi se dirige à Corbeny, vers la tombe de saint Marcouf et là, il touche pour la première fois les écrouelles et guérit les malades. Cette capacité et son contexte dans l'idéologie de la monarchie en France jouaient un rôle extrêmement important et contribuèrent à la croyance en une qualité sacrée du roi de France.

L'intérêt du roi Charles V pour le rituel du sacré se manifeste aussi dans l'attention portée aux joyaux royaux⁸⁴⁸. Il fit fabriquer un nouveau sceptre de Charlemagne qui était assez extraordinaire. Cette fois, la liaison ne fut pas construite sur l'histoire, que cet insigne appartenait à tel ou tel souverain (en France souvent Charlemagne). Charlemagne est sur le sceptre présenté en forme de petite statuette d'or (en majesté : trônant avec la couronne, le globe et le bâton). Et au-dessus de la figure on peut lire l'inscription « *santus Karolus* », qui renvoie non seulement au personnage important pour la tradition royale des rois de France, mais aussi au culte de saint Charlemagne, qui fut importé à la cour royale de Paris à cette époque-là⁸⁴⁹. Charles V commanda le sceptre tout au début de son règne et il l'utilise probablement déjà pendant son sacré en 1364, car il peut être bien identifié sur les enluminures du *Livre du sacré* de l'an 1365.⁸⁵⁰ Parmi les insignes spécifiquement français que l'on peut bien identifier sur ces enluminures, se trouve aussi « la main de justice », un long bâton avec la main d'ivoire. Elle doit représenter le pouvoir judiciaire du roi et en même temps l'idéal du roi juste, qui veille sur la justice dans son royaume.

Le rôle de l'abbaye de Saint-Denis dans l'histoire des insignes royaux n'est pas négligeable. Il était traditionnellement très proche de la famille royale et renforçait sa position de premier monastère dans le royaume : il y avait la nécropole royale, le centre de la production

⁸⁴⁷ Marc Bloch, *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Strasbourg, 1924.

⁸⁴⁸ Albert Rigaudière, *Pouvoir et institutions dans la France médiévale*, t. II. Des temps féodaux aux temps de l'État, Paris, 1994, pp. 34-51.

⁸⁴⁹ Danielle Gaborit-Chopin, *Regalia. Les instruments du sacré des rois de France, les « Honneurs de Charlemagne »*, Paris, 1987, p. 81; Martin Kintzinger, *Das inszenierte Imperium. Kaiser Karl IV. und König Karl V. von Frankreich*, in : *Die Goldene Bulle. Politik, Wahrnehmung, Rezeption*, t. I, éd. Ulrike Hohensee - Mathias Lawo - Olaf B. Rader - Michael Lindner, Berlin, 2009, pp. 299-326, ici. pp. 299-308 ; Idem, *Symbolique du sacré*, pp. 97-100 ; Pour ce culte plus en détail cf. le chapitre IV.

⁸⁵⁰ Or, les différences évidentes entre le sceptre aujourd'hui à Louvre et celui sur les enluminures portent les historiens à dater le remaniement du spectre à la fin du règne de Charles V. Voir Paris 1400. Les arts sous Charles VI, pp. 38-41.

historiographique favorable à la maison des Capétiens, puis des Valois, et l'abbaye servit aussi de trésor pour les bijoux de sacre.⁸⁵¹

Il existait en France la tradition suivant laquelle la couronne du sacre et les autres *regalia* étaient gardés à Saint-Denis, nous en avons des mentions chez Louis VI et Philippe Auguste. En 1261, le roi saint Louis fit déposer la couronne dite de Charlemagne et celle pour la reine (probablement de temps de Philippe Auguste) à Saint Denis, par l'acte qui faisait de l'abbaye la gardienne des insignes de sacre. La couronne liée à Charlemagne est la plus connue de l'époque médiévale.⁸⁵² Peut-être cette liaison à premier empereur médiéval devait-elle affirmer la devise suivante laquelle le roi de France est empereur dans son royaume, qui date du XIII^e siècle.⁸⁵³ C'est le souverain qui se révèle souvent dans le contexte du sacre et des insignes royaux comme le garant de leur importance et de la tradition royale en France.⁸⁵⁴ Il faut mentionner aussi l'épée dite Joyeuse, qui devait appartenir à Charlemagne et qui fut utilisée en tant qu'épée cérémonielle. C'est pourquoi l'abbé de Saint-Denis devait toujours assister au sacre à Reims. Déjà dans l'*Ordo de Reims*, dans les années 1220, il était établi, que c'est l'abbé de Saint-Denis qui apportait les *regalia* à Reims pour le sacre.⁸⁵⁵ Outre la couronne de Charlemagne, souvent mentionnée dans les sources, il existait alors d'autres couronnes, autrefois utilisées. Pour le sacre de Jean le Bon nous savons, qu'il utilisa une autre grande couronne dite la Sainte Couronne ou « couronne de Saint Louis » (déjà mentionnée à propos de la tradition de Saint Louis), dans laquelle fut insérée une épine de la couronne du Christ.⁸⁵⁶ C'est une coïncidence intéressante avec la couronne de saint Venceslas en Bohême. La question de l'influence de l'une sur d'autre part n'est pas facile à résoudre. Il est sûr, qu'en 1350, quand Jean le Bon fut couronné, la couronne en Bohême avait déjà été fabriquée et son statut unique fut confirmé par le pape. Mais nous n'avons aucun signe dans les sources, que c'était à cause de l'inspiration des Luxembourg, que Jean le Bon décida d'utiliser l'épine, qui fut depuis saint

⁸⁵¹ Colette Beaune, Les sanctuaires royaux. De Saint-Denis à Saint-Michel et Saint-Léonard, in : Les lieux de mémoire, t. II, La Nation, vol. 1, éd. Pierre Nora, Paris, 1986, pp. 57-70.

⁸⁵² Il faut préciser, que la mémoire de Charlemagne, dans le contexte des rituels royaux, n'était pas réservée à la France. Au contraire, parallèlement, il existait dans l'Empire la mémoire concurrentielle : la couronne la plus importante en Empire fut aussi liée à Charlemagne. Nous savons qu'elle provient du X^e siècle, quand les Ottoniens rénovaient le pouvoir impérial sur la base de la mémoire des Carolingiens, surtout Charlemagne. C'est pourquoi cette liaison construite entre la couronne et Charlemagne, dont la tombe à Aix-la-Chapelle où se trouvait le trône servit comme le lieu de couronnement, s'imposa très vite. Cf. Krönungen: Könige in Aachen – Geschichte und Mythos, t. I, éd. Mario Kramp, Mayence, 2000, pp.122-202.

⁸⁵³ Voir le chapitre IV.

⁸⁵⁴ Cf. Le privilège de Charlemagne pour Saint Denis sur les insignes (faux de XII^e siècle) ; P. E. Schramm, Der König von Frankreich, t. II, s. 93-94.

⁸⁵⁵ Ordines Coronationis Franciae, t. II, p. 300 : l'ordre parle de la couronne royale, de l'épée, du sceptre d'or, des éperons, du vêtement fleurdelisé pour la cérémonie : « que omnia abbas sancti Dyonisii in Francia de monasterio suo debet Remis asportare et stans ad altere custodire ».

⁸⁵⁶ D. Gaborit-Chopin, Regalia. Les instruments du sacre des rois de France, p. 88.

Louis un symbole fort de la royauté française, pour élever le statut symbolique de cette couronne.

C'est grâce aux insignes du sacre que le personnage de Charlemagne est omniprésent dans la cérémonie à Reims : le sceptre, qui doit être utilisé pendant la cérémonie, et outre le nouveau sceptre, la couronne de sacre ou l'épée de cérémonie, la Joyeuse, tous ces *regalia* rappelaient le souvenir de Charlemagne.

Le traducteur et l'auteur proche du roi, le carme Jean Golein, décrit dans son *Traité de sacre* (1374) comment les rois de France sont oints par le Saint Chrême d'après le commandement de Charlemagne et explique que c'est ce personnage historique qui garantit la valeur du rituel. Pour Golein, Charlemagne est un personnage plus important que Clovis, même dans le cadre du sacre, parce qu'il interprète ce rituel dans le contexte du pouvoir royal en France et de son principe de succession⁸⁵⁷.

Jean Golein explique aussi pourquoi les femmes ne peuvent pas hériter du titre royal : parce qu'elles ne sont pas, pendant le sacre, ointes par le baume de la Sainte-Ampoule, mais seulement, par l'huile sainte.⁸⁵⁸ La symbolique historique était aussi suggérée par le lieu de la cérémonie, Reims « ville du sacre » où Clovis fut baptisé et où se trouve le tombeau de saint Remi. La collection des insignes conservée dans l'abbaye de Saint-Denis, utilisée pendant la cérémonie, supportait aussi le caractère traditionnel du rituel de sacre.

⁸⁵⁷ Cf. l'introduction de l'éditeur The « Traité du sacre » of Jean Golein, éd. Richard A. Jackson, *Proceedings of the American Philosophical Society*, 113, 1969, pp. 305-308. Nous analyserons ce *Traité* de façon plus détaillée plus loin.

⁸⁵⁸ Le Racional des divins offices de Guillaume Durand. Livre IV – La messe, Les Prologues et le Traité du sacre, éd. Charles Brucker et Pierre Demarolle, Genève, 2010, pp. 675-713, ici p. 710.: « le second [argument pour le statut sacré du roi] sourt de la coustume que on a en l'onction de la royne, car elle ne doit mie estre enointe de la liqueur de la sainte ampole. mais de celle qui est consacree seulement de l'arcevesque, ne la bainere des .iii. fleurs de lys ne l'oriflambe ne coustume ne le veult. Ne onques femme n'aprocha si pres de ordre prestral comme l'onction royal, ne guerir de la dicte maladie ne fu a femme commis. » ; cf. Marc Bloch, *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué a la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Strasbourg, 1924. (pp. 455-464 dans la version tchèque).

La réforme de la cérémonie du sacre sous Charles IV de Luxembourg

En Bohême, le couronnement revêtait une certaine importance pour le statut du souverain dès l'époque des Přemyslides. Les ducs (*duces*) de cette famille régnèrent en Bohême depuis le début de l'existence de l'état en Bohême au IX^e siècle. Le premier prince tchèque de cette famille, qui peut être trouvé dans les sources, Bořivoj (vers 855-888/9), fut en même temps le premier souverain chrétien. Il fut baptisé pendant la visite qu'il rendit à son voisin plus puissant, Svatopluk, le roi de Grande-Moravie.⁸⁵⁹

Le titre royal fut prêté aux deux ducs de Bohême avant l'époque dit royale et c'est la dignité royale qui était constamment le but poursuivi par les princes de Bohême envers l'Empire germanique.⁸⁶⁰ Les deux ducs furent alors couronnés rois grâce à la bienveillance de l'Empereur avec qui ils ont coopérés : le duc Vratislav I^{er} fut couronné en 1085 pour son aide à Henri IV,⁸⁶¹ et au XII^e siècle Vladislav II fut couronné en 1158 pour son aide à Frédéric Barberousse pendant ses campagnes en Italie.⁸⁶² Or, il s'agit toujours des titres personnels. C'est avec le titre royal héréditaire, depuis le règne de Přemysl Otakar I (1197-1230), que fut inaugurée en Bohême la cérémonie d'installation d'un nouveau roi selon une procédure déjà bien connue dans le reste de l'Occident latin. Sous les derniers Přemyslides (1197-1306), quatre rois furent couronnés par les prélats de l'Empire, habituellement par l'archevêque de Mayence, parce que l'évêché de Prague et celui d'Olomouc, qui forment ensemble le royaume de Bohême, faisaient partie du territoire de sa compétence. Avant l'élévation de l'évêché de Prague au rang de métropole ecclésiastique en 1344, c'était l'archevêque de Mayence, qui avait le droit de couronner le roi de Bohême en tant que supérieur ecclésiastique.

Nous ne sommes pas très bien informés sur le déroulement du sacre des rois de Bohême dans le courant du XIII^e siècle, mais il est fort probable que la cérémonie fut organisée d'après le texte du Pontifical romano-germanique du X^e siècle, le livre liturgique très répandu dans toute

⁸⁵⁹ Cette tradition se fonde sur les rapports des auteurs des vies de saint Venceslas, qui était le petit fils de Bořivoj et de son épouse sainte Ludmila. Le culte de ces deux premiers martyrs tchèques se développe pendant le X^e-XII^e siècle et à l'époque de Charles IV, il était déjà une partie constituante du panthéon tchèque. L'histoire du baptême de Bořivoj de la part de l'évêque morave Méthode se trouve aussi dans quelques anciennes chroniques de Bohême. Pour saint Venceslas cf. R. Folz, *Les saints rois du Moyen Âge*, pp. 33-36 ; Fr. Graus, « St. Wenzel, der heilige Patron des Landes Böhmen », in *Idem, Lebendige Vergangenheit*, pp. 159-181 ; Dušan Třeštík, *Počátky Přemyslovců. Vstup Čechů do dějin (530 - 935)*, Prague, 1997 et pour la présentation du patron tchèque en tant que figure historique au Moyen Âge, voir le chapitre IV.

⁸⁶⁰ Cf. Josef Žemlička, *Přemyslovcí. Jak žili, vládli, umírali*, Prague, 2005, pp. 296-324 ; *Idem, Čechy v době knížecí (1034-1198)*, Prague, 1997, pp. 394-401 ; Demeter Malat'ák, *Korunovace přemyslovců*, in : *Stát, státnost a rituály přemyslovců*, éd. *Idem - Martin Wihoda*, Brno, 2006, pp. 47-66.

⁸⁶¹ Cf. Demeter Malat'ák, *Korunovace Vratislava II.*, *Časopis Matice moravské*, 121, 2002, pp. 267-286.

⁸⁶² Cf. Jiří Kejř, *Korunovace krále Vladislava II.*, *Český časopis historický*, 88, 1990, pp. 641-660.

l'Empire.⁸⁶³ Ce livre liturgique contient l'*Ordo ad regem benedicendum quando novus a clero et populo sublimatur in regnum* utilisé dans l'Empire jusqu'au XIII^e siècle, qui servit comme un des modèles pour la première rédaction de l'*ordo* du sacre en Bohême au XIV^e siècle. La cérémonie liturgique fut vraisemblablement accompagnée d'autres coutumes que les sources ne mentionnent toutefois pas en détail. Les rois de Bohême furent traditionnellement couronnés dans la Basilique Saint-Guy au château de Prague qui se trouvait à la place de la Cathédrale postérieure, le sacre fut suivi d'après la coutume par l'adoubement des jeunes chevaliers et par le banquet solennel. L'aire du château est symboliquement liée au pouvoir princier et plus tard royal en Bohême. C'est bien là où se déroula l'installation des ducs Přemyslides et où siégeait en même temps l'évêque de Prague.

En 1310, après l'accession au trône de Jean l'Aveugle, le premier roi de la dynastie des Luxembourg en Bohême, la valeur symbolique du rituel du sacre changea considérablement et gagna beaucoup en importance. La raison en est assez simple. Les Přemyslides étaient en effet considérés comme des souverains indigènes de la Bohême et régnant depuis toujours, et leur légitimité était assurée par la tradition, le principe héréditaire et le charisme de la légende des Přemyslides assis sur le fondateur de la dynastie, Přemysl le Laboureur.⁸⁶⁴ La nouvelle dynastie, en revanche, devait insister sur toutes les formes capables d'accentuer la légitimation des nouveaux rois. Le rituel du sacre à la fois religieux et politique offrait ici une opportunité remarquable. C'est seulement avec la nouvelle dynastie que le sacre conquiert sa valeur constitutive. Ce fait se manifesta aussi dans la forme de la cérémonie.

Dans le cas de Jean l'Aveugle, il ne disposait pas du temps nécessaire pour changer la coutume d'après laquelle le rituel était organisé auparavant. Jean, avec son épouse Elisabeth, la sœur cadette de Venceslas III, le dernier roi de la famille Přemyslides, devait prendre le royaume par force contre Henri de Carinthie, époux d'une autre sœur du dernier Přemyslides. Malgré le soutien de la plupart des nobles tchèques, le roi Jean ne voulut pas attendre et demanda à Pierre d'Aspelt, l'archevêque de Mayence qui l'accompagnait en Bohême, d'organiser le couronnement de Jean et de son épouse le plus rapidement possible. La cérémonie se déroula peu après (11 février 1311), deux mois après la « prise » de Prague.⁸⁶⁵

⁸⁶³ Le pontifical romano-germanique du dixième siècle, t. I. Le Texte, éd. Cyrille Vogel – Reinhard Elze, Città del Vaticano, 1963 (= Studi e Testi, 226), pp. 246-264.

⁸⁶⁴ Pour ce personnage mythique voir Fr. Graus, *Lebendige Vergangenheit*, pp. 89-109 ; pour la présentation de son importance dans le contexte de la cour de Charles IV voir chapitre VI.

⁸⁶⁵ D'après le récit du chroniqueur Pierre de Zittau, auteur de la *Cronica Aulæ regiae*, le seul moment de la cérémonie assez intéressant pour le mentionner se produise quand le couple de deux jeunes nobles tchèques tenaient la couronne au-dessus du roi après le couronnement. Voir *Petri Zittaviensis Cronica Aule Regie*, pp. 176-177. Ce rite fait penser au rite à la française, où les pairs tiennent la couronne sur la tête du roi.

L'idée de réformer la cérémonie du sacre en Bohême ne surgit ensuite que plus de trente ans plus tard, sous le règne de Charles IV. Le jeune Charles se prépare à sa tâche de souverain depuis les années 1330, quand son père Jean lui ordonna de diriger une seigneurie (*signoria*) dans le Nord de l'Italie. Après le déclin du pouvoir des Luxembourg dans cette région tourmentée, le fils aîné du roi revint dans le royaume de Bohême où il reçoit le titre de margrave de Moravie et malgré ses querelles avec son père - le roi Jean, il le représenta et agit en son nom souvent dans le royaume entier. D'après le chroniqueur François de Prague, Charles prépare et planifie son couronnement déjà du vivant même du roi Jean et c'est probablement de cette époque que date aussi la nouvelle couronne dédiée à saint Venceslas. Dans la relation sur le sacre de l'année 1347, le chroniqueur François écrit : « il fut couronné avec la couronne avec laquelle il devait être couronné déjà du vivant de son père ».⁸⁶⁶ Charles fut couronné roi de Bohême le 2 septembre 1347 avec sa première épouse Blanche de Valois.

Charles IV peut servir d'exemple de souverain qui prête beaucoup d'attention aux rituels royaux, ce qui est assez évident sur l'exemple de ses couronnements. Nous allons démontrer le soin apporté par le souverain Luxembourg aux rituels, dans le contexte de ses idées concernant le fondement du règne à partir de plusieurs exemples. L'exemple le plus pertinent en est la cérémonie du sacre et sa réforme en Bohême. Mais on peut commencer avec l'attention accordée aux rituels du couronnement. Charles fut six fois couronné dans sa vie.⁸⁶⁷ Déjà le cas de son couronnement en Empire est assez significatif. Pour la première fois il fut couronné en 1346 à Bonn. Comme nous l'avons déjà expliqué, pour un rituel valide et non contesté, la tradition exigeait les éléments accoutumés (le lieu, les insignes et le coronateur).

Or la situation de Charles en 1346 était fort compliquée. Il était l'antirroi romain élu contre Louis IV Wittelsbach, et sa position n'était pas très solide. La ville d'Aix-la-Chapelle refusa de lui ouvrir ses portes et il ne disposa pas des bijoux officiels, tels que la couronne de Charlemagne etc. Après la mort de son rival en 1347, Charles s'imposa en Empire en tant que souverain incontestable, et il décida de répéter le rituel du sacre, parce que pour lui le premier n'était pas satisfaisant. Bien que la collection des bijoux impériaux restent dans les mains de la famille de Wittelsbach (jusqu'à 1350), il organisa pour lui-même et sa deuxième épouse Anne du Palatinat, une cérémonie solennelle à Aix-la-Chapelle en 1349. Quand, en outre, l'archevêque

⁸⁶⁶ Chronicon Francisci Pragensis, p. 200 : « coronatus est itaque corona illa, qua patre vivente debuit coronari ». Cf. Karel Otavský, Die Sankt Wenzelskrone im Prager Domschatz und die Frage der Kunstauffassung am Hofe Kaiser Karls IV., Berne - Francfort-sur-le-Main - New York - Paris - Vienne, 1992, pp. 26-37.

⁸⁶⁷ P. Hilsch, Die Krönungen Karls IV. Récentement résuma le même sujet Marie Bláhová, Korunovace Karla IV., in : Gnieźnieńskie koronacje królewskie i ich środkowoeuropejskie konteksty, éd. Józef Dobosz - Marzena Matla - Leszek Wetesko, Gnesne, 2011, pp. 285-300. Cf. aussi Andreas Büttner, Der Weg zur Krone. Rituale der Herrschererhebung im römisch-deutschen Reich des Spätmittelalters, t. I, Ostfildern, 2012, pp. 339-356.

de Cologne fut remplacé par l'oncle de Charles, Baudouin de Luxembourg, métropolitain de Trèves, la cérémonie se transforme en une véritable manifestation ritualisée du pouvoir de la famille de Luxembourg.⁸⁶⁸

Après deux couronnements dans l'Empire et un en Bohême, Charles se met en route pour la dignité la plus importante : la couronne impériale. En voie à Rome en 1355, Charles se fit couronner d'après la tradition à Milan le roi lombard et puis enfin au Pâques 1355, il fut couronné l'Empereur dans la basilique Saint-Pierre du Vatican par le cardinal Pierre de Colombiers (le pape Innocent VI ne quittait Avignon).⁸⁶⁹ Son dernier couronnement se passa en 1365 à Arles, quand, pendant la visite du pape en Avignon, il se fit couronner le roi d'Arles. L'Empereur et roi Charles IV déploya tous les efforts en vue de souligner le caractère sacré de sa dignité. On peut trouver les preuves de cet effort un peu partout pendant son règne, entre autres, il effectua des gestes spirituels. Il est évident que Charles IV était convaincu qu'en tant que roi sacré, il n'était plus une personne laïque, mais un clerc d'ordre mineur. Il est vrai, que dans le cadre du rituel du sacre impérial, il fut admis parmi les chanoines de Saint-Pierre à Rome, ce qui pourrait l'aider à défendre la coutume, laquelle il s'habitua à pratiquer le jour de la Nativité.⁸⁷⁰ Pendant la messe solennelle, Charles apparaît sur la scène en pleine majesté impériale et tenant l'épée nue dans sa main et lit à haute voix la septième leçon du jour (le passage assez significatif) : « Parut un édit de César Auguste » (Lc 2, 1 : *Exiit edictum a Cæsare Augusto*).⁸⁷¹ La réputation de Charles IV en tant que personne sacrée survécut à sa mort, parce qu'elle fut mentionnée dans le sermon prêché par Jean de Jenstein sur sa tombe. Parmi les raisons pour lesquelles Charles doit être considéré en tant que saint (« *sanctum et beatum* »), il mentionne son onction du sacre et son ordination comme acolyte.⁸⁷²

⁸⁶⁸ M. Bláhová, *Korunovace Karla IV.*, pp. 287-289.

⁸⁶⁹ Pour les détails du couronnement à Rome cf. František Kavka, 5. 4. 1355. *Korunovace Karla IV. císařem Svaté říše římské*, Prague, 2002 ; il existe aussi un rapport contemporain, voir Iohannis Porta de Annoniaco *Liber de coronatione Karoli IV. Imperatoris*, éd. Richard Salomon, Hannover, 1913 (= MGH SSrG, 35).

⁸⁷⁰ Gerald Schwedler, *Die Schwertmesse Karls IV. von Luxemburg*, in : *Die Welt der Rituale. Von der Antike bis heute*, éd. Claus Ambos - Stefan Hotz - Stefan Weinfurter, Darmstadt, 2005, pp. 156-166.

⁸⁷¹ D'ailleurs cette coutume, dont la perception contemporaine reflète la dimension quasi ecclésiastique du statut de l'Empereur, posait problème pour le roi de France. Quand Charles IV vint en 1377/1378 rendre visite au roi de France, son neveu Charles V, à Paris, celui-ci se rendit compte que l'Empereur voulait effectuer ce rite (qu'il vit en personne en 1356 à Metz) dans le royaume de France, il le força à passer le jour de Noël à Cambrai, sur le sol de l'Empire. Le roi de France ne voulut pas admettre que l'Empereur manifestait en France grâce à ce rite extraordinaire sa supériorité. Cf. František Šmahel, *Cesta Karla IV. do Francie, 1377-1378*, Prague, 2006, pp. 65-66 et 148-149. Cf. l'enluminure de la lecture de l'Empereur à Cambrai dans le manuscrit de *Grandes Chroniques de France* de Charles V (BNF ms. fr. 2813, fol. 467v).

⁸⁷² *Sermo factus per dominum Johannem archiepiscopum Pragensem*, p. 429 : « Et non miremini, reverendissimi patres, quod beatum et sanctum ipsum nominaverim, cum in veritate beatus vel sanctus reputari debeat, quod probatur septem rationibus. Primo enim unctus fuit oleo sancto ad modum regum (...) ipse enim fuit ordinatus accolitus et etiam rex et imperator inunctus » ; pour l'attribution à Jean de Jenstein récemment František Šmahel, *Kdo pronesl smuteční řeč při pohřbu císaře Karla IV.?*, *Studia mediaevalia Bohemica* 2010, pp. 215-220.

Le fils et successeur de Charles, Sigismond, hérita de cette prétention et suivit le modèle de son père. De plus, d'après les témoignages directs, Sigismond lut lui-même l'Évangile pendant la messe de son couronnement à Aix-la-Chapelle en 1411 et peut être à l'occasion de son sacre impérial en 1430 aussi.⁸⁷³

Il semble que Charles essaya même d'exécuter une autre fonction réservée aux hommes d'Église, l'exorcisme. Le manuscrit composant une collection de textes magiques du début du XV^e siècle contient une prière que le souverain aurait prononcée en 1365 pour guérir des possédés.⁸⁷⁴ Dans le contexte du style de gouvernement de Charles IV et de sa conception de l'office royale en tant que personne quasi sacrée, il n'est pas impensable de croire qu'il était capable de se mettre à procéder un pareil rite. Ce qui se révèle ici, c'est une modification de l'idée du roi prêtre. L'un des motifs mentionnés dans ce contexte au Moyen Âge est celui de Melchisédech, le roi-prêtre, une figure vétérotestamentaire bien aimée, qui sert de préfiguration du roi demandant le statut quasi spirituel.⁸⁷⁵ Dans cette question, Charles IV devait tenir en équilibre sa conception du roi en tant que doué procédé aux rites particuliers à la marge du regard de l'Église, qui refusait à longue échéance toutes les aspirations semblables du pouvoir séculier.⁸⁷⁶

Les historiens tchèques ne s'accordent pas sur la question de savoir si le sacre même de Charles IV en tant que roi tchèque en 1347 s'est accordé déjà suivant le nouvel ordre. L'*ordo* de sacre *Ordo ad coronandum regem Boemorum* de l'époque de Charles IV est le plus ancien *ordo* de sacre d'un roi de Bohême et à la fois il s'agit d'un unique texte originel de ce genre écrit en Bohême.⁸⁷⁷ Le texte de l'*ordo* est conservé dans trois manuscrits, celui de Cracovie (Cracovie, MN, Biblioteka książąt Czartoryskich, Ms. 1414) datant de 1374 environ, celui de Vienne (Vienne, ÖNB, Cod. 556) datant des années 1385-1390 et celui de Prague (Prague, Národní

⁸⁷³ Hermann Heimpel, Königliche Evangelienlesung bei Königlicher Krönung, in : Aus Reich und Kirche. Studien zu Theologie, Politik und Recht im Mittelalter, éd. Hubert Mordek, Sigmaringen, 1983, pp. 447-459.

⁸⁷⁴ Cf. Munich, BSB, Clm 10085, fol. 10v-11r : « Hanc orationem fecit Karolus imperator Romanorum anno Domini M.CCC lx v^o ad liberationem hominum obsessorum a spiritibus malignis et probatum : Eterne Deus, qui justo iudicio Luciferum et angelos suos de gloriosis sedibus regni celestis expulisti... » ; cf. l'analyse future de Julien Veronèse, qui ait tiré mon attention sur ce texte.

⁸⁷⁵ Charles IV est même peint comme Melchisédech : voir l'initiale S(acerdos) dans l'antiphonaire de Vyšehrad aujourd'hui à Vorau.

⁸⁷⁶ František Graus, Mittelalterliche Vorbehalte gegen die Sakralisierung der Königsmacht, in : Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales, éd. Hartmut Atsma - André Burguière, Paris, 1990, pp. 115-123.

⁸⁷⁷ Le texte de l'*ordo* se compose des trois parties : celle prescrivant le rite pour le roi, puis celle pour la reine et finalement les prières, qui doivent être dits pendant que le roi est habillé pour les occasions solennelles. L'édition présente le livre Josef Cibulka, Český řád korunovační a jeho původ, Prague, 1934, pp. 76-98 (désormais *Ordo ad coronandum regem Boemorum*).

knihovna, XIX B 5) datant du début du XV^e siècle.⁸⁷⁸ Ce texte, légèrement adapté, fut utilisé en Pologne en 1434 pour le sacre du roi polonais Vladislav III.⁸⁷⁹ Le texte de l'*ordo* fut aussi traduit en vieux tchèque avant la fin du XIV^e siècle.⁸⁸⁰

La datation de l'*ordo* reste alors toujours une question à discuter. Grâce au manuscrit de Cracovie mentionné, qui peut être précisément daté, nous pouvons fixer la date *ante quem* en 1374. La datation traditionnelle de la plupart des historiens tchèques s'est accordée sur le fait que l'*ordo* a dû être écrit avant le couronnement de Charles en 1347, mais par contre il nous semble plus logique de le dater plus tard dans le règne de Charles. Un des éléments signifiants de l'*ordo* est la procession prescrite pour la veille du sacre. Le défilé doit parcourir la ville depuis le Château jusqu'à Vyšehrad, le siège originel des Přemyslides, où résidait à l'époque de Charles IV surtout le chapitre collégial de Saint-Pierre et Saint-Paul, dont le prévôt fut traditionnellement aussi le chancelier royal et alors le personnage le plus proche du roi. Vyšehrad se trouve sur l'autre rive (droite) que le château, et formait une petite agglomération autour des palais royaux et bâtiments ecclésiastiques et était fortifié, car en effet il se trouvait hors de la ville. Seulement, avec la fondation de la Nouvelle ville de Prague par Charles IV en 1348,⁸⁸¹ Vyšehrad devient un voisin direct de Prague.⁸⁸² Au moment de la cérémonie du sacre de Charles IV en septembre 1347, la Nouvelle ville n'existait pas encore. Il est assez évident, que la procession de l'*ordo* devait parcourir les rues de la ville, car il s'agissait de la démonstration du pouvoir royal en public. Mais avant 1348, une bonne partie de route devait passer par les champs situés derrière les remparts de la Vieille Ville, ce qui n'avait pas trop de sens. De plus, il était difficile de traverser la rivière Vltava de la rive gauche à la rive droite et vice-versa par un défilé solennel le jour du sacre de Charles IV. La grande inondation de 1342 avait détruit le pont de pierre dit de Judith et c'est seulement en 1357 que Charles IV posa la

⁸⁷⁸ Václav Žůrek, Předpis, literární dílo nebo pamětní záznam? Rukopisy Karlova korunovačního řádu v kontextu dochování, in : Moc a její symbolika ve středověku, éd. Martin Nodl - Andrej Pleszczyński, Prague, 2011 (= Colloquia mediaevalia Pragensia, 13), pp. 103-114. Pour la datation du manuscrit de Vienne, voir Ulrike Jenni – Maria Theisen, Mitteleuropäische Schulen, t. III (ca. 1350–1400). Böhmen – Mähren – Schlesien – Ungarn (mit Ausnahme der Hofwerkstätten Wenzels IV.), Wien 2003, pp. 99-100.

⁸⁷⁹ Voir Ordo coronandi regis Poloniae, in: Collectanea ex Archivo Collegii historici IX., éd. Stanisław Kutrzeba, Krakow, 1909-1913. L'adaptation consiste seulement dans la substitution des éléments spécifiques tchèques par des éléments polonais : Saint Venceslas pour Saint Stanislas ou l'église Saint-Guy pour Saint-Venceslas à Cracovie. Cf. Zbygniew Dalewski, Władza, przestrzeń, ceremonial. Miejsce i uroczystość inauguracji władcy w Polsce średniowiecznej do końca XIV w., Varsovie, 1996, pp. 87-99.

⁸⁸⁰ Voir l'édition dans : Spisové císaře Karla IV., éd. Josef Emler (= Památky staré literatury české, IV), Prague, 1878, pp. 73-108. La nouvelle édition préparait Ludwig Stuchlik, Die Altschechischen Handschriften zur Krönungsordnung der böhmischen Könige, la thèse de doctorat, Université de Vienne, 1997.

⁸⁸¹ Cf. Vilém Lorenc, Das Prag Karls IV : die Prager Neustadt, Stuttgart, 1982.

⁸⁸² Bořivoj Nechvátal, Vyšehrad, Prague, 1976, pp. 83-108.

première pierre et commença la construction du pont Charles actuel.⁸⁸³ Donc, il nous semble que la procession en tant que prologue du sacre pouvait être prescrite seulement dans les années 1360.

La datation dans la deuxième moitié du règne de Charles IV peut aussi aider à expliquer la question du sacre du jeune Venceslas IV. Dans la littérature est souvent recherchée l'explication du fait que Charles IV ne respectait pas son propre *ordo*, quand il fit en 1363 couronner son fils aîné Venceslas à l'âge de deux ans, alors qu'il ne pouvait pas vraiment remplir les règles de l'ordre du sacre. Les historiens pardonnaient Charles IV en attirant l'attention sur l'amour paternelle et la joie d'avoir enfin le successeur longtemps attendu, tandis que l'explication plus logique préférait les raisons pratiques, parce qu'avec le sacre de son fils, Charles pouvait dissocier les titres de roi de Bohême et d'Empereur en deux personnes. Certes. Mais il existe encore une variante beaucoup plus facile, à savoir que l'*ordo* fut composé après 1363 et que cette norme du sacre ne fut pas rédigée pour Charles IV, mais d'après son mandement pour son fils Venceslas et ses successeurs.

La cathédrale Saint-Guy, où doit avoir lieu le rituel du sacre, attire aussi notre attention, car l'*ordo* est très bien situé dans la nouvelle église métropolitaine. Il compte avec le rôle important de la chapelle saint Venceslas et aussi avec l'espace plus apte pour une cérémonie solennelle. La première pierre fut posée le 21 novembre 1344 en présence de Jean l'Aveugle et de son fils Charles avec l'assistance de l'archevêque Ernest de Pardubice. La relation du chroniqueur Beneš Krabice de Weitmile le met naturellement dans le contexte de la promotion de l'évêché de Prague à l'archevêché.⁸⁸⁴ La construction du nouveau temple sous l'auspice de l'architecte français Matthieu d'Arras (jusqu'à sa mort en 1352) n'avance pas trop vite, son successeur allemand Pierre Parler doit finir le chœur et lui non plus n'arrive pas à achever la grande partie de la cathédrale. Le sacre de Charles devait se dérouler dans l'ancienne basilique qui n'était pas encore démolie. De nouveau alors, on peut penser plutôt à avancer la date de la rédaction de l'*ordo*. On peut aussi imaginer que la cérémonie de Charles IV, bien que nous n'ayons pas d'informations précises, se déroula d'après le plan assez semblable à celui de l'*ordo*, mais la version écrite qui s'est conservée, provient des années plus tardives du règne de Charles IV (1346-1378). Outre ces arguments touchant les conditions pratiques du déroulement de la

⁸⁸³ Voir Rudolf Chadraha, *Staroměstská mostecká věž a triumfální symbolika umění Karla IV*, Prague, 1971 et Idem, *Le Pont Charles*, Prague, 1974. Cf. aussi l'article récent : Jana Gajdošová, *Imperial Memory and the Charles Bridge: Establishing Royal Ceremony for Future Kings*, in : *kunsttexte.de/ostblick*, 3, 2012 (disponible sur www.kunsttexte.de/ostblick). Consulté le 5 mai 2014).

⁸⁸⁴ *Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile*, p. 511 ; J. Kuthan – J. Royt, *Katedrála sv. Víta, Václava a Vojtěcha*, pp. 51-57.

cérémonie, on peut trouver aussi une raison textuelle pour le dater plus tardivement. Bien que la datation tardive nous semble beaucoup plus plausible, le temps de rédaction ne change pas de façon frappante les résultats de notre analyse présentée.

L'historien de l'art tchèque et éditeur du texte de l'*ordo*, Josef Cibulka, présente dans son livre de 1934 une analyse fondamentale de l'*ordo* du sacre de Charles IV. D'après lui, le texte trouvait sa préfiguration dans les *ordines* germaniques qui étaient empruntés à l'époque Přemyslides et adaptés aux conditions de la Bohême d'avant le XIV^e siècle.⁸⁸⁵

Selon notre analyse, le texte de l'*ordo* est une compilation de trois sources.⁸⁸⁶ Le corpus de base, surtout en ce qui concerne les textes liturgiques, est le texte de l'*Ordo ad regem benedicendum quando novus a clero et populo sublimatur in regnum* de *Pontificale Romano-germanicum* (dit de Mayence) daté des environs de 950.⁸⁸⁷

Une autre partie forme les rites empruntés et adaptés de la cérémonie française et des *ordines* de même origine. Il s'agit surtout des rites qui doivent soutenir le caractère « sacré » du pouvoir royal, tel que, par exemple, la communion du roi sous les deux espèces pendant la messe du couronnement ou le cérémonial. D'après le modèle français, les seigneurs tchèques jouent un rôle important dans la cérémonie tchèque et confirment ainsi l'arrivée au pouvoir du nouveau roi.

Le modèle de la cérémonie française a pu influencer le jeune Charles encore pendant son séjour à la cour royale à Paris, où il assista au moins à deux sacres. Juste après son arrivée en France, le dimanche de 15 mai 1323, fut couronné dans la Sainte-Chapelle sa tante Marie, la reine et l'épouse du dernier roi de la dynastie des Capétiens. Quelques années plus tard, Charles pouvait observer la splendeur du pouvoir monarchique en France à l'occasion du sacre de premier roi de la nouvelle dynastie, son beau-frère Philippe VI de Valois, dans la cathédrale de Reims (le 29 mai 1328). Les chroniqueurs ne le disent pas, mais on peut bien supposer que l'ordre d'après lequel ce sacre fut organisé était le « Dernier ordo des Capétiens ». C'est probablement ce texte, que Charles, rentré en Bohême, se procura pour le compilateur de l'*ordo* tchèque.⁸⁸⁸

⁸⁸⁵ J. Cibulka, *Český řád korunovační a jeho původ*. C'est déjà Johann Loserth, le premier historien étudiant l'*ordo* de Charles IV, qui prononçait l'opinion sur le modèle français pour le texte de Bohême. Il le démontrait surtout sur les parties de la cérémonie de la reine. Voir Johann Loserth, *Die Krönungsordnung der Könige von Böhmen*, *Archiv für österreichische Geschichte*, 54, 1876, pp. 9-36.

⁸⁸⁶ Cf. Václav Žurek, *Korunovační řád Karla IV. jako ritualizovaný panovnícký program*, *Časopis Národního muzea. Řada historická*, 176, 2007, pp. 105-143.

⁸⁸⁷ Voir supra ; Sur le déroulement du sacre prescrit dans cet ordre, l'analyse de façon détaillée propose Percy Ernst Schramm, *Der ablauf der deutschen Königsweihe nach dem « Mainzer Ordo »* (um 960), in : *Idem, Kaiser, Könige und Päpste. Gesammelte Aufsätze zur Geschichte des Mittelalters*. t. III., Stuttgart 1969, pp. 59-108.

⁸⁸⁸ *Chronographia regum Francorum*, tome II, éd. Henri Moranvillé, Paris, 1891, pp.1-2 ; *Chronique latine de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs de 1113 à 1300 et les continuations de cette chronique de 1300 à 1368*, éd. Henri Géraud, tome II, Paris, 1843, p. 91.

Le passage de la procession de la sainte Ampoule est l'une des parties du rite français, qui influença Charles IV, lequel voulait transposer en Bohême et construire la cérémonie tchèque sur une base à la fois liturgique et traditionnelle, où la tradition se fondait avant tout sur la mémoire historique des Přemyslides. Le compilateur à la cour de Charles IV essaya d'implanter ce rite français en Bohême. Il a adapté alors une partie du rite de l'ampoule dans l'*ordo* tchèque. Sans tradition locale, il n'était pas possible d'inventer la boîte extraordinaire et d'inclure l'histoire du Saint Chrême apporté par la colombe. C'est pourquoi l'auteur essaie d'enrichir la cérémonie tchèque par des éléments qui font écho à la cérémonie en France et en même temps affirment l'intention de Charles IV de réformer le sacre en Bohême pour mieux manifester le caractère sacré du pouvoir royal. L'*ordo* tchèque prescrit une petite procession avec l'huile sainte menée par deux abbés de la chapelle Saint-Venceslas jusqu'à l'autel. Saint Remi, le saint patron du liquide réservé à l'onction, fut en Bohême remplacé par saint Venceslas.⁸⁸⁹

Un autre rite repris de la France est la communion sous les deux espèces prescrite pour le couple royal à la fin de la cérémonie. Cette coutume, autrement réservée pour les hommes d'Église, renforce la valeur symbolique du statut de la personne royale. Le traducteur Raoul de Presles, l'un des membres éminents du « club du roi » Charles V,⁸⁹⁰ dans l'épître dédicatoire qui précède sa traduction de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, évoque la communion du roi pendant son sacre sous les deux espèces: « ...le corps de Notre Seigneur Jesus Christ le quel vous recevez dignement après la celebracion de la messe, si fait celui au quel vous l'avez esleu a bailler comme au plus preudomme et au plus vaillant chevalier ». ⁸⁹¹ Motivé par la même idée, Charles IV, lui aussi, fit reprendre cette norme dans son ordre. Le rite qui continue à être utilisé au cours des siècles suivants en France, causera des grands ennuis dans le royaume de Bohême, car depuis l'époque des guerres hussites et plus tard au XV^e siècle, la coutume de la communion sous les deux espèces sera considérée comme une expression de sympathie envers les hussites (utraquistes tchèques).⁸⁹² L'autre prescription, qui contribue à la distinction visible du roi des laïcs d'un côté et à son identification à l'ordre des clercs de l'autre, est formée par la robe, que celui revêt après l'onction. Le roi prend une « subtile », une sorte de tunique et une dalmatique.

⁸⁸⁹ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 83 : « Post epistolam, choro cantante graduale, duo abbates mitrati in capella sancti Wenczeslai recipiant oleum sanctum, quod erit in calice magno repositum, qui calix totus cooperatus erit cum panno sericeo, et deferant reverenter ante altare sancti Viti tentorio super eos extenso ».

⁸⁹⁰ C'est une expression signifiante établie par Fr. Autrand, Charles V, le sage, p. 728.

⁸⁹¹ La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles, p. 167.

⁸⁹² Cette prescription ne fut pas toujours respectée pendant le XV^e siècle turbulent. Cf. Václav Žůrek, Korunovace českých králů a královen, in : Slavnosti, ceremonie a rituály v pozdním středověku, éd. Martin Nodl, - František Šmahel, Prague, 2014, pp. 17-65.

Les deux ordres sont les parties du vêtement des sous-diacres et l'habit du roi doit montrer que, depuis cette onction il est aussi un personnage ecclésiastique, bien que d'ordre mineur.⁸⁹³

Parmi des passages empruntés directement, on trouve par exemple la définition de l'assistance du public laïque à la cérémonie de la reine.⁸⁹⁴ Quelques emprunts textuels sont fait sans contextualisation, par exemple l'*ordo* tchèque reprend la bénédiction du drapeau en totalité, or nous ne connaissons pas de drapeau royal concret en Bohême (comme c'est le cas de l'Oriflamme en France).⁸⁹⁵ L'inspiration française joue également un rôle important dans le concept général de l'*ordo* de Charles IV. Cette inspiration consiste dans la compilation des passages spécifiques (dans le sens tchèque ou local).

Parmi eux, la place importante appartient au statut de la langue tchèque. Son rôle significatif trouve son expression même dans le texte de l'ordre. L'acclamation du peuple qui exprime son accord avec le nouveau roi doit être crié en tchèque trois fois « Rádi », ce qui veut dire « heureux » ou plutôt « avec plaisir », avec le même sens que « Fiat » dans l'original latin.⁸⁹⁶ Le tchèque résonne pour la deuxième fois au moment de l'installation de nouveau roi, tandis que les clercs entonnent *Te Deum laudamus*, le « peuple » doit chanter l'ancienne chanson religieuse tchèque *Hospodine pomiluj ny!*⁸⁹⁷ L'acclamation prescrite en tchèque permet de supposer, que même la question posée au peuple pouvait être prononcée ou répétée en vernaculaire, ce qui correspond à la tendance plus générale en Europe.⁸⁹⁸

La prédication en tant que moyen très important de communication médiévale ne pouvait pas manquer pendant la messe du sacre. Parmi d'autres spécificités de l'*ordo* tchèque, on trouve courtes prédications prescrites juste après l'arrivée du roi auprès de l'autel, l'une pour les clercs (« *ad clerum* ») et l'autre pour le peuple (« *ad populum* »).⁸⁹⁹

⁸⁹³ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 85 : « Et perfectis orationibus, tentis ante reverenter subtili et dalmatica, Metropolitanus benedicat dicendo hanc orationem [...] Facta benediccione vestimentorum induat cum predictis ».

⁸⁹⁴ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 93; cf. Ordines Coronationis Franciae, t. II, (Dernier ordre des Capétiens) p. 413.

⁸⁹⁵ Cf. Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 94 : Sequitur benedictio vexilii; et le modèle français dans le Dernier ordre des Capétiens, Ordines Coronationis Franciae, t. II, p. 413.

⁸⁹⁶ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 79 : « Tunc a circumstante clero et populo unanimiter dicatur: Rady, Rady, Rady. »

⁸⁹⁷ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 91 : « Cunctus autem clericorum cetus tali rectore gratulans, sonantibus ymnis alta voce concinat: Te deum laudamus. Vulgus vero: Hospodyn pomyluy-ny. » Pour la valeur symbolique de cette chanson voir O. Marin, Aux origines médiévales de la slavistique.

⁸⁹⁸ Dans l'*ordo* du sacre des rois des Romains dit d'Aix-la-Chapelle (de l'époque de Rodolphe I^{er} de Habsbourg) il est prescrit que la question doit être répétée en allemand, parce que les rois en général ne comprennent pas le latin. Voir Coronatio Aquisgranensis, éd. Georg Heinrich Pertz, Hannover 1837 (= MGH LL, II), p. 384-392, ici p. 386-387: « rex tanquam illiteratus et laicus ».

⁸⁹⁹ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 78: Hoc facto fiat sermo ad clerum et alter ad populum sub eodem tempore breviter. Les deux notions latines désigne le genre ou le type du sermon médiéval.

Il est possible que, d'après une coutume, le prédicateur doive prêcher au peuple en langue vernaculaire, mais le texte de l'ordre ne traite pas cette question. La relation sur le couronnement de la reine Sophie de Bavière (en 1400), deuxième épouse de Venceslas IV, nous informe qu'à cette occasion le maître de l'Université de Prague Jean de Mýto, dit le Sophiste, prononça la prédication expliquant le sens des insignes royaux en langue tchèque⁹⁰⁰.

A la différence de cette prédication, le texte de celle de Nicholas de Louny (Nicolaus de Luna), qui devait être prononcé pendant le sacre de Charles IV en 1347 a survécu.⁹⁰¹ Il s'agit sûrement de la prédication *ad clerum*, qui traite de l'origine familiale de nouveau roi. Le texte est très intéressant pour l'explication de l'importance de la généalogie à la cour de Prague.⁹⁰²

L'*ordo* tchèque dans la partie pour la reine prescrit un rôle important pour une seule femme concrètement définie - l'abbesse du couvent féminin des bénédictines de Saint-Georges. Il se trouve au Château et en tant que fondation princière et Přemyslides (fondée en 973 en même temps que l'évêché de Prague) et plus ancien monastère en Bohême il avait toujours une position exclusive. D'après l'ordre, l'abbesse doit assister à la cérémonie de la reine et la prescription l'explique par sa dignité (« *propter sui dignitatem* »).⁹⁰³ Il faut voir dans cette clause probablement une tradition plus ancienne, car à la tête du monastère fut traditionnellement nommé un membre de la famille Přemyslides. C'était donc la fonction pour l'une des sœurs et des tantes des rois de Bohême de participer à l'installation de la nouvelle reine. Pendant le sacre de Jean l'Aveugle et Elisabeth, celle-ci elle fut conduite au rituel par l'abbesse et sa tante Kunhuta.⁹⁰⁴

Le concept du texte naquit dans le milieu qui gravite autour du roi de Bohême et Empereur Charles IV (depuis 1355) et son auteur incorpora dans l'*ordo* une série de motifs tchèques caractéristiques surtout de la tradition de l'époque des Přemyslides. Il s'agit par exemple du choix de Prague, de la cathédrale Saint-Guy et de Vyšehrad qui sont des lieux rappelant la dynastie des Přemyslides dans la cérémonie du couronnement des rois de Bohême. Le personnage de saint Venceslas et sa place dans la cérémonie du sacre représentent le symbole

⁹⁰⁰ CDM, XIII, n° 19, p. 27: « ...magister Joanne Zophista in idiomate bohematicali fecit ante exhortacionem, exponens insignia regalia, coronam, lapides preciosos, sceptrum et pomum... ». Cf. Václav Žůrek, *Korunovace královny Žofie. Řád Karla IV. a jeho užití v praxi*, in : *Rituály, ceremonie a festivity ve střední Evropě 14. a 15. století*, éd. Martin Nodl - František Šmahel (= *Colloquia mediaevalia Pragensia*, 11), Prague, 2009, pp. 203-212.

⁹⁰¹ J. Kadlec, *Die homiletischen Werke*, pp. 242-270. Il n'est pas aisé de savoir, si le texte fut vraiment prononcé en totalité n'est pas très claire, parce qu'il est assez long et l'ordre parle de prédication courte. Il est possible que le texte, qui survit, fût défini à la lecture.

⁹⁰² Voir le chapitre III.

⁹⁰³ *Ordo ad coronandum regem Boemorum*, p. 95, « associante ipsam venerabili domina N. abbatissa monasterii sancti Georgii in castro Pragensi ordinis sancti benedicti, que propter sui dignitatem vocata et rogata coronacioni regine debet semper interesse, circumstantibus eam baronibus et matronis nobilioribus regni Boemie ».

⁹⁰⁴ Zdeňka Hledíková, *Arnošt z Pardubic. Arcibiskup, zakladatel a rádce*, Prague, 2008, pp. 86-87.

le plus frappant de cette tradition. Charles IV fit faire une nouvelle couronne royale qu'il a consacrée à saint Venceslas. La chapelle Saint-Venceslas dans la cathédrale qui venait d'être fondée, et le rôle qu'elle eut pendant la cérémonie du sacre sont une autre marque de cet effort. Dans ce contexte, saint Venceslas représente à la fois le souverain éternel de la Bohême et l'ancêtre de Charles IV.⁹⁰⁵ Les motifs historiques présentent une partie très importante dans l'ensemble du texte. Un des buts de l'auteur de l'*ordo* de sacre est donc la „communication“ du programme de la politique „tchèque“ de Charles IV.

Il faut lire le texte de l'*ordo* dans le contexte des autres textes écrits au sein de la cour de Charles IV par exemple son « autobiographie », la *Vita Caroli*, mais aussi la *Légende de saint Venceslas* attribuée à Charles IV ou la chronique de Přebík Pulkava de Radení.⁹⁰⁶ Le motif commun de tous ces textes est la continuité accentuée des Luxembourg avec l'époque des Přemyslides. L'une des motivations de Charles IV pour laisser composer le nouveau texte de l'*ordo* du sacre est peut-être la volonté de souligner la continuité monarchique sous forme de texte en faveur de son fils Venceslas IV, comme le démontre le manuscrit de Cracovie, où se trouve l'*ordo* de Charles IV en même temps que la chronique de Přebík Pulkava; le manuscrit est d'ailleurs décoré par une miniature d'un jeune roi sur la première page. Cette figure de jeune monarque peint avec la couronne et en « mode parisienne de l'époque »⁹⁰⁷ fait bien sûr penser à Venceslas IV âgé de douze ans au moment de la composition du manuscrit en 1374⁹⁰⁸.

Le roi Charles fut pris pour l'auteur de l'*ordo* non seulement au Moyen Âge, mais aussi à l'époque moderne par les historiens. L'une des raisons soutenant cette opinion, est son appropriation dans la translation tchèque datée du XIV^e siècle. La rubrique du plus ancien manuscrit vernaculaire (Vienne, ÖNB, cod. 619, daté en 1396) présente l'une des oraisons, qui a dans la version latine pour titre simplement « *alia Oracio* »,⁹⁰⁹ devenue en vieux tchèque « Ici commence de nouveau une autre oraison de notre roi sage ». ⁹¹⁰

L'*ordo* du sacre a pour premier but la prescription de l'organisation de la cérémonie, le rituel de sacre. Le texte peut alors communiquer les mêmes idées aux lecteurs que la cérémonie réelle l'opère à l'égard des participants et des observateurs. De ce point de vue, on peut constater

⁹⁰⁵ Voir le chapitre IV.

⁹⁰⁶ Cf. Vie de Charles IV de Luxembourg ; Die St. Wenzelslegende Kaiser Karls IV. et Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, le chapitre IV et l'exposé sur l'historiographie dans l'introduction.

⁹⁰⁷ Barbara Miodońska, Dekoracja malarska rękopisu Kroniki czeskiej Přibíka z Radenína w zbiorach Biblioteki Czartoryskich w Krakowie, in : Rozprawy i sprawozdania Muzeum Narodowego w Krakowie, IX, 1968, pp. 43-56.

⁹⁰⁸ Pour datation du ms. cf. Marie Bláhová, Kroniky doby Karla IV., Prague, 1987, p. 578.

⁹⁰⁹ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 85.

⁹¹⁰ Řád korunování krále českého, in : Spisové císaře Karla IV., pp. 73-108, ici p. 86: « Počíná se opět jiná modlitva od krále našeho múdrého ».

qu'il faut lire l'*Ordo ad coronandum regem Boemorum* de Charles IV comme un programme monarchique ritualisé. Cette communication s'est réalisée alors par les deux voies. L'*ordo* de Charles IV est la seule prescription du sacre à être rédigée en Bohême et son influence est bien visible jusqu'au XIX^e siècle.⁹¹¹ L'ordre avait aussi sa fonction en tant que texte lu. Il fut traduit en tchèque, mais il n'est pas certain que ce fut encore du vivant de Charles IV ou plutôt vers la fin du XIV^e siècle. Les deux datations sont possibles, mais elles imposent des explications différentes. L'Empereur Charles et son entourage soutenaient l'utilisation de la langue tchèque pour des textes historiques et religieux. Un nombre important des ouvrages latins furent traduits sur commande des membres de la cour pragoise. Dans ce contexte, il est fort probable que le texte de l'ordre fut traduit tout comme d'autres ouvrages qui communiquaient l'idée de la politique de Charles IV (sa *Vita*, les *Moralites* ou la Chronique de Přebík Pulkava).

Mais la motivation peut être contestable, malgré l'intérêt des personnes de l'entourage du roi pour la production en langue vernaculaire et malgré leur support apporté aux traductions, ils se concentraient surtout sur les œuvres religieuses et didactiques d'un statut plus élevé comme la Bible, les textes patristiques, les légendes ou les vocabulaires.⁹¹²

Le plus ancien manuscrit de la traduction tchèque provient de l'année 1396. Il faisait originellement partie de la bibliothèque de la famille des Rosenberg, la plus puissante parmi les nobles tchèques. A cette époque, la noblesse tchèque entra en conflit avec le roi Venceslas IV (1378-1419) et essaya d'imposer davantage de pouvoir de la haute noblesse sur le fonctionnement du royaume de Bohême. Ce manuscrit est peut être l'une des preuves que les nobles voulaient comprendre les termes et le sens du texte de l'ordre du sacre.⁹¹³ Nous pouvons aussi chercher dans cette volonté de comprendre la motivation ayant poussé à la traduction de l'ordre en version vernaculaire. La version tchèque comme toutes les versions vernaculaires, n'est pas utilisable pour l'organisation de la cérémonie car les chants, les prières et les bénédictions ne pouvaient être prononcées qu'en latin. La noblesse tchèque doit par contre participer à la cérémonie, les nobles peuvent alors vouloir saisir le sens de tout le rituel et de leur rôle. Les autres copies de la version tchèque se trouvent dans les manuscrits du XV^e siècle qui proviennent surtout du milieu de la noblesse.⁹¹⁴ C'est la fonction du texte qui a changé avec

⁹¹¹ Les prescriptions de base de cet ordre servirent en tant que modèle pour le couronnement des rois tchèques pendant les siècles suivants. Cf. Benita Berning, „Nach altem löblichen Gebrauch“. Die böhmischen Königskrönungen der Frühen Neuzeit (1526-1743), Cologne, 2008.

⁹¹² Voir infra.

⁹¹³ Aujourd'hui Vienne, ÖNB, Cod. 619, fol. 38r-51v.

⁹¹⁴ La traduction se trouve fréquemment avec d'autres ouvrages de la cour de Charles IV : son autobiographie, les *Moralitates*, la *Maiestas Carolina* ou la Chronique de Pulkava. On peut constater alors que le texte de l'ordo fait pendant le XV^e siècle partie du legs médiéval de Charles IV. Voir V. Žurek, Předpis, literární dílo nebo pamětní záznam?

la traduction en tchèque ; le texte n'est plus la prescription utile pour l'organisation, au contraire il aide à comprendre le déroulement de la cérémonie et l'intention de l'auteur. Avec la traduction en vernaculaire, le contenu s'est diffusé plus facilement surtout dans le milieu noble en Bohême.⁹¹⁵

Les bijoux royaux sont l'un des éléments nécessaires pour l'organisation du sacre. L'objet de première importance dans ce contexte fut souvent la couronne. Comme il n'y avait pas le diadème traditionnel avec une valeur symbolique et historique, Charles IV se décida à laisser fabriquer une nouvelle couronne et il la dédia à saint Venceslas. Il n'est pas assuré de savoir, si cette couronne imita les modèles précédents, mais de toute façon elle devient la couronne du sacre et plus tard aussi un symbole du pouvoir royal en Bohême. Le même souverain commanda encore pendant son règne, probablement après 1374, le remaniement de la couronne qui obtient quelques nouvelles pierres encore plus précieuses.⁹¹⁶ La signification symbolique de sa décoration par les pierres précieuses trouva sa formulation dans la formule de la bénédiction de la couronne prononcée par l'archevêque juste avant le couronnement : « ... consacre et béni, cette couronne. Comme elle est seule décorée par les pierres précieuses diverses, ainsi, que ton serviteur, son porteur, soit rempli de ta large grâce par le multiple don des vertus précieuses. »

⁹¹⁷ Le statut extraordinaire de cette couronne fut assuré à la demande de Charles IV par le pape, qui prohibât par la bulle de l'utiliser autrement que pour le sacre. Le reste du temps le diadème doit rester sur le crâne de saint Venceslas qui faisait partie du trésor de la cathédrale de Prague. D'après la bulle (6 mai 1346), la violation de cette prescription devait être punie par l'excommunication.⁹¹⁸

La couronne porte aussi une trace française. Selon l'hypothèse de Karel Otavský, l'étrier de la couronne aurait été réalisé sur le modèle d'une œuvre des orfèvres parisiens : la ceinture de mariage de Blanche de Valois, un don de la part du roi Charles IV le Bel à sa cousine.⁹¹⁹ La couronne sert aussi de reliquaire, ce qui augmente encore la grande importance symbolique et

⁹¹⁵ Ibidem.

⁹¹⁶ Karel Otavský, Svatováclavská koruna a její funkce, in: Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava Svatého, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 253-266 ; de façon plus complexe la couronne est présentée par le même auteur, Die Sankt Wenzelskrone im Prager Domschatz und die Frage der Kunstauffassung am Hofe Kaiser Karls IV., Berne - Francfort-sur-le-Main - New York - Paris - Vienne, 1992..

⁹¹⁷ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 90 : « Deus tuorum corona fidelium, qui in capitibus eorum ponis coronam de lapide precioso, benedic et sanctifica coronam istam, quatenus, sicut ipsa diversis preciosisque lapidibus adornatur, sic famulus tuus gestator ipsius multiplici preciosarum virtutum munere, tua largiente gracia, repleatur ». Charles IV ne cesse jamais de s'occuper de la dimension symbolique de son règne, il fit changer une bonne part des pierres précieuses sur la couronne encore entre 1374 et 1378.

⁹¹⁸ Cf. La bulle du pape Clément VI, publié dans : MVB, t. I, n° 650, p. 386.

⁹¹⁹ K. Otavský, Sankt-Wenzelskrone im Prager Domschatz, pp. 58-67 ; cf. Danielle Gaborit-Chopin, Les arts précieux à Paris (ivoires et orfèvrerie) au temps de Jean de Luxembourg, in : King John of Luxembourg (1296-1346) and the art of his era, éd. Klára Benešová, Prague, 1998, pp. 53-61, ici 59.

le caractère sacré du diadème. Sur l'étrier est attachée une petite croix creuse, dans laquelle se trouve l'épine de la Sainte Couronne d'Épines. Ce fait est signalé par l'inscription autour de la croix « *Hic est spina de corona Domini* » (« Ici se trouve l'épine de la couronne de Dieu »). Il s'agit aussi d'un objet venant de Paris. C'est probablement l'une des épines qu'obtient la mère de Charles IV, Élisabeth Přemyslide, de la part du roi de France.⁹²⁰

Le patron des Tchèques, saint Venceslas, est une figure omniprésente dans la cérémonie. L'épée utilisée pendant le sacre portait aussi son nom déjà au XIV^e siècle, quand pour la première fois fut dressé l'inventaire du trésor de la cathédrale Saint Guy.⁹²¹ Cette épée était non seulement l'arme de cérémonie, mais aussi un reliquaire : dans le trou en forme de croix fut enchâssée la relique de ce saint. Cette arme fut longtemps datée du XIV^e et l'attribution au premier saint prince tchèque fut prise pour inventée, mais d'après les nouvelles analyses du métal damassé, il faut le dater du X^e siècle et alors le temps de saint Venceslas.⁹²² Tout comme dans autres pays, par exemple en France, l'épée de cérémonie fut l'un des insignes donné au roi qui le remit à un officier militaire (comme le sénéchal ou le connétable) et celui-ci le porte nu devant le roi. C'est cette épée que le roi utilise pour l'adoubement après la cérémonie et c'est l'un seul insigne, qu'on peut identifier de façon claire dans le texte de l'*ordo*.⁹²³ La chapelle de saint Venceslas jouait aussi un rôle particulier dans la cérémonie du sacre : deux abbés doivent apporter à l'autel l'huile sainte de cette chapelle bâtie sur le tombeau du saint patron.⁹²⁴ D'ailleurs la cathédrale métropolitaine fut dédié à ce patron important, on parle souvent de façon courtoise de la cathédrale saint Guy, mais en plein titre, il s'agissait de la cathédrale de saint Guy, saint Venceslas et saint Adalbert, donc trois patrons du royaume. Pour Charles IV, saint Venceslas fut non seulement premier parmi les patrons de Bohême, mais aussi en tant que prince Přemyslide, il le prend pour son ancêtre. Lui-même portait jusqu'à l'âge de sept ans le prénom Venceslas et il le donna aussi à son fils aîné.⁹²⁵

⁹²⁰ Ibidem.

⁹²¹ Chrámový poklad u sv. Víta v Praze, jeho dějiny a popis, éd. Antonín Podlaha- Eduard Šittler, Prague, 1903, p. IV, l'inventaire de l'année 1354.

⁹²² Milena Bravermanová, Pochází korunovační meč zv. svatováclavský z pokladu po Přemyslovcích a je jeho čepel dokonce památkou po sv. Václavu?, in : Od knížat ke králům. Sborník u příležitosti 60. narozenin Josefa Žemličky, Prague, 2007, pp. 105-123.

⁹²³ Ordo ad coronandum regem Boemorum, p. 77 où il est mentionné (« gladio sancti Wenceslay ») parmi les insignes portés dans la procession dans l'église.

⁹²⁴ Voir le chapitre IV.

⁹²⁵ Même deux fois : son premier fils, qui meurt dans l'âge de presque deux ans (1350-1351) s'appelait aussi Venceslas.

C'est sous Charles IV, quand se formait la collection des bijoux royaux, qui font partie du trésor de la cathédrale saint Guy,⁹²⁶ et c'est depuis cette époque, que ces *regalia*, sont utilisés pour que l'organisation du sacre de rois de Bohême soit possible et pour que cette cérémonie soit respectée. L'importance de cette collection se révèle pendant les querelles entre Sigismond et les nobles tchèques dans les années 1420, quand les *regalia* furent gardés au château de Karlštejn et il est évident, que l'une partie comme l'autre était convaincue que, sans ces insignes, on ne pourrait pas procéder au couronnement du roi de Bohême.⁹²⁷

La cérémonie du sacre en Bohême ouvre un rite particulier: la veille du jour du sacre, l'archevêque de Prague guide le futur roi dans la procession du château de Prague jusqu'à l'église du chapitre à Vyšehrad où il doit, d'après le texte de l'*ordo*, prononcer des prières.⁹²⁸

La Chronique de Pulkava, en revanche, nous informe que le futur roi doit à Vyšehrad vénérer les objets liés au premier prince des tchèques, Přemysl le Laboureur. Il s'agit de sa besace et de ses souliers libériens qui devaient être conservés dans ce lieu, où fut situé, d'après la tradition historique connue déjà au XIV^e siècle, le premier château des princes de Bohême. Pulkava insère ce commentaire actualisant au début de son récit, quand il raconte l'histoire de Přemysl le Laboureur et le début des Přemyslides.⁹²⁹

L'histoire des « insignes » de Přemysl le Laboureur montrant son origine modeste se date dans l'historiographie depuis le XII^e siècle. Le doyen du chapitre de St. Guy et chroniqueur Cosmas au XII^e siècle la raconte dans sa *Chronica Boemorum*, dans laquelle il décrit l'histoire des Tchèques depuis leur arrivée dans le bassin de Bohême jusqu'à son époque.⁹³⁰ Le récit de Cosmas influença fortement la conception de l'histoire de la Bohême surtout par sa narration des temps mythiques des premiers Přemyslides. Son influence est assez évidente dans la

⁹²⁶ Dont nous connaissons au minimum cinq inventaires jusqu'à la mort de Charles IV en 1378. Cf. Chrámový poklad u sv. Víta v Praze.

⁹²⁷ Petr Čornej, Klíče ke Karlštejnu, *Studia Mediaevalia Bohemica*, 1, 2009, pp. 37–73.

⁹²⁸ *Ordo ad coronandum regem Boemorum*, p. 76 : « Primo archiepiscopus pragensis cum prelati, principibus et baronibus associabunt principem in regem coronandum in Wissegradum et ibi adorantes... ».

⁹²⁹ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae *Chronicon Bohemiae*, p. 7 : « Tulerat eciam secum dictus princeps calceos et coturnum de subere factos. De quibus interrogatus, cur secum duceret, respondit: ea volo facere servari in perpetuum in castro Wysegradensi, nec putrescent, ut videant posteri mei, quod sint de paupertate in principatus solio locati, ne superbiant, quia superbi propter demerita humiliantur, et humiles propter virtutem exaltantur. Que hodierna die in Wysegradensi ecclesia diligencius conservantur. Nam in vigilia coronacionis regum Boemie processionaliter obviam dantes canonici et prelati futuro regi calceamenta sibi ostendunt et coturnum humeris suis imponunt, ut memoriam habeant, quod de paupertate venerunt et nequaquam superbiant. ».

⁹³⁰ Cf. Dušan Třeštík, *Kosmova kronika. Studie k počátkům českého dějepisectví a politického myšlení*, Prague, 1968.

production historique de toutes les œuvres postérieures, par exemple chez les chroniqueurs de l'époque de Charles IV.⁹³¹

Déjà Cosmas raconte dans sa Chronique comment le premier prince de la famille, Přemysl le Laboureur, quand il fut invité depuis les champs à régner sur les Tchèques et à épouser la princesse Libuše, a apporté ses souliers (*coturnos*) qui devaient encore à l'époque de Cosmas être gardés « pour toujours » à Vyšehrad.⁹³² L'auteur de la première chronique en langue tchèque, dit Dalimil, ajoute dans la deuxième décennie du XIV^e siècle dans le récit de Přemysl aussi sa besace libérienne.⁹³³

La tradition de la vénération des objets liés à Přemysl le Laboureur dans le contexte du couronnement du roi de Bohême fut longtemps expliquée par les historiens tchèques comme la tradition inventée sous Charles IV. Mais le témoignage du frère mineur italien Thomas de Pavie prouve qu'elle existait dans une certaine forme déjà au XIII^e siècle. Thomas visita Prague dans les années 1260 ou 1270, où il lut une histoire de Bohême non identifiée (peut-être celle de Cosmas) et il fut tellement fasciné par l'histoire de Libuše et Přemysl le Laboureur, qu'il l'a brièvement résumée dans sa chronique *Gesta imperatorum et pontificum*.⁹³⁴ Le récit de Thomas accentue le geste d'humilité de Přemysl, qui prévoit que ses successeurs seront élevés à une dignité royale et il les avertit de l'orgueil, raison pour laquelle il ordonna de conserver ses souliers rustiques (*subtulares suos rusticanos*) ensemble avec les autres trésors. Si le nombre des trésors pouvait les séduire à l'orgueil, les souliers eux rappellent leur origine rustique. Thomas aussi écrit qu'à l'époque de son séjour les souliers étaient gardés ensemble avec le trésor royal dans une église en Bohême. Et les frères tchèques lui racontaient que cet objet jouait un rôle important dans le couronnement, car le jour de la cérémonie, parmi d'autres actes, ces souliers devaient être montrés au roi.⁹³⁵ Malheureusement, Thomas de Pavie est le seul qui nous informe sur le lien entre les souliers et la besace et le couronnement à l'époque des Přemyslides⁹³⁶. Aucune des relations sur les couronnements des Luxembourg ne nous informe

⁹³¹ Voir l'introduction et le chapitre VI.

⁹³² Cosmae Pragensis Chronica Boemorum, éd. Bertold Bretholz, MGH SS NS II., Berlin 1923, p. 17 : « Post hec indutus veste principali et calciatus calciamento regali acrem ascendit equum arator; tamen sue sortis non inmemor tollit seum suos coturnos ex omni parte subere consutos, quos fecit servari in posterum; et servantur Wissegrad in camera ducis usque hodie et in sempiternum. »

⁹³³ Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. 2, p. 139.

⁹³⁴ Thomae Tuscii Gesta imperatorum et pontificum, éd. Ernst Ehrenfeuchter, Hannover 1872 (= MGH SS, XXII), pp. 527-528.

⁹³⁵ Ibidem, « quando rex coronabatur, inter alia, que fiebant in die coronationis, regi predicti subtulares ostendebantur ».

⁹³⁶ Cf. Kateřina Kubínová, Dosud přehlížené svědectví o Přemyslových opáncích a možně a o korunovaci českých králů, in : Ars videndi. Professori Jaromír Homolka ad honorem, Prague, 2006, pp. 79-83 ; et récemment avec l'accent sur la crédibilité de la relation de Thomas de Pavie Libor Jan, Přemyslovská pověst v podání minority

dans ce sens. Or, la relation de Pulkava nous aide à comprendre le sens de la procession prescrite à la veille du jour du sacre. Le récit de Thomas de Pavie signale que la coutume que le chroniqueur Pulkava mentionne dans sa chronique, ne doit pas être prise pour une tradition complètement inventée par l'entourage de Charles IV. Le rôle de ces objets prescrit à propos du prologue du sacre est alors plutôt une tradition rétablie dans le rituel du sacre.⁹³⁷

Elle s'accorde très bien avec le rituel du sacre réformé sous Charles IV. Mais dans l'*ordo*, il n'y a aucune mention de ces objets, il parle seulement de la procession et de la prière à Vyšehrad. Cette omission dans l'*ordo* peut être expliquée par le caractère plutôt liturgique de ce texte et aussi parce que les *ordines* contiennent au XIV^e siècle les instructions pour les actes profanes, et que la vénération des objets liés aux personnages légendaires des temps païens n'était pas convenable pour ce genre de textes. La besace et les souliers de Přemysl le Laboureur n'étaient pas adoptés par la tradition chrétienne et ne devaient pas être incorporés dans le texte prescriptif pour l'organisation du sacre royal.

Ce qui est significatif, c'est l'interprétation de l'histoire des souliers comme un conte moral de l'orgueil des souverains. Certes, dans le récit de Thomas de Pavie, cette histoire est appliquée au roi de Bohême Přemysl Ottokar II (1253-1278), parce qu'il est plus tard décrit comme un roi orgueilleux, et c'est justement cet orgueil qui cause sa chute. Pulkava l'interprète plutôt comme un signe de vertu de l'humilité de Přemysl le Laboureur, une figure clé de son récit. Il avertit ses successeurs de l'orgueil et laisse apporter et garder cet objet pour rappeler leur origine paysanne aux membres de la famille des Přemyslides (« *ut memoriam habeant, quod de paupertate venerunt et nequaquam superbiunt* »).⁹³⁸ Cette interprétation proche de deux auteurs surprend, mais nous n'avons aucune raison de supposer que Pulkava lisait la chronique rédigée en Italie (dont nous ne connaissons aucune copie dans les bibliothèques en Bohême). Il faut plutôt supposer que cette morale de l'histoire des souliers de Přemysl circulait ensemble avec la narration et que Pulkava en tant que bon compilateur l'englobe dans son récit.

Charles IV comprit bien que le rituel du sacre pouvait être utilisé pour la manifestation de l'idéologie royale. Outre le caractère sacré de son statut de roi, il insiste sur la continuité de son règne avec l'époque Přemyslides. La procession préliminaire du couronnement à Vyšehrad est un exemple par excellence de l'usage du passé ritualisé et en même temps publiquement présenté. Comme l'on a expliqué avant, il est prévu dans l'ordre que la procession parcourt

Tomáše z Pavie, in : *Klio viae et invia*. Opuscula Marco Cetwiński dedicata, éd. Anna Odrzywolska-Kidawa, Varsovie, 2010, pp. 83-89.

⁹³⁷ Cf. le concept proposé par l'historien Eric Hobsbawm dans le livre *The Invention of Tradition*, éd. Idem et Terence Ranger, Cambridge, 1983, pp. 1-15.

⁹³⁸ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae *Chronicon Bohemiae*, p. 7.

depuis le château toutes les villes (la Petite, la Vieille et la Nouvelle Ville) de Prague, pour finir à Vyšehrad et retourne en arrière. La coutume tardive l'affirme. La procession augmente l'impact du rituel du sacre, parce qu'elle multiplie le nombre des observateurs qui peuvent voir pendant cette procession le nouveau roi guidé au lieu communément lié à une très ancienne tradition de la Bohême.⁹³⁹

Cette procession du couronnement trouve sa préfiguration même après la mort de Charles IV en 1378. Les funérailles commencent avec l'*ostensio corporis* (dans la salle d'audience au château) et continuent par une *pompa funebris* (sous la forme d'une procession). Après l'exposition du cadavre dans le palais royal, le corps mort effectue encore une fois la procession à travers les trois villes de Prague. Cette procession évoque celle de la veille du sacre. Le catafalque - avec le corps embaumé de l'Empereur Charles, ses couronnes et les autres insignes du pouvoir, sous le dais d'or, richement décoré, et illuminés par des centaines de bougies - fut accompagné par une foule de courtisans et de bourgeois de Prague. L'épée et les bannières du roi furent tournées vers le bas pendant toutes les cérémonies funéraires.⁹⁴⁰

Les funérailles de Charles IV duraient plusieurs jours. Le cadavre du roi fut exposé pendant quatre jours dans trois églises de Prague (Saint-Pierre et Saint-Paul à Vyšehrad, Saint-Jacques des frères mineurs et Notre-Dame de Malá Strana chez les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem) et finalement dans la cathédrale Saint-Guy où il fut enterré pendant une messe solennelle.⁹⁴¹

Il est très symbolique, que le corps du roi achève le cours de la procession suivant le rite qui avait débuté le règne par le même parcours. Or cette fois, nous sommes mieux informés. Charles IV était très sensible au procédé ritualisé, c'est pourquoi il initia plusieurs ouvrages normatifs qui prescrivent l'action du rituel (outre l'*ordo* par exemple les codes *Maiestas Carolina* et la Bulle d'Or de 1356). Il ne serait donc pas surprenant, qu'il ait préparé les instructions pour ses funérailles, mais nous n'en trouvons aucune mention dans les sources. Pourtant, le programme de ces funérailles et la fonction inverse de la procession du cadavre s'accorde bien avec la conception de la représentation publique de la majesté royale à Prague.

⁹³⁹ Voir le chapitre VI.

⁹⁴⁰ František Šmahel, *Poslední chvíle, pohřby a hroby českých králů* in : *Slavnosti, ceremonie a rituály v pozdním středověku*, éd. Martin Nodl - František Šmahel, Prague, 2014, pp. 123-197.

⁹⁴¹ Les rois de Bohême sont enterrés intacts, la coutume « à la française » de diviser la dépouille fut accomplie parmi les rois tchèques seulement pour Jean l'Aveugle. Cf. *Ibidem*.

Les points communs et l'influence française sur l'*ordo* tchèque

D'après l'analyse des ordres du sacre en France et en Bohême, on peut constater que le modèle français influença la rédaction de l'*ordo* de Charles IV. Outre les exemples mentionnés, le parallèle ou plutôt la preuve de l'influence française dans la cérémonie tchèque consiste aussi dans le rôle des laïques pendant le sacre. Les coutumes similaires furent sûrement courantes dans d'autres pays, mais il est assez unique de le faire prescrire dans l'*ordo* et de le codifier dans le contexte d'un acte plutôt liturgique. La coutume française enregistrée dans l'*ordo* accorde une fonction considérable aux pairs de France (laïques comme ecclésiastiques). Quelques devoirs mineurs sont prescrits pour la cérémonie : par exemple, c'est le duc de Bourgogne, qui remet au roi des éperons⁹⁴² ou c'est bien le sénéchal de France, l'officier militaire le plus important, qui obtient l'épée de la part du roi pour la porter nue devant lui.⁹⁴³ Les pairs (*pares*) doivent soutenir la couronne (dans le sens propre : soutenir le diadème pendant la cérémonie et dans le sens figuré : supporter le roi dans sa politique). C'est un geste si important qu'on le trouve sur de nombreuses enluminures.⁹⁴⁴

Dans l'*ordo* de Charles IV, le seul laïc identifiable est le chambellan suprême (« *summus camerarius* »). Il doit habiller le futur roi dans son chambre (il met les sandales, la tunique et la robe) et puis, c'est lui qui conduit avec le bâton la procession entre le palais et la cathédrale (« *bacello eis viam parans* »).⁹⁴⁵ Les nobles importants, sans que l'*ordo* les nomme, doivent aussi assister pendant le couronnement, ou plutôt après, quand ils soutiennent la couronne, ce qu'on peut bien interpréter comme une influence française.

On peut observer un certain parallèle entre les deux sujets traités dans le contexte du couronnement en France et en Bohême – à savoir l'obligation de chasser les hérétiques du royaume et la protection du bien de la Couronne. Les deux font partie des *ordines* du sacre en France sous la forme du serment prononcé par le roi pendant la cérémonie. La première, le devoir de chasser les hérétiques du royaume, se trouve déjà dans l'*ordo* des années 1220, donc il fut appliqué assez tôt après la promulgation des canons du IV^e concile de Latran (1215)⁹⁴⁶.

⁹⁴² *Ordines Coronationis Franciae*, II, (*Ordo* de Charles V) p. 478.

⁹⁴³ *Ibidem*, pp. 478-481 ; voir le rite semblable, peut être inspiré, en Bohême, *Ordo ad coronandum regem Boemorum*, p. 88-89.

⁹⁴⁴ Voir les enluminures connues : Livre du sacre ou la scène du sacre de Charles V dans le ms de *Grandes chroniques de France* (Paris, Bibliothèque nationale, ms FR 2813, fol. 3v, reproduit in : Carra Ferguson O'Meara, *Monarchy and Consent*, p. 264) ; cf. Martin Kintzinger, « Coronam sustentare. Krönung und Konsens in Frankreich und im deutschen Reich im Spätmittelalter », in: *Ritualisierung politischer Willensbildung. Polen und Deutschland im hohen und späten Mittelalter*, éd. Wojciech Falkowski, Wiesbaden, 2010, pp. 47-66.

⁹⁴⁵ *Ordo ad coronandum regem Boemorum*, p. 77.

⁹⁴⁶ Le canon fut promu dans le contexte actuel de la lutte contre les cathares au Sud-Ouest de France, ce qui aide à l'acceptation vite à la cour de Paris.

L'autre clause protégeant le bien de la Couronne, comme on l'a déjà montré, fut le nouveau complément de Charles V, qui laissa écrire cet ajout postiche dans le manuscrit du *Livre du sacre* dans les années 1370. Et pour évoquer son ancienneté, il commanda de le copier aussi dans la traduction française de l'ordre du début du XIII^e siècle (dit de Reims).⁹⁴⁷

Il est un peu surprenant de ne pas trouver la clause avec le serment de la lutte contre les hérétiques dans l'*ordo* de Charles IV, qui se présentait toujours comme un protecteur de la foi catholique et comme un lutteur contre l'hérésie.⁹⁴⁸ Les deux engagements ne sont pas à trouver dans l'ordre du sacre mais ils font partie d'un autre décret important de cette époque de code légal de Charles IV pour le royaume de Bohême connu sous le titre de *Maiestas Carolina*.⁹⁴⁹ Ce texte présente le premier essai de codifier en 127 chapitres le droit dans le royaume de Bohême. Tout au début du code, encore, avant la préface du législateur, figurent les premiers chapitres qui révèlent l'importance de la foi catholique et de la lutte contre l'hérésie pour Charles IV (voir les titres des premiers chapitres : *De fide catholica; De paganis et Saracenis; De haereticis; De inquisitione haereticorum; De receptatoribus haereticorum et credentibus et complicibus eorum*).⁹⁵⁰ Il est donc clair qu'il voulait engager ses successeurs à travers ce code. L'autre prescription mentionnée, l'inaliénabilité du bien de la Couronne fut aussi englobée dans la *Maiestas Carolina* et non dans le texte de l'ordre. Or, les deux œuvres s'articulent l'une à l'autre. Le couronnement du roi de Bohême est mentionné sur à deux endroits de *Maiestas*. Surtout, le code prescrit que le nouveau roi doit être couronné dans le délai de six mois après sa montée sur le trône.⁹⁵¹ Et le texte du code relie de façon très claire le serment de l'inaliénabilité au sacre du roi de Bohême.⁹⁵² Charles met l'accent sur le fait que le domaine du roi doit être stable et jamais engagé à la noblesse. C'est la première impression après le retour en Bohême en 1333 qu'il souligne dans son « autobiographie », où il écrit dans le passage fameux : « Nous découvriâmes ce royaume dans un tel état d'abandon que nous ne trouvâmes

⁹⁴⁷ Ordines Coronationis Franciae, t. II, (*Ordo* de Charles V) p. 476.

⁹⁴⁸ Voir par exemple son argumentation de l'engagement par les ancêtres et les prédécesseurs : *Collectarius perpetuarum formarum Johannis de Geylnhusen*, éd. Hans Kaiser, Innsbruck, 1900, p. 197 : « cum nostri progenitores tam imperatores et reges Romanorum et reges Bohemie catholici viri fuerint et nos, dante deo, cum imperio et regnis et omnibus eis adherentibus simus et erimus in fide Christiana constantes ».

⁹⁴⁹ Comme d'habitude le titre est postérieur, celui plus proche à l'époque de la rédaction avant 1355 est *Codex Carolinus*.

⁹⁵⁰ Bernd-Ulrich Hergemöller, *Maiestas Carolina. Der Kodifikationsentwurf Karls IV. für das Königreich Böhmen von 1355*, Munich, 1995, pp. 22-30.

⁹⁵¹ B.-U. Hergemöller, *Maiestas Carolina: der Kodifikationsentwurf Karl IV.* p. 114: « ...infra sex menses continuos a die succesionis inantea numerandos, debeant vocatis principibus, baronibus, nobilibus et universitatibus dicti regni, omni condigna solempnitate servata, ut moris est hactenus, Regale dyadema per manus sacras pragensis Archiepiscopi [...] omine felici suscipere, et in regem gloriosissime coronari. »

⁹⁵² Martin Nodl, *Karel IV. a rituály moci: Ordo ad coronandum regis a Maiestas Carolina*, in: *Moc a její symbolika ve středověku*, éd. Martin Nodl - Andrej Pleszczyński, Prague, 2011(= *Colloquia mediaevalia Pragensia*, 13), pp. 93-102.

pas un seul château libre qui n'ait pas déjà été mis en gage avec tous les biens royaux. ».⁹⁵³ Il était persuadé qu'il était nécessaire pour stabiliser le pouvoir monarchique en Bohême de surtout garder dans les mains royales les châteaux et les villes importants du point de vue économique et stratégique. C'est pourquoi il inséra dans le code *Maiestas Carolina* la liste des châteaux et des villes qui ne peuvent pas être aliénés du pouvoir royal.⁹⁵⁴ Pour mieux obliger ses successeurs à respecter son décret et cette liste, Charles IV institua dans le chapitre du code légal le *De juramento quando rex coronatur de non alienandis castris*, qu'à l'occasion du couronnement, le roi doit jurer le serment de les respecter. Cette prescription ne se trouve pas dans l'ordre, mais dans le code *Maiestas Carolina*, où est déterminé aussi le temps du serment - avant le moment où l'archevêque met la couronne sur sa tête, le roi doit prononcer le serment prescrit dans le code mot à mot.⁹⁵⁵ Ce règlement est encore renforcé dans le chapitre XV (*De prohibita divisione terrarum regni*) par l'interdiction de la division des pays de la Couronne.⁹⁵⁶ À cette occasion, le législateur répète l'obligation du serment pour le roi et ajoute aussi un article sur ce serment.⁹⁵⁷

Le moment du serment pendant le sacre est généralement déterminé avant le rituel de la sacralisation du roi (l'onction etc.) sans préciser, si celui-ci doit faire partie du *scrutinium* et non de la *professio regis* qu'on trouve dans l'*ordo*.⁹⁵⁸ Ce modèle tchèque laisse jurer le roi encore avant le sacre lui-même, ce qui est assez semblable au cas français, où cette clause fut ajoutée dans le cadre du serment standard au début de la cérémonie.⁹⁵⁹

Donc tandis que le roi de France Charles V laissa insérer la clause de l'inaliénabilité comme addition dans l'*ordo* et insiste sur l'ancienneté de ce serment, Charles IV adopta une autre stratégie et essaya d'imposer cette obligation par liaison avec le code *Maiestas Carolina*. Mais finalement, Charles IV n'arrive pas à faire promouvoir le code contre l'opposition noble en Bohême et il déclare en 1355 solennellement que la seule copie de ce code soit brûlée et n'entre

⁹⁵³ Vie de Charles IV de Luxembourg, pp. 58-59.

⁹⁵⁴ B.-U. Hergemöller, *Maiestas Carolina: der Kodifikationsentwurf Karl IV.* p. 48.

⁹⁵⁵ *Ibidem*, p. 60 : « Hac itaque regia ordinacione sancimus, quandocumque successivis temporibus singulis vicibus Illustres reges boemie dicti regni diademate contigerit publice, ut moris est, coronari, in ipsa coronacione, antequam scilicet in capite dyadema ipsum per sacras manus Archiepiscopi Pragensis. Qui pro tempore fuerit, inprimatur - vel prelati alterius, tunc forte ecclesie Pragensis sede vacante vel ipsa renitente - de verbo ad verbum procurare et reiterare teneatur solempne Juramentum de non alienandis Castris et Juribus demanii regii sive mense in forma constitutionis nostre super hoc edite annotata. »

⁹⁵⁶ *Ibidem*, pp. 66-70.

⁹⁵⁷ *Ibidem*, p. 68 ; cf. aussi le chapitre XVI (*Forma iuramenti regis*), pp. 72-74.

⁹⁵⁸ *Ordo ad coronandum regem Boemorum*, pp. 78-79 (*scrutinium*) et p. 91 (*professio regis*). Cf. M. Nodl, Karel IV. a rituály moci: *Ordo ad coronandum regis a Maiestas Carolina*, p. 99.

⁹⁵⁹ *Ordines Coronationis Franciae*, t. II, p. 475.

alors jamais en vigueur.⁹⁶⁰ C'est peut être aussi la raison, pour laquelle ce serment ne figure pas dans l'*ordo* de Bohême. Après la défaite face à la noblesse tchèque, Charles ne voulait pas se rappeler cet échec, ni provoquer de nouveau la noblesse du royaume.

On peut constater que les deux *ordines* ici mentionnés et présentés, celui de Charles V de Valois et celui de Charles IV de Luxembourg, ont en commun l'intention d'accentuer la dimension historique du rituel du sacre. Il est probable que les deux textes de l'ordre du sacre furent rédigés après le sacre du roi, ce qui laisse supposer que les deux *ordines* témoignent plutôt de l'idéologie de la cour que du déroulement de la cérémonie concrète. On peut donc penser que cette intention était en accord avec l'idéologie de la cour de Charles V en France tout comme avec celle de Charles IV en Bohême. Malgré les indices d'une certaine évolution, le rituel du sacre se fonde sur la tradition et une partie de sa valeur repose dans sa dimension historique.

Charles V insistait dans l'*ordo* écrit puis amélioré sur son commandement sur le respect envers la tradition des sacres des rois de France et en même temps il utilise cette occasion pour s'assurer la loyauté des nobles du royaume par les serments enregistrés dans le Livre du sacre. Ce contexte renforce la valeur symbolique de tous les gestes et c'est pourquoi il laissa ajouter (et antidater) aussi la clause de l'inaliénabilité du bien de royaume dans le serment du sacre. Le complexe des histoires du passé du pouvoir royal et le respect de la tradition des lieux et des objets contextualisés dans le rituel du sacre devaient aider à reconforter la position de la famille des Valois et Charles V lui-même aussi.

Le roi Charles IV chercha aussi à assurer la légitimation de sa dynastie par l'argumentation historique, qui se manifestait dans sa réforme du sacre. Nous le pouvons juger d'après le texte de l'*ordo* du sacre de son époque. Un des motifs historiques le plus important en Bohême fut la dynastie Přemyslide et surtout le personnage de saint Venceslas, qui avait bien sûr aussi sa dimension hagiographique. Le saint patron du pays jouait le rôle éminent dans la cérémonie du sacre d'après l'*ordo* de Charles IV.

⁹⁶⁰ Récemment insiste Martin Nodl, qu'il ne s'agit pas de la révocation, mais d'une non vigueur, cf. Martin Nodl, *Maiestas Carolina. Kritické postřehy k pramenům, vyhlášení a « odvolání » Karlova zákoníku*, *Studia Mediaevalia Bohemica*, 1, 2009, pp. 21-36. Malgré cette déclaration de Charles IV, les exemplaires latins survivaient et ce code jouait le rôle important dans le système légal tchèque, surtout au XV^e siècle, et encore plus après sa traduction en vieux tchèque. Voir Jiří Kejř, *Die sogenannte Maiestas Carolina. Forschungsergebnisse und Streitfragen*, in: *Studia Luxemburgensia. Festschrift Heinz Stoob zum 70. Geburtstag*, éd. Friedrich B. Fahlbusch, Warendorf, 1989, pp. 79-122.

VI. Les motifs historiques à la cour

Dans le dernier chapitre seront présentés dans trois petits exposés des exemples pertinents pour notre propos. Il s'agira surtout de sujets populaires et importants pour l'une et pour l'autre cour, c'est-à-dire, dans le cas de la Bohême, des personnages des temps immémoriaux. Le cas français sera en peu plus complexe, car l'ensemble des motifs historiques concernés avait déjà au XIV^e siècle une histoire compliquée dont les diverses versions contribuaient à la popularité des histoires sur l'origine des symboles comme le fleur-de-lis ou l'Oriflamme. Or, de première importance était l'idée de religion royale qui reposait surtout sur le récit du baptême de Clovis et du caractère sacré du pouvoir royal en France. Un point de conjonction doit aussi être mentionné : le personnage légendaire et littéraire de la fée Mélusine qui, grâce à son patronage commun des Valois et des Luxembourg, représentait une « pièce justificative » de plus pour l'époque – comme pour les dynasties choisies pour notre étude.

La transformation des figures de Libuše et de Přemysl le Laboureur au XIV^e siècle

Le mythe de fondation de la dynastie jouait un rôle important dans plusieurs royaumes au Moyen Âge. Les Přemyslides en sont un bon exemple. Un procédé assez naturel pour donner une légitimité à sa présence sur le trône était de souligner la continuité avec une dynastie plus ancienne ou originelle, et d'insister sur le lien de parenté avec les personnages fondateurs, même mythiques comme c'était l'habitude. Le traitement de ces personnages, la proclamation de la proximité et le rappel systématique de leur mémoire étaient des éléments essentiels de cette stratégie de la légitimation.

L'origine de la première dynastie régnante en Bohême, les Přemyslides, était racontée au Moyen Âge comme l'histoire de Přemysl le Laboureur et de sa femme Libuše, bien liés au mythe des origines des Tchèques. L'histoire fondamentale de l'origine de la dynastie comportait le personnage de Libuše, son mariage avec Přemysl, qui devenait premier prince des Tchèques et fondateur de la dynastie des Přemyslides. Cette histoire trouvait, chez divers auteurs médiévaux, différentes adaptations.

La première version faisait partie de la légende de saint Venceslas et de sainte Ludmilla de la fin du X^e siècle. Son auteur, Kristián (*Christianus monachus*), insérait le court récit de l'origine du pouvoir princier dans le deuxième chapitre de la légende où, avant la vie des saints, il racontait la christianisation de la Bohême. Dans la version de Kristian, les Tchèques, encore païens, vivaient sans l'ordre des lois et privés de souverain. Au moment du péril de la peste, ils allèrent chercher une pythonisse (dont Christian ne donnait pas le nom) afin qu'elle les aidât de sa force divinatoire. Elle leur ordonna de fonder la ville de Prague et d'aller trouver le laboureur Přemysl pour qu'il devînt leur prince. Les Tchèques obéirent à la pythonisse, trouvèrent Přemysl, en firent leur souverain et il épousa la pythonisse.⁹⁶¹

Par la suite, Cosmas, doyen du chapitre de la cathédrale Saint-Guy, reprit dans sa chronique cette narration en la remaniant. L'histoire était d'une importance essentielle pour son

⁹⁶¹ *Legenda Christiani. Vita et passio sancti Wenceslai et sancte Ludmille ave eius/Kristiánova legenda. Život a umučení svatého Václava a jeho báby Ludmily*, éd. Jaroslav Ludvíkovský, Prague 1978, pp. 16, 18 : « At vero Sclavi Boemi, ipso sub Arcturo positi, cultibus ydolatrie dediti, velut equus infrenis sine lege, sine ullo principe vel rectore vel urbe, uti bruta animalia sparsim vagantes, terram solam incolebant. Tandem pestilencie cladibus attriti, quandam phitonissam, ut fama fertur, adeunt, postulantes spiritum consilii responsumque divinationis. Quo accepto civitatem statuunt, nomenque inponunt Pragam. Post hinc invento quodam sagacissimo atque prudentissimo viro, cui tantum agriculture officium erat, responsione phitonisse principem seu gubernatorem sibi statuunt, vocitatum cognomine Premizl, iuncta ei in matrimonio supramemorata phitonissa virgine. »

récit, parce qu'elle expliquait l'origine du pouvoir de la famille des Přemyslides, qui à l'époque de Cosmas (vers 1120) régnait depuis des temps immémoriaux. Cosmas présentait la dynastie Přemyslides comme celle des seuls vrais souverains de Bohême. Pour cette raison, il traitait cette histoire très en détail et la remettait dans le cadre de l'histoire des Tchèques la plus ancienne.

Les Tchèques étaient arrivés dans le bassin de la Bohême sous la conduite de l'ancêtre mythique de leur peuple, *Bohemus* (en tchèque « Čech »). Ensuite ils n'eurent pas de souverain, seulement un juge appelé Krok, qui rendait la justice dans les querelles entre les hommes. Ce juge n'avait pas de fils, seulement trois filles (Kazi, Teta et Libuše). Toutes les trois avaient des dons surnaturels, mais Libuše, la sœur cadette, était la plus douée. Donc ce fut elle qui hérita de la fonction de juge de son père. Or, pendant un jugement contesté, les hommes tchèques exprimèrent leur mécontentement d'être jugés par une femme et elle dut, malgré son avertissement que le règne d'un prince serait sévère et dur, leur promettre de trouver un souverain – homme.

Libuše, après une vision prophétique, ordonna de chercher dans le village de Stadice un laboureur appelé Přemysl (« *viro nomen est Primizl* »). Les ambassadeurs de Libuše l'emmenèrent à Vyšehrad où il épousa Libuše et fonda avec elle la dynastie des ducs Přemyslides.⁹⁶²

L'histoire du héros éponyme de la famille princière comprenait beaucoup d'éléments dont la signification symbolique influença la tradition légendaire des siècles suivants.⁹⁶³ Cosmas travailla dans son adaptation avec plusieurs mythes fondateurs (le labourage symbolique, le mariage avec une déesse), qu'il mêla ensemble pour construire une histoire de la fondation de la maison princière favorable aux souverains de son époque. Les historiens voient dans cette histoire une transformation du mythe circulant en Europe de l'appel du prince à la charrue et du mariage du futur prince avec la déesse en tant que personnification du pays (Libuše) qui confie le règne sur ce pays aux mains de cette dynastie.⁹⁶⁴ Le mariage sacré assure au peuple une récolte abondante et une existence paisible.

⁹⁶² Cosmas Pragensis Chronica Boemorum, pp. 9-18.

⁹⁶³ Cosmas note, que le nom de Přemysl en tchèque signifie celui qui réfléchit : Cosmas Pragensis Chronica Boemorum, p. 15 : « nam hoc nomen latine sonat praemeditans vel superexcogitans ».

⁹⁶⁴ Voir surtout l'interprétation de Dušan Třeštík, *Mýty kmene Čechů (7.-10. století). Tři studie ke « Starým pověstem českým »*, Prague, 2003, pp. 99-116, fondé sur la lecture de Georges Dumézil, *Mythe et Épopée*, t. I. L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens, Paris, 1968. Cf. Alexander H. Krappe, *La légende de Libuše et de Přemysl*, *Revue des études slaves*, 3, 1923, pp. 86-89 ; *Idem*, *The Ploughman King II.*, *Revue Hispanique*, 56, 1922, pp. 265-284 ; Jacek Banaszkiwicz, *Königliche Karrieren von Hirten, Gärtnern und Pflügern. Zu einem mittelalterlichen Erzählungsschema vom Erwerb der Königsherrschaft*, *Saeculum*, 33, 1982,

Libuše est dans le récit de Cosmas une figure ambivalente, d'un côté, elle est présentée comme une pucelle pure de bonnes mœurs, et de l'autre, elle est une devineresse païenne dotée de pouvoirs magiques.⁹⁶⁵ Pour Cosmas Libuše est pareille à la Sibylle,⁹⁶⁶ elle prophétise la fondation de Prague et sa future gloire. Cosmas utilise un passage significatif : quand les ambassadeurs trouvent Přemysl labourant son champ, pour expliquer le destin de la dynastie et aussi, avec elle, du peuple tchèque.⁹⁶⁷

Přemysl plante sa « baguette de coudrier » dans la terre ; il devient un noisetier et lui poussent trois branches, dont deux sèchent toute de suite et la troisième grandit plus loin. À la question des envoyés étonnés, Přemysl explique que son lignage fera naître beaucoup d'hommes, mais que toujours un seulement régnera, et que si Libuše ne s'était pas tant dépêchée de lui envoyer ses messagers, le pays aurait connu une abondance de souverains.⁹⁶⁸

Cette légende devint une composante de l'histoire de l'aurore de la dynastie et du peuple. Malgré les adaptations ultérieures, la prophétie de Libuše et son mariage avec Přemysl étaient toujours placés au début de la lignée des ducs de Bohême.⁹⁶⁹

La signification de cette histoire se transforma dans la nouvelle situation politique née en Bohême de l'extinction des Přemyslides (1306) et de l'avènement de Jean l'Aveugle au trône de Bohême (1310).

Le chroniqueur Dalimil reprenait pour sa chronique le récit de Cosmas qu'il suivait assez fidèlement, néanmoins il se servit de l'occasion pour souligner l'une des idées

pp. 265-286 et Vladimír Karbusický, Anfänge der historischen Überlieferung in Böhmen. Ein Beitrag zum vergleichenden Studium der mittelalterlichen Sängerepen, Cologne, 1980.

⁹⁶⁵ Pour le rôle des femmes dans les récits des origines, avec une attention particulière portée à la Bohême voir Patrick J. Geary, *Women at the Beginning. Origins Myths from Amazons to the Virgin Mary*, Princeton, 2006, pp. 34-42.

⁹⁶⁶ *Cosmae Pragensis Chronica Boemorum*, p. 13.

⁹⁶⁷ Dušan Třeštík, *Mýty kmene Čechů et Idem, Kosmova kronika. Studie k počátkům českého dějepisectví a politického myšlení*, Prague, 1968.

⁹⁶⁸ *Cosmae Pragensis Chronica Boemorum*, pp. 16-17 : « Quos ille grata vice hospitum invitat ad prandium et de pera subere contexta excutit muscidum panem et formatici partem et ipsam peram in cespite pro mensa et super rude textum ponit et cetem. Interes dum prandium summunt, dum aquam de amphora bibunt, due propagines sive virgulta. duo aruerunt et ceciderunt, sed tercia multo alcius et laciuss accrescebat. Unde hospitibus maior excrevit ammiratio cum timore. Et ille : Quid ammiramini ? inquit. Sciatis, ex nostra progenie multas dominos nasci, sed unum semper dominari. Atqui si domina vestra non adeo de hac re festinaret, sed per modicum tempus currentia fata expectaret, ut pro me tam cito non mitteret, quot natos heriles natura proferret, tot dominos terra vestra haberet. »

⁹⁶⁹ Voit par exemple le cycle des ducs Přemyslides du XII^e siècle peint sur le mur de la rotonde de Znojmo (dans le Sud de la Moravie). Barbara Krzemieńska - Anežka Merhautová - Dušan Třeštík, *Moravští Přemyslovci ve znojmské rotundě*, Prague, 2000.

fondamentales de son ouvrage – sa conception patriotique de la politique.⁹⁷⁰ Il mit dans la bouche de Libuše un avertissement destiné aux Tchèques : de ne pas prendre le conseil des étrangers.⁹⁷¹ Il est assez clair qu'il faut lire ce discours comme une allusion à l'avènement d'une dynastie étrangère, celle des Luxembourg, sur le trône de Bohême.⁹⁷²

Ainsi, dans la scène où Přemysl recevait les envoyés de Libuše, Dalimil suivait-il Cosmas, mais seulement, à la place des trois pousses, il mentionnait cinq pousses. Or ici, dans l'explication de Přemysl, Dalimil insérait un passage actualisant, qui renvoyait à l'extinction de la dynastie. Il expliquait que Přemysl le prévoyait déjà au moment de commencer son règne : « *Même si ma lignée vient un jour à s'éteindre,/ cependant adviendra ce temps/ où le petit-fils vengera son grand-père/ pour le malheur, à la fin, de ses assassins !* »⁹⁷³

Dalimil faisait entrer, dans cette prophétie de Přemysl, la fin de la dynastie des Přemyslides au moment de la mort du roi des Romains Albert I^{er} de Habsbourg. Il avait été assassiné en 1308 par son neveu, Jean le Parricide (c'est-à-dire le meurtrier du père)⁹⁷⁴ qui, dans l'allusion de Dalimil, vengeait la mort de Přemysl Ottokar II (1253-1278), le roi « d'or et de fer », tombé mort à la bataille de Dürnkrut (Marchfeld) contre le roi des Romains Rodolphe I^{er} de Habsbourg en 1278.⁹⁷⁵

En revanche, le chroniqueur Pierre de Zittau, qui écrivit lui aussi sous le règne de Jean l'Aveugle, utilisa pour la première fois la figure mythique de Libuše pour évoquer l'avènement

⁹⁷⁰ Dalimil dédie au mythe fondateur six chapitres de sa chronique : le chapitre 3 (Du sage père de Libuše), 4 (De la prophétie de Libuše), 5 (Du cheval de Libuše qui ramena Přemysl), 6 (Comment fut découvert le premier laboureur), 7, (De la racine de la baguette de coudrier de Přemysl) et 8 (De l'élection de Přemysl). Cf. Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. I, pp. 118-160. Cf. M. Bláhová, Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. 3, pp. 226-230.

⁹⁷¹ Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. I, p. 129 ; É. Adde, La Chronique de Dalimil : « Quiconque se trouve au milieu d'étrangers est en proie à la tristesse,/ tandis que celui qui est triste se sent mieux dès qu'il est parmi les siens./ C'est avec l'aide de ses amis que l'on règne/ et le sage ne prend jamais conseil auprès d'étrangers !/ L'étranger fera venir des gens de sa langue/ et cherchera constamment à vous faire du tort./ Il cherchera des fautes dans votre peuple /et disséminera votre terre héréditaire entre les siens./ Peigne-toi toi-même, même si tu es hirsute,/ tête tchèque, et ne te livre pas aux étrangers ! »

⁹⁷² Martin Nejedlý, « Si vous êtes amenés à choisir un nouveau roi, je vous conseille de vous méfier de la forêt et des bois tortueux ». L'image de Jean l'Aveugle dans les sources médiévales tchèques, in : Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg. Images d'un prince idéal, éd. par Michel Margue, Luxembourg 2013 (= Publications de CLUDEM, 28), (à paraître).

⁹⁷³ D'après la traduction d'É. Adde, La Chronique de Dalimil. Cf. Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. I, p. 149.

⁹⁷⁴ Jean le Parricide était le fils de Rodolphe II († 1290, fils de Rodolphe I^{er} de Habsbourg) et de la princesse Přemyslida Agnès († 1296, fille de Přemysl Ottokar II)

⁹⁷⁵ Pour ce remarquable souverain, qui fut longtemps glorifié dans le souvenir historique de la Bohême médiévale voir Jörg K. Hoensch, Přemysl Otakar II. von Böhmen. Der goldene König. Graz – Vienne – Cologne, 1989 et Josef Žemlička, Přemysl Otakar II. Král na rozhraní věků, Prague, 2011.

des Luxembourg d'une manière typologique.⁹⁷⁶ Il comparait Libuše avec Élisabeth Přemyslde et constatait qu'elle aussi avait conduit le peuple de Bohême hors du chaos et du désordre par son mariage avec un homme qui devenait leur souverain. Comme Libuše, qui avait épousé un homme et de ce fait l'avait installé sur le trône, Élisabeth, elle-aussi, s'était mariée avec un étranger pour fonder une nouvelle dynastie sans interrompre brutalement une certaine continuité avec le passé. L'histoire de Libuše et de Přemysl était pour Pierre de Zittau le récit qui expliquait la solide légitimité de la position des Přemyslides en Bohême. Cette légitimité transmettait Élisabeth à la nouvelle dynastie des Luxembourg. En même temps, le chroniqueur commentait que la solution pour les troubles contemporains pouvait être cherchée dans l'histoire. Le parallèle entre Libuše et Élisabeth montrait la ressemblance entre le présent et le passé.⁹⁷⁷

Les chroniqueurs de la cour de Charles IV reprirent ce parallèle et soulignèrent l'importance de la femme dans la fondation de la dynastie incarnée en Libuše et en Élisabeth. Jean de Marignolli, dans sa *Chronique des Tchèques*, voyait dans Libuše une figure symbolique de prophétesse des temps très reculés. Inspiré par la lecture des chroniques tchèques, il se la représentait lui aussi comme une préfiguration d'Élisabeth, mère de Charles IV – la fondatrice de la nouvelle dynastie dont l'avènement était dû à son mariage avec Jean l'Aveugle.

Marignolli rappelait qu'Élisabeth était, tout comme Libuše, « la sœur cadette mais l'aînée en sagesse » et qu'elle se trouvait au commencement du royaume, « transférant les règnes et disposant des états » pour elle et pour son époux, qui n'était pas choisi pour elle par l'homme mais par Dieu. Car selon l'étymologie, cette conjonction pouvait être interprétée comme un don de Dieu.⁹⁷⁸

⁹⁷⁶ À propos de cette méthode et de son usage chez les chroniqueurs, Marek Thue Kretschmer, Y a-t-il une « typologie historiographique » ?, in : *Biblical Typology as a Mode of Thinking in Medieval Historiography* (à paraître).

⁹⁷⁷ Petri Zittaviensis Cronica Aule Regie, p. 312 : « Veterum cronicarum referunt historie, quod ad regendam terram Boemie quidam rusticus Primisl nomine assumptus sit ab aratro pro primo principe et pro duce. Si nos ad illa preterita comparare volumus presentis statum temporis, fere respondent ultima primis. [...] Quid aliud quam presens tempus esse simile preteritis perhibetur? Quis autem dubitat in primo tempore statum Boemie satis inordinatum fuisse, cum constet, tunc primitus in ea iusticie legalis ordinem incepisse. Ad evidenciam huius rei facit hoc fortasse, quod sicut Lubossa terre domina incognitum sibi virum ad eius connubium legitur invitasse, sic omnes cognovimus, Elizabeth virginem, regis Wenczlai filiam, regni et heredem, sibi alienigenam pro maritali consorcio copulasse. »

⁹⁷⁸ Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, p. 520 : « Nam sicut in principio Boemici regni minor filia, principissa Libussa, sapiencia maior, exclusis sororibus divino oraculo, a quo omnia miro ordine disponuntur, qui transfert regna et disponit etates, pro se et viro, quem elegit, obtinuit principatum Boemieque ducatum. Sic et hec Elizabeth pro se et viro sibi predestinato non ab homine sed a Deo regnum obtinuit memoratum. Nam iuxta nominis interpretationem hec coniuncio facta divino munere designatur... ».

Dans le récit de Marignolli, Libuše occupait la place plus importante que son mari Přemysl. Pour le chroniqueur, c'était Libuše qui était au début de la lignée des souverains de Bohême : il en respectait donc l'importance, celle de la femme fondatrice de la dynastie.⁹⁷⁹ Et Élisabeth, cette transformation de Libuše, était pour lui non moins importante : il n'hésitait pas à fonder sur l'étymologie de son nom l'idée de la liaison de la famille slave (Přemyslides) avec la gloire de l'origine illustre de Jean de Luxembourg (Carolingiens, Troyens).⁹⁸⁰

Les deux femmes étaient les héroïnes de la vision prophétique que Marignolli évoquait à la fin de son livre *Monarchos*.⁹⁸¹ Il attribuait à la Libuše - Sibylle une prophétie, d'après laquelle Élisabeth allait donner naissance à un descendant qui allait briller et régner dans plusieurs royaumes, et que – selon la visée habituelle des textes sur le dernier empereur – il allait instaurer la paix dans le monde et conquérir Jérusalem, où serait sa sépulture.⁹⁸²

L'identification de ce dernier empereur avec Charles IV est assez évidente.⁹⁸³ Outre le nom de sa mère, les autres caractéristiques lui conviennent bien : il régnait sur plusieurs royaumes et s'intitula au moins une fois « *monarcha mundi* ». ⁹⁸⁴ De surcroît, le texte de la prophétie passait très bien dans le cadre de la cour dont l'atmosphère, surtout dans les années 1350 où Marignolli rédigeait son ouvrage, était saturée de textes prophétiques. Outre Marignolli, Conrad de Halberstadt et aussi Cola di Rienzo aidaient à transmettre les écrits de

⁹⁷⁹ Marignolli comptait les souverains à partir de Libuše, voir Iohannis de Marignolis *Chronicon Bohemorum*, p. 519 : « Wenceslaus, [...] qui tricesimus quartus rex fuisse noscitur a Libussa ».

⁹⁸⁰ Ibidem, p. 520. Voir aussi le chapitre sur les racines II.

⁹⁸¹ À propos de l'image d'Élisabeth dans les chroniques, voir Věra Vejrychová, Les figures des reines dans les chroniques tchèques du XIV^e siècle : idéal, pouvoir, transgressions, *Médiévales* 67, 2014 (à paraître).

⁹⁸² Ibidem, p. 576. Voir aussi l'édition récente dans Kateřina Kubínová, *Libušino proctví*, p. 447 :

« Surculus est illa, de qua Libussa Sibilla
Sagax prophetavit, hec presagioque beavit:
Elisabeth proles generabit, qui quasi soles
Undique lucebunt et plurima regna tenebunt.
Eius et ex archa nascetur eritque monarcha,
Ipse reget mundum, sapiens erit et furibundum
Quemque sibi strabit, regnumque suum bene stabit.
Cristicolis ensis urbes, quas Cyropolensis
Reddet, fraudabit et milia multa necabit.
Quod nec Alexander potuit, nec fortis Euander,
Hoc vincet totum, pharaonis habebit azotum,
Vincet soldanum pelletque Plutonis ad anum,
Undique pace data, celo sibi sede parata,
Eternum nomen sibi nanciscetur et omen
Finis in urbe David eius erit, quam superabit,
Ad pedicas Cristi tumulus fabricabitur isti.
Amen. »

⁹⁸³ Cf. H. Möhring, *Der Weltkaiser der Endzeit*.

⁹⁸⁴ C'est dans la lettre au duc des Lituaniens de 1358. Voir Herbert Grundmann, *Das Schreiben Kaiser Karls IV. an die heidnischen Litauer-Fürsten 1358*, *Folia diplomatica*, t. I, Brno, 1971, pp. 89-103.

frère mineur Jean de Roquetaillade (Rupescissa) à Prague.⁹⁸⁵ Marignolli insistait sur la signification de la prophétie, il identifiait à d'assez nombreuses reprises dans son texte Libuše à une sibylle. Le rapport entre Libuše et Élisabeth était renforcé par cette prophétie, où la dernière princesse Přemyslides devenait le médium de la fin de l'histoire, car elle donnait naissance au dernier empereur (Charles IV) comme le présage en avait été annoncé par la femme qui était à l'origine de l'histoire de la Bohême. Marignolli plaçait les deux figures féminines dans un cadre eschatologique, ce que soulignait le rôle des souverains de Bohême dans l'histoire de salut. Les passés mythique et récent étaient chez lui mêlés ensemble et utilisés pour construire une image de Charles IV comme celle d'un personnage illustre dans une histoire du monde glorifié par son origine.

L'autre chroniqueur de Charles IV, Pulkava, n'insistait pas tellement sur le contexte eschatologique. Il respectait pourtant et utilisait dans son récit la signification de la prophétie. Dans la chronique de Pulkava, l'histoire de Přemysl et Libuše occupait une place essentielle. La chronique des Tchèques de Pulkava était en grande partie concentrée sur les actions des souverains et la perspective générale du récit suivait le destin de la famille des Přemyslides. Pulkava reprenait cette histoire en adaptation de Cosmas et s'inspirait aussi de Dalimil. Or il insistait aussi à plusieurs reprises sur les dons de prophète de Přemysl le Laboureur. Pour Pulkava, qui rédigeait sa chronique sous la tutelle de Charles IV, il était nécessaire d'expliquer que le changement de dynastie au XIV^e siècle était prévu dès le début. Ainsi, dans son adaptation, les envoyés de Libuše arrivaient-ils tôt. Tandis que dans la version de Cosmas, Přemysl expliquait que c'était la raison, pour laquelle il n'y aurait pas toujours abondance de pain en Bohême, chez Pulkava, il prédisait qu'à cause de leur arrivée précoce, la dynastie de ses descendants ne règnerait pas pour toujours, mais qu'elle s'éteindrait un jour.⁹⁸⁶

⁹⁸⁵ La prédilection pour la pensée prophétique à la cour des Luxembourg a été étudiée par P. Cermanová, *Eschatologie a apokalyptika jako módní téma na lucemburském dvoře*. À propos de Rupescissa voir Jeanne Bignami-Odier, Jean de Roquetaillade (de Rupescissa), théologien, polémiste, alchimiste, in : *Histoire littéraire de la France*, 41, 1981, pp. 75-240. Sur les rapports entre Cola di Rienzo et Charles IV, voir : Joachim Weider, Cola di Rienzo, in : *Karl IV und sein Kreis*, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= *Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder*, 3), pp. 111-144. Cf. aussi Sylvain Piron, Anciennes sibylles et nouveaux oracles. Remarques sur la diffusion des textes prophétiques en Occident, VII^e-XIV^e siècles, in : *Les collections textuelles de L'antiquité tardive dans les collections médiévales. Textes et représentations, VII^e-XIV^e siècles*, éd. Stéphane Gianni - Benoît Grévin, Rome, 2008, pp. 261-301.

⁹⁸⁶ Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, pp. 7 : « Eciam dico vobis, quodsi permisissetis me agrum, in quo arabam, perarase: genus meum masculinum in isto principatu jugiter remansisset; sed quia ante tempus venistis, genus meum masculinum deficiet. Et in hoc vobis do signum: quando genus tale deperiet, nepos vindicabit avum. »

Ainsi Přemysl était-il qualifié « le grand voyant » (« *magnus vates* »), afin que l'importance de sa prophétie fût encore soulignée. L'avènement des Luxembourg était donc, selon Pulkava, prévu par le fondateur de la dynastie. Le chroniqueur finissait le livre premier de son ouvrage en rappelant la prophétie de Přemysl qui s'accomplissait.⁹⁸⁷ Il utilisait aussi la figure de Sibylle pour caractériser les compétences de Libuše.⁹⁸⁸ Or, pour Pulkava, tout le couple initial de la dynastie est doué des compétences magiques (« *Przemisl princeps, magnus vates, cum Lybussa Sibilla phitonissa* »)⁹⁸⁹ et son importance dans le récit ne se borne seulement à l'époque mythique. Leur position importante pour le roi de Bohême au XIV^e siècle était rappelée dans l'*ordo* du sacre rédigé sous le règne de Charles IV.⁹⁹⁰ Selon cet *ordo*, à la veille du dimanche du sacre, l'archevêque de Prague devait conduire le roi à Vyšehrad, où celui-ci devait dire une prière. Or Pulkava écrivait que le futur roi devait vénérer à Vyšehrad les objets liés au premier duc de Bohême, Přemysl le Laboureur. Il s'agissait de sa besace et de ses souliers libériens qui devaient être conservés dans ce lieu, où était situé, d'après une tradition historique déjà connue au XIV^e siècle, le premier château des princes de Bohême. Pulkava insérait ce commentaire actualisant au début de son récit, quand il racontait l'histoire de Přemysl le Laboureur et le début des Přemyslides. Pulkava racontait que Přemysl avait emporté ses souliers et sa besace libérienne à Vyšehrad et que, quand les envoyés s'étonnèrent que lui, leur souverain et duc, prît ces objets, il leur rétorqua que ces objets devaient rappeler à ses descendants l'origine rustique de la dynastie ducale et puis royale.⁹⁹¹

Le château de Vyšehrad, situé sur la rive opposée et un peu plus loins sur la Vltava que le château royal, restait donc à l'époque de Charles IV un véritable lieu de mémoire Přemyslides.⁹⁹² Pour manifester la continuité avec la première dynastie et surtout avec ses

⁹⁸⁷ Ibidem, p. 193 : « Hic finis est primi libri huius cronice, quoniam presagium Przemysl, primi ducis Boemie, sicut supra dicitur, est impletus. »

⁹⁸⁸ Ibidem, p. 6 : « Et quia dicta Libussa Sibilla erat, ut predicatur, spiritum phitonicum habens... »

⁹⁸⁹ Ibidem, p. 8.

⁹⁹⁰ Ordo ad coronandum regem boemorum, in : Josef Cibulka, Český řád korunovační a jeho původ, Prague, 1934, p. 76. Voir le chapitre sur le sacre V.

⁹⁹¹ Przebiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, p. 7 : « Tulerat eciam secum dictus princeps calceos et coturnum de subere factos. De quibus interrogatus, cur secum duceret, respondit: ea volo facere servari in perpetuum in castro Wyssegradensi, nec putrescent, ut videant posteri mei, quod sint de paupertate in principatus solio locati, ne superbiant, quia superbi propter demerita humiliantur, et humiles propter virtutem exaltantur. Que hodierna die in Wyssegradensi ecclesia diligencius conservantur. Nam in vigilia coronacionis regum Boemie processionaliter obviam dantes canonici et prelati futuro regi calceamenta sibi ostendunt et coturnum humeris suis imponunt, ut memoriam habeant, quod de paupertate venerunt et nequaquam superbiant. ». Cf. aussi Kateřina Kubínová, Dosud přehlížené svědectví o Přemyslových opáncích a možně a o korunovaci českých králů, in : Ars videndi. Professori Jaromír Homolka ad honorem, Prague, 2006, pp. 79-83 ; Libor Jan, Přemyslovská pověst v podání minority Tomáše z Pavie, in : Klio viae et invia. Opuscula Marco Cetwiński dedicata, éd. Anna Odrzywolska-Kidawa, Warszawa, 2010, pp. 83-89.

⁹⁹² Les archéologues ont trouvé, récemment, à Vyšehrad, les fondements d'une église datée du X^e siècle. L'église était, d'après les excavations, plus grande que l'église la plus importante du pays – la basilique Saint-Guy au

fondateurs, le roi devait aller en procession depuis le château jusqu'à Vyšehrad au début de son règne. Or, comme le montre le cas de l'Empereur Charles IV lui-même, une même procession devait aussi clore le règne. En novembre 1378 la procession funéraire solennelle avec le cadavre de l'Empereur traversa la ville depuis le château jusqu'au Vyšehrad et retour.⁹⁹³

L'importance du couple des premiers souverains mythiques de la Bohême ne s'évanouit pas avec l'avènement de la nouvelle dynastie. Au contraire, les auteurs des ouvrages historiques de la cour de Charles IV n'oubliaient pas de donner à ces figures une nouvelle signification, tout en respectant l'essentiel des légendes anciennes. La pythonisse Libuše était perçue incontestablement comme une figure positive, surtout dans la chronique de Marignolli, où elle prévoyait la gloire de Charles IV et servait de préfiguration à Élisabeth, sa mère. Přemysl était décrit comme le fondateur d'un pouvoir royal dont le legs était toujours présent au travers de ses « insignes » dans la cérémonie qui traditionnellement précédait le sacre. Son souvenir de son origine simple devait préserver les rois de la chute dans la tyrannie. La continuité des Luxembourg et des Přemyslides était donc manifestée dans la littérature à la cour, mais aussi dans les rituels politiques. Ainsi, le village de Stadice devint-il un véritable lieu de mémoire dynastique. La charte dressée pour les habitants du village en 1359 en témoigne bien et prouve aussi la conscience historique des origines des Přemyslides à la cour de Charles IV. Ce dernier libérait par cet acte les habitants de Stadice, d'où venait Přemysl le Laboureur, de toutes les charges, sauf celle de veiller à un noisetier qui aurait poussé, selon légende courante à cette époque-là, du coudrier de Přemysl. Chaque année une assiette de ces noix devait être présentée à la table de Charles IV, puis à ses successeurs rois de Bohême.⁹⁹⁴

château de Prague. Le profil de tri-conche de cette église renvoyait de surcroît aux bâtiments inspirés par Byzance. Or, il ne s'agit que d'une hypothèse nouvelle, non encore publiée (sauf dans les journaux quotidiens) et surtout sans parallèles concrets en Europe-Centrale. Néanmoins, cette hypothèse offre la possibilité de l'existence d'un centre religieux parallèle et peut-être concurrent vis-à-vis du château de Prague où siégeait l'évêque de Prague, qui était le représentant prééminent du rite latin. L'inspiration byzantine vraisemblable au niveau architectural pourrait probablement répondre la question de savoir où la culture religieuse slavonne avait survécu aux X^e et XI^e siècles, entre la fin de la Grande-Moravie et la fondation du monastère de Sázava (1032). Cf. David Kalhous, *Anatomy of a Duchy. The Political and Ecclesiastical Structures of Early Přemyslid Bohemia*, Leyde – Boston, 2012, pp. 208 -237.

⁹⁹³ František Šmahel, *Poslední chvíle, pohřby a hroby českých králů in : Slavnosti, ceremonie a rituály v pozdním středověku*, éd. Martin Nodl - František Šmahel, Prague, 2014, pp. 123-197.

⁹⁹⁴ RBM VII/1, n° 216, pp. 138-139 : « Decernimus tamen et decreto regio sancimus, ut prefati heredes ac eorum liberi ac heredes virgam illam floridum coruli per ipsum Prziemysl de stimulo suo in agro Stadicz propagato continuo foveant, custodiant atque nutrant in memoriam tante et talis rei, que inibi dinoscitur taliter evenisse. Volumus postremo et statuimus perpetuo, ut prefati heredes ipsorumque liberi et heredes omnes et singulas nuces, quas dicte virge coruli producerint, nobis et successoribus nostris, Bohemie regibus, teneantur annis singulis fideliter presentare. »

Le légendaire de la monarchie française

Les motifs historiques jouaient le rôle essentiel dans la représentation du pouvoir royal en France au Moyen Âge. Plus ou moins tous les aspects de la légitimité des rois possédaient aussi une dimension historique. Leur justification était très souvent tirée du passé. Or, pour mobiliser le passé et l'histoire pour le service de la dynastie, il était nécessaire de trouver des auteurs qui retravaillassent la matière historique sous une forme pertinente.

Au cours du XIV^e siècle, un besoin assez impératif de renforcer la position du roi et de la dynastie se faisait sentir, en particulier pendant le règne de Charles V, qui vit le pouvoir royal et la légitimité de la famille des Valois souvent contestés. La guerre contre l'ennemi extérieur, et en même temps les menaces pesant sur la légitimité de la royauté, formaient un double contexte politique où peut se trouver l'explication de l'essor de l'usage des motifs historiques, qu'on mobilisait pour renforcer le pouvoir royal.

L'autorité du roi était, à partir du XII^e siècle, de plus en plus entourée d'objets, de symboles et d'histoires, qui devaient manifester l'idée que le roi de France disposait d'un charisme d'une espèce unique. On retrouvait des traces de cette vision dans différents ouvrages. La production historiographique de l'abbaye de Saint-Denis, en particulier Primat, l'englobait dans ses chroniques de façon séparée. Il fallut attendre l'époque de Charles V pour qu'on fabriquât, à partir des composantes particulières, un ensemble cohérent, un cycle des mythes fondateurs, qui servait à porter, au sein de l'historiographie, le renom légendaire de la monarchie française.⁹⁹⁵ Le règne de Charles V, le roi sage, constituait à cet égard un moment favorable à la fabrication d'un mythe complexe. D'un côté, la situation politique exigeait que le roi s'occupât de la renommée du royaume et déployât tous ses efforts pour rehausser le prestige de la fonction royale. D'un autre côté, il avait à sa disposition un grand nombre de savants auprès de sa cour, et ils se mettaient à développer un cycle légendaire réunissant en un seul corpus les différentes composantes et les légendes isolées.

Le cycle rassemblait le patrimoine spirituel qui formait le fondement des honneurs, prérogatives et prééminences dus ou revendiqués par les rois de France, leur composante élémentaire englobant les histoires sur les armes de France (les fleurs-de-lis), sur le pouvoir de

⁹⁹⁵ Ph. Contamine, À propos du légendaire de la monarchie française, pp. 201-214.

thaumaturge du roi de France, la légende de l'Oriflamme et celle de la sainte Ampoule avec le récit du baptême de Clovis.⁹⁹⁶

La première expression littéraire de ce cycle peut être identifiée dans le prologue de Raoul de Presles à sa traduction de la *Cité de Dieu* de saint Augustin.⁹⁹⁷ Raoul avait consacré à ce grand labeur les années 1371-1375 ; son prologue néanmoins était déjà achevé en 1372, parce que, cette année-là, un autre traducteur, Jean Golein le mentionnait dans son *Traité du sacre*, qu'il ajoutait à sa version française du *Rational des divins offices* de Guillaume Durant.⁹⁹⁸ Jean Golein lui-aussi travaillait sur le thème du cycle légendaire et utilisait plusieurs de ses composantes pour expliquer la signification de la cérémonie du sacre à Reims et pour souligner le statut exceptionnel du roi de France. C'était aussi le cas d'Évrart de Trémaugon qui, dans le *Songe du vergier*, version française de son propre traité *Somnium viridarii*, mentionnait et utilisait nombre des éléments du légendaire pour montrer le prestige de la monarchie française.

Dans les textes des auteurs de la cour de Charles V, on peut observer la cristallisation de l'idée du cycle en elle-même. Elle n'était plus perçue comme la somme d'unités séparées, mais comme un ensemble. De plus, l'intertextualité entre les ouvrages indiquait que cette réflexion n'était pas individuelle, mais que le thème avait fait l'objet de réflexions dans l'entourage proche du roi, dans son « club » de gens de lettres, en commun.

Philippe Contamine énumère les quatre éléments mentionnés plus haut. Il est cependant possible d'élargir son catalogue à des composantes mineures : la loi salique, le titre de « roi très chrétien » (*rex christianissimus*), ou la devise « *rex Francie, imperator in regno suo* », c'est-à-dire l'idée que le roi de France était empereur en son royaume et qu'il ne respectait aucune autorité au-dessus de lui.

La dimension historique du légendaire était assez évidente : les histoires particulières remontaient à un passé ancien et étaient liées à des personnages illustres du passé, tels que Charlemagne ou Clovis. Cette ancienneté était l'un des arguments importants à l'appui de la

⁹⁹⁶ Ibidem, pp. 201-203. Cf. Idem, L'oriflamme de Saint-Denis au XIV^e et XV^e s. Étude sur la symbolique religieuse et royale, *Annales de l'Est*, 1973, pp. 179-244 ; J. Krynen, L'Empire du roi, pp. 345-376 ; Anne Lombard-Jourdan, Fleur de lis et Oriflamme. Signes célestes du royaume de France, Paris, 1991 ; Michel Pastoureau, Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental, Paris, 2004, pp. 99-110.

⁹⁹⁷ La *Cité de Dieu* de saint Augustin traduite par Raoul de Presles, pp. 163-172.

⁹⁹⁸ Le *Rational des divins offices* de Guillaume Durand, p. 712 : « mon maistre Raoul de Presles qui dit en son prologue du livre de la *Cité de Dieu* »

« noblesse » des prérogatives du roi de France. La dimension historique de l'idéologie de la cour et de la dynastie est omniprésente : en effet, tous les éléments du cycle légendaire étaient fondés sur l'histoire ancienne de leur origine. Cela valait pour toutes les composantes mentionnées. Cependant, ce qui était caractéristique pour la littérature de la cour de Charles V, était que la matière n'était pas présentée dans de la littérature historiographique. Il ne s'agissait ni de chroniques, ni de chansons de geste, ni même de poèmes historiques. Le cadre avait changé et les lecteurs trouvaient les pièces du cycle légendaire dans un contexte littéraire différent. Ses auteurs, dont nous venons de mentionner les noms, l'incorporaient dans des prologues ou commentaires de leurs traductions, ou bien dans un traité sur l'indépendance du pouvoir royal en France. Le cycle et ses éléments étaient utilisés comme arguments dans le but de renforcer le prestige de la monarchie française et le statut particulier du roi de France. Les arguments fondés sur la matière historique étaient mobilisés dans cette entreprise. La grande diffusion de cette argumentation est facilitée par la rédaction de ces ouvrages en langue vernaculaire, qui les rendait ainsi accessibles à tous les membres de la cour.⁹⁹⁹

Pour l'illustration de notre propos, il suffira de présenter quelques passages de ces trois ouvrages, où le cycle légendaire trouvait une expression bien définie. Ensuite, la matière iconographique sera commentée pour enrichir notre exposé et illustrer l'argumentation visuelle de l'époque.

Raoul de Presles, dans son prologue, s'adressait au roi Charles V et lui expliquait au fur et à mesure les arguments pour lesquels sa position était particulière. Il le comparait à l'aigle, roi des oiseaux, rappelant en même temps la noble origine du roi. Outre la caractéristique très chrétienne de ses ancêtres rois de France, Charles V était « *estrait du lignaige des emperours rom mains qui portent l'aigle pour ce que ce fu le premier signe rommain* ». ¹⁰⁰⁰ De surcroît, le roi était oint par le saint l'huile de la sainte Ampoule, tout comme Clovis, premier roi chrétien, ce qui lui permettait de guérir « *tres horrible maladie qui se appelle les escroelles, de laquelle nul autre prince crestien ne puet gairir fors vous.* ». Raoul déniait cette capacité à tous les autres souverains et il la qualifiait de puissance miraculeuse. Puis il racontait l'origine des deux symboles de la royauté, à savoir des fleur-de-lis et de l'Oriflamme. Raoul insistait dans son exposé sur la liaison évidente avec des personnages du passé (Clovis et Charlemagne), les deux

⁹⁹⁹ Les ouvrages mentionnés, surtout le *Songe du vergier* et la *Cité de Dieu*, firent l'objet de copies dans des dizaines de manuscrits.

¹⁰⁰⁰ La *Cité de Dieu* de saint Augustin traduite par Raoul de Presles, pp. 165-166.

étant les ancêtres et prédécesseurs de Charles V. Il n'oubliait pas de mentionner saint Denis en son rôle de d'évangélisateur de la France. Enfin, le traducteur rappelait, que son roi était très sage, ce que prouvait aussi le fait qu'il avait commandité la traduction de cette œuvre de saint Augustin, parce qu'elle était la lecture aimée de Charlemagne, le modèle des souverains.¹⁰⁰¹

Jean Golein reprenait la même rhétorique, mais formulait son *Traité du sacre* encore plus comme un éclaircissement lié à la querelle avec les cours concurrentes (celle de l'Empire, et celle de l'Angleterre). Le rituel du sacre, son origine lointaine, le déroulement particulier de la cérémonie, et surtout l'huile apportée du ciel représentaient pour lui des arguments sans pareils pour démontrer la prééminence du roi de France.¹⁰⁰² Golein se consacrait dans le *Traité* à trois sujets de première importance : il expliquait la signification du rituel du sacre en France, décrivait le rituel prescrit pour la reine et finalement racontait l'histoire de la bannière dite Oriflamme. Tout cela avait pour Golein un but : pouvoir insister sur la dignité quasi sacerdotale du roi de France, justifier l'exclusion de femme de la succession sur le trône de France et englober dans toute cette argumentation le personnage clé de son *Traité* – Charlemagne. Pour Golein, c'est lui, Charlemagne, qui avait ordonné le principe d'exclusion et d'hérédité du titre royal.¹⁰⁰³ Golein présentait une argumentation fondée sur l'ancienne tradition et mentionnait aussi d'autres composantes du légendaire. Il n'oubliait pas non plus de rappeler, qu'à la suite de l'onction de la sainte Ampoule et de son titre du roi très chrétien, le roi de France « *ne reconnoist nul souverain temporel estre sur lui* ». ¹⁰⁰⁴

Ce principe était fondamental aussi pour l'auteur de *Songe du vergier*. Dans le cours de son vaste texte, il remontait à plusieurs reprises dans le passé pour rechercher des arguments. Dans le passage, où il démontrait qu'aucun souverain, pas même l'Empereur, ne pouvait régner sur le monde entier et que personne n'était au-dessus des rois de France dans leur royaume, il énumérait un certain nombre de raisons de leur prééminence.

« *Et qui, aussi, rapellera en doubte que le tres puissant roy de France ne soit roy ordené et establi de Dieu ? Car, si nous considerons, premierement, comment Diex, par tres merueilleuse*

¹⁰⁰¹ Ibidem, pp. 169-170.

¹⁰⁰² La position de Jean Golein était assez claire. Il disait que l'huile utilisée en France ne pouvait être comparée à aucune autre et donc que la dignité fondée sur cette onction était plus grande que ne l'était, ailleurs, la dignité royale. Charles V « a la maniere de ses predecresseurs fu couronné et sacré a Reins non mie de huile ou basme confit de main d'evesque ou d'apotiquere mais de la sainte liqueur celestiele qui est en la sainte ampole, laquele est a Saint Remi de Reins conservee et gardeee comme celle qui fu du ciel aportee par la main des angelz pour oindre les nobles et dignes roys de France... ». Voir *Le Racional des divins offices* de Guillaume Durand, p. 675.

¹⁰⁰³ Ibidem, pp. 675-713.

¹⁰⁰⁴ Ibidem, p. 676.

maniere, envoia au roy de France sez armes ; secondement, l'angre du ciel pour apporter l'Ampoule dont, au jour d'uy, touz lez Roys de France sont consecrés ; tiercement, les glorieux sains qui sont issuz de l'Ostel de France ; quartement, comment lez roys de France guerissent touz malades, seulement par toucher, d'une maladie appelée lez escrouelles ; quintement, comment Diex l'a fait son especial tresorier en ce siecle, de si noble tresor conme est celuy que il luy garde en sa Sainte Chapelle, se nous considerons cez choses et plusieurs aultres graces et miracles que Diex a fais, singulierement, pour lez roys de France sur touz aultres roys, nous poons dire, sanz doubter, que Diex l'a fait et ordené son vicaire en la temporalité ou tres noble et tres puissant royaume de France. »¹⁰⁰⁵

Évart de Trémaugon introduisait ici cinq arguments, dont trois étaient semblables à ceux des textes précédents, les armes à fleurs-de-lis, l'onction de la sainte Ampoule et le pouvoir de guérir les écrouelles, mais il y ajoutait aussi deux nouveaux. Le premier était le sacré lignage royal, qui se manifestait par les saints issus de la maison royale. Il formulait le second en rappelant le trésor des reliques de la Passion déposé dans la Sainte-Chapelle, qui mettait la France sous la protection divine et contribuait aussi à affirmer la position noble et exceptionnelle des rois de France.

La dimension historique de l'idéologie de la cour et de la dynastie dans les questions des prérogatives du roi de France était essentielle. Outre l'argumentation religieuse, que le pouvoir royal était en principe confié et confirmé aux rois de France par Dieu, les auteurs insistaient sur la tradition et repoussaient l'origine de tous les éléments du légendaire loin dans le passé.¹⁰⁰⁶

À côté de Charlemagne, Clovis était aussi une figure importante pour la vision de l'excellence du royaume de France.¹⁰⁰⁷ L'idéal du roi du XIV^e siècle était projeté sur le premier roi chrétien et fondateur du royaume très chrétien – à la fin du XIV^e siècle il fut même déclaré

¹⁰⁰⁵ Le Songe du vergier, t. I, chap. XXXVI, p. 51.

¹⁰⁰⁶ Nicole Pons, De la renommée du royaume à l'honneur de la France, Médiévales, 24, 1993, pp. 101-116.

¹⁰⁰⁷ La légende de la sainte Ampoule et l'histoire concernant Clovis et son baptême, qui préfigurait dans l'imaginaire du Moyen Âge tardif le sacre royal, a été décrite dans le chapitre sur les *ordines* du sacre (IV). Pour Clovis en tant que roi historique et son image postérieur cf. aussi Clovis, histoire et mémoire. Actes du Colloque International d'Histoire de Reims, du 19 au 25 septembre 1996, t. 1-2, éd. Michel Rouche, Paris 1997.

le premier à avoir porté ce titre.¹⁰⁰⁸ La vénération pour Clovis faisait de lui, à la fin du Moyen Âge, un saint, quoique son culte ne fût pas général et restât limité à quelques endroits.¹⁰⁰⁹

Clovis avait une grande importance pour la vision du roi de France comme roi très chrétien. Les rois de France insistaient beaucoup sur le caractère de leur cérémonie de couronnement, ce qu'on peut bien observer avec l'exemple de Charles V. La réforme de la cérémonie, qui s'incarnait dans l'*ordo* décrit dans le *Livre du sacre*, témoignait de manière évidente de l'intérêt porté par le roi au rituel du sacre. L'histoire du baptême de Clovis, saint Rémi, la sainte Ampoule, le lieu du lointain événement et des sacres actuels, tout cela mis ensemble formait un lieu de mémoire dans lequel étaient mêlées toutes ces histoires et ces significations. On ne pouvait pas imaginer la royauté en France sans cette histoire.

La matière iconographique peut aussi servir d'illustration à ces propos. Dans une charte dressée par Charles V en 1380, le roi donnait le domaine de Vauclerc au chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Reims.¹⁰¹⁰ L'initiale K(arolus) de la charte était ornée par une scène qui représentait la légende de la sainte Ampoule et englobait aussi sa liaison avec le roi de France. Dans la lettre K, on voyait le roi, auteur du privilège, qu'il tenait à la main. Il s'agissait sans doute de Charles V.¹⁰¹¹ Il était debout et deux anges lui posaient la couronne sur la tête. À l'intérieur de la lettre se trouvait sur le trône l'évêque saint Rémi qui couronnait le roi agenouillé. Cette figure royale devait probablement représenter dans le sens de la correspondance typologique à la fois Charles V et à la fois Clovis, en tant que sa préfiguration. La scène était complétée par la colombe apportant du ciel la sainte Ampoule. De plus, Dieu, la Vierge Marie et huit chanoines regardaient la scène et complétaient ainsi la composition, les uns pour insister sur la dimension publique de l'évènement, les autres pour en confirmer le caractère surnaturel.

¹⁰⁰⁸ J. Krynen, *L'idéal du prince*, pp. 214-215.

¹⁰⁰⁹ Colette Beaune, *Saint Clovis : histoire, religion et sentiment national en France à la fin du Moyen Âge*, in : *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, éd. Bernard Guenée, Paris, 1977, pp. 139-156 et Eadem, *Naissance de la nation France*, pp. 55-77.

¹⁰¹⁰ Reims, Archives municipales G 1549, voir l'image de l'initiale en annexe 14. Cf. M. Bloch, *Les rois thaumaturges*.

¹⁰¹¹ C. R. Sherman, *The Portraits of Charles V of France* p. 39. Sherman reproduit aussi cette image sur la planche 27. Cf. aussi G. Brunel, *Images du pouvoir royal*.

Le légendaire monarchique trouvait aussi une expression visuelle dans les enluminures qui décoraient les manuscrits de la traduction française de la *Cité de Dieu*.¹⁰¹² Une image qui se trouve dans un manuscrit postérieur à la deuxième moitié du XV^e siècle démontre bien comment tous les éléments du légendaire étaient mis dans le cadre d'une image contenant plusieurs scènes.¹⁰¹³ Dans sa totalité, elle représente l'origine de l'écu de France à travers la légende d'ermite de Joyenval, qui avait reçu d'un ange les armes de France puis il les avait confiées à la reine Clotilde qui, dans une autre scène, présentait le blason fleurdelisé à Clovis. L'enluminure était très dynamique grâce au parallélisme des différentes scènes qui correspondaient entre elles. La scène centrale représentait le baptême de Clovis par saint Rémi et, à côté, le même roi guérir un scrofuleux. C'était donc ici le pouvoir thaumaturgique qui remontait au premier roi chrétien.¹⁰¹⁴ Ce qui ne pouvait pas manquer non plus à l'image du légendaire, étaient la figure de Charlemagne et l'Oriflamme. Il était représenté en bas à droite rendant l'Oriflamme à l'abbé de Saint-Denis. Pour faciliter l'identification, il portait la couronne impériale et les armes d'Empire et de France.

En bas à gauche était peinte la scène de dédicace : Raoul de Presles, agenouillé, offrait le livre au roi Charles V. Au-dessus de la tête du roi se trouve un aigle doré, qui était rappelé dans le prologue de Raoul.

Cet ensemble d'idées sur le caractère sacré du pouvoir et de la personne du roi de France faisait naître l'idée d'une « religion royale ». Elle expliquait que ce roi « très chrétien » était doté d'un ministère d'origine divine, qui consistait en sa capacité à guérir les écrouelles et donc à servir d'intermédiaire à un miracle divin. La condition *sine qua non* pour cette compétence thaumaturgique reposait sur le rituel du sacre « à la française » qui, grâce à la légende de la sainte Ampoule, était unique. La croyance que le roi de France possédait une dignité quasi sacerdotale, devenait donc partie composante de l'imaginaire royal en France.¹⁰¹⁵ La religion royale était donc bien ancrée dans l'histoire où les auteurs médiévaux recherchaient et trouvaient les origines de tous les éléments mobilisés pour confirmer le caractère particulier de

¹⁰¹² Ph. Contamine, À propos du légendaire de la monarchie française, pp. 207-214. Cf. aussi Sharon Dunlap Smith, *New Themes for the City of God around 1400: the Illustrations of Raoul de Presles' Translation*, Scriptorium, 36, 1982, pp. 68-82.

¹⁰¹³ Voir l'image en annexe 16. Cf. Ph. Contamine, À propos du légendaire de la monarchie française, pp. 212-213.

¹⁰¹⁴ M. Bloch, *Les rois thaumaturges*. Cf. Jacques Le Goff, *La genèse du miracle royal*, in : Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales, éd. Hartmut Atsma - André Burguière, Paris, 1990, pp. 147-156.

¹⁰¹⁵ Jean Barbey, *Être roi. Le roi et son gouvernement en France de Clovis à Louis XVI*, pp. 187-192 ; Elizabeth A. R. Brown, *The religion of royalty: from Saint Louis to Henry IV (1226-1589)*, in : *Creating French Culture. Treasures from the Bibliothèque nationale de France*, pp. 131-149.

la royauté française et, par cela, contribuer à soutenir la légitimité des Valois sur le trône de France.

Mélusine

Le mythe de Mélusine, bien que légèrement postérieur dans l'imaginaire des Luxembourg et des Valois, représente un chapitre remarquable dans les rapports franco-tchèques et les échanges d'idées concernant les matières historique et légendaire.

La diffusion de l'ouvrage sur la figure fondatrice et légendaire de la dynastie de Luxembourg est une preuve des contacts entre les membres de deux dynasties et de la conscience d'une parenté entre eux dans la génération suivant celle de Charles IV. Elle est cependant aussi un témoignage important, qui complète l'image du rôle des récits des origines, qui avaient potentiel à relier des dynasties européennes par des généalogies légendaires.

Il faut certainement remonter aux contacts entre les Luxembourg et les Valois établis et cultivés depuis les années 1320, et à l'échange culturel mutuel entre les deux dynasties, pour trouver les causes qui firent naître un ouvrage remarquable sur Mélusine. C'est en effet en 1393 que Jean d'Arras acheva son roman de Mélusine, qu'il avait écrit sur commande de Jean de Berry. Il le dédia alors à trois personnages : Jean de Berry, sa sœur Marie de Bar et Josse de Luxembourg, fils aîné de Jean-Henri, margrave de Moravie et frère de Charles IV.¹⁰¹⁶

Derrière ce patronage du roman sur Mélusine, il fallait voir la parenté et la conscience de celle-ci. Les trois dédicataires étaient en effet proches par le sang : Jean de Berry et sa sœur étaient les enfants de Jean II le Bon et de Bonne de Luxembourg, qui était la sœur de Charles IV et du margrave Jean-Henri. Les trois, petits-enfants de Jean l'Aveugle, étaient donc réunis à l'origine d'un ouvrage littéraire sur une figure à laquelle était liée l'origine mythique de la dynastie des Luxembourg. La figure de Mélusine était bien connue avant ce roman comme une figure mythique, identifiée au schéma de la légende d'une femme-serpent trahie, mais avec la « noble histoire » de Jean d'Arras, le récit devint plus commode pour la glorification de la dynastie. Grâce à Josse, deux figures y étaient particulièrement développées : celles d'Antoine, duc de Luxembourg et de Renaud, roi de Bohême. Ces deux préfigurations mythiques des Luxembourg du XIV^e siècle devaient contribuer à une identification facile avec la dynastie.¹⁰¹⁷

¹⁰¹⁶ Martin Nejedlý, *Středověký mýtus o Meluzině a rodová pověst Lucemburků*, Prague, 2007 (rééd. augmentée Prague 2014). Cf. aussi Jacques Le Goff – Emmanuel Le Roy Ladurie, *Mélusine maternelle et défricheuse*, *Annales ESC*, 26, 1971, 587-622.

¹⁰¹⁷ Martin Nejedlý, « Comment le roy Selodus fist ardoir le corps du roy Fedric de Behaigne devant la porte de Prange ». *Les Tchèques et la croisade contre les Sarrasins dans Mélusine de Jean d'Arras (vers 1393)*, in :

Jean d'Arras dans le roman même racontait comme le fils de Mélusine, Renaud, après avoir sauvé la ville de Prague des Sarrazins, épousait une princesse tchèque, devenait roi de Bohême et engendrait un fils, ce qui assurait le règne des descendants de Mélusine dans le royaume. Le message de cette histoire ne manquait donc pas de clarté : les Luxembourg comme descendants de Mélusine avaient un droit légitime au royaume de Bohême et leur famille était de surcroît protégée par une créature surnaturelle, la fée.

La motivation de Jean de Berry n'était pas non plus si énigmatique : il déployait tout son effort pour gagner le Poitou et le château de Lusignan, qui était explicitement lié à Mélusine, dont l'histoire devait justifier ses possessions et l'assurer aussi de cette possession au niveau symbolique.¹⁰¹⁸

Une brève présentation sur le roman de Mélusine et sur son usage dans le cas des Valois et Luxembourg suffit à démontrer que même bien après la mort de Charles IV et de Charles V, les contacts entre les deux dynasties n'étaient pas éteints et que parmi leurs points communs, on trouvait de manière très significative cette matière légendaire, qui reliait les deux familles et témoignait d'un échange culturel sur les formes et mécanismes de la légitimité au travers du souvenir de personnages mythiques.

Dans la catégorie des motifs historiques comme par exemple au sujet du fondateur de la dynastie ou de l'origine du symbole ou du rite lié avec la royauté, il est difficile de trouver des analogies évidentes entre les deux milieux en question, à savoir la France et la Bohême. Bien qu'il y ait des points communs ou des preuves des contacts en cette matière comme le montre l'exemple de Mélusine, l'influence directe n'est pas facile à constater. Or, si on focalise sur les formes et les contextes de l'usage de ces motifs, tout nous porte à croire que dans ce domaine-là, il n'est pas tellement difficile de trouver des parallèles et des points communs.

Le couple fondateur de la dynastie Přemyslide en Bohême jouait un rôle important, étant de nouveau repris sous la plume des chroniqueurs et inséré dans un contexte favorable aux

Histoires et mémoires des croisades à la fin du Moyen Âge, éd. Martin Nejedlý - Jaroslav Svátek, Toulouse, 2012 (= Les croisades tardives, 3), pp. 255-271.

¹⁰¹⁸ M. Nejedlý, *Středověký mýtus o Meluzíně*, pp. 223-240.

Luxembourg. Leur liaison proche aidait Charles IV à prouver avec une énergie renouvelée qu'il était un digne héritier des souverains légendaires de Bohême. La mise en contexte eschatologique rehaussait encore plus l'autorité de Charles IV en insinuant qu'il était choisi, élu, pour être le dernier empereur.

Si les rois et leurs conseillers cherchaient à utiliser les motifs historiques dans un contexte favorable à la dynastie, ils les plaçaient souvent dans un cadre important pour la royauté. C'était surtout le cadre du sacre, qui représentait le moment crucial pour le règne tout comme, d'un autre côté, la meilleure occasion pour une démonstration publique des idées qui contribuaient à la renommée du royaume. Cela valait encore plus pour les symboles de la monarchie comme les armes du royaume ou la bannière.

Un cas à part était le pouvoir thaumaturgique et l'ensemble des croyances appelées la « religion royale ». Elle fondait le statut particulier du roi de France et ses courtisans et conseillers insistèrent souvent sur ce point. Et ce en particulier pendant la guerre de Cent ans, alors que le droit et la légitimité des rois de la dynastie Valois étaient contestés.

Dans le cadre d'une comparaison entre les Valois et l'Empereur Charles IV, il est intéressant d'évaluer dans quelle mesure, le souverain Luxembourg avait repris ou imité les modèles français qu'il connaissait bien depuis son séjour d'enfance à Paris. Plusieurs exemples ont déjà été présentés et analysés dans les chapitres précédents. Il nous reste encore à poser la question de son attitude envers la religion royale à la française.

Charles IV déploya beaucoup d'effort pour souligner et présenter au public (ou au moins aux membres de sa cour) le caractère sacré de sa dignité royale et impériale. Les passages copiés dans l'*ordo* de Bohême de celui de France le prouvent bien. L'Empereur exécutait même un rite assez particulier et lisait la leçon de Noël dans l'église avec l'épée à sa main et la couronne sur sa tête, ce qui était assez extraordinaire, car les armes étaient exclues théoriquement des espaces des églises et, même pendant le sacre, pour la communion, le roi devait ôter le diadème en un geste d'humilité. Malgré cela, Charles IV résista évidemment à la tentation d'essayer de transférer en Bohême la capacité à guérir les écrouelles ou le pouvoir thaumaturgique, plus généralement. Si nous laissons à côté le témoignage, postérieur, unique et peu clair, d'un manuscrit avec des formules magiques, qui a été cité dans le chapitre sur les *ordines* du sacre, il nous reste seulement le témoignage qu'à la cour de Prague, l'Empereur insistait sur le caractère sacré de sa personne. Et c'était là en même temps sans doute aussi une des raisons possibles pour laquelle il se fit oindre et couronner dès que l'occasion s'en présentait. À ma

connaissance, avec ses six cérémonies, il fut le souverain le plus souvent couronné de la fin du Moyen Âge en Europe. Il est évident que Charles IV fondait sa légitimité dans tous ces pays et dignités sur son sacre correctement effectué. C'est la raison pour laquelle l'archevêque Jean de Jenstein formula dans le sermon prêché sur sa tombe cet argument :

« Et ne soyez pas étonné, que je l'appelle saint et béatifié, parce qu'il mérite vraiment d'être pris pour saint et béatifié, comme le montrent sept raisons. La première raison est qu'il fut oint de sainte huile de la manière dont le sont les rois. »¹⁰¹⁹

¹⁰¹⁹ Sermo factus per dominum Johannem archiepiscopum Pragensem, p. 429 : « Et non miremini, reverendissimi patres, quod beatum et sanctum ipsum nominaverim, cum in veritate beatus vel sanctus reputari debeat, quod probatur septem rationibus. Primo enim unctus fuit oleo sancto ad modum regum. Parmi les autres raisons Jean de Jenstein énumère son sacre impérial et son ordination comme acolyte. Voir le chapitre V.

VII. Conclusions

Pour conclure la thèse sur l'usage comparé des motifs historiques dans la légitimation monarchique entre les royaumes de France et de Bohême à la fin du Moyen Âge je voudrais présenter les résultats de l'analyse et de la comparaison effectuée à travers cinq chapitres.

À la base des exemples présentés, analysés et comparés peut-être tirés plusieurs conclusions concernant les mécanismes et les formes de l'usage de l'histoire à la cour de France et à la cour des Luxembourg surtout dans les années 1330-1370.

En France, tout nous porte à croire que le but principal d'appeler l'histoire et les exemples du passé consiste dans l'effort de prouver que le pouvoir monarchique avait le caractère particulier, surtout sacré.

Le pouvoir contesté dans le contexte de la Guerre de Cent ans et même de la part d'opposition à l'intérieur du royaume voulait avant tout se présenter comme légitime. Mais la légitimité au Moyen Âge n'était pas facile à retenir, il faudrait insister à toutes les occasions possibles. Les cas présentés de la France sous les premiers Valois, où pendant longtemps les éléments particuliers contribuèrent au fur et à mesure à la sacralisation de la fonction royale, c'est l'époque de Charles V, quand ces éléments furent rassemblés sous la plume des auteurs de sa cour dans un ensemble appelé par Philippe Contamine le légendaire royal.

Le cas de Bohême est différent, à l'époque des Přemyslides reposaient surtout sur la légitimité incontestable de la dynastie qui régnait dans le royaume depuis le temps immémoriaux et dont les premiers souverains ont en effet ou plutôt selon les légendes fondé le pouvoir princiers et l'état en tant que tel.

Le grand changement dans l'idéologie royale et dans la stratégie de la légitimité du pouvoir royale se déroulait avec l'avènement de la nouvelle dynastie des Luxembourg en 1310. Tandis que sous Jean l'Aveugle, il n'est pas possible d'observer un grand effort de la part du roi à chercher une nouvelle expression de la conception de son autorité. Pour lui, il suffit qu'il épouse l'héritière de la couronne de la dynastie Přemyslides et que son père en tant que roi des Romains lui confie le règne en Bohême. Charles IV, en revanche, depuis ses premiers pas politiques en Bohême dans les années 1330 (encore sous le titre de lieutenant de son père), il cherchait à définir nouvellement la légitimité du pouvoir royal en Bohême.

De surcroît, depuis son élection le roi des Romains, Charles IV devait s'occuper de la stabilité de sa position en Empire.

Comme Charles IV s'efforçait d'assurer la légitimité de son règne et de sa dynastie dans deux systèmes politiques fondamentalement différents. Tandis que la couronne tchèque était héréditaire, le titre du souverain de l'Empire était électif. Cette duplicité influençait bien sûr aussi les stratégies, comment Charles et son entourage ont-ils construits

Après avoir analysé les sources tchèques, on peut constater, que parmi les motifs historiques instrumentalisés pour des raisons idéologiques dans le contexte de la propagande des Luxembourg au XIV^e siècle. Le plus important est l'idée de la continuité naturelle des dynasties des Přemyslides et Luxembourg. Ceci se voit démontré notamment par l'utilisation constante du personnage du prince céleste saint Venceslas ainsi que du fondateur légendaire de la dynastie Přemyslide, Přemysl le Laboureur. Charles IV présentait publiquement les « lieux de mémoire » de l'époque přemyslide, comme par exemple Vyšehrad ou le château de Prague et même s'il était aussi l'souverain de l'Empire ou peut-être, il a symboliquement soutenu la culture slave et la liturgie slave avec la fondation de cloître d'Emaüs.

Il est possible de constater, qu'il y a des sujets et thèmes, qui révèlent à plusieurs reprises dans les deux milieux

C'est l'origine noble ou singulière du peuple et de sa dynastie, la légitimité fondée sur le droit de régner à travers la continuité généalogique

Le pouvoir charismatique fondé le caractère sacré de la fonction royal et du rituel du sacre, qui réserve au roi de France les compétences unique comme le pouvoir thaumaturgique

La dimension historique de la religion royale était bien présent, surtout à travers du mémoire important et souvent rappelé des personnages comme Clovis et Charlemagne

L'idée du sacré lignage assemble les deux moments précédents, elle propose aux souverains profiter de la protection d'un saint ancêtre et en même le fait, qu'un membre de la dynastie était canonisé rehausse le renommée du lignage entier.

L'exemple de la cérémonie du sacre montrait, que ce rituel est de première importance pour la royauté médiévale non seulement comme l'accomplissement nécessaire de l'avènement sur le trône, mais aussi comme l'occasion pour la démonstration des idées qui devaient contribué à la légitimité dynastique, surtout dans le cadre de la tradition ancré dans le passé lointain. Les ancêtres sont présents pendant la cérémonie grâce aux symboles et objets qui sont liés à eux.

Il est possible de constater des efforts nets de profiter de certains symboles du passé přemyslide pour la présentation idéologique du règne des Luxembourg. De pareilles tendances peuvent être retrouvées dans les *ordines* de sacre français des XIII^e et XIV^e siècles. Tous les objets ont leur signification et traditions, de surcroît, ils sont assez souvent liés avec les

souverains illustres du passé. Dans le cas de la France, c'est surtout Charlemagne et aussi Clovis, qui était dans le centre du souvenir mise en scène dans la cérémonie du sacre.

L'histoire de la France à travers les textes des XIII^e et XIV^e siècles contient de nombreux sujets dignes d'attention, comme des « lieux de mémoire » pour reprendre l'expression de Pierre Nora. A titre d'exemple : les origines troyennes des Francs, le passé mérovingien avec le personnage remarquable de Clovis, le passé carolingien avec le personnage clé de Charlemagne exploité par les Capétiens pour prouver leur filiation avec les Carolingiens („reditus ad stirpem Karoli“), ensuite l'importance symbolique de la ville du sacre, Reims, ou l'abbaye Saint-Denis. Un autre domaine de problématique est lié aux *regalia* et aux objets de valeur symbolique (les bijoux de la couronne, l'épée Joyeuse, Oriflamme) ou aux symboles (la fleur de lis) attachés à la dynastie au pouvoir ainsi qu'à l'identité du pays. Les textes qui se servent de symboles historiques et qui expliquent les récits racontant l'origine et la signification de ces symboles constitueront l'objet de l'analyse. L'accent est pourtant porté sur les stratégies de leur exploitation pour soutenir la légitimité de la dynastie au pouvoir. Cette exploitation des motifs et des symboles qui se réfèrent au passé était au centre de l'intérêt également des auteurs de la cour de Charles V.

Bibliographie

...das Heilige sichtbar machen. Domschätze in Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft, éd. Ulrike Wendland, Ratisbonne, 2010.

Abeydeera, Ananda, Jean de Marignoli : l'envoyé du pape au jardin d'Adam, in : L'Inde et l'imaginaire, éd. Catherine Weinberger-Thomas, 1988, pp. 57-67.

Adde, Éloïse, « La Chronique de Dalimil et les débuts de l'historiographie nationale tchèque en langue vulgaire », Revue de l'IFHA, n° 3, Francfort-sur-le-Main, 2012, pp. 119-125.

Adde, Éloïse, La Chronique de Dalimil et les débuts de l'historiographie nationale tchèque en langue vulgaire, la thèse doctorale soutenue à Université Paris I en 2011.

Adde-Vomáčka, Éloïse, *La Chronique de Dalimil*, première chronique rédigée en tchèque : langue vernaculaire, identité et enjeux politiques dans la Bohême du XIV^e siècle, *Slavica bruxellensia* [En ligne], 10, 2014, disponible on-line sur <http://slavica.revues.org/1645> (Consulté le 12 septembre 2014).

Adde-Vomáčka, Éloïse, Les étrangers dans la Chronique de Dalimil, une place de choix faite aux Allemands, in : Cahiers du CEFRES, t. XXXI, Prague, 2011, pp. 11-52.

Alfonso X the Learned of Castile and His Thirteenth-Century Renaissance, éd. Robert I. Burns, S. J., Philadelphia, 1990 (disponible sur <http://libro.uca.edu/alfonso10/emperor.htm>. Consulté le 2 septembre 2014).

Allirot, Anne-Hélène, Filles de roy de France. Princesses royales, mémoire de saint Louis et conscience dynastique (de 1270 à la fin du XIV^e siècle), Turnhout, 2010.

Althoff, Gerd, Die Macht der Rituale. Symbolik und Herrschaft im Mittelalter, Darmstadt, 2003.

Althoff, Gerd, Studien zur habsburgischen Merowingersage, Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung 71, 1963, pp. 33-47.

Angenendt, Arnold, Rex et Sacerdos. Zur Genese der Königsalbung, in: Tradition als historische Kraft. Interdisziplinäre Forschungen zur Geschichte des frühen Mittelalters, éd. Norbert Kamp – Joachim Wollasch, Berlin - New York, 1982, pp. 100-118.

Antonín, Robert, Čech a Lech. Poláci ve světě českých kronik 13. a 14. století, in : Ad vitam et honorem Jaroslao Mezník. Profesoru Jaroslavu Mezníkovi přátelé a žáci k pětasedmdesátým narozeninám, Brno, 2003, pp. 291-304.

Aurell, Jaume, From Genealogies to Chronicles: The Power of the Form in Medieval Catalan Historiography, *Viator. Medieval and Renaissance Studies* 36, 2004, pp. 235-264.

Autrand, Françoise, Aux origines de la diplomatie européenne : la visite de l'Empereur Charles IV à Paris en 1378, *Bulletin de la Société des amis de l'Institut historique allemand*, 1, 1995, pp. 15-28.

Autrاند, Françoise, Charles V, le sage, Paris, 1994.

Autrاند, Françoise, Christine de Pizan. Une femme en politique, Paris, 2009.

Autrاند, Françoise, France under Charles V and Charles VI, in : The New Cambridge Medieval History t. VI, éd. Michael Jones, Cambridge, 2000, pp. 422-441.

Autrاند, Françoise, Jean de Berry : l'art et le pouvoir, Paris, 2000.

Autrاند, Françoise, La culture d'un roi : livres et amis de Charles V, Perspectives médiévales, 21, 1995, pp. 99-107.

Autrاند, Françoise, La prière de Charles V, Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, 1995, pp. 37-68.

Autrاند, Françoise, La succession à la couronne de France et les ordonnances de 1374, in : Représentation, pouvoir et royauté, éd. Joël Blanchard, Paris, 1995, pp. 25-32.

Autrاند, Françoise, Mémoire et cérémonial : la visite de l'Empereur Charles IV à Paris en 1378 d'après les Grandes Chroniques de France et de Christine de Pizan, in : Une femme de lettres au Moyen Âge, études autour de Christine de Pizan, éd. Liliane Dulac - Bernard Ribémont, Orléans, 1995, pp. 91-103.

Autrاند, Françoise, Naissance d'un grand corps de l'État. Les gens du Parlement de Paris, 1345-1454, Paris, 1981.

Autrاند, Françoise, Un certain sens de l'État : les conseillers de Charles V, in : Vincennes aux origines de l'État moderne, éd. Jean Chapelot - Elisabeth Lalou, Paris, 1996, pp. 343 – 355.

Auzas, Pierre-Marie, Essai d'un répertoire iconographique de saint Louis, in : Septième centenaire de la mort de Saint Louis: actes des Colloques de Royaumont et de Paris, 21-27 mai 1970, éd. Louis Carolus-Barré, Paris - Royaumont, 1976, pp. 3-56.

Avril, François, Jean Fouquet, peintre et enlumineur du XV^e siècle. Catalogue de l'exposition, Paris, 2003.

Balduin aus dem Hause Luxemburg. Erzbischof und Kurfürst von Trier 1285-1354, éd. Valentin Wagner – Bernhard Schmitt, Luxembourg – Trèves, 2009.

Balduin von Luxemburg. Erzbischof von Trier — Kurfürst des Reiches. Festschrift aus Anlaß des 700. Geburtsjahres, éd. Franz-Josef Heyen, Mayence, 1985.

Banaszkiewicz, Jacek, Königliche Karrieren von Hirten, Gärtnern und Pflügern. Zu einem mittelalterlichen Erzählungsschema vom Erwerb der Königsherrschaft, Saeculum, 33, 1982, pp. 265-286.

Barbey, Jean, Être roi. Le roi et son gouvernement en France de Clovis à Louis XVI, Paris, 1992.

Bartlová, Milena, The Choir Triforium of the Prague Cathedral Revisited: The Inscriptions and Beyond, in : Prague and Bohemia. Medieval Art, Architecture and Cultural Exchange in Central Europe, éd. Zoë Opačić, Leeds, 2009, pp. 81-100.

Bartlová, Milena, Úvahy o vyobrazení svatováclavské legendy na schodišti Karlštejna, in : Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna. Stav po restaurování, éd. Zuzana Všetěčková, Prague, 2006 (= Průzkumy památek, 13. Příloha), pp. 50-57.

Bauch, Martin, Divina favente clemencia: Auserwählung, Frömmigkeit und Heilsvermittlung in der Herrschaftspraxis Kaiser Karls IV., Cologne – Vienne, 2014 (= Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beihefte zu J. F. Böhmer, Regesta Imperii, 35) (à paraître).

Bauch, Martin, Einbinden, belohnen, stärken. Über echte und vermeintliche Reliquienschenkungen Karls IV., in : Soziale Bindungen und gesellschaftliche Strukturen im späten Mittelalter (14.-16. Jahrhundert), éd. Eva Schlotheuber - Hubertus Seibert, Göttingen, 2013, pp. 79-111.

Baumann, Winfried, Die Literatur des Mittelalters in Böhmen. Deutsch-lateinisch-tschechische Literatur vom 10. bis zum 15. Jahrhundert, Munich, 1978.

Beaune, Colette, L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge, in : Lectures médiévales de Virgile, Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 25-28 octobre 1982), Rome, 1985, pp. 331-355.

Beaune, Colette, Les sanctuaires royaux. De Saint-Denis à Saint-Michel et Saint-Léonard, in : Les lieux de mémoire, t. II, La Nation, vol. 1, éd. Pierre Nora, Paris, 1986, pp. 57-87.

Beaune, Colette, Naissance de la nation France, Paris, 1985.

Beaune, Colette, Raoul de Presles et les origines de Paris, in : Penser le pouvoir au Moyen Âge (VIII^e-XV^e siècle). Études d'histoire et de littérature offertes à Françoise Autrand, éd. Dominique Boutet - Jacques Verger, Paris, 2000, pp. 17-32.

Beaune, Colette, Saint Clovis : histoire, religion et sentiment national en France à la fin du Moyen Âge, in : Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale, éd. Bernard Guenée, Paris, 1977, pp. 139-156.

Behr, Hans-Joachim, Literatur als Machtlegitimation. Studien zur Funktion der deutschsprachigen Dichtung am böhmischen Königshof im 13. Jahrhundert, Munich, W. Fink, 1989 (Forschungen zur Geschichte der älteren deutschen Literatur 9)

Bennert, Uwe, Art et propagande politique sous Philippe IV le Bel : le cycle des rois de France dans la Grand'salle du palais de la Cité, Revue de l'art 97, 1992, pp. 46-59.

Bernard Gui et son monde, Toulouse, 1981 (= Cahiers de Fanjeaux, 16).

Berning, Benita, „Nach altem löblichen Gebrauch“. Die böhmischen Königskronungen der Frühen Neuzeit (1526-1743), Cologne, 2008.

Bláhová, Marie, "... kako jest koruna z Moravy vyšla..." ("Translatio regni" ve Staročeské kronice tzv. Dalimila.), *Mediaevalia Historica Bohemica* 3, 1993, pp. 165-176.

Bláhová, Marie, ...ad probos mores exemplis delectabilibus provocemus... Funkce oficiální historiografie v představách Karla IV., in : *Ad vitam et honorem. Profesoru Jaroslavu Mezníkovi přátelé a žáci k pětasedmdesátým narozeninám*, éd. Tomáš Borovský - Libor Jan - Martin Wihoda, Brno, 2003, pp. 105-118.

Bláhová, Marie, Česká rýmovaná kronika tak řečeného Dalimila, in : *Kronika tak řečeného Dalimila*, Prague – Litomyšl, 2005, pp. 194-215.

Bláhová, Marie, Der Kult des Heiligen Wenzel in der Ideologie Karls IV, in : *Fonctions sociales et politiques du culte des saints dans les sociétés de rite grec et latin au Moyen Âge et à l'époque moderne: Approche comparative*, éd. Marek Derwich - Michel Dmitrev, Wroclaw, 1999, pp. 227–236.

Bláhová, Marie, Die Hofgeschichtsschreibung am böhmischen Herrscherhof im Mittelalter, in : *Die Hofgeschichtsschreibung im mittelalterlichen Europa*, éd. Rudolf Schiefer - Jaroslaw Wenta, Toruń, 2006, pp. 51-73.

Bláhová, Marie, Die mittelalterlichen Sammelhandschriften der lateinischen historischen Texte in Böhmen, *Studie o rukopisech*, 29, 1992, pp. 35-52.

Bláhová, Marie, Klášterní fundace Karla IV., in: *Emauzy. Benediktinský klášter Na Slovanech v srdci Prahy*, éd. Klára Benešová et Kateřina Kubínová, Prague, 2008, pp. 18-31.

Bláhová, Marie, Korunovace Karla IV., in : *Gnieźnieńskie koronacje królewskie i ich śródkowoeuropejskie konteksty*, éd. Józef Dobosz - Marzena Matla - Leszek Wetesko, Gnesne, 2011, pp. 285-300.

Bláhová, Marie, *Kroniky doby Karla IV.*, Prague, 1987, pp. 556-594 (l'aperçu complet)

Bláhová, Marie, Marco Battagli da Rimini: Marcha; in : *Staletí objevů, diplomacie a válek, Sborník k 60. narozeninám profesora Aleše Skřivana, Acta Universitatis Carolinae - Philosophica et Historica* 1, 2003, *Studia historica LV*, Prague, 2005, pp. 125-136.

Bláhová, Marie, Nachleben Karls des Großen in der Propaganda Karls IV., *Das Mittelalter*, 4, 1999, pp. 11-25.

Bláhová, Marie, Offizielle Geschichtsschreibung in der mittelalterlichen böhmischen Ländern, in : *Die Geschichtsschreibung in Mitteleuropa. Projekte und Forschungsprobleme*, éd. Jaroslaw Wenta, Toruń, 1999 (= *Subsidia historiographica*, I), pp. 21-40.

Bláhová, Marie, Panovnické genealogie a jejich politická funkce ve středověku, *Sborník archivních prací* 48, 1998, pp. 11-47.

Bláhová, Marie, Poznámka k recepci České kroniky Jana Marignoly z Florencie, in : *Querite primum regnum Dei*, Sborník k životnímu jubileu prof. PhDr. Jany Nechutové, éd. Helena Krmíčková - Anna Pumprová - Dana Růžičková - Libor Švanda, Brno, 2006, pp. 333-341.

Bláhová, Marie, Pražské školy předuniverzitního období, *Documenta Pragensia*, 11, 1993, pp. 26-39.

Bláhová, Marie, Příjezd Karla IV. do Avignonu v květnu 1365 v podání soudobé historiografie, in : *Ve znamení zemí Koruny české*. Sborník k šedesátým narozeninám profesorky Lenky Bobkové, Prague, 2006, pp. 559-577.

Bláhová, Marie, Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, tome III. Staročeská kronika tak řečeného Dalimila v kontextu středověké historiografie latinského kulturního okruhu a její pramenná hodnota, *Historický komentář*. Rejstřík, Prague, 1995.

Bláhová, Marie, Středověké katalogy českých knížat a králů a jejich pramenná hodnota, in: *Sredniowiecze polskie i powszechnie 1*, éd. Idzi Panic - Jerzy Sperka, Katowice, 1999, pp. 33-63.

Bláhová, Marie, Universalgeschichtsschreibung in den mittelalterlichen böhmischen Ländern. Ein Überblick, in : *Wirtschaft - Gesellschaft - Mentalitäten im Mittelalter*, Festschrift zum 75. Geburtstag von Rolf Sprandel, éd. Hans-Peter Baum - Rainer Leng - Joachim Schneider (= *Beiträge zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte*, 107), Stuttgart, 2006, pp. 563-578.

Bláhová, Marie, Zur Fälschung und Fiktion in der offiziellen Historiographie der Zeit Karls IV, in : *Fälschungen im Mittelalter I*, Hannover, 1988 (= *Schriften der MGH*, 33/1), pp. 377-394.

Bláhová, Marie, Život a dílo Jana ze Středy in : *Studia z dziejów Środy Śląskiej, regionu i prawa Średzkiego*, éd. Richard Gladkiewicz, Wrocław, 1990 (= *Acta Universitatis Wratislaviensis*, 980, *Historia*, LXX), pp. 77-93

Bloch, Marc, *Les rois thaumaturges : étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Strasbourg, 1924.

Bobková, Lenka – Bartlová, Milena, *Velké dějiny zemí Koruny české IV.b (1310-1402)*, Prague - Litomyšl, 2003.

Bobková, Lenka, 7. 4. 1348 - Ustavení Koruny království českého. Český stát Karla IV., Prague, 2006.

Bobková, Lenka, *Hrady Karla IV. v Laufu a Tangermünde*. Panovnícká reprezentace vepsaná do kamene, in : *Verba in imaginibus*. Františku Šmahelovi k 70. narozeninám, Prague, 2004, pp. 141-157.

Bobková, Lenka, *Velké dějiny zemí Koruny české IV.b (1310-1402)*, Prague - Litomyšl, 2003.

Bodmer, Jean-Pierre, Die französische Historiographie des Spätmittelalters und die Franken. Ein Beitrag zur Kenntnis des französischen Geschichtsdenkens, *Archiv für Kulturgeschichte*, 45, 1963, pp. 91-118.

Bojcov, Michail A., Der Kern der Goldenen Bulle von 1356, *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 69, 2013, pp. 581-614.

Bok, Václav, Zur literarischen Situation im Böhmen des 14. Jahrhunderts, in : *Literatur im Umkreis des Prager Hofes der Luxemburger*, éd. Joachim Heinzle, Berlin, 1994 (= *Wolfram-Studien*, XIII), pp. 10–27.

Borst, Arno, *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker II/2*, Ausbau, Stuttgart 1958.

Bossuat, Alain, Les origines troyennes : leur rôle dans la littérature historique du XV^e siècle, *Annales de Normandie*, 8, 1958, pp. 187-197.

Bossuat, Robert, Raoul de Presles, in : *Histoire littéraire de la France*, t. 40, Paris, 1974, pp. 113-186.

Boudet, Jean-Partice, Le modèle du roi sage aux XIII^e et XIV^e siècles : Salomon, Alphonse X et Charles V, *Revue historique*, 3, 2008, pp. 545–566.

Bouman, Cornelius A., *Sacring and Crowning. The Development of the Latin Ritual for the Anointing of Kings and Coronation of an Emperor before the Eleventh Century*, Groningen – Djakarta, 1957.

Boureau, Alain, Les cérémonies royales françaises entre la performance juridique et compétence liturgique, *Annales ESC*, 46, 1991, pp. 1253-1264.

Boureau, Alain, Rituauté politique et modernité monarchique, in : *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècles)*, éd. Neithard Bulst – Robert Descimon – Alain Guerreau, Paris, 1996, pp. 9-25.

Boutet, Dominique, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, 1992.

Bove, Boris, *Le temps de la Guerre de Cent Ans (1328-1453)*, Paris, 2009 (= *Histoire de France*).

Bove, Boris, Les palais royaux à Paris au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles), dans *Palais et pouvoirs. De Constantinople à Versailles*, éd. Marie-France Auzépy et Joël Cornette, Saint-Denis, 2003, pp. 45-79.

Bravermanová, Milena, Pochází korunovační meč zv. svatováclavský z pokladu po Přemyslovcích a je jeho čepel dokonce památkou po sv. Václavu?, in : *Od knížat ke králům. Sborník u příležitosti 60. narozenin Josefa Žemličky*, Prague, 2007, pp. 105-123.

Brincken, Anna-Dorothee von den, Die universalhistorischen Vorstellungen des Johann von Marignolli OFM. Der einzige mittelalterliche Weltchronist mit Fernostkenntnis, *Archiv für Kulturgeschichte*, 49, 1967, pp. 297-339.

Brodský, Pavel, Iluminované rukopisy v Christian-Weise-Bibliothek v Žitavě. Studie o rukopisech 36, 2005–2006, pp. 243–270.

Brom, Vlastimil, Aus der offiziellen böhmischen Historiographie Karls IV. Die Pulkava-Chronik in drei Sprachversionen, Brüner Beiträge zur Germanistik und Nordistik, 15/1-2, 2010, pp. 5-19.

Brom, Vlastimil, Der deutsche Dalimil. Untersuchungen zur gereimten deutschen Übersetzung der altschechischen Dalimil-Chronik, Brno, 2006.

Brom, Vlastimil, Der sog. „Abriss“ und sein Verhältnis zur deutschen Reimübersetzung der Dalimil-Chronik, Brüner Beiträge zur Germanistik und Nordistik 10, 2005, pp. 137-149.

Brown, Elisabeth A. R., La généalogie capétienne dans l' historiographie du Moyen Âge : Philippe le Bel, le reniement du reditus et la création d' une ascendance carolingienne pour Huguet Capet, in : Religion et culture autour de l' an Mil. Royaume capétien et Lotharingie, éd. Dominique Iogna-Prat – Jean-Charles Picard, Paris, 1990, pp. 199-214.

Brown, Elizabeth A. R., La notion de la légitimité et la prophétie à la cour de Philippe Auguste, dans La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations, éd. Robert-Henri Bautier, Paris, 1982, pp. 77-110.

Brown, Elisabeth A. R., Saint-Denis. La basilique, Saint-Léger-Vauban, 2001 (= Le ciel et la pierre).

Brown, Elizabeth A. R., The religion of royalty: from Saint Louis to Henry IV (1226-1589), in : Creating French Culture. Treasures from the Bibliothèque nationale de France, pp. 131-149.

Brückle, Wolfgang, Civitas terrena: Staatsrepräsentation und politischer Aristotelismus in der französischen Kunst 1270-1380, Munich, 2005.

Brückle, Wolfgang, Noblesse oblige. Trojasage und legitime Herrschaft in der französischen Staatstheorie des späten Mittelalters, in : Genealogie als Denkform in Mittelalter und Früher Neuzeit, éd. Kilian Heck- Bernhard Jahn, Tübingen, 2000, pp. 39-68.

Brückle, Wolfgang, Paris als Denkmal guter Herrschaft unter Karl V. von Valois. Die Entfaltung öffentlichen Raums im Mittelalter, in : Stadtgestalt und Öffentlichkeit. Die Entstehung politischer Räume in der Stadt der Vormoderne, éd. Stephan Albrecht, Cologne - Weimar - Vienna, 2010, pp. 287-309.

Brunel, Ghislain, Images du pouvoir royal. Les chartes décorées des Archives nationales, XIII^e-XV^e siècle, Paris 2005.

Buc, Philippe, Dangereux rituel. De l' histoire médiévale aux sciences sociales, Paris, 2003.

Buc, Philippe, Nach 754. Warum weniger die Handelnden selbst als eher die Chronisten das politische Ritual erzeugten, in : Die Macht des Königs. Herrschaft in Europa vom Frühmittelalter bis in die Neuzeit, éd. Bernhard Jussen, Munich, 2005, pp. 27-37.

Budský, Dominik, Metropolitní kapitula pražská jako dvůr v malém. Kariéra a vztahy v prostředí kapituly v letech 1378–1390, in : Dvory a rezidence ve středověku, t. 1, éd. Dana Dvořáčková-Malá, Prague, 2006, pp. 53-86.

Bujnoch, Josef, Guillaume de Machaut, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3), pp. 91-98

Bujnoch, Josef, Johann von Neumarkt als Briefschreiber, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3), pp. 67-76.

Büttner, Andreas, Der Weg zur Krone. Rituale der Herrschererhebung im römisch-deutschen Reich des Spätmittelalters, t. I-II, Ostfildern, 2012.

Byrne, Donald, Rex imago Dei: Charles V of France and the « Livre des propriétés des choses », *Journal of Medieval History*, 7, 1981, pp. 97-113.

Calmette, Joseph, Charles V, Paris, 1945.

Carolus-Barré, Louis – Adam, Paul, Contribution à l'étude de la légende carolingienne. Les armes de Charlemagne dans l'héraldique et l'iconographie médiévales, in: *Mémorial d'un voyage d'études de la Société nationale des Antiquaires de France en Rhénanie (juillet 1951)*, Paris, 1953, pp. 289–308.

Carqué, Bernd, « Paris 1377-78 ». Un lieu de pouvoir et sa visibilité entre Moyen Âge et temps présent, *Médiévales*, 53, 2007, pp. 123-142.

Carqué, Bernd, Orte und Zeichen der Herrschaft im spätmittelalterlichen Paris. Probleme der Sichtbarkeit um 1400 und heute, in : *Deutsche Königspfalzen*, t. 8, *Places of Power – Orte der Herrschaft – Lieux du Pouvoir*, éd. Caspar Ehlers, Göttingen, 2007, pp. 101-153.

Carqué, Bernd, *Stil und Erinnerung. Französische Hofkunst im Jahrhundert Karls V. und im Zeitalter ihrer Deutung*, Göttingen, 2004.

Catalogus codicum manuscriptorum, qui in archivio capituli metropolitani Pragensis asservantur, t. 2, éd. Antonín Podlaha, Prague, 1922.

Cazelles, Raymond – Rathofer, Johannes, *Les Très Riches Heures du Duc de Berry*, Lucerne, 1984 (Facsimilée et le commentaire).

Cazelles, Raymond, *Jean l'Aveugle*, Bourges, 1947.

Cazelles, Raymond, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris, 1958.

Cazelles, Raymond, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, Genève, 1982.

Cermanová, Pavlína, Antikrist nebo Poslední císař? Lucemburkové ve středověké eschatologické mytologii, in: *Ve znamení zemí Koruny české*, éd. Jana Konvičná - Jan Zdichynec - Luděk Březina, Prague, 2006, pp. 231-255.

Cermanová, Pavlína, Čechy na konci věků. Apokalyptická prorocství a vize husitské doby, Prague, 2013.

Cermanová, Pavlína, Die Erzählung vom Antichrist und seine Funktion in der religiösen und politischen Imagination im luxemburgischen Böhmen, in: *Antichrist. Eschatologische Feindtypisierungen und Identifizierungen*, éd. Wolfram Brandes - Felicitas Schmieder, Berlin, 2009, pp. 159-178.

Cermanová, Pavlína, Eschatologie a apokalyptika jako módní téma na lucemburském dvoře, in: *Dvory a rezidence III. Všední a sváteční život na středověkých dvorech*, éd. Dana Dvořáčková-Malá - Jan Zelenka (= *Mediaevalia Historica Bohemica, Supplementum 3*), Prague, 2009, pp. 515-531.

Černý, Pavol, Pařížský fragment kroniky tzv. Dalimila jeho iluminátorská výzdoba, Olomouc, 2010.

Cerquiglini-Toulet, Jacqueline, Fama et les preux : nom et renom à la fin du Moyen Âge,

Cevins, Marie-Madeleine de, L'Europe centrale au Moyen Âge, Rennes, 2013.

Chadraba, Rudolf, Apostolus Orientis, Poselství Jana z Marignoly in: *Z tradic slovanské kultury v Čechách*, éd. Jan Petr - Sáva Šabouk, Prague, 1975, pp. 127-134

Chadraba, Rudolf, Le Pont Charles, Prague, 1974.

Chadraba, Rudolf, Profetický historismus Karla IV. a přemyslovská tradice, in : *Karolus Quartus*, éd. Václav Vaněček, Prague, 1984, pp. 421-452.

Chadraba, Rudolf, Staroměstská mostecká věž a triumfální symbolika umění Karla IV, Prague, 1971.

Chapelot, Jean, Le Vincennes des quatre premiers Valois: continuités et ruptures dans un grand programme architectural, in : *Vincennes aux origines de l'état moderne*, éd. Idem - Elisabeth Lalou, Paris, 1996, pp. 53-114.

Charlemagne et les objets. Des thésaurisations carolingiennes aux constructions mémorielles, éd. Philippe Cordez, Berne, 2012.

Chopin-Pagotto, Myriam, La prudence dans les Miroirs du prince, *Chroniques italiennes*, 60, 1999, pp. 87-98.

Chrámový poklad u sv. Víta v Praze, jeho dějiny a popis, éd. Antonín Podlaha, Eduard Šittler, Prague, 1903.

Chronicon Aulae regiae - Die Königsaler Chronik. Eine Bestandsaufnahme, éd. Albrecht, Stefan (= Forschungen zu Geschichte und Kultur der böhmischen Länder, t. 1), Berne – Bruxelles - Francfort-sur-le-Main - New York – Oxford - Paris – Vienne, 2013.

Cibulka, Josef, Český řád korunovační a jeho původ, Prague, 1934.

Clemens, Eva-Maria, Luxemburg-Böhmen, Wittelsbach-Bayern, Habsburg-Österreich und ihre genealogische Mythen im Vergleich, Trier 2001.

Clovis, histoire et mémoire. Actes du Colloque International d'Histoire de Reims, du 19 au 25 septembre 1996, t. 1-2, éd. Michel Rouche, Paris 1997.

Colas, Raymond, Du palais du roi au palais de justice : l'histoire du Palais de la Cité (360-1439), ed. Vincent Pitts, New Haven 1999.

Conrad, Klaus, Der dritte Litauerzug König Johanns von Böhmen und der Rücktritt des Hochmeisters Ludolf König, in : Festschrift Hermann Heimpel, t. 2, Göttingen, 1972, pp. 382-401.

Contamine, Philippe, À propos du légendaire de la monarchie française à la fin du Moyen Âge : le prologue de la traduction par Raoul de Presles de la *Cité de Dieu* et son iconographie, in : Texte et image. Actes du Colloque international de Chantilly, 13 au 15 octobre 1982, Paris, 1984, pp. 201-214.

Contamine, Philippe, Histoire de la France politique, t. I. Le Moyen Âge, 481-1514, le roi, l'Église, les grands, le peuple, Paris, 2002.

Contamine, Philippe, La France médiévale et l'idée monarchique, extrait de CRAI, 4^e fasc., Paris 2011 (séance publique annuelle).

Contamine, Philippe, La guerre de Cent Ans, Paris, 1972.

Contamine, Philippe, La royauté française à la fin du Moyen Âge. Modèles, pratiques, circonstances, in : Europa im späten Mittelalter: Politik, Gesellschaft, Kultur, éd. Rainer Christoph Schwinges - Christian Hesse - Peter Moraw, Oldenbourg, 2006 (= Beihefte der Historischen Zeitschrift. Neue Folge, 40), pp. 35-49.

Contamine, Philippe, L'oriflamme de Saint-Denis au XIV^e et XV^e s. Étude sur la symbolique religieuse et royale, Annales de l'Est, 1973, pp. 179-244.

Čornej, Petr, Klíče ke Karlštejnu, Studia Mediaevalia Bohemica, 1, 2009, pp. 37–73.

Coronations. Medieval and Early Modern Monarchic Ritual, éd. János M. Bak, Berkeley – Los Angeles – Oxford, 1990.

Couderc, Camille, Le manuel d'histoire de Philippe de Valois, Études d'histoire du Moyen Age dédiées à Gabriel Monod, Paris, 1896, pp. 415-445.

Crossley, Paul – Opačić, Zoë, Prague as a New Capital, in : Prague, the Crown of Bohemia. Art and Culture under the last Luxembourgs, 1347-1437, ed. Jiří Fajt - Barbara Drake Boehm, New York 2005, pp. 59-74.

Crossley, Paul, The politics of Presentation. The Architecture of Charles IV of Bohemia, in : Courts and Regions in Medieval Europe, éd. Sarah Rees Jones - Richard Marks - Alastair J. Minnis, Woodbridge, 2000, pp. 99-172.

Curtius, Ernst Robert, La Littérature européenne et le Moyen Âge latin, Paris, 1956. (Orig. Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter, Berne, 1948)

Dalewski, Zbigniew, Władza, przestrzeń, ceremoniał. Miejsce i uroczystość inauguracji władcy w Polsce średniowiecznej do końca XIV w., Varsovie, 1996.

David, Marcel, Le serment du sacre du IX^e siècle au XV^e siècle, Revue du Moyen Âge Latin, 1956, pp. 2–367.

Deér, Josef, Die Heilige Krone Ungarns, Vienne, 1966.

Dějiny Univerzity Karlovy, t. 1 (1347/48-1622), éd. Michal Svatoš, Prague, 1995.

Delachenal, Roland, Histoire de Charles V, t. I-V, Paris, 1909-1931 (t. I. 1338-1358.- t. II. 1358-1364.- t. III. 1364-1368.- t. IV 1368-1377, t. V. 1377-1380.)

Delisle, Léopold, Notice sur les manuscrits de Bernard Gui, in : Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, t. XXVII, 1879, 2^e partie, pp. 169-455.

Delisle, Léopold, Notice sur un recueil historié présenté à Philippe le Long par Gilles de Pontoise, l'abbé de Saint-Denis, in : Notice et extrait des manuscrits, 21, 2^e partie, 1865, pp. 249-265.

Delisle, Léopold, Recherches sur la Librarie de Charles V, t. I-II, Paris, 1907.

Delogu, Daisy, Theorizing the Ideal Sovereign : The Rise of the French Vernacular Royal Biography.

Demurger, Alain, Temps de crises, temps d'espairs (XIV^e-XV^e siècle), Paris, 1990 (= Nouvelle histoire de la France médiévale, 5).

Der Weg zur Kaiserkrone. Der Romzug Heinrichs VII. in der Darstellung Erzbischof Balduins von Trier, éd. Michel Margue - Michel Pauly - Wolfgang Schmid, Trèves, 2009 (= Publications du CLUDEM, 24).

Desportes, Pierre, Les pairs de France et la couronne, Revue historique 572, 1989, pp. 305-340.

Devisse, Jean, Hincmar. Archevêque de Reims 845-882, t. I-III, Genève, 1977.

Die Goldene Bulle. Politik, Wahrnehmung, Rezeption, t. I-II, éd. Ulrike Hohensee - Mathias Lawo - Olaf B. Rader - Michael Lindner, Berlin, 2009.

Die Parler und der Schöne Stil : 1350 – 1400. Europäische Kunst unter den Luxemburgern : ein Handbuch zur Ausstellung des Schnütgen-Museums in der Kunsthalle Köln, t. 1-5, éd. Anton Legner, Cologne, 1978-1980.

Dietmar, Carl D., Die Beziehungen des Hauses Luxemburg zu Frankreich in den Jahren 1247–1346, Cologne, 1983 (= Kölner Schriften zu Geschichte und Kultur, 5).

Dietmar, Carl D., Heinrich VII., Graf von Luxemburg, römischer König und Kaiser, in: Balduin von Luxemburg, Erzbischof von Trier - Kurfürst des Reiches. Festschrift aus Anlaß des 700. Geburtsjahres, éd. Franz-Josef Heyen, Mayence, 1985, pp. 43-53.

Dinzelbacher, Peter, Der Traum Kaiser Karls IV., in : Träume im Mittelalter. Ikonologische Studien, éd. Agostino Paravicini-Bagliani - Giorgio Stabile, Zurich, 1989, pp. 161-170

Dodu, Gaston, Les idées de Charles V en matière de gouvernement, Revue des questions historiques, 14 (3^e série), 1929, pp. 5-46.

Dolezel, Heidrun, Die Gründung des Prager Slavenklosters, in : Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 112-114.

Dragoun, Michal, Česká středověká kalendária, la thèse de mastère, Faculté des Arts, Université de Prague, 2000.

Dragoun, Michal, Soupis středověkých rukopisů Knihovny Národního muzea. Doplnky ke katalogům F. M. Bartoše, J. Vašici a J. Vajse, Prague, 2011.

Dubreil-Arcin, Agnès, Vies de saints, légendes de soi. L'écriture hagiographique dominicaine jusqu'au *Speculum sanctorale* de Bernard Gui († 1331), Turnhout, 2011.

Duby, Georges, Le lignage (Xe-XIIIe siècle), in : Les lieux de mémoire, t. II, La Nation, vol. 1, éd. Pierre Nora, Paris, 1986, pp. 31-56.

Duby, Georges, Remarques sur la littérature généalogique en France aux XIe XIIe siècle, dans Comptes Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, avril-juin 1967, p. 335-345.

Duby, Georges, Structures de parenté et noblesse dans la France du Nord aux XI^e et XII^e siècles, in : Idem, Hommes et structures du Moyen Âge, Paris 1973, pp. 267-285.

Dumézil, Georges, Mythe et Épopée, I. L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens, Paris, 1968.

Dunlap Smith, Sharon, New Themes for the City of God around 1400: the Illustrations of Raoul de Presles' Translation, *Scriptorium*, 36, 1982, pp. 68-82.

Durand-Le Guern, Isabelle – Ribémont, Bernard, Charlemagne, empereur et mythe d'Occident, Paris, 2009.

Durrieu, Paul, Notice d'un des plus importants livres de prières de Charles V. Les Heures de Savoie ou « Très belles grandes heures » du roi, Bibliothèque de l'école des chartes, 72, 1911, pp. 500-555.

Dvořáková, Vlasta – Menclová, Dobroslava, Karlštejn, Prague, 1965.

Dvornik, Francis, The Slavs: their early history and civilization, Boston, 1956.

Dvorník, František, Les légendes de Constantin et de Méthode vues de Byzance, Prague : Commission byzantologique de l'Institut slave, 1933.

Eggert, Wolfgang, Bemerkungen zur Intitulatio in den Urkunden Karls IV., in: Kaiser, Reich und Region. Studien und Texte aus der Arbeit an den Constitutiones des 14. Jahrhunderts und zur Geschichte der Monumenta Germaniae Historica, éd. Michael Lindner - Eckhard Müller-Mertens - Olaf B. Rader, Berlin, 1997, pp. 295-311

Ehlers, Joachim, Der wundertätige König in der monarchischen Theorie des Früh- und Hochmittelalters in : Reich, Regionen und Europa in Mittelalter und Neuzeit. Festschrift für Peter Moraw, éd. Paul-Joachim Heinig – Sigrid Jahns et al., Berlin, 2000, pp. 3-19.

Emauzy. Benediktinský klášter Na Slovanech v srdci Prahy, éd. Klára Benešová et Kateřina Kubínová, Prague, 2008.

Engel, Pál - Kristó, Gyula - Kubinyi, András, Histoire de la Hongrie médiévale, t. 2. Des Angevins aux Habsbourgs, Rennes, 2008.

Engstová, Kateřina, Marignolova kronika jako obraz představ o moci a postavení českého krále, Mediaevalia historica Bohemica 6, 1999, pp. 77-92.

Erkens, Franz-Reiner, Herrschersakralität im Mittelalter. Von den Anfängen bis zum Investiturstreit, Stuttgart, 2006.

Erlande-Brandenburg, Alain, Le roi est mort. Étude sur les funérailles, les sépultures des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle, Paris-Genève, 1977.

Erlande-Brandenburg, Alain, Le roi, la sculpture et la mort, gisants et tombeaux de la basilique de Saint-Denis, Bulletin des Archives de Seine-Saint-Denis, 3, 1975.

Erlande-Brandenburg, Alain, Les sculptures de Notre-Dame de Paris au Musée de Cluny, Paris, 1982.

Ertzdorff, Xenja von, « Et transivi per principales mundi provincias » : Johannes Marignoli als weitgereister Erzähler der Böhmenchronik, in : Literatur im Umkreis des Prager Hofes der Luxemburger, éd. Joachim Heinzle, Berlin, 1994 (= Wolfram-Studien, XIII), pp. 142-173.

Fajt, Jiří – Hlaváčková, Hana J., The Family of Charles IV in the Stairway of the Karlštejn Great Tower, in : Court Chapels of the high and late Middle Ages and their artistic decoration, éd. Jiří Fajt, Prague 2003, pp. 16-20.

Fajt, Jiří – Royt, Jan – Gottfried, Libor, Geheiligte Räumlichkeiten der Burg Karlstein, Prague, 1998.

Fajt, Jiří, Brandenburg wird böhmisch. Kunst als Herrschaftsinstrument, in : Die Kunst des Mittelalters in der Mark Brandenburg. Tradition – Transformation – Innovation, éd. Ernst Badstübner, Peter Knüvener, Adam S. Labuda, Dirk Schumann, Berlin, 2008, pp. 202–251, ici p. 213.

Fajt, Jiří, Charles IV of Luxembourg. Toward a New Imperial Style, in : Prague. The Crown of Bohemia 1347-1437, éd. Barbara Drake Boehm - Jiří Fajt, New York - Londres, 2005, pp. 3-1

Fajt, Jiří, Karl IV. - Herrscher zwischen Prag und Aachen. Der Kult Karls des Großen und die karolinische Kunst, in : Krönungen: Könige in Aachen – Geschichte und Mythos, t. II, éd. Mario Kramp, Mayence, 2000, pp. 489-500.

Fantysová-Matějková, Jana, Guillaume, bâtard de Luxembourg, in: Roma – Praga. Praha – Řím. Omaggio a Zdeňka Hledíková, éd. Kateřina Bobková-Valentová - Eva Doležalová - Eva Chodějovská - Zdeněk Hojda - Martin Svatoš, Prague, 2009 (= Bolletino dell’Istituto Storico Ceco di Roma, Supplemento 2008), pp. 81-87.

Fantysová-Matějková, Jana, The Holy Roman Emperor in the Toils of the French Protocol: the Visit of Charles IV to France, *Imago Temporis: medium aevum*, 6, 2012, pp. 223-248

Fantysová-Matějková, Jana, Wenceslas de Bohême : un prince au carrefour de l’Europe, Paris, 2013.

Faral, Edmond, Des vilains ou Des XXIII maneries de vilains, *Romania* 48, 1922, pp. 243-264.

Favier, Jean, Charlemagne, Paris 1999.

Favier, Jean, La Guerre de Cent Ans, Paris, 1991.

Festschrift in Honor of János M. Bak, éd. Balázs Nagy et Marcell Sebök, Budapest 1999, pp. 176-186.

Fillitz, Hermann - Schramm, Percy Ernst - Mütherich, Florentine: Denkmale der deutschen Könige und Kaiser, t. 2, Ein Beitrag zur Herrschergeschichte von Rudolf I. bis Maximilian I. 1273–1519, Munich, 1979

Fillitz, Hermann, Die Insignien und Kleinodien des Heiligen Römischen Reiches, Vienna, 1954.

Fillitz, Hermann, Die Reichskleinodien – Ein Versuch zur Erklärung ihrer Entstehung und Entwicklung, in : Heilig - Römisch - Deutsch: das Reich im mittelalterlichen Europa, éd. Bernd Schneidmüller - Stefan Weinfurter, Dresde, 2006, pp. 133-161.

Fillitz, Hermann, Die Reichskleinodien: Entstehung und Geschichte, in : Heiliges Römisches Reich Deutscher Nation, 962 bis 1806, Von Otto dem Grosse, bis zum Ausgang des Mittelalters. Essays, éd. Matthias Puhle – Claus-Peter Hasse, Dresde, 2006, pp. 61-72.

Foltýn, Dušan – Sommer, Petr – Vlček, Pavel, Encyklopedie českých klášterů, Prague, 2007.

Folz, Robert, Aspects liturgique de Saint Charlemagne en France, in : Karl der Grosse, t. IV, Das Nachleben, éd. Wolfgang Braunfels – Percy Ernst Schramm, Düsseldorf, 1967, pp. 77-99.

Folz, Robert, Der Brief des italienischen Humanisten Niccolo dei Beccari an Karl IV. : ein Beitrag zur Kaiseridee im 14. Jahrhundert, Historisches Jahrbuch, 82, 1962, pp. 148-162.

Folz, Robert, Études sur le culte liturgique de Charlemagne dans les églises de l'Empire, Paris, 1951.

Folz, Robert, Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'Empire germanique médiéval, Dijon, 1950.

Folz, Robert, Les saints rois du Moyen Âge en Occident (VI^e -XIII^e siècles), Bruxelles, 1984.
Friedjung, Heinrich, Kaiser Karl IV. u. sein Antheil am geistigen Leben seiner Zeit, Vienne, 1876.

Frey, Beat, Pater Bohemiae - vitricus imperii. Böhmens Vater, Stiefvater des Reichs : Kaiser Karl IV. in der Geschichtschreibung, Berne – Francfort-sur-le-Main – Las Vegas, 1978.
(contemp, pp. 15-38)

Friedl, Antonín, Mikuláš Wurmser, mistr královských portrétů na Karlštejně, Prague, 1956.

Frońska, Joanna, The *Livre du Sacre* of Charles V of France: A Reappraisal, in : 1000 Years of Royal Books and Manuscripts, éd. Kathleen Doyle - Scot McKendrick (à paraître).

Gaborit-Chopin, Danielle, Les arts précieux à Paris (ivoires et orfèvrerie) au temps de Jean de Luxembourg, in : King John of Luxembourg (1296-1346) and the art of his era, éd. Klára Benešová, Prague, 1998, pp. 53-61.

Gaborit-Chopin, Danielle, Les Couronnes du sacre des rois et des reines au Trésor de Saint-Denis, Bulletin monumental, 133/2, 1975, pp. 165-174.

Gaborit-Chopin, Danielle, Regalia. Les instruments du sacre des rois de France, les « Honneurs de Charlemagne », Paris, 1987.

Gajdošová, Jana, Imperial Memory and the Charles Bridge: Establishing Royal Ceremony for Future Kings, in : kunsttexte.de/ostblick, 3, 2012 (disponible sur www.kunsttexte.de/ostblick. Consulté le 5 mai 2014).

Ganz, David, Charlemagne in Hell, Florilegium, 17, 2000, pp. 175-194.

Gaposchkin, Cecilia M., The Making of saint Louis. Kingship, Sanctity, and Crusade in the Later Middle Ages, Ithaca (New York), 2008.

Gaude-Ferragu, Murielle, Le prince et les restes saints : le culte des reliques à la cour (1369-1416), in : La cour du Prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^e-XIV^e siècle, éd. Murielle

Gaude-Ferragu - Bruno Laurioux - Jacques Paviot, Paris, 2011, pp. 377-398.

Gaulme, François, La royauté sacrée et sa christianisation : réflexions sur le lien du politique et du religieux, Histoire, économie et société, 15, 1996, pp. 525-569.

Geary, Patrick J., Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe, Paris, 2004.

Geary, Patrick J., Vernacular Language and Secular Power in Emerging Europe, in : Idem, Language and Power in the Early Middle Ages, Waltham, 2013, pp. 56-74.

Geary, Patrick J., Women at the Beginning. Origins Myths from Amazons to the Virgin Mary, Princeton, 2006.

Gebauer, Jan, Slovník staročeský, tome I, A-J, Prague, 1970.

Genet, Jean-Philippe, Four English Political Tracts of the later Middle Ages, Londres, 1977.

Gennep, Arnold van, Les rites de passage: étude systématique des rites, Paris 1909.

Gieysztor, Aleksander, Gesture in the Coronation Ceremonies of Medieval Poland, in : Coronations. Medieval and Early Modern Monarchic Ritual, éd. János M. Bak, Berkeley – Los Angeles – Oxford, 1990, pp. 152-164.

Gorochov, Nathalie, Charles V et les collèges parisiens: l'affirmation d'une politique universitaire royale (1364-1380), in : Paris et ses campagnes sous l'ancien régime. Mélanges offerts à Jean Jacquart, éd. Michel Balard - Jean-Claude Hervé - Nicole Lemaître, Paris, 1994, pp. 187-194.

Gorochov, Nathalie, Le collège de Navarre de sa fondation (1305) au début du XV^e siècle (1418) : histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement, Paris - Genève, 1997.

Gottlob, Adolf, Karls IV. Private und Politische Beziehungen zu Frankreich, Innsbruck, 1882.

Graus, František, Der Heilige als Schlachtenhelfer – zur Nationalisierung einer Wundererzählung in der mittelalterlichen Chronistik, in : Festschrift für Helmut Beumann zum 65. Geburtstag, éd. Kurt-Ulrich Jäschke - Reinhard Wenskus, Sigmaringen, 1977, pp. 330-348.

Graus, František, Die Entwicklung der Legenden der sogenannten Slavenapostel Konstatin und Method in Böhmen und Mähren, Jahrbücher für Geschichte Osteuropas, NF 19, 1971, pp. 161-211.

Graus, František, Die Nationenbildung der Westslawen im Mittelalter (Nationes 3), Sigmaringen, 1980

Graus, František, Goldenes Zeitalter, Zeitschelte und Lob der guten alten Zeit : zu nostalgischen Strömungen im Spätmittelalter, in : Idee - Gestalt – Geschichte. Studien zur europäischen Kulturtradition. Festschrift Klaus von See, éd. Gerd Wolfgang Weber, Odensee, 1988, pp. 187-222.

Graus, František, L'Empire de Grande-Moravie, sa situation dans l'Europe de l'époque et sa structure intérieure, in : Das Grossmährische Reich, éd. Idem - Jan Filip - Antonín Dostál, Prague 1966, pp. 133-220.

Graus, František, Lebendige Vergangenheit. Überlieferung im Mittelalter und in den Vorstellungen vom Mittelalter, Cologne, 1975.

Graus, František, Mittelalterliche Vorbehalte gegen die Sakralisierung der Königsmacht, in : Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales, éd. Hartmut Atsma - André Burguière, Paris, 1990, pp. 115-123.

Graus, František, Přemysl Otakar II. – sein Ruhm und sein Nachleben. Ein Beitrag zur Geschichte politischer Propaganda und Chronistik, Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung, 79, 1971, pp. 57-110.

Graus, František, Troja und trojanische Herkunftssage im Mittelalter, in : Kontinuität und Transformation der Antike im Mittelalter, éd. Willi Erzgräber, Sigmaringen, 1989, pp. 25-43.
Graus, František, Velkomoravská říše v české středověké tradici, ČsČH 11, 1963, pp. 289-305.

Grévin, Benoît, Rhétorique du pouvoir médiéval. Les lettres de Pierre de la Vigne et la formation du langage politique européen (XIII^e-XV^e siècle), Rome, 2008 (= Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 339).

Grosse, Siegfried, Heinrich von Mügeln, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3), pp. 199-212.

Grundmann, Herbert, Literatus – Illiteratus. Der Wandel einer Bildungsnorm vom Altertum zum Mittelalter, Archiv für Kulturgeschichte, 40, 1958, pp. 1–65.

Guenée, Bernard, Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles), Paris, 1987.

Guenée, Bernard, Histoire et la culture historique dans l'Occident médiéval, Paris, 1980.

Guenée, Bernard, L'historien et la compilation au XIII^e siècle, Journal des savants, 1985, pp. 119-135.

Guenée, Bernard, Les généalogies entre l'histoire et la politique : la fierté d'être capétien, en France, au Moyen Âge, in : Idem, Politique et histoire au Moyen Âge. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale (1956-1981), Paris, 1981, pp. 340-357.

Guenée, Bernard, Les Grandes Chroniques de France : Le roman aux rois (1274-1518), in : Les lieux de mémoire, t. II, La Nation, vol. 1, éd. Pierre Nora, Paris, 1986, pp. 189-214.

Guérout, Jean, Le palais de la Cité à Paris des origines à 1417. Essai topographique et archéologique, Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et l'Île-de-France, I, 1949, pp. 57-212, II, 1950, pp. 21-204, III, 1951, pp. 7-101

Guyot-Bachy, Isabelle – Moeglin, Jean-Marie, Comment ont été continuées les Grandes Chroniques de France dans la première moitié du XIV^e siècle, Bibliothèque de l'École des chartes, 163/2, 2005, pp. 385-433.

Guyot-Bachy, Isabelle, La *Chronique abrégée des rois de France* de Guillaume de Nangis : trois étapes de l'histoire d'un texte, in : Religion et Mentalités au Moyen Âge. Mélanges offerts à Hervé Martin, Rennes, 2003, pp. 39-46.

Guyot-Bachy, Isabelle, La *Chronique abrégée des rois de France* et les *Grandes chroniques de France* : concurrence ou complémentarité dans la construction d'une culture historique en France à la fin du Moyen Âge ?, : The Medieval Chronicle VIII, éd. Eric Kooper – Sjoer Levelt, Amsterdam - New York, 2013, pp. 205-232.

Guyot-Bachy, Isabelle, La diffusion du *Roman des roys* avant la Guerre de Cent Ans : le manuscrit de Pierre Honoré, serviteur de Charles de Valois, in : The Medieval Chronicle II, éd. Eric Kooper, Amsterdam-New York, 2002, pp. 90-102.

Hägermann, Dieter, Karl der Grosse. Herrscher des Abendlandes. Eine Biographie, Berlin, 2000.

Hanisch, Erdmann, Noch ein letztes Wort zum sog. Patriotismus Karls, Jahrbücher Bd.III, Heft I, Breslau 1927, 104-108

Hanisch, Erdmann, Der sogenannte ‚Patriotisme‘ Karls IV. Jahrbücher für Kultur und Geschichte der Slaven, N.F. Bd.2, Heft 2, Breslau 1926, pp. 9-27

Hartung, Fritz, Die Krone als Symbol der monarchischen Herrschaft im ausgehenden Mittelalter, Berlin, 1940 (= Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse, 13.), pp. 3-46.

Havránek, Bohuslav, K názvům lingua sclavonica, boěmo-slavica = český jazyk a Slavus, Slavus = Čech, Slovák. (Příspěvek k dějinám našeho národního jména.), Listy filologické / Folia philologica 52, 1925, pp. 111-120. (-117 Bohême)

Hedeman, Anne D., Constructing Saint Louis in John the Good's *Grandes Chroniques de France* (Royal MS. 16 G. VI), The Electronic British Library Journal, article 10, pp. 1-26. (disponible sur <http://www.bl.uk/ebli/2014articles/pdf/ebliarticle102014.pdf>. Consulté le 20 septembre 2014).

Hedeman, Anne D., The Royal Image. Illustrations of the *Grandes Chroniques de France*, 1274–1422, Berkeley, 1991. (disponible on-line : <http://ark.cdlib.org/ark:/13030/ft8k4008jd/> ; consulté 28 août 2014)

Hedeman, Anne D., Valois Legitimacy. Editorial Changes in Charles V's *Grandes Chroniques de France*, The Art Bulletin, 66, 1984, pp. 97-117.

Hemmerle, Josef, Nikolaus von Laun, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3), pp. 175-197.

Hergemöller, Bernd-Ulrich, Cogor adversum te: drei Studien zum literarisch-theologischen Profil Karls IV. und seiner Kanzlei, Warendorf, 1999 (= Studien zu den Luxemburgern und ihrer Zeit, 7).

Hergemöller, Bernd-Ulrich, Fürsten, Herren und Städte zu Nürnberg 1355/56. Die Entstehung der « Goldenen Bulle » Karls IV., Cologne – Vienne, 1983 (= Städteforschung, A/13).

Herkommer, Hubert, Kritik und Panegyrik. Zum literarischen Bild Karls IV, Rheinische Vierteljahrsblätter, 44 1980, pp. 68-116.

Higounet, Charles, Les Allemands en Europe centrale et orientale au Moyen Âge, Paris, 1989.

Hilger, Hans Peter, Die Reliquienbüste Karls des Grossen und ihre Krone im Domschatz zu Aachen, in : Mezinárodní vědecká konference Doba Karla IV. v dějinách národů ČSSR. Materiály ze sekce dějin umění, Prague, 1982, pp. 267-277.

Hilger, Hans Peter, Reliquienbüste Karls des Grossen, in : Die Parler und der Schöne Stil, t. 1, éd. Anton Legner, Cologne, 1978.

Hilger, Hans Peter, Weg nach Aachen in : Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 344-356.

Hilgers, Heribert A., Zum Text der Cronica Boemorum des Johannes de Marignolis, Mittellateinisches Jahrbuch, 15, 1980, pp. 143-154.

Hillenbrand, Eugen, Die Autobiographie Karls IV. : Entstehung und Funktion, Blatter für deutsche Landesgeschichte, 114, 1978, pp. 39-72.

Hilsch, Peter, Di tutsch kronik von Behem lant. Der Verfasser der Dalimilübertragung und die deutschböhmische Identität, in : Ex Ipsis Rerum Documentis. Beiträge zur Mediävistik.

Festschrift für Harald Zimmermann zum 65. Geburtstag. éd. Klaus Herbers - Hennig Kortüm - Carlo Servatius, Sigmaringen, 1991, pp. 103-115.

Hilsch, Peter, Die Krönungen Karls IV., in : Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 108-111.

Hlaváček, Ivan, L'exploitation du matériel diplomatique dans les chroniques de la Bohême médiévale, in : L'historiographie médiévale en Europe, éd. Jean-Philippe Genet, Paris, 1991, pp. 77-88.

Hlaváček, Ivan, Politische Integration der Böhmisches Krone unter den Luxemburgern, in : Fragen der politischen Integration im mittelalterlichen Europa, éd. Werner Maleczek, Ostfildern, 2005, pp. 325-374.

- Hlaváček, Ivan, Staré a Nové Město pražské a jejich spojení na sklonku vlády Karla IV. (Několik úvah a poznámek), *Documenta Pragensia*, 4, 1984, pp. 84-99.
- Hlaváčková, Hana J., *Liber viaticus of the Johann of Neumarkt*, in : *Silesia : a pearl in the Bohemian crown : three periods of flourishing artistic relations*, éd. Andrzej Niedzielenko - Vít Vlnas, Prague, 2006, pp. 102-105.
- Hlaváčková, Hana J., *Mistr Pavlových epištol*, Galéria. Ročenka Slovenskej národnej galérie 2004-2005, pp. 139-147.
- Hledíková, Zdeňka, *Arnošt z Pardubic. Arcibiskup, zakladatel a rádce*, Prague, 2008.
- Hledíková, Zdeňka, *Biskup Jan IV. z Dražic (1301-1343)*, Prague, 1992.
- Hledíková, Zdeňka, *Fundace českých králů ve 14. století*, *Sborník historický* 28, 1981, pp. 5-55 réimprimé dans *Eadem, Svět české středověké církve*, Prague, 2010, pp. 106-162.
- Hledíková, Zdeňka, *Karel IV. a církve*, in : *Eadem, Svět české středověké církve*, Prague, 2010, pp. 163-190.
- Hledíková, Zdeňka, *Postava svatého Václava ve 14. a 15. století*, in : *Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého*, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 239-252.
- Hoensch, Jörg K., *Die Luxemburger. Eine spätmittelalterliche Dynastie gesamteuropäischer Bedeutung 1308-1437*, Stuttgart - Berlin - Cologne, 2000.
- Hoensch, Jörg K., *Histoire de la Bohême*, Paris, 1995.
- Hoensch, Jörg K., *Přemysl Otakar II. von Böhmen. Der goldene König*. Graz - Vienne - Cologne, 1989.
- Hoffmann, Erich, *Die heiligen Könige bei den Angelsachsen und den skandinavischen Völkern. Königsheiliger und Königshaus*, Neumünster, 1975.
- Hohensee, Ulrike, *Solus Woldemarus sine herede mansit superestes. Brandenburgische Geschichte in der Sicht Pulkawas*, in : *Turbata per aequora mundi. Dankesgabe an Eckhard Müller-Mertens*, Hannover, 2001, pp. 115-129.
- Holladay, Joan A., *Fourteenth-Century French Queens as Collectors and Readers of Books : Jeanne d'Evreux and her Contemporaries.* *Journal of Medieval History* 31/2, 2006, pp. 69-100.
- Homolka, Jaromír, *Praha, Veitsdom, Büstenzyklus im oberen Triforium*, in : *Die Parler und der schöne Stil 1350-1400 : europäische Kunst unter den Luxemburgern : ein Handbuch zur Ausstellung des Schnütgen-Museums in der Kunsthalle Köln*, éd. Anton Legner, t. 2, Cologne, 1978, pp. 657-662.

Homolka, Jaromír, Socha svatého Václava ve svatováclavské kapli, in : Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 267-279.

Homolka, Jaromír, The pictorial decoration of the palace and Lesser Tower of Karlštejn, in: Magister Theodoricus, Court Painter of Emperor Charles IV: Decorations of the Sacred Spaces at Castle Karlštejn, ed. Jiří Fajt, Prague 1997, pp. 45-93.

Homolka, Jaromír, Zu den ikonographischen Programmen Karls IV., in : Die Parler und der schöne Stil 1350-1400 : europäische Kunst unter den Luxemburgern : ein Handbuch zur Ausstellung des Schnütgen-Museums in der Kunsthalle Köln, éd. Anton Legner, t. 2, Cologne, 1978, pp. 607-618.

Horníčková, Kateřina, In Heaven and on Earth, : Church Treasure in Late Medieval Bohemia, la thèse doctorale de Central European University (2009), disponible on-line sur <http://www.etd.ceu.hu/2009/mphhok01.pdf> (Consulté le 5 août 2014)

Hošna, Jiří, Druhý život svatého Václava, Prague, 1997.

Hošna, Jiří, Kníže Václav v obrazu legend, Prague, 1986.

Hroch, Miroslav – Hrochová, Věra, « Karel IV. a otázka obrany Balkánu proti Osmanům v polovině 14. století », éd. Václav Vaněček, *Karolus Quartus*, Prague, 1984, pp. 205-214.

Idoneität - Genealogie - Legitimation: Begründung und Akzeptanz von dynastischer Herrschaft im Mittelalter, éd. Cristina Andenna - Gert Melville, Cologne, 2014.

Inglis, Erik, Gothic Architecture and a Scholastic: Jean de Jandun's « Tractatus de laudibus Parisius » (1323), *Gesta*, 42/1, 2003, pp. 63-85.

Investitur- und Krönungsrituale. Herrschaftseinsetzungen im kulturellen Vergleich, éd. Marion Steinecke et Stefan Weinfurter, Köln - Weimar, 2004.

Itinéraire européen. Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême (1296-1346), éd. Michel Margue, Luxembourg 1996 (= Publications du CLUDEM, 12).

Iwańczak, Wojciech, L'empereur Charles IV et son attitude face à l'histoire, in: Les princes et l'histoire du XIV^e au XVIII^e siècle, Actes du colloque organisé par l'université de Versailles - Saint-Quentin et l'Institut Historique Allemand, Paris/Versailles, 13-16 mars 1996, éd. Chantal Grell – Werner Paravicini - Jürgen Voss, Bonne, 1998 (= Pariser historische Studien, 47), pp. 141-149.

Jackson, Richard A., Le pouvoir monarchique dans la cérémonie du sacre et couronnement des rois de France, in : Représentation, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge, éd. Joël Blanchard, Paris, 1995, pp. 237-251.

Jackson, Richard A., Les manuscrits des ordines de couronnement de la bibliothèque de Charles V, roi de France, *Le Moyen Âge*, 82, 1976, pp. 67-88.

Jackson, Richard A., *Manuscripts, Texts and Enigmas of Medieval French Coronations Ordines*, Viator, 23, 1992, pp. 35-71.

Jackson, Richard A., *The livre bleu and rouge, two coronation manuscripts in the cathedral of Reims*, in : *The Man of Many Devices, Who Wandered Full Many Ways*

Jackson, Richard A., *Vivat Rex. Histoire des sacres et couronnements en France, 1364-1825*, Strasbourg, 1984.

Jackson, Richard A., *Who wrote Hincmar's Ordines?* Viator, 25, 1994, pp. 31-52.

Jadart, Henri, *Le dossier de l'évangéliste slave à la bibliothèque de Reims*, dans *Le bibliographe moderne courrier international des archives et des bibliothèques* 6, 1902, pp. 101-114

Jan, Libor, *Přemyslovská pověst v podání minority Tomáše z Pavie*, in : *Klio viae et invia. Opuscula Marco Cetwiński dedicata*, éd. Anna Odrzywolska-Kidawa, Varsovie, 2010, pp. 83-89.

Jenni, Ulrike – Theisen, Maria, *Die Bibel des Purkart von Janovic aus der Zagreber Metropolitanbibliothek, Cod. MR 156 (lat.), Prag um 1385, Codices Manuscripti. Zeitschrift für Handschriftenkunde, Heft 48/49, Juni 2004, pp. 13-34 (Textband), 7-26 (Tafelband).*

Jenni, Ulrike –Theisen, Maria, *Mitteuropäische Schulen, t. III (ca. 1350–1400). Böhmen – Mähren – Schlesien – Ungarn (mit Ausnahme der Hofwerkstätten Wenzels IV.)*, Wien 2003. Jeřábek, Miroslav, *Kronika Neplachova, Časopis Musea Království Českého, LXXVI, 1902, pp. 496-509.*

Johann der Blinde. *Graf von Luxemburg, König von Böhmen, 1296-1346*, éd. Michel Pauly, Luxembourg, 1997 (= *Publications du CLUDEM*, 14).

Jones, Michael, *Eclipse of Empire? Perceptions of the Western Empire and Its Rulers in Late-Medieval France*, Turnhout, 2007.

Josef Krása, *K výtvarnému doprovodu Vlastního životopisu Karla IV.*, in : *Vita Karoli Quarti*, éd. Jakub Pavel - Bohumil Ryba, Prague, 1979, pp. 203-223.

Jung, Marc-René, *La légende de Troie en France au Moyen-Âge : analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*, Bâle – Tübingen, 1996.

Kadlec, Jaroslav, *Das Vermächtnis der Slavenapostel Cyrill und Method, in: Cyrillo-methodianische Fragen. Slavische Philologie und Altertumskunde. Acta congressus historiae Slavicae Salisburgensis in memoriam SS Cyrilli et Methudii anno 1963 celebrati*, éd. Franz Zagiba, Wiesbaden 1968, pp. 103-137.

Kadlec, Jaroslav, *Die homiletischen Werke der Prager Magisters Nikolaus von Louny, Augustiniana* 23, 1973, pp. 242-270.

Kadlec, Jaroslav, *Prag/Karlshof – Praha/Karlovy Vary*, in : *Die Stifte der Augustiner-Chorherren in Böhmen, Mähren und Ungarn*, éd. Floridus Röhrig, Vienne, 1994, pp. 149-166.

Kadlec, Jaroslav, Řeholní generální studia při Karlově universitě v době předhusitské, *Acta Universitatis Carolinae - Historia Universitatis Carolinae Pragensis*, 7, 1966.

Kaiser Karl IV (1316-1378). *Forschungen über Kaiser und Reich*, éd. Hans Patze, Sonderabdruck aus *Blätter für deutsche Landesgeschichte*, 114, 1978.

Kalhous, David, *Anatomy of a Duchy. The Political and Ecclesiastical Structures of Early Přemyslid Bohemia*, Leyde – Boston, 2012.

Kalhous, David, Vrcholně středověká tradice o Velké Moravě. K instrumentalizaci historické tradice, in: *Velká Morava a velkomoravská staroslověnština (à paraître)*.

Kalista, Zdeněk, „De Janan, alia lingua Janus Italico...descenderunt primi Boemi“ (Na okraj kroniky Giovanniho de Marignolli), in : *Karel IV. a Itálie*, Prague, 2004, pp. 265-280 (l'article écrit en 1949 et publié dans *Orbis scriptus. Festschrift für Dmitrij Tschizewskij zum 70. Geburtstage*, München 1966, pp. 423-430.

Kalista, Zdeněk, Der cyrillo-methodianische Motiv bei Karl IV. in: *Cyrillo-methodianische Fragen. Slavische Philologie und Altertumskunde. Acta congressus historiae Slavicae Salisburgensis in memoriam SS Cyrilli et Methodii anno 1963 celebrati*, éd. Franz Zagiba, Wiesbaden 1968, pp. 138-158.

Kalista, Zdeněk, *Karel IV. Jeho duchovní tvář*, Prague, 1971.

Kampers, Franz, *Die deutsche Kaiseridee in Prophetie und Sage*, Munich, 1896.

Kantorowicz, Ernst H., Inalienability. A Note on Canonical Practice and the English Coronation Oath in the Thirteenth Century, *Speculum*, 29, 1954, pp. 488-502.

Kantorowicz, Ernst H., *The King's Two Bodies: A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton, 1957.

Karbusický, Vladimír, *Anfänge der historischen Überlieferung in Böhmen. Ein Beitrag zum vergleichenden Studium der mittelalterlichen Sängerepen*, Cologne, 1980.

Karl IV: Politik und Ideologie im 14. Jahrhundert, éd. Evamaria Engel, Weimar, 1982.

Karl der Grosse - Charlemagne. Orte der Macht. Essays, éd. Frank Pohle, Dresde, 2014.

Karl der Große als vielberufener Vorfahr, éd. Lieselotte E. Saurma-Jeltsch, Sigmaringen, 1994.

Karl der Grosse, t. IV, Das Nachleben, éd. Wolfgang Braunfels – Percy Ernst Schramm, Düsseldorf, 1967, pp. 100-112.

Karl der Grosse. Lebenswerk und Nachleben, vol. I-IV, éd. Wolfgang Braunfels – Percy Ernst Schramm, Düsseldorf, 1965-1967.

Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3).

Kavka, František, 5. 4. 1355. Korunovace Karla IV. císařem Svaté říše římské, Prague, 2002.

Kavka, František, Am Hofe Karls IV, Leipzig, 1989.

Kavka, František, Karl IV. (1349-1378) und Aachen, in : Krönungen: Könige in Aachen – Geschichte und Mythos, t. II, éd. Mario Kramp, Mayence, 2000, pp. 477-484.

Kavka, František, K otázce sjednocení pražských měst v letech 1368-1377 a k místu Prahy v Karlově státní koncepci, Documenta Pragensia, 4, 1984, pp. 100-120.

Kavka, František, Účel a poslání hradu Karlštejna ve svědectví písemných pramenů doby Karlovy, in : Magister Theodoricus, dvorní malíř císaře Karla IV. Umělecká výzdoba posvátných prostor hradu Karlštejna, éd. Jiří Fajt, Prague, 1997, pp. 15-28, pour la version anglaise voir František Kavka, Purpose of Castle Karlštejn in the light of written sources of Charles IV time, in : Magister Theodoricus, Court Painter of Emperor Charles IV: Decorations of the Sacred Spaces at Castle Karlštejn, éd. Jiří Fajt, Prague, 1997, pp. XXXX

Kavka, František, Vláda Karla IV. za jeho císařství (1355-1378), t. I (1355-1364), Prague, 1993.

Kejř, Jiří, Die sogenannte Maiestas Carolina. Forschungsergebnisse und Streitfragen, in: Studia Luxemburgensia. Festschrift Heinz Stoob zum 70. Geburtstag, éd. Friedrich B. Fahlbusch, Warendorf, 1989, pp. 79-122.

Kejř, Jiří, Ioannis Andreae ‚Hieronymianum opus‘ a jeho ohlas v českých zemích, Studie o rukopisech 12, 1973, pp. 71 – 88.

Kejř, Jiří, Korunovace krále Vladislava II., Český časopis historický, 88, 1990, pp. 641-660.

Kellner, Beate, Ursprung und Kontinuität. Studien zum genealogischen Wissens im Mittelalter, Munich, 2004.

Kelly, Samantha, The New Solomon: Robert of Naples (1309-1343) and Fourteenth-Century Kingship, Leyde – Boston, 2003.

Kerner, Max, Karl der Grosse. Ein Mythos wird entschleiert, Vienne, 2000.

Kersken, Norbert, Geschichtsschreibung im Europa der nationes. Nationalgeschichtliche Gesamtdarstellungen im Mittelalter, Köln-Weimar-Wien 1995 (= Münstersche Historische Forschungen, 8), pp. 566-651.

Kinsch, Jean-Pierre, Beatrix de Bourbon, Comtesse de Luxembourg et reine de Bohême, Hémecht, 33, 1981, pp. 65-93.

Kintzinger, Martin, Coronam sustentare. Krönung und Konsens in Frankreich und im deutschen Reich im Spätmittelalter, in: Ritualisierung politischer Willensbildung. Polen und

Deutschland im hohen und späten Mittelalter, éd. Wojciech Falkowski, Wiesbaden, 2010, pp. 47-66.

Kintzinger, Martin, Das inszenierte Imperium. Kaiser Karl IV. und König Karl V. von Frankreich, in : Die Goldene Bulle. Politik, Wahrnehmung, Rezeption, t. I, éd. Ulrike Hohensee - Mathias Lawo - Olaf B. Rader - Michael Lindner, Berlin, 2009, pp. 299-326.

Kintzinger, Martin, Die Erben Karls des Großen. Frankreich und Deutschland im Mittelalter, Ostfildern, 2005.

Kintzinger, Martin, Symbolique du sacre, succession royale et participation politique en France au XIV^e siècle, Francia, 36, 2009, pp. 91-111.

Klaniczay, Gábor, Holy Rulers and Blessed Princesses: Dynastic Cults in Medieval Central Europe, Cambridge, 2002.

Klaniczay, Gábor, Le culte des saints dynastiques en Europe Centrale (Angevins et Luxembourg au XIV^e siècle), in : L'Église et le peuple chrétien dans les pays de l'Europe du Centre-est et du Nord (XIV^e-XV^e siècles). Actes du colloque de Rome (27-29 janvier 1986), Rome, 1990 (= Collection de l'École française de Rome, 128), pp. 221-247.

Klapisch-Zuber, Christiane, L'Ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté, Paris, 2000.

Klápště, Jan, The Czech Lands in Medieval Transformation, Leyde – Boston, 2012.
Knowles, Christine, Jean de Vignay, un traducteur du XIV^e siècle, Romania, 75, 1954, pp. 353-383.

Kolár, Jaroslav, Román o Alexandru Velikém v souvislostech české středověké prózy, Listy filologické 105, 1982, pp. 209-215.

Kølln, Herman, Der Bericht über den Dänenkönig in den St.-Wenzels-Biographien des 13. und 14. Jahrhunderts, Copenhague, 1986.

Kouamé, Thierry, « Rex Fundator ». Royal Interventions in University Colleges : Paris, Oxford, Cambridge (Fourteenth-Fifteenth Centuries), History of Universities, 25, 2010, pp. 1–25.

Krappe, Alexander Haggerty, La légende de Libuše et de Přemysl, Revue des études slaves, 3, 1923, pp. 86–89.

Krappe, Alexander Haggerty, The Ploughman King II., Revue Hispanique, 56, 1922, pp. 265–284.

Krása, Josef, K ikonografii sv. Jeronýma v českém umění, in: Z tradic slovanské kultury v Čechách. Sázava a Emauzy v dějinách české kultury, éd. Jan Petr, Sáva Šabouk, Prague, 1975, pp. 95-100.

Kraus, Thomas R., Studien zur Vorgeschichte der Krönung Karls IV. in Aachen, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, 88/89, 1981/82, pp. 43-93.

Kretschmer, Marek Thue, Y a-t-il une "typologie historiographique"?, in : *Biblical Typology as a Mode of Thinking in Medieval Historiography* (à paraître)

Krönungen: Könige in Aachen – Geschichte und Mythos, t. I-II, éd. Mario Kramp, Mayence, 2000.

Kropáček, Jiří, K fundacím Karla IV. na Novém Městě pražském, *Staletá Praha*, IX, 1979, pp. 231-250.

Krynen, Jacques, *L'Empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 1993.

Krzemieńska, Barbara – Merhautová, Anežka – Třeštík, Dušan, *Moravští Přemyslovci ve znojemské rotundě*, Prague, 2000.

Kubínová, Kateřina, *Imitatio Romae. Karel IV. a Řím*, Prague, 2006.

Kubínová, Kateřina, Jan Marignola a památky doby Karla IV. (K významu písemných pramenů pro výzkum hmotných památek), *Český časopis historický*, 97, 1999, pp. 476-505.

Kubínová, Kateřina, Libušino proroctví, in : *Inter laurum et olivam* (= *AUC pholosophica et historica*, 1-2/ 2002. *Z pomocných věd historických*, XVI), éd. Jiří Šouša - Ivana Ebelová, Prague, 2007, pp. 439-450.

Kubínová, Kateřina, Panovnické postavy v závěru schodištních maleb, in : *Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna. Stav po restaurování*, éd. Zuzana Všecková, Prague, 2006 (= *Průzkumy památek*, 13. Příloha), pp. 23-36.

Kubínová, Kateřina, Dosud přehlížené svědectví o Přemyslových opáncích a možně a o korunovaci českých králů, in : *Ars videndi. Professori Jaromír Homolka ad honorem*, Prague, 2006, pp. 79-83

Kubová, Miloslava, *Univerzity založené Karlem IV. Obraz o zakladatelské činnosti universitní císaře Karla IV.*, *Acta Universitatis Carolinae – Historia Universitatis Carolinae Pragensis*, 11, 1970, pp. 7-31.

Kühne, Hartmut, *Ostensio reliquiarum. Untersuchungen über Entstehung, Ausbreitung, Gestalt und Funktion der Heiltumsweisungen im römisch-deutschen Regnum*, Berlin – New York, 2000.

Kunst als Herrschaftsinstrument. Böhmen und das Heilige Römische Reich unter den Luxemburgern im europäischen Kontext, éd. Jiří Fajt – Andrea Langer, Berlin – Munich, 2009.

Kuthan, Jiří – Royt, Jan, *Katedrála sv. Víta, Václava a Vojtěcha. Svatyně českých patronů a králů*, Prague, 2011.

Kuthan, Jiří, K šíření kultu svatého Václava za hranice Čech a Moravy v době Přemyslovců a Lucemburků, in : Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 221-238

Kutnar, František – Marek, Jaroslav, Přehledné dějiny českého a slovenského dějepisectví. Od počátku národní kultury až do sklonku třicátých let 20. století, 2e éd. Prague, 1997, pp. 15-60.

Kyas, Vladimír, Stáří dvou staročeských překladů Životopisu Karla IV., Listy filologické, 93, 1970, pp. 271-275.

L'Art au temps des rois maudits: Philippe le Bel et ses fils, 1285-1328, Paris, 1998.

La royauté sacrée dans le monde chrétien, éd. Alain Boureau - Claudio Sergio Ingerflom, Paris, 1992.

Laborde, Alexandre de, Les manuscrits à peintures de la Cité de Dieu de Saint Augustin, t. I. Texte, Paris, 1909.

Lacaze, Charlotte, The « Vie de Saint Denis » Manuscript, New York, 1979.

Lamarrigue, Anne-Marie, Bernard Gui (1261–1331). Un historien et sa méthode, Paris, 2000.

Lamarrigue, Anne-Marie, La rédaction d'un catalogue des rois de France. Guillaume de Nangis et Bernard Gui, in: Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée, éd. Françoise Autrand - Claude Gauvard - Jean-Marie Moeglin, Paris, 1999, pp. 481-492.

Lammers, Walther, Unwahres oder Verfälschtes in der Autobiographie Karls IV.?, in : Fälschungen im Mittelalter I, Hannover, 1988 (= Schriften der MGH, 33/1), pp. 338-376.

Last, Martin, Der Besuch Karls IV. am Grabmal Widukinds in Enger, Blatter für deutsche Landesgeschichte, 114, 1978, pp. 307-341.

Le Goff, Jacques, La genèse du miracle royal, in : Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales, éd. Hartmut Atsma - André Burguiere, Paris, 1990, pp. 147-156.

Le Goff, Jacques, La sainteté de saint Louis : sa place dans la typologie et l'évolution chronologique des rois saints, in : Les Fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle). Actes du colloque de Rome (27-29 octobre 1988), Rome, 1991, pp. 285-293.

Le Goff, Jacques, Reims, ville du sacre, in : Les lieux de mémoire, t. II, La Nation, vol. 1, éd. Pierre Nora, Paris, 1986, pp. 89-184.

Le Goff, Jacques, Saint Louis, Paris, 1996.

Le Goff, Jacques - Le Roy Ladurie, Emmanuel, Mélusine maternelle et défricheuse, Annales ESC, 26, 1971, 587-622.

Le Jan, Régine, Introduction, in : L'autorité du passé dans les sociétés médiévales, éd. Jean-Marie Sansterre, Rome, 2004, (= Collection de l'École française de Rome, 333), pp. 1-7.

Le portrait individuel. Réflexions autour d'une forme de représentations, XIII^e-XV^e siècles, éd. Dominic Olariu, Berne, 2009.

Le sacre des rois. Actes du Colloque international d'histoire sur les sacres et couronnements royaux (Reims 1975), Paris, 1985.

Le sacre royal à l'époque de Saint Louis : d'après le manuscrit latin 1246 de la BNF, éd. Jacques Le Goff et al. Paris, 2001.

Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets, éd. Philippe Cordez - Lucas Burkart - Pierre Alain Mariaux - Yann Potin, Florence, 2010.

Le trésor de Saint-Denis. Exposition du Musée du Louvre, Paris, 12 mars - 17 juin, 1991, éd. Danielle Gaborit-Chopin, Paris, 1991.

Leclercq, Dom Jean, Un sermon prononcé pendant la guerre de Flandre sous Philippe le Bel, *Revue du Moyen Âge latin*, 1, 1945, pp. 165-172.

Leclercq, Jean, Jean de Paris et l'ecclésiologie du XIII^e siècle, Paris, 1942.

Leger, Louis, «Notes Complémentaire sur le Texte du Sacre», dans *Travaux de l'Académie de Reims* n. 107, 1900, pp. 167-181.

Leger, Louis, *Notices sur l'Évangélaire slavon de Reims, dit texte du Sacre*, Reims – Prague 1899.

Lehmann, Paul, *Das Literarische Bild Karls des Grossen vornehmlich im lateinischen Schrifttum des Mittelalters*, in : *Erforschung des Mittelalters*, t. I, *Ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze*, Stuttgart, 1941, pp. 154-207.

Leroux, Alfred, *Franchises accordées par Charles V, roi de France, aux habitants d'Aix-la-Chapelle en l'honneur de Charlemagne (mars 1369)*, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 52, 1891, pp. 587-589.

Les fastes du gothique : le siècle de Charles V, Paris, 1981.

Leśniewska, Dorota, *Kým byli Slované pro naše předky? Kořeny slovanské myšlenky v české a polské historiografii před polovinou 18. století*, *Studia mediaevalia Pragensia* 11, 2012, pp. 227-263.

Lewis, Andrew W., *Le sang royal : la famille capétienne et l'État, France, X^e - XIV^e siècle*, Paris, 1986 (Orig. *Royal succession in Capetian France: studies on familial order and the state*, Cambridge (Mass), 1981.)

Lhotsky Alphons, *Apis Colonna. Fabeln und Theorien über die Abkunft der Habsburger*, *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung* 55, 1944, pp. 171-246.
Lièvre, Marion, *Note sur les sources du Somnium viridarii et du Songe du vergier*, *Romania*, 81, 1960, pp. 483-491.

Lombard-Jourdan, Anne, Fleur de lis et Oriflamme. Signes célestes du royaume de France, Paris, 1991.

Lorenc, Vilém, Das Prag Karls IV : die Prager Neustadt, Stuttgart, 1982.

Losserth, Johann, Die Krönungsordnung der Könige von Böhmen, Archiv für österreichische Geschichte, 54, 1876, pp. 9-36.

Ludvíkovský, Jaroslav, Anonymní zrcadlo knížecí připisované Karlu IV., Studie o rukopisech, 14, 1975, pp. 125-127.

Lusignan, Serge, La langue des rois au Moyen Âge. Le français en France et en Angleterre, Paris, 2004.

Lusignan, Serge, La topique de la translatio studii et les traductions françaises de textes savants au XIVe siècle, in : Traduction et traducteurs au Moyen Âge, éd. Geneviève Contamine, Paris, 1989, pp. 303-315 et

Lusignan, Serge, Les mythes de fondations des universités au Moyen Âge, Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge, 115, 2003/1, pp. 445-479.

Macek, Josef, Die Hofkultur Karls IV. Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 237- 241.

Macek, Josef, Histoire de la Bohême des origines à 1918, Paris, 1984.

Machilek, Franz, Karl IV. und Karl der Grosse, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins 104/105, 2002-2003, pp. 113-145.

Machilek, Franz, Praga caput regni. Zur Entwicklung und Bedeutung Prags im Mittelalter, in : Stadt und Landschaft im deutschen Osten und in Ostmitteleuropa, éd. Friedhelm B. Kaiser - Bernhard Stasiewski, Cologne – Vienne, 1982 (= Studien zum Deutschtum im Osten, 17), pp. 67-125.

Machilek, Franz, Privatfrömmigkeit und Staatsfrömmigkeit, in : Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 87-101.

Malat'ák, Demeter, Korunovace Vratislava II., Časopis Matice moravské, 121, 2002, pp. 267-286.

Malat'ák, Demeter, Korunovace přemyslovských králů, in : Stát, státnost a rituály přemyslovského věku, éd. Idem - Martin Wihoda, Brno, 2006, pp. 47-66.

Maráz, Karel, Václav III. (1289 - 1306). Poslední Přemyslovec na českém trůně, České Budějovice, 2007.

Marin, Olivier, Aux origines médiévales de la slavistique. L'Expositio cantici Hospodine pomiluj ny (1397), in : La résistant ascension des vulgaires. Contacts entre latin et langues vulgaires au bas Moyen Âge, Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge, 117, 2005, pp. 615-639.

Marin, Olivier, L'archevêque, le maître et le dévot. Genèses du mouvement réformateur pragois. Années 1360-1419, Paris, Honoré Champion (= Études d'histoire médiévale, 9), 2005.

Marin, Olivier, Les lieux du savoir : contribution à la topographie universitaire pragoise (1348-1415), in : Les universités et la ville au Moyen Âge, éd. Patrick Gilli - Jacques Verger - Daniel Le Blévec, Leyde – Boston, 2007, pp. 63-94.

McKitterick, Rosamond, Charlemagne. The Formation of a European Identity, Cambridge, 2008.

Médiévales, 12, 1993, pp. 35-44.

Melville, Gert, Vorfahren und Vorgänger. Spätmittelalterliche Genealogien als dynastische Legitimation zur Herrschaft, in : Familie als sozialer und historischer Verband. Untersuchungen zum Spätmittelalter und frühen Neuzeit, éd. Peter-Johannes Schuler, Sigmaringen, 1987, pp. 203-309.

Mengel, David C., A Holy and Faithful Fellowship: Royal Saints in Fourteenth-century Prague, in : Evropa a Čechy na konci středověku. Sborník příspěvků věnovaných Františku Šmahelovi, Prague, 2004, pp. 145-158.

Mengel, David C., Bones, Stones, and Brothels: Religion and Topography in Prague under Emperor Charles IV., la thèse doctorale de University of Notre Dame, Indiana (2003), disponible on-line sur <http://etd.nd.edu/ETD-db/theses/available/etd-07282003-094532/unrestricted/etd.pdf> (Consulté le 5 septembre 2014)

Mengel, David, Emperor Charles IV (1346–1378) as the Architect of Local Religion in Prague, Austrian History Yearbook, 41, 2010, pp. 15-29.

Mengel, David C., Remembering Bohemia's Forgotten Patron Saint, in : The Bohemian Reformation and Religious Practice, t. 6, éd. Zdeněk V. David - David R. Holeton, Prague, 2007, pp. 17-32.

Mengel, David, Stones, Bones and Brothels : Religion and Topography in Prague under Emperor Charles IV (1346-78), la thèse doctorale de University of Notre Dame (2003), disponible on-line sur <http://etd.nd.edu/ETD-db/theses/available/etd-07282003-094532/unrestricted/etd.pdf> (Consulté le 5 août 2014)

Merhautová, Anežka – Třeštík, Dušan, Románské umění v Čechách a na Moravě, Prague, 1983.

Mérindol, Christian de, Portrait et généalogie. La genèse du portrait de Jean le Bon ou la genèse du portrait réaliste et individualisé, in : Population et démographie au Moyen Âge. Actes du 118^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Paris, 1995, pp. 219-248.

Merzbacher, Friedrich, Bartollo di Sassoferrato, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3), pp. 145-158.

Mezník, Jaroslav, Berichte der französischen königlichen Rechnungen über den Aufenthalt des jungen Karl IV. in Frankreich, *Mediaevalia Bohemica*, 1, 1969, pp. 291-295.

Mezník, Jaroslav, Němci a Češi v Kronice tak řečeného Dalimila, *Časopis Matice moravské*, 112, 1993, pp. 3-10.

Michaels, Axel, « Le rituel pour le rituel » oder wie sinnlos sind Rituale, in : *Rituale heute. Theorien – Kontroversen – Entwürfe*, éd. Corina Caduff - Joanna Pfaff-Czarnecka, Berlin, 1999, pp. 23-47.

Miodońska, Barbara, Dekoracja malarska rękopisu Kroniki czeskiej Přibíka z Radenína w zbiorach Biblioteki Czartoryskich w Krakowie, in : *Rozprawy i sprawozdania Muzeum Narodowego w Krakowie*, IX, 1968, pp. 43-56.

Moeglin, Jean-Marie, Hat das Mittelalter europäische lieux de mémoire erzeugt? *Jahrbuch für Europäische Geschichte*, 3, 2002, pp. 17-37.

Moeglin, Jean-Marie, L'Empire et le Royaume. Entre indifférence et fascination 1214-1500, Villeneuve d'Ascq, 2011 (= *Histoire franco-allemande*, 2).

Moeglin, Jean-Marie, Les ancêtres du prince. Propagande politique et naissance d'une histoire nationale en Bavière au Moyen Âge (1180-1500), Genève – Paris, 1985.

Moeglin, Jean-Marie, Les dynasties princières allemandes et la notion de Maison à la fin du Moyen Âge, in : *Princes et pouvoir au Moyen Âge*, Actes du 23^e congrès de la SHMESP, Brest, 1992, Paris, 1993, pp. 137-154.

Moeglin, Jean-Marie, Memoria et conscience dynastique. La représentation monumentale (fresques, sculptures, vitraux) de la généalogie princière dans les principautés allemandes du bas Moyen Âge, in : *Héraldique et emblématique de la Maison de Savoie*, éd. Bernard Andenmatten - Annick Vadon - Agostino Paravicini Bagliani, Lausanne, 1994, pp. 169-205.

Möhring, Hannes, *Der Weltkaiser der Endzeit. Entstehung, Wandel und Wirkung einer tausendjährigen Weissagung*, Sigmaringen, 2000.

Monfrin, Jacques, La figure de Charlemagne dans l'historiographie du XV^e siècle, *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 91, 1964-1965, pp. 67-78.

Monnet, Pierre – Schmitt, Jean-Claude, Introduction, in : *Autobiographie souveraines*, éd. P. Monnet – J.-Cl. Schmitt, Paris, 2012, pp. 7-32.

Monnet, Pierre, Charlemagne à Francfort : VIII^e - XV^e siècles. Mémoire et espace urbain, in : Robert Folz (1910-1996). *Ein Mittler zwischen Frankreich und Deutschland*. Actes du colloque « Idée d'Empire et royauté au Moyen Âge : un regard franco-allemand sur l'œuvre de Robert Folz » (Dijon, 2001), éd. Franz J. Felten - Pierre Monnet - Alain Saint-Denis, Stuttgart, 2007 (= *Geschichtliche Landeskunde*, 60), pp. 117-130.

Monnet, Pierre, La Bulle d'Or de 1356, un texte dans la longue durée allemande et européenne, *Bulletin de l'Institut Historique Allemand de Paris*, 15, 2010, pp. 29-51.

Monnet, Pierre, *La patria médiévale vue d'Allemagne, entre construction impériale et identités régionales*, Le Moyen Âge, CVII, 2001, pp. 71-99.

Monnet, Pierre, *Le roi d'un rêve, le rêve d'un roi : Charles IV à Terenzo en 1333*, in : *Le prince, l'argent, les hommes au Moyen Âge. Mélanges offerts à Jean Kerhervé*, éd. Jean-Christophe Cassard - Yves Coativy - Alain Gallicé - Dominique Le Page, Rennes, 2008, pp. 181-193.

Monnet, Pierre, *Principalis sedes orientalis regni. Francfort un pôle central de l'Empire à la fin du Moyen Âge ?*, in : *La construction de l'espace impérial, dynamiques spatiales, dynamiques d'Empire*, éd. Christine Lebeau, Strasbourg, 2004, pp. 97-114.

Moranvillé, Henri, *Le texte latin de la chronique abrégée de Guillaume de Nangis*, Bibliothèque de l'École des chartes, 51, 1890, pp. 652-659.

Moraw, Peter, *Zur Mittelfunktion Prags im Zeitalter Karls IV.*, in : *Europa slavica – Europa orientalis. Festschrift für Herbert Ludat*, éd. Klaus-Detlev Grothusen - Klaus Zernack, Berlin, 1980, pp. 445-489.

Morrissey, Robert, *L'empereur à la barbe fleurie : Charlemagne dans la mythologie de l'histoire de France*, Paris, 1997.

Morsel, Joseph, *L'aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident (V^e - XV^e siècle)*, Paris, 2004.

Mudra, Aleš, *Královské atributy ve středověké ikonografii svatého Václava*, in : *Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého*, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 329-344.

Müller, Heribert, *Köln und das Reich um 1400. Anmerkungen zu einem Brief des französischen Frühhumanisten Jean de Montreuil*, in : *Köln. Stadt und Bistum in Kirche und Reich des Mittelalters. Festschrift für Odilo Engels zum 65. Geburtstag*, éd. Hanna Vollrath-Reichelt - Stefan Weinfurter, Cologne – Weimar – Vienne, 1993, pp. 589-621.

Müller, Josef, *O rukopisech Kroniky Přibíka z Radenína příjmím Pulkavy, zvláště pak o rukopisu krakovském*. Prague, 1887.

Nagy, Balázs, *Saints, Names, and Identities: The Case of Charles IV of Luxemburg*, in : *Promoting the Saints. Cults and Their Contexts from Late Antiquity until the Early Modern Period. Essays in Honor of Gábor Klaniczay for his 60th Birthday*, éd. Ottó Gecser - József Laszlovszky - Balázs Nagy - Marcell Sebök - Katalin Szende, Budapest – New York, 2010, pp. 165-174.

Navrátil, Karel, *Paměti kostela Panny Marie na nebe vzaté a sv. Karla Velikého a bývalého královského kláštera řeholních kanovníků Lateranských sv. Augustina*, Prague, 1877.

Nechvátal, Bořivoj, *Vyšehrad*, Prague, 1976.

Nejedlý, Martin, « Comment le roy Selodus fist ardoir le corps du roy Fedric de Behaigne devan la porte de Prange ». Les Tchèques et la croisade contre les Sarrasins dans Mélusine de Jean d'Arras (vers 1393), in : Histoires et mémoires des croisades à la fin du Moyen Âge, éd. Martin Nejedlý - Jaroslav Svátek, Toulouse, 2012 (= Les croisades tardives, 3), pp. 255-271.

Nejedlý, Martin, « Si vous êtes amenés à choisir un nouveau roi, je vous conseille de vous méfier de la forêt et des bois tortueux ». L'image de Jean l'Aveugle dans les sources médiévales tchèques, in : Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg. Images d'un prince idéal, éd. par Michel Margue, Luxembourg 2013 (= Publications du CLUDEM, 28), (à paraître).

Nejedlý, Martin, La Bohême et ses habitants vus par quatre auteurs français du Moyen Age (Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps, Jean Froissart, Jean d'Arras), Listy filologické, CXXVIII, 2005, pp. 21-34.

Nejedlý, Martin, Le concept de nation en Bohême au XIV^e et au début du XV^e siècle, in : Nation et nations au Moyen Âge. Actes du XLIV^e Congrès de la SHMESP, Prague, 23-26 mai 2013, Paris, 2014 (= Histoire ancienne et médiévale, 130), pp. 229-241.

Nejedlý, Martin, Roi étranger ou roi diplomate? Jean l'Aveugle au miroir des sources tchèques, Prague Papers on the History of International Relations, 2012/2, pp. 11-36.

Nejedlý, Martin, Středověký mýtus o Meluzíně a rodová pověst Lucemburků, Prague, 2007 (2^e éd., 2014).

Nelson, Janet L., Politics and Ritual in Early Medieval Europe, Londres, 1986.

Němec, Richard, Architektur - Herrschaft - Land: Die Residenzen Karls IV. in Prag und den Ländern der Böhmisches Krone, Petersberg, 2014 (= Publications du CLUDEM, 37).
(remerciement pour pouvoir consulter le livre avant la publication ?)

Neske, Ingeborg, Die spätmittelalterliche deutsche Sibyllenweissagung. Untersuchung und Edition, Göppingen, 1985.

Neureither, Heinrich, Das Bild Kaiser Karls IV. in der zeitgenössischen französischen Geschichtsschreibung, Heidelberg, 1964.

Neuwirth, Joseph, Der Bilderzyklus des Luxemburger Stammbaumes auf Karlstein, Prague, 1897

Neuwirth, Joseph, Der Verlorene Cyklus böhmische Herrscherbilder in der Prager Königsburg, Prague, 1896 (= Studien zur Geschichte der Gothik in Böhmen, 4).

Nodl, Martin, Karel IV. a rituály moci: Ordo ad coronandum regis a Maiestas Carolina, in: Moc a její symbolika ve středověku, éd. Martin Nodl - Andrej Pleszczyński, Prague, 2011 (= Colloquia mediaevalia Pragensia, 13), pp. 93-102.

Nodl, Martin, Maiestas Carolina. Kritické postřehy k pramenům, vyhlášení a « odvolání » Karlova zákoníku, Studia Mediaevalia Bohemica, 1, 2009, pp. 21-36.

Nodl, Martin, Svár obrazu s textem. Sen Karla IV. o smilstvu, in : Verba in imaginibus. Františku Šmahelovi k 70. narozeninám, Prague, 2004, pp. 63–91

Novák, Jan B., Le patriotisme du Charles IV., Extrait du Monde Slave 5, 1926, mai, pp. 230–258.

Novotný, Václav, Úvod, dans Kronika Zbraslavská, Prague, 1905, pp. VII-LXXII.
O'Meara, Carra Ferguson, Monarchy and Consent. The Coronation Book of Charles V of France. British Library MS Cotton Tiberius B. VIII, Londres, 2001.

Opačić, Zoë, Carolus Magnus and Carolus Quartus. Imperial Role Models in Ingelheim, Aachen and Prague, in : Art and Architecture of Medieval Mainz, éd. Ute Engel - Alexandra Gajewski, Leeds, 2007 (= The British Archaeological Association Conference Transactions, 2003), pp. 221-246.

Opačić, Zoë, Emauzský klášter a Nové Město pražské: Slovanská tradice, císařská ideologie a veřejný rituál v Praze 14. století, in: Emauzy. Benediktinský klášter Na Slovanech v srdci Prahy, éd. Klára Benešová et Kateřina Kubínová, Prague, 2008, pp. 32-60.

Oppenheimer, Francis, The Legend of the Sainte Ampoule, Londres, 1953.

Otavský, Karel, Der Prager Domschatz unter Karl IV. im Lichte der Quellen - ein Sonderfall unter spätmittelalterlichen Kirchenschätzen, in : ...das Heilige sichtbar machen: Domschätze in Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft, éd. Ulrike Wendland, Ratisbonne, 2010, pp. 181-236.

Otavský, Karel, Die Beziehungen Kaiser Karls IV. zu Aachen, mémoire de séminaire d'Erich Meuthen (Université de Berne), 1977.

Otavský, Karel, Die Sankt Wenzelskrone im Prager Domschatz und die Frage der Kunstauffassung am Hofe Kaiser Karls IV., Berne - Francfort-sur-le-Main - New York – Paris – Vienne, 1992.

Otavský, Karel, Svatováclavská koruna a její funkce, in : Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava Svatého, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 253- 266.

Pacnerová, Ludmila, Česká hlaholská literatura v klášteře na Slovanech, dans Z tradic slovanské kultury v Čechách. Sázava a Emauzy v dějinách české kultury, éd. Jan Petr, Sáva Šabouk, Prague, 1975, pp. 155-161

Pacnerová, Ludmila, Staročeské literární památky a charvátská hranatá hlaholice, Slovo 56-57, 2006-2007, pp. 405-420.

Palacky, Franz, Würdigung der alten böhmischen Geschichtsschreiber, Prague, 1830.

Palazzo, Éric, Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge, des origines au XIII^e siècle, Paris, 1993.

Palazzo, Éric, La liturgie du sacre, in : Le sacre royal à l'époque de Saint Louis : d'après le manuscrit latin 1246 de la BNF, éd. Jacques Le Goff et al. Paris, 2001, pp. 37-40.

Paravicini, Werner, Aachen 1401 - Ein Franzose sieht das Wappen Karls des Großen, in : Erinnerungstage. Wendepunkte der Geschichte von der Antike bis zur Gegenwart. Festschrift für Hagen Schulze zum 65. Geburtstag, éd. Étienne François - Uwe Puschner, Munich, 2010, pp. 67-78 et 399-403.

Paravicini, Werner, Karolus Noster: Jean de Montreuil in Aachen anno 1401, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, 111-112, 2010, pp. 27-57.

Paris 1400. Les arts sous Charles VI, éd. Elisabeth Taburet-Delahaye, Paris, 2004.

Paris et Charles V : arts et architecture, éd. Frédéric Pleybert, Paris, 2001.

Paris, Gaston, L'histoire poétique de Charlemagne, Paris, 1865.

Pastoureau, Michel, Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental, Paris, 2004.

Patera, Adolf, Muzejní zbytky staročeské Pulkavovy kroniky ze XIV století, Časopis českého muzea, 59, 1885, pp. 510-518.

Patze, Hans, « Salomon sedebit super solium meum. » Die Konzistorialrede Papst Clemens' VI anlässlich der Wahl Karls IV., Blätter für deutsche Landesgeschichte, 114, 1978, pp. 1-37.

Paulová, Milada, L'idée cyrillo-méthodienne dans la politique de Charles IV. et la fondation du monastere slave de Prague, Byzantinoslavica, 2, 1950, pp. 174-186.

Pekař, Josef, Nejstarší kronika česká: ku kritice legend o sv. Ludmile, sv. Václavu a sv. Prokopu, Prague, 1903.

Pelzel, Franz Martin, Kaiser Karl der Vierte, König in Böhmen, t. I, 1316-1355, Prague, 1780.

Pelzel, Franz Martin, Kaiser Karl der Vierte, König in Böhmen, t. II, 1355-1378, Prague, 1781.

Pelzer, Rudolf Arthur, Die Beziehungen Aachens zu französischen Königen, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, 25, 1903, pp. 133-268.

Petersohn, Jürgen, Saint Denis – Westminster – Aachen. Die Karlstranslation von 1165 und ihre Vorbilder, Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters, 31, 1975, pp. 420-455.

Petitova-Bénoliel, Anna, L'église à Prague sous la dynastie des Luxembourg (1310-1419), Hilversum, 1996.

Pichiorri, Flaminia, L'autobiographie de Charles IV : essai d'analyse lexicale, Histoire et mesure, 18, 2003, pp. 335-374.

Pinoteau, Hervé, La symbolique royale française, V^e-XVIII^e siècles, Paris, 2004.

Piron, Sylvain, Anciennes sibylles et nouveaux oracles. Remarques sur la diffusion des textes prophétiques en Occident, VII^e-XIV^e siècles, in : Les collections textuelles de L'antiquité

tardive dans les collections médiévales. Textes et représentations, VII^e-XIV^e siècles, éd. Stéphane Gioanni - Benoît Grévin, Rome, 2008, pp. 261-301.

Plassmann, Alheydis, *Origo gentis. Identitäts- und Legitimitätsstiftung in früh- und hochmittelalterlichen Herkunftserzählungen*, Berlin, 2006 (= *Orbis mediaevalis. Vorstellungswelten des Mittelalters*, 7).

Pleybert, Frédéric, *Art, pouvoir et politique*, in : *Paris et Charles V. Arts et architecture*, éd. Idem, Paris, 2001, pp. 56-58 (49-58)

Podlaha, Antonín – Šittler, Eduard, *Chrámový poklad u sv. Víta v Praze: jeho dějiny a popis*, Prague, 1903.

Pohl, Walter, *Ursprungserzählungen und Gegenbilder : das archaische Frühmittelalter*, in : *Meistererzählungen vom Mittelalter: Epochenimaginationen und Verlaufsmuster in der Praxis mediävistischer Disziplinen*, éd. Frank Rexroth, Munich, 2007 (= *Beihefte der Historischen Zeitschrift*, 46), pp. 23-41.

Polc, Jaroslav V., « Vášeň » Karla IV. po ostatcích svatých, in : *Otec vlasti 1316–1378*, éd. Idem, Rome, 1980, pp. 55–79.

Polc, Jaroslav V., *Zapomenutý český patron*, in : *Se znamením kříže*, éd. František Dvorník, Rome, 1967, pp. 127-131.

Pons, Nicole, *De la renommée du royaume à l'honneur de la France*, *Médiévales*, 24, 1993, pp. 101-116.

Poucet, Jacques, *Le Mythe de l'origine troyenne au Moyen Âge et à la Renaissance*, *Folia Electronica Classica*, 5, janvier-juin 2003.

Prague. *The Crown of Bohemia 1347-1437*, éd. Barbara Drake Boehm - Jiří Fajt, New York - Londres, 2005.

Prinz von Hohenzollern, J. G., *Die Königsgalerie der französischen Kathedrale. Herkunft, Bedeutung, Nachfolge*, Munich, 1965.

Prochno, Joachim, *Terra Bohemiae, Regnum Bohemiae, Corona Bohemiae*, in : *Corona Regni : Studien über die Krone als Symbol des Staates im späteren Mittelalter*, éd. Manfred Hellmann, Darmstadt, 1961 (= *Wege der Forschung*, 3), pp. 198-224.

Quillet, Jeannine, *Charles V, le roi lettré. Essai sur la pensée politique d'un règne*, Paris, 1984.

Race, Eric, *Musik and Ritual at Charlemagne's Marienkirche in Aachen, Merseburg*, 2009. (= *Beiträge zur Rheinischen Musikgeschichte*, 174).

Rädle, Fidel, *Kaiser Karl IV. als lateinischer Autor*, in : *Kaiser Karl IV. Staatsmann und Mäzen*, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978, pp. 253-260.

Rapp, Francis, *Les origines médiévales de l'Allemagne moderne. De Charles IV à Charles Quint (1346-1519)*, Paris, 1989.

Remensnyder, Amy G., *Remembering Kings Past: Monastic Foundation Legends in Medieval Southern France*, New York, 1995.

Remensnyder, Amy G., *Topographies of Memory. Center and Periphery in High Medieval France*, in : *Medieval Concepts of the Past. Ritual, Memory, Historiography*, éd. Gerd Althoff - Johannes Fried - Patrick J. Geary, Cambridge, 2002, pp. 193-214.

Rexroth, Frank, *Meistererzählungen und die Praxis der Geschichtsschreibung: Eine Skizze zur Einführung*, in : *Meistererzählungen vom Mittelalter: Epochenimaginationen und Verlaufsmuster in der Praxis mediävistischer Disziplinen*, éd. Frank Rexroth, Munich, 2007 (= Beihefte der Historischen Zeitschrift, 46), pp. 1-22.

Rexroth, Frank, *Rituale und Ritualismus in der historischen Mittelalterforschung. Eine Skizze*, in : *Mediävistik im 21. Jahrhundert. Stand und Perspektiven der internationalen und interdisziplinären Mittelalterforschung*, éd. Hans-Werner Goetz - Jörg Jarnut, Munich, 2003, pp. 391-406.

Ribémont, Bernard, Jean Corbechon, traducteur encyclopédiste au XIV^e siècle, *Cahiers de recherches médiévales*, 6, 1999, p. 75-98.

Richard, Jean, *La papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles)*, Rome, 1977.

Richard, Jean, *Saint Louis, roi d'une France féodale, soutien de la Terre sainte*, Paris, 1983.

Richter Sherman, Claire, *Representations of Charles V of France (1338-1380) as a Wise Ruler*, *Medievalia et Humanistica*, N.S. 2, 1971, pp. 83-96.

Richter Sherman, Claire, *The Portraits of Charles V of France (1338-1380)*, New York, 1969.

Rigaudière, Albert, *Pouvoir et institutions dans la France médiévale*, t. II. *Des temps féodaux aux temps de l'État*, Paris, 1994.

Rothe, Hans, *Das Slavenkloster in der Prager Neustadt bis zum Jahre 1419. Darstellung und Erläuterung der Quellen*, tome I, II, *Jahrbücher für die Geschichte Osteuropas*, NF 40, 1992, pp. 1-26, 161-177.

Rothe, Hans, *Nochmals zum Privilegium Slavicum Alexanders des Großen*, dans *Festschrift für Wilhelm Lettenbauer zum 75. Geburtstag*, Freiburg, 1982, pp. 209-221

Royt, Jan, *Ikonografie svatého Václava ve středověku*, in : *Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého*, éd. Petr Kubín, Prague, 2010, pp. 301-327.

Royt, Jan, *Lucemburský rodokmen*, in: *Lucemburkové. Česká koruna uprostřed Evropy*, eds. František Šmahel, Lenka Bobková, Prague 2012, pp. 789-791

Royt, Jan, *Syn Meluzíny. (K ikonografii panovnické ideologie Lucemburků)*, in : *Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna. Stav po restaurování*, éd. Zuzana Všetěčková, Prague, 2006 (= *Průzkumy památek*, 13. Příloha), pp. 91-95.

Rychterová, Pavlína, Kam s ním?, in: Rituály, ceremonie a festivity ve střední Evropě 14. a 15. století, éd. Martin Nodl - František Šmahel, Prague, 2009 (= Colloquia mediaevalia Pragensia, 12), pp. 427-432.

Salač, Antonín, Zur Geschichte der Bautätigkeit Karls IV. auf der Prager Burg, in : Renaissance und Humanismus in Mittel- und Osteuropa. Eine Sammlung der Materialien, t. 2, éd. Johannes Irscher, Berlin, 1962, pp. 304-306.

Salamon, Anne, Les Neuf Preux: des Hommes illustres?, *Questes. Bulletin des jeunes chercheurs médiévistes*, 13, 2008, pp. 84-88.

Saurma-Jeltsch, Lieselotte E., Karl der Große im Spätmittelalter. Zur Wandel einer politischen Ikone, *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, 104/105, 2002/2003, pp. 421-461.

Scales, Len, *The Shaping of German Identity. Authority and Crisis, 1245-1414*, Cambridge, 2012.

Schiff, Mario, *Œuvres de Bernard Gui offertes à Philippe de Valois*, Bibliothèque de l'École des chartes, 57, 1896, pp. 637-639.

Schlotheuber, Eva, Der weise König. Herrschaftskonzeption und Vermittlungsstrategien Kaiser Karls IV. († 1378), *Hémecht. Zeitschrift für Luxemburger Geschichte*, 63, 2011, pp. 265-279.

Schlotheuber, Eva, Die Autobiographie Karls IV. und die mittelalterlichen Vorstellungen vom Menschen am Scheideweg, *Historische Zeitschrift*, 281, 2005, pp. 561-591.

Schmid, Josef Johannes, *Sacrum Monarchiae Speculum. Der Sacre Ludwigs XV. 1722: Monarchische Tradition, Zeremoniell, Liturgie*, Aschendorff, Münster 2007.

Schmid, Karl, *Gebüt – Herrschaft – Geschlechterbewußtsein. Grundfragen zum Verständnis des Adels im Mittelalter*. Aus dem Nachlass herausgegeben, éd. Dieter Mertens – Thomas Zotz, Sigmaringen, 1998.

Schmitt, Jean-Claude, *Appropriating the Future*, in : *Medieval Futures. Attitudes to the Future in the Middle Ages*, éd. John Anthony Burrow - Ian P. Wei, Woodbridge, 2000, pp. 3-17.

Schmitt, Jean-Claude, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1990.

Schmitt, Jean-Claude, *Les miniatures des manuscrits en tchèque de la Vita*, in : *Vie de Charles IV de Luxembourg*, éd. Pierre Monnet - Idem, Paris, 2010, pp. LIV-LXXXI.

Schmugge, Ludwig, *Albert von Sternberg*, in : *Karl IV und sein Kreis*, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= *Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder*, 3), pp. 43-65.

Schneider, Reinhard, *Karls IV. Auffassung vom Herrschersamt*, dans *Beiträge zur Geschichte des mittelalterlichen deutschen Königtums*, éd. Theodor Schieder, Munich, 1973 (= *Beihefte der Historischen Zeitschrift, Neue Folge* 2), pp. 122-150.

Schneider, Reinhard, Karolus, qui et Wenceslaus, in : Festschrift Helmut Beumann zum 65. Geburtstag, éd. Kurt-Ulrich Jäschke - Reinhard Wenskus, Sigmaringen, 1977, pp. 365-387.

Schneidmüller, Bernd, Europäische Erinnerungsorte im Mittelalter, Jahrbuch für Europäische Geschichte, 3, 2002, pp. 39-58.

Schramm, Percy Ernst, Der König von Frankreich: das Wesen der Monarchie vom 9. zum 16. Jahrhundert, t. I-II, (2^e éd.), Weimar, 1960.

Schramm, Percy Ernst et al., Herrschaftszeichen und Staatssymbolik: Beiträge zu ihrer Geschichte vom dritten bis zum sechzehnten Jahrhundert, t. I-III, Stuttgart, 1954-1978.

Schramm, Percy Ernst, Der ablauf der deutschen Königsweihe nach dem « Mainzer Ordo » (um 960), in : Idem, Kaiser, Könige und Päpste. Gesammelte Aufsätze zur Geschichte des Mittelalters. t. III., Stuttgart 1969, pp. 59-108.

Schramm, Percy Ernst, Kaiser, Könige und Päpste. Gesammelte Aufsätze zur Geschichte des Mittelalters, t. I-IV, Stuttgart, 1968-1971.

Schurr, Marc C., Die Baukunst Peter Parlers. Der Prager Veitsdom, das Heiliggeistmünster in Schwäbisch Gmünd und die Bartholomäuskirche zu Kolin im Spannungsfeld von Kunst und Geschichte. Thorbecke, Stuttgart, 2003.

Schwarzenberg, Karl, Katalog der kroatischen, polnischen und tschechischen Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek, Wien 1972 (= Museion Neue Folge, t. 4).

Schwedler, Gerald, Die Schwertmesse Karls IV. von Luxemburg, in : Die Welt der Rituale. Von der Antike bis heute, éd. Claus Ambos - Stefan Hotz - Stefan Weinfurter, Darmstadt, 2005, pp. 156-166.

Scordia, Lydwine, Le roi, l'or et le sang des pauvres dans Le livre de l'information des princes, miroir anonyme dédié à Louis X, Revue historique 631, 2004, pp. 507-532.

Seibt, Ferdinand, Karel IV. Císař v Evropě (1346–1378), Praha 1999 (Orig. Karl IV. Ein Kaiser in Europa, 1346 – 1378, Munich, 1978).

Seibt, Ferdinand, Karl IV. - das Charisma der Auserwählung, in : Virtuosen der Macht, Herrschaft und Charisma von Perikles bis Mao, éd. Wilfried Nippel, Munich, 2000, pp. 89-100.

Septième centenaire de la mort de Saint Louis: actes des Colloques de Royaumont et de Paris, 21-27 mai 1970, éd. Louis Carolus-Barré, Paris - Royaumont, 1976.

Sivéry, Gérard, Saint Louis et son siècle, Paris, 1983.

Šmahel, František, Cesta Karla IV. do Francie (1377–1378), Prague, 2006. (Sous presse est la version anglaise de ce livre : The Paris Summit, 1377-78, Emperor Charles IV and the King Charles V of France, Prague – Chicago, 2014)

Šmahel, František, Das Rätsel des ältesten Prager Universitätssiegels, *Bohemia. Zeitschrift für Geschichte und Kultur der böhmischen Länder*, 43, 2002, pp. 89-115.

Šmahel, František, Die Anfänge der Prager Universität. Kritische Reflexionen zum Jubiläum eines „nationalen Monuments“, in : Idem, *Die Prager Universität im Mittelalter. Gesammelte Aufsätze / The Charles University in the Middle Ages. Selected Studies*, Leyde - Boston, 2007 (= *Education and Society in the Middle Ages and Renaissance*, 28), pp. 3–50.

Šmahel, František, *Die Hussitische Revolution*, t. I-III, (= *Monumenta Germaniae Historica, Schriften*, 43).

Šmahel, František, *Idea národa v husitských Čechách*, Prague, 2^e éd., 2000 (1^{er} éd. 1970).

Šmahel, František, *Poslední chvíle, pohřby a hroby českých králů* in : *Slavnosti, ceremonie a rituály v pozdním středověku*, éd. Martin Nodl - František Šmahel, Prague, 2014, pp. 123-197.

Šmahel, František, *Scholae, collegia et bursae universitatis Pragensis. Ein Beitrag zum Wortschatz der mittelalterlichen Universitäten*, in : *Le vocabulaire des collèges universitaires (XIII^e-XVI^e siècles)*, éd. Olga Weijers, Turnhout, 1993, p. 115-130.

Šmahel, František, *Státní theologie Karla IV., "národní" doktrína Francie a počátky konciliarismu*, in : *Politické myšlení pozdního středověku a reformace*, éd. Vilém Herold - Ivan Müller - Aleš Havlíček, Prague, 2011, pp. 118-160.

Šmahel, František, *Zlomené žezlo českého krále. Ikonografická marginálie ke vztahům husitských Čech k Říši*, in: Idem, *Mezi středověkem a renesancí*, Prague 2002, pp. 187-214. *sociales et politiques du culte des saints dans les sociétés de rite grec et latin au Moyen Âge et à l'époque moderne: Approche comparative*, éd. Marek Derwich - Michel

Sommer, Petr, *Svatý Prokop. Z počátků českého státu a církve*, Prague, 2007.

Soukup, Pavel, *Inkvizitoři v Čechách v letech 1315-1415*, in : *Inkwizycja Papiaska w Europie Środkowo-Wschodniej*, éd. Paweł Kras, Kraków, 2010 (= *Studia i źródła Dominikańskiego Instytutu Historycznego w Krakowie*, 7), pp. 147-172.

Spěváček, Jiří, *Der Name, seine Tradition und die Herrscherintitulationen in den machtpolitischen Aspirationen Karls IV.*, in : *Folia diplomatica t. II*, Brno, 1976 (= *Opera Universitatis Purkynianae Brunensis*, 201), pp. 129-148.

Spěváček, Jiří, *Die Anfänge der Kanzlei Karls IV. auf italienischem Boden in den Jahren 1332/33*, *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, 76, 1968, pp. 299-326.

Spěváček, Jiří, *Jan Lucemburský. K prvnímu vstupu českých zemí do svazku se západní Evropou*, Prague, 1994.

Spěváček, Jiří, *Karel IV., Život a dílo (1316-1378)*. Prague, 1979.

Spěváček, Jiří, *Karl IV. Sein Leben und seine staatsmännische Leistung*, Prague, 1978.

Spěvák, Jiří, Prag zwischen West- und Osteuropa im Zeitalter der Luxemburger, *Historica*, 30, 1990, pp. 5-27.

Špička, Jiří, Petrarca : homo politicus. Politika v životě a díle Francesca Petrarckého, Prague, 2010

Spiegel, Gabrielle M., Genealogy: Form and Function in Medieval Historical Narrative, in: Eadem, *The Past as Text: The Theory and Practice of Medieval Historiography*, Baltimore, 1997, pp. 99-110, 242-245. (orig. *History and Theory*, 22 (1983): 43–53)

Spiegel, Gabrielle M., *The chronicle tradition of Saint-Denis: a survey*, Brookline – Leyde, 1978.

Spiegel, Gabrielle M., *The Reditus Regni ad Stirpem Karoli Magni: A New Look*, in: Eadem, *The Past as Text: The Theory and Practice of Medieval Historiography*, Baltimore, 1997, pp. 111-137, 246-257. (orig. *French Historical Studies*, 7 (1971), 145–174)

Staročeská Alexandreida, éd. Vážný, Václav, Prague, 1949.

Steinherz, Samuel, Die Verträge Karls IV. mit den Wittelsbachern zu Eltville im Jahre 1349, *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, 8, 1887, pp. 103-107.

Stejskal, Karel, Der Historismus in der Kunst am Hofe Karls IV., in : *Evolution générale et développements régionaux en histoire de l'art: actes du XXII^e Congrès International d'Histoire de l'Art*, Budapest 1969, t. II, éd. György Rózsza, Budapest, 1972, pp. 585-590.

Stejskal, Karel, Die Rekonstruktion des Luxemburger Stammbaums auf Karlstein, *Umění*, XXVI, 1978, pp. 535-563

Stejskal, Karel, Die Wandzyklen des Kaiser Karls IV. Bemerkungen zu Neudatierungen und Rekonstruktionen der im Auftrag Karls IV. gemalten Wandzyklen, *Umění* XLVI, 1998, pp. 19-41.

Stejskal, Karel, *L'Empereur Charles IV : l'art en Europe au XIV^e siècle*, Paris, 1980.

Stejskal, Karel, Matouš Ornyš a jeho „Rod císaře Karla IV.“, *Umění* XXIV, 1976, pp. 13-58;

Stejskal, Karel, Noch einmal über die Datierung und Zuschreibung der Karlsteiner Malereien, in: *Court Chapels of the high and late Middle Ages and their artistic decoration*, éd. Jiří Fajt, Prague 2003, pp. 47-58, here 53-57.

Sterling, Charles, *La peinture médiévale à Paris, 1300-1500*, t. 1, Paris, 1987.

Stoob, Heinz, *Kaiser Karl IV. und seine Zeit*, Graz, 1990.

Strayer, Joseph R., France: The Holy Land, the Chosen People, and the Most Christian King, in: Id., *Medieval Statecraft and the Perspectives of History*, Princeton, 1971, pp. 300-309.

Stuchlik, Ludwig, *Die Alttschechischen Handschriften zur Krönungsordnung der böhmischen Könige*, la thèse doctorale, Université de Vienne, 1997.

Studničková, Milada, Kult des heiligen Sigismund (Sigmund) in Böhmen, in : Die Heiligen und ihr Kult im Mittelalter, éd. Eva Doležalová et. al., Prague, 2010 (= Colloquia mediaevalia Pragensia, 11), pp. 299-339.

Studničková, Milada, Kult svatého Zikmunda v Čechách, in : Světcí a jejich kult ve středověku, éd. Petr Kubín – Hana Pátková – Tomáš Petráček, Prague, 2006, pp. 283-323.

Studničková, Milada, Sv. Václav jako scala coeli. (K interpretaci nástěnných maleb schodiště Velké věže na hradě Karlštejně). in : Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna. Stav po restaurování, éd. Zuzana Všecká, Prague, 2006 (= Průzkumy památek, 13. Příloha), pp. 71-77.

Suckale, Robert, Zur Ikonografie der deutschen Herrscher des 14. Jahrhunderts. Rudolf I. - Ludwig IV. - Karl IV., in : Die Goldene Bulle. Politik, Wahrnehmung, Rezeption, t. I, éd. Ulrike Hohensee - Mathias Lawo - Olaf B. Rader - Michael Lindner, Berlin, 2009, pp. 327-348.

Sur les traces des grands croisés. Le goût pour la croisade de Jean et Charles de Luxembourg et l'inspiration française, in : Histoires et mémoires des croisades à la fin du Moyen Âge, éd. Martin Nejedlý - Jaroslav Svátek, Toulouse, 2012 (= Les croisades tardives, 3), pp. 273-291.

Šusta, Josef, Karel IV. Za císařskou korunou (1346-1355), Prague, 1948 (= České dějiny, II/4).

Šusta, Josef, Král cizinec, Prague, 1939 (= České dějiny, II/2).

Šusta, Josef, Otec a syn (1333-1346), Prague, 1946 (= České dějiny, II/3).

Sutton, Anne - Hammond, Peter, The Coronation of Richard III. The Extant Documents, Gloucester, 1983.

Šváb, Miloslav, Zur alttschechischen Alexandreis. Kritische Auseinandersetzung mit einigen Behauptungen über das Werk, Die Welt der Slawen, 27, 1982, pp. 382-421.

Svatoš, Michal, Pražská univerzitní kolej Všech svatých, Acta Universitatis Carolinae – Historia Universitatis Carolinae Pragensis 31, 1991, pp. 85–93.

Svatý Václav. Na památku 1100. výročí narození knížete Václava svatého, éd. Petr Kubín, Prague, 2010.

Svobodný, Petr, Lékařská fakulta, in : Dějiny Univerzity Karlovy 1347/48-1622, pp. 183-202.

Tessier, Georges, 25 décembre... Le baptême de Clovis, Paris 1964 (= Trente journées qui ont fait la France).

The Encyclopedia of the Medieval Chronicle, éd. Graeme Dunphy, Leyde, 2010.

The Invention of Tradition, éd. Eric Hobsbawm - Terence Ranger, Cambridge, 1983.

Thomas, Antoine, Bernard Gui, frère prêcheur, in : Histoire littéraire de France, XXXV, Paris, 1921, pp. 139-232.

Třeštík, Dušan, Kosmova kronika. Studie k počátkům českého dějepisectví a politického myšlení, Prague, 1968.

Třeštík, Dušan, Mýty kmene Čechů (7.-10. století). Tři studie ke « Starým pověstem českým », Prague, 2003.

Třeštík, Dušan, Počátky Přemyslovců. Vstup Čechů do dějin (530 - 935), Prague, 1997.

Třeštík, Dušan, Vznik Velké Moravy. Moravané, Čechové a střední Evropa v letech 791-871, Prague, 2001.

Uhlíř, Zdeněk, Literární prameny svatováclavského kultu a úcty ve vrcholném a pozdním středověku, Prague, 1996.

Uhlíř, Zdeněk, Nově objevený zlomek latinského překladu Kroniky tak řečeného Dalimila, Knihovna. Knihovnická revue, 16/2, 2005, pp. 137-169.

Ullmann, Walter, The Development of the Medieval Idea of Sovereignty, English Historical Review 64 (250), 1949, pp. 1-33.

Urbánek, Rudolf, K české pověsti královské, Časopis Společnosti přátel starožitností českých 23, 1915, pp. 1-28, 49-68, 81-98 ; 24, 1916, pp. 8-14, 49-65 ; 26, 1918, pp. 10-47.

Valois, Noël, Les statues de la grande salle du Palais, Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, XXX, 1903, pp. 87-90.

Vaněček, Václav, Karlova zákonodárná činnost v českém státě, in : Karolus Quartus, éd. Idem, Prague, 1984, pp. 107-134.

Vaucher, André, « Beata Stirps » : sainteté et lignage en Occident aux XIII^e et XIV^e siècles, in : Famille et parenté dans l'occident médiéval. Actes du Colloque de Paris (6 juin 1974), éd. Georges Duby - Jacques Le Goff, Rome, 1977, pp. 397-406.

Vaucher, André, La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques, Rome, 1981 (= Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 241).

Večerka, Radoslav, Cyrilometodějský kult v české středověké tradici, ČsČH 12, 1964, pp. 40-43.

Vejrychová, Věra, Les figures des reines dans les chroniques tchèques du XIV^e siècle : idéal, pouvoir, transgressions, Médiévales 67, 2014 (à paraître).

Veldtrup, Dieter, Zwischen Ehrecht und Familie. Studien zu den dynastischen Heiratsprojekten Karls IV., Warendorf, 1988 (= Studien zu den Luxemburgern und ihrer Zeit, 2).

Verflochtene Herrschaftsstile im langen Jahrhundert der Luxemburger, éd. Martin Bauch – Julia Burkhardt - Tomáš Gaudek – Paul Töbelmann - Václav Žůrek, Cologne – Vienne, 2015 (= Forschungen zur Kaiser- und Papstgeschichte des Mittelalters. Beihefte zu J. F. Böhmer, Regesta Imperii) (à paraître).

Verger, Jacques, Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Âge, Paris, 1998.

Verkholantsev, Julia, St. Jerome As a Slavic Apostle in Luxemburg Bohemia, Viator, 44, 2013, pp. 251-286.

Verkholantsev, Julia, St. Jerome, Apostle to the Slavs, and the Roman Slavonic Rite, Speculum, 87, 2012, pp. 37-61.

Vernet, André, La diffusion de l'œuvre de Bernard Gui d'après la tradition manuscrite, in : Bernard Gui et son monde, Toulouse, 1981 (= Cahiers de Fanjeaux, 16), pp. 221-240.

Vernet, André, Le « Tragicum Argumentum de Miserabili Statu regni Francie » de François de Monte-Belluna (1357), Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France 1962-63, pp. 101-163.

Vidier, Alexandre, Le trésor de la Sainte-Chapelle, in : Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France, XXXVI, 1909, pp. 245-395.

Vidmanová, Anežka, Ještě jednou k privilegii Alexandra Velikého pro Slovany, dans Pulchritudo et sapientia. Ad honorem Pavel Spunar, éd. Zuzana Silagiová, Hana Šedinová et Petr Kitzler, Prague, 2008, pp. 179-187.

Vidmanová, Anežka, K privilegii Alexandra Velikého Slovanům, dans Husitství – Renesance – Reformace. Sborník k 60. narozeninám Františka Šmahela, t. I, éd. Jaroslav Pánek, Miloslav Polívka et Noemi Rejchrtová, Prague, 1994, pp. 105-115.

Vidmanová, Anežka, Karel IV. jako spisovatel, in : Karel IV. Literární dílo, Prague, 2000, pp. 9-22.

Vidmanová, Anežka, La branche tchèque de la Légende dorée, in : Legenda aurea. Sept siècles de diffusion. Actes du colloque international sur la Legenda aurea: texte latin et branches vernaculaires, à l'Université du Québec à Montréal, 11-12 mai 1983, éd. Brenda Dunn-Lardeau, Montréal, 1986, pp. 291-298.

Vidmanová, Anežka, Latinská historie o Alexandru Velikém v našich rukopisech, Listy filologické 86, 1963, 263-267.

Vidmanová, Anežka, Nad pařížskými zlomky latinského Dalimila, Slovo a smysl, 5, 2006, pp. 25-67.

Vogel, Cyrille, Medieval Liturgy. An Introduction to the Sources, Washington, 1986.

Vom luxemburgischen Grafen zum europäischen Herrscher. Neue Forschungen zu Heinrich VII., éd. Ellen Widder - Wolfgang Krauth, Luxembourg, 2008 (= Publications du CLUDEM 23).

Všetečková, Zuzana, Krátká úvaha ke karlštejnskému apokalyptickému cyklu, in : Karlštejn a jeho význam v dějinách a kultuře, Prague, 2010, pp. 79-92.

Všetečková, Zuzana, Schodištní cykly na Karlštejně - Legenda sv. Ludmily, in : Schodištní cykly velké věže hradu Karlštejna. Stav po restaurování, éd. Eadem, Prague, 2006 (= Průzkumy památek, 13. Příloha), pp. 37-49.

Vykoukal, Arnošt, Remešský staroslovanský Evangeliář, zvaný « texte du sacre », s liturgického hlediska, in: Slovanské studie. Vajsův sborník, Prague, 1948, pp. 189-206.

Weiss, Stefan, Onkel und Neffe : die Beziehungen zwischen Deutschland und Frankreich unter Kaiser Karl IV. und König Karl V. und der Ausbruch des Großen Abendländischen Schismas, in : Regnum et Imperium : die französisch-deutschen Beziehungen im 14. und 15. Jahrhundert / Les relations franco-allemandes au XIV^e et au XV^e siècle, éd. Stefan Weiß, Munich, 2008 (= Pariser historische Studien, 83), pp. 101-164.

Werner, Karl Ferdinand, Die Legitimität der Kapetinger und die Entstehung des Reditus regni Francorum ad stirpem Karoli, Die Welt als Geschichte, 12, 1952, pp. 203-225.

Werner, Karl Ferdinand, Karl der Große oder Charlemagne? : von der Aktualität einer überholten Fragestellung, Munich, 1995.

Werunsky, Emil, Geschichte Kaiser Karls IV. und seiner Zeit, t. I-III, Innsbruck.

Wetter, Evelin, Die Lausitz und die Mark Brandenburg, in : Karl IV. Kaiser von Gottes Gnaden. Kunst und Repräsentation des Hauses Luxemburg 1310–1437, éd. Jiří Fajt, Prague, 2006, pp. 340–349, ici pp. 347-348.

Whiteley, Mary, Deux escaliers royaux du XIV^e s. : les « grands degrez » du palais de la Cité et la « grande viz » du Louvre, Bulletin Monumental, 1989, 147/2, pp. 133-154.

Whiteley, Mary, Le Louvre de Charles V : disposition d'une résidence royale, Revue de l'Art, 97, 1992, pp. 60-71.

Whiteley, Mary, Lieux du pouvoir et résidences royales, in : Paris et Charles V. Arts et architecture, éd. Frédéric Pleybert, Paris, 2001, pp. 105-129.

Wieder, Joachim, Cola di Rienzo, in : Karl IV und sein Kreis, éd. Ferdinand Seibt, Munich, 1978 (= Lebensbilder zur Geschichte der böhmischen Länder, 3), pp. 111-144.

Wihoda, Martin, Polská koruna českých králů, ČČH 102, 2004, pp. 721-744.

Wolf, Kordula, Troja – Metamorphosen eines Mythos. Französische, englische und italienische Überlieferungen des 12. Jahrhunderts im Vergleich, Berlin, 2009 (= Europa im Mittelalter, 13).

Wolfram, Herwig – Pohl, Walter – Wood, Ian N., Origo gentis, in : Reallexikon der Germanischen Altertumskunde, 22, Berlin - New York, 2003, 2^e éd., pp. 174–210.

Wörster, Peter, Monasterium sancti Hieronymi Slavorum ordinis sancti Benedicti, dans Kaiser Karl IV. 1316-1378, Blätter für deutsche Landesgeschichte 114, 1978, s. 721-732

Wrigley, John E., Clement VI Before His Pontificate : The Early Life of Pierre Roger, 1290/91-1342, The Catholic Historical Review, 56, 1970, 433-473.

Z tradic slovenské kultury v Čechách. Sázava a Emauzy v dějinách české kultury, éd. Jan Petr, Sáva Šabouk, Prague, 1975,

Zachová, Jana, Die Chronik des Franz von Prag, in : Die Geschichtsschreibung in Mitteleuropa. Projekte und Forschungsprobleme, éd. Jaroslav Wenta, Toruń, 1999 (= Subsidia historiographica, I), pp. 331-338.

Zachová, Jana, Die Chronik des Franz von Prag. Inhaltliche und stilistische Analyse, Prague, 1974.

Zachová, Jana, K rukopisné tradici kroniky Františka Pražského, Český časopis historický, 93, 1995, pp. 278-282.

Zahn, Wilhelm, Kaiser Karl IV. in Tangermünde. Tangermünde, 1900.

Žemlička, Josef, „Polská koruna“ Vratislava II. aneb čím ho (ne)mohl obdařit Jindřich IV., ČČH 104, 2006, pp. 1-46.

Žemlička, Josef, « Král jak ubohý hříšník svých poklesků litoval v pláči ». Václav II., Zbraslav a svatý Ludvík IX. , in : Verba in imaginibus. Františku Šmahelovi k 70. narozeninám, Prague, 2004, pp. 193-210.

Žemlička, Josef, Čechy v době knížecí (1034-1198), Prague, 1997.

Žemlička, Josef, Přemysl Otakar II. Král na rozhraní věků, Prague, 2011.

Žemlička, Josef, Přemyslovci. Jak žili, vládli, umírali, Prague, 2005.

Zender, Mathias, Die Verehrung des Hl. Karl im Gebiet des mittelalterlichen Reiches, in:

Zouhar, Jakub, Im Schatten der deutschen Reimübertragung der Dalimil-Chronik Versannalen (der so genannte „Abriss“ aus dem 14. Jahrhundert) (Ein Beitrag zur mittelalterlichen deutschsprachigen Literatur in Böhmen), Listy filologické 130, 2007, pp. 21-42.

Žůrek, Václav, Korunovace českých králů a královen, in : Slavnosti, ceremonie a rituály v pozdním středověku, éd. Martin Nodl, - František Šmahel, Prague, 2014, pp. 17-65.

Žůrek, Václav, Mittelhochdeutsche Dichtung in Böhmen der Přemysliden, in : Die mittelalterliche Kolonisation. Vergleichende Untersuchungen, éd. Michael Brauer - Pavlína Rychterová - Martin Wihoda, Prague, 2009, pp. 167-194.

Žůrek, Václav, Předpis, literární dílo nebo pamětní záznam? Rukopisy Karlova korunovačního řádu v kontextu dochování, in : Moc a její symbolika ve středověku, éd. Martin Nodl - Andrej Pleszczyński, Prague, 2011(= Colloquia mediaevalia Pragensia, 13), pp. 103-114.

Žůrek, Václav, Korunovační řád Karla IV. jako ritualizovaný panovnický program, Časopis Národního muzea. Řada historická, 176, 2007, pp. 105-143.

Žůrek, Václav, Korunovace královny Žofie. Řád Karla IV. a jeho užití v praxi, in : Rituály, ceremonie a festivity ve střední Evropě 14. a 15. století, éd. Martin Nodl - František Šmahel (= Colloquia mediaevalia Pragensia, 11), Prague, 2009, pp. 203-212.

Éditions des sources

Table des abréviations

GCHF = Grandes Chroniques de France

MGH = Monumenta Germaniae Historica

MGH SS = Monumenta Germaniae Historica. Scriptores (in Folio)

MGH SS NS = Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum Germanicarum, Nova series

RHGF = Recueil des Historiens des Gaules et de la France

SRB = Scriptores Rerum Bohemicarum

MHB = Monumenta historica Bohemiae nusquam antehac edita, éd. Gelasius Dobner

MMFH = Magnae Moraviae Fontes Historici

FRB = Fontes rerum Bohemicarum

FRB SN = Fontes rerum Bohemicarum. Series nova

RBM = Regesta diplomatica nec non epistolaria Bohemiae et Moraviae

MVB = Monumenta Vaticana res gestas Bohemicas illustrantia

CDM = Codex diplomaticus et epistolaris Moraviae,

Ordonnances = Ordonnances des rois de France de la troisième race

Éditions des sources

A Middle French Translation of Bernard Gui's Shorter Historical Works by Jean Golein, éd. Thomas F. Coffey - Terrence J. McGovern, Lewiston, Queenston et Lampeter, 1993.

Annales Bohemiae brevissimi, in : Annales Aevi Suevici, éd. Georg Heinrich Pertz, (= MGH SS, XVII), pp. 719-721.

Annales Gerlachi, in : FRB, t. II, pp. 461-516.

Annales Vincentii, in : FRB, t. II, pp. 407-460.

Anton Blaschka, Die St. Wenzelslegende Kaiser Karls IV. Einleitung, Texte, Kommentar, Prague, 1934

Bernd-Ulrich Hergemöller, Maiestas Carolina. Der Kodifikationsentwurf Karls IV. für das Königreich Böhmen von 1355, Munich, 1995.

C. E. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis IV, 1300-1400*, Paris, 1668.

Cancellaria Johannis Noviforensis, episcopi Olomucensis (1364-1380). Briefe und Urkunden des Olmützer Bischofs Johann von Neumarkt, éd. Ferdinand Tadra, *Archiv für österreichische Geschichte*, 68, 1886, pp. 1-157.

Cartulaire et Archives des Communes de l'ancien Diocèse et de l'Arrondissement administratif de Carcassonne, t. II, éd. Alphonse Mahul, Paris, 1859

Chartularium Universitatis Parisiensis, t. III, ab anno MCCCL usque ad annum MCCCLXXXIII, éd. Henri Denifle - Émile Chatelain, Paris, 1894.

Chronicon Francisci Pragensis, éd. Jana Zachová, Prague, 1997 (= FRB SN, t. I).

Chronicon monachi Sazaviensis, in : FRB, t. II, éd. Josef Emler, Prague, 1874, pp. 238-269.

Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393), éd. Siméon Luce, Paris, 1862.

Chronique des règnes de Jean II et de Charles V (Les Grandes Chroniques de France), éd. Roland Delachenal, t. I, 1350-1364 ; t. II, 1364-1380 ; t. III, Continuation et appendice, Paris, 1910-1920.

Chronique latine de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs de 1113 à 1300 et les continuations de cette chronique de 1300 à 1368, t. I-II, éd. Henri Géraud, Paris, 1843.

Chronographia regum Francorum, t. II, éd. Henri Moranvillé, Paris, 1891.

Codex diplomaticus et epistolaris Moraviae, t. XIII, éd. Vincenc Brandl, Brünn 1897

Codex diplomaticus Moguntinus 3, éd. Ferdinand von Gudenus, Göttingen, 1751.

Codex juris municipalis regni Bohemiae, t. 1. *Privilegia civitatum Pragensium*, éd. Jaromír Čelakovský, Prague, 1886.

Collectarius perpetuarum formarum Johannis de Geylnhusen, éd. Hans Kaiser, Innsbruck, 1900.

Collectarius perpetuarum formarum Johannis de Geylnhusen, éd. Hans Kaiser, Innsbruck, 1900.

Constitutiones et acta publica, t. VIII, éd. Karolus Zeumer - Richardus Salomon, Hannover, 1910-1926 (= *Monumenta Germania Historica*).

Continuatio Cosmae I, in : FRB t. II, éd. Josef Emler, Prague, 1874, pp. 203-237.

Coronatio Aquisgranensis, éd. Georg Heinrich Pertz, Hannover 1837 (= MGH LL, II), p. 384-392.

Corrozet, Gilles, Les Antiquitez, croniques, et singularitez de Paris, éd. Nicolas Bonfons, Paris, 1576.

Cosmae Pragensis Chronica Boemorum, éd. Bertold Bretholz, Berlin, 1923 (= MGH SS NS, t. II)

Cronica ecclesie Pragensis Benessii Krabice de Weitmile, éd. Josef Emler, in: *Fontes rerum Bohemicarum*, t. IV, Prague, 1884, pp. 459-548.

Das vollständige Registrum Slavorum. Die Urkunden des königlichen Stiftes Emaus in Prag, t. 1, éd. Leander Helmling - Adalbert Horcicka, Prague, 1904.

Denis Foulechat, *Le policratique de Jean de Salisbury, 1372, livres I-III*, éd. Charles Brucker, Genève, (= *Publications romanes et françaises*, 209), 1994.

Denkmale der deutschen Könige und Kaiser, t. 2. Ein Beitrag zur Herrschergeschichte von Rudolf I. bis Maximilian I. 1273–1519, éd. Hermann Fillitz - Percy Ernst Schramm - Florentine Mütherich, Munich, 1978.

Description de la ville de Paris sous Charles V par Raoul de Presles, in : *Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles. Documents et écrits originaux*, éd. Antoine-Jean-Victor Le Roux de Lincy - Lazare-Maurice Tisserand, Paris, 1867, pp. 99-115.

Di tutsch kronik von Behem lant. Die gereimte deutsche Übersetzung der alttschechischen Dalimil-Chronik. Rýmovaný německý překlad Dalimilovy kroniky, éd. Vlastimil Brom, Brno, 2009.

Die Chronik des Jakob Twinger von Königshofen, t. I-II, éd. Carl Hegel, Leipzig, 1870-1871 (= *Die Chroniken der deutschen Städte*, 8-9).

Die Goldene Bulle Kaiser Karls IV. vom Jahre 1356, éd. Wolfgang D. Fritz, Weimar, 1972 (= *MGH, Fontes iuris germanici*, XI).

Die peheimische Cronica dewcz, in : *FRB t. III*, éd. Josef Jireček, Prague, 1878, pp. 257-297

Dom Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye de S. Denys en France*, Paris, 1625.

Edmund de Dynter, *Chronique des ducs de Brabant III/Chronica nobilissimorum ducum Lotharingiae et Brabantiae ac regum Francorum III*, éd. Pierre François Xavier de Ram, Bruxelles, 1857.

Ex Primati chronicis per Iohannem de Vignay translatis, éd. Hermann Brosien, Hannover, 1882 (= *MGH, Scriptores*, 26), pp. 623-667.

Gotifredi Viterbiensis Pantheon, éd. Georg H. Waitz, Hannover, 1872 (= *MGH SS XXII*), pp. 107-376.

Grandes Chroniques de France, t. I-X, éd. Jules Viard, Paris, 1920-1953.

Guillaume de Machaut, *La Prise d'Alixandre*, éd. Robert Barton Palmer, New York – Londres, 2002.

Heinricus de Diessenhofen und andere Geschichtsquellen Deutschlands im späteren Mittelalter, éd. Johann Friedrich Böhmer - Alfons Huber, Stuttgart, 1868 (= *Fontes Rerum Germanicarum*, 4).

Henri de Mügeln, *Der Meide Kranz*, in : *Kleinere Dichtungen Heinrichs von Mügeln*, t. 2, éd. Karl Stackmann – Michael Stolz, Berlin, 2003.

- Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France, éd. Jules Labarte, Paris, 1879.
- Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416), éd. Jules Guiffrey, t. I-II, Paris, 1894-1896.
- Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, FRB, t. III., éd. Josef Emler, Prague, 1882, pp.
- Iohannis de Marignolis Chronicon Bohemorum, in : FRB, t. III, éd. Josef Emler, Prague, 1882, pp. 492-604.
- Iohannis Neplachonis Chronicon, in : FRB, t. III, éd. Josef Emler, Prague, 1882, pp. 451-484.
- Iohannis Porta de Annoniaco Liber de coronatione Karoli IV. Imperatoris, éd. Richard Salomon, Hannover, 1913 (= MGH SSrG, 35).
- Jacobus de Voragine : Legenda aurea vulgo Historia lombardica dicta, éd. Johann G. T. Graesse, Vratislaviae, 1890.
- Jacques de Voragine, La légende dorée, éd. critique, dans la révision de 1476 par Jean Batallier, d'après la traduction de Jean de Vignay, éd. Brenda Dunn-Lardeau, Paris, 1997.
- Jean de Marignolli, Au jardin d'Eden, éd. Christine Gadrat, Toulouse, 2009.
- Jean de Saint-Victor, Traité de la division des royaumes. Introduction à une histoire universelle, éd. Isabelle Guyot-Bachy – Dominique Poirel, Turnhout, 2002.
- Johannes Quidort von Paris, Über königliche und päpstliche Gewalt. De regia potestate et papali, éd. Fritz Bleienstein, Stuttgart, 1969.
- Karoli IV Imperatoris Romanorum vita ab eo ipso conscripta et Hystoria nova de Sancto Wenceslao Martyre / Autobiography of Emperor Charles IV and his Legend of St. Wenceslas, éd. Balázs Nagy - Frank Schaer, Budapest, 2001.
- Klaret a jeho družina, t. I-II, éd. Václav Flajšhans, Prague, 1926-1928.
- Konrad von Halberstadt O. P., Chronographia Interminata 1277-1355/59, éd. Rainer Leng, Wiesbaden, 1996.
- Korte rijmkronijk van Braband, in : Oudvlaemsche gedichten der XII^e, XIII^e en XIV^e eeuwen éd. Philipp Blommaert, Gent, 1838, pp. 84-90.
- L'arbre des batailles d'Honoré Bonet, éd. Ernest Nys, Bruxelles - Leipzig, 1883.
- L'inventaire du trésor du dauphin futur Charles V, 1363 : les débuts d'un grand collectionneur, éd. Danielle Gaborit-Chopin, Nogent-le-Roi, 1996.
- La Cité de Dieu de saint Augustin traduite par Raoul de Presles (1371-1375). Livres I à III. Édition du manuscrit BnF, fr. 22912, éd. Olivier Bertrand et al., Paris, 2013 (= Linguistique: traduction et terminologie du Moyen Âge au XXI^e siècle, 1).
- La description de la ville de Paris et de l'excellence du royaume de France, transcrit et extrait de plusieurs acteurs par Guillebert de Metz, in : Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles.

Documents et écrits originaux, éd. Antoine-Jean-Victor Le Roux de Lincy - Lazare-Maurice Tisserand, Paris, 1867, pp. 131-236.

Le livre des faits et bonnes meurs du sage roy Charles V par Christine de Pisan, t. I-II, éd. Susane Solente, Paris, 1936, 1940.

Le livre des propriétés des choses: une encyclopédie au XIV^e siècle, éd. et trad. Bernard Ribémont, Paris, 1999.

Le pontifical romano-germanique du dixième siècle, t. I. Le Texte, éd. Cyrille Vogel – Reinhard Elze, Città del Vaticano, 1963 (= Studi e Testi, 226), pp. 246-264.

Le Racional des divins offices de Guillaume Durand. Livre IV – La messe, Les Prologues et le Traité du sacre, éd. Charles Brucker - Pierre Demarolle, Genève, 2010.

Le songe du vergier, édité d'après le manuscrit Royal 19 C IV de la British Library, t. I-II, éd. Marion Schnerb-Lièvre, Paris, 1982.

Legenda Christiani. Vita et passio sancti Wenceslai et sancte Ludmille ave eius/Kristiánova legenda. Život a umučení svatého Václava a jeho báby Ludmily, éd. Jaroslav Ludvíkovský, Prague, 1978.

Les Gestes des ducs de Brabant / Brabantsche Yeesten of Rymkronyk van Braband, éd. Jean Henri Bormans - Jan Frans Willems, Bruxelles, 1839-1869.

Limburger Chronik des Tilemann Elhen von Wolfhagen, éd. Arthur Wyss, Hannover, 1883 (= MGH Deutsche Chroniken, 4/1).

Meyvaert, Paul – Devos, Paul, La „Légende Morave“ de SS. Cyrille et Méthode et ses sources, *Annalecta Bolandiana*, 74, 1956, pp. 441-469.

Michael of Prague, *De quatuor virtutibus cardinalibus pro eruditione principum* (Book II–IV), éd. Raphael Witkowski, Salzburg, 2009 (= *Analecta Cartusiana*, 6/2).

Monarchia Sancti Romani Imperii, t. I, éd. Melchior Goldast, Hannover, 1688.

Monumenta Vaticana res gestas Bohemicas illustrantia, t. I, 1342-1352, éd. Ladislav Klincman, Prague, 1903.

O svatém Jeronýmovi knihy troje, éd. Adolf Patera, Prague, 1903.

Œuvres complètes d'Eustache Deschamps : publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, t. VII, éd. Gaston Raynaud, Paris, 1891.

Ordines Coronationis Franciae. Texts and Ordines for the Coronation of Frankish and French Kings and Queens in the Middle Ages, t. I-II, éd. Richard A. Jackson, Philadelphia, 1995, 2000.

Ordonnances des rois de la troisième race, t. II, éd. Denis-François Secousse, Paris, 1729.

Ordonnances des rois de la troisième race, t. VI, éd. Denis-François Secousse, Paris, 1741.

- Petri Zittaviensis Cronica Aule Regie, in : FRB, t. IV, éd. Josef Emler, Prague, 1884, pp. 3-337.
- Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, in : FRB, t. V, éd. Josef Emler - Jan Gebauer, Prague, 1893, pp. 1-326.
- Przibiconis de Radenin dicti Pulkavae Chronicon Bohemiae, in: FRB, t. V, éd. Josef Emler – Jan Gebauer, Prague, 1893, pp. 1-326.
- Regesta diplomatica nec non epistolaria Bohemiae et Moraviae, t. II-VII, éd. Josef Emler - Blažena Rynešová - Jiří Spěvák - Bedřich Mendl - Milena Linhartová, Prague, 1882-1963
- Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl IV., 1346-1378, éd. Alphons Huber, Innsbruck 1877 (= Regesta imperii, VIII).
- Rýmovaná kronika česká tak řečeného Dalimila/ Di tutsch kronik von Behemlantm, in : FRB t. III, éd. Josef Jireček, Prague, 1878, pp. 3-302.
- Schriften Johannis von Neumarkt, t. 2, Hieronymus. Die unechten Briefe des Eusebius, Augustin, Cyrill zum Lobe des Heiligen (= Vom Mittelalter zur Reformation, 6/2), éd. Johannes Klapper, Berlin, 1932.
- Six Historical Poems of Geffroi de Paris, written in 1314-1318, éd. et trad. Walter H. Storer - Charles A. Rochedieu, Chapel Hill, 1950.
- Somnium viridarii, t. I-II, éd. Marion Schnerb-Lièvre, Paris, 1993-1995.
- Spisové císaře Karla IV., éd. Josef Emler (= Památky staré literatury české, IV), Prague, 1878.
- Staročeská kronika tak řečeného Dalimila, t. I-II, éd. Jiří Daňhelka - Karel Hádek - Bohuslav Havránek - Naděžda Kvítková, Prague, 1988.
- The “De quatuor virtutibus cardinalibus pro eruditione principum” of Michael the Carthusian of Prague : The Critical Text and Study, éd. Wiliam G. Storey, Salzburg, 1972 (= Analecta Cartusiana, 6).
- The « Traité du sacre » of Jean Golein, éd. Richard A. Jackson, Proceedings of the American Philosophical Society, 113, 1969, pp. 305-324.
- Théodore Godefroy - Denys Godefroy, Le Cérémonial Francois, t. 1, Paris, 1649.
- Thomae Tusci Gesta imperatorum et pontificum, éd. Ernst Ehrenfeuchter, Hannover, 1872 (= MGH SS, XXII).
- Thomas Pessina de Cechorod, Phosphorus septicornis, stella alias matutina hoc est sanctae metropolitanae divi Viti ecclesiae Pragensis majestas et gloria, quibus illa per tot secula, orbi nostro enituit semper clarissima, solis ortui seu futuro majori operi praemissus interim et emissus, Prague, 1673.

Tractatus de laudibus Parisius/Traité des louanges de Paris, in : Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles. Documents et écrits originaux, éd. Antoine-Jean-Victor Le Roux de Lincy - Lazare-Maurice Tisserand, Paris, 1867, pp. 32-79.

Vie de Charles IV de Luxembourg, éd. Pierre Monnet - Jean-Claude Schmitt, Paris, 2010 (= Classiques de l'histoire au Moyen Âge, 49).

Vindemiae literariae hoc est veterum monumentorum ad Germaniam sacram praecipue spectantium, t. I., éd. Johann Friedrich Schannat, Fulda – Leipzig, 1723.

Vita Karoli Quarti. Karel IV. : Vlastní životopis, éd. Jakub Pavel - Bohumil Ryba, Prague, 1978.

Widukindi monachi Corbeiensis rerum gestarum Saxonicarum libri tres, éd. Paul Hirsch - Hans-Eberhard Lohmann, Hannover, 1935 (= MGH Scriptorum rerum Germanicarum in usum scholarum editi, 60).

Život svatého Václava, éd. Štěpán Šimek, in : Výbor ze starší české literatury (édition électronique), Prague, 2011, pp. 13-15.

SOURCES MANUSCRITES

Table des abréviations des bibliothèques

Cracovie

MN = Muzeum Narodowe. Biblioteka książąt Czartoryskich

Paris

BNF = Bibliothèque nationale de France

Prague

NK = Národní knihovna České republiky

KMK = Knihovna Metropolitní kapituly

KNM = Knihovna Národního muzea

Rome

BAV = Biblioteca Apostolica Vaticana

Vienne

ÖNB = Österreichische Nationalbibliothek

Manuscrits cités

Cracovie, MN, Biblioteka książąt Czartoryskich, ms. 1414

Londres, British Library MS Cotton Tiberius B. VIII

Macôn, Bibliothèque municipale, ms. 1

Munich, BSB, Clm ms. 10085

Paris, BNF, lat. 6184

Paris, BNF, ms. fr. 2813

Paris, BNF, ms. fr. 308

Paris, BNF, ms. fr. 308, fol. 1r

Paris, BNF, ms. lat. 13836

Paris, BNF, ms. lat. 5286

Prague, Galerie Nationale, ms. AA 2015

Prague, KMK, ms. G 5

Prague, KNM, ms. XIII A 12

Prague, KNM, ms. XV A 12

Prague, KNM, VIII F 69

Prague, Národní knihovna, ms. XIX B 5

Reims, Bibliothèque municipale, ms. 255

Rome, BAV, ms. Vat. lat. 544

Vienna, ÖNB, ms. 8330

Vienne, ÖNB ms. 581

Vienne, ÖNB, ms. 556

Vienne, ÖNB, ms. 619

Vienne, ÖNB, ms. nova series 2618

Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, Cod. Guelf. 60.5, Aug. 2

Table des annexes

- 1.) Aperçu des Premyslides et Luxembourg sur le trône de Bohême
- 2.) Table de la parenté des Luxembourg avec les Valois
- 3.) Liste des souverains mythiques de Bohême
- 4.) La généalogie de Karlštejn (Antonín Friedl, Mikuláš Wurmser, Mistr královských portrétů na Karlštejně, Prague, 1956, pp. 25-26.)
- 5.) La généalogie de Brabant (Jan van Boendale, Brabantsche Yeesten, in : Korte rijmkronijk van Braband, in : Oudvlaemsche gedichten der XII^e, XIII^e en XIV^e eeuwen éd. Philipp Blommaert, Gent, 1838, pp. 84-90.)
- 6.) *Fromme Sippe* (Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, Cod. Guelf. 60.5, Aug. 2, fol. 17r)
- 7.) Pépin le Bref (Généalogie de Karlštejn)
- 8.) Charlemagne (Généalogie de Karlštejn)
- 9.) Charlemagne de maître Théodorich
- 10.) Charlemagne et l'abbé de Karlshof
- 11.) Charles IV (Généalogie de Karlštejn)
- 12.) Miniature de la traduction française de Miroir historial, Paris, BNF, ms. fr. 308, fol. 1r. – saint Louis et Jeanne de Bourbonne
- 13.) Lettre de Charles IV envoyée à Charles V (repris de Karel Otavský, Die Beziehungen Kaiser Karls IV. zu Aachen, mémoire de séminaire d'Erich Meuthen (Université de Berne), 1977.)
- 14.) Diplôme de Reims
- 15.) Manuscrit de Budyssin (Chronica Bohemorum de Cosmas de Prague)
- 16.) Légendaire française, Macôn, Bibliothèque municipale, ms. 1, 2r
- 17.) La scène de la réception des reliques (Château de Karlštejn, église de Notre-Dame, Charles IV et Dauphin Charles (V)
- 18.) Les lieux du savoir à Prague

Annexe 1 : Aperçu des Premyslides et Luxembourg sur le trône de Bohême

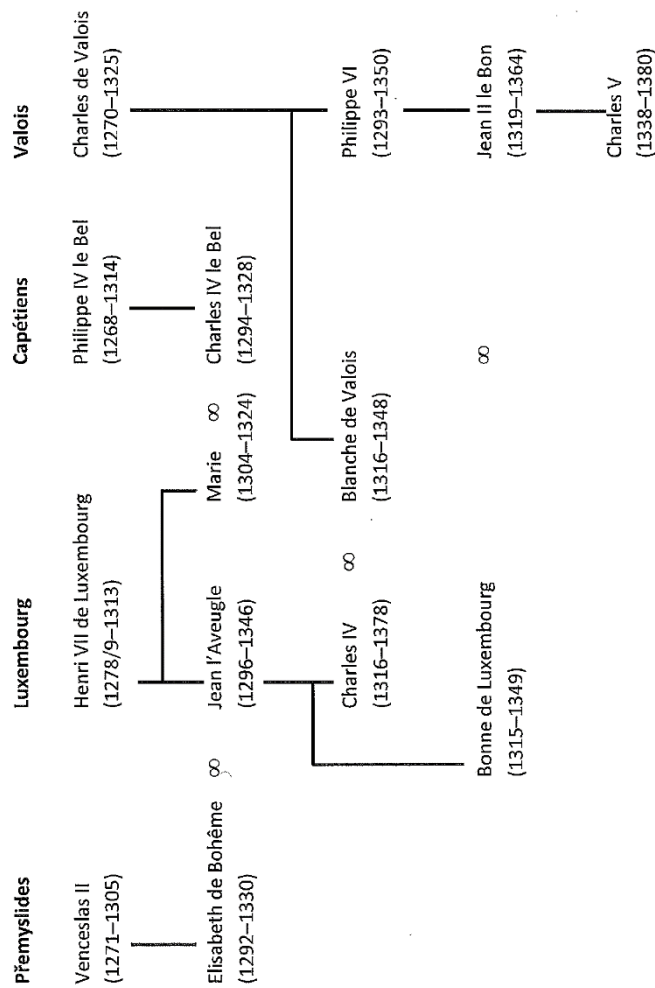
Ducs de Bohême

Bořivoj (?-889/895 ?)
Spytihněv I^{er} (?-915 ?)
Vratislav (915 ?-921 ?)
Václav (saint Venceslas) (?-935)
Boleslav I^{er} (935-972)
Boleslav II (972-999)
Boleslav III (999-1002/1003)
Vladivoj (1003)
Jaromír (1003), (1004-1012), puis (1033-1034)
Oldřich (1012-1033), puis (1034)
Břetislav I^{er} (1035-1055)
Spytihněv II (1055-1061)
Vratislav II (1061-1092), roi à partir de 1085
Konrád I^{er} de Brno (1092)
Břetislav II (1092-1100)
Bořivoj II (1101-1107) puis (1117-1120)
Svatopluk (1107-1109)
Vladislav I^{er} (1109-1117) puis (1120-1125)
Soběslav I^{er} (1125-1140)
Vladislav II (1140-1172), roi à partir de 1158
Bedřich (1172-1173) puis (1178-1189)
Soběslav II (1173-1178)
Konrád II Otto (1189-1191)
Václav II (1191-1192)
Přemysl I^{er} (1192-1193)
Jindřich Břetislav (1193-1197)
Vladislav Jindřich (1197)

Rois de Bohême

Přemysl Ottokar I^{er} (1197-1230), roi à partir de 1198
Vratislav II (premier roi de Bohême, qui régna dans les années 1085-1092)
Vladislav II (1158-1172)
Přemysl Ottokar I^{er} (1198-1230)
Venceslas I^{er} (1230-1253)
Přemysl Ottokar II (1253-1278)
Venceslas II (1278-1305)
Venceslas III (1305-1306)
Jean l'Aveugle (1310-1346)
Charles IV (1346-1378)
Venceslas IV (1378-1419)

Annexe 2 : Table de la parenté des Luxembourg avec les Valois



Annexe 3 : Liste des souverains mythiques de Bohême

La liste des souverains mythiques de Bohême tiré d'*Excerpta de diversis chronicis*, FRB, t. IV, p. 345 :

Primus dux - Przemysl

Secundus dux - Nezamysl

Tercius dux - Mnata

Quartus dux - Woyn

Quintus dux – Vneslaus

Sextus dux - Crzessomysl

Septimus dux - Neklan

Octavus dux – Hostyuit

Supradicti duces Boemie omnes fuerunt pagani.

Primus dux Boemie christianus fuit Borziwoy, quem baptizavit Methudius, episcopus

Moraue, cum uxore sua sancta Ludmila, ex qua natus est Wratislaus, pater sancti Wencezlai, anno Domini octingentesimo quarto.

Annexe 4 : La généalogie de Karlštejn (Antonín Friedl, Mikuláš Wurmser, Mistr královských portrétů na Karlštejně, Prague, 1956, pp. 25-26.)

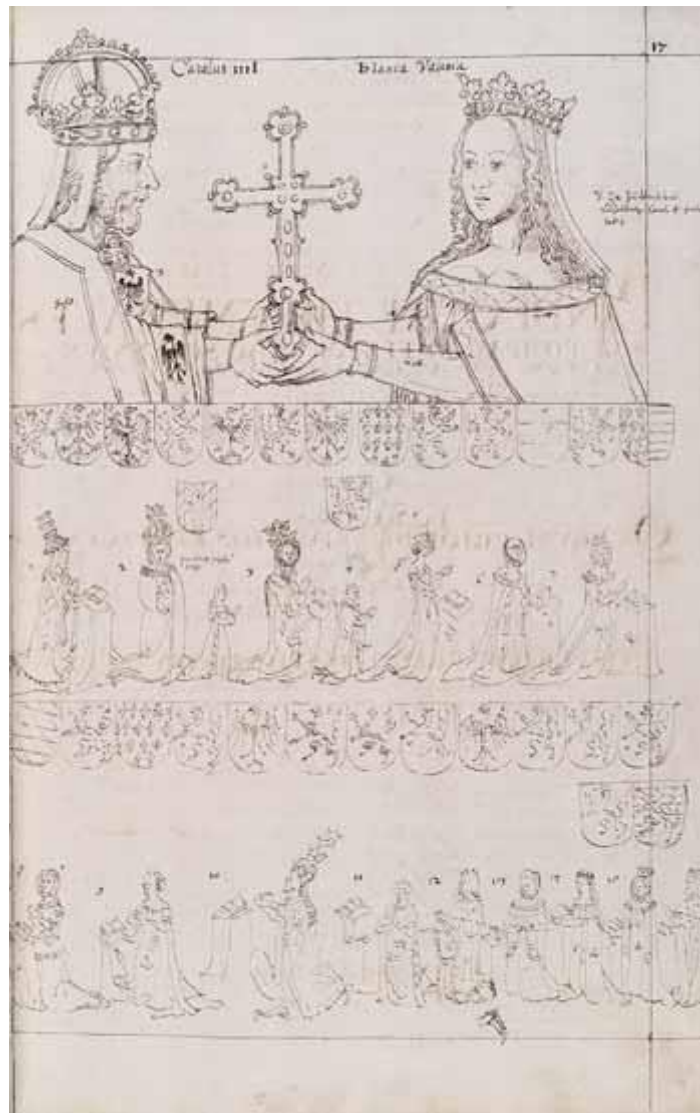
- fol. 8 (2) Noe genuit Cham
fol. 9 (3) Cham genuit Chus
fol. 10 (4) Chus genuit Nembroth
fol. 11 (5) Nembroth genuit Belum Primum
fol. 12 (6) Belus genuit Ninum
fol. 13 (7) Ninus genuit Saturnum
fol. 14 (8) Saturnus genuit Iovem
fol. 15 (9) Jupiter genuit Dardanum
fol. 16 (10) Dardanus genuit Herictonium
fol. 17 (11) Herictonius genuit Ylum
fol. 18 (12) Ylus genuit Priamum Primum Regem Troianorum
fol. 19 (13) Priamus genuit Martomirum
fol. 20 (14) Martomirus genuit Pharimundum
fol. 21 (15) Pharimundus genuit Clodium
fol. 22 (16) Clodio genuit Meromungum alias Neronem
fol. 23 (17) Meromungus genuit Hildericum Regem Franciae
fol. 24 (18) Hildericus genuit Clodoveum alias Ludowicum qui fuit Primus Rex Romanorum Christianus
fol. 25 (19) Ludowicus genuit Lotharium
fol. 26 (20) Lotharius genuit Cilpericum
fol. 27 (21) Cilpericus genuit Lotharium Magnum
fol. 28 (22) Lotharius Magnus genuit Bliothildam
fol. 29 (23) Exqua genuit Ansubertus illustris ex Stirpe Imperiali ortus Buotkisum alias Arnoldum
fol. 30 (24) Arnoldus genuit Arnolphum
fol. 31 (25) Bts Arnolphus Metensis Episcopus ante clericatum genuit
fol. 32 (26) Ex Sca Boda Anchysum
fol. 33 (27) Anchysus Francigena
fol. 34 (28) Ex Sca Begga Ducissa Lothoringiae et Brabanciae genuit Pipinum Junioem duce[m] Tertium
fol. 35 (29) Pypinus genuit Carolum Marcelli
fol. 36 (30) Carolus genuit statura Pussilum Ducem Quintum Lothoringiae et Brabanciae
fol. 37 (31) Pypinus genuit Carolum Magnum Imperatorem
fol. 38 (32) Carolus genuit Ludowicum Pium Imperatorem
fol. 39 (33) Ludowicus genuit Carolum Imperatorem et Franciae Regem et Lothoringiae duce[m]
fol. 40 (34) Carolus Calvus genuit Ludowicum Balbum Regem Franciae et duce[m] Lothoringiae
fol. 41 (35) Ludowicus genuit Ludowicum Regem Franciae
fol. 42 (36) Ludowicus Rex genuit Carolum duce[m] Lothoringiae Et Brabanciae
fol. 43 (37) Carolus genuit Gebergam Comitissam
fol. 44 (38) Geberga Ex Lamberto cum barba Heinricus genuit seniore[m] Comitem Bruxellensem
fol. 45 (39) Heinricus senior genuit Lambertum Comitem
fol. 46 (40) Lambertus genuit Heinricum
fol. 47 (41) Heinricus Comes genuit Gotfridum Cum barba Ducem Lothoringiae
fol. 48 (42) Gotfridus curu barba genuit Iunioem Gotfridum Ducem Lothoringiae
fol. 49 (43) Gotfridus genuit Heinricum seniore[m] Ducem
fol. 50 (44) Heinricus genuit
fol. 51 (45) Ex Metilde Filia Machi Comitis Boloniensis Heinricum Secundum Ducem Lothoringiae
fol. 52 (46) Heinricus Secundus genuit Heinricum Tertium
fol. 53 (47) Heinricus genuit Johannem Ducem Lothoringiae Primum Huius Nominis
fol. 54 (48) Johannes Primus Dux Lothoringiae et Brabantiae genuit Consortem Heinrici Lucemburgen q.
Heinricus fuit septimus Imperator Romanorum
fol. 55 (49) (La figure de la reine assise sur le trône avec une couronne et l'orbe, sans l'inscription)
fol. 56 (50) Heinricus Imperator genuit Johannem Regem Boemiae Primum huius nominis
fol. 57 (51) Johannes Rex genuit Carolum Quartum Romanorum Imperatorem
fol. 58 (52) Ex Elisabetha filia Wenceslai secundi Regis Boemiae
fol. 59 (53) Carolus III Imperator
fol. 60 (54) Carolus III Imperator
fol. 61 (55) Carolus III Imperator
fol. 62 (56) Blanca Regina Boemiae
fol. 64 (58) (La figure du prince avec bonnet, sans titre)

Annexe 5 : La généalogie de Brabant (Jan van Boendale, Brabantsche Yeeften, in : Korte rijmkronijk van Braband, in : Oudvlaemsche gedichten der XII^e, XIII^e en XIV^e eeuwen éd. Philipp Blommaert, Gent, 1838, pp. 84-90.)

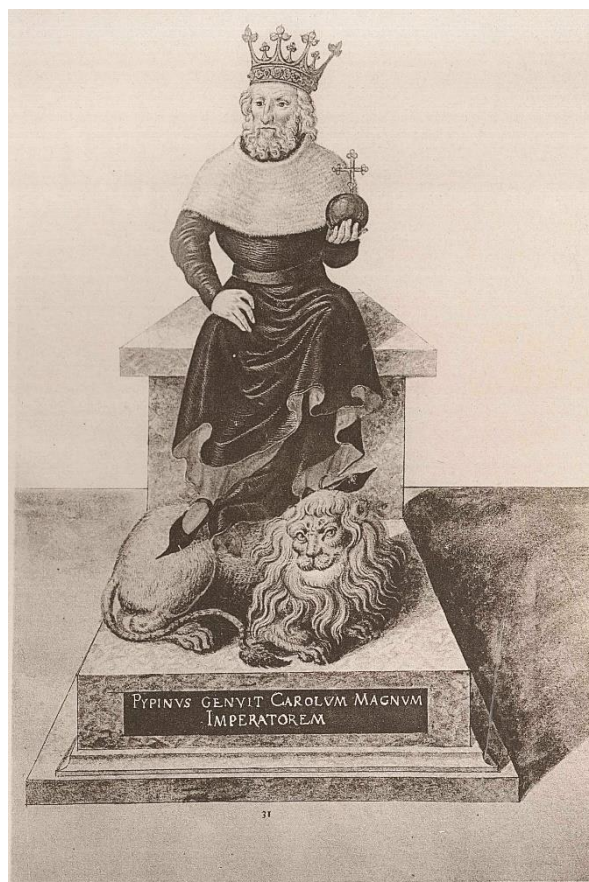
Korte Rijmkronijk van Braband

- 13 Priamus
- 14 Mercomorus
- 15 Ferramont
- 16 Clodion
- 17 Merowinghe
- 18 Helderike
- 19 Clodovouse
- 20 Clotarus
- 21 Cilpriken
- 22 Lotharus den Groten
- 23 Blitilt
- 24 Anselberte
- 25 Arnout
- 26 sente Arnoude
- 27 Angise
- 28 sente Begghen
- 29 Puppijns
- 30 Karleman
- 31 Puppijns van Haerstale
- 32 Karle Martele
- 33 Klein Puppijn
- 34 Karledie Grote
- 35 Lodewijcke
- 36 Caluwen Karle
- 37 Lodewijck die Lespere
- 38 simpel Karle
- 39 Lotharijs
- 40 Lodewijc
- 41 Karle
- 42 Geerborch
- 43 Lambrechte
- 44 Heinric
- 45 Lambrecht
- 46 Godevaert metten Barde
- 47 Godevaert
- 48 Heyndrick
- 49 Heynric
- 50 Jan

Annexe 6 : Fromme Sippe (Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, Cod. Guelf. 60.5, Aug. 2, fol. 17r)



Annexe 7 : Pépin le Bref (Généalogie de Karlštejn)



Annexe 8 : Charlemagne (Généalogie de Karlštejn)



Annexe 9 : Charlemagne de maître Théodorich



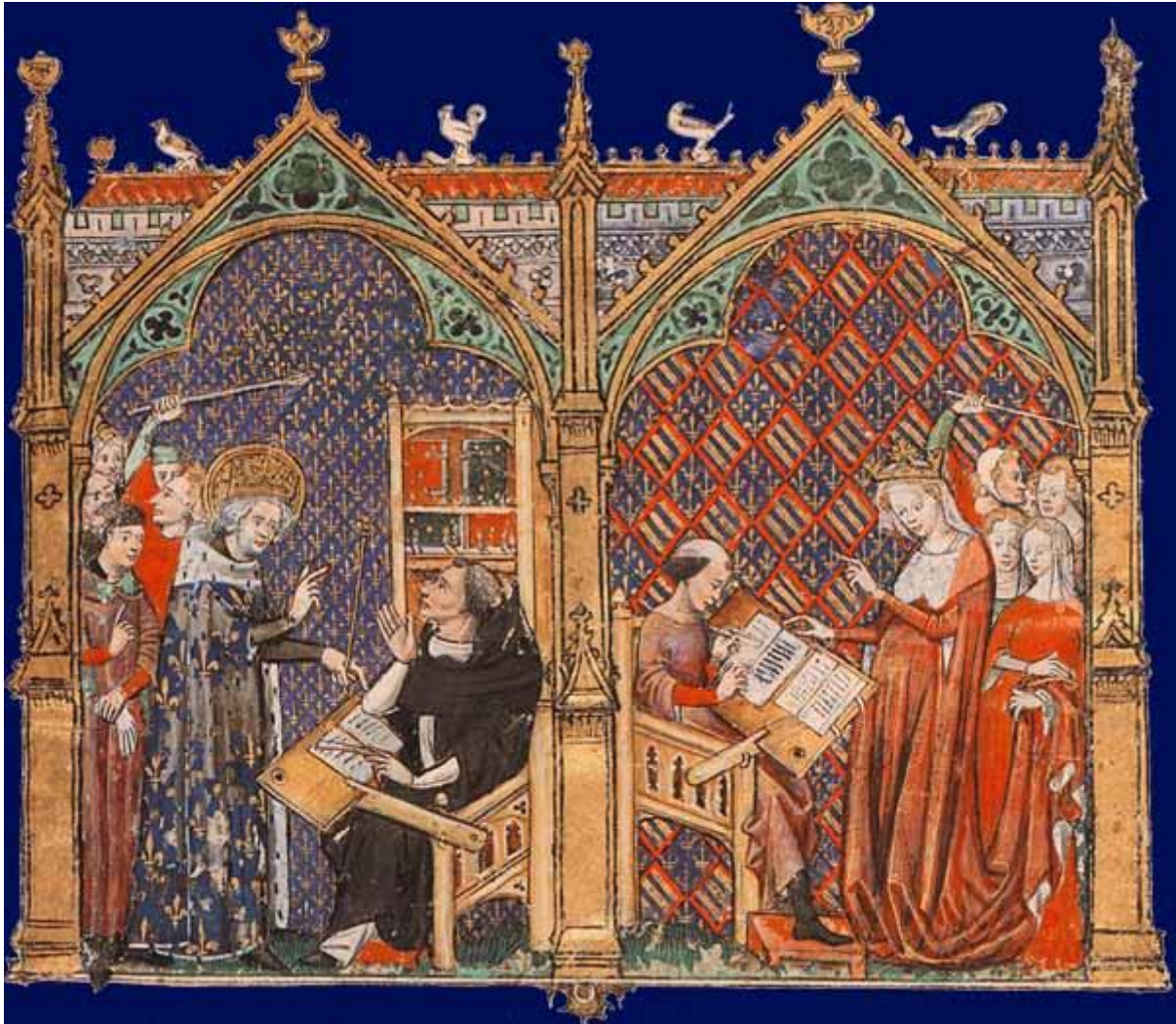
Annexe 10 : Charlemagne et l'abbé de Karlshof



Annexe 11 : Charles IV (Généalogie de Karlštejn)



Annexe 12 : Miniature de la traduction française de Miroir historial, Paris, BNF, ms. fr. 308, fol. 1r. – saint Louis et Jeanne de Bourbonne



Annexe 13 : Lettre de Charles IV envoyée à Charles V (repris de Karel Otavský, Die Beziehungen Kaiser Karls IV. zu Aachen, mémoire de séminaire d'Erich Meuthen (Université de Berne), 1977.)

Archives nationales, Paris, L 620, n° 7:

Karolus quartus divina favente clemencia Romanorum
Imperator semper augustus et Boemie Rex Serenissimo principi
Karolo Regi francie Illustri fratri et nepoti / suo Carissimo Salutem
et fraterne dileccionis continuum incrementum. Carissime nepos qui
nobis ex nostra Sorore sanguinis unione conjungimini et dignitate /
Regia attributa vobis divinitus fraternitatem nobiscum constituistis,
eo quod nos Regius honor purificat, quos etiam reddit sanguinis ydemptitas
ista ratione conformes. / Intuitu affectionis eximie, quo Vos velud
fratrem et nepotem prosequimur mittimus Vobis de insignibus principalibus
et magis cordi dilectis reliquiis sancti / Karoli dive recordacionis
Romanorum Imperatoris augusti qui nos precessit feliciter cum
dentem Beatum ipsius quem maiestati nostre Praepositus, capitulum
et canonici Regalis Ecclesie sedis Aquensis pro veris et securissimis
ac certissimis et approbatis Reliquiis testimonio litterarum, quas
celsitude nostra optinuit, rite do-/ narunt ut cum dentem Imperatoris
tanti Vestra Serenitas et nobis grata dilectio tanto revereatur devocione
studio et ampliore semper honoret affectu / quo cum Vobis cognoveritis
ab equivoco Vestri nominis vera dilectione transmissum dum videlicet
Karolus Karolo Karoli sancti dentem dirigit. Quoquidem fieri / non
poterat estimacione prudenti, nisi hoc foret divinitus ordinatum. Nam
huiusmodi sacras Reliquias nullomodo Vobis tam dilecto tamque amato
sinceriter / dirigeret nostra Serenitas, nisi sciremus easdem adeo veras
existere ut vobis merito ex eis consolacio surgeret et intime mentis
accepta domino devocio / proveniret. Igitur amantissime nepos devoto
studio veneremini easdem Reliquias ac accepta fit Vestre Serenitati
earum transmissio, eo quod auctore domino Vos et / Regnum Franciae
speramus felicibus in domino auspiciis prosperari. Presencium sub
nostre Imperialis Maiestatis sigillo testimonio litterarum Datum
Prage, Anno / Domini Millesimo Trecentesimo sexagesimo sexto Indictione
quarta XV kalendas februari Regnorum nostrorum anno vicesimo,
Imperii vero undecimo.

Annexe 14 : Diplôme de Reims





Post libellum i Chronica bohemorum
 diluuii effusione: p' uirorum maligna mente
 turri edificandam effusione humani generis quod tu-
 fere estabat. ¹⁰ duobus uiris p'ta illicitis & temerariis
 ausis: cum diuina uisione quod capita uirorum: tot iduosa lin-
 guarum genera diuiderent: sic hystorica relatione didicim⁹
 unum quosque eorum uagus & p'fugus longe lateque dispersi: p'duisa spa-
 cia terrarum errabant: ac decies idem corpore decrescentes: in genera-
 ciones & generationes multipliciter crescebant. Unde huma-
 num generis dei nutu omnia disponente: ita tantum diffusum est p' orbem
 terre: ut p' multa secula tandem has etiam ipartes deueniret ger-
 manie. Cum enim omnis illa regio sub arcu axe thanaytenos.
 & usque ad occidentem sita: licet ista singula p' prius loca nominibus
 nuncupentur: generali tamen uocabulo germania uocatur. Ad
 hoc ista retulimus: ut nostre intentionis melius exequi possimus p'posi-
 tum. Verum tamen intimum pulsque ad exordium narrationis ueniam⁹
 intelleximus.



Dus excellent pice
 Charles le quint roy
 de france. Je tioul de
 paelles die humble
 saute z subinet.
 Tout die z tout ce q

le se z plus edie commandent. dont
 redubtesaigneur les naturees Comme
 plume. Declin. Au stote. Xde z autres
 qui furent les livres des proprietes des

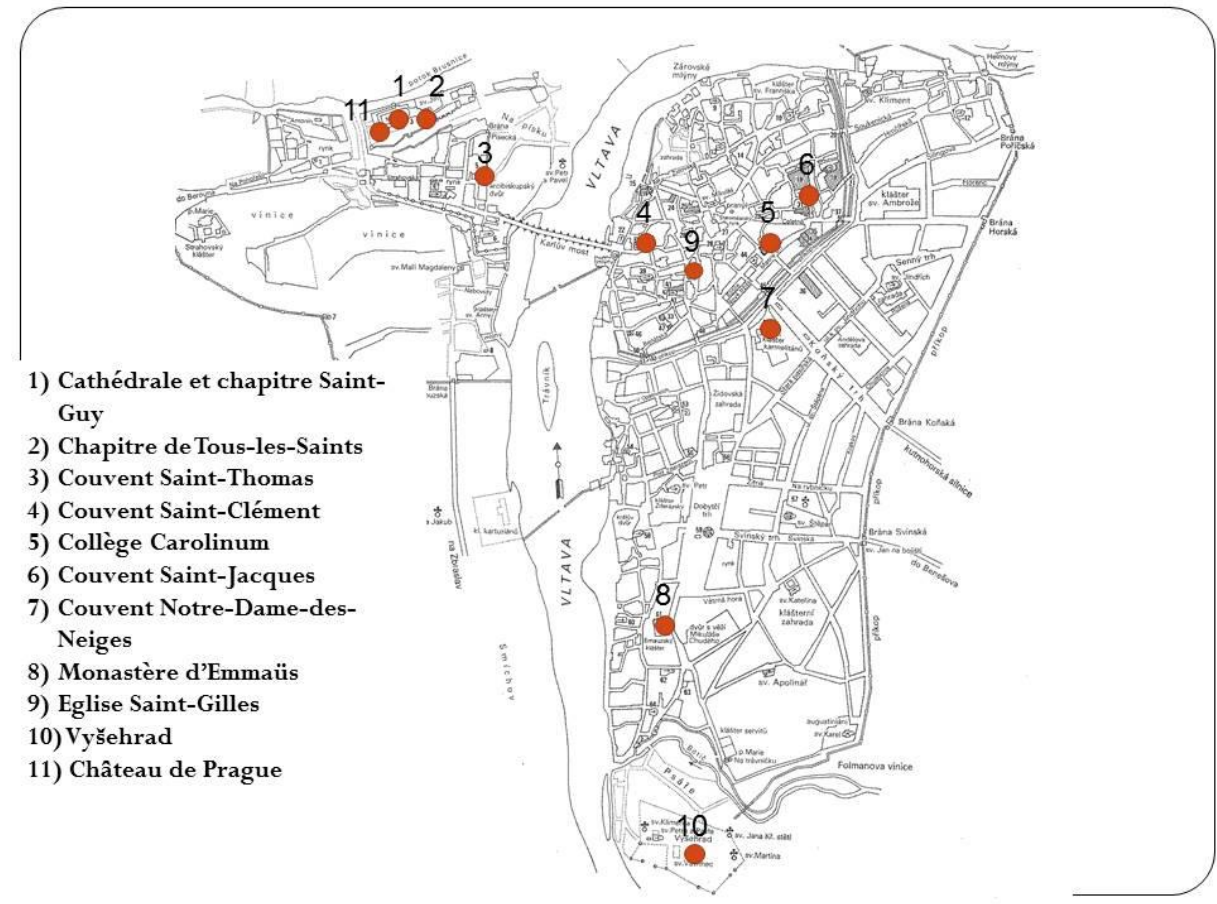
chos marent laige for souuerain de tous
 les orsauly. et entre les proprietes sont elle
 a plusieurs lui en attribuent in. p. p. p. p. p.
 La premiere e que elle surmonte par son
 vol to autres orsauly. La seconde q
 elle vraye ducement z sans flechir le solal
 La tierce q elle peuent les suons z en lo
 qui plantent ne peuent vraye le solal
 sans flechir elle les qette lors de son ind
 vraye. Et quant say bn confider et



Annexe 17 : La scène de la réception des reliques (Château de Karlštejn, église de Notre-Dame, Charles IV et Dauphin Charles (V))



Annexe 18 : Les lieux du savoir à Prague



ABSTRAKTY

L'usage comparé des motifs historiques dans la légitimation monarchique entre les royaumes de France et de Bohême à la fin du Moyen Âge

Résumé

La perception de sa propre histoire est l'élément essentiel qui contribue à la formation de l'identité de l'individu ainsi que de celle du groupe. Des auteurs médiévaux étaient déjà conscients du rôle de l'histoire pour la cohésion interne de différents types de groupes sociaux (clan, tribu, commune, région, pays, Etat), à l'aide de récits historiques qui participaient à la création de leur identité. C'est bien l'exploitation des récits et interprétations de l'histoire dans le but de légitimer la dynastie régnante qui constituera le sujet de la thèse. Les sources analysées sont des ouvrages historiographiques en latin et en langue vernaculaire. Dans le centre de son analyse se trouve surtout la réinterprétation et l'instrumentalisation du passé au service, d'une part, des derniers Capétiens et des premiers rois Valois sur le trône français et, d'autre part, de la dynastie de Luxembourg en Bohême.

Comparison of the Use of Historical Motives in the Monarchical Legitimacy in Kingdoms of France and Bohemia in the Late Middle Ages

Abstract

Concepts of the past are most important parts in the formation of individual and collective identity. Medieval authors deliberately used the historical narratives as a means of enhancing the cohesion of respective social groups, usually the ruling strata of society. The doctoral thesis focuses on re-interpretations and exploitations of the past in France and Bohemia during the 14th century, on the role of historical narratives in the self-representation of the ruling dynasties Luxembourg and Valois, and on the perception of their own role in the history. Main question of the thesis is the social and literary context of the shaping of an imagination of the past: detailed comparison between the Latin and vernacular historiographical production at the royal courts in France and Bohemia bring also crucial observations as to the ways and means of cultural transfer between the respective centres of power.

Využívání historických motivů v panovnické legitimitaci: srovnání Francouzského a Českého království v pozdním středověku

Abstrakt

Pojetí vlastní minulosti je zásadním prvkem, jenž napomáhá vytvářet identitu jedince i skupiny. Významu minulosti pro udržování vnitřní soudržnosti sociální skupiny jakéhokoliv rozsahu (rodu, kmene, obce, regionu, země, státu) si byli vědomi i středověcí autoři, kteří skrze vyprávění o minulosti napomáhali vytváření identity. Právě využití vyprávění a výkladu minulosti v duchu legitimizačních snah panovnického rodu je ústředním tématem předkládané disertační práce. Hlavní důraz je přitom kladen na reinterpretační a instrumentalizaci minulosti ve službách prvních králů z rodu Valois na francouzském trůně a Lucemburků v Čechách, přičemž hlavním materiálem pro analýzu jsou díla latinská i vernakulární historiografické produkce.